This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 02265566 0

293

LENOX LIBRARY

stoin Collection.
resented in 1884.

Voltaire
1A2

COLLECTION

DES MEILLEURS OUVRAGES

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

ASTOIN NEW-YORK

YA 3

IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE

PAR M.-F. AROUET

DE VOLTAIRE,

AVEC DES NOTES PAR M. BEUCHOT.

TOME VII.

A PARIS,

CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,

RUE DU BATTOIR SAINT-ANDRÉ, N° 20.

M. DCCCXXIX.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE.

PROPHÈTES[1].

Le prophète Jurieu fut sifflé, les prophètes des Cévennes furent pendus ou roués, les prophètes qui vinrent du Languedoc et du Dauphiné à Londres furent mis au pilori, les prophètes anabaptistes furent condamnés à divers supplices, le prophète Savonarola fut cuit à Florence. Et s'il est permis de joindre à tous ceux-là les véritables prophètes juifs, on verra que leur destinée n'a pas été moins malheureuse; le plus grand de leurs prophètes, saint Jean-Baptiste, eut le cou coupé.

On prétend que Zacharie fut assassiné; mais heureusement cela n'est pas prouvé. Le prophète Jeddo ou Addo, qui fut envoyé à Béthel à condition qu'il ne mangerait ni ne boirait, ayant malheureusement mangé un morceau de pain, fut mangé à son tour par un lion; et on trouva ses os sur le grand chemin, entre ce lion et son âne. Jonas fut avalé par un poisson; il est vrai qu'il ne resta dans son ventre que trois

[1] *Dictionnaire philosophique*, 1766. B.

jours et trois nuits; mais c'est toujours passer soixante et douze heures fort mal à son aise.

Habacuc fut transporté en l'air par les cheveux à Babylone. Ce n'est pas un grand malheur à la vérité; mais c'est une voiture fort incommode. On doit beaucoup souffrir quand on est suspendu par les cheveux l'espace de trois cents milles. J'aurais mieux aimé une paire d'ailes, la jument Borac, ou l'hippogriffe.

Michée, fils de Jemilla, ayant vu le Seigneur assis sur son trône avec l'armée du ciel à droite et à gauche, et le Seigneur ayant demandé quelqu'un pour aller tromper le roi Achab; le diable s'étant présenté au Seigneur, et s'étant chargé de la commission, Michée rendit compte de la part du Seigneur au roi Achab de cette aventure céleste. Il est vrai que pour récompense il ne reçut qu'un énorme soufflet de la main du prophète Sédékia; il est vrai qu'il ne fut mis dans un cachot que pour quelques jours : mais enfin il est désagréable pour un homme inspiré, d'être souffleté et fourré dans un cul de basse-fosse.

On croit que le roi Amasias fit arracher les dents au prophète Amos pour l'empêcher de parler. Ce n'est pas qu'on ne puisse absolument parler sans dents; on a vu de vieilles édentées très bavardes : mais il faut prononcer distinctement une prophétie, et un prophète édenté n'est pas écouté avec le respect qu'on lui doit.

Baruch essuya bien des persécutions. Ézéchiel fut lapidé par les compagnons de son esclavage. On

ne sait si Jérémie fut lapidé, ou s'il fut scié en deux.

Pour Isaïe, il passe pour constant qu'il fut scié par ordre de Manassé, roitelet de Juda.

Il faut convenir que c'est un méchant métier que celui de prophète. Pour un seul qui, comme Élie, va se promener de planètes en planètes dans un beau carrosse de lumière, traîné par quatre chevaux blancs, il y en a cent qui vont à pied, et qui sont obligés d'aller demander leur dîner de porte en porte. Ils ressemblent assez à Homère, qui fut obligé, dit-on, de mendier dans les sept villes qui se disputèrent depuis l'honneur de l'avoir vu naître. Ses commentateurs lui ont attribué une infinité d'allégories auxquelles il n'avait jamais pensé. On a fait souvent le même honneur aux prophètes. Je ne disconviens pas qu'il n'y eût ailleurs des gens instruits de l'avenir. Il n'y a qu'à donner à son ame un certain degré d'exaltation, comme l'a très bien imaginé un brave philosophe ou fou de nos jours, qui voulait percer un trou jusqu'aux antipodes, et enduire les malades de poix résine [1].

Les Juifs exaltèrent si bien leur ame, qu'ils virent très clairement toutes les choses futures : mais il est difficile de deviner au juste si par Jérusalem les prophètes entendent toujours la vie éternelle ; si Babylone signifie Londres ou Paris ; si quand ils parlent d'un grand dîner on doit l'expliquer par un jeûne ; si du vin rouge signifie du sang ; si un manteau rouge signifie la foi, et un manteau blanc la charité.

[1] Voyez la *Diatribe du docteur Akakia* (dans les *Mélanges*, année 1752). B.

L'intelligence des prophètes est l'effort de l'esprit humain [1].

Il y a encore une grande difficulté à l'égard des prophètes juifs; c'est que plusieurs d'entre eux étaient hérétiques samaritains. Osée était de la tribu d'Issachar, territoire samaritain; Élie et Élisée eux-mêmes en étaient : mais il est aisé de répondre à cette objection. On sait assez que l'esprit souffle où il veut, et que la grace tombe sur le sol le plus aride comme sur le plus fertile.

PROPHÉTIES.

SECTION PREMIÈRE.

Ce mot, dans son acception ordinaire, signifie prédiction de l'avenir. C'est en ce sens que Jésus [a] disait à ses disciples : Il est nécessaire que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes, soit accompli. Alors, ajoute l'évangéliste, il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprissent les Écritures.

On sentira la nécessité indispensable d'avoir l'esprit ouvert pour comprendre les prophéties, si l'on fait attention que les Juifs, qui en étaient les dépositaires, n'ont jamais pu reconnaître Jésus pour le messie, et qu'il y a dix-huit siècles que nos théologiens disputent avec eux pour fixer le sens de quel-

[1] En 1767, cet alinéa se terminait par ces mots : « C'est pourquoi je n'en « dirai pas davantage. » Et c'était aussi la fin de l'article.

Le dernier alinéa fut ajouté lorsque, en 1771, Voltaire reproduisit ce morceau dans la huitième partie de ses *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

[a] *Luc*, ch. XXIV, v. 44 et 45.

ques unes qu'ils tâchent d'appliquer à Jésus. Telles sont, celle de Jacob[a] : Le sceptre ne sera point ôté de Juda, et le chef de sa cuisse, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé vienne. Celle de Moïse[b] : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi, de votre nation et d'entre vos frères ; c'est lui que vous écouterez. Celle d'Isaïe[c] : Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel. Celle de Daniel[d] : Soixante et dix semaines ont été abrégées en faveur de votre peuple, etc. Notre objet n'est point d'entrer ici dans ce détail théologique.

Observons seulement qu'il est dit dans les *Actes des apôtres*[e], qu'en donnant un successeur à Judas, et dans d'autres occasions, ils se proposaient expressément d'accomplir les prophéties ; mais les apôtres même en citaient quelquefois qui ne se trouvent point dans l'écriture des Juifs ; telle est celle-ci alléguée par saint Matthieu[f] : Jésus vint demeurer dans une ville appelée Nazareth, afin que cette prédiction des prophètes fût accomplie : Il sera appelé Nazaréen.

Saint Jude, dans son Épître, cite aussi une prophétie du livre d'Hénoch qui est apocryphe ; et l'auteur de l'ouvrage imparfait sur saint Matthieu, parlant de l'étoile vue en Orient par les mages, s'exprime en ces termes : On m'a raconté, dit-il, sur le témoignage de je ne sais quelle écriture, qui n'est pas à la vérité

[a] *Genèse*, ch. XLIX, v. 10.—[b] *Deuter.*, ch. XVIII, v. 15.—[c] Chap. VII, v. 14. —[d] Chap. IX, v. 24. — [e] Chap. I, v. 16 ; et chap. XIII, v. 47. — [f] Chap. II, v. 23.

authentique, mais qui réjouit la foi bien loin de la détruire, qu'il y a aux bords de l'Océan oriental une nation qui possédait un livre qui porte le nom de Seth, et dans lequel il est parlé de l'étoile qui devait apparaître aux mages, et des présents que les mages devaient offrir au fils de Dieu. Cette nation, instruite par ce livre, choisit douze personnes des plus religieuses d'entre elles, et les chargea du soin d'observer quand l'étoile apparaîtrait. Lorsque quelqu'un d'eux venait à mourir, on lui substituait un de ses fils ou de ses proches. Ils s'appelaient mages dans leur langue, parcequ'ils servaient Dieu dans le silence et à voix basse.

Ces mages allaient donc tous les ans, après la récolte des blés, sur une montagne qui est dans leur pays, qu'ils nomment le mont de la Victoire, et qui est très agréable, à cause des fontaines qui l'arrosent et des arbres qui le couvrent. Il y a aussi un antre creusé dans le roc, et c'est là qu'après s'être lavés et purifiés, ils offraient des sacrifices, et priaient Dieu en silence pendant trois jours.

Ils n'avaient point discontinué cette pieuse pratique depuis un grand nombre de générations, lorsque enfin l'heureuse étoile vint descendre sur leur montagne. On voyait en elle la figure d'un petit enfant, sur lequel il y avait celle d'une croix. Elle leur parla, et leur dit d'aller en Judée. Ils partirent à l'instant, l'étoile marchant toujours devant eux, et ils furent deux années en chemin.

Cette prophétie du livre de Seth ressemble à celle de Zorodascht ou Zoroastre, excepté que la figure

que l'on devait voir dans l'étoile était celle d'une jeune fille vierge; aussi Zoroastre ne dit pas qu'elle aurait une croix sur elle. Cette prophétie, citée dans l'Évangile de l'enfance[a], est rapportée ainsi par Abulpharage[b] : Zoroastre, le maître des Maguséens, instruisit les Perses de la manifestation future de notre Seigneur Jésus-Christ, et leur commanda de lui offrir des présents lorsqu'il serait né. Il les avertit que dans les derniers temps une vierge concevrait sans l'opération d'aucun homme; et que lorsqu'elle mettrait au monde son fils, il apparaîtrait une étoile qui luirait en plein jour, au milieu de laquelle ils verraient la figure d'une jeune fille vierge. Ce sera vous, mes enfants, ajouta Zoroastre, qui l'apercevrez avant toutes les nations. Lors donc que vous verrez paraître cette étoile, allez où elle vous conduira. Adorez cet enfant naissant; offrez-lui vos présents : car c'est le Verbe qui a créé le ciel.

L'accomplissement de cette prophétie est rapporté dans l'*Histoire naturelle* de Pline[c]; mais outre que l'apparition de l'étoile aurait précédé la naissance de Jésus d'environ quarante ans, ce passage semble fort suspect aux savants; et ce ne serait pas le premier ni le seul qui aurait été interpolé en faveur du christianisme. En voici le précis : « Il parut à Rome, pen-« dant sept jours, une comète si brillante, qu'à peine « en pouvait-on supporter la vue; on apercevait au « milieu d'elle un dieu sous la forme humaine; on la « prit pour l'ame de Jules-César qui venait de mourir, « et on l'adora dans un temple particulier. »

[a] Art. 7. — [b] *Dinast.*, page 82. — [c] Liv. II, chap. xxv.

M. Assemani, dans sa *Bibliothèque orientale* [a], parle aussi d'un livre de Salomon, métropolitain de Bassora, intitulé l'*Abeille*, dans lequel il y a un chapitre sur cette prédiction de Zoroastre. Hornius, qui ne doutait pas de son authenticité, a prétendu que Zoroastre était Balaam, et cela vraisemblablement parcequ'Origène, dans son premier Livre contre Celse, dit [b] que les mages avaient sans doute les prophéties de Balaam, dont on trouve ces paroles dans les *Nombres* [c] : Une étoile se lèvera de Jacob, et un homme sortira d'Israël. Mais Balaam n'était pas plus Juif que Zoroastre, puisqu'il dit lui-même qu'il était venu d'Aram, des montagnes d'Orient [d].

D'ailleurs saint Paul parle expressément à Tite d'un prophète crétois; et saint Clément d'Alexandrie [e] reconnaît que comme Dieu voulant sauver les Juifs leur donna des prophètes, il suscita de même les plus excellents hommes d'entre les Grecs, ceux qui étaient les plus propres à recevoir ses graces; il les sépara des hommes du vulgaire, afin d'être les prophètes des Grecs, et de les instruire dans leur propre langue. Platon, dit-il encore [f], n'a-t-il pas prédit en quelque manière l'économie salutaire, lorsque, dans son second Livre de la *République*, il a imité cette parole de l'Écriture [h], Défesons-nous du juste, car il nous incommode, et s'est exprimé en ces termes, Le juste sera battu de verges; il sera tourmenté; on lui crèvera les yeux; et, après avoir souffert toutes sortes de maux, il sera enfin crucifié?

[a] Tome III, 1re partie, page 316. — [b] Chap. XII. — [c] Ch. XXIV, v. 17. — [d] *Nombres*, ch. XXIII, v. 7. — [e] Ch. I, v. 12. — [f] *Stromates*, liv. VI, page 638. — [g] Ibid., liv. V, page 601. — [h] *La Sagesse*, ch. II, v. 12.

Saint Clément aurait pu ajouter que si l'on ne creva pas les yeux à Jésus, malgré cette prophétie de Platon, on ne lui brisa pas non plus les os, quoiqu'il soit dit dans un psaume [a] : Pendant qu'on brise mes os, mes ennemis, qui me persécutent, m'accablent par leurs reproches. Au contraire, saint Jean [b] dit positivement que les soldats rompirent les jambes aux deux autres qui étaient crucifiés avec lui, mais qu'ils ne rompirent point celles de Jésus afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie [c] : Vous ne briserez aucun de ses os.

Cette Écriture, citée par saint Jean, s'entendait à la lettre de l'agneau pascal que devaient manger les Israélites; mais Jean-Baptiste ayant appelé [d] Jésus l'agneau de Dieu, non seulement on lui en fit depuis l'application, mais on prétendit même que sa mort avait été prédite par Confucius. Spizeli cite l'*Histoire de la Chine* par Martini, dans laquelle il est rapporté que l'an 39 du règne de Kingi, des chasseurs tuèrent hors des portes de la ville un animal rare que les Chinois appellent *kilin*, c'est-à-dire agneau de Dieu. A cette nouvelle Confucius frappa sa poitrine, jeta de profonds soupirs, et s'écria plus d'une fois : Kilin, qui est-ce qui a dit que vous étiez venu? Il ajouta : Ma doctrine tend à sa fin, elle ne sera plus d'aucun usage dès que vous paraîtrez.

On trouve encore une autre prophétie du même Confucius dans son second Livre, laquelle on applique également à Jésus, quoiqu'il n'y soit pas désigné

[a] Ps. 42, v. 11. — [b] Ch. XIX, v. 32 et 36. — [c] *Exod.*, ch. XII, v. 46; et *N.*, ch. IX, v. 12. — [d] *Jean*, ch. I, v. 29 et 36.

sous le nom d'agneau de Dieu. La voici : On ne doit pas craindre que lorsque le Saint, l'attendu des nations sera venu, on ne rende pas à sa vertu tout l'honneur qui lui est dû. Ses œuvres seront conformes aux lois du ciel et de la terre.

Ces prophéties contradictoires, prises dans les livres des Juifs, semblent excuser leur obstination, et peuvent rendre raison de l'embarras de nos théologiens dans leur controverse avec eux. De plus, celles que nous venons de rapporter des autres peuples, prouvent que l'auteur des *Nombres*, les apôtres et les Pères reconnaissent des prophètes chez toutes les nations. C'est ce que prétendent aussi les Arabes[a], qui comptent cent vingt-quatre mille prophètes depuis la création du monde jusqu'à Mahomet, et croient que chacun d'eux a été envoyé à une nation particulière.

Nous parlerons des prophétesses à l'article *Sibylle*.

SECTION II[1].

Il est encore des prophètes : nous en avions deux à Bicêtre en 1723; l'un et l'autre se disaient Élie. On les fouetta, et il n'en fut plus question.

Avant les prophètes des Cévennes, qui tiraient des coups de fusil derrière les haies au nom du Seigneur en 1704, la Hollande eut le fameux Pierre Jurieu qui publia l'*Accomplissement des prophéties*. Mais que la

[a] *Histoire des Arabes*, ch. xx, par Abraham Echellensis.

[1] Section première dans les *Questions sur l'Encylopédie*, huitième partie, 1771. B.

Hollande n'en soit pas trop fière. Il était né en France dans une petite ville appelée Mer, de la généralité d'Orléans. Cependant il faut avouer que ce ne fut qu'à Rotterdam que Dieu l'appela à la prophétie.

Ce Jurieu vit clairement, comme bien d'autres, dans l'*Apocalypse*, que le pape était la bête[a]; qu'elle tenait *poculum aureum plenum abominationum*, la coupe d'or pleine d'abominations; que les quatre premières lettres de ces quatre mots latins formaient le mot *papa;* que par conséquent son règne allait finir; que les Juifs rentreraient dans Jérusalem, qu'ils domineraient sur le monde entier pendant mille ans, après quoi viendrait l'antechrist; puis Jésus assis sur une nuée jugerait les vivants et les morts.

Jurieu prophétise expressément[b] que le temps de la grande révolution et de la chute entière du papisme « tombera justement sur l'an 1689, que j'estime, dit-« il, être le temps de la vendange apocalyptique; car « les deux témoins ressusciteront en ce temps-là. « Après quoi la France doit rompre avec le pape avant « la fin du siècle, ou au commencement de l'autre, et « le reste de l'empire antichrétien s'abolira partout. »

Cette particule disjonctive *ou*, ce signe du doute n'était pas d'un homme adroit. Il ne faut pas qu'un prophète hésite. Il peut être obscur, mais il doit être sûr de son fait.

La révolution du papisme n'étant point arrivée en 1689, comme Pierre Jurieu l'avait prédit, il fit faire au plus vite une nouvelle édition où il assura que c'é-

[a] Tome I, page 187.
[b] Tome II, pages 133 et 134.

tait pour 1690. Et ce qui est étonnant, c'est que cette édition fut suivie immédiatement d'une autre. Il s'en est fallu beaucoup que le *Dictionnaire* de Bayle ait eu une pareille vogue; mais l'ouvrage de Bayle est resté, et Pierre Jurieu n'est pas même demeuré dans la *Bibliothèque bleue* avec Nostradamus.

On n'avait pas alors pour un seul prophète. Un presbytérien anglais, qui étudiait à Utrecht, combattit tout ce que disait Jurieu sur les sept fioles et les sept trompettes de l'*Apocalypse*, sur le règne de mille ans, sur la conversion des Juifs, et même sur l'antechrist. Chacun s'appuyait de l'autorité de Cocceïus, de Coterus, de Drabicius, de Comenius, grands prophètes précédents, et de la prophétesse Christine. Les deux champions se bornèrent à écrire; on espérait qu'ils se donneraient des soufflets, comme Sédékia en appliqua un à Michée, en lui disant : « Devine « comment l'esprit divin a passé de ma main sur ta « joue. » Mot à mot, « comment l'esprit a-t-il passé de « moi à toi[1]? » Le public n'eut pas cette satisfaction, et c'est bien dommage.

SECTION III[2].

Il n'appartient qu'à l'Église infaillible de fixer le véritable sens des prophéties; car les Juifs ont toujours soutenu avec leur opiniâtreté ordinaire qu'aucune prophétie ne pouvait regarder Jésus-Christ; et

[1] La *Vulgate* porte : *Mene ergo dimisit spiritus Domini, et locutus est tibi?* III. *Rois*, ch. XXII, v. 24. B.

[2] Section II, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

les Pères de l'Église ne pouvaient disputer contre eux avec avantage, puisque, hors saint Éphrem, le grand Origène et saint Jérôme, il n'y eut jamais aucun Père de l'Église qui sût un mot d'hébreu.

Ce ne fut qu'au neuvième siècle que Raban le maure, depuis évêque de Mayence, apprit la langue juive. Son exemple fut suivi de quelques autres, et alors on commença à disputer avec les rabbins sur le sens des prophéties.

Raban fut étonné des blasphèmes qu'ils prononçaient contre notre Sauveur, l'appelant *bâtard, impie, fils de Panther,* et disant qu'il n'est pas permis de prier Dieu sans le maudire[a] : « Quod nulla oratio « posset apud Deum accepta esse nisi in ea Dominum « nostrum Jesum-Christum maledicant. Confitentes « eum esse impium et filium impii, id est, nescio cu- « jus æthnici quem nominant Panthera, a quo dicunt « matrem Domini adulteratam. »

Ces horribles profanations se trouvent en plusieurs endroits dans le Talmud, dans les livres du Nizzachon, dans la dispute de Rittangel, dans celles de Jechiel et de Nachmanides, intitulées *le Rempart de la Foi,* et surtout dans l'abominable ouvrage du Toldos Jeschut.

C'est particulièrement dans le prétendu *Rempart de la Foi* du rabbin Isaac, que l'on interprète toutes les prophéties qui annoncent Jésus-Christ en les appliquant à d'autres personnes.

C'est là qu'on assure que la Trinité n'est figurée dans aucun livre hébreu, et qu'on n'y trouve pas la

[a] *Wagenselius in proœmio*, page 53.

plus légère trace de notre sainte religion. Au contraire, ils allèguent cent endroits qui, selon eux, disent que la loi mosaïque doit durer éternellement.

Le fameux passage qui doit confondre les Juifs et faire triompher la religion chrétienne, de l'aveu de tous nos grands théologiens, est celui d'Isaïe : « Voici; « une vierge sera enceinte, elle enfantera un fils, et « son nom sera Emmanuel; il mangera du beurre et « du miel jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choi- « sir le bien.... Et avant que l'enfant sache rejeter le « mal et choisir le bien, la terre que tu as en détes- « tation sera abandonnée de ses deux rois.... Et l'É- « ternel sifflera aux mouches des ruisseaux d'Égypte, « et aux abeilles qui sont au pays d'Assur.... Et en ce « jour-là le Seigneur rasera avec un rasoir de louage « le roi d'Assur, la tête et le poil des génitoires, et il « achèvera aussi la barbe.... Et l'Éternel me dit : « Prends un grand rouleau et y écris avec une touche « en gros caractère, qu'on se dépêche de butiner, « prenez vite les dépouilles.... Donc je pris avec moi « de fidèles témoins, savoir Urie le sacrificateur, et « Zacharie fils de Jeberecia.... Et je couchai avec la « prophétesse; elle conçut et enfanta un enfant mâle; « et l'Éternel me dit : Appelle l'enfant Maher-salal- « has-bas. Car avant que l'enfant sache crier mon père « et ma mère, on enlèvera la puissance de Damas, et « le butin de Samarie devant le roi d'Assur. »

Le rabbin Isaac affirme, après tous les autres docteurs de sa loi, que le mot hébreu *alma* signifie tantôt une vierge, tantôt une femme mariée; que Ruth est appelée *alma* lorsqu'elle était mère; qu'une femme

adultère est quelquefois même nommée *alma;* qu'il ne s'agit ici que de la femme du prophète Isaïe; que son fils ne s'appelle point *Emmanuel*, mais *Maher-salal-has-bas;* que quand ce fils mangera du beurre et du miel, les deux rois qui assiégent Jérusalem seront chassés du pays, etc.

Ainsi ces interprètes aveugles de leur propre religion et de leur propre langue combattent contre l'Église, et disent obstinément que cette prophétie ne peut regarder Jésus-Christ en aucune manière.

On a mille fois réfuté leur explication dans nos langues modernes. On a employé la force, les gibets, les roues, les flammes; cependant ils ne se rendent pas encore.

« Il a porté nos maladies, et il a soutenu nos dou-« leurs, et nous l'avons cru affligé de plaies, frappé « de Dieu et affligé. »

Quelque frappante que cette prédiction puisse nous paraître, ces Juifs obstinés disent qu'elle n'a nul rapport avec Jésus-Christ, et qu'elle ne peut regarder que les prophètes qui étaient persécutés pour les péchés du peuple.

« Et voilà que mon serviteur prospérera, sera ho-« noré, et élevé très haut. »

Ils disent encore que cela ne regarde pas Jésus-Christ, mais David; que ce roi en effet prospéra, mais que Jésus, qu'ils méconnurent, ne prospéra pas.

« Voici que je ferai un nouveau pacte avec la mai-« son d'Israël et avec la maison de Juda. »

Ils disent que ce passage ne signifie, selon la lettre

et selon le sens, autre chose sinon, je renouvellerai mon pacte avec Juda et avec Israël. Cependant leur pacte n'a pas été renouvelé; on ne peut faire un plus mauvais marché que celui qu'ils ont fait. N'importe, ils sont obstinés.

« Et toi, Bethléem d'Éphrata, qui es petite dans les « milliers de Juda, il sortira pour toi un dominateur « en Israël, et sa sortie est depuis le commencement « jusqu'au jour d'à jamais. »

Ils osent nier encore que cette prophétie soit pour Jésus-Christ. Ils disent qu'il est évident que Michée parle de quelque capitaine natif de Bethléem, qui remportera quelque avantage à la guerre contre les Babyloniens; car il parle le moment d'après de l'histoire de Babylone et des sept capitaines qui élurent Darius. Et si on démontre qu'il s'agit du Messie, ils n'en veulent pas convenir.

Ces Juifs se trompent grossièrement sur Juda qui devait être comme un lion, et qui n'a été que comme un âne sous les Perses, sous Alexandre, sous les Séleucides, sous les Ptolémées, sous les Romains, sous les Arabes, et sous les Turcs.

Ils ne savent ce qu'ils entendent par le Shilo, et par la *verge*, et par la *cuisse de Juda*. La verge n'a été dans Juda qu'un temps très court; ils disent des pauvretés; mais l'abbé Houteville n'en dit-il pas beaucoup davantage avec ses phrases, son néologisme et son éloquence de rhéteur, qui met toujours des mots à la place des choses, et qui se propose des objections très difficiles pour n'y répondre que par du verbiage?

Tout cela est donc peine perdue; et quand l'abbé François [1] ferait encore un livre plus gros, quand il le joindrait aux cinq ou six mille volumes que nous avons sur cette matière, nous en serions plus fatigués sans avoir avancé d'un seul pas.

On se trouve donc plongé dans un chaos qu'il est impossible à la faiblesse de l'esprit humain de débrouiller jamais. On a besoin, encore une fois, d'une Église infaillible qui juge sans appel. Car enfin, si un Chinois, un Tartare, un Africain, réduit au malheur de n'avoir que du bon sens, lisait toutes ces prophéties, il lui serait impossible d'en faire l'application, ni à Jésus-Christ, ni aux Juifs, ni à personne. Il serait dans l'étonnement, dans l'incertitude, ne concevrait rien, n'aurait pas une seule idée distincte. Il ne pourrait pas faire un pas dans cet abîme; il lui faut un guide. Prenons donc l'Église pour notre guide, c'est le moyen de cheminer. On arrive avec ce guide, non seulement au sanctuaire de la vérité, mais à de bons canonicats, à de grosses commanderies, à de très opulentes abbayes crossées et mitrées, dont l'abbé est appelé *monseigneur* par ses moines et par ses paysans, à des évêchés qui vous donnent le titre de *prince;* on jouit de la terre, et on est sûr de posséder le ciel en propre.

[1] On a de l'abbé François un *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne*, 1767, 3 vol. in-12, et quelques ouvrages contre Voltaire : voyez ma préface des tomes XV et XXVI. B.

PROPRIÉTÉ[1].

Liberty and property, c'est le cri anglais. Il vaut mieux que *Saint George et mon droit*, *Saint Denys et Mont-joie* : c'est le cri de la nature.

De la Suisse à la Chine les paysans possèdent des terres en propre. Le droit seul de conquête a pu dans quelques pays dépouiller les hommes d'un droit si naturel.

L'avantage général d'une nation est celui du souverain, du magistrat et du peuple, pendant la paix et pendant la guerre. Cette possession des terres accordées aux paysans est-elle également utile au trône et aux sujets dans tous les temps? Pour qu'elle le soit au trône, il faut qu'elle puisse produire un revenu plus considérable et plus de soldats.

Il faut donc voir si le commerce et la population augmenteront. Il est certain que le possesseur d'un terrain cultivera beaucoup mieux son héritage que celui d'autrui. L'esprit de propriété double la force de l'homme. On travaille pour soi et pour sa famille avec plus de vigueur et de plaisir que pour un maître. L'esclave qui est dans la puissance d'un autre, a peu d'inclination pour le mariage. Il craint souvent même de faire des esclaves comme lui. Son industrie est étouffée, son ame abrutie; et ses forces ne s'exercent jamais dans toute leur élasticité. Le possesseur, au contraire, desire une femme qui partage son bonheur, et des enfants qui l'aident dans son travail. Son épouse

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

et ses fils font ses richesses. Le terrain de ce cultivateur peut devenir dix fois plus fertile qu'auparavant sous les mains d'une famille laborieuse. Le commerce général sera augmenté; le trésor du prince en profitera; la campagne fournira plus de soldats. C'est donc évidemment l'avantage du prince. La Pologne serait trois fois plus peuplée et plus riche si le paysan n'était pas esclave.

Ce n'en est pas moins l'avantage des seigneurs. Qu'un seigneur possède dix mille arpents de terre cultivés par des serfs, dix mille arpents ne lui procureront qu'un revenu très faible, souvent absorbé par les réparations, et réduit à rien par l'intempérie des saisons. Que sera-ce si la terre est d'une plus vaste étendue, et si le terrain est ingrat? il ne sera que le maître d'une vaste solitude. Il ne sera réellement riche qu'autant que ses vassaux le seront. Son bonheur dépend du leur. Si ce bonheur s'étend jusqu'à rendre sa terre trop peuplée, si le terrain manque à tant de mains laborieuses (au lieu qu'auparavant les mains manquaient au terrain), alors l'excédant des cultivateurs nécessaires se répand dans les villes, dans les ports de mer, dans les ateliers des artistes, dans les armées. La population aura produit ce grand bien; et la possession des terres accordées aux cultivateurs, sous la redevance qui enrichit les seigneurs, aura produit cette population.

Il y a une autre espèce de propriété non moins utile; c'est celle qui est affranchie de toute redevance, et qui ne paie que les tributs généraux imposés par le souverain, pour le bien et le maintien de l'état. C'est cette

propriété qui a contribué surtout à la richesse de l'Angleterre, de la France et des villes libres d'Allemagne. Les souverains qui affranchirent les terrains dont étaient composés leurs domaines en recueillirent d'abord un grand avantage, puisqu'on acheta chèrement ces franchises; et ils en retirent aujourd'hui un bien plus grand, surtout en Angleterre et en France, par les progrès de l'industrie et du commerce.

L'Angleterre donna un grand exemple au seizième siècle, lorsqu'on affranchit les terres dépendantes de l'Église et des moines. C'était une chose bien odieuse, bien préjudiciable à un état, de voir des hommes voués par leur institut à l'humilité et à la pauvreté, devenus les maîtres des plus belles terres du royaume, traiter les hommes, leurs frères, comme des animaux de service, faits pour porter leurs fardeaux. La grandeur de ce petit nombre de prêtres avilissait la nature humaine. Leurs richesses particulières appauvrissaient le reste du royaume. L'abus a été détruit, et l'Angleterre est devenue riche.

Dans tout le reste de l'Europe, le commerce n'a fleuri, les arts n'ont été en honneur, les villes ne se sont accrues et embellies, que quand les serfs de la couronne et de l'Église ont eu des terres en propriété. Et ce qu'on doit soigneusement remarquer, c'est que si l'Église y a perdu des droits qui ne lui appartenaient pas, la couronne y a gagné l'extension de ses droits légitimes : car l'Église, dont la première institution est d'imiter son législateur humble et pauvre, n'est point faite originairement pour s'engraisser du fruit des travaux des hommes; et le souverain, qui représente

l'état, doit économiser le fruit de ces mêmes travaux pour le bien de l'état même et pour la splendeur du trône. Partout où le peuple travaille pour l'Église, l'état est pauvre : partout où le peuple travaille pour lui et pour le souverain, l'état est riche.

C'est alors que le commerce étend partout ses branches. La marine marchande devient l'école de la marine militaire. De grandes compagnies de commerce se forment. Le souverain trouve, dans les temps difficiles, des ressources auparavant inconnues. Ainsi dans les états autrichiens, en Angleterre, en France, vous voyez le prince emprunter facilement de ses sujets cent fois plus qu'il n'en pouvait arracher par la force, quand les peuples croupissaient dans la servitude.

Tous les paysans ne seront pas riches ; et il ne faut pas qu'ils le soient. On a besoin d'hommes qui n'aient que leurs bras et de la bonne volonté. Mais ces hommes mêmes, qui semblent le rebut de la fortune, participeront au bonheur des autres. Ils seront libres de vendre leur travail à qui voudra le mieux payer. Cette liberté leur tiendra lieu de propriété. L'espérance certaine d'un juste salaire les soutiendra. Ils élèveront avec gaieté leurs familles dans leurs métiers laborieux et utiles. C'est surtout cette classe d'hommes si méprisables aux yeux des puissants qui fait la pépinière des soldats. Ainsi, depuis le sceptre jusqu'à la faux et à la houlette, tout s'anime, tout prospère, tout prend une nouvelle force par ce seul ressort.

Après avoir vu s'il est avantageux à un état que les cultivateurs soient propriétaires, il reste à voir jus-

qu'où cette concession peut s'étendre. Il est arrivé dans plus d'un royaume que le serf affranchi, étant devenu riche par son industrie, s'est mis à la place de ses anciens maîtres appauvris par leur luxe. Il a acheté leurs terres, il a pris leurs noms. L'ancienne noblesse a été avilie, et la nouvelle n'a été qu'enviée et méprisée. Tout a été confondu. Les peuples qui ont souffert ces usurpations ont été le jouet des nations qui se sont préservées de ce fléau.

Les erreurs d'un gouvernement peuvent être une leçon pour les autres. Ils profitent du bien qu'il a fait; ils évitent le mal où il est tombé.

Il est si aisé d'opposer le frein des lois à la cupidité et à l'orgueil des nouveaux parvenus, de fixer l'étendue des terrains roturiers qu'ils peuvent acheter, de leur interdire l'acquisition des grandes terres seigneuriales [1], que jamais un gouvernement ferme et sage ne pourra se repentir d'avoir affranchi la servitude et d'avoir enrichi l'indigence. Un bien ne produit jamais un mal que lorsque ce bien est poussé à un excès vicieux, et alors il cesse d'être bien. Les exemples des autres nations avertissent; et c'est ce qui fait que les peuples qui sont policés les derniers surpassent souvent les maîtres dont ils ont pris les leçons.

[1] Ces deux dernières lois seraient injustes. Mais si on voulait s'opposer à la trop grande inégalité des richesses, et qu'on n'eût ni assez de courage, ni une politique assez éclairée pour abolir absolument les substitutions et les droits d'ainesse, on pourrait restreindre ce privilége aux fiefs possédés par la noblesse ancienne ou titrée. Ce serait du moins agir conséquemment, d'après un principe vicieux à la vérité, celui de favoriser les distinctions entre les états. K.

PROVIDENCE[1].

J'étais à la grille lorsque sœur Fessue disait à sœur Confite : La Providence prend un soin visible de moi; vous savez comme j'aime mon moineau; il était mort, si je n'avais pas dit neuf *Ave Maria* pour obtenir sa guérison. Dieu a rendu mon moineau à la vie; remercions la sainte Vierge.

Un métaphysicien lui dit : Ma sœur, il n'y a rien de si bon que des *Ave Maria,* surtout quand une fille les récite en latin dans un faubourg de Paris; mais je ne crois pas que Dieu s'occupe beaucoup de votre moineau, tout joli qu'il est; songez, je vous prie, qu'il a d'autres affaires. Il faut qu'il dirige continuellement le cours de seize planètes et de l'anneau de Saturne, au centre desquels il a placé le soleil, qui est aussi gros qu'un million de nos terres. Il a des milliards de milliards d'autres soleils, de planètes et de comètes à gouverner. Ses lois immuables et son concours éternel font mouvoir la nature entière : tout est lié à son trône par une chaîne infinie dont aucun anneau ne peut jamais être hors de sa place. Si des *Ave Maria* avaient fait vivre le moineau de sœur Fessue un instant de plus qu'il ne devait vivre, ces *Ave Maria* auraient violé toutes les lois posées de toute éternité par le grand Être; vous auriez dérangé l'univers; il vous aurait fallu un nouveau monde, un nouveau Dieu, un nouvel ordre de choses.

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

SŒUR FESSUE.

Quoi! vous croyez que Dieu fasse si peu de cas de sœur Fessue?

LE MÉTAPHYSICIEN.

Je suis fâché de vous dire que vous n'êtes, comme moi, qu'un petit chaînon imperceptible de la chaîne infinie; que vos organes, ceux de votre moineau, et les miens, sont destinés à subsister un nombre déterminé de minutes dans ce faubourg de Paris.

SŒUR FESSUE.

S'il est ainsi, j'étais prédestinée à dire un nombre déterminé d'*Ave Maria*.

LE MÉTAPHYSICIEN.

Oui; mais ils n'ont pas forcé Dieu à prolonger la vie de votre moineau au-delà de son terme. La constitution du monde portait que dans ce couvent, à une certaine heure, vous prononceriez comme un perroquet certaines paroles dans une certaine langue que vous n'entendez point; que cet oiseau, né comme vous par l'action irrésistible des lois générales, ayant été malade, se porterait mieux; que vous vous imagineriez l'avoir guéri avec des paroles, et que nous aurions ensemble cette conversation.

SŒUR FESSUE.

Monsieur, ce discours sent l'hérésie. Mon confesseur, le révérend P. de Menou, en inférera que vous ne croyez pas à la Providence.

LE MÉTAPHYSICIEN.

Je crois la Providence générale, ma chère sœur, celle dont est émanée de toute éternité la loi qui règle toute chose, comme la lumière jaillit du soleil; mais

je ne crois point qu'une Providence particulière change l'économie du monde pour votre moineau ou pour votre chat.

SŒUR FESSUE.

Mais pourtant, si mon confesseur vous dit, comme il me l'a dit à moi, que Dieu change tous les jours ses volontés en faveur des ames dévotes?

LE MÉTAPHYSICIEN.

Il me dira la plus plate bêtise qu'un confesseur de filles puisse dire à un homme qui pense.

SŒUR FESSUE.

Mon confesseur une bête! sainte Vierge Marie!

LE MÉTAPHYSICIEN.

Je ne dis pas cela; je dis qu'il ne pourrait justifier que par une bêtise énorme les faux principes qu'il vous a insinués, peut-être fort adroitement, pour vous gouverner.

SŒUR FESSUE.

Ouais! j'y penserai; cela mérite réflexion.

PUISSANCE, TOUTE-PUISSANCE[1].

Je suppose que celui qui lira cet article est convaincu que ce monde est formé avec intelligence, et qu'un peu d'astronomie et d'anatomie suffisent pour faire admirer cette intelligence universelle et suprême.

Encore une fois, *Mens agitat molem.* (Virg. *Æn.* VI.)

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

Peut-il savoir par lui-même si cette intelligence est toute puissante, c'est-à-dire infiniment puissante? A-t-il la moindre notion de l'infini, pour comprendre ce que c'est qu'une puissance infinie?

Le célèbre historien philosophe David Hume dit[a] : « Un poids de dix onces est enlevé dans la balance « par un autre poids; donc cet autre poids est de « plus de dix onces; mais on ne peut apporter de « raison pourquoi il doit être de cent. »

On peut dire de même : Tu reconnais une intelligence suprême assez forte pour te former, pour te conserver un temps limité, pour te récompenser, pour te punir. En sais-tu assez pour te démontrer qu'elle peut davantage?

Comment peux-tu te prouver par ta raison que cet être peut plus qu'il n'a fait?

La vie de tous les animaux est courte. Pouvait-il la faire plus longue?

Tous les animaux sont la pâture les uns des autres sans exception : tout naît pour être dévoré. Pouvait-il former sans détruire?

Tu ignores quelle est sa nature. Tu ne peux donc savoir si sa nature ne l'a pas forcé de ne faire que les choses qu'il a faites.

Ce globe n'est qu'un vaste champ de destruction et de carnage. Ou le grand Être a pu en faire une demeure éternelle de délices pour tous les êtres sensibles, ou il ne l'a pas pu. S'il l'a pu et s'il ne l'a pas fait, crains de le regarder comme malfesant; mais s'il ne l'a pas pu, ne crains point de le regarder

[a] *Particular providence*, page 359.

comme une puissance très grande, circonscrite par sa nature dans ses limites.

Qu'elle soit infinie ou non, cela ne t'importe. Il est indifférent à un sujet que son maître possède cinq cents lieues de terrain ou cinq mille; il n'en est ni plus ni moins sujet.

Lequel serait le plus injurieux à cet Être ineffable de dire, Il a fait des malheureux sans pouvoir s'en dispenser, ou, Il les a faits pour son plaisir?

Plusieurs sectes le représentent comme cruel; d'autres, de peur d'admettre un Dieu méchant, ont l'audace de nier son existence. Ne vaut-il pas mieux dire que probablement la nécessité de sa nature et celle des choses ont tout déterminé?

Le monde est le théâtre du mal moral et du mal physique; on ne le sent que trop; et le *Tout est bien* de Shaftesbury, de Bolingbroke et de Pope n'est qu'un paradoxe de bel esprit, une mauvaise plaisanterie.

Les deux principes de Zoroastre et de Manès, tant ressassés par Bayle, sont une plaisanterie plus mauvaise encore. Ce sont, comme on l'a déjà observé, les deux médecins de Molière[1], dont l'un dit à l'autre: Passez-moi l'émétique, et je vous passerai la saignée. Le manichéisme est absurde; et voilà pourquoi il a eu un si grand parti.

J'avoue que je n'ai point été éclairé par tout ce que dit Bayle sur les manichéens et sur les pauliciens.

[1] Dans l'*Amour-Médecin*, acte III, scène 1re, Desfonandrès dit: « Qu'il « me passe mon émétique pour la malade dont il s'agit, et je lui passerai tout « ce qu'il voudra pour le premier malade dont il sera question. » B.

C'est de la controverse; j'aurais voulu de la pure philosophie. Pourquoi parler de nos mystères à Zoroastre? Dès que vous osez traiter nos mystères, qui ne veulent que de la foi et non du raisonnement, vous vous ouvrez des précipices.

Le fatras de notre théologie scolastique n'a rien à faire avec le fatras des rêveries de Zoroastre.

Pourquoi discuter avec Zoroastre le péché originel? il n'en a jamais été question que du temps de saint Augustin. Zoroastre, ni aucun législateur de l'antiquité, n'en avait entendu parler.

Si vous disputez avec Zoroastre, mettez sous la clef l'ancien et le nouveau Testament, qu'il ne connaissait pas, et qu'il faut révérer sans vouloir les expliquer.

Qu'aurais-je donc dit à Zoroastre? Ma raison ne peut admettre deux dieux qui se combattent; cela n'est bon que dans un poëme où Minerve se querelle avec Mars. Ma faible raison est bien plus contente d'un seul grand Être, dont l'essence était de faire et qui a fait tout ce que sa nature lui a permis, qu'elle n'est satisfaite de deux grands Êtres, dont l'un gâte tous les ouvrages de l'autre. Votre mauvais principe Arimane n'a pu déranger une seule des lois astronomiques et physiques du bon principe Oromase; tout marche avec la plus grande régularité dans les cieux. Pourquoi le méchant Arimane n'aurait-il eu de puissance que sur ce petit globe de la terre?

Si j'avais été Arimane, j'aurais attaqué Oromase dans ses belles et grandes provinces de tant de soleils

et d'étoiles. Je ne me serais pas borné à lui faire la guerre dans un petit village.

Il y a beaucoup de mal dans ce village : mais d'où savons-nous que ce mal n'était pas inévitable?

Vous êtes forcé d'admettre une intelligence répandue dans l'univers; mais 1° savez-vous, par exemple, si cette puissance s'étend jusqu'à prévoir l'avenir? Vous l'avez assuré mille fois; mais vous n'avez jamais pu ni le prouver, ni le comprendre. Vous ne pouvez savoir comment un être quelconque voit ce qui n'est pas. Or l'avenir n'est pas; donc nul être ne peut le voir. Vous vous réduisez à dire qu'il prévoit; mais prévoir c'est conjecturer[a].

Or un Dieu qui, selon vous, conjecture peut se tromper. Il s'est réellement trompé dans votre système; car s'il avait prévu que son ennemi empoisonnerait ici-bas toutes ses œuvres, il ne les aurait pas produites; il ne se serait pas préparé lui-même la honte d'être continuellement vaincu.

2° Ne lui fais-je pas bien plus d'honneur en disant qu'il a fait tout par la nécessité de sa nature, que vous ne lui en faites en lui suscitant un ennemi qui défigure, qui souille, qui détruit ici-bas toutes ses œuvres?

3° Ce n'est point avoir de Dieu une idée indigne que de dire qu'ayant formé des milliards de mondes où la mort et le mal n'habitent point, il a fallu que le mal et la mort habitassent dans celui-ci.

4° Ce n'est point rabaisser Dieu que de dire qu'il

[a] C'est le sentiment des sociniens.

ne pouvait former l'homme sans lui donner de l'amour-propre; que cet amour-propre ne pouvait le conduire sans l'égarer presque toujours; que ses passions sont nécessaires, mais qu'elles sont funestes; que la propagation ne peut s'exécuter sans desirs; que ces desirs ne peuvent animer l'homme sans querelles; que ces querelles amènent nécessairement des guerres, etc.

5° En voyant une partie des combinaisons du règne végétal, animal et minéral, et ce globe percé partout comme un crible, d'où tant d'exhalaisons s'échappent en foule, quel sera le philosophe assez hardi ou le scolastique assez imbécile pour voir clairement que la nature pouvait arrêter les effets des volcans, les intempéries de l'atmosphère, la violence des vents, les pestes, et tous les fléaux destructeurs?

6° Il faut être bien puissant, bien fort, bien industrieux, pour avoir formé des lions qui dévorent des taureaux, et produit des hommes qui inventent des armes pour tuer d'un seul coup, non seulement les taureaux et les lions, mais encore pour se tuer les uns les autres. Il faut être très puissant pour avoir fait naître des araignées qui tendent des filets pour prendre des mouches; mais ce n'est pas être tout puissant, infiniment puissant.

7° Si le grand Être avait été infiniment puissant, il n'y a nulle raison pour laquelle il n'aurait pas fait les animaux sensibles infiniment heureux; il ne l'a pas fait, donc il ne l'a pas pu.

8° Toutes les sectes des philosophes ont échoué contre l'écueil du mal physique et moral. Il ne reste

que d'avouer que Dieu ayant agi pour le mieux n'a pu agir mieux.

9° Cette nécessités tranche toutes les difficultés et finit toutes les disputes. Nous n'avons pas le front de dire, *tout est bien;* nous disons, tout est le moins mal qu'il se pouvait.

10° Pourquoi un enfant meurt-il souvent dans le sein de sa mère? Pourquoi un autre, ayant eu le malheur de naître, est-il réservé à des tourments aussi longs que sa vie, terminés par une mort affreuse?

Pourquoi la source de la vie a-t-elle été empoisonnée dans toute la terre depuis la découverte de l'Amérique? Pourquoi, depuis le septième siècle de notre ère vulgaire, la petite-vérole emporte-t-elle la huitième partie du genre humain? Pourquoi de tout temps les vessies ont-elles été sujettes à être des carrières de pierres? Pourquoi la peste, la guerre, la famine et l'inquisition? Tournez-vous de tous les sens, vous ne trouverez d'autre solution sinon que tout a été nécessaire.

Je parle ici aux seuls philosophes, et non pas aux théologiens. Nous savons bien que la foi est le fil du labyrinthe. Nous savons que la chute d'Adam et d'Ève, le péché originel, la puissance immense donnée aux diables, la prédilection accordée par le grand Être au peuple juif, et le baptême substitué à l'amputation du prépuce, sont les réponses qui éclaircissent tout. Nous n'avons argumenté que contre Zoroastre, et non contre l'université de Conimbre ou Coimbre, à laquelle nous nous soumettons dans tous nos articles. (Voyez

les *Lettres de Memmius à Cicéron*[1], et répondez-y, si vous pouvez.)

PUISSANCE.

Les deux puissances.

SECTION PREMIÈRE[2].

Quiconque tient le sceptre et l'encensoir a les deux mains fort occupées. On peut le regarder comme un homme fort habile, s'il commande à des peuples qui ont le sens commun; mais s'il n'a affaire qu'à des imbéciles, à des espèces de sauvages, on peut le comparer au cocher de Bernier, que son maître rencontra un jour dans un carrefour de Delhi haranguant la populace et lui vendant de l'orviétan. Quoi! Lapierre, lui dit Bernier, tu es devenu médecin? Oui, monsieur, lui répondit le cocher; tel peuple, tel charlatan.

Le daïri des Japonais, le dalaï-lama du Thibet, auraient pu en dire autant. Numa Pompilius même, avec son Égérie, aurait fait la même réponse à Bernier. Melchisédech était probablement dans le cas, aussi bien que cet Anius dont parle Virgile au troisième chant de *l'Énéide:*

« Rex Anius, rex idem hominum Phœbique sacerdos,
« Vittis et sacra redimitus tempora lauro. »
V. 80, 81.

[1] Dans les *Mélanges*, année 1771. B.

[2] Cette première section formait tout l'article dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

Je ne sais quel translateur du seizième siècle a translaté ainsi ces vers de Virgile :

> Anius, qui fut roi tout ainsi qu'il fut prêtre,
> Mange à deux râteliers, et doublement est maître.

Ce charlatan Anius n'était roi que de l'île de Délos, très chétif royaume, qui, après celui de Melchisédech et d'Ivetot, était un des moins considérables de la terre; mais le culte d'Apollon lui avait donné une grande réputation : il suffit d'un saint pour mettre tout un pays en crédit.

Trois électeurs allemands sont plus puissants qu'Anius, et ont comme lui le droit de mitre et de couronne, quoique subordonnés, du moins en apparence, à l'empereur romain, qui n'est que l'empereur d'Allemagne. Mais de tous les pays où la plénitude du sacerdoce et la plénitude de la royauté constituent la puissance la plus pleine qu'on puisse imaginer, c'est Rome moderne.

Le pape est regardé, dans la partie de l'Europe catholique, comme le premier des rois et le premier des prêtres. Il en fut de même dans la Rome qu'on appelle *païenne;* Jules-César était à-la-fois grand-pontife, dictateur, guerrier, vainqueur, très éloquent, très galant, en tout le premier des hommes, et à qui nul moderne n'a pu être comparé, excepté dans une épître dédicatoire.

Le roi d'Angleterre possède à peu près les mêmes dignités que le pape en qualité de chef de l'Église.

L'impératrice de Russie est aussi maîtresse absolue de son clergé dans l'empire le plus vaste qui soit

sur la terre. L'idée qu'il peut exister deux puissances opposées l'une à l'autre dans un même état y est regardée par le clergé même comme une chimère aussi absurde que pernicieuse.

Je dois rapporter à ce propos une lettre [1] que l'impératrice de Russie, Catherine II, daigna m'écrire au mont Krapack, le 22 auguste 1765, et dont elle m'a permis de faire usage dans l'occasion :

« Des capucins qu'on tolère à Moscou (car la tolé-
« rance est générale dans cet empire; il n'y a que les
« jésuites qui n'y sont pas soufferts [2]), s'étant opiniâ-
« trés cet hiver à ne pas vouloir enterrer un Français
« qui était mort subitement, sous prétexte qu'il n'a-
« vait pas reçu les sacrements, Abraham Chaumeix
« fit un factum contre eux, pour leur prouver qu'ils
« devaient enterrer un mort. Mais ce factum, ni deux
« réquisitions du gouverneur, ne purent porter ces
« Pères à obéir. A la fin, on leur fit dire de choisir,
« ou de passer la frontière, ou d'enterrer ce Français.
« Ils partirent, et j'envoyai d'ici des augustins plus
« dociles, qui, voyant qu'il n'y avait pas à badiner,
« firent tout ce qu'on voulut. Voilà donc Abraham
« Chaumeix en Russie qui devient raisonnable; il s'op-
« pose à la persécution. S'il prenait de l'esprit, il ferait
« croire les miracles aux plus incrédules; mais tous
« les miracles du monde n'effaceront pas sa honte d'a-
« voir été le délateur de l'*Encyclopédie*....

[1] Le texte de cette lettre, dans la *Correspondance*, présente quelques différences. B.

[2] On a commencé à les y souffrir depuis qu'ils ont été détruits par le pape, parcequ'ils ne peuvent plus être dangereux. K.

« [1] Les sujets de l'Église souffrant des vexations « souvent tyranniques, auxquelles les fréquents chan- « gements de maîtres contribuaient beaucoup, se « révoltèrent vers la fin du règne de l'impératrice « Élisabeth; et ils étaient, à mon avènement, plus de « cent mille en armes. C'est ce qui fit qu'en 1762 j'exé- « cutai le projet de changer entièrement l'administra- « tion des biens du clergé, et de fixer ses revenus. « Arsène, évêque de Rostou, s'y opposa, poussé par « quelques uns de ses confrères, qui ne trouvèrent « pas à propos de se nommer. Il envoya deux mé- « moires où il voulait établir le principe absurde des « deux puissances. Il avait déjà fait cette tentative du « temps de l'impératrice Élisabeth; on s'était contenté « de lui imposer silence; mais son insolence et sa folie « redoublant, il fut jugé par le métropolitain de No- « vogorod et par le synode entier, condamné comme « fanatique, coupable d'une entreprise contraire à la « foi orthodoxe autant qu'au pouvoir souverain, dé- « chu de sa dignité et de la prêtrise, et livré au bras « séculier. Je lui fis grace, et je me contentai de le ré- « duire à la condition de moine. »

Telles sont ses propres paroles; il en résulte qu'elle sait soutenir l'Église et la contenir; qu'elle respecte l'humanité autant que la religion; qu'elle protége le laboureur autant que le prêtre; que tous les ordres de l'état doivent la bénir.

J'aurai encore l'indiscrétion de transcrire ici un

[1] Toute la fin de cette section est un fragment de la *Lettre sur les panégyriques* (voyez les *Mélanges*, année 1767). En reproduisant ce fragment dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, Voltaire y ajouta la petite note de la page 26. B.

passage d'une de ses lettres (28 novembre 1765) :

« La tolérance est établie chez nous; elle fait loi « de l'état; il est défendu de persécuter. Nous avons, « il est vrai, des fanatiques qui, faute de persécution, « se brûlent eux-mêmes; mais si ceux des autres pays « en fesaient autant, il n'y aurait pas grand mal, le « monde en serait plus tranquille, et Calas n'aurait « pas été roué. »

Ne croyez pas qu'elle écrive ainsi par un enthousiasme passager et vain, qu'on désavoue ensuite dans la pratique, ni même par le desir louable d'obtenir dans l'Europe les suffrages des hommes qui pensent et qui enseignent à penser. Elle pose ces principes pour base de son gouvernement. Elle a écrit de sa main dans le conseil de législation ces paroles, qu'il faut graver aux portes de toutes les villes :

« Dans un grand empire, qui étend sa domination « sur autant de peuples divers qu'il y a de différentes « croyances parmi les hommes, la faute la plus nuisi- « ble serait l'intolérance. »

Remarquez qu'elle n'hésite pas de mettre l'intolérance au rang des fautes, j'ai presque dit des délits. Ainsi une impératrice despotique détruit dans le fond du Nord la persécution et l'esclavage, tandis que dans le Midi....

[a] Jugez après cela, monsieur, s'il se trouvera un honnête homme dans l'Europe qui ne sera pas prêt de signer le panégyrique que vous méditez. Non seulement cette princesse est tolérante, mais elle veut que

[a] Ceci est tiré d'une lettre du citoyen du mont Krapack, dans laquelle se trouve l'extrait de la lettre de l'impératrice.

ses voisins le soient. Voilà la première fois qu'on a déployé le pouvoir suprême pour établir la liberté de conscience. C'est la plus grande époque que je connaisse dans l'histoire moderne.

C'est à peu près ainsi que les anciens Persans défendirent aux Carthaginois d'immoler des hommes.

Plût à Dieu qu'au lieu des barbares qui fondirent autrefois des plaines de la Scythie et des montagnes de l'Immaüs et du Caucase vers les Alpes et les Pyrénées pour tout ravager, on vît descendre aujourd'hui des armées pour renverser le tribunal de l'inquisition, tribunal plus horrible que les sacrifices de sang humain tant reprochés à nos pères !

Enfin, ce génie supérieur veut faire entendre à ses voisins ce que l'on commence à comprendre en Europe, que des opinions métaphysiques inintelligibles, qui sont les filles de l'absurdité, sont les mères de la discorde ; et que l'Église, au lieu de dire, Je viens apporter le glaive et non la paix, doit dire hautement, J'apporte la paix et non le glaive. Aussi l'impératrice ne veut-elle tirer l'épée que contre ceux qui veulent opprimer les dissidents.

SECTION II[1].

Conversation du révérend P. Bouvet, missionnaire de la compagnie de Jésus, avec l'empereur Kang-Hi, en présence de frère Attiret, jésuite, tirée des mémoires secrets de la mission, en 1772.

PÈRE BOUVET.

Oui, sacrée majesté, dès que vous aurez eu le bon-

[1] Cette section a paru pour la première fois en 1774, dans l'édition in-4° des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

heur de vous faire baptiser par moi, comme je l'espère, vous serez soulagé de la moitié du fardeau immense qui vous accable. Je vous ai parlé de la fable d'Atlas qui portait le ciel sur ses épaules. Hercule le soulagea et porta le ciel. Vous êtes l'Atlas, et Hercule est le pape. Il y aura deux puissances dans votre empire. Notre bon Clément XI sera la première. Ainsi vous goûterez le plus grand des biens, celui d'être oisif pendant votre vie, et d'être sauvé après votre mort.

L'EMPEREUR.

Vraiment je suis très obligé à ce cher pape qui daigne prendre cette peine : mais comment pourra-t-il gouverner mon empire à six mille lieues de chez lui?

PÈRE BOUVET.

Rien n'est plus aisé, sacrée majesté impériale. Nous sommes ses vicaires apostoliques; il est vicaire de Dieu; ainsi vous serez gouverné par Dieu même.

L'EMPEREUR.

Quel plaisir! je ne me sens pas d'aise. Votre vice-Dieu partagera donc avec moi les revenus de l'empire? car toute peine vaut salaire.

PÈRE BOUVET.

Notre vice-Dieu est si bon, qu'il ne prendra d'ordinaire que le quart tout au plus, excepté dans les cas de désobéissance. Notre casuel ne montera qu'à deux millions sept cent cinquante mille onces d'argent pur. C'est un bien mince objet en comparaison des biens célestes.

L'EMPEREUR.

Oui, c'est marché donné. Votre Rome en tire au-

tant apparemment du grand-mogol mon voisin, de l'empire du Japon mon autre voisin, de l'impératrice de Russie mon autre bonne voisine, de l'empire de Perse, de celui de Turquie?

PÈRE BOUVET.

Pas encore; mais cela viendra, grâce à Dieu et à nous.

L'EMPEREUR.

Et combien vous en revient-il à vous autres?

PÈRE BOUVET.

Nous n'avons point de gages fixes; mais nous sommes comme la principale actrice d'une comédie[1] d'un comte de Caylus mon compatriote, tout ce que je.... c'est pour moi.

L'EMPEREUR.

Mais dites-moi si vos princes chrétiens d'Europe paient à votre Italien à proportion de ma taxe.

PÈRE BOUVET.

Non, la moitié de cette Europe s'est séparée de lui, et ne le paie point: l'autre moitié paie le moins qu'elle peut.

L'EMPEREUR.

Vous me disiez ces jours passés qu'il était maître d'un assez joli pays.

PÈRE BOUVET.

Oui, mais ce domaine lui produit peu; il est en friche.

[1] Voltaire a parlé de cette comédie dans une des notes du *Pauvre diable;* et il ne donne que l'initiale de son titre. Cette pièce n'est pas de Caylus. B.

L'EMPEREUR.

Le pauvre homme! il ne sait pas faire cultiver sa terre, et il prétend gouverner les miennes!

PÈRE BOUVET.

Autrefois dans un de nos conciles, c'est-à-dire dans un de nos sénats de prêtres, qui se tenait dans une ville nommée Constance, notre saint-père fit proposer une taxe nouvelle pour soutenir sa dignité. L'assemblée répondit qu'il n'avait qu'à faire labourer son domaine; mais il s'en donna bien de garde; il aima mieux vivre du produit de ceux qui labourent dans d'autres royaumes. Il lui parut que cette manière de vivre avait plus de grandeur.

L'EMPEREUR.

Oh bien! allez lui dire que non seulement je fais labourer chez moi, mais que je laboure moi-même; et je doute fort que ce soit pour lui.

PÈRE BOUVET.

Ah! sainte Vierge Marie! je suis pris pour dupe.

L'EMPEREUR.

Partez vite, j'ai été trop indulgent.

FRÈRE ATTIRET, à père Bouvet.

Je vous avais bien dit que l'empereur, tout bon qu'il est, avait plus d'esprit que vous et moi.

PURGATOIRE[1].

Il est assez singulier que les Églises protestantes se soient réunies à crier que le purgatoire fut inventé par les moines. Il est bien vrai qu'ils inventèrent l'art

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

d'attraper de l'argent des vivants en priant Dieu pour les morts; mais le purgatoire était avant tous les moines.

Ce qui peut avoir induit les doctes en erreur, c'est que ce fut le pape Jean XVI qui institua, dit-on, la fête des morts vers le milieu du dixième siècle. De cela seul je conclus qu'on priait pour eux auparavant; car si on se mit à prier pour tous, il est à croire qu'on priait déjà pour quelques uns d'entre eux, de même qu'on n'inventa la fête de tous les saints que parce-qu'on avait long-temps auparavant fêté plusieurs bienheureux. La différence entre la Toussaint et la fête des morts, c'est qu'à la première nous invoquons, et à la seconde nous sommes invoqués; à la première nous nous recommandons à tous les heureux, et à la seconde les malheureux se recommandent à nous.

Les gens les plus ignorants savent comment cette fête fut instituée d'abord à Cluni, qui était alors terre de l'empire allemand. Faut-il redire « que saint Odilon, « abbé de Cluni, était coutumier de délivrer beau- « coup d'ames du purgatoire par ses messes et par ses « prières, et qu'un jour un chevalier ou un moine, « revenant de la Terre-Sainte, fut jeté par la tempête « dans une petite île où il rencontra un ermite, lequel « lui dit qu'il y avait là auprès de grandes flammes et « furieux incendies, où les trépassés étaient tourmen- « tés, et qu'il entendait souvent les diables se plaindre « de l'abbé Odilon et de ses moines qui délivraient « tous les jours quelque ame; qu'il fallait prier Odilon « de continuer, afin d'accroître la joie des bienheureux « au ciel, et la douleur des diables en enfer? »

C'est ainsi que frère Girard, jésuite, raconte la chose dans sa *Fleur des saints*[a], d'après frère Ribadeneira. Fleury diffère un peu de cette légende; mais il en a conservé l'essentiel.

Cette révélation engagea saint Odilon à instituer dans Cluni la fête des trépassés, qui ensuite fut adoptée par l'Église.

C'est depuis ce temps que le purgatoire valut tant d'argent à ceux qui avaient le pouvoir d'en ouvrir les portes. C'est en vertu de ce pouvoir que le roi d'Angleterre Jean, ce grand terrien, surnommé *sans terre*, en se déclarant homme-lige du pape Innocent III, et en lui soumettant son royaume, obtint la délivrance d'une ame de ses parents qui était excommuniée : *pro mortuo excommunicato pro quo supplicant consanguinei.*

La chancellerie romaine eut même son tarif pour l'absolution des morts; et il y eut beaucoup d'autels privilégiés, où chaque messe qu'on disait au quatorzième siècle et au quinzième, pour six liards, délivrait une ame. Les hérétiques avaient beau remontrer qu'à la vérité les apôtres avaient eu le droit de délier tout ce qui était lié sur la terre, mais non pas sous terre, on leur courait sus comme à des scélérats qui osaient douter du pouvoir des clefs; et en effet, il est à remarquer que quand le pape veut bien vous remettre cinq ou six cents ans de purgatoire, il vous fait grace de sa pleine puissance : *pro potestate a Deo accepta concedit.*

[a] Tome II, page 445.

DE L'ANTIQUITÉ DU PURGATOIRE.

On prétend que le purgatoire était, de temps immémorial, reconnu par le fameux peuple juif; et on se fonde sur le second livre des *Machabées*, qui dit expressément « qu'ayant trouvé sous les habits des Juifs « (au combat d'Odollam) des choses consacrées aux « idoles de Jamnia, il fut manifeste que c'était pour « cela qu'ils avaient péri; et ayant fait une quête de « douze mille dragmes d'argent [a], lui qui pensait bien « et religieusement de la résurrection, les envoya à « Jérusalem pour les péchés des morts. »

Comme nous nous sommes fait un devoir de rapporter les objections des hérétiques et des incrédules, afin de les confondre par leurs propres sentiments, nous rapporterons ici leurs difficultés sur les douze mille francs envoyés par Judas, et sur le purgatoire.

Ils disent :

1° Que douze mille francs de notre monnaie étaient beaucoup pour Judas, qui soutenait une guerre de barbets contre un grand roi;

2° Qu'on peut envoyer un présent à Jérusalem pour les péchés des morts, afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur les vivants;

3° Qu'il n'était point encore question de résurrection dans ces temps-là; qu'il est reconnu que cette question ne fut agitée chez les Juifs que du temps de Gamaliel, un peu avant les prédications de Jésus-Christ [1];

[a] Liv. II, ch. XII, v. 40 et 43.

[1] Voyez le *Talmud*, tome II.

4° Que la loi des Juifs, consistant dans le *Décalogue*, le *Lévitique* et le *Deutéronome*, n'ayant jamais parlé ni de l'immortalité de l'ame, ni des tourments de l'enfer, il était impossible à plus forte raison qu'elle eût jamais annoncé un purgatoire.

5° Les hérétiques et les incrédules font les derniers efforts pour démontrer à leur manière que tous les livres des Machabées sont évidemment apocryphes. Voici leurs prétendues preuves :

Les Juifs n'ont jamais reconnu les livres des Machabées pour canoniques : pourquoi les reconnaîtrions-nous ?

Origène déclare formellement que l'histoire des Machabées est à rejeter. Saint Jérôme juge ces livres indignes de croyance.

Le concile de Laodicée, tenu en 367, ne les admit point parmi les livres canoniques; les Athanase, les Cyrille, les Hilaire, les rejettent.

Les raisons pour traiter ces livres de romans, et de très mauvais romans, sont les suivantes :

L'auteur ignorant commence par la fausseté la plus reconnue de tout le monde. Il dit[a] : « Alexandre appela « les jeunes nobles qui avaient été nourris avec lui dès « leur enfance, et il leur partagea son royaume tandis « qu'il vivait encore. »

Un mensonge aussi sot et aussi grossier ne peut venir d'un écrivain sacré et inspiré.

L'auteur des Machabées, en parlant d'Antiochus Épiphane, dit : « Antiochus marcha vers Élimaïs ; il « voulut la prendre et la piller[b], et il ne le put, par-

[a] Liv. I, ch. I, v. 7. — [b] Chap. VI, v. 3 et suiv.

« ceque son discours avait été su des habitants ; et ils « s'élevèrent en combat contre lui. Et il s'en alla avec « une tristesse grande, et retourna en Babylone. Et « lorsqu'il était encore en Perse, il apprit que son « armée en Juda avait pris la fuite..... et il se mit au « lit, et il mourut l'an 149. »

Le même auteur[a] dit ailleurs tout le contraire. Il dit qu'Antiochus Épiphane voulut piller Persépolis, et non pas Élimaïs ; qu'il tomba de son chariot, qu'il fut frappé d'une plaie incurable; qu'il fut mangé des vers ; qu'il demanda bien pardon au Dieu des Juifs ; qu'il voulut se faire juif : et c'est là qu'on trouve ce verset que les fanatiques ont appliqué tant de fois à leurs ennemis : « Orabat scelestus ille veniam quam « non erat consecuturus, » le scélérat demandait un pardon qu'il ne devait pas obtenir. Cette phrase est bien juive; mais il n'est pas permis à un auteur inspiré de se contredire si indignement.

Ce n'est pas tout : voici bien une autre contradiction et une autre bévue. L'auteur fait mourir Antiochus Épiphane d'une troisième façon[b]; on peut choisir. Il avance que ce prince fut lapidé dans le temple de Nanée. Ceux qui ont voulu excuser cette ânerie prétendent qu'on veut parler d'Antiochus Eupator; mais ni Épiphane ni Eupator ne fut lapidé.

Ailleurs, l'auteur dit[c] qu'un autre Antiochus (le grand) fut pris par les Romains, et qu'ils donnèrent à Eumènes les Indes et la Médie. Autant vaudrait-il dire que François Ier fit prisonnier Henri VIII, et qu'il

[a] Liv. II, ch. IX. — [b] Liv. II, ch. I, v. 13. — [c] Liv. I, ch. VIII, v. 7 et 8.

donna la Turquie au duc de Savoie. C'est insulter le Saint-Esprit d'imaginer qu'il ait dicté des absurdités si dégoûtantes.

Le même auteur dit[a] que les Romains avaient conquis les Galates; mais ils ne conquirent la Galatie que plus de cent ans après. Donc le malheureux romancier n'écrivait que plus d'un siècle après le temps où l'on suppose qu'il a écrit; et il en est ainsi de presque tous les livres juifs, à ce que disent les incrédules.

Le même auteur dit[b] que les Romains nommaient tous les ans un chef du sénat. Voilà un homme bien instruit! il ne savait pas seulement que Rome avait deux consuls. Quelle foi pouvons-nous ajouter, disent les incrédules, à ces rapsodies de contes puérils, entassés sans ordre et sans choix par les plus ignorants et les plus imbéciles des hommes? Quelle honte de les croire! quelle barbarie de cannibales d'avoir persécuté des hommes sensés pour les forcer à faire semblant de croire des pauvretés pour lesquelles ils avaient le plus profond mépris! Ainsi s'expriment des auteurs audacieux.

Notre réponse est que quelques méprises, qui viennent probablement des copistes, n'empêchent point que le fond ne soit très vrai; que le Saint-Esprit a inspiré l'auteur et non les copistes; que si le concile de Laodicée a rejeté les Machabées, ils ont été admis par le concile de Trente, dans lequel il y eut jusqu'à des jésuites; qu'ils sont reçus dans toute l'Église romaine, et que par conséquent nous devons les recevoir avec soumission.

[a] Liv. I, ch. VIII, v. 2 et 3. — [b] Ibid., v. 15 et 16.

DE L'ORIGINE DU PURGATOIRE.

Il est certain que ceux qui admirent le purgatoire dans la primitive Église, furent traités d'hérétiques; on condamna les simoniens qui admettaient la purgation des ames, Ψυχὴν καθαρόν [a].

Saint Augustin condamna depuis les origénistes qui tenaient pour ce dogme.

Mais les simoniens et les origénistes avaient-ils pris ce purgatoire dans Virgile, dans Platon, chez les Égyptiens?

Vous le trouvez clairement énoncé dans le sixième livre de Virgile, ainsi que nous l'avons déjà remarqué [1]; et ce qui est de plus singulier, c'est que Virgile peint des ames pendues en plein air, d'autres brûlées, d'autres noyées:

« . . . . . Aliæ panduntur inanes
« Suspensæ ad ventos; aliis sub gurgite vasto
« Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni. »
VIRG., *Æn.*, VI, 740.

L'abbé Pellegrin traduit ainsi ces vers:

On voit ces purs esprits branler au gré des vents,
Ou noyés dans les eaux, ou brûlés dans les flammes;
C'est ainsi qu'on nettoie et qu'on purge les ames.

Et ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que le pape Grégoire, surnommé *le grand*, non seulement adopta cette théologie de Virgile, mais dans ses dia-

[a] Liv. des *Hérésies*, ch. XXII.

[1] Voyez tome XVI, page 69; et ci-après l'article RÉSURRECTION, section III. B.

logues il introduit plusieurs ames qui arrivent du purgatoire, après avoir été pendues ou noyées.

Platon avait parlé du purgatoire dans son *Phédon ;* et il est aisé de se convaincre, par la lecture du *Mercure Trismégiste*, que Platon avait pris chez les Égyptiens tout ce qu'il n'avait pas emprunté de Timée de Locres.

Tout cela est bien récent, tout cela est d'hier en comparaison des anciens brachmanes. Ce sont eux, il faut l'avouer, qui inventèrent le purgatoire, comme ils inventèrent aussi la révolte et la chute des génies, des animaux célestes[a].

C'est dans leur Shasta, ou Shastabad, écrit trois mille cent ans avant l'ère vulgaire, que mon cher lecteur trouvera le purgatoire. Ces anges rebelles, dont on copia l'histoire chez les Juifs, du temps du rabbin Gamaliel, avaient été condamnés par l'Éternel et par son fils à mille ans de purgatoire; après quoi Dieu leur pardonna et les fit hommes. Nous vous l'avons déjà dit, mon cher lecteur ; nous vous avons déjà représenté que les brachmanes trouvèrent l'éternité des supplices trop dure[1] ; car enfin l'éternité est ce qui ne finit jamais. Les brachmanes pensaient comme l'abbé de Chaulieu.

Pardonne alors, Seigneur, si, plein de tes bontés,
Je n'ai pu concevoir que mes fragilités,
Ni tous ces vains plaisirs qui passent comme un songe,
Pussent être l'objet de tes sévérités;
Et si j'ai pu penser que tant de cruautés
Puniraient un peu trop la douceur d'un mensonge.

Épître sur la mort, au marquis de La Fare.

[a] Voyez l'article BRACHMANES. — [1] Tome XXVII, page 423. B.

Q.

QUAKERS[1].

Quaker ou Qouacre, ou Primitif, ou Membre de la primitive église chrétienne, ou Pensylvanien, ou Philadelphien.

De tous ces titres, celui que j'aime le mieux est celui de Philadelphien, *ami des frères*. Il y a bien des sortes de vanités; mais la plus belle est celle qui, ne s'arrogeant aucun titre, rend presque tous les autres ridicules.

Je m'accoutume bientôt à voir un bon Philadelphien me traiter d'ami et de frère; ces mots raniment dans mon cœur la charité, qui se refroidit trop aisément. Mais que deux moines s'appellent, s'écrivent, votre révérence; qu'ils se fassent baiser la main en Italie et en Espagne; c'est le dernier degré d'un orgueil en démence; c'est le dernier degré de sottise dans ceux qui la baisent; c'est le dernier degré de la surprise et du rire dans ceux qui sont témoins de ces inepties. La simplicité du Philadelphien est la satire continuelle des évêques qui se monseigneurisent.

N'avez-vous point de honte, disait un laïque au fils

[1] Dans l'édition de Kehl cet article était divisé en trois sections. La première se composait des Ire et IIe *Lettres sur les Anglais* (voyez les *Mélanges*, année 1734). La seconde section comprenait les IIIe et IVe de ces mêmes *Lettres* (voyez *Mélanges*, année 1734). Enfin la troisième section était formée de l'article qu'on lit ici, et qui est la réimpression entière de celui qui était dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. Voyez aussi ma note, tome XXX, page 186. B.

fois chez nous dans sa propre figure pour apporter l'intolérance. Notre innocence a triomphé de toute la fureur du diable[1].

QUESTION, TORTURE[2].

J'ai toujours présumé que la question, la torture avait été inventée par des voleurs[3], qui étant entrés chez un avare, et ne trouvant point son trésor, lui firent souffrir mille tourments jusqu'à ce qu'il le découvrît.

On a dit souvent que la question était un moyen de sauver un coupable robuste, et de perdre un innocent trop faible; que chez les Athéniens on ne donnait la question que dans les crimes d'état; que les Romains n'appliquèrent jamais à la torture un citoyen romain pour savoir son secret;

Que le tribunal abominable de l'inquisition renouvela ce supplice, et que par conséquent il doit être en horreur à toute la terre;

Qu'il est aussi absurde d'infliger la torture pour parvenir à la connaissance d'un crime, qu'il était absurde d'ordonner autrefois le duel pour juger un

[1] Ceci fait sans doute allusion à la persécution que voulut exciter Biord, évêque d'Annecy, dont il est parlé ailleurs. (Voyez, tome XIII, la note de l'Épître à M. de Saint-Lambert, année 1769; et la note de la section III, du mot Fanatisme, tome XXIX, page 330.) K.

[2] *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

[3] Voyez l'article Flibustiers; et dans les *Mélanges*, année 1766, le paragraphe XIII du *Commentaire sur le livre des délits et des peines;* année 1767, le paragraphe IV du *Fragment des instructions pour le prince royal de**;* et année 1771, la *Méprise d'Arras*. B.

coupable; car souvent le coupable était vainqueur, et souvent le coupable vigoureux et opiniâtre résiste à la question, tandis que l'innocent débile y succombe;

Que cependant le duel était appelé *le jugement de Dieu*, et qu'il ne manque plus que d'appeler la torture *le jugement de Dieu;*

Que la torture est un supplice plus long et plus douloureux que la mort; qu'ainsi on punit l'accusé avant d'être certain de son crime, et qu'on le punit plus cruellement qu'en le fesant mourir;

Que mille exemples funestes ont dû désabuser les législateurs de cet usage affreux;

Que cet usage est aboli dans plusieurs pays de l'Europe, et qu'on voit moins de grands crimes dans ces pays que dans le nôtre, où la torture est pratiquée.

On demande après cela pourquoi la torture est toujours admise chez les Français, qui passent pour un peuple doux et agréable.

On répond que cet affreux usage subsiste encore parcequ'il est établi; on avoue qu'il y a beaucoup de personnes douces et agréables en France, mais on nie que le peuple soit humain.

Si on donne la question à des Jacques Clément, à des Jean Chastel, à des Ravaillac, à des Damiens, personne ne murmurera; il s'agit de la vie d'un roi et du salut de tout l'état [1]. Mais que des juges d'Ab-

[1] Lorsque l'impératrice-reine demanda sur cet objet l'avis des jurisconsultes les plus éclairés de ses états, celui qui proposa d'abolir la torture crut devoir soutenir que le seul cas pour lequel elle pût être conservée était

beville condamnent à la torture un jeune officier[1] pour savoir quels sont les enfants qui ont chanté avec lui une vieille chanson, qui ont passé devant une procession de capucins sans ôter leur chapeau, j'ose presque dire que cette horreur perpétrée dans un temps de lumières et de paix est pire que les massacres de la Saint-Barthélemi commis dans les ténèbres du fanatisme.

Nous l'avons déjà insinué, et nous voudrions le graver bien profondément dans tous les cerveaux et dans tous les cœurs[2].

QUÊTE.

L'on compte quatre-vingt-dix-huit ordres monastiques dans l'Église; soixante-quatre qui sont rentés, et trente-quatre qui vivent de quête, « sans aucune « obligation, disent-ils, de travailler, ni corporelle- « ment ni spirituellement, pour gagner leur vie, mais « seulement pour éviter l'oisiveté; et comme seigneurs « directs de tout le monde, et participants à la sou- « veraineté de Dieu en l'empire de l'univers, ils ont « droit de vivre aux dépens du public, sans faire que « ce qu'il leur plaira. »

Ces propres paroles se lisent dans un livre très curieux intitulé, *Les heureux succès de la piété;* et les

le crime de lèse-majesté. L'impératrice lut son livre, et abolit la torture sans aucune réserve. Une souveraine a osé faire plus qu'un philosophe n'avait osé dire. K.

[1] Voyez dans les *Mélanges*, année 1766, la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*. B.

[2] Voyez l'article TORTURE. B.

raisons qu'en allègue l'auteur ne sont pas moins convaincantes. « Depuis, dit-il, que le cénobite a consacré à Jésus-Christ le droit de se servir des biens « temporels, le monde ne possède plus rien qu'à son « refus ; et il voit les royaumes et les seigneuries « comme des usages que sa libéralité a laissés en fief. « C'est ce qui le rend seigneur du monde, possédant « tout par un domaine direct, parceque s'étant rendu « une possession de Jésus-Christ par le vœu, et le « possédant, il prend aucunement (en quelque ma- « nière) part à sa souveraineté. Le religieux a même « cet avantage sur le prince, qu'il ne lui faut point « d'armes pour lever ce que le peuple doit à son exer- « cice : il possède les affections devant que de recevoir « les libéralités, et son empire s'étend plus sur les « cœurs que sur les biens. »

Ce fut François d'Assise qui, l'an 1209, imagina cette nouvelle manière de vivre de quête; mais voici ce que porte sa règle[a] : Les frères à qui Dieu en a donné le talent travailleront fidèlement, en sorte qu'ils évitent l'oisiveté sans éteindre l'esprit d'oraison; et pour récompense de leur travail ils recevront leurs besoins corporels pour eux et pour leurs frères suivant l'humilité et la pauvreté; mais ils ne recevront point d'argent. Les frères n'auront rien en propre, ni maison, ni lieu, ni autre chose; mais se regardant comme étrangers en ce monde, ils iront avec confiance demander l'aumône.

Remarquons avec le judicieux Fleury, que si les inventeurs des nouveaux ordres mendiants n'étaient

[a] Chap. v et vi.

pas canonisés pour la plupart, on pourrait les soupçonner de s'être laissé séduire à l'amour-propre, et d'avoir voulu se distinguer par leur raffinement au-dessus des autres. Mais sans préjudice de leur sainteté, on peut librement attaquer leurs lumières; et le pape Innocent III avait raison de faire difficulté d'approuver le nouvel Institut de Saint-François; et plus encore le Concile de Latran, tenu en 1215, de défendre de nouvelles religions, c'est-à-dire de nouveaux ordres ou congrégations.

Cependant, comme au treizième siècle l'on était touché des désordres que l'on avait devant les yeux, de l'avarice du clergé, de son luxe, de sa vie molle et voluptueuse qui avait gagné les monastères rentés, l'on fut si frappé de ce renoncement à la possession des biens temporels en particulier et en commun, qu'au chapitre général que saint François tint près d'Assise en 1219, où il se trouva plus de cinq mille frères mineurs qui campèrent en rase campagne, ils ne manquèrent de rien par la charité des villes voisines. On voyait accourir de tous les pays les ecclésiastiques, les laïques, la noblesse, le petit peuple, et non seulement leur fournir les choses nécessaires, mais s'empresser à les servir de leurs propres mains avec une sainte émulation d'humilité et de charité.

Saint François, par son testament, avait fait une défense expresse à ses disciples de demander au pape aucun privilége, et de donner aucune explication à sa règle; mais quatre ans après sa mort, dans un chapitre assemblé l'an 1230, ils obtinrent du pape Grégoire IX une bulle qui déclare qu'ils ne sont point

obligés à l'observation de son testament, et qui explique la règle en plusieurs articles. Ainsi le travail des mains, si recommandé dans l'Écriture, et si bien pratiqué par les premiers moines, est devenu odieux; et la mendicité, odieuse auparavant, est devenue honorable.

Aussi, trente ans après la mort de saint François, on remarquait déjà un relâchement extrême dans les ordres de sa fondation. Nous n'en citerons pour preuve que le témoignage de saint Bonaventure, qui ne peut être suspect. C'est dans la lettre qu'il écrivit en 1257, étant général de l'ordre, à tous les provinciaux et les gardiens. Cette lettre est dans ses opuscules, tome II, page 352. Il se plaint de la multitude des affaires pour lesquelles ils requéraient de l'argent, de l'oisiveté de divers frères, de leur vie vagabonde, de leurs importunités à demander, des grands bâtiments qu'ils élevaient, enfin de leur avidité des sépultures et des testaments. Saint Bonaventure n'est pas le seul qui se soit élevé contre ces abus, puisque M. Camus, évêque de Belley, observe que le seul ordre des minoritains a souffert plus de vingt-cinq réformes en quatre cents ans. Disons un mot sur chacun de ces griefs que tant de réformes n'ont pu déraciner encore.

Les frères mendiants, sous prétexte de charité, se mêlaient de toutes sortes d'affaires publiques et particulières. Ils entraient dans le secret des familles, et se chargeaient de l'exécution des testaments; ils prenaient des députations pour négocier la paix entre les villes et les princes. Les papes surtout leur don-

naient volontiers des commissions, comme à des gens sans conséquence, qui voyageaient à peu de frais, et qui leur étaient entièrement dévoués; ils les employaient même quelquefois à des levées de deniers.

Mais une chose plus singulière encore, c'est le tribunal de l'inquisition dont ils se chargèrent. On sait que dans ce tribunal odieux il y a capture de criminels, prison, torture, condamnations, confiscations, peines infamantes et fort souvent corporelles par le bras séculier. Il est sans doute bien étrange de voir des religieux, fesant profession de l'humilité la plus profonde et de la pauvreté la plus exacte, transformés tout d'un coup en juges criminels, ayant des appariteurs et des familiers armés, c'est-à-dire des gardes et des trésors à leur disposition, se rendant ainsi terribles à toute la terre.

Nous glissons sur le mépris du travail des mains, qui attire l'oisiveté chez les mendiants comme chez les autres religieux. De là cette vie vagabonde que saint Bonaventure reproche à ses frères, lesquels, dit-il, sont à charge à leurs hôtes, et scandalisent au lieu d'édifier. Leur importunité à demander fait craindre leur rencontre comme celle des voleurs. En effet cette importunité est une espèce de violence à laquelle peu de gens savent résister, surtout à l'égard de ceux dont l'habit et la profession ont attiré du respect; et d'ailleurs c'est une suite naturelle de la mendicité, car enfin il faut vivre. D'abord la faim et les autres besoins pressants font vaincre la pudeur d'une éducation honnête; et quand une fois on a franchi cette barrière, on se fait un mérite et un hon-

neur d'avoir plus d'industrie qu'un autre à attirer les aumônes.

La grandeur et la curiosité des bâtiments, ajoute le même saint, incommodent nos amis qui fournissent à la dépense, et nous exposent aux mauvais jugements des hommes. Ces frères, dit aussi Pierre Desvignes, qui dans la naissance de leur religion semblaient fouler aux pieds la gloire du monde, reprennent le faste qu'ils ont quitté; n'ayant rien, ils possèdent tout, et sont plus riches que les riches mêmes. On connaît ce mot de Dufresny à Louis XIV: Sire, je ne regarde jamais le nouveau Louvre sans m'écrier : Superbe monument de la magnificence d'un des plus grands rois qui de son nom ait rempli la terre, palais digne de nos monarques, vous seriez achevé, si l'on vous avait donné à l'un des quatre ordres mendiants pour tenir ses chapitres et loger son général.

Quant à leur avidité des sépultures et des testaments, Matthieu Pâris l'a peinte en ces termes : Ils sont soigneux d'assister à la mort des grands, au préjudice des pasteurs ordinaires; ils sont avides de gain, et extorquent des testaments secrets; ils ne recommandent que leur ordre, et le préfèrent à tous les autres. Sauval rapporte aussi qu'en 1502 Gilles Dauphin, général des cordeliers, en considération des bienfaits que son ordre avait reçus de messieurs du parlement de Paris, envoya aux présidents, conseillers et greffiers, la permission de se faire enterrer en habit de cordelier. L'année suivante il gratifia d'un semblable brevet les prévôts des marchands et éche-

vins, et les principaux officiers de la ville. Il ne faut pas regarder cette permission comme une simple politesse, s'il est vrai que saint François fait régulièrement chaque année une descente en purgatoire, pour en tirer les ames de ceux qui sont morts dans l'habit de son ordre, comme l'assuraient ces religieux.

Voici un trait à ce sujet qui ne sera pas hors de propos. L'Estoile, dans ses *Mémoires*, année 1577, raconte qu'une fille fort belle, déguisée en homme, et qui se fesait appeler Antoine, fut découverte et prise dans le couvent des cordeliers de Paris. Elle servait, entre autres, frère Jacques Berson, qu'on appelait l'enfant de Paris, et le cordelier aux belles mains. Ces révérends Pères disaient tous qu'ils croyaient que c'était un vrai garçon. Elle en fut quitte pour le fouet, qui fut un grand dommage à la chasteté de cette fille qui se disait mariée, et qui par dévotion avait servi dix ou douze ans ces bons religieux, sans jamais avoir été intéressée en son honneur. Peut-être croyait-elle s'exempter, après la mort, d'un long séjour en purgatoire; c'est ce que l'Estoile ne dit pas.

Le même évêque de Belley, que nous avons déjà cité, prétend qu'un seul ordre de mendiants coûte par an trente millions d'or pour le vêtement et la nourriture de ses moines, sans compter l'extraordinaire; de sorte qu'il n'y a point de prince catholique qui lève tant sur ses sujets, que les cénobites mendiants qui sont dans ses états exigent de ses peuples. Que sera-ce si on y ajoute les trente-trois autres ordres? On verra, dit-il, que les trente-quatre ensemble tirent plus des peuples chrétiens que les soixante-quatre de

cénobites rentés ni tous les autres ecclésiastiques n'ont de bien. Avouons que c'est beaucoup dire.

QUISQUIS (DU) DE RAMUS OU LA RAMÉE[1],

Avec quelques observations utiles sur les persécuteurs, les calomniateurs, et les feseurs de libelles.

Il vous importe fort peu, mon cher lecteur, qu'une des plus violentes persécutions excitées au seizième siècle contre Ramus, ait eu pour objet la manière dont on devait prononcer *quisquis* et *quanquam*.

Cette grande dispute partagea long-temps tous les régents de collége et tous les maîtres de pension du seizième siècle; mais elle est assoupie aujourd'hui, et probablement ne se réveillera pas.

Voulez-vous apprendre[a] si « M. Gallandius Torti-« colis passait M. Ramus son ennemi en l'art oratoire, « ou si M. Ramus passait M. Gallandius Torticolis, » vous pourrez vous satisfaire en consultant Thomas Freigius, *in vita Rami*[2]; car Thomas Freigius est un auteur qui peut être utile aux curieux, quoi qu'en dise Banosius.

Mais que ce *Ramus* ou *La Ramée*, fondateur d'une chaire de mathématiques au collége royal de Paris, bon philosophe dans un temps où l'on ne pouvait guère en compter que trois, Montaigne, Charron, et

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

[a] Voyez Brantôme, *Hommes illustres*, tome II.

[2] La vie de Ramus, par Jean-Thomas Freig, ou Frey, qui avait été son disciple, est imprimée en tête des éditions de 1574 et 1580, in-4°, des *Prælectiones in orationes octo consulares*. B.

De Thou l'historien; que ce Ramus, homme vertueux dans un siècle de crimes, homme aimable dans la société, et même, si on veut, bel esprit; qu'un tel homme, dis-je, ait été persécuté toute sa vie, qu'il ait été assassiné par des professeurs et des écoliers de l'université; qu'on ait traîné les lambeaux de son corps sanglant aux portes de tous les colléges, comme une juste réparation faite à la gloire d'Aristote; que cette horreur, dis-je encore, ait été commise à l'édification des ames catholiques et pieuses! ô Français! avouez que cela est un peu welche.

On me dit que depuis ces temps les choses sont bien changées en Europe, que les mœurs se sont adoucies, qu'on ne persécute plus les gens jusqu'à la mort. Quoi donc! n'avons-nous pas déjà observé [1] dans ce Dictionnaire que le respectable Barneveldt, le premier homme de la Hollande, mourut sur l'échafaud pour la plus folle et la plus impertinente dispute qui ait jamais troublé les cerveaux théologiques?

Que le procès criminel du malheureux Théophile n'eut sa source que dans quatre vers d'une ode que les jésuites Garasse et Voisin lui imputèrent, qu'ils le poursuivirent avec la fureur la plus violente et les artifices les plus noirs, qu'ils le firent brûler en effigie [2]?

[1] Il est question de Barneveldt, tome XXVIII, page 184. Mais ce morceau, qui fesait partie du *Dictionnaire philosophique*, dès 1764, n'avait pas été reproduit dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

[2] Voyez l'article THÉOPHILE, au chapitre ATHÉISME. — Le morceau sur *Théophile*, qu'on lisait dans l'article où Voltaire renvoie, était, comme je l'ai dit, tome XXVIII, pages 177-78, la répétition de la septième des *Lettres à son altesse monseigneur le prince de*** (*Mélanges*, année 1767). B.

Que de nos jours cet autre procès de La Cadière ne fut intenté que par la jalousie d'un jacobin contre un jésuite qui avait disputé avec lui sur la grace?

Qu'une misérable querelle de littérature dans un café fut la première origine de ce fameux procès de Jean-Baptiste Rousseau le poëte; procès dans lequel un philosophe innocent fut sur le point de succomber par des manœuvres bien criminelles?

N'avons-nous pas vu l'abbé Guyot Desfontaines dénoncer le pauvre abbé Pellegrin comme auteur d'une pièce de théâtre, et lui faire ôter la permission de dire la messe qui était son gagne-pain?

Le fanatique Jurieu ne persécuta-t-il pas sans relâche le philosophe Bayle; et lorsqu'il fut parvenu enfin à le faire dépouiller de sa pension et de sa place, n'eut-il pas l'infamie de le persécuter encore?

Le théologien Lange n'accusa-t-il pas Wolf, non seulement de ne pas croire en Dieu, mais encore d'avoir insinué dans son cours de géométrie qu'il ne fallait pas s'enrôler au service du second roi de Prusse? Et sur cette belle délation, le roi ne donna-t-il pas au vertueux Wolf le choix de sortir de ses états dans vingt-quatre heures, ou d'être pendu? Enfin, la cabale jésuitique ne voulut-elle pas perdre Fontenelle?

Je vous citerais cent exemples des fureurs de la jalousie pédantesque; et j'ose maintenir, à la honte de cette indigne passion, que si tous ceux qui ont persécuté les hommes célèbres ne les ont pas traités comme les gens de collége traitèrent Ramus, c'est qu'ils ne l'ont pas pu.

C'est surtout dans la canaille de la littérature et

dans la fange de la théologie que cette passion éclate avec le plus de rage.

Nous allons, mon cher lecteur, vous en donner quelques exemples.

EXEMPLES DES PERSÉCUTIONS QUE DES HOMMES DE LETTRES INCONNUS ONT EXCITÉES OU TACHÉ D'EXCITER CONTRE DES HOMMES DE LETTRES CONNUS.

Le catalogue de ces persécutions serait bien long; il faut se borner.

Le premier qui éleva l'orage contre le très estimable et très regretté Helvétius fut un petit convulsionnaire [1].

Si ce malheureux avait été un véritable homme de lettres, il aurait pu relever avec honnêteté les défauts du livre.

Il aurait pu remarquer que ce mot *esprit*, étant seul, ne signifie pas l'entendement humain, titre convenable au livre de Locke; qu'en français le mot *esprit* ne veut dire ordinairement que pensée brillante. Ainsi la manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit signifie, dans le titre de ce livre, la manière de mettre de la justesse dans les ouvrages agréables, dans les ouvrages d'imagination. Le titre *Esprit*, sans aucune explication, pouvait donc paraître équivoque; et c'était assurément une bien petite faute.

Ensuite, en examinant ce livre, on aurait pu observer :

[1] Abraham Chaumeix, dont j'ai déjà parlé tome XXVIII, page 224, est auteur des *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie, et essai de réfutation de ce Dictionnaire, avec l'Examen critique du livre de l'Esprit*, 1758, 8 volumes in-12. B.

Que ce n'est point parceque les singes ont les mains différentes de nous qu'ils ont moins de pensées [1], car leurs mains sont comme les nôtres;

Qu'il n'est pas vrai que l'homme soit l'animal le plus multiplié sur la terre [2]; car dans chaque maison il y a deux ou trois mille fois plus de mouches que d'hommes;

Qu'il est faux que du temps de Néron on se plaignît de la doctrine de l'autre monde nouvellement introduite, laquelle énervait les courages [3]; car cette doctrine était introduite depuis long-temps [a];

Qu'il est faux que les mots nous rappellent des images ou des idées [4]; car les images sont des idées: il fallait dire des idées simples ou composées;

Qu'il est faux que la Suisse ait à proportion plus d'habitants que la France et l'Angleterre [5];

Qu'il est faux que le mot de *libre* soit le synonyme d'*éclairé* [6]: lisez le chapitre de Locke sur la puissance;

Qu'il est faux que les Romains aient accordé à César, sous le nom d'*imperator*, ce qu'ils lui refusaient sous le nom de *rex* [7]; car ils le créèrent dictateur perpétuel, et quiconque avait gagné une bataille était *imperator*: Cicéron était *imperator*;

Qu'il est faux que la science ne soit que le souvenir des idées d'autrui [8], car Archimède et Newton inventaient;

[1] Discours Ier, chapitre 1er. B. — [2] Id. ibid. B. — [3] Id. ibid. B.

[a] Voyez Cicéron, Lucrèce, Virgile, etc.

[4] Helvétius, *de l'Esprit*, discours Ier, chapitre 1er. B. — [5] Id. ibid., chapitre III. B. — [6] Id. ibid., chapitre IV. B. — [7] Id. ibid. B. — [8] Id. ibid., Discours II, chapitre 1er. B.

Qu'il est faux autant que déplacé de dire que la Lecouvreur et Ninon aient eu autant d'esprit qu'Aristote et Solon[1]; car Solon fit des lois, Aristote quelques livres excellents, et nous n'avons rien de ces deux demoiselles;

Qu'il est faux de conclure que l'esprit soit le premier des dons, de ce que l'envie permet à chacun d'être le panégyriste de sa probité, et qu'il n'est pas permis de vanter son esprit[2] : car, premièrement, il n'est permis de parler de sa probité que quand elle est attaquée; secondement, l'esprit est un ornement dont il est impertinent de se vanter, et la probité une chose nécessaire dont il est abominable de manquer;

Qu'il est faux que l'on devienne stupide dès qu'on cesse d'être passionné[3]; car, au contraire, une passion violente rend l'ame stupide sur tous les autres objets;

Qu'il est faux que tous les hommes soient nés avec les mêmes talents[4]; car dans toutes les écoles des arts et des sciences, tous ayant les mêmes maîtres, il y en a toujours très peu qui réussissent;

Qu'enfin, sans aller plus loin, cet ouvrage, d'ailleurs estimable, est un peu confus, qu'il manque de méthode, et qu'il est gâté par des contes indignes d'un livre de philosophie.

Voilà ce qu'un véritable homme de lettres aurait pu remarquer. Mais de crier au déisme et à l'athéisme tout à-la-fois, de recourir indignement à ces deux accusations contradictoires, de cabaler pour perdre un

[1] Helvétius, *de l'Esprit*, discours II, chapitre 1er. B. — [2] Id. ibid., chapitre XXV. B. — [3] Id. ibid., discours III, chapitre VIII. B. — [4] Id. ibid., ch. 1er. B.

homme d'un très grand mérite, pour le dépouiller lui et son approbateur de leurs charges, de solliciter contre lui non seulement la Sorbonne qui ne peut faire aucun mal par elle-même, mais le parlement qui en pouvait faire beaucoup, ce fut la manœuvre la plus lâche et la plus cruelle; et c'est ce qu'ont fait deux ou trois hommes pétris de fanatisme, d'orgueil, et d'envie.

DU GAZETIER ECCLÉSIASTIQUE.

Lorsque l'*Esprit des Lois* parut, le gazetier ecclésiastique ne manqua pas de gagner de l'argent, ainsi que nous l'avons déjà remarqué [1], en accusant dans deux feuilles absurdes le président de Montesquieu d'être déiste et athée. Sous un autre gouvernement, Montesquieu eût été perdu : mais les feuilles du gazetier, qui, à la vérité, furent bien vendues, parcequ'elles étaient calomnieuses, lui valurent aussi les sifflets et l'horreur du public.

DE PATOUILLET.

Un ex-jésuite, nommé *Patouillet*, s'avisa de faire, en 1764, un mandement sous le nom d'un prélat, dans lequel il accusait encore deux hommes de lettres connus, d'être déistes et athées, selon la louable coutume de ces messieurs. Mais comme ce mandement attaquait aussi tous les parlements du royaume, et que d'ailleurs il était écrit d'un style de collége, il ne fut guère connu que du procureur-général qui le déféra, et du bourreau qui le brûla.

[1] Voyez tome XXXI, page 108, et dans les *Mélanges*, année 1750, le *Remercîment sincère à un homme charitable*. B.

DU JOURNAL CHRÉTIEN.

Quelques écrivains avaient entrepris un Journal chrétien, comme si les autres journaux étaient idolâtres. Ils vendaient leur christianisme vingt sous par mois, ensuite ils le proposèrent à quinze, il tomba à douze, puis disparut à jamais. Ces bonnes gens avaient, en 1760, renouvelé l'accusation ordinaire de déisme et d'athéisme contre M. de Saint-Foix, à l'occasion de quelques faits très vrais, rapportés dans les *Essais sur Paris*. Ils trouvèrent cette fois-là dans l'auteur qu'ils attaquaient un homme qui se défendait mieux que Ramus : il leur fit un procès criminel au Châtelet. Ces chrétiens furent obligés de se rétracter, après quoi ils restèrent dans leur néant [1].

DE NONOTTE.

Un autre ex-jésuite, nommé *Nonotte*, dont nous avons quelquefois dit deux mots pour le faire connaître, fit encore la même manœuvre en deux volumes, et répéta les accusations de déisme et d'athéisme contre un homme assez connu. Sa grande preuve était que cet homme avait, cinquante ans auparavant, traduit dans une tragédie deux vers de Sophocle, dans lesquels il est dit que les prêtres païens s'étaient souvent trompés [2]. Nonotte envoya son livre

[1] Voyez dans les *Mélanges*, année 1760, la *Préface du Recueil des facéties parisiennes*; et année 1767, la dixième des *Honnêtetés littéraires*. B.

[2] Ce sont les deux vers d'*OEdipe*, acte IV, scène 1re :

> Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense;
> Notre crédulité fait toute leur science. B.

à Rome au secrétaire des brefs; il espérait un bénéfice, et n'en eut point; mais il obtint l'honneur inestimable de recevoir une lettre du secrétaire des brefs.

C'est une chose plaisante que tous ces dogues attaqués de la rage aient encore de la vanité. Ce Nonotte, régent de collége et prédicateur de village, le plus ignorant des prédicateurs, avait imprimé, dans son libelle, que Constantin fut en effet très doux et très honnête dans sa famille; qu'en conséquence le *Labarum* s'était fait voir à lui dans le ciel; que Dioclétien avait passé toute sa vie à massacrer des chrétiens pour son plaisir, quoiqu'il les eût protégés sans interruption pendant dix-huit années; que Clovis ne fut jamais cruel; que les rois de ce temps-là n'eurent jamais plusieurs femmes à-la-fois; que les confessionnaux furent en usage dès les premiers siècles de l'Église; que ce fut une action très méritoire de faire une croisade contre le comte de Toulouse, de lui donner le fouet, et de le dépouiller de ses états.

M. Damilaville daigna relever les erreurs de Nonotte[1], et l'avertit qu'il n'était pas poli de dire de grosses injures, sans aucune raison, à l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations;* qu'un critique est obligé d'avoir toujours raison, et que Nonotte avait trop rarement observé cette loi.

Comment! s'écrie Nonotte, je n'aurais pas toujours raison, moi qui suis jésuite, ou qui du moins l'ai été! Je pourrais me tromper, moi qui ai régenté en province, et qui même ai prêché! Et voilà Nonotte qui fait

[1] Voltaire avait donné, comme étant de Damilaville, les *Eclaircissements historiques* qui font partie des *Mélanges*, année 1763. B.

encore un gros livre, pour prouver à l'univers que, s'il s'est trompé, c'est sur la foi de quelques jésuites, que par conséquent on doit le croire. Et il entasse, il entasse bévue sur bévue, pour se plaindre à l'univers du tort qu'on lui fait, pour éclairer l'univers très peu instruit de la vanité de Nonotte et de ses erreurs.

Tous ces gens-là trouvent toujours mauvais qu'on ose se défendre contre eux. Ils ressemblent au Scaramouche de l'ancienne comédie italienne, qui volait un rabat de point à Mezzetin : celui-ci déchirait un peu le rabat en se défendant; et Scaramouche lui disait : Comment! insolent, vous me déchirez mon rabat!

DE LARCHER,

ANCIEN RÉPÉTITEUR DU COLLÉGE MAZARIN.

Une autre lumière de collége, un nommé Larcher, pouvait, sans être un méchant homme, faire un méchant livre de critique, dans lequel il semble inviter toutes les belles dames de Paris à venir coucher pour de l'argent dans l'Église Notre-Dame, avec tous les rouliers et tous les bateliers, et cela par dévotion. Il prétend que les jeunes Parisiens sont fort sujets à la sodomie; il cite pour son garant un auteur grec son favori. Il s'étend avec complaisance sur la bestialité; et il se fâche sérieusement de ce que dans un errata de son livre on a mis par mégarde : *Bestialité*, lisez *bêtise*[1].

Mais ce même Larcher commence son livre comme

[1] C'était une plaisanterie de Voltaire; voyez dans les *Mélanges*, année 1767, le chapitre VII de la *Défense de mon oncle*. B.

ceux de ses confrères, par vouloir faire brûler l'abbé Bazin. Il l'accuse de déisme et d'athéisme, pour avoir dit que les fléaux qui affligent la nature viennent tous de la Providence. Et après cela M. Larcher est tout étonné qu'on se soit moqué de lui.

A présent que toutes les impostures de ces messieurs sont reconnues, que les délateurs en fait de religion sont devenus l'opprobre du genre humain; que leurs livres, s'ils trouvent deux ou trois lecteurs, n'excitent que la risée; c'est une chose divertissante de voir comment tous ces gens-là s'imaginent que l'univers a les yeux sur eux; comme ils accumulent brochures sur brochures, dans lesquelles ils prennent à témoin tout le public de leurs innombrables efforts pour inspirer les bonnes mœurs, la modération, et la piété.

DES LIBELLES DE LANGLEVIEL, DIT LA BEAUMELLE.

On a remarqué que tous ces écrivains subalternes de libelles diffamatoires sont un composé d'ignorance, d'orgueil, de méchanceté, et de démence. Une de leurs folies est de parler toujours d'eux-mêmes, eux qui par tant de raisons sont forcés de se cacher.

Un des plus inconcevables héros de cette espèce est un certain Langleviel de La Beaumelle, qui atteste tout le public qu'on a mal orthographié son nom. Je m'appelle Langleviel et non pas Langlevieux, dit-il dans une de ses immortelles productions; donc tout ce qu'on me reproche est faux, et ne peut porter sur moi.

Dans une autre lettre, voici comme il parle à l'univers attentif : « Le six du même mois parut mon ode : « on la trouva très belle, et elle l'était pour Copen- « hague où je l'envoyai, et autant pour Berlin, où il « y a peut-être moins de goût qu'à Copenhague. J'a- « vais le projet de faire imprimer les classiques fran- « çais; mais j'en fus détourné le 27 janvier par une « aventure de galanterie qui eut des suites funestes. « Je fus volé par le capitaine Cocchius, dont la femme « m'avait fait des agaceries à l'opéra. Je fus condamné « sans avoir été interrogé ni confronté, et je fus con- « duit à Spandau. J'écrivis au roi. Je crois que Darget « supprima mes lettres. Il écrivit à l'ingénieur Lefeb- « vre qu'on ne cherchait qu'à me jouer un mauvais « tour. Vous voyez que Darget ne me disait pas bien « finement que son maître avait des impressions fâ- « cheuses contre moi. »

Hé, pauvre homme ! qui dans le monde peut s'embarrasser si tu as donné une galanterie à madame Cocchius, ou si madame Cocchius te l'a donnée ? qu'importe que tu aies été volé par M. Cocchius, ou que tu l'aies volé ? qu'importe que Darget se soit moqué de toi ? qui saura jamais qu'un natif des Cévennes ait fait une ode à Copenhague ?

On retrouve partout la mouche d'Ésope, qui, du fond d'un char, dans un chemin sablonneux, s'écriait : « Que j'élève de poussière ! »

L'orgueil des petits consiste à parler toujours de soi : l'orgueil des grands est de n'en jamais parler. Ce dernier orgueil est infiniment plus noble; mais il est quelquefois un peu insultant pour la compagnie. Il

veut dire : Messieurs, vous ne valez pas la peine que je cherche à être estimé de vous.

Tout homme a de l'orgueil ; tout homme est sensible. Le plus habile est celui qui sait le mieux cacher son jeu.

Il y a un cas où l'on est malheureusement obligé de parler de soi, et même très long-temps ; c'est quand on a un procès. Alors il faut bien instruire ses juges ; c'est un devoir de leur donner bonne opinion de vous. Cicéron, en plaidant *pro domo sua*, fut obligé de rappeler ses services à la république ; Démosthène avait été réduit à la même nécessité dans sa harangue contre Eschine. Hors de là taisez-vous, et ne faites parler que votre mérite, si vous en avez.

La mère du maréchal de Villars disait à son fils : Ne parlez jamais de vous qu'au roi, et de votre femme à personne.

On pardonne à un tailleur qui vous apporte votre habit de vouloir vous persuader qu'il est un très bon ouvrier : sa fortune dépend de l'opinion qu'il vous inspire.

Il était permis à Dubelloi de vanter un peu les vers durs et mal faits de son *Siége de Calais ;* toute son existence était fondée sur cette pièce, aussi insipide qu'éblouissante. Si Racine avait parlé ainsi d'*Iphigénie*, il aurait révolté les lecteurs.

C'est presque toujours par orgueil qu'on attaque de grands noms. La Beaumelle, dans un de ses libelles [1], insulte MM. d'Erlach, de Sinner, de Diesbach,

[1] *Mes pensées*, ouvrage dont il a été plusieurs fois question, et notamment dans une note du chapitre XXXIII du *Précis du Siècle de Louis XV*,

de Vatteville, etc., et il s'en justifie en disant que c'est un ouvrage de politique. Mais dans ce même libelle, qu'il appelle son livre de politique, il dit en propres mots[a] : « Une république fondée par Car-« touche aurait eu de plus sages lois que la répu-« blique de Solon. » Quel respect cet homme a pour les voleurs !

« [b] Le roi de Prusse ne tient son sceptre que de « l'abus que l'empereur a fait de sa puissance, et de « la lâcheté des autres princes. » Quel juge des rois et des royaumes !

« [c] Pourquoi aurions-nous de l'horreur du régicide « de Charles Ier ? il serait mort aujourd'hui. »

Quelle raison, ou plutôt quelle exécrable démence ! Sans doute il serait mort aujourd'hui, puisque cet horrible parricide fut commis en 1649. Ainsi donc il ne faut pas, selon Langleviel, détester Ravaillac, parceque le grand Henri IV fut assassiné en 1610.

« [d] Cromwell et Richelieu se ressemblent. » Cette ressemblance est difficile à trouver; mais la folie atroce de l'auteur est aisée à reconnaître.

Il parle de messieurs de Maurepas, Chauvelin, Machault, Berrier, en les nommant par leurs noms sans y mettre le *monsieur*, et il en parle avec un ton d'autorité qui fait rire.

Ensuite il fit le roman des *Mémoires de madame de Maintenon*, dans lequel il outrage les maisons de Noailles, de Richelieu, tous les ministres de Louis

tome XXI; et dans la dédicace du *Supplément au Siècle de Louis XIV*. Voyez tome XX. B.

[a] Num. XXXIII. — [b] Ibid. CLXXXIII. — [c] Ibid. CCX. — [d] Ibid. CCX.

XIV, tous les généraux d'armée; sacrifiant toujours la vérité à la fiction, pour l'amusement des lecteurs.

Ce qui paraît son chef-d'œuvre en ce genre, c'est sa réponse à un de nos écrivains [1] qui avait dit en parlant de la France :

« Je défie qu'on me montre aucune monarchie sur « la terre dans laquelle les lois, la justice distribu- « tive, et les droits de l'humanité, aient été moins « foulés aux pieds. »

Voici comme ce monsieur réfute cette assertion, qui est de la plus exacte vérité.

« Je ne puis relire ce passage sans indignation, « quand je me rappelle toutes les injustices géné- « rales et particulières que commit le feu roi. Quoi ! « Louis XIV était juste quand il ramenait tout à lui- « même, quand il oubliait (et il l'oubliait sans cesse) « que l'autorité n'était confiée à un seul que pour la « félicité de tous ? Était-il juste quand il armait cent « mille hommes [a] pour venger l'affront fait par un « fou [b] à un de ses ambassadeurs; quand, en 1667, « il déclarait la guerre à l'Espagne pour agrandir ses « états, malgré la légitimité d'une renonciation so- « lennelle et libre [c]; quand il envahissait la Hollande

[1] Voltaire lui-même, à l'article 13° de son *Supplément au Siècle de Louis XIV* (tome XX). Voyez aussi l'article XI des *Fragments sur l'Histoire générale* (*Mélanges*, année 1773). R.

[a] Où cet ignorant a-t-il vu que Louis XIV ait levé une armée de cent mille hommes en 1662, dans la querelle des ambassadeurs de France et d'Espagne à Londres ?

[b] Où a-t-il pris que le baron de Battaville, ambassadeur d'Espagne, était fou ?

[c] Où a-t-il pris qu'une renonciation d'une mineure est libre ? Il ignore d'ailleurs la loi de dévolution qui adjugeait la Flandre au roi de France.

« uniquement pour l'humilier; quand il bombardait « Gênes pour la punir de n'être pas son alliée[a]; « quand il s'obstinait à ruiner totalement la France « pour placer un de ses petits-fils sur un trône « étranger[b]?

« Était-il juste, respectait-il les lois, était-il plein « des droits de l'humanité quand il écrasait son peuple « d'impôts[c]; quand, pour soutenir des entreprises im- « prudentes, il imaginait mille nouvelles espèces de « tributs, telles que le papier marqué qui excita une « révolte à Rennes et à Bordeaux; quand, en 1691[d], il « abîmait par quatre-vingts édits bursaux quatre-vingt « mille familles; quand, en 1692[e], il extorquait l'argent « de ses sujets par cinquante-cinq édits; quand, en « 1693[f], il épuisait leur patience et appauvrissait leur « misère par soixante autres?

« Protégeait-il les lois, observait-il la justice distri- « butive, respectait-il les droits de l'humanité, fesait-il

[a] Ce n'était pas pour la punir de n'être pas son alliée, mais d'avoir secouru ses ennemis étant son alliée.

[b] Oublie-t-il les droits du roi d'Espagne, le testament de Charles, les vœux de la nation, l'ambassade qui vint demander à Louis XIV son petit-fils pour roi? Langleviel veut-il détrôner les souverains d'Espagne, de Naples, de Sicile, et de Parme?

[c] Il remit pour quatre millions d'impôts en 1662, et il fournit du blé aux pauvres à ses dépens.

[d] Il ne mit aucun impôt sur le peuple en 1691, dans le plus fort d'une guerre très ruineuse. Il créa pour un million de rentes sur l'Hôtel-de-ville, des augmentations de gages, de nouveaux offices, et pas une seule taxe sur les cultivateurs ni sur les marchands. Son revenu, cette année, ne monta qu'à cent douze millions deux cent cinquante et un mille livres.

[e] Même erreur.

[f] Même erreur. Il est donc démontré que cet ignorant est le plus infame calomniateur; et de qui? de ses rois.

« de grandes choses pour le bien public, mettait-il la « France au-dessus de toutes les monarchies de la « terre, quand, pour abattre par les fondements un « édit accordé au cinquième de la nation, il surseyait, « en 1676, pour trois ans les dettes des prosélytes[a] ? »

Ce n'est pas le seul endroit où ce monsieur insulte avec brutalité à la mémoire d'un de nos grands rois, et qui est si chère à son successeur. Il a osé dire ailleurs que Louis XIV avait empoisonné le marquis de Louvois son ministre[b]; que le régent avait empoisonné la famille royale[c], et que le père du prince de Condé d'aujourd'hui avait fait assassiner Vergier; que la maison d'Autriche a des empoisonneurs à gages.

Une fois, il s'est avisé de faire le plaisant dans une brochure contre l'*Histoire de Henri IV*[1]. Quelle plaisanterie!

« Je lis avec un charme infini, dans l'*Histoire du « Mogol*[d], que le petit-fils de Sha-Abas fut bercé pen- « dant sept ans par des femmes, qu'ensuite il fut bercé « pendant huit ans par des hommes; qu'on l'accou- « tuma de bonne heure à s'adorer lui-même et à se « croire formé d'un autre limon que ses sujets; que

[a] Cette grace accordée aux prosélytes n'était point à charge à l'état: on voit seulement dans cette observation l'audace d'un petit huguenot, qui a été apprenti prédicant à Genève; et qui, n'imitant pas la sagesse de ses confrères, s'est rendu indigne de la protection qu'il a surprise en France.

[b] Tome III, pages 269 et 270, du *Siècle de Louis XIV*, qu'il falsifia et qu'il vendit, chargé de notes infames, à un libraire de Francfort, nommé Esslinger, comme il a eu l'impudence de l'avouer lui-même.

[c] Tome III, page 323.

[1] *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV*. Voyez ma note, tome XXII, sur le chap. XXIX de l'*Histoire du Parlement*. B.

[d] Pages 24; 25.

« tout ce qui l'environnait avait ordre de lui épargner « le pénible soin d'agir, de penser, de vouloir, et de le « rendre inhabile à toutes les fonctions du corps et de « l'ame; qu'en conséquence un prêtre le dispensait de « la fatigue de prier de sa bouche le grand Être; que « certains officiers étaient préposés pour lui mâcher « noblement, comme dit Rabelais, le peu de paroles « qu'il avait à prononcer; que d'autres lui tâtaient le « pouls trois ou quatre fois le jour comme à un ago- « nisant; qu'à son lever, qu'à son coucher, trente sei- « gneurs accouraient, l'un pour lui dénouer l'aiguil- « lette, l'autre pour le déconstiper, celui-ci pour l'ac- « coutrer d'une chemise, celui-là pour l'armer d'un « cimeterre, chacun pour s'emparer du membre dont « il avait la surintendance. Ces particularités me plai- « sent, parcequ'elles me donnent une idée nette du ca- « ractère des Indiens, et que d'ailleurs elles me font « assez entrevoir celui du petit-fils de Sha-Abas, pour « me dispenser de lire tant d'épais volumes, que les « Indiens ont écrits sur les faits et gestes de cet em- « pereur automate. »

Cet homme est bien mal instruit de l'éducation des princes mogols. Ils sont à trois ans entre les mains des eunuques, et non entre les mains des femmes. Il n'y a point de seigneurs à leur lever et à leur coucher; on ne leur dénoue point l'aiguillette. On voit assez qui l'auteur veut désigner. Mais reconnaîtra-t-on à ce portrait le fondateur des Invalides, de l'Observatoire, de Saint-Cyr; le protecteur généreux d'une famille royale infortunée; le conquérant de la Franche-Comté, de la Flandre française, le fondateur de la marine, le rému-

nérateur éclairé de tous les arts utiles ou agréables; le législateur de la France qui reçut son royaume dans le plus horrible désordre, et qui le mit au plus haut point de la gloire et de la grandeur; enfin le roi que don Ustariz, cet homme d'état si estimé, appelle un homme prodigieux, malgré des défauts inséparables de la nature humaine?

Y reconnaîtra-t-on le vainqueur de Fontenoi et de Laufeldt, qui donna la paix à ses ennemis étant victorieux; le fondateur de l'École militaire qui, à l'exemple de son aïeul, n'a jamais manqué de tenir son conseil? Où est ce petit-fils automate de Sha-Abas?

Qui ne voit la délicate allusion de ce brave homme, ainsi que la profonde science de ce grand écrivain? il croit que Sha-Abas était un Mogol, et c'était un Persan de la race des Sophi. Il appelle au hasard son petit-fils automate; et ce petit-fils était Abas, second fils de Saïn-Mirza, qui remporta quatre victoires contre les Turcs, et qui fit ensuite la guerre aux Mogols.

C'est ainsi que ce pauvre homme a écrit tous ses libelles; c'est ainsi qu'il fit le pitoyable roman de *Madame de Maintenon*, parlant d'ailleurs de tout à tort et à travers, avec une suffisance qui ne serait pas permise au plus savant homme de l'Europe.

De quelle indignation n'est-on pas saisi quand on voit un misérable échappé des Cévennes, élevé par charité, et souillé des actions les plus infames, oser parler ainsi des rois, s'emporter jusqu'à une licence si effrénée, abuser à ce point du mépris qu'on a pour

lui, et de l'indulgence qu'on a eue de ne le condamner qu'à six mois de cachot !

On ne sait pas combien de telles horreurs font tort à la littérature. C'est là pourtant ce qui lui attire des entraves rigoureuses. Ce sont ces abominables libellistes dignes de la potence qui font qu'on est si difficile sur les bons livres.

Il vient de paraître un de ces ouvrages de ténèbres[a], où, depuis le monarque jusqu'au dernier citoyen, tout le monde est insulté avec fureur; où la calomnie la plus atroce et la plus absurde distille un poison affreux sur tout ce qu'on respecte et qu'on aime. L'auteur s'est dérobé à l'exécration publique[1], mais La Beaumelle s'y est offert.

Puissent les jeunes fous qui seraient tentés de suivre de tels exemples, et qui, sans talents et sans science, ont la rage d'écrire, sentir à quoi une telle frénésie les expose! On risque la corde si on est connu; et si on ne l'est pas, on vit dans la fange et dans la crainte. La vie d'un forçat est préférable à celle d'un feseur de libelles; car l'un peut avoir été condamné injustement aux galères, et l'autre les mérite.

OBSERVATION SUR TOUS CES LIBELLES DIFFAMATOIRES.

Que tous ceux qui sont tentés d'écrire de telles infamies se disent : Il n'y a point d'exemple qu'un libelle ait fait le moindre bien à son auteur; jamais on ne re-

[a] *Le Gazetier cuirassé.*

[1] L'auteur du *Gazetier cuirassé, ou Anecdotes scandaleuses de la cour de France*, 1772, in-8° et in-12, est Theveneau de Morande, mort en 1792. B.

cueillit de profit ni de gloire dans cette carrière honteuse. De tous ces libelles contre Louis XIV, il n'en est pas un seul aujourd'hui qui soit un livre de bibliothèque, et qui ne soit tombé dans un oubli profond. De cent combats meurtriers livrés dans une guerre, et dont chacun semblait devoir décider du destin d'un état, il en est à peine trois ou quatre qui laissent un long souvenir; les événements tombent les uns sur les autres, comme les feuilles dans l'automne pour disparaître sur la terre; et un gredin voudrait que son libelle obscur demeurât dans la mémoire des hommes! Le gredin vous répond : On se souvient des vers d'Horace contre Pantolabus, contre Nomentanus, et de ceux de Boileau contre Cotin et l'abbé de Pure. On réplique au gredin : Ce ne sont point là des libelles; si tu veux mortifier tes adversaires, tâche d'imiter Boileau et Horace : mais quand tu auras un peu de leur bon sens et de leur génie, tu ne feras plus de libelles.

ERRATA ET SUPPLÉMENT A L'ARTICLE *LANGLEVIEL* DES *QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE*[1].

Langleviel n'est pas le nom du personnage qui est l'objet de cet article; il se nomme ANGLIVIEL, et s'est surnommé de La Beaumelle pour les causes ci-après.

Feu M. d'Avéjan, évêque d'Alais, y fonda un collége de vingt-cinq bourses pour vingt-cinq jeunes gens

[1] Cette addition m'a été communiquée par feu Decroix, l'un des éditeurs de l'édition de Kehl. Elle paraît ici pour la première fois. Ce 4 juin 1829. B.

fils de père ou de mère protestants, afin de les faire élever dans la religion catholique. N... Angliviel a été de ce nombre. Il était fils d'un soldat irlandais qui s'était marié à Valerogues, gros bourg du diocèse d'Alais, avec une protestante; et voilà pourquoi son fils, qu'il avait laissé orphelin en bas âge, fut du nombre de ces vingt-cinq, M. l'évêque ne voulant pas lui laisser sucer avec le lait les erreurs de sa mère. Il fit de bonnes études dans ce collége qui était alors très bien composé. Il s'y distingua par quelques prix qu'il eut, et plus encore par de petites friponneries. M. Puech en était alors principal. C'était de son nom qu'étaient signées les petites marques de distinction qu'on donne aux écoliers, et qu'on appelle *exemptions*. M. Puech en avait signé à-la-fois plusieurs mains; la feuille en contenait soixante-quatre; le sieur Angliviel en vola quelques mains, et les vendit aux écoliers à deux ou trois sous la pièce. Ces mains de papier étant épuisées, et ce commerce étant très lucratif, ledit sieur en vola d'autres, ou les acheta chez l'imprimeur. La signature de M. Puech y manquait; ce ne fut pas un obstacle; elle fut si parfaitement imitée que M. Puech lui-même y fut trompé, et le trafic alla son train. Cette adresse inspira de nouvelles idées audit Angliviel. Il se servit de cette signature pour avoir chez le nommé Portalier, pâtissier, de quoi déjeuner avec friandise durant un certain temps. Cela fut enfin découvert, et Angliviel, qui venait de finir sa rhétorique, fut chassé honteusement du collége, quoiqu'il dût y rester encore deux ans. C'était en 1744 ou 1745, je ne peux assigner l'époque précise. Alors Angliviel fit entendre à sa

mère protestante, que c'était parcequ'il avait paru faire sa première communion à la catholique, malgré lui, qu'on l'avait renvoyé. La mère, pénétrée d'un zèle pour le calvinisme que la persécution échauffait encore dans ce temps-là, lui fournit les moyens de s'expatrier et d'aller à Genève où il pourrait devenir ministre du saint Évangile. Angliviel partit; mais comme il se croyait déjà quelque chose, il s'imagina que le gouvernement avait les yeux ouverts sur lui, vu le lieu, l'objet et le genre de son éducation; et conséquemment il prit le nom de La Beaumelle pour se dérober à des recherches qu'on n'avait pas envie de faire. A Genève, Angliviel se lia avec M. Baulacre, qui en était alors bibliothécaire. Mademoiselle Baulacre, sa nièce, avait une petite société de veillée dans la cour du collége. La Beaumelle y fut admis; et dans une conversation de femmes, il eut de quoi savoir la chronique scandaleuse de Genève : c'était plus qu'il n'en fallait pour alimenter sa malignité naturelle; mais il fallait, avant tout, se faire un nom. Voici comme il s'y prit. M. de La Visclède, secrétaire perpétuel de l'académie de Marseille, venait de faire une *Ode sur la mort*, qui avait été couronnée aux jeux floraux; il ne s'était point fait connaître. La Beaumelle s'en procura une copie; il la fit imprimer en placard et en in-8°, chez Duvillard, la dédia à M. Lullin, alors professeur d'histoire ecclésiastique, et jouit de la gloire d'être, à vingt-un ans environ, auteur d'une ode où il y avait de bonnes strophes. Cette célébrité lui plut; mais il fallait se donner le plaisir de la satire[a]. En

[a] *Nota.* Il logeait à Genève chez M. Giraudeau l'aîné, auteur de *La*

conséquence, d'après ce qu'il avait recueilli des médisances féminines, il composa un catalogue de livres dans lequel il déchira tout Genève. Je ne me souviens que d'un article, et le voici : *Le mauvais Ménage, opéra comique, par monsieur et madame Gallatin.* Tous les autres étaient dans ce goût. Cela fut su; il fut honni, s'intrigua, alla en Danemarck, etc., etc., etc.

Je ne peux plus répondre de la vérité des faits qui ont suivi cette époque.

R.

RAISON[1].

Dans le temps que toute la France était folle du système de Lass[2], et qu'il était contrôleur-général, un homme qui avait toujours raison vint lui dire, en présence d'une grande assemblée :

Monsieur, vous êtes le plus grand fou, le plus grand sot, ou le plus grand fripon qui ait encore paru parmi nous; et c'est beaucoup dire: voici comme je le prouve. Vous avez imaginé qu'on peut décupler les richesses d'un état avec du papier; mais ce papier ne pouvant représenter que l'argent, représentatif des vraies ri-

banque rendue facile, etc. Il y brouilla et perdit tout; il y traduisit le catéchisme théologique de M. Ostervald; il y fit quelques fragments satiriques, qui furent insérés dans le *Mercure suisse:* je ne peux me rappeler l'année, ni le mois; mais il en est un qui a pour épigraphe ces deux vers de M. de Voltaire, avec un hémistiche gâté :

> *Courons après la gloire, amis.* L'ambition
> Est du cœur des humains la grande passion.

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

[2] Voyez le chapitre II du *Précis du Siècle de Louis XV*, tome XXI. B.

chesses, qui sont les productions de la terre et des manufactures, il faudrait que vous eussiez commencé par nous donner dix fois plus de blé, de vin, de drap et de toile, etc. Ce n'est pas assez, il faudrait être sûr du débit. Or vous faites dix fois plus de billets que nous n'avons d'argent et de denrées; donc vous êtes dix fois plus extravagant, ou plus inepte, ou plus fripon que tous les contrôleurs ou surintendants qui vous ont précédé. Voici d'abord comme je prouve ma majeure.

A peine avait-il commencé sa majeure qu'il fut conduit à Saint-Lazare.

Quand il fut sorti de Saint-Lazare, où il étudia beaucoup et où il fortifia sa raison, il alla à Rome; il demanda une audience publique au pape, à condition qu'on ne l'interromprait point dans sa harangue; et il lui parla en ces termes:

Saint-Père, vous êtes un antechrist, et voici comme je le prouve à votre sainteté. J'appelle antechrist ou antichrist, selon la force du mot, celui qui fait tout le contraire de ce que le Christ a fait et commandé. Or le Christ a été pauvre, et vous êtes très riche; il a payé le tribut, et vous exigez des tributs; il a été soumis aux puissances, et vous êtes devenu puissance; il marchait à pied, et vous allez à Castel-Gandolfe dans un équipage somptueux; il mangeait tout ce qu'on voulait bien lui donner, et vous voulez que nous mangions du poisson le vendredi et le samedi, quand nous habitons loin de la mer et des rivières; il a défendu à Simon Barjone de se servir de l'épée, et vous avez des épées à votre service, etc., etc., etc. Donc en ce sens

votre sainteté est antechrist. Je vous révère fort en tout autre sens, et je vous demande une indulgence *in articulo mortis.*

On mit mon homme au château Saint-Ange.

Quand il fut sorti du château Saint-Ange, il courut à Venise, et demanda à parler au doge. Il faut, lui dit-il, que votre sérénité soit un grand extravagant d'épouser tous les ans la mer : car, premièrement, on ne se marie qu'une fois avec la même personne; secondement, votre mariage ressemble à celui d'Arlequin, lequel était à moitié fait, attendu qu'il ne manquait que le consentement de la future; troisièmement, qui vous a dit qu'un jour d'autres puissances maritimes ne vous déclareraient pas inhabile à consommer le mariage?

Il dit, et on l'enferma dans la tour de Saint-Marc.

Quand il fut sorti de la tour de Saint-Marc, il alla à Constantinople; il eut audience du mufti, et lui parla en ces termes : Votre religion, quoiqu'elle ait de bonnes choses, comme l'adoration du grand Être, et la nécessité d'être juste et charitable, n'est d'ailleurs qu'un réchauffé du judaïsme, et un ramas ennuyeux de contes de ma mère-l'oie. Si l'archange Gabriel avait apporté de quelque planète les feuilles du *Koran* à Mahomet, toute l'Arabie aurait vu descendre Gabriel : personne ne l'a vu; donc Mahomet n'était qu'un imposteur hardi qui trompa des imbéciles.

A peine eut-il prononcé ces paroles qu'il fut empalé. Cependant il avait eu toujours raison.

RARE[1].

Rare en physique est opposé à dense. En morale, il est opposé à commun.

Ce dernier rare est ce qui excite l'admiration. On n'admire jamais ce qui est commun, on en jouit.

Un curieux se préfère au reste des chétifs mortels, quand il a dans son cabinet une médaille rare qui n'est bonne à rien, un livre rare que personne n'a le courage de lire, une vieille estampe d'*Albert-Dure*[2], mal dessinée et mal empreinte; il triomphe s'il a dans son jardin un arbre rabougri venu d'Amérique. Ce curieux n'a point de goût; il n'a que de la vanité. Il a ouï dire que le beau est rare; mais il devrait savoir que tout rare n'est point beau.

Le beau est rare dans tous les ouvrages de la nature, et dans ceux de l'art.

Quoiqu'on ait dit bien du mal des femmes, je maintiens qu'il est plus rare de trouver des femmes parfaitement belles que de passablement bonnes.

Vous rencontrerez dans les campagnes dix mille femmes attachées à leur ménage, laborieuses, sobres, nourrissant, élevant, instruisant leurs enfants; et vous en trouverez à peine une que vous puissiez montrer aux spectacles de Paris, de Londres, de Naples, ou dans les jardins publics, et qu'on puisse regarder comme une beauté.

De même, dans les ouvrages de l'art, vous avez dix mille barbouillages contre un chef-d'œuvre.

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

[2] Albert Durer. B.

Si tout était beau et bon, il est clair qu'on n'admirerait plus rien ; on jouirait. Mais aurait-on du plaisir en jouissant ? c'est une grande question.

Pourquoi les beaux morceaux du *Cid*, des *Horaces*, de *Cinna*, eurent-ils un succès si prodigieux ? c'est que dans la profonde nuit où l'on était plongé, on vit briller tout-à-coup une lumière nouvelle que l'on n'attendait pas ; c'est que ce beau était la chose du monde la plus rare.

Les bosquets de Versailles étaient une beauté unique dans le monde, comme l'étaient alors certains morceaux de Corneille. Saint-Pierre de Rome est unique, et on vient du bout du monde s'extasier en le voyant.

Mais supposons que toutes les églises de l'Europe égalent Saint-Pierre de Rome, que toutes les statues soient des Vénus de Médicis, que toutes les tragédies soient aussi belles que l'*Iphigénie* de Racine, tous les ouvrages de poésie aussi bien faits que l'*Art poétique* de Boileau, toutes les comédies aussi bonnes que le *Tartufe*, et ainsi en tout genre ; aurez-vous alors autant de plaisir à jouir des chefs-d'œuvre rendus communs, qu'ils vous en fesaient goûter quand ils étaient rares ? Je dis hardiment que non ; et je crois qu'alors l'ancienne école a raison, elle qui l'a si rarement : *Ab assuetis non fit passio*, habitude ne fait point passion.

Mais, mon cher lecteur, en sera-t-il de même dans les œuvres de la nature ? Serez-vous dégoûté si toutes les filles sont belles comme Hélène ; et vous, mesdames, si tous les garçons sont des Pâris ? Supposons que tous les vins soient excellents, aurez-vous moins

d'envie de boire? si les perdreaux, les faisandeaux, les gelinottes, sont communs en tout temps, aurez-vous moins d'appétit? Je dis encore hardiment que non, malgré l'axiome de l'école, *habitude ne fait point passion :* et la raison, vous la savez, c'est que tous les plaisirs que la nature nous donne sont des besoins toujours renaissants, des jouissances nécessaires, et que les plaisirs des arts ne sont pas nécessaires. Il n'est pas nécessaire à l'homme d'avoir des bosquets où l'eau jaillisse jusqu'à cent pieds de la bouche d'une figure de marbre, et d'aller au sortir de ces bosquets voir une belle tragédie. Mais les deux sexes sont toujours nécessaires l'un à l'autre. La table et le lit sont nécessaires. L'habitude d'être alternativement sur ces deux trônes ne vous dégoûtera jamais.

Quand les petits Savoyards montrèrent pour la première fois *la rareté, la curiosité*, rien n'était plus rare en effet. C'était un chef-d'œuvre d'optique inventé, dit-on, par Kircher; mais cela n'était pas nécessaire, et il n'y a plus de fortune à espérer dans ce grand art.

On admira dans Paris un rhinocéros, il y a quelques années. S'il y avait dans une province dix mille rhinocéros, on ne courrait après eux que pour les tuer. Mais qu'il y ait cent mille belles femmes, on courra toujours après elles pour les.... honorer.

RAVAILLAC[1].

J'ai connu dans mon enfance un chanoine de Pé-

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

ronne, âgé de quatre-vingt-douze ans, qui avait été élevé par un des plus furieux bourgeois de la Ligue. Il disait toujours : *Feu monsieur de Ravaillac*. Ce chanoine avait conservé plusieurs manuscrits très curieux de ces temps apostoliques, quoiqu'ils ne fissent pas beaucoup d'honneur à son parti ; en voici un qu'il laissa à mon oncle.

DIALOGUE D'UN PAGE DU DUC DE SULLI, ET DE MAÎTRE FILESAC, DOCTEUR DE SORBONNE, L'UN DES DEUX CONFESSEURS DE RAVAILLAC.

MAÎTRE FILESAC.

Dieu merci, mon cher enfant, Ravaillac est mort comme un saint. Je l'ai entendu en confession ; il s'est repenti de son péché, et a fait un ferme propos de n'y plus retomber. Il voulait recevoir la sainte communion ; mais ce n'est pas ici l'usage comme à Rome : sa pénitence lui en a tenu lieu, et il est certain qu'il est en paradis.

LE PAGE.

Lui en paradis ? dans le jardin ? lui ! ce monstre !

MAÎTRE FILESAC.

Oui, mon bel enfant, dans le jardin, dans le ciel, c'est la même chose.

LE PAGE.

Je le veux croire ; mais il a pris un mauvais chemin pour y arriver.

MAÎTRE FILESAC.

Vous parlez en jeune huguenot. Apprenez que ce que je vous dis est de foi. Il a eu l'attrition ; et cette attrition, jointe au sacrement de confession, opère

immanquablement salvation, qui mène droit en paradis, où il prie maintenant Dieu pour vous.

LE PAGE.

Je ne veux point du tout qu'il parle à Dieu de moi. Qu'il aille au diable avec ses prières et son attrition!

MAÎTRE FILESAC.

Dans le fond c'était une bonne ame. Son zèle l'a emporté, il a mal fait; mais ce n'était pas en mauvaise intention. Car dans tous ses interrogatoires il a répondu qu'il n'avait assassiné le roi que parcequ'il allait faire la guerre au pape, et que c'était la faire à Dieu. Ses sentiments étaient fort chrétiens. Il est sauvé, vous dis-je; il était lié, et je l'ai délié.

LE PAGE.

Ma foi, plus je vous écoute, plus vous me paraissez un homme à lier vous-même. Vous me faites horreur.

MAÎTRE FILESAC.

C'est que vous n'êtes pas encore dans la bonne voie : vous y serez un jour. Je vous ai toujours dit que vous n'étiez pas loin du royaume des cieux; mais le moment n'est pas encore venu.

LE PAGE.

Le moment ne viendra jamais de me faire croire que vous avez envoyé Ravaillac en paradis.

MAÎTRE FILESAC.

Dès que vous serez converti, comme je l'espère, vous le croirez comme moi; mais en attendant, sachez que vous et le duc de Sulli, votre maître, vous serez damnés à toute éternité avec Judas Iscariote et

le mauvais riche, tandis que Ravaillac est dans le sein d'Abraham.

LE PAGE.

Comment, coquin !

MAÎTRE FILESAC.

Point d'injures, petit fils ; il est défendu d'appeler son frère raca. On est alors coupable de la gehenne ou gebenne du feu. Souffrez que je vous endoctrine sans vous fâcher.

LE PAGE.

Va, tu me parais si raca, que je ne me fâcherai plus.

MAÎTRE FILESAC.

Je vous disais donc qu'il est de foi que vous serez damné ; et malheureusement notre cher Henri IV l'est déjà, comme la Sorbonne l'avait toujours prévu.

LE PAGE.

Mon cher maître damné ! attends, attends, scélérat ; un bâton, un bâton !

MAÎTRE FILESAC.

Calmez-vous, petit fils, vous m'avez promis de m'écouter patiemment. N'est-il pas vrai que le grand Henri est mort sans confession ? N'est-il pas vrai qu'il était en péché mortel, étant encore amoureux de madame la princesse de Condé, et qu'il n'a pas eu le temps de demander le sacrement de pénitence, Dieu ayant permis qu'il ait été frappé à l'oreillette gauche du cœur, et que le sang l'ait étouffé en un instant ? Vous ne trouverez assurément aucun bon catholique qui ne vous dise les mêmes vérités que moi.

LE PAGE.

Tais-toi, maître fou : si je croyais que tes docteurs

enseignassent une doctrine si abominable, j'irais sur-le-champ les brûler dans leurs loges.

MAÎTRE FILESAC.

Encore une fois, ne vous emportez pas, vous l'avez promis. Monseigneur le marquis de Conchini, qui est un bon catholique, saurait bien vous empêcher d'être assez sacrilége pour maltraiter mes confrères.

LE PAGE.

Mais en conscience, maître Filesac, est-il bien vrai que l'on pense ainsi dans ton parti?

MAÎTRE FILESAC.

Soyez-en très sûr; c'est notre catéchisme.

LE PAGE.

Écoute, il faut que je t'avoue qu'un de tes sorboniqueurs m'avait presque séduit l'an passé. Il m'avait fait espérer une pension sur un bénéfice. Puisque le roi, me disait-il, a entendu la messe en latin, vous qui n'êtes qu'un petit gentilhomme, vous pourriez bien l'entendre aussi sans déroger. Dieu a soin de ses élus; il leur donne des mitres, des crosses, et prodigieusement d'argent. Vos réformés vont à pied et ne savent qu'écrire. Enfin, j'étais ébranlé; mais après ce que tu viens de me dire, j'aimerais cent fois mieux me faire mahométan que d'être de ta secte.

Ce page avait tort. On ne doit point se faire mahométan parcequ'on est affligé; mais il faut pardonner à un jeune homme sensible et qui aimait tant Henri IV. Maître Filesac parlait suivant sa théologie, et le petit page selon son cœur.

RELIGION[1].

SECTION PREMIÈRE.

Les épicuriens, qui n'avaient nulle religion, recommandaient l'éloignement des affaires publiques, l'étude et la concorde. Cette secte était une société d'amis, car leur principal dogme était l'amitié. Atticus, Lucrèce, Memmius, et quelques hommes de cette trempe, pouvaient vivre très honnêtement ensemble, et cela se voit dans tous les pays. Philosophez tant qu'il vous plaira entre vous. Je crois entendre des amateurs qui se donnent un concert d'une musique savante et raffinée; mais gardez-vous d'exécuter ce concert devant le vulgaire ignorant et brutal; il pourrait vous casser vos instruments sur vos têtes. Si vous avez une bourgade à gouverner, il faut qu'elle ait une religion.

Je ne parle point ici de la nôtre; elle est la seule bonne, la seule nécessaire, la seule prouvée, et la seconde révélée.

Aurait-il été possible à l'esprit humain, je ne dis pas d'admettre une religion qui approchât de la nôtre, mais qui fût moins mauvaise que toutes les autres religions de l'univers ensemble? et quelle serait cette religion?

Ne serait-ce point celle qui nous proposerait l'adoration de l'Être suprême, unique, infini, éternel, formateur du monde, qui le meut et le vivifie, *cui nec*

[1] Les deux premières sections composaient tout l'article dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

simile nec secundum [1]; celle qui nous réunirait à cet Être des êtres pour prix de nos vertus, et qui nous en séparerait pour le châtiment de nos crimes?

Celle qui admettrait très peu de dogmes inventés par la démence orgueilleuse, éternels sujets de dispute; celle qui enseignerait une morale pure, sur laquelle on ne disputât jamais?

Celle qui ne ferait point consister l'essence du culte dans de vaines cérémonies, comme de vous cracher dans la bouche, ou de vous ôter un bout de votre prépuce, ou de vous couper un testicule, attendu qu'on peut remplir tous les devoirs de la société avec deux testicules et un prépuce entier, et sans qu'on vous crache dans la bouche?

Celle de servir son prochain pour l'amour de Dieu, au lieu de le persécuter, de l'égorger au nom de Dieu; celle qui tolérerait toutes les autres, et qui, méritant ainsi la bienveillance de toutes, serait seule capable de faire du genre humain un peuple de frères?

Celle qui aurait des cérémonies augustes dont le vulgaire serait frappé, sans avoir des mystères qui pourraient révolter les sages et irriter les incrédules?

Celle qui offrirait aux hommes plus d'encouragement aux vertus sociales que d'expiations pour les perversités?

Celle qui assurerait à ses ministres un revenu assez honorable pour les faire subsister avec décence, et ne leur laisserait jamais usurper des dignités et un pouvoir qui pourraient en faire des tyrans? Celle qui

[1] Horace. liv. I, ode XII, v. 18. B.

établirait des retraites commodes pour la vieillesse et pour la maladie, mais jamais pour la fainéantise?

Une grande partie de cette religion est déjà dans le cœur de plusieurs princes, et elle sera dominante dès que les articles de paix perpétuelle que l'abbé de Saint-Pierre a proposés seront signés de tous les potentats.

SECTION II[1].

Je méditais cette nuit; j'étais absorbé dans la contemplation de la nature; j'admirais l'immensité, le cours, les rapports de ces globes infinis que le vulgaire ne sait pas admirer.

J'admirais encore plus l'intelligence qui préside à ces vastes ressorts. Je me disais : Il faut être aveugle pour n'être pas ébloui de ce spectacle; il faut être stupide pour n'en pas reconnaître l'auteur; il faut être fou pour ne pas l'adorer. Quel tribut d'adoration dois-je lui rendre? ce tribut ne doit-il pas être le même dans toute l'étendue de l'espace, puisque c'est le même pouvoir suprême qui règne également dans cette étendue? Un être pensant qui habite dans une étoile de la voie lactée ne lui doit-il pas le même hommage que l'être pensant sur ce petit globe où nous sommes? La lumière est uniforme pour l'astre de Sirius et pour nous; la morale doit être uniforme. Si un animal sentant et pensant dans Sirius est né d'un père et d'une mère tendres qui aient été occupés de son bonheur, il leur doit autant d'amour et de soins que nous en devons ici à nos parents. Si

[1] Voyez ma note, page 94. B.

quelqu'un dans la voie lactée voit un indigent estropié, s'il peut le soulager et s'il ne le fait pas, il est coupable envers tous les globes. Le cœur a partout les mêmes devoirs : sur les marches du trône de Dieu, s'il a un trône; et au fond de l'abîme, s'il est un abîme.

J'étais plongé dans ces idées, quand un de ces génies qui remplissent les intermondes descendit vers moi. Je reconnus cette même créature aérienne qui m'avait apparu autrefois pour m'apprendre combien les jugements de Dieu diffèrent des nôtres, et combien une bonne action est préférable à la controverse[a].

Il me transporta dans un désert tout couvert d'ossements entassés; et entre ces monceaux de morts il y avait des allées d'arbres toujours verts, et au bout de chaque allée un grand homme d'un aspect auguste, qui regardait avec compassion ces tristes restes.

Hélas ! mon archange, lui dis-je, où m'avez-vous mené? A la désolation, me répondit-il. — Et qui sont ces beaux patriarches que je vois immobiles et attendris au bout de ces allées vertes, et qui semblent pleurer sur cette foule innombrable de morts? Tu le sauras, pauvre créature humaine, me répliqua le génie des intermondes; mais auparavant il faut que tu pleures.

Il commença par le premier amas. Ceux-ci, dit-il, sont les vingt-trois mille Juifs qui dansèrent devant un veau, avec les vingt-quatre mille qui furent tués sur des filles madianites. Le nombre des massacrés

[a] Voyez l'article Dogme.

pour des délits ou des méprises pareilles se monte à près de trois cent mille.

Aux allées suivantes sont les charniers des chrétiens égorgés les uns par les autres pour des disputes métaphysiques. Ils sont divisés en plusieurs monceaux de quatre siècles chacun. Un seul aurait monté jusqu'au ciel; il a fallu les partager.

Quoi! m'écriai-je, des frères ont traité ainsi leurs frères, et j'ai le malheur d'être dans cette confrérie!

Voici, dit l'esprit, les douze millions d'Américains tués dans leur patrie, parcequ'ils n'avaient pas été baptisés. Eh, mon Dieu! que ne laissiez-vous ces ossements affreux se dessécher dans l'hémisphère où leurs corps naquirent, et où ils furent livrés à tant de trépas différents? Pourquoi réunir ici tous ces monuments abominables de la barbarie et du fanatisme? — Pour t'instruire.

Puisque tu veux m'instruire, dis-je au génie, apprends-moi s'il y a eu d'autres peuples que les chrétiens et les Juifs à qui le zèle et la religion malheureusement tournée en fanatisme aient inspiré tant de cruautés horribles. Oui, me dit-il; les mahométans se sont souillés des mêmes inhumanités, mais rarement; et lorsqu'on leur a demandé *amman*, miséricorde, et qu'on leur a offert le tribut, ils ont pardonné.

Pour les autres nations, il n'y en a aucune depuis l'existence du monde qui ait jamais fait une guerre purement de religion. Suis-moi maintenant. Je le suivis.

Un peu au-delà de ces piles de morts nous trou-

vâmes d'autres piles; c'étaient des sacs d'or et d'argent, et chacune avait son étiquette: «Substance des «hérétiques massacrés au dix-huitième siècle, au dix-«sept, au seizième,» et ainsi en remontant: «Or et «argent des Américains égorgés, etc., etc.» Et toutes ces piles étaient surmontées de croix, de mitres, de crosses, de tiares enrichies de pierreries.

Quoi! mon génie, ce fut donc pour avoir ces richesses qu'on accumula ces morts? — Oui, mon fils.

Je versai des larmes; et quand j'eus mérité par ma douleur qu'il me menât au bout des allées vertes, il m'y conduisit.

Contemple, me dit-il, les héros de l'humanité qui ont été les bienfaiteurs de la terre, et qui se sont tous réunis à bannir du monde, autant qu'ils l'ont pu, la violence et la rapine. Interroge-les.

Je courus au premier de la bande; il avait une couronne sur la tête, et un petit encensoir à la main; je lui demandai humblement son nom. Je suis Numa Pompilius, me dit-il; je succédai à un brigand, et j'avais des brigands à gouverner : je leur enseignai la vertu et le culte de Dieu; ils oublièrent après moi plus d'une fois l'un et l'autre; je défendis qu'il y eût dans les temples aucun simulacre, parceque la Divinité qui anime la nature ne peut être représentée. Les Romains n'eurent sous mon règne ni guerres ni séditions, et ma religion ne fit que du bien. Tous les peuples voisins vinrent honorer mes funérailles, ce qui n'est arrivé qu'à moi.

Je lui baisai la main, et j'allai au second; c'était un beau vieillard d'environ cent ans, vêtu d'une robe

blanche : il mettait le doigt médium sur sa bouche, et de l'autre main il jetait des fèves derrière lui. Je reconnus Pythagore. Il m'assura qu'il n'avait jamais eu de cuisse d'or, et qu'il n'avait point été coq ; mais qu'il avait gouverné les Crotoniates avec autant de justice que Numa gouvernait les Romains, à peu près de son temps, et que cette justice était la chose du monde la plus nécessaire et la plus rare. J'appris que les pythagoriciens fesaient leur examen de conscience deux fois par jour. Les honnêtes gens ! et que nous sommes loin d'eux ! Mais nous qui n'avons été pendant treize cents ans que des assassins, nous disons que ces sages étaient des orgueilleux.

Je ne dis mot à Pythagore pour lui plaire, et je passai à Zoroastre, qui s'occupait à concentrer le feu céleste dans le foyer d'un miroir concave, au milieu d'un vestibule à cent portes qui toutes conduisent à la sagesse. Sur la principale de ces portes[a], je lus ces paroles, qui sont le précis de toute la morale, et qui abrégent toutes les disputes des casuistes :

« Dans le doute si une action est bonne ou mau-
« vaise, abstiens-toi. »

Certainement, dis-je à mon génie, les barbares qui ont immolé toutes les victimes dont j'ai vu les ossements n'avaient pas lu ces belles paroles.

Nous vîmes ensuite les Zaleucus, les Thalès, les Anaximandre, et tous les sages qui avaient cherché la vérité et pratiqué la vertu.

Quand nous fûmes à Socrate, je le reconnus bien

[a] Les préceptes de Zoroastre sont appelés *portes*, et sont au nombre de cent.

vite à son nez épaté[a]. Eh bien, lui dis-je, vous voilà donc au nombre des confidents du Très-Haut! Tous les habitants de l'Europe, excepté les Turcs et les Tartares de Crimée, qui ne savent rien, prononcent votre nom avec respect. On le révère, on l'aime, ce grand nom, au point qu'on a voulu savoir ceux de vos persécuteurs. On connaît Mélitus et Anitus à cause de vous, comme on connaît Ravaillac à cause de Henri IV : mais je ne connais que ce nom d'Anitus; je ne sais pas précisément quel était ce scélérat par qui vous fûtes calomnié, et qui vint à bout de vous faire condamner à la ciguë.

Je n'ai jamais pensé à cet homme depuis mon aventure, me répondit Socrate; mais puisque vous m'en faites souvenir, je le plains beaucoup. C'était un méchant prêtre qui fesait secrètement un commerce de cuirs, négoce réputé honteux parmi nous. Il envoya ses deux enfants dans mon école. Les autres disciples leur reprochèrent leur père le corroyeur; ils furent obligés de sortir. Le père irrité n'eut point de cesse qu'il n'eût ameuté contre moi tous les prêtres et tous les sophistes. On persuada au conseil des cinq cents que j'étais un impie qui ne croyait pas que la Lune, Mercure et Mars fussent des dieux. En effet, je pensais comme à présent qu'il n'y a qu'un Dieu, maître de toute la nature. Les juges me livrèrent à l'empoisonneur de la république; il accourcit ma vie de quelques jours : je mourus tranquillement à l'âge de

[a] Voyez Xénophon. — Dans *le Banquet*, de Xénophon, chap. v, § 6, c'est Socrate lui-même qui dit qu'il a les narines ouvertes, relevées, le nez camus. B.

soixante et dix ans; et depuis ce temps-là je passe une vie heureuse avec tous ces grands hommes que vous voyez, et dont je suis le moindre.

Après avoir joui quelque temps de l'entretien de Socrate, je m'avançai avec mon guide dans un bosquet situé au-dessus des bocages où tous ces sages de l'antiquité semblaient goûter un doux repos.

Je vis un homme d'une figure douce et simple, qui me parut âgé d'environ trente-cinq ans. Il jetait de loin des regards de compassion sur ces amas d'ossements blanchis, à travers desquels on m'avait fait passer pour arriver à la demeure des sages. Je fus étonné de lui trouver les pieds enflés et sanglants, les mains de même, le flanc percé, et les côtes écorchées de coups de fouet. Eh, bon Dieu! lui dis-je, est-il possible qu'un juste, un sage soit dans cet état? je viens d'en voir un qui a été traité d'une manière bien odieuse; mais il n'y a pas de comparaison entre son supplice et le vôtre. De mauvais prêtres et de mauvais juges l'ont empoisonné: est-ce aussi par des prêtres et par des juges que vous avez été assassiné si cruellement?

Il me répondit *oui* avec beaucoup d'affabilité.

Et qui étaient donc ces monstres?

« C'étaient des hypocrites. »

Ah! c'est tout dire; je comprends par ce seul mot qu'ils dûrent vous condamner au dernier supplice. Vous leur aviez donc prouvé, comme Socrate, que la Lune n'était pas une déesse, et que Mercure n'était pas un dieu?

« Non, il n'était pas question de ces planètes. Mes

« compatriotes ne savaient point du tout ce que c'est « qu'une planète; ils étaient tous de francs ignorants. « Leurs superstitions étaient toutes différentes de celles « des Grecs. »

Vous voulûtes donc leur enseigner une nouvelle religion ?

« Point du tout; je leur disais simplement : Aimez « Dieu de tout votre cœur, et votre prochain comme « vous-même, car c'est là tout l'homme. Jugez si ce « précepte n'est pas aussi ancien que l'univers; jugez « si je leur apportais un culte nouveau. Je ne cessais « de leur dire que j'étais venu non pour abolir la loi, « mais pour l'accomplir; j'avais observé tous leurs « rites; circoncis comme ils l'étaient tous, baptisé « comme l'étaient les plus zélés d'entre eux, je payais « comme eux le corban; je fesais comme eux la pâque, « en mangeant debout un agneau cuit dans des lai- « tues. Moi et mes amis nous allions prier dans le « temple; mes amis même fréquentèrent ce temple « après ma mort; en un mot, j'accomplis toutes leurs « lois sans en excepter une. »

Quoi ! ces misérables n'avaient pas même à vous reprocher de vous être écarté de leurs lois ?

« Non sans doute. »

Pourquoi donc vous ont-ils mis dans l'état où je vous vois ?

« Que voulez-vous que je vous dise ? ils étaient fort « orgueilleux et intéressés. Ils virent que je les con- « naissais; ils surent que je les fesais connaître aux « citoyens; ils étaient les plus forts; ils m'ôtèrent la « vie : et leurs semblables en feront toujours autant,

« s'ils le peuvent, à quiconque leur aura trop rendu « justice. »

Mais, ne dîtes-vous, ne fîtes-vous rien qui pût leur servir de prétexte?

« Tout sert de prétexte aux méchants. »

Ne leur dîtes-vous pas une fois que vous étiez venu apporter le glaive et non la paix?

« C'est une erreur de copiste; je leur dis que j'ap- « portais la paix et non le glaive. Je n'ai jamais rien « écrit; on a pu changer ce que j'avais dit sans mau- « vaise intention. »

Vous n'avez donc contribué en rien par vos discours, ou mal rendus, ou mal interprétés, à ces monceaux affreux d'ossements que j'ai vus sur ma route en venant vous consulter?

« Je n'ai vu qu'avec horreur ceux qui se sont rendus « coupables de tous ces meurtres. »

Et ces monuments de puissance et de richesse, d'orgueil et d'avarice, ces trésors, ces ornements, ces signes de grandeur, que j'ai vus accumulés sur la route en cherchant la sagesse, viennent-ils de vous?

« Cela est impossible; j'ai vécu, moi et les miens, « dans la pauvreté et dans la bassesse : ma grandeur « n'était que dans la vertu. »

J'étais près de le supplier de vouloir bien me dire au juste qui il était. Mon guide m'avertit de n'en rien faire. Il me dit que je n'étais pas fait pour comprendre ces mystères sublimes. Je le conjurai seulement de m'apprendre en quoi consistait la vraie religion.

« Ne vous l'ai-je pas déjà dit? Aimez Dieu, et votre « prochain comme vous-même. »

Quoi! en aimant Dieu on pourrait manger gras le vendredi?

« J'ai toujours mangé ce qu'on m'a donné; car j'é-« tais trop pauvre pour donner à dîner à personne. »

En aimant Dieu, en étant juste, ne pourrait-on pas être assez prudent pour ne point confier toutes les aventures de sa vie à un inconnu?

« C'est ainsi que j'en ai toujours usé. »

Ne pourrai-je, en fesant du bien, me dispenser d'aller en pélerinage à Saint-Jacques de Compostelle?

« Je n'ai jamais été dans ce pays-là. »

Faudrait-il me confiner dans une retraite avec des sots?

« Pour moi, j'ai toujours fait de petits voyages de « ville en ville. »

Me faudrait-il prendre parti pour l'Église grecque ou pour la latine?

« Je ne fis aucune différence entre le Juif et le Sa-« maritain quand je fus au monde. »

Eh bien, s'il est ainsi, je vous prends pour mon seul maître. Alors il me fit un signe de tête qui me remplit de consolation. La vision disparut, et la bonne conscience me resta.

SECTION III[1].

Questions sur la religion.

PREMIÈRE QUESTION.

L'évêque de Worcester, Warburton, auteur d'un

[1] Dans l'édition de 1764 du *Dictionnaire philosophique*, l'article RELIGION était composé seulement des sept premières questions. B.

des plus savants ouvrages qu'on ait jamais faits, s'exprime ainsi, page 8, tome I : « Une religion, une so-« ciété qui n'est pas fondée sur la créance d'une autre « vie, doit être soutenue par une providence extraor-« dinaire. Le judaïsme n'est pas fondé sur la créance « d'une autre vie; donc le judaïsme a été soutenu par « une providence extraordinaire. »

Plusieurs théologiens se sont élevés contre lui; et comme on rétorque tous les arguments, on a rétorqué le sien, on lui a dit :

« Toute religion qui n'est pas fondée sur le dogme « de l'immortalité de l'ame, et sur les peines et les ré-« compenses éternelles, est nécessairement fausse : or « le judaïsme ne connut point ces dogmes; donc le ju-« daïsme, loin d'être soutenu par la Providence, était, « par vos principes, une religion fausse et barbare qui « attaquait la Providence. »

Cet évêque eut quelques autres adversaires qui lui soutinrent que l'immortalité de l'ame était connue chez les Juifs, dans le temps même de Moïse; mais il leur prouva très évidemment que ni le Décalogue, ni le Lévitique, ni le Deutéronome, n'avaient dit un seul mot de cette créance, et qu'il est ridicule de vouloir tordre et corrompre quelques passages des autres livres pour en tirer une vérité qui n'est point annoncée dans le livre de la loi.

Monsieur l'évêque, ayant fait quatre volumes pour démontrer que la loi judaïque ne proposait ni peines ni récompenses après la mort, n'a jamais pu répondre à ses adversaires d'une manière bien satisfesante. Ils lui disaient : « Ou Moïse connaissait ce dogme, et

« alors il a trompé les Juifs en ne le manifestant pas;
« ou il l'ignorait, et en ce cas il n'en savait pas assez
« pour fonder une bonne religion. En effet, si sa reli-
« gion avait été bonne, pourquoi l'aurait-on abolie?
« Une religion vraie doit être pour tous les temps et
« pour tous les lieux ; elle doit être comme la lumière
« du soleil, qui éclaire tous les peuples et toutes les
« générations. »

Ce prélat, tout éclairé qu'il est, a eu beaucoup de peine à se tirer de toutes ces difficultés : mais quel système en est exempt ?

SECONDE QUESTION.

Un autre savant beaucoup plus philosophe, qui est un des plus profonds métaphysiciens de nos jours, donne de fortes raisons pour prouver que le polythéisme a été la première religion des hommes, et qu'on a commencé à croire plusieurs dieux, avant que la raison fût assez éclairée pour ne reconnaître qu'un seul Être suprême.

J'ose croire, au contraire, qu'on a commencé d'abord par reconnaître un seul Dieu, et qu'ensuite la faiblesse humaine en a adopté plusieurs; et voici comme je conçois la chose :

Il est indubitable qu'il y eut des bourgades avant qu'on eût bâti de grandes villes, et que tous les hommes ont été divisés en petites républiques avant qu'ils fussent réunis dans de grands empires. Il est bien naturel qu'une bourgade effrayée du tonnerre, affligée de la perte de ses moissons, maltraitée par la

bourgade voisine, sentant tous les jours sa faiblesse, sentant partout un pouvoir invisible, ait bientôt dit: Il y a quelque être au-dessus de nous qui nous fait du bien et du mal.

Il me paraît impossible qu'elle ait dit: Il y a deux pouvoirs. Car pourquoi plusieurs? On commence en tout genre par le simple, ensuite vient le composé, et souvent enfin on revient au simple par des lumières supérieures. Telle est la marche de l'esprit humain.

Quel est cet être qu'on aura d'abord invoqué? sera-ce le soleil? sera-ce la lune? je ne le crois pas. Examinons ce qui se passe dans les enfants; ils sont à peu près ce que sont les hommes ignorants. Ils ne sont frappés ni de la beauté ni de l'utilité de l'astre qui anime la nature, ni des secours que la lune nous prête, ni des variations régulières de son cours; ils n'y pensent pas, ils y sont trop accoutumés. On n'adore, on n'invoque, on ne veut apaiser que ce qu'on craint; tous les enfants voient le ciel avec indifférence; mais que le tonnerre gronde, ils tremblent, ils vont se cacher. Les premiers hommes en ont sans doute agi de même. Il ne peut y avoir que des espèces de philosophes qui aient remarqué le cours des astres, les aient fait admirer, et les aient fait adorer; mais des cultivateurs simples et sans aucune lumière n'en savaient pas assez pour embrasser une erreur si noble.

Un village se sera donc borné à dire: Il y a une puissance qui tonne, qui grêle sur nous, qui fait mourir nos enfants; apaisons-la: mais comment l'apaiser? Nous voyons que nous avons calmé par de petits pré-

sents la colère des gens irrités; fesons donc de petits présents à cette puissance. Il faut bien aussi lui donner un nom. Le premier qui s'offre est celui de *chef*, de *maître*, de *seigneur;* cette puissance est donc appelée monseigneur. C'est probablement la raison pour laquelle les premiers Égyptiens appelèrent leur dieu *Knef;* les Syriens, *Adoni;* les peuples voisins, *Baal* ou *Bel*, ou *Melch*, ou *Moloch;* les Scythes, *Papée:* tous mots qui signifient *seigneur*, *maître*.

C'est ainsi qu'on trouva presque toute l'Amérique partagée en une multitude de petites peuplades, qui toutes avaient leur dieu protecteur. Les Mexicains mêmes, et les Péruviens, qui étaient de grandes nations, n'avaient qu'un seul dieu : l'une adorait Manco Kapak, l'autre le dieu de la guerre. Les Mexicains donnaient à leur dieu guerrier le nom de Vitzliputzli, comme les Hébreux avaient appelé leur Seigneur Sabaoth.

Ce n'est point par une raison supérieure et cultivée que tous les peuples ont ainsi commencé à reconnaître une seule divinité; s'ils avaient été philosophes, ils auraient adoré le dieu de toute la nature, et non pas le dieu d'un village; ils auraient examiné ces rapports infinis de tous les êtres, qui prouvent un être créateur et conservateur; mais ils n'examinèrent rien, ils sentirent. C'est là le progrès de notre faible entendement; chaque bourgade sentait sa faiblesse et le besoin qu'elle avait d'un fort protecteur. Elle imaginait cet être tutélaire et terrible résidant dans la forêt voisine, ou sur la montagne, ou dans

une nuée. Elle n'en imaginait qu'un seul, parceque la bourgade n'avait qu'un chef à la guerre. Elle l'imaginait corporel, parcequ'il était impossible de se le représenter autrement. Elle ne pouvait croire que la bourgade voisine n'eût pas aussi son dieu. Voilà pourquoi Jephté dit aux habitants de Moab : « Vous « possédez légitimement ce que votre dieu Chamos « vous a fait conquérir ; vous devez nous laisser jouir « de ce que notre dieu nous a donné par ses victoi- « res (*Juges*, XI, 24). »

Ce discours, tenu par un étranger à d'autres étrangers, est très remarquable. Les Juifs et les Moabites avaient dépossédé les naturels du pays ; l'un et l'autre n'avait d'autre droit que celui de la force, et l'un dit à l'autre : Ton dieu t'a protégé dans ton usurpation, souffre que mon dieu me protége dans la mienne.

Jérémie et Amos demandent l'un et l'autre « quelle « raison a eue le dieu Melchom de s'emparer du pays « de Gad. » Il paraît évident par ces passages que l'antiquité attribuait à chaque pays un dieu protecteur. On trouve encore des traces de cette théologie dans Homère.

Il est bien naturel que l'imagination des hommes s'étant échauffée, et leur esprit ayant acquis des connaissances confuses, ils aient bientôt multiplié leurs dieux, et assigné des protecteurs aux éléments, aux mers, aux forêts, aux fontaines, aux campagnes. Plus ils auront examiné les astres, plus ils auront été frappés d'admiration. Le moyen de ne pas adorer le soleil, quand on adore la divinité d'un ruisseau ? Dès

que le premier pas est fait, la terre est bientôt couverte de dieux; et on descend enfin des astres aux chats et aux ognons.

Cependant il faut bien que la raison se perfectionne; le temps forme enfin des philosophes qui voient que ni les ognons, ni les chats, ni même les astres, n'ont arrangé l'ordre de la nature. Tous ces philosophes, babyloniens, persans, égyptiens, scythes, grecs et romains, admettent un Dieu suprême, rémunérateur et vengeur.

Ils ne le disent pas d'abord aux peuples; car quiconque eût mal parlé des ognons et des chats devant des vieilles et des prêtres eût été lapidé; quiconque eût reproché à certains Égyptiens de manger leurs dieux eût été mangé lui-même, comme en effet Juvénal rapporte qu'un Égyptien fut tué et mangé tout cru [1] dans une dispute de controverse.

Mais que fit-on? Orphée et d'autres établissent des mystères que les initiés jurent par des serments exécrables de ne point révéler, et le principal de ces mystères est l'adoration d'un seul Dieu. Cette grande vérité pénètre dans la moitié de la terre; le nombre des initiés devient immense: il est vrai que l'ancienne religion subsiste toujours; mais comme elle n'est point contraire au dogme de l'unité de Dieu, on la laisse subsister. Et pourquoi l'abolirait-on? Les Romains reconnaissent le *Deus optimus maximus;* les

[1] Victrix turba. . . . . .
. . . . . longum usque adeo tardumque putavit
Expectare focos, contenta cadavere crudo.
JUVÉNAL, satire XV, vers 81-83.

Grecs ont leur *Zeus*, leur Dieu suprême. Toutes les autres divinités ne sont que des êtres intermédiaires : on place des héros et des empereurs au rang des dieux, c'est-à-dire des bienheureux ; mais il est sûr que Claude, Octave, Tibère, et Caligula, ne sont pas regardés comme les créateurs du ciel et de la terre.

En un mot, il paraît prouvé que, du temps d'Auguste, tous ceux qui avaient une religion reconnaissaient un Dieu supérieur, éternel, et plusieurs ordres de dieux secondaires, dont le culte fut appelé depuis *idolâtrie*.

Les lois des Juifs n'avaient jamais favorisé l'idolâtrie ; car quoiqu'ils admissent des malachim, des anges, des êtres célestes d'un ordre inférieur, leur loi n'ordonnait point que ces divinités secondaires eussent un culte chez eux. Ils adoraient les anges, il est vrai, c'est-à-dire ils se prosternaient quand ils en voyaient ; mais comme cela n'arrivait pas souvent, il n'y avait ni de cérémonial ni de culte légal établi pour eux. Les chérubins de l'arche ne recevaient point d'hommages. Il est constant que les Juifs, du moins depuis Alexandre, adoraient ouvertement un seul Dieu, comme la foule innombrable d'initiés l'adoraient secrètement dans leurs mystères.

TROISIÈME QUESTION.

Ce fut dans ce temps où le culte d'un Dieu suprême était universellement établi chez tous les sages en Asie, en Europe, et en Afrique, que la religion chrétienne prit naissance.

Le platonisme aida beaucoup à l'intelligence de ses dogmes. Le *Logos*, qui, chez Platon, signifiait la sagesse, la raison de l'Être suprême, devint chez nous le Verbe et une seconde personne de Dieu. Une métaphysique profonde et au-dessus de l'intelligence humaine fut un sanctuaire inaccessible dans lequel la religion fut enveloppée.

On ne répétera point ici comment Marie fut déclarée dans la suite mère de Dieu, comment on établit la consubstantialité du Père et du Verbe, et la procession du *Pneuma*, organe divin du divin Logos, deux natures et deux volontés résultantes de l'hypostase, et enfin la manducation supérieure, l'ame nourrie ainsi que le corps des membres et du sang de l'Homme-Dieu adoré et mangé sous la forme du pain, présent aux yeux, sensible au goût, et cependant anéanti. Tous les mystères ont été sublimes.

On commença, dès le second siècle, par chasser les démons au nom de Jésus: auparavant on les chassait au nom de Jehovah ou Ihaho; car saint Matthieu rapporte que les ennemis de Jésus ayant dit qu'il chassait les démons au nom du prince des démons, il leur répondit: « Si c'est par Belzébuth que je chasse « les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? »

On ne sait point en quel temps les Juifs reconnurent pour prince des démons Belzébuth, qui était un dieu étranger; mais on sait (et c'est Josèphe qui nous l'apprend) qu'il y avait à Jérusalem des exorcistes préposés pour chasser les démons des corps des possédés, c'est-à-dire des hommes attaqués de maladies

singulières, qu'on attribuait alors dans une grande partie de la terre à des génies malfesants.

On chassait donc ces démons avec la véritable prononciation de *Jehovah* aujourd'hui perdue, et avec d'autres cérémonies aujourd'hui oubliées.

Cet exorcisme par *Jehovah* ou par les autres noms de Dieu était encore en usage dans les premiers siècles de l'Église. Origène, en disputant contre Celse, lui dit, n° 262 [1] : « Si en invoquant Dieu, ou en jurant par « lui, on le nomme le Dieu d'Abraham, d'Isaac, et de « Jacob, on fera certaines choses par ces noms, dont « la nature et la force sont telles que les démons se « soumettent à ceux qui les prononcent; mais si on le « nomme d'un autre nom, comme Dieu de la mer « bruyante, supplantateur, ces noms seront sans vertu. « Le nom d'Israël traduit en grec ne pourra rien opé- « rer; mais prononcez-le en hébreu, avec les autres « mots requis, vous opérerez la conjuration. »

Le même Origène, au nombre XIX, dit ces paroles remarquables : « Il y a des noms qui ont naturelle- « ment de la vertu, tels que sont ceux dont se servent « les sages parmi les Égyptiens, les mages en Perse, « les brachmanes dans l'Inde. Ce qu'on nomme ma- « gie n'est pas un art vain et chimérique, ainsi que le « prétendent les stoïciens et les épicuriens : ni le nom « de Sabaoth, ni celui d'Adonaï, n'ont pas été faits « pour des êtres créés, mais ils appartiennent à une « théologie mystérieuse qui se rapporte au Créateur;

[1] Ce n'est pas n° 262, mais page 262 de l'édition de Cambridge, 1677, in-4°. B.

« de là vient la vertu de ces noms quand on les ar-
« range et qu'on les prononce selon les règles, etc. »

Origène en parlant ainsi ne donne point son sentiment particulier, il ne fait que rapporter l'opinion universelle. Toutes les religions alors connues admettaient une espèce de magie ; et on distinguait la magie céleste et la magie infernale, la nécromancie et la théurgie ; tout était prodige, divination, oracle. Les Perses ne niaient point les miracles des Égyptiens, ni les Égyptiens ceux des Perses. Dieu permettait que les premiers chrétiens fussent persuadés des oracles attribués aux sibylles, et leur laissait encore quelques erreurs peu importantes, qui ne corrompaient point le fond de la religion.

Une chose encore fort remarquable, c'est que les chrétiens des deux premiers siècles avaient de l'horreur pour les temples, les autels et les simulacres. C'est ce qu'Origène avoue, n° 347. Tout changea depuis avec la discipline, quand l'Église reçut une forme constante.

QUATRIÈME QUESTION.

Lorsqu'une fois une religion est établie légalement dans un état, les tribunaux sont tous occupés à empêcher qu'on ne renouvelle la plupart des choses qu'on fesait dans cette religion avant qu'elle fût publiquement reçue. Les fondateurs s'assemblaient en secret malgré les magistrats ; on ne permet que les assemblées publiques sous les yeux de la loi, et toutes associations qui se dérobent à la loi sont défendues. L'ancienne maxime était qu'il vaut mieux obéir à Dieu

qu'aux hommes; la maxime opposée est reçue, que c'est obéir à Dieu que de suivre les lois de l'état. On n'entendait parler que d'obsessions et de possessions; le diable était alors déchaîné sur la terre; le diable ne sort plus aujourd'hui de sa demeure. Les prodiges, les prédictions étaient alors nécessaires, on ne les admet plus : un homme qui prédirait des calamités sur les places publiques serait mis aux Petites-Maisons. Les fondateurs recevaient secrètement l'argent des fidèles; un homme qui recueillerait de l'argent pour en disposer, sans y être autorisé par la loi, serait repris de justice. Ainsi on ne se sert plus d'aucun des échafauds qui ont servi à bâtir l'édifice.

CINQUIÈME QUESTION.

Après notre sainte religion, qui sans doute est la seule bonne, quelle serait la moins mauvaise?

Ne serait-ce pas la plus simple? ne serait-ce pas celle qui enseignerait beaucoup de morale et très peu de dogmes? celle qui tendrait à rendre les hommes justes, sans les rendre absurdes? celle qui n'ordonnerait point de croire des choses impossibles, contradictoires, injurieuses à la Divinité, et pernicieuses au genre humain, et qui n'oserait point menacer des peines éternelles quiconque aurait le sens commun? Ne serait-ce point celle qui ne soutiendrait pas sa créance par des bourreaux, et qui n'inonderait pas la terre de sang pour des sophismes inintelligibles? celle dans laquelle une équivoque, un jeu de mots et deux ou trois chartes supposées ne feraient pas un souve-

rain et un dieu d'un prêtre souvent incestueux, homicide et empoisonneur? celle qui ne soumettrait pas les rois à ce prêtre? celle qui n'enseignerait que l'adoration d'un Dieu, la justice, la tolérance, et l'humanité?

SIXIÈME QUESTION.

On a dit que la religion des gentils était absurde en plusieurs points, contradictoire, pernicieuse; mais ne lui a-t-on pas imputé plus de mal qu'elle n'en a fait, et plus de sottises qu'elle n'en a prêché?

> Car de voir Jupiter taureau,
> Serpent, cygne, ou quelque autre chose,
> Je ne trouve point cela beau,
> Et ne m'étonne pas si parfois on en cause.
>
> MOLIÈRE, Prologue d'*Amphitryon*.

Sans doute cela est fort impertinent; mais qu'on me montre dans toute l'antiquité un temple dédié à Léda couchant avec un cygne ou avec un taureau? Y a-t-il eu un sermon prêché dans Athènes ou dans Rome pour encourager les filles à faire des enfants avec les cygnes de leur basse-cour? Les fables recueillies et ornées par Ovide sont-elles la religion? ne ressemblent-elles pas à notre Légende dorée, à notre Fleur des saints? Si quelque brame ou quelque derviche venait nous objecter l'histoire de sainte Marie égyptienne, laquelle n'ayant pas de quoi payer les matelots qui l'avaient conduite en Égypte, donna à chacun d'eux ce que l'on appelle des faveurs, en guise de monnaie, nous dirions au brame : Mon révérend père, vous

vous trompez, notre religion n'est pas la Légende dorée.

Nous reprochons aux anciens leurs oracles, leurs prodiges : s'ils revenaient au monde, et qu'on pût compter les miracles de Notre-Dame de Lorette et ceux de Notre-Dame d'Éphèse, en faveur de qui des deux serait la balance du compte?

Les sacrifices humains ont été établis chez presque tous les peuples, mais très rarement mis en usage. Nous n'avons que la fille de Jephté et le roi Agag d'immolés chez les Juifs, car Isaac et Jonathas ne le furent pas. L'histoire d'Iphigénie n'est pas bien avérée chez les Grecs. Les sacrifices humains sont très rares chez les anciens Romains; en un mot, la religion païenne a fait répandre très peu de sang, et la nôtre en a couvert la terre. La nôtre est sans doute la seule bonne, la seule vraie; mais nous avons fait tant de mal par son moyen, que quand nous parlons des autres nous devons être modestes.

SEPTIÈME QUESTION.

Si un homme veut persuader sa religion à des étrangers ou à ses compatriotes, ne doit-il pas s'y prendre avec la plus insinuante douceur et la modération la plus engageante? S'il commence par dire que ce qu'il annonce est démontré, il trouvera une foule d'incrédules; s'il ose leur dire qu'ils ne rejettent sa doctrine qu'autant qu'elle condamne leurs passions, que leur cœur a corrompu leur esprit, qu'ils n'ont qu'une rai-

son fausse et orgueilleuse, il les révolte, il les anime contre lui, il ruine lui-même ce qu'il veut établir.

Si la religion qu'il annonce est vraie, l'emportement et l'insolence la rendront-ils plus vraie? Vous mettez-vous en colère quand vous dites qu'il faut être doux, patient, bienfesant, juste, remplir tous les devoirs de la société? non, car tout le monde est de votre avis. Pourquoi donc dites-vous des injures à votre frère, quand vous lui prêchez une métaphysique mystérieuse? c'est que son sens irrite votre amour-propre. Vous avez l'orgueil d'exiger que votre frère soumette son intelligence à la vôtre : l'orgueil humilié produit la colère; elle n'a point d'autre source. Un homme blessé de vingt coups de fusil dans une bataille ne se met point en colère; mais un docteur blessé du refus d'un suffrage devient furieux et implacable [1].

HUITIÈME QUESTION [2].

Ne faut-il pas soigneusement distinguer la religion de l'état et la religion théologique? Celle de l'état exige que les imans tiennent des registres des circoncis, les curés ou pasteurs des registres des baptisés; qu'il y ait des mosquées, des églises, des temples, des jours consacrés à l'adoration et au repos, des rites établis par la loi; que les ministres de ces rites aient de la considération sans pouvoir; qu'ils enseignent les bonnes mœurs au peuple, et que les ministres de la loi veillent sur les mœurs des ministres des temples. Cette religion de l'état ne peut en aucun temps causer aucun trouble.

[1] Fin de l'article en 1764. B. — [2] Addition de 1765. B.

Il n'en est pas ainsi de la religion théologique; celle-ci est la source de toutes les sottises et de tous les troubles imaginables; c'est la mère du fanatisme et de la discorde civile; c'est l'ennemie du genre humain. Un bonze prétend que Fo est un dieu; qu'il a été prédit par des fakirs; qu'il est né d'un éléphant blanc; que chaque bonze peut faire un Fo avec des grimaces. Un talapoin dit que Fo était un saint homme dont les bonzes ont corrompu la doctrine, et que c'est Sammonocodom qui est le vrai dieu. Après cent arguments et cent démentis, les deux factions conviennent de s'en rapporter au dalaï-lama, qui demeure à trois cents lieues de là, qui est immortel et même infaillible. Les deux factions lui envoient une députation solennelle. Le dalaï-lama commence, selon son divin usage, par leur distribuer sa chaise percée.

Les deux sectes rivales la reçoivent d'abord avec un respect égal, la font sécher au soleil, et l'enchâssent dans de petits chapelets qu'ils baisent dévotement : mais dès que le dalaï-lama et son conseil ont prononcé au nom de Fo, voilà le parti condamné qui jette les chapelets au nez du vice-dieu, et qui lui veut donner cent coups d'étrivières. L'autre parti défend son lama dont il a reçu de bonnes terres; tous deux se battent long-temps; et quand ils sont las de s'exterminer, de s'assassiner, de s'empoisonner réciproquement, ils se disent encore de grosses injures; et le dalaï-lama en rit; et il distribue encore sa chaise percée à quiconque veut bien recevoir les déjections du bon père lama.

RELIQUES.

On désigne par ce nom les restes ou les parties restantes du corps ou des habits d'une personne mise après sa mort, par l'Église, au nombre des bienheureux.

Il est clair que Jésus n'a condamné que l'hypocrisie des Juifs, en disant[a] : Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes et ornez les monuments des justes! Aussi les chrétiens orthodoxes ont une égale vénération pour les reliques et pour les images des saints; et même je ne sais quel docteur, nommé Henri, ayant osé dire que quand les os ou autres reliques sont changés en vers, il ne faut pas adorer ces vers, le jésuite Vasquez[b] décida que l'opinion de Henri est absurde et vaine : car il n'importe de quelle manière se fasse la corruption. Par conséquent, dit-il, nous pouvons adorer les reliques, tant sous la forme de vers que sous la forme de cendres.

Quoi qu'il en soit, saint Cyrille d'Alexandrie[c] avoue que l'origine des reliques est païenne; et voici la description que fait de leur culte Théodoret, qui vivait au commencement de l'ère chrétienne. On court aux temples des martyrs, dit ce savant évêque[d], pour leur demander, les uns la conservation de leur santé, les autres la guérison de leurs maladies, et les femmes

[a] Matthieu, ch. XXIII, v. 29.
[b] Liv. II, *de l'Adoration*, disp. III, ch. VIII.
[c] Liv. X, *contre Julien*. — [d] Question 51 sur l'*Exode*.

stériles la fécondité. Après avoir obtenu des enfants, ces femmes en demandent la conservation. Ceux qui entreprennent des voyages conjurent les martyrs de les accompagner et de les conduire. Lorsqu'ils sont de retour, ils vont leur témoigner leur reconnaissance. Ils ne les adorent pas comme des dieux; mais ils les honorent comme des hommes divins, et les conjurent d'être leurs intercesseurs.

Les offrandes qui sont appendues dans leurs temples sont des preuves publiques que ceux qui ont demandé avec foi ont obtenu l'accomplissement de leurs vœux et la guérison de leurs maladies. Les uns y appendent des yeux, les autres des pieds, les autres des mains, d'or et d'argent. Ces monuments publient la vertu de ceux qui sont ensevelis dans ces tombeaux, comme leur vertu publie que le Dieu pour lequel ils ont souffert est le vrai Dieu; aussi les chrétiens ont-ils soin de donner à leurs enfants les noms des martyrs, afin de les mettre en sûreté sous leur protection.

Enfin Théodoret ajoute que les temples des dieux ont été démolis, et que les matériaux ont servi à la construction des temples des martyrs : car le Seigneur, dit-il aux païens, a substitué ses morts à vos dieux; il a fait voir la vanité de ceux-ci, et a transféré aux autres les honneurs qu'on rendait aux premiers. C'est de quoi se plaint amèrement le fameux sophiste de Sardes, en déplorant la ruine du temple de Sérapis à Canope, qui fut démoli par ordre de l'empereur Théodose Ier, l'an 389.

Des gens, dit Eunapius, qui n'avaient jamais entendu parler de la guerre, se trouvèrent pourtant fort

vaillants contre les pierres de ce temple, et principalement contre les riches offrandes dont il était rempli. On donna ces lieux saints à des moines, gens infames et inutiles, qui, pourvu qu'ils eussent un habit noir et malpropre, prenaient une autorité tyrannique sur l'esprit des peuples; et à la place des dieux que l'on voyait par les lumières de la raison, ces moines donnaient à adorer des têtes de brigands punis pour leurs crimes, qu'on avait salées pour les conserver.

Le peuple est superstitieux, et c'est par la superstition qu'on l'enchaîne. Les miracles forgés au sujet des reliques devinrent un aimant qui attirait de toutes parts des richesses dans les églises. La fourberie et la crédulité avaient été portées si loin, que, dès l'an 386, le même Théodose fut obligé de faire une loi par laquelle il défendait de transporter d'un lieu dans un autre les corps ensevelis, de séparer les reliques de chaque martyr, et d'en trafiquer.

Pendant les trois premiers siècles du christianisme, on s'était contenté de célébrer le jour de la mort des martyrs, qu'on appelait leur jour natal, en s'assemblant dans les cimetières où reposaient leurs corps, pour prier pour eux, comme nous l'avons remarqué à l'article Messe. On ne pensait point alors qu'avec le temps les chrétiens dussent leur élever des temples, transporter leurs cendres et leurs os d'un lieu dans un autre, les montrer dans des châsses, et enfin en faire un trafic qui excitât l'avarice à remplir le monde de reliques supposées.

Mais le troisième concile de Carthage, tenu l'an 397, ayant inséré dans le canon des Écritures l'Apocalypse

de saint Jean, dont l'authenticité jusqu'alors avait été contestée, ce passage du chapitre VI, « Je vis sous les « autels les ames de ceux qui avaient été tués pour « la parole de Dieu, » autorisa la coutume d'avoir des reliques de martyrs sous les autels; et cette pratique fut bientôt regardée comme si essentielle, que saint Ambroise, malgré les instances du peuple, ne voulut pas consacrer une église où il n'y en avait point; et l'an 692, le concile de Constantinople, *in Trullo*, ordonna même de démolir tous les autels sous lesquels il ne se trouverait point de reliques. Un autre concile de Carthage, au contraire, avait ordonné, l'an 401, aux évêques de faire abattre les autels qu'on voyait élever partout dans les champs et sur les grands chemins en l'honneur des martyrs, dont on déterrait çà et là de prétendues reliques, sur des songes et de vaines révélations de toutes sortes de gens.

Saint Augustin[a] rapporte que, vers l'an 415, Lucien, prêtre et curé d'un bourg nommé Capharga-mata, distant de quelques milles de Jérusalem, vit en songe jusqu'à trois fois le docteur Gamaliel, qui lui déclara que son corps, ceux d'Abibas son fils, de saint Étienne et de Nicodème, étaient enterrés dans un endroit de sa paroisse qu'il lui indiqua. Il lui commanda, de leur part et de la sienne, de ne les pas laisser plus long-temps dans le tombeau négligé où ils étaient depuis quelques siècles, et d'aller dire à Jean, évêque de Jérusalem, de venir les en tirer incessamment, s'il voulait prévenir les malheurs dont le monde était menacé. Gamaliel ajouta que cette translation devait

[a] *Cité de Dieu*, liv. XXII, ch. VIII.

se faire sous l'épiscopat de Jean, qui mourut environ un an après. L'ordre du ciel était que le corps de saint Étienne fût transporté à Jérusalem.

Lucien ou entendit mal ou fut malheureux ; il fit creuser et ne trouva rien : ce qui obligea le docteur juif d'apparaître à un moine fort simple et fort innocent, et de lui marquer plus précisément l'endroit où reposaient les sacrées reliques. Lucien y trouva le trésor qu'il cherchait, selon la révélation que Dieu lui en avait faite. Il y avait dans ce tombeau une pierre où était gravé le mot de *cheliel*, qui signifie couronne en hébreu, comme *Stephanos* en grec. A l'ouverture du cercueil d'Étienne la terre trembla ; on sentit une odeur excellente, et un grand nombre de malades furent guéris. Le corps du saint était réduit en cendres, hormis les os que l'on transporta à Jérusalem et que l'on mit dans l'église de Sion. A la même heure il survint une grande pluie, au lieu qu'il y avait eu jusqu'alors une extrême sécheresse.

Avite, prêtre espagnol, qui était alors en Orient, traduisit en latin cette histoire que Lucien avait écrite en grec. Comme l'Espagnol était ami de Lucien, il en obtint une petite portion des cendres du saint, quelques os pleins d'une onction qui était la preuve visible de leur sainteté, surpassant les parfums nouvellement faits et les odeurs les plus agréables. Ces reliques, apportées par Orose dans l'île de Minorque, y convertirent en huit jours cinq cent quarante Juifs.

On fut ensuite informé, par diverses visions, que des moines d'Égypte avaient des reliques de saint Étienne, que des inconnus y avaient portées. Comme

les moines, n'étant pas prêtres alors, n'avaient point encore d'églises en propre, on alla prendre ce trésor pour le transporter dans une église qui était près d'Usale. Aussitôt quelques personnes virent au-dessus de l'église une étoile qui semblait venir au-devant du saint martyr. Ces reliques ne restèrent pas long-temps dans cette église; l'évêque d'Usale, trouvant à propos d'en enrichir la sienne, alla les prendre et les transporta, assis sur un char, accompagné de beaucoup de peuple, qui chantait les louanges de Dieu, et d'un grand nombre de cierges et de luminaires.

Ainsi les reliques furent portées dans un lieu élevé de l'église, et placées sur un trône orné de tentures. On les mit ensuite sur un carreau ou sur un petit lit dans un lieu fermé à clef, auquel on avait laissé une petite fenêtre, afin que l'on pût y faire toucher des linges qui servaient à guérir divers maux. Un peu de poussière ramassée sur la châsse guérit tout d'un coup un paralytique. Des fleurs qu'on avait présentées au saint, appliquées sur les yeux d'un aveugle, lui rendirent la vue. Il y eut même sept ou huit morts de ressuscités.

Saint Augustin[a], qui tâche de justifier ce culte en le distinguant de celui d'adoration qui n'est dû qu'à Dieu seul, est obligé de convenir[b] qu'il connaît lui-même plusieurs chrétiens qui adorent les sépulcres et les images. J'en connais plusieurs, ajoute ce saint, qui boivent avec les plus grands excès sur les tombeaux, et qui, donnant des festins aux cadavres, s'ensevelissent eux-mêmes sur ceux qui sont ensevelis.

[a] *Contre Fauste*, liv. XX, ch. IV.—[b] *Des mœurs de l'Église*, ch. XXXIX.

En effet, sortant tout fraîchement du paganisme, et ravis de trouver dans l'Église chrétienne, quoique sous d'autres noms, des hommes déifiés, les peuples les honoraient tout comme ils avaient honoré leurs faux dieux; et ce serait vouloir se tromper grossièrement, que de juger des idées et des pratiques de la populace par celles des évêques éclairés et des philosophes. On sait que les sages, parmi les païens, fesaient les mêmes distinctions que nos saints évêques. Il faut, disait Hiéroclès [a], reconnaître et servir les dieux, de sorte que l'on ait grand soin de les bien distinguer du Dieu suprême, qui est leur auteur et leur père. Il ne faut pas non plus trop exalter leur dignité; et enfin le culte qu'on leur rend doit se rapporter à leur unique créateur, que vous pouvez nommer proprement le Dieu des dieux, parcequ'il est le maître de tous et le plus excellent de tous. Porphyre [b], qui, comme saint Paul [c], qualifie le Dieu suprême, de Dieu qui est au-dessus de toutes choses, ajoute qu'on ne doit lui sacrifier rien de sensible, rien de matériel, parcequ'étant un esprit pur, tout ce qui est matériel est impur pour lui. Il ne peut être dignement honoré que par la pensée et les sentiments d'une ame qui n'est souillée d'aucune passion vicieuse.

En un mot, saint Augustin [d], en déclarant avec naïveté qu'il n'ose parler librement sur plusieurs semblables abus, pour ne pas donner occasion de scandale à des personnes pieuses ou à des brouillons, fait assez

[a] *Sur les vers de Pythagore*, page 10. — [b] *De l'abstinence*, livre II, article XXXIV. — [c] *Épître aux Romains*, ch. IX, v. 5. — [d] *Cité de Dieu*, liv. XXII, ch. VIII.

voir que les évêques usaient avec les païens, pour les convertir, de la même connivence que saint Grégoire recommandait deux siècles après pour convertir l'Angleterre. Ce pape, consulté par le moine Augustin sur quelques restes de cérémonies, moitié civiles, moitié païennes, auxquelles les Anglais, nouveaux convertis, ne voulaient pas renoncer, lui répondit: On n'ôte point à des esprits durs toutes leurs habitudes à-la-fois; on n'arrive point sur un rocher escarpé en y sautant, mais en s'y traînant pas à pas.

La réponse du même pape à Constantine, fille de l'empereur Tibère Constantin, et épouse de Maurice, qui lui demandait la tête de saint Paul, pour mettre dans un temple qu'elle avait bâti à l'honneur de cet apôtre, n'est pas moins remarquable. Saint Grégoire[a] mande à cette princesse que les corps des saints brillent de tant de miracles, qu'on n'ose même approcher de leurs tombeaux pour y prier, sans être saisi de frayeur. Que son prédécesseur (Pélage II) ayant voulu ôter de l'argent qui était sur le tombeau de saint Pierre, pour le mettre à la distance de quatre pieds, il lui apparut des signes épouvantables. Que lui Grégoire voulant faire quelques réparations au monument de saint Paul, comme il fallait creuser un peu avant, et celui qui avait la garde du lieu ayant eu la hardiesse de lever des os, qui ne touchaient pas au tombeau de l'apôtre, pour les transporter ailleurs, il lui apparut aussi des signes terribles, et il mourut sur-le-champ. Que son prédécesseur ayant voulu aussi faire des réparations au tombeau de saint Laurent, on découvrit

[a] Lettre XXX, indict. XII, liv. III.

imprudemment le cercueil où était le corps du martyr; et quoique ceux qui y travaillaient fussent des moines et des officiers du temple, ils moururent tous dans l'espace de dix jours, parcequ'ils avaient vu le corps du saint. Que lorsque les Romains donnent des reliques, ils ne touchent jamais aux corps sacrés, mais se contentent de mettre dans une boîte quelques linges et de les en approcher. Que ces linges ont la même vertu que les reliques, et font autant de miracles. Que certains Grecs doutant de ce fait, le pape Léon se fit apporter des ciseaux, et ayant coupé en leur présence de ces linges qu'on avait approchés des corps saints, il en sortit du sang. Qu'à Rome, dans l'Occident, c'est un sacrilége de toucher aux corps des saints; et que si quelqu'un l'entreprend, il peut s'assurer que son crime ne sera pas impuni. Que c'est pour cela qu'il ne peut se persuader que les Grecs aient la coutume de transporter les reliques. Que des Grecs ayant osé déterrer la nuit des corps proche de l'église de Saint-Paul, dans le dessein de les transporter en leur pays, ils furent aussitôt découverts; et que c'est ce qui le persuade que les reliques qui se transportent de la sorte sont fausses. Que des Orientaux prétendant que les corps de saint Pierre et de saint Paul leur appartenaient, vinrent à Rome pour les emporter dans leur patrie; mais qu'arrivés aux catacombes où ces corps reposaient, lorsqu'ils voulurent les prendre, des éclairs soudains, des tonnerres effroyables, dispersèrent leur multitude épouvantée, et les forcèrent de renoncer à leur entreprise. Que ceux qui ont suggéré à Constan-

tine de lui demander la tête de saint Paul n'ont eu dessein que de lui faire perdre ses bonnes graces.

Saint Grégoire finit par ces mots : J'ai cette confiance en Dieu, que vous ne serez pas privée du fruit de votre bonne volonté, ni de la vertu des saints apôtres, que vous aimez de tout votre cœur et de tout votre esprit; et que si vous n'avez pas leur présence corporelle, vous jouirez toujours de leur protection.

Cependant l'histoire ecclésiastique fait foi que les translations de reliques étaient également fréquentes en Occident et en Orient; bien plus, l'auteur des notes sur cette lettre observe que le même saint Grégoire, dans la suite, donna divers corps saints, et que d'autres papes en ont donné jusqu'à six ou sept à un seul particulier.

Après cela faut-il s'étonner de la faveur qu'eurent les reliques dans l'esprit des peuples et des rois ? Les serments les plus ordinaires des anciens Français se fesaient sur les reliques des saints. Ce fut ainsi que les rois Gontran, Sigebert et Chilpéric partagèrent les états de Clotaire, et convinrent de jouir de Paris en commun. Ils en firent le serment sur les reliques de saint Polyeucte, de saint Hilaire, et de saint Martin. Cependant Chilpéric se jeta dans la place, et prit seulement la précaution d'avoir la châsse de quantité de reliques qu'il fit porter comme une sauvegarde à la tête de ses troupes, dans l'espérance que la protection de ces nouveaux patrons le mettrait à l'abri des peines dues à son parjure. Enfin le catéchisme du concile de Trente approuve la coutume de jurer par les reliques.

On observe encore que les rois de France de la première et de la seconde race gardaient dans leur palais un grand nombre de reliques, surtout la chape et le manteau de saint Martin, et qu'ils les fesaient porter à leur suite et jusque dans les armées. On envoyait les reliques du palais dans les provinces, lorsqu'il s'agissait de prêter serment de fidélité au roi, ou de conclure quelque traité.

RÉSURRECTION.

SECTION PREMIÈRE [1].

On conte que les Égyptiens n'avaient bâti leurs pyramides que pour en faire des tombeaux, et que leurs corps embaumés par-dedans et par-dehors attendaient que leurs ames vinssent les ranimer au bout de mille ans. Mais si leurs corps devaient ressusciter, pourquoi la première opération des parfumeurs était-elle de leur percer le crâne avec un crochet, et d'en tirer la cervelle? L'idée de ressusciter sans cervelle fait soupçonner (si on peut user de ce mot) que les Égyptiens n'en avaient guère de leur vivant; mais il faut considérer que la plupart des anciens croyaient que l'ame est dans la poitrine. Et pourquoi l'ame est-elle dans la poitrine plutôt qu'ailleurs? C'est qu'en effet, dans tous nos sentiments un peu violents, on éprouve vers la région du cœur une dilatation ou un resserrement, qui a fait penser que c'était là le loge-

[1] Cette section formait tout l'article dans le *Dictionnaire philosophique*, en 1764. B.

ment de l'ame. Cette ame était quelque chose d'aérien; c'était une figure légère qui se promenait où elle pouvait, jusqu'à ce qu'elle eût retrouvé son corps.

La croyance de la résurrection est beaucoup plus ancienne que les temps historiques. Athalide, fils de Mercure, pouvait mourir et ressusciter à son gré; Esculape rendit la vie à Hippolyte; Hercule, à Alceste. Pélops, ayant été haché en morceaux par son père, fut ressuscité par les dieux. Platon raconte qu'Hérès ressuscita pour quinze jours seulement.

Les pharisiens, chez les Juifs, n'adoptèrent le dogme de la résurrection que très long-temps après Platon.

Il y a dans les *Actes des apôtres* un fait bien singulier, et bien digne d'attention. Saint Jacques et plusieurs de ses compagnons conseillent à saint Paul d'aller dans le temple de Jérusalem observer toutes les cérémonies de l'ancienne loi, tout chrétien qu'il était, « afin que tous sachent, disent-ils, que tout ce « qu'on dit de vous est faux, et que vous continuez de « garder la loi de Moïse. » C'est dire bien clairement: Allez mentir, allez vous parjurer, allez renier publiquement la religion que vous enseignez.

Saint Paul alla donc pendant sept jours dans le temple, mais le septième il fut reconnu. On l'accusa d'y être venu avec des étrangers, et de l'avoir profané. Voici comment il se tira d'affaire:

« Or Paul sachant qu'une partie de ceux qui étaient « là étaient saducéens, et l'autre pharisiens, il s'é- « cria dans l'assemblée: Mes frères, je suis pharisien « et fils de pharisien; c'est à cause de l'espérance

« d'une autre vie et de la résurrection des morts « que l'on veut me condamner[a]. » Il n'avait point du tout été question de la résurrection des morts dans toute cette affaire; Paul ne le disait que pour animer les pharisiens et les saducéens les uns contre les autres.

V. 7. « Paul ayant parlé de la sorte, il s'émut une « dissension entre les pharisiens et les saducéens; et « l'assemblée fut divisée. »

V. 8. « Car les saducéens disent qu'il n'y a ni ré- « surrection, ni ange, ni esprit, au lieu que les pha- « risiens reconnaissent et l'un et l'autre, etc. »

On a prétendu que Job, qui est très ancien, connaissait le dogme de la résurrection. On cite ces paroles : « Je sais que mon rédempteur est vivant, et « qu'un jour sa rédemption s'élèvera sur moi, ou que « je me relèverai de la poussière, que ma peau revien- « dra, que je verrai encore Dieu dans ma chair[1]. »

Mais plusieurs commentateurs entendent par ces paroles, que Job espère qu'il relèvera bientôt de maladie, et qu'il ne demeurera pas toujours couché sur la terre comme il l'était. La suite prouve assez que cette explication est la véritable; car il s'écrie le moment d'après à ses faux et durs amis, « Pourquoi « donc dites-vous, persécutons-le? » ou bien, « parce- « que vous direz, parceque nous l'avons persécuté. » Cela ne veut-il pas dire évidemment, Vous vous repentirez de m'avoir offensé, quand vous me reverrez dans mon premier état de santé et d'opulence? Un

[a] *Actes des apôtres*, ch. XXIII, v. 6.

[1] Job, ch. XIX, v. 26.

malade qui dit, je me lèverai, ne dit pas, je ressusciterai. Donner des sens forcés à des passages clairs, c'est le sûr moyen de ne jamais s'entendre, ou plutôt d'être regardés comme des gens de mauvaise foi par les honnêtes gens.

Saint Jérôme ne place la naissance de la secte des pharisiens que très peu de temps avant Jésus-Christ. Le rabbin Hillel passe pour le fondateur de la secte pharisienne; et cet Hillel était contemporain de Gamaliel, le maître de saint Paul.

Plusieurs de ces pharisiens croyaient que les Juifs seuls ressusciteraient, et que le reste des hommes n'en valait pas la peine. D'autres ont soutenu qu'on ne ressusciterait que dans la Palestine, et que les corps de ceux qui auront été enterrés ailleurs seront secrètement transportés auprès de Jérusalem pour s'y rejoindre à leur ame. Mais saint Paul, écrivant aux habitants de Thessalonique, leur a dit que « le second « avénement de Jésus-Christ est pour eux et pour lui, « qu'ils en seront témoins. »

V. 16. « Car aussitôt que le signal aura été donné « par l'archange et par le son de la trompette de Dieu, « le Seigneur lui-même descendra du ciel, et ceux « qui seront morts en Jésus-Christ ressusciteront les « premiers. »

V. 17. « Puis nous autres qui sommes vivants, et « qui serons demeurés jusqu'alors, nous serons em- « portés avec eux dans les nuées, pour aller au-devant « du Seigneur au milieu de l'air, et ainsi nous vivrons « pour jamais avec le Seigneur [a]. »

[a] Ire *Épître aux Thess.*, ch. IV.

Ce passage important ne prouve-t-il pas évidemment que les premiers chrétiens comptaient voir la fin du monde, comme en effet elle est prédite dans saint Luc, pour le temps même que saint Luc vivait? S'ils ne virent point cette fin du monde, si personne ne ressuscita pour lors, ce qui est différé n'est pas perdu.

Saint Augustin croit que les enfants, et même les enfants mort-nés, ressusciteront dans l'âge de la maturité. Les Origène, les Jérôme, les Athanase, les Basile, n'ont pas cru que les femmes dussent ressusciter avec leur sexe.

Enfin, on a toujours disputé sur ce que nous avons été, sur ce que nous sommes, et sur ce que nous serons.

SECTION II[1].

Le P. Malebranche prouve la résurrection par les chenilles qui deviennent papillons. Cette preuve, comme on voit, est aussi légère que les ailes des insectes dont il l'emprunte. Des penseurs qui calculent font des objections arithmétiques contre cette vérité si bien prouvée. Ils disent que les hommes et les autres animaux sont réellement nourris et reçoivent leur croissance de la substance de leurs prédécesseurs. Le corps d'un homme réduit en poussière, répandu dans l'air et retombant sur la surface de la terre, devient légume ou froment. Ainsi Caïn mangea une partie d'Adam; Énoch se nourrit de Caïn; Irad, d'Énoch; Maviael, d'Irad; Mathusalem, de Maviael; et il se trouve

[1] Addition faite en 1767. B.

qu'il n'y a aucun de nous qui n'ait avalé une petite portion de notre premier père. C'est pourquoi on a dit que nous étions tous anthropophages. Rien n'est plus sensible après une bataille; non seulement nous tuons nos frères, mais au bout de deux ou trois ans, nous les avons tous mangés quand on a fait les moissons sur le champ de bataille; nous serons aussi mangés sans difficulté à notre tour. Or, quand il faudra ressusciter, comment rendrons-nous à chacun le corps qui lui appartenait sans perdre du nôtre?

Voilà ce que disent ceux qui se défient de la résurrection; mais les ressusciteurs leur ont répondu très pertinemment.

Un rabbin nommé *Samaï* démontre la résurrection par ce passage de l'Exode : « J'ai apparu à Abraham, « à Isaac et à Jacob; et je leur ai promis avec serment « de leur donner la terre de Canaan. » Or Dieu, malgré son serment, dit ce grand rabbin, ne leur donna point cette terre; donc ils ressusciteront pour en jouir, afin que le serment soit accompli.

Le profond philosophe dom Calmet trouve dans les vampires une preuve bien plus concluante. Il a vu de ces vampires qui sortaient des cimetières pour aller sucer le sang des gens endormis; il est clair qu'ils ne pouvaient sucer le sang des vivants, s'ils étaient encore morts; donc ils étaient ressuscités : cela est péremptoire.

Une chose encore certaine, c'est que tous les morts, au jour du jugement, marcheront sous la terre comme des taupes, à ce que dit le Talmud, pour aller comparaître dans la vallée de Josaphat, qui est entre la

ville de Jérusalem et le mont des Oliviers. On sera fort pressé dans cette vallée; mais il n'y a qu'à réduire les corps proportionnellement, comme les diables de Milton dans la salle du Pandémonium.

Cette résurrection se fera au son de la trompette, à ce que dit saint Paul. Il faudra nécessairement qu'il y ait plusieurs trompettes, car le tonnerre lui-même ne s'entend guère plus de trois ou quatre lieues à la ronde. On demande combien il y aura de trompettes : les théologiens n'ont pas encore fait ce calcul; mais ils le feront.

Les Juifs disent que la reine Cléopâtre, qui sans doute croyait la résurrection comme toutes les dames de ce temps-là, demanda à un pharisien si on ressusciterait tout nu. Le docteur lui répondit qu'on serait très bien habillé, par la raison que le blé qu'on sème, étant mort en terre, ressuscite en épi avec une robe et des barbes. Ce rabbin était un théologien excellent; il raisonnait comme dom Calmet.

SECTION III[1].

De la résurrection des anciens.

On a prétendu que le dogme de la résurrection était fort en vogue chez les Égyptiens, et que ce fut l'origine de leurs embaumements et de leurs pyramides; et moi-même je l'ai cru autrefois[2]. Les uns disaient

[1] Section 1re dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

[2] Tome XV, page 101; et dans le chapitre x de *Dieu et les hommes*: voyez les *Mélanges*, année 1769; mais Voltaire est revenu à sa première idée dans l'article XXIV de ses *Fragments sur l'Inde*. (Voyez les *Mélanges*, année 1773.) B.

qu'on ressusciterait au bout de mille ans, d'autres voulaient que ce fût après trois mille. Cette différence dans leurs opinions théologiques semble prouver qu'ils n'étaient pas bien sûrs de leur fait. D'ailleurs nous ne voyons aucun homme ressuscité dans l'histoire d'Égypte, mais nous en avons quelques uns chez les Grecs. C'est donc aux Grecs qu'il faut s'informer de cette invention de ressusciter.

Mais les Grecs brûlaient souvent les corps, et les Égyptiens les embaumaient, afin que quand l'ame, qui était une petite figure aérienne, reviendrait dans son ancienne demeure, elle la trouvât toute prête. Cela eût été bon, si elle eût retrouvé ses organes; mais l'embaumeur commençait par ôter la cervelle et vider les entrailles. Comment les hommes auraient-ils pu ressusciter sans intestins et sans la partie médullaire par où l'on pense? où reprendre son sang, sa lymphe, et ses autres humeurs?

Vous me direz qu'il était encore plus difficile de ressusciter chez les Grecs, quand il ne restait de vous qu'une livre de cendres tout au plus, et encore mêlée avec la cendre du bois, des aromates, et des étoffes.

Votre objection est forte, et je tiens comme vous la résurrection pour une chose fort extraordinaire; mais cela n'empêche pas qu'Athalide, fils de Mercure, ne mourût et ne ressuscitât plusieurs fois. Les dieux ressuscitèrent Pélops, quoiqu'il eût été mis en ragoût, et que Cérès en eût déjà mangé une épaule. Vous savez qu'Esculape avait rendu la vie à Hippolyte; c'était un fait avéré dont les plus incrédules ne doutaient pas : le nom de *Virbius* donné à Hippolyte était une

preuve convaincante. Hercule avait ressuscité Alceste et Pirithoüs. Hérès, chez Platon, ne ressuscita à la vérité que pour quinze jours; mais c'était toujours une résurrection, et le temps ne fait rien à l'affaire.

Plusieurs graves scoliastes voient évidemment le purgatoire et la résurrection dans Virgile. Pour le purgatoire, je suis obligé d'avouer qu'il y est expressément au sixième livre. Cela pourra déplaire aux protestants, mais je ne sais qu'y faire.

« Non tamen omne malum miseris, nec funditus omnes
« Corporeæ excedunt pestes, etc. »
Æn., VI, 736-37.

Les cœurs les plus parfaits, les ames les plus pures,
Sont aux regards des dieux tout chargés de souillures;
Il faut en arracher jusqu'au seul souvenir.
Nul ne fut innocent : il faut tous nous punir.
Chaque ame a son démon, chaque vice a sa peine;
Et dix siècles entiers nous suffisent à peine
Pour nous former un cœur qui soit digne des dieux, etc.

Voilà mille ans de purgatoire bien nettement exprimés, sans même que vos parents pussent obtenir des prêtres de ce temps-là une indulgence qui abrégeât votre souffrance pour de l'argent comptant. Les anciens étaient beaucoup plus sévères et moins simoniaques que nous, eux qui d'ailleurs imputaient à leurs dieux tant de sottises. Que voulez-vous ! toute leur théologie était pétrie de contradictions, comme les malins disent qu'est la nôtre.

Le purgatoire achevé, ces ames allaient boire de l'eau du Léthé, et demandaient instamment à rentrer dans de nouveaux corps, et à revoir la lumière du

jour. Mais est-ce là une résurrection? Point du tout, c'est prendre un corps entièrement nouveau, ce n'est point reprendre le sien; c'est une métempsycose qui n'a nul rapport à la manière dont nous autres ressuscitons.

Les ames des anciens fesaient un très mauvais marché, je l'avoue, en revenant au monde; car qu'est-ce que revenir sur la terre pendant soixante et dix ans tout au plus, et souffrir encore tout ce que vous savez qu'on souffre dans soixante et dix ans de vie, pour aller ensuite passer mille ans encore à recevoir la discipline? Il n'y a point d'ame, à mon gré, qui ne se lassât de cette éternelle vicissitude d'une vie si courte et d'une si longue pénitence.

SECTION IV[1].

De la résurrection des modernes.

Notre résurrection est toute différente. Chaque homme reprendra précisément le même corps qu'il avait eu; et tous ces corps seront brûlés dans toute l'éternité, excepté un sur cent mille tout au plus. C'est bien pis qu'un purgatoire de dix siècles pour revivre ici-bas quelques années.

Quand viendra le grand jour de cette résurrection générale? on ne le sait pas positivement; et les doctes sont fort partagés. Ils ne savent pas non plus comment chacun retrouvera ses membres. Ils font sur cela beaucoup de difficultés.

[1] Section II dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

1° Notre corps, disent-ils, est pendant la vie dans un changement continuel; nous n'avons rien à cinquante ans du corps où était logée notre ame à vingt.

2° Un soldat breton va en Canada : il se trouve que par un hasard assez commun il manque de nourriture : il est forcé de manger d'un Iroquois qu'il a tué la veille. Cet Iroquois s'était nourri de jésuites pendant deux ou trois mois; une grande partie de son corps était devenue jésuite. Voilà le corps de ce soldat composé d'Iroquois, de jésuite, et de tout ce qu'il a mangé auparavant. Comment chacun reprendra-t-il précisément ce qui lui appartient? et que lui appartient-il en propre?

3° Un enfant meurt dans le ventre de sa mère, juste au moment qu'il vient de recevoir une ame; ressuscitera-t-il fœtus, ou garçon, ou homme fait? Si fœtus, à quoi bon? si garçon ou homme, d'où lui viendra sa substance?

4° L'ame arrive dans un autre fœtus avant qu'il soit décidé garçon ou fille; ressuscitera-t-il fille, garçon, ou fœtus?

5° Pour ressusciter, pour être la même personne que vous étiez, il faut que vous ayez la mémoire bien fraîche et bien présente; c'est la mémoire qui fait votre identité. Si vous avez perdu la mémoire, comment serez-vous le même homme?

6° Il n'y a qu'un certain nombre de particules terrestres qui puissent constituer un animal. Sable, pierre, minéral, métal, n'y servent de rien. Toute terre n'y est pas propre; il n'y a que les terrains favorables à la végétation qui le soient au genre animal.

Quand, au bout de plusieurs siècles, il faudra que le monde ressuscite, où trouver la terre propre à former tous ces corps?

7° Je suppose une île dont la partie végétale puisse fournir à-la-fois à mille hommes, et à cinq ou six mille animaux pour la nourriture et le service de ces mille hommes; au bout de cent mille générations, nous aurons un milliard d'hommes à ressusciter. La matière manque évidemment.

« Materies opus est ut crescant postera sæcla. »
LUCRÈCE, III, 980.

8° Enfin, quand on a prouvé ou cru prouver qu'il faut un miracle aussi grand que le déluge universel ou les dix plaies d'Égypte pour opérer la résurrection du genre humain dans la vallée de Josaphat, on demande ce que sont devenues toutes les ames de ces corps en attendant le moment de rentrer dans leur étui.

On pourrait faire cinquante questions un peu épineuses, mais les docteurs répondent aisément à tout cela.

RIME[1].

La rime n'aurait-elle pas été inventée pour aider la mémoire, et pour régler en même temps le chant et la danse? le retour des mêmes sons servait à faire souvenir promptement des mots intermédiaires entre les deux rimes. Ces rimes avertissaient à-la-fois le chanteur et le danseur; elles indiquaient la mesure.

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

Ainsi les vers furent dans tous les pays le langage des dieux.

On peut donc mettre au rang des opinions probables, c'est-à-dire incertaines, que la rime fut d'abord une cérémonie religieuse; car après tout, il se pourrait qu'on eût fait des vers et des chansons pour sa maîtresse avant d'en faire pour ses dieux; et les amants emportés vous diront que cela revient au même.

Un rabbin qui me montrait l'hébreu, lequel je n'ai jamais pu apprendre, me citait un jour plusieurs psaumes rimés que nous avions, disait-il, traduits pitoyablement. Je me souviens de deux vers que voici:

[a] « Hibbitu clare vena haru
« Uph nehem al jech pharu. »

Si on le regarde on en est illuminé,
Et leurs faces ne sont point confuses.

Il n'y a guère de rime plus riche que celle de ces deux vers; cela posé, je raisonne ainsi:

Les Juifs, qui parlaient un jargon moitié phénicien, moitié syriaque, rimaient; donc les grandes nations dans lesquelles ils étaient enclavés devaient rimer aussi. Il est à croire que les Juifs, qui, comme nous l'avons dit si souvent, prirent tout de leurs voisins, en prirent aussi la rime.

Tous les Orientaux riment: ils sont fidèles à leurs usages; ils s'habillent comme ils s'habillaient il y a cinq ou six mille ans; donc il est à croire qu'ils riment depuis ce temps-là.

[a] Psaume XXXIII, v. 6.

Quelques doctes prétendent que les Grecs commencèrent par rimer, soit pour leurs dieux, soit pour leurs héros, soit pour leurs amies; mais qu'ensuite ayant mieux senti l'harmonie de leur langue, ayant mieux connu la prosodie, ayant raffiné sur la mélodie, ils firent ces beaux vers non rimés, que les Latins imitèrent et surpassèrent bien souvent.

Pour nous autres descendants des Goths, des Vandales, des Huns, des Welches, des Francs, des Bourguignons; nous barbares, qui ne pouvons avoir la mélodie grecque et latine, nous sommes obligés de rimer. Les vers blancs chez tous les peuples modernes ne sont que de la prose sans aucune mesure; elle n'est distinguée de la prose ordinaire que par un certain nombre de syllabes égales et monotones, qu'on est convenu d'appeler *vers*.

Nous avons dit ailleurs [1] que ceux qui avaient écrit en vers blancs ne l'avaient fait que parcequ'ils ne savaient pas rimer; les vers blancs sont nés de l'impuissance de vaincre la difficulté, et de l'envie d'avoir plus tôt fait.

Nous avons remarqué [2] que l'Arioste a fait quarante-huit mille rimes de suite dans son *Orlando*, sans ennuyer personne. Nous avons observé [3] combien la poésie française en vers rimés entraîne d'obstacles avec elle, et que le plaisir naissait de ces obstacles mêmes.

[1] Articles ÉGLOGUE et ÉPOPÉE, tome XXIX, pages 58 et 157. B.

[2] Voyez tome XXIX, page 157; et la conclusion de l'*Essai sur la poésie épique*, imprimé dans le tome X, à la suite de *la Henriade*. Toutefois Voltaire n'y donne pas le compte des vers de l'Arioste. B.

[3] Voyez le *Discours sur la tragédie*, en tête de *Brutus*. B.

Nous avons toujours[1] été persuadés qu'il fallait rimer pour les oreilles, non pour les yeux; et nous avons exposé nos opinions sans suffisance, attendu notre insuffisance.

Mais toute notre modération nous abandonne aux funestes nouvelles qu'on nous mande de Paris au mont Krapack. Nous apprenons qu'il s'élève une petite secte de barbares qui veut qu'on ne fasse désormais des tragédies qu'en prose. Ce dernier coup manquait à nos douleurs : c'est l'abomination de la désolation dans le temple des Muses. Nous concevons bien que Corneille ayant mis l'*Imitation de Jésus-Christ* en vers, quelque mauvais plaisant aurait pu menacer le public de faire jouer une tragédie en prose par Floridor et Mondori; mais ce projet ayant été exécuté sérieusement par l'abbé d'Aubignac, on sait quel succès il eut. On sait dans quel discrédit tomba la prose de l'*Œdipe* de La Motte-Houdart; il fut presque aussi grand que celui de son *Œdipe* en vers. Quel malheureux Visigoth peut oser, après *Cinna* et *Andromaque*, bannir les vers du théâtre? C'est donc à cet excès d'opprobre que nous sommes parvenus après le grand siècle! Ah! barbares, allez donc voir jouer cette tragédie en redingote à Faxhall, après quoi venez-y manger du rosbif de mouton et boire de la bière forte.

Qu'auraient dit Racine et Boileau si on leur avait annoncé cette terrible nouvelle? *Bone Deus!* de quelle

[1] Voyez la cinquième des *Lettres*, à la suite d'*Œdipe*; et dans le tome XXXV, une des remarques sur la scène v du premier acte de *Médée*. B.

hauteur sommes-nous tombés, et dans quel bourbier sommes-nous[1] !

Il est vrai que la rime ajoute un mortel ennui aux vers médiocres. Le poëte alors est un mauvais mécanicien, qui fait entendre le bruit choquant de ses poulies et de ses cordes : ses lecteurs éprouvent la même fatigue qu'il a ressentie en rimant; ses vers ne sont qu'un vain tintement de syllabes fastidieuses. Mais s'il pense heureusement, et s'il rime de même, il éprouve et il donne un grand plaisir, qui n'est goûté que par les ames sensibles et par les oreilles harmonieuses.

RIRE[2].

Que le rire soit le signe de la joie comme les pleurs sont le symptôme de la douleur, quiconque a ri n'en doute pas. Ceux qui cherchent des causes métaphysiques au rire ne sont pas gais : ceux qui savent pourquoi cette espèce de joie qui excite le ris retire vers les oreilles le muscle zygomatique, l'un des treize muscles de la bouche, sont bien savants. Les animaux ont ce muscle comme nous; mais ils ne rient point de joie, comme ils ne répandent point de pleurs de tristesse. Le cerf peut laisser couler une humeur de ses yeux quand il est aux abois, le chien aussi quand on le dissèque vivant; mais ils ne pleurent point leurs maîtresses, leurs amis, comme nous; ils n'éclatent point de rire comme nous à la vue d'un objet comi-

[1] Fin de l'article en 1772; le dernier alinéa est de 1774. B.

[2] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

que : l'homme est le seul animal qui pleure et qui rie.

Comme nous ne pleurons que de ce qui nous afflige, nous ne rions que de ce qui nous égaie : les raisonneurs ont prétendu que le rire naît de l'orgueil, qu'on se croit supérieur à celui dont on rit. Il est vrai que l'homme, qui est un animal risible, est aussi un animal orgueilleux ; mais la fierté ne fait pas rire ; un enfant qui rit de tout son cœur ne s'abandonne point à ce plaisir parcequ'il se met au-dessus de ceux qui le font rire ; s'il rit quand on le chatouille, ce n'est pas assurément parcequ'il est sujet au péché mortel de l'orgueil. J'avais onze ans quand je lus tout seul, pour la première fois, l'*Amphitryon* de Molière ; je ris au point de tomber à la renverse ; était-ce par fierté ? On n'est point fier quand on est seul. Était-ce par fierté que le maître de l'âne d'or se mit tant à rire quand il vit son âne manger son souper ? Quiconque rit éprouve une joie gaie dans ce moment-là, sans avoir un autre sentiment.

Toute joie ne fait pas rire, les grands plaisirs sont très sérieux : les plaisirs de l'amour, de l'ambition, de l'avarice, n'ont jamais fait rire personne.

Le rire va quelquefois jusqu'aux convulsions : on dit même que quelques personnes sont mortes de rire ; j'ai peine à le croire, et sûrement il en est davantage qui sont mortes de chagrin.

Les vapeurs violentes qui excitent tantôt les larmes, tantôt les symptômes du rire, tirent à la vérité les muscles de la bouche ; mais ce n'est point un ris véritable, c'est une convulsion, c'est un tourment. Les larmes peuvent alors être vraies, parcequ'on souffre ;

mais le rire ne l'est pas; il faut lui donner un autre nom, aussi l'appelle-t-on rire *sardonien*.

Le ris malin, le *perfidum ridens*, est autre chose; c'est la joie de l'humiliation d'autrui : on poursuit par des éclats moqueurs, par le *cachinnum* (terme qui nous manque), celui qui nous a promis des merveilles et qui ne fait que des sottises : c'est huer plutôt que rire. Notre orgueil alors se moque de l'orgueil de celui qui s'en est fait accroire. On hue notre ami Fréron dans l'*Écossaise* plus encore qu'on n'en rit : j'aime toujours à parler de l'ami Fréron; cela me fait rire.

ROCHESTER ET WALLER[1].

ROI[2].

« Roi, basileus, tyrannos, rex, dux, imperator, « melch, baal, bel, pharao, éli, shadai, adoni, shak, « sophi, padisha, bogdan, chazan, kan, krall, king, « kong, kœnig, » etc., etc., toutes expressions qui semblent signifier la même chose, et qui expriment des idées toutes différentes.

Dans la Grèce, ni *basileus*, ni *tyrannos*, ne donna jamais l'idée du pouvoir absolu. Saisit ce pouvoir qui put; mais ce n'est que malgré soi qu'on le laissa prendre.

Il est clair que chez les Romains les rois ne furent

[1] Dans l'édition de Kehl, cet article se composait de la vingt et unième des *Lettres philosophiques*. Voyez les *Mélanges*, année 1734. B.

[2] *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

point despotiques. Le dernier Tarquin mérita d'être chassé, et le fut. Nous n'avons aucune preuve que les petits chefs de l'Italie aient jamais pu faire à leur gré présent d'un lacet au premier homme de l'état, comme fait aujourd'hui un Turc imbécile dans son sérail, et comme de vils esclaves barbares beaucoup plus imbéciles le souffrent sans murmurer.

Nous ne voyons pas un roi au-delà des Alpes et vers le Nord, dans les temps où nous commençons à connaître cette vaste partie du monde. Les Cimbres qui marchèrent vers l'Italie, et qui furent exterminés par Marius, étaient des loups affamés qui sortaient de leurs forêts avec leurs louves et leurs louveteaux. Mais de tête couronnée chez ces animaux; d'ordres intimés de la part d'un secrétaire d'état, d'un grand-boutillier, d'un logothète; d'impôts, de taxes arbitraires, de commis aux portes, d'édits bursaux, on n'en avait pas plus de notion que de vêpres et de l'opéra.

Il faut que l'or et l'argent monnayé et même non monnayé soit une recette infaillible pour mettre celui qui n'en a pas dans la dépendance absolue de celui qui a trouvé le secret d'en amasser. C'est avec cela seul qu'il eut des postillons et des grands officiers de la couronne, des gardes, des cuisiniers, des filles, des femmes, des geôliers, des aumôniers, des pages, et des soldats.

Il eût été fort difficile de se faire obéir ponctuellement si on n'avait eu à donner que des moutons et des pourpoints. Aussi il est très vraisemblable qu'après toutes les révolutions qu'éprouva notre globe, ce

fut l'art de fondre les métaux qui fit les rois, comme ce sont aujourd'hui les canons qui les maintiennent.

César avait bien raison de dire qu'avec de l'or on a des hommes, et qu'avec des hommes on a de l'or. Voilà tout le secret.

Ce secret avait été connu dès long-temps en Asie et en Égypte. Les princes et les prêtres partagèrent autant qu'ils le purent.

Le prince disait au prêtre : Tiens, voilà de l'or; mais il faut que tu affermisses mon pouvoir, et que tu prophétises en ma faveur; je serai oint, tu seras oint. Rends des oracles, fais des miracles, tu seras bien payé, pourvu que je sois toujours le maître. Le prêtre se fesait donner terres et monnaie, et il prophétisait pour lui-même, rendait des oracles pour lui-même, chassait le souverain très souvent, et se mettait à sa place. Ainsi les choen ou chotim d'Égypte, les mages de Perse, les Chaldéens devers Babylone, les chazin de Syrie (si je me trompe de nom il n'importe guère), tous ces gens-là voulaient dominer. Il y eut des guerres fréquentes entre le trône et l'autel en tout pays, jusque chez la misérable nation juive.

Nous le savons bien depuis douze cents ans, nous autres habitants de la zone tempérée d'Europe. Nos esprits ne tiennent pas trop de cette température; nous savons ce qu'il nous en a coûté. Et l'or et l'argent sont tellement le mobile de tout, que plusieurs de nos rois d'Europe envoient encore aujourd'hui de l'or et de l'argent à Rome, où des prêtres le partagent dès qu'il est arrivé.

Lorsque, dans cet éternel conflit de juridiction, les

chefs des nations ont été puissants, chacun d'eux a manifesté sa prééminence à sa mode. C'était un crime, dit-on, de cracher en présence du roi des Mèdes. Il faut frapper la terre de son front neuf fois devant le roi de la Chine. Un roi d'Angleterre imagina de ne jamais boire un verre de bière si on ne le lui présentait à genoux. Un autre se fait baiser son pied droit. Les cérémonies diffèrent; mais tous en tout temps ont voulu avoir l'argent des peuples. Il y a des pays où l'on fait au krall, au chazan, une pension, comme en Pologne, en Suède, dans la Grande-Bretagne. Ailleurs un morceau de papier suffit pour que le bogdan ait tout l'argent qu'il desire.

Et puis, écrivez sur le droit des gens, sur la théorie de l'impôt, sur le tarif, sur le *foderum mansionaticum, viaticum;* faites de beaux calculs sur la taille proportionnelle; prouvez par de profonds raisonnements cette maxime si neuve que le berger doit tondre ses moutons, et non pas les écorcher.

Quelles sont les limites de la prérogative des rois et de la liberté des peuples? Je vous conseille d'aller examiner cette question dans l'hôtel-de-ville d'Amsterdam, à tête reposée.

ROME, COUR DE ROME[1].

L'évêque de Rome, avant Constantin, n'était aux yeux des magistrats romains, ignorants de notre sainte religion, que le chef d'une faction secrète, souvent toléré par le gouvernement, et quelquefois puni du

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

dernier supplice. Les noms des premiers disciples nés juifs, et de leurs successeurs, qui gouvernèrent le petit troupeau caché dans la grande ville de Rome, furent absolument ignorés de tous les écrivains latins. On sait assez que tout changea, et comment tout changea sous Constantin.

L'évêque de Rome, protégé et enrichi, fut toujours sujet des empereurs, ainsi que l'évêque de Constantinople, de Nicomédie, et tous les autres évêques, sans prétendre à la moindre ombre d'autorité souveraine. La fatalité, qui dirige toutes les affaires de ce monde, établit enfin la puissance de la cour ecclésiastique romaine, par les mains des barbares qui détruisirent l'empire.

L'ancienne religion, sous laquelle les Romains avaient été victorieux pendant tant de siècles, subsistait encore dans les cœurs malgré la persécution, quand [1] Alaric vint assiéger Rome l'an 408 de notre ère vulgaire; et le pape Innocent Ier n'empêcha pas qu'on ne sacrifiât aux dieux dans le Capitole et dans les autres temples, pour obtenir contre les Goths le secours du ciel. Mais ce pape Innocent fut du nombre des députés vers Alaric, si on en croit Zosime et Orose. Cela prouve que le pape était déjà un personnage considérable.

Lorsque Attila vint ravager l'Italie en 452, par le même droit que les Romains avaient exercé sur tant de peuples, par le droit de Clovis, et des Goths, et des Vandales, et des Hérules, l'empereur envoya le

[1] Les éditions données du vivant de l'auteur portent : « Subsistait encore avec splendeur quand Alaric, etc. » B.

pape Léon Ier, assisté de deux personnages consulaires, pour négocier avec Attila. Je ne doute pas que saint Léon ne fût accompagné d'un ange armé d'une épée flamboyante qui fit trembler le roi des Huns, quoiqu'il ne crût pas aux anges et qu'une épée ne lui fît pas peur. Ce miracle est très bien peint dans le Vatican, et vous sentez bien qu'on ne l'eût jamais peint s'il n'avait été vrai. Tout ce qui me fâche, c'est que cet ange laissa prendre et saccager Aquilée et toute l'Illyrie, et qu'il n'empêcha pas ensuite Genseric de piller Rome pendant quatorze jours : ce n'était pas apparemment l'ange exterminateur.

Sous les exarques, le crédit des papes augmenta; mais ils n'eurent encore nulle ombre de puissance civile. L'évêque romain élu par le peuple demandait, selon le protocole du *Diarium romanum*, la protection de l'évêque de Ravenne auprès de l'exarque, qui accordait ou refusait la confirmation à l'élu.

L'exarchat ayant été détruit par les Lombards, les rois lombards voulurent se rendre maîtres aussi de la ville de Rome; rien n'est plus naturel.

Pepin, l'usurpateur de la France, ne souffrit pas que les Lombards usurpassent cette capitale et fussent trop puissants; rien n'est plus naturel encore.

On prétend que Pepin et son fils Charlemagne donnèrent aux évêques romains plusieurs terres de l'exarchat, que l'on nomma *les Justices* de Saint-Pierre. Telle est la première origine de leur puissance temporelle. Il paraît que dès ce temps-là ces évêques songeaient à se procurer quelque chose de plus considérable que ces justices.

Nous avons une lettre du pape Adrien Ier à Charlemagne, dans laquelle il dit : « La libéralité pieuse de « Constantin-le-Grand, empereur de sainte mémoire, « éleva et exalta, du temps du bienheureux pontife « romain Silvestre, la sainte Église romaine, et lui « conféra sa puissance dans cette partie de l'Italie. »

On voit que dès-lors on commençait à vouloir faire croire la donation de Constantin, qui fut depuis regardée pendant cinq cents ans, non pas absolument comme un article de foi, mais comme une vérité incontestable. Ce fut à-la-fois un crime de lèse-majesté et un péché mortel de former des doutes sur cette donation [a].

Depuis la mort de Charlemagne, l'évêque augmenta son autorité dans Rome de jour en jour; mais il s'écoula des siècles avant qu'il y fût regardé comme souverain. Rome eut très long-temps un gouvernement patricien municipal.

Ce Jean XII, que l'empereur allemand Othon Ier fit déposer dans une espèce de concile, en 963, comme simoniaque, incestueux, sodomite, athée, et ayant fait pacte avec le diable; ce Jean XII, dis-je, était le premier homme de l'Italie en qualité de patrice et de consul, avant d'être évêque de Rome; et malgré tous ces titres, malgré le crédit de la fameuse Marozie sa mère, il n'y avait qu'une autorité très contestée.

Ce Grégoire VII qui, de moine étant devenu pape, voulut déposer les rois et donner les empires, loin d'être le maître à Rome, mourut le protégé ou plutôt le prisonnier de ces princes normands conquérants

[a] Voyez l'article DONATIONS.

des Deux-Siciles, dont il se croyait le seigneur suzerain.

Dans le grand schisme d'Occident, les papes qui se disputèrent l'empire du monde vécurent souvent d'aumônes.

Un fait assez extraordinaire, c'est que les papes ne furent riches que depuis le temps où ils n'osèrent se montrer à Rome.

Bertrand de Goth, Clément V le Bordelais, qui passa sa vie en France, vendait publiquement les bénéfices, et laissa des trésors immenses, selon Villani.

Jean XXII son successeur fut élu à Lyon. On prétend qu'il était le fils d'un savetier de Cahors. Il inventa plus de manières d'extorquer l'argent de l'Église que jamais les traitants n'ont inventé d'impôts.

Le même Villani assure qu'il laissa à sa mort vingt-cinq millions de florins d'or. Le patrimoine de Saint-Pierre ne lui aurait pas assurément fourni cette somme.

En un mot, jusqu'à Innocent VIII, qui se rendit maître du château Saint-Ange, les papes ne jouirent jamais dans Rome d'une souveraineté véritable.

Leur autorité spirituelle fut sans doute le fondement de la temporelle; mais s'ils s'étaient bornés à imiter la conduite de saint Pierre, dont on se persuada qu'ils remplissaient la place, ils n'auraient jamais acquis que le royaume des cieux. Ils surent toujours empêcher les empereurs de s'établir à Rome, malgré ce beau nom de *roi des Romains*. La faction guelfe l'emporta toujours en Italie sur la faction gibeline. On

aimait mieux obéir à un prêtre italien qu'à un roi allemand.

Dans les guerres civiles que la querelle de l'empire et du sacerdoce suscita pendant plus de cinq cents années, plusieurs seigneurs obtinrent des souverainetés, tantôt en qualité de vicaires de l'empire, tantôt comme vicaires du saint-siége. Tels furent les princes d'Est à Ferrare, les Bentivoglio à Bologne, les Malatesta à Rimini, les Manfredi à Faenza, les Baglione à Pérouse, les Ursins dans Anguillara et dans Serveti, les Colonne dans Ostie, les Riario à Forli, les Montefeltro dans Urbin, les Varano dans Camerino, les Gravina dans Sinigaglia.

Tous ces seigneurs avaient autant de droits aux terres qu'ils possédaient que les papes en avaient au patrimoine de Saint-Pierre; les uns et les autres étaient fondés sur des donations.

On sait comme le pape Alexandre VI se servit de son bâtard César de Borgia pour envahir toutes ces principautés.

Le roi Louis XII obtint de ce pape la cassation de son mariage, après dix-huit années de jouissance, à condition qu'il aiderait l'usurpateur.

Les assassinats commis par Clovis, pour s'emparer des états des petits rois ses voisins, n'approchent pas des horreurs exécutées par Alexandre VI et par son fils.

L'histoire de Néron est bien moins abominable: le prétexte de la religion n'augmentait pas l'atrocité de ses crimes. Observez que dans le même temps les rois

d'Espagne et de Portugal demandaient à ce pape, l'un l'Amérique et l'autre l'Asie, et que ce monstre les donna au nom du Dieu qu'il représentait. Observez que cent mille pèlerins couraient à son jubilé, et adoraient sa personne.

Jules II acheva ce qu'Alexandre VI avait commencé. Louis XII, né pour être la dupe de tous ses voisins, aida Jules à prendre Bologne et Pérouse. Ce malheureux roi, pour prix de ses services, fut chassé d'Italie et excommunié par ce même pape, que l'archevêque d'Auch, son ambassadeur à Rome, appelait *votre méchanceté*, au lieu de votre sainteté.

Pour comble de mortification, Anne de Bretagne sa femme, aussi dévote qu'impérieuse, lui disait qu'il serait damné pour avoir fait la guerre au pape.

Si Léon X et Clément VII perdirent tant d'états qui se détachèrent de la communion papale, ils ne restèrent pas moins absolus sur les provinces fidèles à la foi catholique.

La cour romaine excommunia Henri III, et déclara Henri IV indigne de régner.

Elle tire encore beaucoup d'argent de tous les états catholiques d'Allemagne, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Espagne, et de la France. Ses ambassadeurs ont la préséance sur tous les autres; elle n'est plus assez puissante pour faire la guerre, et sa faiblesse fait son bonheur. L'État ecclésiastique est le seul qui ait toujours joui des douceurs de la paix depuis le saccagement de Rome par les troupes de Charles-Quint. Il paraît que les papes avaient été souvent traités comme

ces dieux des Japonais, à qui tantôt on présente des offrandes d'or, et que tantôt on jette dans la rivière.

RUSSIE, *voyez* PIERRE-LE-GRAND.

S.

SALIQUE, *voyez* LOI SALIQUE.

SALOMON[1].

Plusieurs rois ont été de grands clercs et ont fait de bons livres. Le roi de Prusse, Frédéric-le-Grand, est le dernier exemple que nous en ayons. Il sera peu imité; nous ne devons pas présumer qu'on trouve beaucoup de monarques allemands qui fassent des vers français, et qui écrivent l'histoire de leur pays. Jacques Ier en Angleterre, et même Henri VIII, ont écrit. Il faut en Espagne remonter jusqu'au roi Alfonse X; encore est-il douteux qu'il ait mis la main aux Tables Alfonsines.

La France ne peut se vanter d'avoir eu un roi auteur[2]. L'empire d'Allemagne n'a aucun livre de la main

[1] La première édition du *Dictionnaire philosophique*, en 1764, contenait un article que Voltaire reproduisit dans les éditions de 1765, en un volume, qu'il revit et augmenta pour l'édition de 1765, en 2 volumes in-12. L'édition de 1767 contient le texte de 1764, à quelques mots près. C'est le texte de 1765 qui fut suivi, en 1769, dans la *Raison par alphabet*. Le texte actuel est de 1771, huitième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*. Les changements faits alors consistent en additions, transpositions, et corrections. Je n'ai relevé que quelques variantes : les donner toutes serait fastidieux. B.

[2] On a prétendu que Charles IX était l'auteur d'un livre sur la chasse. Il

de ses empereurs; mais l'empire romain se glorifie de César, de Marc-Aurèle, et de Julien. On compte en Asie plusieurs écrivains parmi les rois. Le présent empereur de la Chine, Kien-long, passe surtout pour

est très vraisemblable que si ce prince eût moins cultivé l'art de tuer les bêtes, et n'eût point pris dans les forêts l'habitude de voir couler le sang, on eût eu plus de peine à lui arracher l'ordre de la Saint-Barthélemi. La chasse est un des moyens les plus sûrs pour émousser dans les hommes le sentiment de la pitié pour leurs semblables; effet d'autant plus funeste, que ceux qui l'éprouvent, placés dans un rang plus élevé, ont plus besoin de ce frein. K.—Voltaire ne croyait pas que les vers attribués à François Ier fussent de ce prince (voyez tome XVII, page 224). Il croyait que les bons vers qu'on a sous le nom de Charles IX, sont de son précepteur (voyez CHARLES IX, tome XXVIII, page 27). Henri IV, dont on a un assez grand nombre de lettres, a fait quelques couplets : on les trouve dans des chansonniers; ils ont été recueillis sous le titre de *Henri IV poëte*, et imprimés par M. C. L. F. Panckoucke, 1825, deux feuilles in-folio. La traduction des *Préceptes d'Agapetus*, par Louis XIII, est attribuée à son précepteur. Ce n'est qu'en 1806 qu'on a imprimé des *Œuvres de Louis XIV*, en six volumes in-8°, qui se composent de lettres et de mémoires. Les écrits de Louis XIV n'ont point été inconnus à Voltaire, qui en parle dans le chapitre XXVIII du *Siècle de Louis XIV* (voyez tome XX). Voltaire, dans son *Éloge de Louis XV* (voyez les *Mélanges*, année 1774), parle de la *Géographie par le cours des fleuves*, composée par ce monarque, ou par G. Delisle, son maître (voyez tome XIX, l'article DELISLE, dans le *Catalogue des écrivains*, qui est en tête du *Siècle de Louis XIV*). C'est donc en connaissance de cause que Voltaire a dit que « la France ne peut se vanter d'avoir « eu un roi auteur. » Je ne sais si les écrits de Louis XVI et de Louis XVIII détruisent sa remarque. On dit que Louis XVI est auteur du *Supplément à l'art du serrurier*, 1781, in-folio. On lui attribue une traduction des *Doutes historiques sur la vie et le règne de Richard III*, par H. Walpole, traduction qui ne fut imprimée que huit ans après sa mort, en 1800; et encore la traduction des deux premiers volumes de l'*Histoire de la décadence de l'empire romain*, par Gibbon; n'étant que Dauphin, il avait fait imprimer une *Description de la forêt de Compiègne*, 1766, in-8°; et les *Maximes morales et politiques tirées du Télémaque*, 1766, réimprimées en 1814, in-18. On a attribué à Louis XVIII plusieurs opuscules; voyez la table du *Dictionnaire des anonymes*, de A. A. Barbier, seconde édition; ce prince est certainement auteur de la *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz*, 1823, in-8°, plusieurs fois réimprimée en divers formats. B.

un grand poëte; mais Salomon, ou Soleyman l'Hébreu, a encore plus de réputation que Kien-long le Chinois.

Le nom de Salomon a toujours été révéré dans l'Orient. Les ouvrages qu'on croit de lui, les annales des Juifs, les fables des Arabes, ont porté sa renommée jusqu'aux Indes. Son règne est la grande époque des Hébreux.

Il était le troisième roi de la Palestine. Le premier livre des *Rois* dit que sa mère Bethsabée obtint de David qu'il fît couronner Salomon son fils, au lieu de son aîné Adonias. Il n'est pas surprenant qu'une femme complice de la mort de son premier mari ait eu assez d'artifice pour faire donner l'héritage au fruit de son adultère, et pour faire déshériter le fils légitime, qui de plus était l'aîné.

C'est une chose très remarquable que le prophète Nathan, qui était venu reprocher à David son adultère, le meurtre d'Urie, le mariage qui suivit ce meurtre, fût le même qui depuis seconda Bethsabée, pour mettre sur le trône Salomon, né de ce mariage sanguinaire et infame. Cette conduite, à ne raisonner que selon *la chair*, prouverait que ce prophète Nathan avait, selon les temps, deux poids et deux mesures. Le livre même ne dit pas que Nathan reçut une mission particulière de Dieu pour faire déshériter Adonias. S'il en eut une, il faut la respecter; mais nous ne pouvons admettre que ce que nous trouvons écrit.

C'est une grande question en théologie si Salomon est plus renommé par son argent comptant, ou par

ses femmes, ou par ses livres. Je suis fâché qu'il ait commencé son règne à la turque, en égorgeant son frère.

Adonias, exclus du trône par Salomon, lui demanda pour toute grace qu'il lui permît d'épouser Abisag, cette jeune fille qu'on avait donnée à David pour le réchauffer dans sa vieillesse. L'Écriture ne dit point si Salomon disputait à Adonias la concubine de son père, mais elle dit que Salomon, sur la seule demande d'Adonias, le fit assassiner. Apparemment que Dieu, qui lui donna l'esprit de sagesse, lui refusa alors celui de justice et d'humanité, comme il lui refusa depuis le don de la continence.

Il est dit dans le même livre des *Rois* qu'il était maître d'un grand royaume qui s'étendait de l'Euphrate à la mer Rouge et à la Méditerranée; mais malheureusement il est dit en même temps que le roi d'Égypte avait conquis le pays de Gazer dans le Canaan, et qu'il donna pour dot la ville de Gazer à sa fille qu'on prétend que Salomon épousa; il est dit qu'il y avait un roi à Damas; les royaumes de Sidon et de Tyr florissaient : entouré d'états puissants, il manifesta sans doute sa sagesse en demeurant en paix avec eux tous. L'abondance extrême qui enrichit son pays ne pouvait être que le fruit de cette sagesse profonde, puisque du temps de Saül il n'y avait pas un ouvrier en fer dans son pays[1]. Nous l'avons

[1] Le texte de 1765, reproduit en 1769, portait : « ... dans son pays, et « qu'on ne trouva que deux épées quand il fallut que Saül fit la guerre aux « Philistins, auxquels les Juifs étaient soumis.

« Saül, qui ne possédait d'abord dans ses états que deux épées, eut bien-

déjà remarqué[1], ceux qui veulent raisonner trouvent difficile que David, successeur de Saül vaincu par les Philistins, ait pu pendant son administration fonder un vaste empire.

Les richesses qu'il laissa à Salomon sont encore plus merveilleuses; il lui donna comptant cent trois mille talents d'or, et un million treize mille talents d'argent. Le talent d'or hébraïque vaut, selon Arbuthnot, six mille livres sterling; le talent d'argent, environ cinq cents livres sterling. La somme totale du legs en argent comptant, sans les pierreries et les autres effets, et sans le revenu ordinaire proportionné sans doute à ce trésor, montait, suivant ce calcul, à un milliard cent dix-neuf millions cinq cent mille livres sterling, ou à cinq milliards cinq cent quatre-vingt-dix-sept millions d'écus d'Allemagne, ou à vingt-cinq milliards six cent quarante-huit millions de France. Il n'y avait pas alors autant d'espèces circulantes dans le monde entier. Quelques érudits évaluent ce trésor un peu plus bas, mais la somme est toujours bien forte pour la Palestine.

On ne voit pas après cela pourquoi Salomon se tourmentait tant à envoyer ses flottes au pays d'O-

« tôt une armée de trois cent trente mille hommes. Jamais le sultan des « Turcs n'a eu de si nombreuses armées; il y avait là de quoi conquérir la « terre. Ces belles contradictions semblent exclure tout raisonnement: mais « ceux qui veulent raisonner trouvent très difficile que David, qui succéda « à Saül vaincu par les Philistins, ait pu, pendant son administration, fon- « der un vaste empire.

« Les richesses qu'il laissa, etc. » B.

[1] Je pense que Voltaire veut parler ici de ce qu'il avait dit, en 1765; dans le *Dictionnaire philosophique*, et, en 1769, dans la *Raison par alphabet*; voyez la note qui précède. B.

phir pour rapporter de l'or. On devine encore moins comment ce puissant monarque n'avait pas dans ses vastes états un seul homme qui sût façonner du bois dans la forêt du Liban. Il fut obligé de prier Hiram, roi de Tyr, de lui prêter des fendeurs de bois et des ouvriers pour le mettre en œuvre. Il faut avouer que ces contradictions exercent le génie des commentateurs.

On servait par jour, pour le dîner et le souper de sa maison, cinquante bœufs et cent moutons, et de la volaille et du gibier à proportion; ce qui peut aller par jour à soixante mille livres pesant de viande : cela fait une bonne maison.

On ajoute qu'il avait quarante mille écuries et autant de remises pour ses chariots de guerre, mais seulement douze mille écuries pour sa cavalerie. Voilà bien des chariots pour un pays de montagnes; et c'était un grand appareil pour un roi dont le prédécesseur n'avait eu qu'une mule à son couronnement, et pour un terrain qui ne nourrit que des ânes.

On n'a pas voulu qu'un prince qui avait tant de chariots se bornât à un petit nombre de femmes; on lui en donne sept cents qui portaient le nom de *reines;* et ce qui est étrange, c'est qu'il n'avait que trois cents concubines, contre la coutume des rois, qui ont d'ordinaire plus de maîtresses que de femmes.

[1] Il entretenait quatre cent douze mille chevaux, sans doute pour aller se promener avec elles le long

[1] Au lieu de cet alinéa, qui est de 1769, on lisait, en 1765 : « Si ces his- « toires ont été dictées par le Saint-Esprit, avouons qu'il aime le mer- « veilleux. » B.

du lac de Génézareth, ou vers celui de Sodome, ou vers le torrent de Cédron, qui serait un des endroits les plus délicieux de la terre, si ce torrent n'était pas à sec neuf mois de l'année, et si le terrain n'était pas horriblement pierreux.

Quant au temple qu'il fit bâtir, et que les Juifs ont cru le plus bel ouvrage de l'univers, si les Bramante, les Michel-Ange, et les Palladio, avaient vu ce bâtiment, ils ne l'auraient pas admiré. C'était une espèce de petite forteresse carrée qui renfermait une cour, et dans cette cour un édifice de quarante coudées de long, et un autre de vingt; et il est dit seulement que ce second édifice, qui était proprement le temple, l'oracle, le saint des saints, avait vingt coudées de large comme de long, et vingt de haut. M. Soufflot n'aurait pas été fort content de ces proportions[1].

Les livres attribués à Salomon ont duré plus que son temple.

Le nom seul de l'auteur a rendu ces livres respectables : ils devaient être bons[2], puisqu'ils étaient d'un roi, et que ce roi passait pour le plus sage des hommes.

Le premier ouvrage qu'on lui attribue est celui des *Proverbes*. C'est un recueil de maximes qui paraissent à nos esprits raffinés quelquefois triviales, basses, incohérentes, sans goût, sans choix, et sans dessein.

[1] La dernière phrase de cet alinéa est de 1771. Les éditions de 1764, 1765, 1767, 1769, portent : « Il n'y a point d'architecte en Europe qui ne « regardât un tel bâtiment comme un monument de Barbares. » B.

[2] Le texte de 1765, reproduit en 1769, porte : « On les a cru bons, « parcequ'on les a cru d'un roi, et que ce roi, etc. » B.

Ils ne peuvent se persuader qu'un roi éclairé ait composé un recueil de sentences dans lesquelles on n'en trouve pas une seule qui regarde la manière de gouverner, la politique, les mœurs des courtisans, les usages d'une cour. Ils sont étonnés de voir des chapitres entiers où il n'est parlé que de gueuses qui vont inviter les passants dans les rues à coucher avec elles.

Ils se révoltent contre les sentences dans ce goût : « Il y a trois choses insatiables, et une quatrième qui « ne dit jamais, *C'est assez :* le sépulcre, la matrice, la « terre qui n'est jamais rassasiée d'eau ; et le feu, qui « est la quatrième, ne dit jamais, *C'est assez*[1].

« Il y a trois choses difficiles, et j'ignore entière- « ment la quatrième : la voie d'un aigle dans l'air, « la voie d'un serpent sur la pierre, la voie d'un vais- « seau sur la mer, et la voie d'un homme dans une « femme[2].

« Il y a quatre choses qui sont les plus petites de la « terre, et qui sont plus sages que les sages : les four- « mis, petit peuple qui se prépare une nourriture pen- « dant la moisson ; le lièvre, peuple faible qui couche « sur des pierres ; la sauterelle, qui, n'ayant pas de « rois, voyage par troupes ; le lézard, qui travaille « de ses mains, et qui demeure dans les palais des « rois[3]. »

Est-ce à un grand roi, disent-ils, au plus sage des mortels qu'on ose imputer de telles niaiseries ? Cette

[1] *Proverbes*, ch. XXX, v. 15 et 16. — [2] Ibid., v. 18 et 19. — [3] Ibid., v. 24, 25, 26, 27 et 28.

critique est forte, il faut parler avec plus de respect.

Les *Proverbes* ont été attribués à Isaïe, à Elzia, à Sobna, à Éliacin, à Joacké, et à plusieurs autres; mais qui que ce soit qui ait compilé ce recueil de sentences orientales, il n'y a pas d'apparence que ce soit un roi qui s'en soit donné la peine. Aurait-il dit que « la ter-« reur du roi est comme le rugissement du lion? » C'est ainsi que parle un sujet ou un esclave que la colère de son maître fait trembler. Salomon aurait-il tant parlé de la femme impudique? aurait-il dit : « Ne regardez « point le vin quand il paraît clair, et que sa couleur « brille dans le verre[1] ? »

Je doute fort qu'on ait eu des verres à boire du temps de Salomon; c'est une invention fort récente; toute l'antiquité buvait dans des tasses de bois ou de métal; et ce seul passage indique peut-être que cette collection juive fut composée dans Alexandrie, ainsi que tant d'autres livres juifs[a].

L'*Ecclésiaste*, que l'on met sur le compte de Salomon, est d'un ordre et d'un goût tout différent. Celui qui parle dans cet ouvrage semble être détrompé des illusions de la grandeur, lassé de plaisirs, et dégoûté de la science. On l'a pris pour un épicurien qui répète à chaque page que le juste et l'impie sont sujets aux

[1] *Proverbes*, chap. XXIII, v. 31.

[a] Un pédant a cru trouver une erreur dans ce passage; il a prétendu qu'on a mal traduit par le mot de *verre*, le gobelet qui était, dit-il, de bois ou de métal : mais comment le vin aurait-il brillé dans un gobelet de métal ou de bois? et puis qu'importe? — Le pédant dont parle ici Voltaire, est l'abbé Guénée, auteur des *Lettres de quelques Juifs*, *etc.* B.

mêmes accidents, que l'homme n'a rien de plus que la bête, qu'il vaut mieux n'être pas né que d'exister, qu'il n'y a point d'autre vie, et qu'il n'y a rien de bon et de raisonnable que de jouir en paix du fruit de ses travaux avec la femme qu'on aime.

Il se pourrait faire que Salomon eût tenu de tels discours à quelques unes de ses femmes : on prétend que ce sont des objections qu'il se fait; mais ces maximes, qui ont l'air un peu libertin, ne ressemblent point du tout à des objections; et c'est se moquer du monde d'entendre dans un auteur le contraire de ce qu'il dit.

On a cru voir un matérialiste à-la-fois sensuel et dégoûté, qui paraissait avoir mis au dernier verset un mot édifiant sur Dieu, pour diminuer le scandale qu'un tel livre devait causer.

Au reste, plusieurs Pères ont prétendu que Salomon avait fait pénitence; ainsi on peut lui pardonner.

Les critiques ont de la peine à se persuader que ce livre soit de Salomon; et Grotius prétend qu'il fut écrit sous Zorobabel. Il n'est pas naturel que Salomon ait dit : « Malheur à la terre qui a un roi enfant ! » Les Juifs n'avaient point eu encore de tels rois.

Il n'est pas naturel qu'il ait dit : « J'observe le visage « du roi. » Il est bien plus vraisemblable que l'auteur ait voulu faire parler Salomon, et que, par cette aliénation d'esprit qu'on découvre dans tant de rabbins, il ait oublié souvent dans le corps du livre que c'était un roi qu'il fesait parler.

Ce qui leur paraît surprenant, c'est que l'on ait consacré cet ouvrage parmi les livres canoniques. S'il

fallait, disent-ils, établir aujourd'hui le canon de la *Bible*, peut-être n'y mettrait-on pas l'*Ecclésiaste*; mais il fut inséré dans un temps où les livres étaient très rares, où ils étaient plus admirés que lus. Tout ce qu'on peut faire aujourd'hui, c'est de pallier autant qu'il est possible l'épicuréisme qui règne dans cet ouvrage. On a fait pour l'*Ecclésiaste* comme pour tant d'autres choses qui révoltent bien autrement. Elles furent établies dans des temps d'ignorance; et on est forcé, à la honte de la raison, de les soutenir dans des temps éclairés, et d'en déguiser ou l'absurdité ou l'horreur par des allégories. Ces critiques sont trop hardis.

Le *Cantique des cantiques* est encore attribué à Salomon, parceque le nom de roi s'y trouve en deux ou trois endroits, parcequ'on fait dire à l'amante qu'elle est belle *comme les peaux de Salomon*, parceque l'amante dit qu'elle est *noire*, et qu'on a cru que Salomon désignait par là sa femme égyptienne.

Ces trois raisons n'ont pas persuadé. 1° Quand l'amante, en parlant à son amant, dit, « Le roi m'a « menée dans ses celliers, » elle parle visiblement d'un autre que de son amant; donc le roi n'est pas cet amant : c'est le roi du festin, c'est le paranymphe, c'est le maître de la maison, qu'elle entend; et cette Juive est si loin d'être la maîtresse d'un roi, que, dans tout le cours de l'ouvrage, c'est une bergère, une fille des champs, qui va chercher son amant à la campagne et dans les rues de la ville, et qui est arrêtée aux portes par les gardes qui lui volent sa robe.

2° *Je suis belle comme les peaux de Salomon*, est

l'expression d'une villageoise qui dirait, Je suis belle comme les tapisseries du roi; et c'est précisément parceque le nom de Salomon se trouve dans cet ouvrage qu'il ne saurait être de lui. Quel monarque ferait une comparaison si ridicule? «Voyez, dit l'a-« mante au troisième chapitre, voyez le roi Salomon « avec le diadême dont sa mère l'a couronné au jour « de son mariage.» Qui ne reconnaît à ces expressions la comparaison ordinaire que font les filles du peuple en parlant de leurs amants? Elles disent: Il est beau comme un prince, il a un air de roi, etc.

3° Il est vrai que cette bergère qu'on fait parler dans ce cantique amoureux dit qu'elle est hâlée du soleil, qu'elle est *brune*. Or, si c'était là la fille du roi d'Égypte, elle n'était point si hâlée. Les filles de qualité en Égypte sont blanches. Cléopâtre l'était; et en un mot, ce personnage ne peut être à-la-fois une fille de village et une reine.

Il se peut qu'un monarque qui avait mille femmes ait dit à l'une d'elles: «Qu'elle me baise d'un baiser « de sa bouche, car vos tétons sont meilleurs que le « vin.» Un roi et un berger, quand il s'agit de baiser sur la bouche, peuvent s'exprimer de la même manière. Il est vrai qu'il est assez étrange qu'on ait prétendu que c'était la fille qui parlait en cet endroit, et qui fesait l'éloge des tétons de son amant.

On avoue encore qu'un roi galant a pu faire dire à sa maîtresse: «Mon bien-aimé est comme un bouquet « de myrte, il demeurera entre mes tétons.»

Qu'il a pu lui dire: «Votre nombril est comme une « coupe dans laquelle il y a toujours quelque chose à

« boire; votre ventre est comme un boisseau de fro-
« ment; vos tétons sont comme deux faons de che-
« vreuil, et votre nez est comme la tour du mont
« Liban. »

J'avoue que les églogues de Virgile sont d'un autre style; mais chacun a le sien, et un Juif n'est pas obligé d'écrire comme Virgile.

On n'a pas approuvé ce beau tour d'éloquence orientale: « Notre sœur est encore petite, elle n'a point de « tétons; que ferons-nous de notre sœur? Si c'est un « mur, bâtissons dessus; si c'est une porte, fer-« mons-la. »

A la bonne heure que Salomon, le plus sage des hommes, ait parlé ainsi dans ses goguettes; mais plusieurs rabbins ont soutenu que non seulement cette petite églogue voluptueuse n'était pas du roi Salomon, mais qu'elle n'était pas authentique. Théodore de Mopsuète était de ce sentiment; et le célèbre Grotius appelle le *Cantique des cantiques* un ouvrage libertin, *flagitiosus*. Cependant il est consacré, et on le regarde comme une allégorie perpétuelle du mariage de Jésus-Christ avec son Église. Il faut avouer que l'allégorie est un peu forte, et qu'on ne voit pas ce que l'Église pourrait entendre quand l'auteur dit que sa petite sœur n'a point de tétons.

Après tout, ce cantique est un morceau précieux de l'antiquité; c'est le seul livre d'amour qui nous soit resté des Hébreux. Il y est souvent parlé de jouissance. C'est une églogue juive. Le style est comme celui de tous les ouvrages d'éloquence des Hébreux, sans liaison, sans suite, plein de répétitions, confus, ridi-

culement métaphorique; mais il y a des endroits qui respirent la naïveté et l'amour.

Le livre de la *Sagesse* est dans un goût plus sérieux; mais il n'est pas plus de Salomon que le *Cantique des cantiques*. On l'attribue communément à Jésus fils de Sirach, d'autres à Philon de Biblos: mais quel que soit l'auteur, on a cru que de son temps on n'avait point encore le *Pentateuque;* car il dit, au chapitre x, qu'Abraham voulut immoler Isaac du temps du déluge, et dans un autre endroit il parle du patriarche Joseph comme d'un roi d'Égypte: du moins c'est le sens le plus naturel.

Le pis est que l'auteur, dans le même chapitre, prétend qu'on voit de son temps la statue de sel en laquelle la femme de Loth fut changée. Ce que les critiques trouvent de pis encore, c'est que le livre leur paraît un amas très ennuyeux de lieux communs; mais ils doivent considérer que de tels ouvrages ne sont pas faits pour suivre les vaines règles de l'éloquence. Ils sont écrits pour édifier et non pour plaire; il faut même lutter contre son dégoût pour les lire.

Il y a grande apparence que Salomon était riche et savant pour son temps et pour son peuple. L'exagération, compagne inséparable de la grossièreté, lui attribua des richesses qu'il n'avait pu posséder, et des livres qu'il n'avait pu faire. Le respect pour l'antiquité a depuis consacré ces erreurs.

Mais que ces livres aient été écrits par un Juif, que nous importe? Notre religion chrétienne est fon-

dée sur la juive, mais non pas sur tous les livres que les Juifs ont faits.

Pourquoi le *Cantique des cantiques*, par exemple, serait-il plus sacré pour nous que les fables du *Talmud?* C'est, dit-on, que nous l'avons compris dans le canon des Hébreux. Et qu'est-ce que ce canon? C'est un recueil d'ouvrages authentiques. Eh bien! un ouvrage pour être authentique est-il divin? une histoire des roitelets de Juda et de Sichem, par exemple, est-elle autre chose qu'une histoire? Voilà un étrange préjugé. Nous avons les Juifs en horreur, et nous voulons que tout ce qui a été écrit par eux et recueilli par nous porte l'empreinte de la Divinité. Il n'y a jamais eu de contradiction si palpable.

SAMMONOCODOM[1].

Je me souviens que Sammonocodom, le dieu des Siamois, naquit d'une jeune vierge, et fut élevé sur une fleur. Ainsi la grand'mère de Gengis fut engrossée par un rayon du soleil. Ainsi l'empereur de la Chine Kien-long, aujourd'hui glorieusement régnant, assure positivement, dans son beau poëme de *Moukden*, que sa bisaïeule était une très jolie vierge, qui devint mère d'une race de héros pour avoir mangé des cerises. Ainsi Danaé fut mère de Persée, Rhea Sylvia de Romulus. Ainsi Arlequin avait bien raison de dire, en voyant tout ce qui se passait dans le monde : *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

La religion de ce Siamois nous prouve que jamais législateur n'enseigna une mauvaise morale. Voyez, lecteur, que celle de Brama, de Zoroastre, de Numa, de Thaut, de Pythagore, de Mahomet, et même du poisson Oanuès, est absolument la même. J'ai dit souvent qu'on jetterait des pierres à un homme qui viendrait prêcher une morale relâchée, et voilà pourquoi les jésuites eux-mêmes ont eu des prédicateurs si austères.

Les règles que Sammonocodom donna aux talapoins ses disciples sont aussi sévères que celles de saint Basile et de saint Benoît.

« Fuyez les chants, les danses, les assemblées, « tout ce qui peut amollir l'ame.

« N'ayez ni or ni argent.

« Ne parlez que de justice, et ne travaillez que « pour elle.

« Dormez peu, mangez peu, n'ayez qu'un habit.

« Ne raillez jamais.

« Méditez en secret, et réfléchissez souvent sur la « fragilité des choses humaines. »

Par quelle fatalité, par quelle fureur est-il arrivé que dans tous les pays l'excellence d'une morale si sainte et si nécessaire a été toujours déshonorée par des contes extravagants, par des prodiges plus ridicules que toutes les fables des Métamorphoses? Pourquoi n'y a-t-il pas une seule religion dont les préceptes ne soient d'un sage, et dont les dogmes ne soient d'un fou? (On sent bien que j'excepte la nôtre, qui est en tout sens infiniment sage.)

N'est-ce point que les législateurs s'étant contentés

de donner des préceptes raisonnables et utiles, les disciples des premiers disciples et les commentateurs ont voulu enchérir? Ils ont dit : Nous ne serons pas assez respectés, si notre fondateur n'a pas eu quelque chose de surnaturel et de divin. Il faut absolument que notre Numa ait eu des rendez-vous avec la nymphe Égérie; qu'une des cuisses de Pythagore ait été de pur or; que la mère de Sammonocodom ait été vierge en accouchant de lui; qu'il soit né sur une rose, et qu'il soit devenu dieu.

Les premiers Chaldéens ne nous ont transmis que des préceptes moraux très honnêtes; cela ne suffit pas : il est bien plus beau que ces préceptes aient été annoncés par un brochet qui sortait deux fois par jour du fond de l'Euphrate pour venir faire un sermon.

Ces malheureux disciples, ces détestables commentateurs, n'ont pas vu qu'ils pervertissaient le genre humain. Tous les gens raisonnables disent : Voilà des préceptes très bons; j'en aurais bien dit autant : mais voilà des doctrines impertinentes, absurdes, révoltantes, capables de décrier les meilleurs préceptes. Qu'arrive-t-il? ces gens raisonnables ont des passions tout comme les talapoins; et plus ces passions sont fortes, plus ils s'enhardissent à dire tout haut : Mes talapoins m'ont trompé sur la doctrine; ils pourraient bien m'avoir trompé sur des maximes qui contredisent mes passions. Alors ils secouent le joug, parcequ'il a été imposé maladroitement; ils ne croient plus en Dieu, parcequ'ils voient bien que Sammonocodom n'est pas dieu. J'en ai déjà averti mon cher lecteur

en quelques endroits[1], lorsque j'étais à Siam; et je l'ai conjuré de croire en Dieu malgré les talapoins.

Le révérend P. Tachard, qui s'était tant amusé[2] sur le vaisseau avec le jeune Destouches, garde-marine, et depuis auteur de l'opéra d'*Issé*[3], savait bien que ce que je dis est très vrai.

D'UN FRÈRE CADET DU DIEU SAMMONOCODOM.

Voyez si j'ai eu tort de vous exhorter souvent à définir les termes, à éviter les équivoques. Un mot étranger, que vous traduisez très mal par le mot Dieu, vous fait tomber mille fois dans des erreurs très grossières. L'essence suprême, l'intelligence suprême, l'ame de la nature, le grand Être, l'éternel géomètre qui a tout arrangé avec ordre, poids et mesure, voilà Dieu. Mais lorsqu'on donne le même nom à Mercure, aux empereurs romains, à Priape, à la divinité des tétons, à la divinité des fesses, au dieu pet, au dieu de la chaise percée, on ne s'entend plus, on ne sait plus où l'on en est. Un juge juif, une espèce de bailli est appelé dieu dans nos saintes Écritures. Un ange est appelé dieu. On donne le nom de dieux aux idoles des petites nations voisines de la horde juive.

[1] Voyez tome XXVII, page 190; tome XXIX, page 520; et dans les *Mélanges*, année 1761, la *Lettre de Charles Gouju*; année 1763; le chapitre x du *Traité sur la tolérance*; année 1767, la première des *Homélies* (sur l'athéisme); année 1768, le dialogue intitulé: *Un mandarin et un jésuite*. B.

[2] Voyez dans les *Mélanges*, année 1766, le dialogue intitulé: *André Destouches à Siam*. B.

[3] Il en a fait la musique; les paroles sont de La Motte-Houdart. B.

Sammonocodom n'est pas dieu proprement dit; et une preuve qu'il n'est pas dieu, c'est qu'il devint dieu, et qu'il avait un frère nommé Thevatat, qui fut pendu, et qui fut damné.

Or il n'est pas rare que dans une famille il y ait un homme habile qui fasse fortune, et un autre mal-avisé qui soit repris de justice. Sammonocodom devint saint, il fut canonisé à la manière siamoise; et son frère, qui fut un mauvais garnement, et qui fut mis en croix, alla dans l'enfer, où il est encore.

Nos voyageurs ont rapporté que quand nous voulûmes prêcher un dieu crucifié aux Siamois, ils se moquèrent de nous. Ils nous dirent que la croix pouvait bien être le supplice du frère d'un dieu, mais non pas d'un dieu lui-même. Cette raison paraissait assez plausible, mais elle n'est pas convaincante en bonne logique; car puisque le vrai Dieu donna pouvoir à Pilate de le crucifier, il put, à plus forte raison, donner pouvoir de crucifier son frère. En effet Jésus-Christ avait un frère, saint Jacques, qui fut lapidé. Il n'en était pas moins Dieu. Les mauvaises actions imputées à Thevatat, frère du dieu Sammonocodom, étaient encore un faible argument contre l'abbé de Choisi et le P. Tachard; car il se pouvait très bien faire que Thevatat eût été pendu injustement, et qu'il eût mérité le ciel au lieu d'être damné : tout cela est fort délicat.

Au reste, on demande comment le P. Tachard put en si peu de temps apprendre assez bien le siamois pour disputer contre les talapoins.

On répond que Tachard entendait la langue sia-

moise comme François-Xavier entendait la langue indienne.

SAMOTHRACE[1].

Que la fameuse île de Samothrace soit à l'embouchure de l'Hèbre, comme le disent tant de dictionnaires, ou qu'elle en soit à vingt milles, comme c'est la vérité, ce n'est pas ce que je recherche.

Cette île fut long-temps la plus célèbre de tout l'Archipel, et même de toutes les îles. Ses dieux Cabires, ses hiérophantes, ses mystères, lui donnèrent autant de réputation que le trou Saint-Patrice en eut en Irlande il n'y a pas long-temps[a].

Cette Samothrace, qu'on appelle aujourd'hui Samandrachi, est un rocher recouvert d'un peu de terre stérile, habitée par de pauvres pêcheurs. Ils seraient bien étonnés si on leur disait que leur île eut autrefois tant de gloire; et ils diraient : Qu'est-ce que la gloire?

Je demande ce qu'étaient ces hiérophantes, ces francs-maçons sacrés qui célébraient leurs mystères antiques de Samothrace, et d'où ils venaient, eux et leurs dieux Cabires?

[1] *Questions sur l'Encyclopédie,* neuvième partie, 1772. B.

[a] Ce trou Saint-Patrice, ou Saint-Patrick, est une des portes du purgatoire. Les cérémonies et les épreuves que les moines fesaient observer aux pèlerins qui venaient visiter ce redoutable trou ressemblaient assez aux cérémonies et aux épreuves des mystères d'Isis et de Samothrace. L'ami lecteur qui voudra un peu approfondir la plupart de nos questions s'apercevra fort agréablement que les mêmes friponneries, les mêmes extravagances, ont fait le tour de la terre; le tout pour gagner honneurs et argent. Voyez l'*Extrait du Purgatoire de saint Patrice*, par M. Sinner.

Il n'est pas vraisemblable que ces pauvres gens fussent venus de Phénicie, comme le dit Bochart avec ses étymologies hébraïques, et comme le dit après lui l'abbé Banier. Ce n'est pas ainsi que les dieux s'établissent; ils sont comme les conquérants, qui ne subjuguent les peuples que de proche en proche. Il y a trop loin de la Phénicie à cette pauvre île pour que les dieux de la riche Sidon et de la superbe Tyr soient venus se confiner dans cet ermitage : les hiérophantes ne sont pas si sots.

Le fait est qu'il y avait des dieux Cabires, des prêtres Cabires, des mystères Cabires, dans cette île chétive et stérile. Non seulement Hérodote en parle; mais le Phénicien Sanchoniathon, si antérieur à Hérodote, en parle aussi dans ses fragments heureusement conservés par Eusèbe. Et, qui pis est, ce Sanchoniathon, qui vivait certainement avant le temps où l'on place Moïse, cite le grand Thaut, le premier Hermès, le premier Mercure d'Égypte; et ce grand Thaut vivait huit cents ans avant Sanchoniathon, de l'aveu même de ce Phénicien.

Les Cabires étaient donc en honneur deux mille trois ou quatre cents ans avant notre ère vulgaire.

Maintenant si vous voulez savoir d'où venaient ces dieux Cabires établis en Samothrace, n'est-il pas vraisemblable qu'ils venaient de Thrace, le pays le plus voisin, et qu'on leur avait donné cette petite île pour y jouer leurs farces, et pour gagner quelque argent? Il se pourrait bien faire qu'Orphée eût été un fameux ménétrier des dieux Cabires.

Mais qui étaient ces dieux? ils étaient ce qu'ont

été tous les dieux de l'antiquité, des fantômes inventés par des fripons grossiers, sculptés par des ouvriers plus grossiers encore, et adorés par des brutes appelées hommes.

Ils étaient trois Cabires; car nous avons déjà observé[1] que dans l'antiquité tout se fesait par trois.

Il faut qu'Orphée soit venu très long-temps après l'invention de ces trois dieux; car il n'en admit qu'un seul dans ses mystères. Je prendrais volontiers Orphée pour un socinien rigide.

Je tiens les anciens dieux Cabires pour les premiers dieux des Thraces, quelques noms grecs qu'on leur ait donnés depuis.

Mais voici quelque chose de bien plus curieux pour l'histoire de Samothrace. Vous savez que la Grèce et la Thrace ont été affligées autrefois de plusieurs inondations. Vous connaissez les déluges de Deucalion et d'Ogygès. L'île de Samothrace se vantait d'un déluge plus ancien, et son déluge se rapportait assez au temps où l'on prétend que vivait cet ancien roi de Thrace nommé Xissutre, dont nous avons parlé à l'article ARARAT.

Vous pouvez vous souvenir que les dieux de Xixutru ou Xissutre, qui étaient probablement les Cabires, lui ordonnèrent de bâtir un vaisseau d'environ trente mille pieds de long sur douze cents pieds de large; que ce vaisseau vogua long-temps sur les montagnes de l'Arménie pendant le déluge; qu'ayant embarqué avec lui des pigeons et beaucoup d'autres animaux domestiques, il lâcha ses pigeons pour savoir

[1] Voyez tome XXVIII, page 36, et tome XXIX, page 108. B.

si les eaux s'étaient retirées, et qu'ils revinrent tout crottés, ce qui fit prendre à Xissutre le parti de sortir enfin de son grand vaisseau.

Vous me direz qu'il est bien étrange que Sanchoniathon n'ait point parlé de cette aventure. Je vous répondrai que nous ne pouvons pas décider s'il l'inséra ou non dans son histoire, vu qu'Eusèbe, qui n'a rapporté que quelques fragments de cet ancien historien, n'avait aucun intérêt à rapporter l'histoire du vaisseau et des pigeons. Mais Bérose la raconte; et il y joint du merveilleux, selon l'usage de tous les anciens.

Les habitants de Samothrace avaient érigé des monuments de ce déluge.

Ce qui est encore plus étonnant, et ce que nous avons déjà remarqué en partie [1], c'est que ni la Grèce, ni la Thrace, ni aucun peuple, ne connut jamais le véritable déluge, le grand déluge, le déluge de Noé.

Comment, encore une fois, un événement aussi terrible que celui du submergement de toute la terre put-il être ignoré des survivants? comment le nom de notre père Noé, qui repeupla le monde, put-il être inconnu à tous ceux qui lui devaient la vie? C'est le plus étonnant de tous les prodiges, que de tant de petits-fils aucun n'ait parlé de son grand-père.

Je me suis adressé à tous les doctes; je leur ai dit : Avez-vous jamais lu quelque vieux livre grec, toscan, arabe, égyptien, chaldéen, indien, persan, chinois,

[1] Voyez dans les *Mélanges*, année 1767, le chapitre XXI de la *Défense de mon oncle*. B.

où le nom de Noé se soit trouvé? Ils m'ont tous répondu que non. J'en suis encore tout confondu.

Mais que l'histoire de cette inondation universelle se trouve dans une page d'un livre écrit dans un désert par des fugitifs, et que cette page ait été inconnue au reste du monde entier, jusque vers l'an neuf cents de la fondation de Rome, c'est ce qui me pétrifie; je n'en reviens pas. Mon cher lecteur, crions bien fort : *O altitudo ignorantiarum!*

SAMSON[1].

En qualité de pauvres compilateurs par alphabet, de ressasseurs d'anecdotes, d'éplucheurs de minuties, de chiffonniers qui ramassent des guenilles au coin des rues, nous nous glorifierons, avec toute la fierté attachée à nos sublimes sciences, d'avoir découvert qu'on joua *le fort Samson*, tragédie, sur la fin du seizième siècle, en la ville de Rouen, et qu'elle fut imprimée chez Abraham Couturier. Jean ou John Milton, long-temps maître d'école à Londres, puis secrétaire pour le latin du parlement nommé *le croupion;* Milton, auteur du *Paradis perdu* et du *Paradis retrouvé*, fit la tragédie de *Samson agoniste;* et il est bien cruel de ne pouvoir dire en quelle année.

Mais nous savons qu'on l'imprima avec une préface, dans laquelle on vante beaucoup un de nos confrères les commentateurs, nommé Paræus, lequel s'aperçut le premier, par la force de son génie, que l'*Apo-*

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

calypse est une tragédie. En vertu de cette découverte, il partagea l'*Apocalypse* en cinq actes, et y inséra des chœurs dignes de l'élégance et du beau naturel de la pièce. L'auteur de cette même préface nous parle des belles tragédies de saint Grégoire de Nazianze. Il assure qu'une tragédie ne doit jamais avoir plus de cinq actes; et, pour le prouver, il nous donne le *Samson agoniste* de Milton, qui n'en a qu'un. Ceux qui aiment les longues déclamations seront satisfaits de cette pièce.

Une comédie de *Samson* fut jouée long-temps en Italie. On en donna une traduction à Paris en 1717, par un nommé Romagnesi; on la représenta sur le théâtre français de la comédie prétendue italienne, anciennement le palais des ducs de Bourgogne. Elle fut imprimée et dédiée au duc d'Orléans, régent de France.

Dans cette pièce sublime, Arlequin, valet de Samson, se battait contre un coq d'Inde, tandis que son maître emportait les portes de la ville de Gaza sur ses épaules.

En 1732, on voulut représenter à l'Opéra de Paris une tragédie de *Samson* [1] mise en musique par le célèbre Rameau; mais on ne le permit pas. Il n'y avait ni arlequin ni coq d'Inde, la chose parut trop sérieuse : on était bien aise d'ailleurs de mortifier Rameau qui avait de grands talents. Cependant on joua dans ce temps-là l'opéra de *Jephté*, tiré de l'ancien Testament, et la comédie de l'*Enfant prodigue*, tirée du nouveau.

[1] *Samson*, opéra de Voltaire. Voyez le *Théâtre*. B.

Il y a une vieille édition du *Samson agoniste* de Milton, précédée d'un abrégé de l'histoire de ce héros; voici la traduction de cet abrégé.

Les Juifs, à qui Dieu avait promis par serment tout le pays qui est entre le ruisseau d'Égypte et l'Euphrate, et qui pour leurs péchés n'eurent jamais ce pays, étaient au contraire réduits en servitude; et cet esclavage dura quarante ans. Or il y avait un Juif de la tribu de Dan, nommé Manué ou Manao, et la femme de ce Manué était stérile; et un ange apparut à cette femme, et lui dit : Vous aurez un fils, à condition qu'il ne boira jamais de vin, qu'il ne mangera jamais de lièvre, et qu'on ne lui fera jamais les cheveux.

L'ange apparut ensuite au mari et à la femme; on lui donna un chevreau à manger; il n'en voulut point, et disparut au milieu de la fumée; et la femme dit : Certainement nous mourrons, car nous avons vu un dieu. Mais ils n'en moururent pas.

L'esclave Samson naquit, fut consacré nazaréen; et dès qu'il fut grand, la première chose qu'il fit fut d'aller dans la ville phénicienne ou philistine de Tamnala courtiser une fille d'un de ses maîtres, qu'il épousa.

En allant chez sa maîtresse, il rencontra un lion, le déchira en pièces de sa main nue, comme il eût fait un chevreau. Quelques jours après il trouva un essaim d'abeilles dans la gueule de ce lion mort, avec un rayon de miel, quoique les abeilles ne se reposent jamais sur des charognes.

Alors il proposa cette énigme à ses camarades : La

nourriture est sortie du mangeur, et le doux est sorti du dur. Si vous devinez, je vous donnerai trente tuniques et trente robes; sinon, vous me donnerez trente robes et trente tuniques. Ses camarades, ne pouvant deviner le fait en quoi consistait le mot de l'énigme, gagnèrent la jeune femme de Samson; elle tira le secret de son mari, et il fut obligé de leur donner trente tuniques et trente robes. Ah! leur dit-il, si vous n'aviez pas labouré avec ma vache, vous n'auriez pas deviné.

Aussitôt le beau-père de Samson donna un autre mari à sa fille.

Samson, en colère d'avoir perdu sa femme, alla prendre sur-le-champ trois cents renards, les attacha tous ensemble par la queue avec des flambeaux allumés, et ils allèrent mettre le feu dans les blés des Philistins.

Les Juifs esclaves, ne voulant point être punis par leurs maîtres pour les exploits de Samson, vinrent le surprendre dans la caverne où il demeurait, le lièrent avec de grosses cordes, et le livrèrent aux Philistins. Dès qu'il est au milieu d'eux, il rompt ses cordes; et trouvant une mâchoire d'âne, il tue en un tour de main mille Philistins avec cette mâchoire. Un tel effort l'ayant mis tout en feu, il se mourait de soif. Aussitôt Dieu fit jaillir une fontaine d'une dent de la mâchoire d'âne. Samson ayant bu, s'en alla dans Gaza, ville philistine; il y devint sur-le-champ amoureux d'une fille de joie. Comme il dormait avec elle, les Philistins fermèrent les portes de la ville, et environnèrent la maison; il se leva, prit les portes, et les

emporta. Les Philistins, au désespoir de ne pouvoir venir à bout de ce héros, s'adressèrent à une autre fille de joie nommée Dalila, avec laquelle il couchait pour lors. Celle-ci lui arracha enfin le secret en quoi consistait sa force. Il ne fallait que le tondre pour le rendre égal aux autres hommes; on le tondit, il devint faible; on lui creva les yeux, on lui fit tourner la meule et jouer du violon. Un jour qu'il jouait dans un temple philistin, entre deux colonnes du temple, il fut indigné que les Philistins eussent des temples à colonnade, tandis que les Juifs n'avaient qu'un tabernacle porté sur quatre bâtons. Il sentit que ses cheveux commençaient à revenir. Transporté d'un saint zèle, il jeta à terre les deux colonnes; le temple fut renversé; les Philistins furent écrasés, et lui aussi.

Telle est mot à mot cette préface.

C'est cette histoire qui est le sujet de la pièce de Milton et de Romagnesi : elle était faite pour la farce italienne.

SCANDALE[1].

Sans rechercher si le scandale était originairement une pierre qui pouvait faire tomber les gens, ou une querelle, ou une séduction, tenons-nous-en à la signification d'aujourd'hui. Un scandale est une grave indécence. On l'applique principalement aux gens d'église. Les *Contes* de La Fontaine sont libertins; plusieurs endroits de Sanchez, de Tambourin, de Molina, sont scandaleux.

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

On est scandaleux par ses écrits ou par sa conduite. Le siége que soutinrent les augustins contre les archers du guet, au temps de la Fronde, fut scandaleux. La banqueroute du frère jésuite Lavalette fut plus que scandaleuse. Le procès des révérends Pères capucins de Paris, en 1764, fut un scandale très réjouissant. Il faut en dire ici un petit mot pour l'édification du lecteur.

Les révérends Pères capucins s'étaient battus dans le couvent; les uns avaient caché leur argent, les autres l'avaient pris. Jusque-là ce n'était qu'un scandale particulier, une pierre qui ne pouvait faire tomber que des capucins; mais quand l'affaire fut portée au parlement, le scandale devint public.

Il est dit[a] au procès qu'il faut douze cents livres de pain par semaine au couvent de Saint-Honoré, de la viande, du vin, du bois à proportion, et qu'il y a quatre quêteurs en titre d'office chargés de lever ces contributions dans la ville. Quel scandale épouvantable! douze cents livres de viande et de pain par semaine pour quelques capucins, tandis que tant d'artistes accablés de vieillesse, et tant d'honnêtes veuves, sont exposés tous les jours à périr de misère!

[b] Que le révérend P. Dorothée se soit fait trois mille livres de rente aux dépens du couvent, et par conséquent aux dépens du public, voilà non seulement un scandale énorme, mais un vol manifeste, et un vol fait à la classe la plus indigente des citoyens de Paris; car ce sont les pauvres qui paient la taxe

[a] Page 27 du *Mémoire contre frère Athanase*, présenté au parlement. — [b] Page 3, ibid.

imposée par les moines mendiants. L'ignorance et la faiblesse du peuple lui persuadent qu'il ne peut gagner le ciel qu'en donnant son nécessaire, dont ces moines composent leur superflu.

Il a donc fallu que, de ce seul chef, frère Dorothée ait extorqué vingt mille écus au moins aux pauvres de Paris, pour se faire mille écus de rente.

Songez bien, mon cher lecteur, que de telles aventures ne sont pas rares dans ce dix-huitième siècle de notre ère vulgaire, qui a produit tant de bons livres. Je vous l'ai déjà dit, le peuple ne lit point[1]. Un capucin, un récollet, un carme, un picpus, qui confesse et qui prêche, est capable de faire lui seul plus de mal que les meilleurs livres ne pourront jamais faire de bien.

J'oserais proposer aux ames bien nées de répandre dans une capitale un certain nombre d'anti-capucins, d'anti-récollets, qui iraient de maison en maison recommander aux pères et mères d'être bien vertueux, et de garder leur argent pour l'entretien de leur famille et le soutien de leur vieillesse; d'aimer Dieu de tout leur cœur, et de ne jamais rien donner aux moines. Mais revenons à la vraie signification du mot *scandale*.

[a]Dans ce procès des capucins, on accuse frère Grégoire d'avoir fait un enfant à mademoiselle Bras-de-Fer, et de l'avoir ensuite mariée à Moutard le cordonnier. On ne dit point si frère Grégoire a donné lui-même la bénédiction nuptiale à sa maîtresse et à ce

[1] Tome XXVI, page 3; tome XXVIII, page 391. B.

[a] Page 43 du *Mémoire contre frère Athanase*, présenté au parlement.

pauvre Moutard avec dispense. S'il l'a fait, voilà le scandale le plus complet qu'on puisse donner; il renferme fornication, vol, adultère, et sacrilége. *Horresco referens*[1].

Je dis d'abord fornication, puisque frère Grégoire forniqua avec Magdeleine Bras-de-Fer, qui n'avait alors que quinze ans.

Je dis vol, puisqu'il donna des tabliers et des rubans à Magdeleine, et qu'il est évident qu'il vola le couvent pour les acheter, pour payer les soupers, et les frais des couches, et les mois de nourrice.

Je dis adultère, puisque ce méchant homme continua à coucher avec madame Moutard.

Je dis sacrilége, puisqu'il confessait Magdeleine. Et s'il maria lui-même sa maîtresse, figurez-vous quel homme c'était que frère Grégoire.

Un de nos collaborateurs et coopérateurs à ce petit ouvrage des *Questions philosophiques et encyclopédiques* travaille à faire un livre de morale sur les scandales, contre l'opinion de frère Patouillet. Nous espérons que le public en jouira incessamment.

SCHISME[2].

On a inséré dans le grand *Dictionnaire encyclopédique* tout ce que nous avions dit du grand schisme des Grecs et des Latins dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*[3]. Nous ne voulons pas nous répéter.

[1] Virgile, *Æn.*, II, 204. B.

[2] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

[3] Tome XVI, page 319 et suivantes. B.

Mais en songeant que schisme signifie déchirure, et que la Pologne est déchirée, nous ne pouvons que renouveler nos plaintes sur cette fatale maladie particulière aux chrétiens. Cette maladie, que nous n'avons pas assez décrite, est une espèce de rage qui se porte d'abord aux yeux et à la bouche : on regarde avec un œil enflammé celui qui ne pense pas comme nous; on lui dit les injures les plus atroces. La rage passe ensuite aux mains; on écrit des choses qui manifestent le transport au cerveau. On tombe dans des convulsions de démoniaque, on tire l'épée, on se bat avec acharnement jusqu'à la mort. La médecine n'a pu jusqu'à présent trouver de remède à cette maladie, la plus cruelle de toutes : il n'y a que la philosophie et le temps qui puissent la guérir.

Les Polonais sont aujourd'hui les seuls chez qui la contagion dont nous parlons fasse des ravages. Il est à croire que cette maladie horrible est née chez eux avec la plika. Ce sont deux maladies de la tête qui sont bien funestes. La propreté peut guérir la plika; la seule sagesse peut extirper le schisme.

On dit que ces deux maux étaient inconnus chez les Sarmates quand ils étaient païens. La plika n'attaque aujourd'hui que la populace; mais tous les maux nés du schisme dévorent aujourd'hui les plus grands de la république.

L'origine de ce mal est dans la fertilité de leurs terres qui produisent beaucoup de blé. Il est bien triste que la bénédiction du ciel les ait rendus si malheureux. Quelques provinces ont prétendu qu'il fallait absolument mettre du levain dans leur pain; mais la plus

a faits sur la terre. Plusieurs médecins se sont présentés de nos jours pour extirper ce mal horrible jusque dans sa racine. Mais qui le croirait? il se trouve des facultés entières de médecine à Salamanque, à Coïmbre, en Italie, à Paris même, qui soutiennent que le schisme, la déchirure, est nécessaire à l'homme; que les mauvaises humeurs s'évacuent par les blessures qu'elle fait; que l'enthousiasme, qui est un des premiers symptômes du mal, exalte l'ame, et produit de très bonnes choses; que la tolérance est sujette à mille inconvénients; que si tout le monde était tolérant, les grands génies manqueraient de ce ressort qui a produit tant de beaux ouvrages théologiques; que la paix est un grand malheur pour un état, parceque la paix amène les plaisirs, et que les plaisirs, à la longue, pourraient adoucir la noble férocité qui forme les héros; que si les Grecs avaient fait un traité de commerce avec les Troyens, au lieu de leur faire la guerre, il n'y aurait eu ni d'Achille, ni d'Hector, ni d'Homère, et que le genre humain aurait croupi dans l'ignorance.

Ces raisons sont fortes, je l'avoue: je demande du temps pour y répondre.

SCOLIASTE[1].

Par exemple, Dacier et son illustre épouse étaient, quoi qu'on dise, des traducteurs et des scoliastes très utiles. C'était encore une des singularités du grand siècle, qu'un savant et sa femme nous fissent con-

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. R.

naître Homère et Horace, en nous apprenant les mœurs et les usages des Grecs et des Romains, dans le même temps où Boileau donnait son *Art poétique;* Racine, *Iphigénie* et *Athalie;* Quinault, *Atys* et *Armide;* où Fénélon écrivait son *Télémaque*, où Bossuet déclamait ses *Oraisons funèbres*, où Le Brun peignait, où Girardon sculptait, où Du Cange fouillait les ruines des siècles barbares pour en tirer des trésors, etc., etc.: remercions les Dacier mari et femme. J'ai plusieurs questions à leur proposer.

QUESTIONS SUR HORACE, A M. DACIER.

Voudriez-vous, monsieur, avoir la bonté de me dire pourquoi dans la Vie d'Horace imputée à Suétone, vous traduisez le mot d'Auguste *purissimum penem*, par petit débauché? Il me semble que les Latins, dans le discours familier, entendaient par *purus penis* ce que les Italiens modernes ont entendu par *buon coglione*, *faceto coglione*, phrase que nous traduisions à la lettre au seizième siècle, quand notre langue était un composé de welche et d'italien. *Purissimus penis* ne signifierait-il pas un convive agréable, un bon compagnon? le *purissimus* exclut le débauché. Ce n'est pas que je veuille insinuer par là qu'Horace ne fût très débauché; à Dieu ne plaise!

Je ne sais pourquoi vous dites[a] qu'une espèce de guitare grecque, le *barbiton*, avait anciennement des cordes de soie. Ces cordes n'auraient point rendu de

[a] Remarques sur l'ode 1re du livre I.

son, et les premiers Grecs ne connaissaient point la soie.

Il faut que je vous dise un mot sur la quatrième ode[a], dans laquelle le « beau Printemps revient avec « le Zéphyre; Vénus ramène les Amours, les Graces, « les Nymphes; elles dansent d'un pas léger et mesuré « aux doux rayons de Diane qui les regarde, tandis « que Vulcain embrase les forges des laborieux Cy- « clopes. »

Vous traduisez: « Vénus recommence à danser au « clair de la lune avec les Graces et les Nymphes, « pendant que Vulcain est empressé à faire travailler « ses Cyclopes. »

Vous dites dans vos remarques que l'on n'a jamais vu de cour plus jolie que celle de Vénus, et qu'Horace fait ici une allégorie fort galante; car par Vénus il entend les femmes; par les Nymphes il entend les filles; et par Vulcain il entend les sots qui se tuent du soin de leurs affaires, tandis que leurs femmes se divertissent. Mais êtes-vous bien sûr qu'Horace ait entendu tout cela?

Dans l'ode sixième, Horace dit:

« Nos convivia, nos prælia virginum
« Sectis in juvenes unguibus acrium
« Cantamus vacui, sive quid urimur,
« Non præter solitum leves. »

« Pour moi, soit que je sois libre, soit que j'aime, « suivant ma légèreté ordinaire, je chante nos festins « et les combats de nos jeunes filles qui menacent leurs « amants de leurs ongles qui ne peuvent les blesser. »

[a] Ode IV.

Vous traduisez : « En quelque état que je sois, libre « ou amoureux, et toujours prêt à changer, je ne « m'amuse qu'à chanter les combats des jeunes filles « qui se font les ongles pour mieux égratigner leurs « amants. »

Mais j'oserai vous dire, monsieur, qu'Horace ne parle point d'égratigner, et que mieux on coupe ses ongles, moins on égratigne.

Voici un trait plus curieux que celui des filles qui égratignent. Il s'agit de Mercure dans l'ode dixième ; vous dites qu'il est vraisemblable qu'on n'a donné à Mercure la qualité de dieu des larrons [a] « que par rap- « port à Moïse, qui commanda à ses Hébreux de pren- « dre tout ce qu'ils pourraient aux Égyptiens, comme « le remarque le savant Huet, évêque d'Avranches, « dans sa *Démonstration évangélique*. »

Ainsi, selon vous et cet évêque, Moïse et Mercure sont les patrons des voleurs. Mais vous savez combien on se moqua du savant évêque, qui fit de Moïse un Mercure, un Bacchus, un Priape, un Adonis, etc. Assurément Horace ne se doutait pas que Mercure serait un jour comparé à Moïse dans les Gaules.

Quant à cette ode à Mercure, vous croyez que c'est une hymne dans laquelle Horace l'adore ; et moi, je soupçonne qu'il s'en moque.

Vous croyez qu'on donna l'épithète de *Liber* à Bacchus [b] parceque les rois s'appelaient *Liberi*. Je ne vois dans l'antiquité aucun roi qui ait pris ce titre. Ne se pourrait-il pas que la liberté avec laquelle les bu-

[a] Ode x. — [b] Note sur l'ode XII.

veurs parlent à table eût valu cette épithète au dieu des buveurs?

« O matre pulchra filia pulchrior[a]. »

Vous traduisez : « Belle Tyndaris, qui pouvez seule « remporter le prix de la beauté sur votre charmante « mère. » Horace dit seulement : « Votre mère est « belle, et vous êtes plus belle encore. » Cela me paraît plus court et mieux ; mais je puis me tromper.

Horace, dans cette ode, dit que Prométhée, ayant pétri l'homme de limon, fut obligé d'y ajouter les qualités des autres animaux, et qu'il mit dans son cœur la colère du lion.

Vous prétendez que cela est imité de Simonide, qui assure que Dieu ayant fait l'homme, et n'ayant plus rien à donner à la femme, prit chez les animaux tout ce qui lui convenait, donna aux unes les qualités du pourceau, aux autres celles du renard, à celles-ci les talents du singe, à ces autres ceux de l'âne. Assurément Simonide n'était pas galant, ni Dacier non plus.

« In me tota ruens Venus[b]
« Cyprum deseruit. »

Vous traduisez : « Vénus a quitté entièrement Chy- « pre pour venir loger dans mon cœur. »

N'aimez-vous pas mieux ces vers de Racine[1] :

Ce n'est plus une ardeur dans mes veines cachée,
C'est Vénus tout entière à sa proie attachée ?

« Dulce ridentem Lalagen amabo,
« Dulce loquentem[c]. »

[a] Ode XVI. — [b] Ode XIX. — [1] *Phèdre*, I, 3. B. — [c] Ode XXII.

« J'aimerai Lalagé, qui parle et rit avec tant de « grace. »

N'aimez-vous pas encore mieux la traduction de Sapho par Boileau :

Que l'on voit quelquefois doucement lui sourire,
Que l'on voit quelquefois tendrement lui parler ?

« Quis desiderio sit pudor aut modus [a]
« Tam cari capitis ? »

Vous traduisez : « Quelle honte peut-il y avoir à « pleurer un homme qui nous était si cher ? etc. »

Le mot de *honte* ne rend pas ici celui de *pudor ; que peut-il y avoir*, n'est pas le style d'Horace. J'aurais peut-être mis à la place : : « Peut-on rougir de « regretter une tête si chère, peut-on sécher ses lar- « mes ? »

« Natis in usum lætitiæ scyphis
« Pugnare Thracum est. »
Od. XXVII.

Vous traduisez : « C'est aux Thraces de se battre « avec les verres qui ont été faits pour la joie. »

On ne buvait point dans des verres alors, et les Thraces encore moins que les Romains.

N'aurait-il pas mieux valu dire : « C'est une bar- « barie des Thraces d'ensanglanter des repas destinés « à la joie ? »

« Nunc est bibendum, nunc pede libero [b]
« Pulsanda tellus. »

Vous traduisez : « C'est maintenant, mes chers

[a] Ode XXIV. — [b] Ode XXXVII.

« amis, qu'il faut boire, et que sans rien craindre il « faut danser de toute sa force. »

Frapper la terre d'un pas libre en cadence, ce n'est pas danser de toute sa force. Cette expression même n'est ni agréable, ni noble, ni d'Horace.

Je saute par-dessus cent questions grammaticales que je voudrais vous faire, pour vous demander compte du *vin superbe* de Cécube. Vous voulez absolument qu'Horace ait dit :

« Tinget pavimentum superbo[a]
« Pontificum potiore cœnis. »

Vous traduisez : « Il inondera ses chambres de ce « vin qui nagera sur ses riches parquets, de ce vin « qui aurait dû être réservé pour les festins des pon- « tifes. »

Horace ne dit rien de tout cela. Comment voulez-vous que du vin dont on fait une petite libation dans le *triclinium*, dans la salle à manger, inonde ces chambres? Pourquoi prétendez-vous que ce vin dût être réservé pour les pontifes? J'ai d'excellent vin de Malaga et de Canarie; mais je vous réponds que je ne l'enverrai pas à mon évêque.

Horace parle d'un superbe parquet, d'une magnifique mosaïque; et vous m'allez parler d'un vin superbe, d'un vin magnifique! On lit dans toutes les éditions d'Horace, *Tinget pavimentum superbum*, et non pas *superbo*.

Vous dites que c'est un grand sentiment de religion dans Horace, de ne vouloir réserver ce bon vin que

[a] Liv. II, ode XIV.

pour les prêtres. Je crois, comme vous, qu'Horace était très religieux, témoin tous ses vers pour les bambins; mais je pense qu'il aurait encore mieux aimé boire ce bon vin de Cécube, que de le réserver pour les prêtres de Rome.

« Motus doceri gaudet ionicos
« Matura virgo, et fingitur artubus, etc. »
Liv. III, od. VI.

Vous traduisez : « Le plus grand plaisir de nos filles « à marier est d'apprendre les danses lascives des « Ioniens. A cet usage elles n'ont point de honte de se « rendre les membres souples, et de les former à des « postures déshonnêtes. »

Que de phrases pour deux petits vers ! Ah, monsieur, des postures déshonnêtes ! S'il y a dans le latin *fingitur artubus*, et non pas *artibus*, cela ne signifie-t-il pas : « Nos jeunes filles apprennent les danses et « les mouvements voluptueux des Ioniennes ? » et rien de plus.

Je tombe sur cette ode [a], *Horrida tempestas*.

Vous dites que le vieux commentateur se trompe en pensant que *contraxit cœlum* signifie *nous a caché le ciel ;* et pour montrer qu'il s'est trompé, vous êtes de son avis.

Ensuite quand Horace introduit le docteur Chiron, précepteur d'Achille, annonçant à son élève, pour l'encourager, qu'il ne reviendra pas de Troie :

« Unde tibi reditum certo subtemine Parcæ
« Rupere. »
Epod. XIII.

[a] Liv. V, ode XIII.

Vous traduisez : « Les Parques ont coupé le fil de « votre vie. »

Mais ce fil n'est pas coupé. Il le sera ; mais Achille n'est pas encore tué. Horace ne parle point de fil ; *Parcæ* est là pour *fata*. Cela veut dire mot à mot : « Les destins s'opposent à votre retour. »

Vous dites que « Chiron savait cela par lui-même, « car il était grand astrologue. »

Vous ne voulez pas que *dulcibus alloquiis* signifie de doux entretiens. Que voulez-vous donc qu'il signifie? Vous assurez positivement que « rien n'est « plus ridicule, et qu'Achille ne parlait jamais à per- « sonne. » Mais il parlait à Patrocle, à Phénix, à Automédon, aux capitaines thessaliens. Ensuite vous imaginez que le mot *alloqui* signifie consoler. Ces contradictions peuvent égarer *studiosam juventutem*.

Dans vos remarques sur la troisième satire du second livre, vous nous apprenez que les sirènes s'appelaient de ce nom chez les Grecs, parceque *sir* signifiait *cantique* chez les Hébreux. Est-ce Bochart qui vous l'a dit? Croyez-vous qu'Homère eût beaucoup de liaisons avec les Juifs? Non, vous n'êtes pas du nombre de ces fous qui veulent faire accroire aux sots que tout nous vient de cette misérable nation juive, qui habitait un si petit pays, et qui fut si long-temps inconnue à l'Europe entière.

Je pourrais faire des questions sur chaque ode et sur chaque épître; mais ce serait un gros livre. Si jamais j'ai le temps, je vous proposerai mes doutes, non seulement sur ces odes, mais encore sur les *Satires*,

les *Épîtres*, et l'*Art poétique*. Mais à présent il faut que je parle à madame votre femme.

A MADAME DACIER, SUR HOMÈRE.

Madame, sans vouloir troubler la paix de votre ménage, je vous dirai que je vous estime et vous respecte encore plus que votre mari ; car il n'est pas le seul traducteur et commentateur, et vous êtes la seule traductrice et commentatrice. Il est si beau à une Française d'avoir fait connaître le plus ancien des poëtes, que nous vous devons d'éternels remercîments.

Je commence par remarquer la prodigieuse différence du grec à notre welche, devenu latin et ensuite français.

Voici votre élégante traduction du commencement de l'*Iliade*[1] :

« Déesse, chantez la colère d'Achille fils de Pélée;
« cette colère pernicieuse qui causa tant de malheurs
« aux Grecs, et qui précipita dans le sombre royaume
« de Pluton les ames généreuses de tant de héros, et
« livra leurs corps en proie aux chiens et aux vau-
« tours, depuis le jour fatal qu'une querelle d'éclat
« eut divisé le fils d'Atrée et le divin Achille : ainsi les
« décrets de Jupiter s'accomplissaient. Quel dieu les
« jeta dans ces dissensions? Le fils de Jupiter et de
« Latone, irrité contre le roi qui avait déshonoré
« Chrysès son sacrificateur, envoya sur l'armée une
« affreuse maladie qui emportait les peuples; car

[1] Vers 1-25. B.

« Chrysès étant allé aux vaisseaux des Grecs, chargé « de présents pour la rançon de sa fille, et tenant « dans ses mains les bandelettes sacrées d'Apollon « avec le sceptre d'or, pria humblement les Grecs, « et surtout les deux fils d'Atrée leurs généraux. Fils « d'Atrée, leur dit-il, et vous généreux Grecs, que « les dieux qui habitent l'Olympe vous fassent la grace « de détruire la superbe ville de Priam, et de vous « voir heureusement de retour dans votre patrie ; mais « rendez-moi ma fille en recevant ces présents, et res- « pectez en moi le fils du grand Jupiter, Apollon, dont « les traits sont inévitables. Tous les Grecs firent con- « naître par un murmure favorable qu'il fallait res- « pecter le ministre du dieu, et recevoir ses riches « présents. Mais cette demande déplut à Agamemnon « aveuglé par sa colère. »

Voici la traduction mot à mot, et vers par ligne [1] :

La colère chantez, déesse, de piliade Achille,
Funeste, qui infinis aux Akaïens maux apporta,
Et plusieurs fortes ames à l'enfer envoya
De héros; et à l'égard d'eux, proie les fit aux chiens
Et à tous les oiseaux. S'accomplissait la volonté de Dieu,
Depuis que d'abord différèrent disputants
Agamemnon chef des hommes et le divin Achille.
Qui des dieux par dispute les commit à combattre?
De Latone et de Dieu le fils; car contre le roi étant irrité,
Il suscita dans l'armée une maladie mauvaise, et mouraient les peuples.

Il n'y a pas moyen d'aller plus loin. Cet échantillon suffit pour montrer le différent génie des langues, et pour faire voir combien les traductions littérales sont ridicules.

[1] *Iliade*, vers 1-10. B.

Je pourrais vous demander pourquoi vous avez parlé du sombre royaume de Pluton et des vautours, dont Homère ne dit rien.

Pourquoi vous dites qu'Agamemnon avait déshonoré le prêtre d'Apollon. Déshonorer signifie ôter l'honneur : Agamemnon n'avait ôté à ce prêtre que sa fille. Il me semble que le verbe ἀτιμάω[1] ne signifie pas en cet endroit déshonorer, mais mépriser, maltraiter.

Pourquoi vous faites dire à ce prêtre, Que les dieux vous fassent la grace de détruire, etc. Ces termes, *vous fassent la grace*, semblent pris de notre catéchisme. Homère dit, Que les dieux habitants de l'Olympe vous donnent de détruire la ville de Troie.

> . . . . Δοῖεν, Ὀλύμπια δώματα ἔχοντες,
> Ἐκπέρσαι Πριάμοιο πόλιν.
> *Il.*, I, 18-19.

Pourquoi vous dites que tous les Grecs firent connaître par un murmure favorable qu'il fallait respecter le ministre des dieux. Il n'est point question dans Homère d'un murmure favorable. Il y a expressément, tous dirent πάντες ἐπευφήμησαν.

Vous avez partout ou retranché, ou ajouté, ou changé ; et ce n'est pas à moi de décider si vous avez bien ou mal fait.

Il n'y a qu'une chose dont je sois sûr, et dont vous n'êtes pas convenue : c'est que si on fesait aujourd'hui un poëme tel que celui d'Homère, on serait, je ne dis pas seulement sifflé d'un bout de l'Europe à l'autre,

[1] *Iliade*, I, 11. B.

mais je dis entièrement ignoré ; et cependant l'*Iliade* était un poëme excellent pour les Grecs. Nous avons vu combien les langues diffèrent. Les mœurs, les usages, les sentiments, les idées, diffèrent bien davantage.

Si je l'osais, je comparerais l'*Iliade* au livre de *Job ;* tous deux sont orientaux, fort anciens, également pleins de fictions, d'images, et d'hyperboles. Il y a dans l'un et dans l'autre des morceaux qu'on cite souvent. Les héros de ces deux romans se piquent de parler beaucoup et de se répéter ; les amis s'y disent des injures. Voilà bien des ressemblances.

Que quelqu'un s'avise aujourd'hui de faire un poëme dans le goût de Job, vous verrez comme il sera reçu.

Vous dites dans votre préface qu'il est impossible de mettre Homère en vers français ; dites que cela vous est impossible, parceque vous ne vous êtes pas adonnée à notre poésie. Les *Géorgiques* de Virgile sont bien plus difficiles à traduire ; cependant on y est parvenu.

Je suis persuadé que nous avons deux ou trois poëtes en France qui traduiraient bien Homère ; mais en même temps je suis très convaincu qu'on ne les lira pas s'ils ne changent, s'ils n'adoucissent, s'ils n'élaguent presque tout. La raison en est, madame, qu'il faut écrire pour son temps, et non pour les temps passés. Il est vrai que notre froid La Motte a tout adouci, tout élagué, et qu'on ne l'en a pas lu davantage. Mais c'est qu'il a tout énervé.

Un jeune homme vint ces jours passés me montrer

une traduction d'un morceau du vingt-quatrième livre de l'*Iliade*[1]. Je le mets ici sous vos yeux, quoique vous ne vous connaissiez guère en vers français[2] :

L'horizon se couvrait des ombres de la nuit;
L'infortuné Priam, qu'un dieu même a conduit,
Entre, et paraît soudain dans la tente d'Achille.
Le meurtrier d'Hector, en ce moment tranquille,
Par un léger repas suspendait ses douleurs.
Il se détourne; il voit ce front baigné de pleurs,
Ce roi jadis heureux, ce vieillard vénérable
Que le fardeau des ans et la douleur accable,
Exhalant à ses pieds ses sanglots et ses cris,
Et lui baisant la main qui fit périr son fils.
Il n'osait sur Achille encor jeter la vue.
Il voulait lui parler, et sa voix s'est perdue.
Enfin il le regarde, et parmi ses sanglots,
Tremblant, pâle, et sans force, il prononce ces mots :

Songez, seigneur, songez que vous avez un père...
Il ne put achever. — Le héros sanguinaire
Sentit que la pitié pénétrait dans son cœur.
Priam lui prend les mains. — Ah ! prince, ah ! mon vainqueur,
J'étais père d'Hector !... et ses généreux frères
Flattaient mes derniers jours, et les rendaient prospères...
Ils ne sont plus... Hector est tombé sous vos coups...
Puisse l'heureux Pélée entre Thétis et vous
Prolonger de ses ans l'éclatante carrière !
Le seul nom de son fils remplit la terre entière;
Ce nom fait son bonheur ainsi que son appui.
Vos honneurs sont les siens, vos lauriers sont à lui.
Hélas ! tout mon bonheur et toute mon attente
Est de voir de mon fils la dépouille sanglante;
De racheter de vous ces restes mutilés,
Traînés devant mes yeux sous nos murs désolés.
Voilà le seul espoir, le seul bien qui me reste.

[1] Vers 471-530. B.
[2] Ces vers sont de M. de Voltaire. (*Note de Wagnière.*)

Achille, accordez-moi cette grace funeste,
Et laissez-moi jouir de ce spectacle affreux.

Le héros, qu'attendrit ce discours douloureux,
Aux larmes de Priam répondit par des larmes.
Tous nos jours sont tissus de regrets et d'alarmes,
Lui dit-il; par mes mains les dieux vous ont frappé.
Dans le malheur commun moi-même enveloppé,
Mourant avant le temps loin des yeux de mon père,
Je teindrai de mon sang cette terre étrangère.
J'ai vu tomber Patrocle; Hector me l'a ravi:
Vous perdez votre fils, et je perds un ami.
Tel est donc des humains le destin déplorable.
Dieu verse donc sur nous la coupe inépuisable,
La coupe des douleurs et des calamités;
Il y mêle un moment de faibles voluptés,
Mais c'est pour en aigrir la fatale amertume.

Me conseillez-vous de continuer? me dit le jeune homme. Comment! lui répondis-je, vous vous mêlez aussi de peindre! il me semble que je vois ce vieillard qui veut parler, et qui dans sa douleur ne peut d'abord que prononcer quelques mots étouffés par ses soupirs. Cela n'est pas dans Homère; mais je vous le pardonne. Je vous sais même bon gré d'avoir esquivé les deux tonneaux, qui feraient un mauvais effet dans notre langue, et surtout d'avoir accourci. Oui, oui, continuez. La nation ne vous donnera pas quinze mille livres sterling, comme les Anglais les ont données à Pope; mais peu d'Anglais ont eu le courage de lire toute son *Iliade*.

Croyez-vous de bonne foi que, depuis Versailles jusqu'à Perpignan et jusqu'à Saint-Malo, vous trouviez beaucoup de Grecs qui s'intéressent à Eurithion [1],

[1] Ereuthalion, *Iliade*, VII, 148-56. B.

tué autrefois par Nestor; à Ekopolious, fils de Thalesious, tué par Antilokous [1]; à Simoisious, fils d'Athemion, tué par Télamon [2]; et à Pirous, fils d'Embrasous, blessé à la cheville du pied droit? Nos vers français, cent fois plus difficiles à faire que des vers grecs, n'aiment point ces détails. J'ose vous répondre qu'aucune de nos dames ne vous lira; et que deviendrez-vous sans elles? Si elles étaient toutes des Dacier, elles vous liraient encore moins. N'est-il pas vrai, madame? on ne réussira jamais si on ne connaît bien le goût de son siècle et le génie de sa langue.

SECTE.

SECTION PREMIÈRE [3].

Toute secte, en quelque genre que ce puisse être, est le ralliement du doute et de l'erreur. Scotistes, thomistes, réaux, nominaux, papistes, calvinistes, molinistes, jansénistes, ne sont que des noms de guerre.

Il n'y a point de secte en géométrie; on ne dit point un euclidien, un archimédien.

Quand la vérité est évidente, il est impossible qu'il s'élève des partis et des factions. Jamais on n'a disputé s'il fait jour à midi.

La partie de l'astronomie qui détermine le cours

[1] Echepolos, fils de Thalysias-Antilokos, *Iliade*, IV, 457-61. B.

[2] Simoïsios, fils d'Anthémion, tué par Ajax Télamonien, *Iliade*, IV, 473-74. B.

[3] Cette section formait tout l'article dans le *Dictionnaire philosophique*, 1765. B.

des astres et le retour des éclipses étant une fois connue, il n'y a plus de dispute chez les astronomes.

On ne dit point en Angleterre, je suis newtonien, je suis lockien, halleyen; pourquoi? parceque quiconque a lu ne peut refuser son consentement aux vérités enseignées par ces trois grands hommes. Plus Newton est révéré, moins on s'intitule newtonien; ce mot supposerait qu'il y a des anti-newtoniens en Angleterre. Nous avons peut-être encore quelques cartésiens en France; c'est uniquement parceque le système de Descartes est un tissu d'imaginations erronées et ridicules.

Il en est de même dans le petit nombre de vérités de fait qui sont bien constatées. Les actes de la tour de Londres ayant été authentiquement recueillis par Rymer[1], il n'y a point de rymériens, parceque personne ne s'avise de combattre ce recueil. On n'y trouve ni contradictions, ni absurdités, ni prodiges; rien qui révolte la raison, rien par conséquent que des sectaires s'efforcent de soutenir ou de renverser par des raisonnements absurdes. Tout le monde convient donc que les *Actes* de Rymer sont dignes de foi.

Vous êtes mahométan, donc il y a des gens qui ne le sont pas, donc vous pourriez bien avoir tort.

Quelle serait la religion véritable, si le christianisme n'existait pas? c'est celle dans laquelle il n'y a

[1] *Fœdera, conventiones, litteræ, etc., inter Angliæ et alios quosvis imperatores, reges, etc., ab anno 1101 ad nostra usque tempora habita aut tractata;* Londres, 1704-35, 20 volumes in-folio; Londres, 1727-35, 20 volumes in-folio; La Haye, 1745, 20 tomes, en 10 volumes in-folio. B.

point de sectes; celle dans laquelle tous les esprits s'accordent nécessairement.

Or, dans quel dogme tous les esprits se sont-ils accordés? dans l'adoration d'un Dieu et dans la probité. Tous les philosophes de la terre qui ont eu une religion dirent dans tous les temps : Il y a un Dieu, et il faut être juste. Voilà donc la religion universelle établie dans tous les temps et chez tous les hommes.

Le point dans lequel ils s'accordent tous est donc vrai, et les systèmes par lesquels ils diffèrent sont donc faux.

Ma secte est la meilleure, me dit un brame. Mais, mon ami, si ta secte est bonne, elle est nécessaire; car si elle n'était pas absolument nécessaire, tu m'avoueras qu'elle serait inutile : si elle est absolument nécessaire, elle l'est à tous les hommes; comment donc se peut-il faire que tous les hommes n'aient pas ce qui leur est absolument nécessaire? comment se peut-il que le reste de la terre se moque de toi et de ton Brama?

Lorsque Zoroastre, Hermès, Orphée, Minos, et tous les grands hommes, disent, Adorons Dieu et soyons justes, personne ne rit; mais toute la terre siffle celui qui prétend qu'on ne peut plaire à Dieu qu'en tenant à sa mort une queue de vache, et celui qui veut qu'on se fasse couper un bout de prépuce, et celui qui consacre des crocodiles et des ognons, et celui qui attache le salut éternel à des os de morts qu'on porte sous sa chemise, ou à une indulgence plénière qu'on achète à Rome pour deux sous et demi.

D'où vient ce concours universel de risée et de sifflets d'un bout de l'univers à l'autre ? Il faut bien que les choses dont tout le monde se moque ne soient pas d'une vérité bien évidente. Que dirons-nous d'un secrétaire de Séjan, qui dédia à Pétrone un livre d'un style ampoulé, intitulé, « La vérité des oracles sibyl-« lins, prouvée par les faits ? »

Ce secrétaire vous prouve d'abord qu'il était nécessaire que Dieu envoyât sur la terre plusieurs sibylles l'une après l'autre ; car il n'avait pas d'autres moyens d'instruire les hommes. Il est démontré que Dieu parlait à ces sibylles, car le mot de *sibylle* signifie *conseil de Dieu*. Elles devaient vivre long-temps, car c'est bien le moins que des personnes à qui Dieu parle aient ce privilége. Elles furent au nombre de douze, car ce nombre est sacré. Elles avaient certainement prédit tous les événements du monde, car Tarquin le Superbe acheta trois de leurs livres cent écus d'une vieille. Quel incrédule, ajoute le secrétaire, osera nier tous ces faits évidents qui se sont passés dans un coin à la face de toute la terre ? Qui pourra nier l'accomplissement de leurs prophéties ? Virgile lui-même n'a-t-il pas cité les prédictions des sibylles ? Si nous n'avons pas les premiers exemplaires des livres sibyllins, écrits dans un temps où l'on ne savait ni lire ni écrire, n'en avons-nous pas des copies authentiques ? Il faut que l'impiété se taise devant ces preuves. Ainsi parlait Houttevillus [1] à Séjan. Il espé-

[1] Il est facile de reconnaître que Voltaire a voulu désigner l'abbé Houtteville, auteur d'un mauvais livre intitulé, *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les faits*. K.

rait avoir une place d'augure qui lui vaudrait cinquante mille livres de rente, et il n'eut rien.

Ce que ma secte enseigne est obscur, je l'avoue, dit un fanatique; et c'est en vertu de cette obscurité qu'il la faut croire; car elle dit elle-même qu'elle est pleine d'obscurités. Ma secte est extravagante, donc elle est divine : car comment ce qui paraît si fou aurait-il été embrassé par tant de peuples, s'il n'y avait pas du divin? C'est précisément comme l'Alcoran, que les Sonnites disent avoir un visage d'ange et un visage de bête; ne soyez pas scandalisés du mufle de la bête, et révérez la face de l'ange. Ainsi parle cet insensé; mais un fanatique d'une autre secte répond à ce fanatique : C'est toi qui es la bête, et c'est moi qui suis l'ange.

Or qui jugera ce procès? qui décidera entre ces deux énergumènes? L'homme raisonnable, impartial, savant d'une science qui n'est pas celle des mots; l'homme dégagé des préjugés et amateur de la vérité et de la justice; l'homme enfin qui n'est pas bête, et qui ne croit point être ange.

SECTION II[1].

Secte et *erreur* sont synonymes. Tu es péripatéticien, et moi platonicien; nous avons donc tous deux tort; car tu ne combats Platon que parceque ses chimères t'ont révolté; et moi je ne m'éloigne d'Aristote que parcequ'il m'a paru qu'il ne sait ce qu'il dit. Si l'un

[1] Ce morceau a paru dans les *Nouveaux Mélanges*, troisième partie, 1765. B.

ou l'autre avait démontré la vérité, il n'y aurait plus de secte. Se déclarer pour l'opinion d'un homme contre celle d'un autre, c'est prendre parti comme dans une guerre civile. Il n'y a point de secte en mathématiques, en physique expérimentale. Un homme qui examine le rapport d'un cône et d'une sphère n'est point de la secte d'Archimède; celui qui voit que le carré de l'hypothénuse d'un triangle rectangle est égal aux carrés des deux autres côtés n'est point de la secte de Pythagore.

Quand vous dites que le sang circule, que l'air pèse, que les rayons du soleil sont des faisceaux de sept rayons réfrangibles, vous n'êtes ni de la secte d'Harvey, ni de celle de Torricelli, ni de celle de Newton; vous acquiescez seulement à des vérités démontrées par eux, et l'univers entier sera à jamais de votre avis.

Voilà le caractère de la vérité; elle est de tous les temps; elle est pour tous les hommes; elle n'a qu'à se montrer pour qu'on la reconnaisse; on ne peut disputer contre elle. Longue dispute signifie, « les « deux partis ont tort[1]. »

[1] Une erreur générale et populaire, qu'un parti riche et puissant est intéressé à soutenir, peut résister long-temps aux attaques de la vérité. Il en est de même de quelques vérités politiques, directement contraires aux intérêts de certaines classes qui vivent, dans tous les pays, des erreurs du gouvernement et de la misère du peuple. Ces vérités ne peuvent s'établir qu'après une longue résistance. Mais M. de Voltaire suppose dans cet article que la vérité n'a point à combattre l'intérêt; et dans ce sens la maxime est vraie. K.

SENS COMMUN[1].

Il y a quelquefois dans les expressions vulgaires une image de ce qui se passe au fond du cœur de tous les hommes. *Sensus communis* signifiait chez les Romains non seulement sens commun, mais humanité, sensibilité. Comme nous ne valons pas les Romains, ce mot ne dit chez nous que la moitié de ce qu'il disait chez eux. Il ne signifie que le bon sens, raison grossière, raison commencée, première notion des choses ordinaires, état mitoyen entre la stupidité et l'esprit. « Cet homme n'a pas le sens commun, » est une grosse injure. « Cet homme a le sens « commun, » est une injure aussi; cela veut dire qu'il n'est pas tout-à-fait stupide, et qu'il manque de ce qu'on appelle esprit. Mais d'où vient cette expression *sens commun*, si ce n'est des sens? Les hommes, quand ils inventèrent ce mot, fesaient l'aveu que rien n'entrait dans l'ame que par les sens; autrement, auraient-ils employé le mot de *sens* pour signifier le raisonnement commun?

On dit quelquefois, « le sens commun est fort rare[2]; » que signifie cette phrase? que dans plusieurs hommes la raison commencée est arrêtée dans ses progrès par quelques préjugés; que tel homme qui juge très sainement dans une affaire, se trompera toujours grossièrement dans une autre. Cet Arabe,

[1] *Dictionnaire philosophique*, 1765. B.

[2] Juvénal a dit, VIII, 73-74 :

Rarus enim ferme sensus communis in illa
Fortuna. B.

qui sera d'ailleurs un bon calculateur, un savant chimiste, un astronome exact, croira cependant que Mahomet a mis la moitié de la lune dans sa manche.

Pourquoi ira-t-il au-delà du sens commun dans les trois sciences dont je parle, et sera-t-il au-dessous du sens commun quand il s'agira de cette moitié de lune? C'est que dans les premiers cas il a vu avec ses yeux, il a perfectionné son intelligence; et dans le second il a vu par les yeux d'autrui, il a fermé les siens, il a perverti le sens commun qui est en lui.

Comment cet étrange renversement d'esprit peut-il s'opérer? Comment les idées, qui marchent d'un pas si régulier et si ferme dans la cervelle sur un grand nombre d'objets, peuvent-elles clocher si misérablement sur un autre mille fois plus palpable et plus aisé à comprendre? Cet homme a toujours en lui les mêmes principes d'intelligence; il faut donc qu'il y ait un organe vicié, comme il arrive quelquefois que le gourmet le plus fin peut avoir le goût dépravé sur une espèce particulière de nourriture.

Comment l'organe de cet Arabe, qui voit la moitié de la lune dans la manche de Mahomet, est-il vicié? c'est par la peur. On lui a dit que s'il ne croyait pas à cette manche, son ame, immédiatement après sa mort, en passant sur le pont aigu, tomberait pour jamais dans l'abîme; on lui a dit bien pis: Si jamais vous doutez de cette manche, un derviche vous traitera d'impie; un autre vous prouvera que vous êtes un insensé qui, ayant tous les motifs possibles de crédibilité, n'avez pas voulu soumettre votre raison superbe à l'évidence; un troisième vous déférera au

petit divan d'une petite province, et vous serez légalement empalé.

Tout cela donne une terreur panique au bon Arabe, à sa femme, à sa sœur, à toute la petite famille. Ils ont du bon sens sur tout le reste, mais sur cet article leur imagination est blessée, comme celle de Pascal, qui voyait continuellement un précipice auprès de son fauteuil. Mais notre Arabe croit-il en effet à la manche de Mahomet? non; il fait des efforts pour croire; il dit, Cela est impossible, mais cela est vrai; je crois ce que je ne crois pas. Il se forme dans sa tête, sur cette manche, un chaos d'idées qu'il craint de débrouiller; et c'est véritablement n'avoir pas le sens commun.

SENSATION[1].

Les huîtres ont, dit-on, deux sens; les taupes, quatre; les autres animaux, comme les hommes, cinq: quelques personnes en admettent un sixième; mais il est évident que la sensation voluptueuse dont ils veulent parler se réduit au sentiment du tact, et que cinq sens sont notre partage. Il nous est impossible d'en imaginer par-delà, et d'en desirer.

Il se peut que dans d'autres globes on ait des sens dont nous n'avons pas d'idées; il se peut que le nombre des sens augmente de globe en globe, et que l'être qui a des sens innombrables et parfaits soit le terme de tous les êtres.

Mais nous autres, avec nos cinq organes, quel est

[1] *Dictionnaire philosophique*, 1764. B.

notre pouvoir? Nous sentons toujours malgré nous, et jamais parceque nous le voulons; il nous est impossible de ne pas avoir la sensation que notre nature nous destine, quand l'objet nous frappe. Le sentiment est dans nous, mais il ne peut en dépendre. Nous le recevons: et comment le recevons-nous? On sait assez qu'il n'y a aucun rapport entre l'air battu, et des paroles qu'on me chante, et l'impression que ces paroles font dans mon cerveau.

Nous sommes étonnés de la pensée; mais le sentiment est tout aussi merveilleux. Un pouvoir divin éclate dans la sensation du dernier des insectes comme dans le cerveau de Newton. Cependant, que mille animaux meurent sous nos yeux, vous n'êtes point inquiets de ce que deviendra leur faculté de sentir, quoique cette faculté soit l'ouvrage de l'Être des êtres; vous les regardez comme des machines de la nature, nées pour périr et pour faire place à d'autres.

Pourquoi et comment leur sensation subsisterait-elle quand ils n'existent plus? Quel besoin l'auteur de tout ce qui est aurait-il de conserver des propriétés dont le sujet est détruit? Il vaudrait autant dire que le pouvoir de la plante nommée sensitive, de retirer ses feuilles vers ses branches, subsiste encore quand la plante n'est plus. Vous allez sans doute demander comment, la sensation des animaux périssant avec eux, la pensée de l'homme ne périra pas. Je ne peux répondre à cette question, je n'en sais pas assez pour la résoudre. L'auteur éternel de la sensation et de la pensée sait seul comment il la donne, et comment il la conserve.

Toute l'antiquité a maintenu que rien n'est dans notre entendement qui n'ait été dans nos sens. Descartes, dans ses romans, prétendit que nous avions des idées métaphysiques avant de connaître le téton de notre nourrice; une faculté de théologie proscrivit ce dogme, non parceque c'était une erreur, mais parceque c'était une nouveauté: ensuite elle adopta cette erreur, parcequ'elle était détruite par Locke, philosophe anglais, et qu'il fallait bien qu'un Anglais eût tort. Enfin, après avoir changé si souvent d'avis, elle est revenue à proscrire cette ancienne vérité, que les sens sont les portes de l'entendement. Elle a fait comme les gouvernements obérés, qui tantôt donnent cours à certains billets, et tantôt les décrient; mais depuis long-temps personne ne veut des billets de cette faculté.

Toutes les facultés du monde n'empêcheront jamais les philosophes de voir que nous commençons par sentir, et que notre mémoire n'est qu'une sensation continuée. Un homme qui naîtrait privé de ses cinq sens serait privé de toute idée, s'il pouvait vivre. Les notions métaphysiques ne viennent que par les sens; car comment mesurer un cercle ou un triangle, si on n'a pas vu ou touché un cercle et un triangle? comment se faire une idée imparfaite de l'infini, qu'en reculant des bornes? et comment retrancher des bornes, sans en avoir vu ou senti?

La sensation enveloppe toutes nos facultés, dit un grand philosophe[a].

[a] Condillac, *Traité des sensations.*

Que conclure de tout cela? Vous qui lisez et qui pensez, concluez[1].

Les Grecs avaient inventé la faculté *Psyché* pour les sensations, et la faculté *Noûs* pour les pensées. Nous ignorons malheureusement ce que c'est que ces deux facultés; nous les avons, mais leur origine ne nous est pas plus connue qu'à l'huître, à l'ortie de mer, au polype, aux vermisseaux, et aux plantes. Par quelle mécanique inconcevable le sentiment est-il dans tout mon corps, et la pensée dans ma seule tête? Si on vous coupe la tête, il n'y a pas d'apparence que vous puissiez alors résoudre un problème de géométrie: cependant votre glande pinéale, votre corps calleux, dans lesquels vous logez votre ame, subsistent longtemps sans altération; votre tête coupée est si pleine d'esprits animaux, que souvent elle bondit après avoir été séparée de son tronc: il semble qu'elle devrait avoir dans ce moment des idées très vives, et ressembler à la tête d'Orphée, qui fesait encore de la musique et qui chantait Eurydice quand on la jetait dans les eaux de l'Hèbre[2].

Si vous ne pensez pas quand vous n'avez plus de tête, d'où vient que votre cœur se meut et paraît sentir quand il est arraché?

Vous sentez, dites-vous, parceque tous les nerfs ont leur origine dans le cerveau; et cependant si on vous a trépané, et si on vous brûle le cerveau, vous

[1] Fin de l'article en 1764; le reste fut ajouté en 1769, dans la *Raison par alphabet*. B.

[2] Virgile, *Géorg.*, IV, 523-27. B.

ne sentez rien. Les gens qui savent les raisons de tout cela sont bien habiles.

SERPENT[1].

« Je certifie que j'ai tué en diverses fois plusieurs « serpents, en mouillant un peu avec ma salive un « bâton ou une pierre, et en donnant, sur le milieu « du corps du serpent, un petit coup, qui pouvait à « peine occasioner une petite contusion. 19 janvier « 1772. *Figuier*, chirurgien. »

Ce chirurgien m'ayant donné ce certificat, deux témoins qui lui ont vu tuer ainsi des serpents m'ont attesté ce qu'ils avaient vu. Je voudrais le voir aussi; car j'ai avoué, dans plusieurs endroits de nos *Questions*[2], que j'avais pris pour mon patron saint Thomas Didyme, qui voulait toujours mettre le doigt dessus.

Il y a dix-huit cents ans que cette opinion s'est perpétuée chez les peuples; et peut-être aurait-elle dix-huit mille ans d'antiquité, si la *Genèse* ne nous instruisait pas au juste de la date de notre inimitié avec le serpent. Et l'on peut dire que si Ève avait craché quand le serpent était à son oreille, elle eût épargné bien des maux au genre humain.

Lucrèce, au livre IV (vers 642-3), rapporte cette manière de tuer les serpents comme une chose très connue :

« Est utique ut serpens hominis contacta salivis
« Disperit, ac sese mandendo conficit ipsa. »

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.
[2] Voyez tome XXVI, page 147. B.

Crachez sur un serpent, sa force l'abandonne;
Il se mange lui-même, il se dévore, il meurt.

Il y a un peu de contradiction à le peindre languissant et se dévorant lui-même. Aussi mon chirurgien Figuier n'affirme pas que les serpents qu'il a tués se soient mangés. La *Genèse* dit bien que nous les tuons avec le talon, mais non pas avec de la salive.

Nous sommes, dans l'hiver, au 19 janvier: c'est le temps où les serpents restent chez eux. Je ne puis en trouver au mont Krapack; mais j'exhorte tous les philosophes à cracher sur tous les serpents qu'ils rencontreront en chemin, au printemps. Il est bon de savoir jusqu'où s'étend le pouvoir de la salive de l'homme.

Il est certain que Jésus-Christ lui-même se servit de salive pour guérir un homme sourd et muet[a].

Il le prit à part; il mit ses doigts dans ses oreilles; il cracha sur sa langue; et, regardant le ciel, il soupira, et s'écria: *Effeta*. Aussitôt le sourd et muet se mit à parler.

Il se peut donc en effet que Dieu ait permis que la salive de l'homme tue les serpents; mais il peut avoir permis aussi que mon chirurgien ait assommé des serpents à grands coups de pierre et de bâton, et il est même probable qu'ils en seraient morts, soit que le sieur Figuier eût craché, soit qu'il n'eût pas craché.

Je prie donc tous les philosophes d'examiner la chose avec attention. On peut, par exemple, quand on verra passer Fréron dans la rue, lui cracher au

[a] Marc, ch. VII.

nez; et, s'il en meurt, le fait sera constaté, malgré tous les raisonnements des incrédules.

Je saisis cette occasion de prier aussi les philosophes de couper le plus qu'ils pourront de têtes de limaçons à coquille; car j'atteste que la tête est revenue à des limaçons à qui je l'avais très bien coupée. Mais ce n'est pas assez que j'en aie fait l'expérience, il faut que d'autres la fassent encore pour que la chose acquière quelque degré de probabilité; car, si j'ai fait heureusement deux fois cette expérience, je l'ai manquée trente fois : son succès dépend de l'âge du limaçon, du temps auquel on lui coupe la tête, de l'endroit où on la lui coupe, du lieu où on le garde jusqu'à ce que la tête lui revienne.

S'il est important de savoir qu'on peut donner la mort en crachant, il est bien plus essentiel de savoir qu'il revient des têtes. L'homme vaut mieux qu'un limaçon; et je ne doute pas que, dans un temps où tous les arts se perfectionnent, on ne trouve l'art de donner une bonne tête à un homme qui n'en aura point.

SIBYLLE[1].

La première femme qui s'avisa de prononcer des oracles à Delphes s'appelait *Sibylla*. Elle eut pour père Jupiter, au rapport de Pausanias, et pour mère Lamia, fille de Neptune; et elle vivait fort long-temps avant le siége de Troie. De là vient que par le nom de *sibylle* on désigna toutes les femmes qui, sans être

[1] Cet article, dont je ne puis indiquer la date, appartient au même ouvrage que la première section de l'article PROPHÉTIES. C'est du moins ce qu'on est autorisé à penser d'après le renvoi qui termine la première section de l'article PROPHÉTIES. B.

prêtresses ni même attachées à un oracle particulier, annonçaient l'avenir et se disaient inspirées. Différents pays et différents siècles avaient eu leurs sibylles; on conservait les prédictions qui portaient leur nom, et l'on en formait des recueils.

Le plus grand embarras pour les anciens, était d'expliquer par quel heureux privilége ces sibylles avaient le don de prédire l'avenir. Les platoniciens en trouvaient la cause dans l'union intime que la créature, parvenue à un certain degré de perfection, pouvait avoir avec la Divinité. D'autres rapportaient cette vertu divinatrice des sibylles aux vapeurs et aux exhalaisons des cavernes qu'elles habitaient. D'autres enfin attribuaient l'esprit prophétique des sibylles à leur humeur sombre et mélancolique ou à quelque maladie singulière.

Saint Jérôme [a] a soutenu que ce don était en elles la récompense de leur chasteté; mais il y en a du moins une très célèbre qui se vante d'avoir eu mille amants, sans avoir été mariée. Il eût été plus court et plus sensé à saint Jérôme et aux autres Pères de l'Église de nier l'esprit prophétique des sibylles, et de dire qu'à force de proférer des prédictions à l'aventure, elles ont pu rencontrer quelquefois, surtout à l'aide d'un commentaire favorable par lequel on ajustait des paroles dites au hasard à des faits qu'elles n'avaient jamais pu prévoir.

Le singulier, c'est qu'on recueillit leurs prédictions après l'événement. La première collection de vers sibyllins, achetée par Tarquin, contenait trois

[a] Contre Jovinien.

livres; la seconde fut compilée après l'incendie du Capitole, mais on ignore combien de livres elle contenait; et la troisième est celle que nous avons en huit livres, et dans laquelle il n'est pas douteux que l'auteur n'ait inséré plusieurs prédictions de la seconde. Cette collection est le fruit de la pieuse fraude de quelques chrétiens platoniciens plus zélés qu'habiles, qui crurent, en la composant, prêter des armes à la religion chrétienne, et mettre ceux qui la défendaient en état de combattre le paganisme avec le plus grand avantage.

Cette compilation informe de prophéties différentes fut imprimée pour la première fois, l'an 1545, sur des manuscrits, et publiée plusieurs fois depuis avec d'amples commentaires, surchargés d'une érudition souvent triviale et presque toujours étrangère au texte, que ces commentaires éclaircissent rarement. Les ouvrages composés pour et contre l'authenticité de ces livres sibyllins sont en très grand nombre, et quelques uns même très savants; mais il y règne si peu d'ordre et de critique, et les auteurs étaient tellement dénués de tout esprit philosophique, qu'il ne resterait à ceux qui auraient le courage de les lire que l'ennui et la fatigue de cette lecture.

La date de cette compilation se trouve clairement indiquée dans le cinquième et dans le huitième livre. On fait dire à la sibylle que l'empire romain aura quinze empereurs, dont quatorze sont désignés par la valeur numérale de la première lettre de leur nom dans l'alphabet grec. Elle ajoute que le quinzième, qui sera, dit-on, un homme à tête blanche, portera

le nom d'une mer voisine de Rome : le quinzième des empereurs romains est Adrien, et le golfe Adriatique est la mer dont il porte le nom.

De ce prince, continue la sibylle, en sortiront trois autres qui régiront l'empire en même temps; mais à la fin un seul d'entre eux en restera possesseur. Ces trois rejetons sont Antonin, Marc-Aurèle, et Lucius Verus. La sibylle fait allusion aux adoptions et aux associations qui les unirent. Marc-Aurèle se trouva seul maître de l'empire à la mort de Lucius Verus, au commencement de l'an 169, et il le gouverna sans collègue jusqu'à l'année 177 qu'il s'associa son fils Commode. Comme il n'y a rien qui puisse avoir quelque rapport avec ce nouveau collègue de Marc-Aurèle, il est visible que la collection doit avoir été faite entre les années 169 et 177 de l'ère vulgaire.

Josèphe l'historien [a] cite un ouvrage de la sibylle, où l'on parlait de la tour de Babel et de la confusion des langues à peu près comme dans la *Genèse* [b] : ce qui prouve que les chrétiens ne sont pas les premiers auteurs de la supposition des livres sibyllins. Josèphe ne rapportant pas les paroles mêmes de la sibylle, nous ne sommes plus en état de vérifier si ce qui est dit de ce même événement dans notre collection était tiré de l'ouvrage cité par Josèphe; mais il est certain que plusieurs des vers attribués à la sibylle dans l'exhortation qui se trouve parmi les œuvres de saint Justin, dans l'ouvrage de Théophile d'Antioche, dans Clément d'Alexandrie, et dans quelques autres Pères, ne se lisent point dans notre recueil; et comme

[a] *Antiquités judaïques*, liv. XX, ch. XVI.—[b] Ch. XI.

la plupart de ces vers ne portent aucun caractère de christianisme, ils pourraient être l'ouvrage de quelque Juif platonisant.

Dès le temps de Celse les sibylles avaient déjà quelque crédit parmi les chrétiens, comme il paraît par deux passages de la réponse d'Origène. Mais dans la suite, les vers sibyllins paraissant favorables au christianisme, on les employa communément dans les ouvrages de controverse, avec d'autant plus de confiance que les païens eux-mêmes, qui reconnaissaient les sibylles pour des femmes inspirées, se retranchaient à dire que les chrétiens avaient falsifié leurs écrits; question de fait qui ne pouvait être décidée que par une comparaison des différents manuscrits, que très peu de gens étaient en état de faire.

Enfin ce fut d'un poëme de la sibylle de Cumes que l'on tira les principaux dogmes du christianisme. Constantin, dans le beau discours qu'il prononça devant l'assemblée des saints, montre que la quatrième églogue de Virgile n'est qu'une description prophétique du Sauveur, et que s'il n'a pas été l'objet immédiat du poëte, il l'a été de la sibylle dont le poëte a emprunté ses idées, laquelle, étant remplie de l'esprit de Dieu, avait annoncé la naissance du Rédempteur.

On crut voir dans ce poëme le miracle de la naissance de Jésus d'une vierge, l'abolition du péché par la prédication de l'Évangile, l'abolition de la peine par la grace du Rédempteur. On y crut voir l'ancien serpent terrassé, et le venin mortel dont il a empoisonné la nature humaine entièrement amorti. On y

crut voir que la grace du Seigneur, quelque puissante qu'elle soit, laisserait néanmoins subsister dans les fidèles des restes et des vestiges du péché; en un mot, on y crut voir Jésus-Christ annoncé sous le grand caractère de fils de Dieu.

Il y a dans cette églogue quantité d'autres traits qu'on dirait avoir été copiés d'après les prophètes juifs, et qui s'appliquent d'eux-mêmes à Jésus-Christ; c'est du moins le sentiment général de l'Église[a]. Saint Augustin[b] en a été persuadé comme les autres, et a prétendu qu'on ne peut appliquer qu'à Jésus-Christ les vers de Virgile. Enfin les plus habiles modernes soutiennent la même opinion[c].

SICLE[1].

Poids et monnaie des Juifs. Mais comme ils ne frappèrent jamais de monnaie, et qu'ils se servirent toujours à leur avantage de la monnaie des autres peuples, toute monnaie d'or qui pesait environ une guinée, et toute monnaie d'argent pesant un petit écu de France, était appelée *sicle;* et ce sicle était le poids du sanctuaire, et le poids de roi.

Il est dit dans les livres des *Rois*[d] qu'Absalon avait de très beaux cheveux, dont il fesait couper tous les ans une partie. Plusieurs grands commentateurs prétendent qu'il les fesait couper tous les mois, et qu'il

[a] *Remarques de Valois sur Eusèbe*, page 267. — [b] Lettre CLV. — [c] Noel Alexandre, siècle I.

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

[d] Liv. II, ch. XIV, v. 26.

y en avait pour la valeur de deux cents sicles. Si c'était des sicles d'or, la chevelure d'Absalon lui valait juste deux mille quatre cents guinées par an. Il y a peu de seigneuries qui rapportent aujourd'hui le revenu qu'Absalon tirait de sa tête.

Il est dit que lorsque Abraham acheta un antre en Hébron, du Cananéen Éphron, pour enterrer sa femme, Éphron lui vendit cet antre quatre cents sicles d'argent, de monnaie valable et reçue[a], *probatæ monetæ publicæ*.

Nous avons remarqué[1] qu'il n'y avait point de monnaie dans ce temps-là. Ainsi ces quatre cents sicles d'argent devaient être quatre cents sicles de poids, lesquels vaudraient aujourd'hui trois livres quatre sous pièce, qui font douze cent quatre-vingts livres de France.

Il fallait que le petit champ qui fut vendu avec cette caverne fût d'une excellente terre pour être vendu si cher.

Lorsque Éliézer, serviteur d'Abraham, rencontra la belle Rebecca, fille de Bathuel, portant une cruche d'eau sur son épaule, et qu'elle lui eut donné à boire à lui et à ses chameaux, il lui donna des pendants d'oreille d'or qui pesaient deux sicles[b], et des bracelets d'or qui en pesaient dix. C'était un présent de vingt-quatre guinées.

Parmi les lois de l'*Exode*, il est dit que si un bœuf frappe de ses cornes un esclave mâle ou femelle, le possesseur du bœuf donnera trente sicles d'argent

[a] *Genèse*, ch. XXIII, v. 16.—[1] Voyez tome XV, page 188; tome XXVII, page 9; tome XXX, page 27. B.—[b] *Genèse*, ch. XXIV, v. 22.

au maître de l'esclave, et le bœuf sera lapidé. Apparemment il était sous-entendu que le bœuf aurait fait une blessure dangereuse; sans quoi trente-deux écus auraient été une somme un peu trop forte vers le mont Sinaï, où l'argent n'était pas commun. C'est ce qui a fait soupçonner à plusieurs graves personnages, mais trop téméraires, que l'*Exode* ainsi que la *Genèse* n'avaient été écrits que dans des temps postérieurs.

Ce qui les a confirmés dans leur opinion erronée, c'est qu'il est dit dans le même *Exode*[a] : « Prenez d'excellente myrrhe du poids de cinq cents sicles, deux cent cinquante de cinnamum, deux cent cinquante de cannes de sucre, deux cent cinquante de casse, quatre pintes et chopine d'huile d'olive, pour oindre le tabernacle; et on fera mourir quiconque s'oindra d'une pareille composition, ou en oindra un étranger. »

Il est ajouté qu'à tous ces aromates on joindra du stacté, de l'onyx, du galbanum, et de l'encens brillant, et que du tout on doit faire une colature selon l'art du parfumeur.

Mais je ne vois pas ce qui a dû tant révolter les incrédules dans cette composition. Il est naturel de penser que les Juifs, qui, selon le texte, volèrent aux Égyptiens tout ce qu'ils purent emporter, aient volé de l'encens brillant, du galbanum, de l'onyx, du stacté, de l'huile d'olive, de la casse, des cannes de sucre, du cinnamum, et de la myrrhe. Ils avaient aussi volé sans doute beaucoup de sicles; et nous

[a] *Exode*, ch. XXX, v. 23 et suivants.

avons vu[1] qu'un des plus zélés partisans de cette horde hébraïque évalue ce qu'ils avaient volé seulement en or à neuf millions. Je ne compte pas après lui.

SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, ET DES ACADÉMIES[2].

SOCINIENS, ou ARIENS, ou ANTITRINITAIRES[3].

SOCRATE[4].

Le moule est-il cassé de ceux qui aimaient la vertu pour elle-même, un Confucius, un Pythagore, un Thalès, un Socrate? Il y avait de leur temps des foules de dévots à leurs pagodes et à leurs divinités, des esprits frappés de la crainte de Cerbère et des Furies, qui couraient les initiations, les pèlerinages, les mystères, qui se ruinaient en offrandes de brebis noires. Tous les temps ont vu de ces malheureux dont parle Lucrèce (III, 51 — 54):

« Et quocumque tamen miseri venere, parentant,
« Et nigras mactant pecudes, et Manibu' divis
« Inferias mittunt; multoque in rebus acerbis
« Acrius advertunt animos ad relligionem. »

Les macérations étaient en usage; les prêtres de Cybèle se fesaient châtrer pour garder la continence.

[1] Tome XXIX, page 452; tome XXX, page 477. B.

[2] C'est la vingt-quatrième des *Lettres philosophiques*, avec quelques corrections. Voyez *Mélanges*, année 1734. B.

[3] Cet article se formait de la septième des *Lettres philosophiques*. Voyez *Mélanges*, année 1734. B.

[4] *Suite des Mélanges* (4e partie), 1756. B.

D'où vient que parmi tous ces martyrs de la superstition, l'antiquité ne compte pas un seul grand homme, un sage? C'est que la crainte n'a jamais pu faire la vertu. Les grands hommes ont été les enthousiastes du bien moral. La sagesse était leur passion dominante; ils étaient sages comme Alexandre était guerrier, comme Homère était poëte, et Apelles peintre, par une force et une nature supérieure: et voilà peut-être tout ce qu'on doit entendre par le démon de Socrate.

Un jour deux citoyens d'Athènes, revenant de la chapelle de Mercure, aperçurent Socrate dans la place publique. L'un dit à l'autre: N'est-ce pas là ce scélérat qui dit qu'on peut être vertueux sans aller tous les jours offrir des moutons et des oies? Oui, dit l'autre, c'est ce sage qui n'a point de religion; c'est cet athée qui dit qu'il n'y a qu'un seul Dieu. Socrate approcha d'eux avec son air simple, son démon, et son ironie que madame Dacier a si fort exaltée: Mes amis, leur dit-il, un petit mot, je vous prie. Un homme qui prie la Divinité, qui l'adore, qui cherche à lui ressembler autant que le peut la faiblesse humaine, et qui fait tout le bien dont il est capable, comment nommeriez-vous un tel homme? C'est une ame très religieuse, dirent-ils. Fort bien: on pourrait donc adorer l'Être suprême, et avoir à toute force de la religion? D'accord, dirent les deux Athéniens. Mais croyez-vous, poursuivit Socrate, que quand le divin architecte du monde arrangea tous ces globes qui roulent sur vos têtes, quand il donna le mouvement et la vie à tant d'êtres différents, il se servit du bras d'Hercule, ou

de la lyre d'Apollon, ou de la flûte de Pan? Cela n'est pas probable, dirent-ils. Mais s'il n'est pas vraisemblable qu'il ait employé le secours d'autrui pour construire ce que nous voyons, il n'est pas croyable qu'il le conserve par d'autres que par lui-même. Si Neptune était le maître absolu de la mer, Junon de l'air, Éole des vents, Cérès des moissons, et que l'un voulût le calme quand l'autre voudrait du vent et de la pluie, vous sentez bien que l'ordre de la nature ne subsisterait pas tel qu'il est. Vous m'avouerez qu'il est nécessaire que tout dépende de celui qui a tout fait. Vous donnez quatre chevaux blancs au soleil, et deux chevaux noirs à la lune : mais ne vaut-il pas mieux que le jour et la nuit soient l'effet du mouvement imprimé aux astres par le maître des astres, que s'ils étaient produits par six chevaux? Les deux citoyens se regardèrent et ne répondirent rien. Enfin Socrate finit par leur prouver qu'on pouvait avoir des moissons sans donner de l'argent aux prêtres de Cérès, aller à la chasse sans offrir des petites statues d'argent à la chapelle de Diane, que Pomone ne donnait point des fruits, que Neptune ne donnait point des chevaux, et qu'il fallait remercier le souverain qui a tout fait.

Son discours était dans la plus exacte logique. Xénophon, son disciple, homme qui connaissait le monde, et qui depuis sacrifia au vent dans la retraite des dix mille, tira Socrate par la manche, et lui dit : Votre discours est admirable; vous avez parlé bien mieux qu'un oracle : vous êtes perdu; l'un de ces honnêtes gens à qui vous parlez est un boucher qui

vend des moutons et des oies pour les sacrifices, et l'autre un orfèvre qui gagne beaucoup à faire de petits dieux d'argent et de cuivre pour les femmes; ils vont vous accuser d'être un impie qui voulez diminuer leur négoce; ils déposeront contre vous auprès de Mélitus et d'Anitus vos ennemis, qui ont conjuré votre perte: gare la ciguë; votre démon familier aurait bien dû vous avertir de ne pas dire à un boucher et à un orfèvre ce que vous ne deviez dire qu'à Platon et à Xénophon.

Quelque temps après, les ennemis de Socrate le firent condamner par le conseil des cinq cents. Il eut deux cent vingt voix pour lui. Cela fait présumer qu'il y avait deux cent vingt philosophes dans ce tribunal; mais cela fait voir que dans toute compagnie le nombre des philosophes est toujours le plus petit.

Socrate but donc la ciguë pour avoir parlé en faveur de l'unité de Dieu: et ensuite les Athéniens consacrèrent une chapelle à Socrate, à celui qui s'était élevé contre les chapelles dédiées aux êtres inférieurs.

SOLDAT[1].

Le ridicule faussaire qui fit ce Testament du cardinal de Richelieu[2], dont nous avons beaucoup plus parlé qu'il ne mérite, donne pour un beau secret d'état de lever cent mille soldats quand on veut en avoir cinquante mille.

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

[2] Voyez ma note, tome XXVI, page 323; et encore tome XXIX, page 283; et dans les *Mélanges*, année 1763, la xxe des *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs*. B.

Si je ne craignais d'être aussi ridicule que ce faussaire, je dirais qu'au lieu de lever cent mille mauvais soldats, il en faut engager cinquante mille bons; qu'il faut rendre leur profession honorable; qu'il faut qu'on la brigue, et non pas qu'on la fuie; que cinquante mille guerriers assujettis à la sévérité de la règle sont bien plus utiles que cinquante mille moines;

Que ce nombre est suffisant pour défendre un état de l'étendue de l'Allemagne, ou de la France, ou de l'Espagne, ou de l'Italie;

Que des soldats en petit nombre dont on a augmenté l'honneur et la paie ne déserteront point;

Que cette paie étant augmentée dans un état, et le nombre des engagés diminué, il faudra bien que les états voisins imitent celui qui aura le premier rendu ce service au genre humain;

Qu'une multitude d'hommes dangereux étant rendue à la culture de la terre ou aux métiers, et devenue utile, chaque état en sera plus florissant.

M. le marquis de Monteynard a donné, en 1771, un exemple à l'Europe; il a donné un surcroît à la paie, et des honneurs aux soldats qui serviraient après le temps de leur engagement. Voilà comme il faut mener les hommes.

SOMNAMBULES, ET SONGES.

SECTION PREMIÈRE[1].

J'ai vu un somnambule, mais il se contentait de se

[1] Cette section formait tout l'article dans les *Questions sur l'Encyclopé-*

lever, de s'habiller, de faire la révérence, de danser le menuet assez proprement; après quoi il se déshabillait, se recouchait, et continuait de dormir.

Cela n'approche pas du somnambule de l'*Encyclopédie*. C'était un jeune séminariste qui se relevait pour composer un sermon en dormant, l'écrivait correctement, le relisait d'un bout à l'autre, ou du moins croyait le relire, y fesait des corrections, raturait des lignes, en substituait d'autres, remettait à sa place un mot oublié; composait de la musique, la notait exactement, après avoir réglé son papier avec sa canne, et plaçait les paroles sous les notes sans se tromper, etc., etc.

Il est dit qu'un archevêque de Bordeaux a été témoin de toutes ces opérations, et de beaucoup d'autres aussi étonnantes. Il serait à souhaiter que ce prélat eût donné lui-même son attestation signée de ses grands-vicaires, ou du moins de monsieur son secrétaire.

Mais supposons que ce somnambule ait fait tout ce qu'on lui attribue, je lui ferai toujours les mêmes questions que je ferais à un simple songeur. Je lui dirais : Vous avez songé plus fortement qu'un autre, mais c'est par le même principe; cet autre n'a eu que la fièvre, et vous avez eu le transport au cerveau. Mais enfin, vous avez reçu l'un et l'autre des idées, des sensations auxquelles vous ne vous attendiez nul-

die, huitième partie, 1771. En 1774, Voltaire mit à la suite une *Lettre* qu'il avait écrite, le 20 juin 1764, aux auteurs de la *Gazette littéraire*, et qu'on trouvera à sa date (*Mélanges*, année 1764), parmi les *Articles extraits de la Gazette littéraire*. B.

lement; vous avez fait tout ce que vous n'aviez nulle envie de faire.

De deux dormeurs l'un n'a pas une seule idée, l'autre en reçoit une foule; l'un est insensible comme un marbre, l'autre éprouve des desirs et des jouissances. Un amant fait en rêvant une chanson pour sa maîtresse, qui dans son délire croit lui écrire une lettre tendre, et qui en récite tout haut les paroles.

« Scribit amatori meretrix; dat adultera munus...
« In noctis spatio miserorum vulnera durant. »
PÉTRONE, ch. CIV, vers 14 et 16.

S'est-il passé autre chose dans votre machine pendant ce rêve si puissant sur vous, que ce qui se passe tous les jours dans votre machine éveillée?

Vous, monsieur le séminariste, né avec le don de l'imitation, vous avez écouté cent sermons, votre cerveau s'est monté à en faire; vous en avez écrit en veillant, poussé par le talent d'imiter; vous en écrivez de même en dormant. Comment s'est-il pu faire que vous soyez devenu prédicateur en rêve, vous étant couché sans aucune volonté de prêcher? Ressouvenez-vous bien de la première fois que vous mîtes par écrit l'esquisse d'un sermon pendant la veille. Vous n'y pensiez pas le quart d'heure d'auparavant; vous étiez dans votre chambre, livré à une rêverie vague sans aucune idée déterminée; votre mémoire vous rappelle, sans que votre volonté s'en mêle, le souvenir d'une certaine fête : cette fête vous rappelle qu'on prêche ce jour-là; vous vous souvenez d'un texte, ce texte fournit un exorde; vous avez auprès

de vous encre et papier, vous écrivez des choses que vous ne pensiez pas devoir jamais écrire.

Voilà précisément ce qui vous est arrivé dans votre acte de noctambule.

Vous avez cru dans l'une et l'autre opération ne faire que ce que vous vouliez; et vous avez été dirigé sans le savoir par tout ce qui a précédé l'écriture de ce sermon.

De même, lorsque en sortant de vêpres vous vous êtes renfermé dans votre cellule pour méditer, vous n'aviez nul dessein de vous occuper de votre voisine; cependant son image s'est peinte à vous quand vous n'y pensiez pas; votre imagination s'est allumée sans que vous ayez songé à un éteignoir; vous savez ce qui s'en est ensuivi.

Vous avez éprouvé la même aventure pendant votre sommeil.

Quelle part avez-vous eue à toutes ces modifications de votre individu? la même que vous avez à la course de votre sang dans vos artères et dans vos veines, à l'arrosement de vos vaisseaux lymphatiques, au battement de votre cœur et de votre cerveau.

J'ai lu l'article *Songe* dans le *Dictionnaire encyclopédique*, et je n'y ai rien compris. Mais quand je recherche la cause de mes idées et de mes actions dans le sommeil et dans la veille, je n'y comprends pas davantage.

Je sais bien qu'un raisonneur qui voudrait me prouver que quand je veille, et que je ne suis ni frénétique ni ivre, je suis alors un animal agent, ne laisserait pas de m'embarrasser.

Mais je l'embarrasserais bien davantage, en lui prouvant que quand il dort il est entièrement patient, pur automate.

Or dites-moi ce que c'est qu'un animal qui est absolument machine la moitié de sa vie, et qui change de nature deux fois en vingt-quatre heures.

SECTION II[1].

SECTION III.

Des Songes[2].

« Somnia, quæ mentes ludunt volitantibus umbris,
« Non delubra deum nec ab æthere numina mittunt.
« Sed sibi quisque facit. »

PÉTRONE, ch. CIV, vers 1-3.

Mais comment, tous les sens étant morts dans le sommeil, y en a-t-il un interne qui est vivant? comment vos yeux ne voyant plus, vos oreilles n'entendant rien, voyez-vous cependant et entendez-vous dans vos rêves? Le chien est à la chasse en songe, il aboie, il suit sa proie, il est à la curée. Le poëte fait des vers en dormant. Le mathématicien voit des figures; le métaphysicien raisonne bien ou mal: on en a des exemples frappants.

Sont-ce les seuls organes de la machine qui agissent? est-ce l'ame pure qui, soustraite à l'empire des sens, jouit de ses droits en liberté?

Si les organes seuls produisent les rêves de la nuit,

[1] Dans les éditions de Kehl, et autres, la seconde section se composait de la *Lettre aux auteurs de la Gazette littéraire*, dont j'ai parlé dans ma note, pages 233-234. B.

[2] Dans le *Dictionnaire philosophique* de 1764, l'article SONGES était composé de cette seule section. B.

pourquoi ne produiront-ils pas seuls les idées du jour? Si l'ame pure, tranquille dans le repos des sens, agissant par elle-même, est l'unique cause, le sujet unique de toutes les idées que vous avez en dormant, pourquoi toutes ces idées sont-elles presque toujours irrégulières, déraisonnables, incohérentes? Quoi! c'est dans le temps où cette ame est le moins troublée qu'il y a plus de trouble dans toutes ses imaginations! elle est en liberté, et elle est folle! Si elle était née avec des idées métaphysiques (comme l'ont dit tant d'écrivains qui rêvaient les yeux ouverts), ses idées pures et lumineuses de l'être, de l'infini, de tous les premiers principes, devraient se réveiller en elle avec la plus grande énergie quand son corps est endormi : on ne serait jamais bon philosophe qu'en songe.

Quelque système que vous embrassiez, quelques vains efforts que vous fassiez pour vous prouver que la mémoire remue votre cerveau, et que votre cerveau remue votre ame, il faut que vous conveniez que toutes vos idées vous viennent dans le sommeil sans vous et malgré vous : votre volonté n'y a aucune part. Il est donc certain que vous pouvez penser sept ou huit heures de suite, sans avoir la moindre envie de penser, et sans même être sûr que vous pensez. Pesez cela, et tâchez de deviner ce que c'est que le composé de l'animal.

Les songes ont toujours été un grand objet de superstition; rien n'était plus naturel. Un homme vivement touché de la maladie de sa maîtresse, songe qu'il la voit mourante; elle meurt le lendemain; donc les dieux lui ont prédit sa mort.

Un général d'armée rêve qu'il gagne une bataille; il la gagne en effet; les dieux l'ont averti qu'il serait vainqueur.

On ne tient compte que des rêves qui ont été accomplis; on oublie les autres. Les songes font une grande partie de l'histoire ancienne, aussi bien que les oracles.

La *Vulgate* traduit ainsi la fin du verset 26 du ch. XIX du *Lévitique* : « Vous n'observerez point les « songes. » Mais le mot *songe* n'est point dans l'hébreu; et il serait assez étrange qu'on réprouvât l'observation des songes dans le même livre où il est dit que Joseph devint le bienfaiteur de l'Égypte et de sa famille, pour avoir expliqué trois songes.

L'explication des rêves était une chose si commune, qu'on ne se bornait pas à cette intelligence; il fallait encore deviner quelquefois ce qu'un autre homme avait rêvé. Nabuchodonosor ayant oublié un songe qu'il avait fait, ordonna à ses mages de le deviner, et les menaça de mort s'ils n'en venaient pas à bout; mais le Juif Daniel, qui était de l'école des mages, leur sauva la vie en devinant quel était le songe du roi, et en l'interprétant. Cette histoire et beaucoup d'autres pourraient servir à prouver que la loi des Juifs ne défendait pas l'onéiromantie, c'est-à-dire la science des songes.

SECTION IV.

A Lausanne, 25 octobre 1757.

Dans un de mes rêves, je soupais avec M. Touron,

qui fesait les paroles et la musique des vers qu'il nous chantait. Je lui fis ces quatre vers dans mon songe :

Mon cher Touron, que tu m'enchantes
Par la douceur de tes accents !
Que tes vers sont doux et coulants !
Tu les fais comme tu les chantes.

Dans un autre rêve je récitai le premier chant de *la Henriade* tout autrement qu'il n'est. Hier je rêvai qu'on nous disait des vers à souper. Quelqu'un prétendait qu'il y avait trop d'esprit; je lui répondais que les vers étaient une fête qu'on donnait à l'ame, et qu'il fallait des ornements dans les fêtes.

J'ai donc, en rêvant, dit des choses que j'aurais dites à peine dans la veille; j'ai donc eu des pensées réfléchies malgré moi, et sans y avoir la moindre part. Je n'avais ni volonté, ni liberté; et cependant je combinais des idées avec sagacité, et même avec quelque génie. Que suis-je donc sinon une machine?

SOPHISTE[1].

Un géomètre un peu dur nous parlait ainsi : Y a-t-il rien dans la littérature de plus dangereux que des rhéteurs sophistes? parmi ces sophistes y en eut-il jamais de plus inintelligibles et de plus indignes d'être entendus que le divin Platon?

La seule idée utile qu'on puisse peut-être trouver chez lui, est l'immortalité de l'ame, qui était déjà établie chez tous les peuples policés. Mais comment prouve-t-il cette immortalité?

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771. B.

On ne peut trop remettre cette preuve sous nos yeux pour nous faire bien apprécier ce fameux Grec.

Il dit, dans son *Phédon*, que la mort est le contraire de la vie, que le mort naît du vivant, et le vivant du mort, et que par conséquent les ames vont sous terre après notre mort.

S'il est vrai que le sophiste Platon, qui se donne pour ennemi de tous les sophistes, raisonne presque toujours ainsi, qu'étaient donc ces prétendus grands hommes, et à quoi ont-ils servi?

Le grand défaut de toute la philosophie platonicienne était d'avoir pris les idées abstraites pour des choses réelles. Un homme ne peut avoir fait une belle action que parcequ'il y a un beau réellement existant, auquel cette action est conforme!

On ne peut faire aucune action sans avoir l'idée de cette action : donc ces idées existent je ne sais où, et il faut les consulter!

Dieu avait l'idée du monde avant de le former; c'était son logos : donc le monde était la production du logos!

Que de querelles, tantôt vaines, tantôt sanglantes, cette manière d'argumenter apporta-t-elle enfin sur la terre! Platon ne se doutait pas que sa doctrine pût un jour diviser une Église qui n'était pas encore née.

Pour concevoir le juste mépris que méritent toutes ces vaines subtilités, lisez Démosthène; voyez si dans aucune de ses harangues il emploie un seul de ces ridicules sophismes. C'est une preuve bien claire que dans les affaires sérieuses on ne fesait pas plus de cas

de ces ergoteries, que le conseil d'état n'en fait des thèses de théologie.

Vous ne trouverez pas un seul de ces sophismes dans les *Oraisons* de Cicéron. C'était un jargon de l'école, inventé pour amuser l'oisiveté : c'était le charlatanisme de l'esprit.

SOTTISE DES DEUX PARTS[1].

STYLE.

SECTION PREMIÈRE[2].

Le style des lettres de Balzac n'aurait pas été mauvais pour des oraisons funèbres; et nous avons quelques morceaux de physique dans le goût du poëme épique et de l'ode. Il est bon que chaque chose soit à sa place.

Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois un grand art, ou plutôt un très heureux naturel à mêler quelques traits d'un style majestueux dans un sujet qui demande de la simplicité; à placer à propos de la finesse, de la délicatesse, dans un discours de véhémence et de force. Mais ces beautés ne s'enseignent pas. Il faut beaucoup d'esprit et de goût. Il serait difficile de donner des leçons de l'un et de l'autre.

Il est bien étrange que depuis que les Français s'a-

[1] L'article que les éditeurs de Kehl ont placé sous ce titre dans leur *Dictionnaire philosophique*, était un opuscule publié par Voltaire en 1728. Voyez les *Mélanges*, année 1728. B.

[2] Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771, l'article entier se composait de la majeure partie de cette première section. B.

visèrent d'écrire, ils n'eurent aucun livre écrit d'un bon style, jusqu'à l'année 1656, où les *Lettres provinciales* parurent. Pourquoi personne n'avait-il écrit l'histoire d'un style convenable, jusqu'à la *Conspiration de Venise* de l'abbé de Saint-Réal ?

D'où vient que Pellisson eut le premier le vrai style de l'éloquence cicéronienne dans ses mémoires pour le surintendant Fouquet ?

Rien n'est donc plus difficile et plus rare que le style convenable à la matière que l'on traite.

N'affectez point des tours inusités et des mots nouveaux dans un livre de religion, comme l'abbé Houtteville ; ne déclamez point dans un livre de physique ; point de plaisanterie en mathématique ; évitez l'enflure et les figures outrées dans un plaidoyer. Une pauvre bourgeoise ivrogne ou ivrognesse meurt d'apoplexie ; vous dites qu'elle est dans la région des morts : on l'ensevelit ; vous assurez que sa dépouille mortelle est confiée à la terre. Si on sonne pour son enterrement, c'est un son funèbre qui se fait entendre dans les nues. Vous croyez imiter Cicéron, et vous n'imitez que maître Petit-Jean.

J'ai entendu souvent demander si, dans nos meilleures tragédies, on n'avait pas trop souvent admis le style familier, qui est si voisin du style simple et naïf.

Par exemple, dans *Mithridate* [1],

Seigneur, vous changez de visage !

cela est simple, et même naïf. Ce demi-vers, placé où il

[1] III, 5. B.

est, fait un effet terrible : il tient du sublime. Au lieu que les mêmes paroles de Bérénice à Antiochus,

Prince, vous vous troublez et changez de visage [1] !

ne sont que très ordinaires; c'est une transition plutôt qu'une situation.

Rien n'est si simple que ce vers :

Madame, j'ai reçu des lettres de l'armée [2].

Mais le moment où Roxane prononce ces paroles fait trembler. Cette noble simplicité est très fréquente dans Racine, et fait une de ses principales beautés.

Mais on se récria contre plusieurs vers qui ne parurent que familiers.

Il suffit; et que fait la reine Bérénice?...
A-t-on vu de ma part le roi de Comagène?
Sait-il que je l'attends? — J'ai couru chez la reine...
Il en était sorti lorsque j'y suis couru [3].
On sait qu'elle est charmante; et de si belles mains
Semblent vous demander l'empire des humains [4].
Comme vous je me perds d'autant plus que j'y pense [5].
Quoi! seigneur, le sultan reverra son visage [6]!
Mais, à ne point mentir,
Votre amour dès long-temps a dû le pressentir [7].
Madame, encore un coup, c'est à vous de choisir [8].
Elle veut, Acomat, que je l'épouse. — Eh bien [9]!
Et je vous quitte. — Et moi je ne vous quitte pas [10].
Crois-tu, si je l'épouse,
Qu'Andromaque en son cœur n'en sera point jalouse [11]?
Tu vois que c'en est fait, ils se vont épouser [12].
Pour bien faire il faudrait que vous le prévinssiez [13]...
Attendez. — Non, vois-tu, je le nierais en vain [14].

[1] *Bérénice*, I, 4. B. — [2] *Bajazet*, IV, 3. B. — [3] *Bérénice*, II, 1. B. — [4] Id., II, 2. B. — [5] Idem, II, 5. B. — [6] *Bajazet*, I, 1. B. — [7] Idem, I, 4. B. — [8] Idem, II, 1. B. — [9] Idem, II, 3. B. — [10] Idem, II, 5. B. — [11] *Andromaque*, II, 5. B. — [12] *Bajazet*, III, 3. B. — [13] *Andromaque*, II, 1. B. — [14] *Bajazet*, III, 3. B.

On a trouvé une grande quantité de pareils vers trop prosaïques, et d'une familiarité qui n'est le propre que de la comédie. Mais ces vers se perdent dans la foule des bons; ce sont des fils de laiton qui servent à joindre des diamants.

Le style élégant est si nécessaire, que sans lui la beauté des sentiments est perdue. Il suffit seul pour embellir les sentiments les moins nobles et les moins tragiques.

Croirait-on qu'on pût, entre une reine incestueuse et un père qui devient parricide, introduire une jeune amoureuse, dédaignant de subjuguer un amant qui ait déjà eu d'autres maîtresses, et mettant sa gloire à triompher de l'austérité d'un homme qui n'a jamais rien aimé? C'est pourtant ce qu'Aricie ose dire dans le sujet tragique de *Phèdre*. Mais elle le dit dans des vers si séducteurs, qu'on lui pardonne ces sentiments d'une coquette de comédie (Acte II, sc. I):

Phèdre en vain s'honorait des soupirs de Thésée:
Pour moi, je suis plus fière et fuis la gloire aisée
D'arracher un hommage à mille autres offert,
Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert.
Mais de faire fléchir un courage inflexible,
De porter la douleur dans une ame insensible,
D'enchaîner un captif de ses fers étonné,
Contre un joug qui lui plait vainement mutiné;
C'est là ce que je veux, c'est là ce qui m'irrite.
Hercule à désarmer coûtait moins qu'Hippolyte,
Et vaincu plus souvent, et plus tôt surmonté,
Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté.

Ces vers ne sont pas tragiques; mais tous les vers ne doivent pas l'être; et s'ils ne font aucun effet au

théâtre, ils charment à la lecture par la seule élégance du style.

Presque toujours les choses qu'on dit frappent moins que la manière dont on les dit; car les hommes ont tous à peu près les mêmes idées de ce qui est à la portée de tout le monde. L'expression, le style fait toute la différence. Des déclarations d'amour, des jalousies, des ruptures, des raccommodements, forment le tissu de la plupart de nos pièces de théâtre, et surtout de celles de Racine, fondées sur ces petits moyens. Combien peu de génies ont-ils su exprimer ces nuances que tous les auteurs ont voulu peindre! Le style rend singulières les choses les plus communes, fortifie les plus faibles, donne de la grandeur aux plus simples.

Sans le style, il est impossible qu'il y ait un seul bon ouvrage en aucun genre d'éloquence et de poésie.

La profusion des mots est le grand vice du style de presque tous nos philosophes et anti-philosophes modernes. *Le Système de la nature* en est un grand exemple. Il y a dans ce livre confus quatre fois trop de paroles; et c'est en partie par cette raison qu'il est si confus.

L'auteur de ce livre dit d'abord[a] que l'homme est l'ouvrage de la nature, qu'il existe dans la nature, qu'il ne peut même sortir de la nature par la pensée, etc.; que pour un être formé par la nature et circonscrit par elle, il n'existe rien au-delà du grand tout dont il fait partie et dont il éprouve les influences; qu'ainsi les êtres qu'on suppose au-dessus de la

[a] Page 1.

nature ou distingués d'elle-même seront toujours des chimères.

Il ajoute ensuite : « Il ne nous sera jamais possible « de nous en former des idées véritables. » Mais comment peut-on se former une idée, soit fausse, soit véritable, d'une chimère, d'une chose qui n'existe point? Ces paroles oiseuses n'ont point de sens, et ne servent qu'à l'arrondissement d'une phrase inutile.

Il ajoute encore « qu'on ne pourra jamais se former « des idées véritables du lieu que ces chimères occu- « pent, ni de leur façon d'agir. » Mais comment des chimères peuvent-elles occuper une place dans l'espace? comment peuvent-elles avoir des façons d'agir? quelle serait la façon d'agir d'une chimère qui est le néant? Dès qu'on a dit *chimère,* on a tout dit :

« Omne supervacuum pleno de pectore manat. »
HORAT., *de Art. poet.*, 335.

« Que l'homme apprenne les lois de la nature[a]; « qu'il se soumette à ces lois auxquelles rien ne peut « le soustraire; qu'il consente à ignorer les causes en- « tourées pour lui d'un voile impénétrable. »

Cette seconde phrase n'est point du tout une suite de la première. Au contraire, elle semble la contredire visiblement. Si l'homme apprend les lois de la nature, il connaîtra ce que nous entendons par les causes des phénomènes; elles ne sont point pour lui entourées d'un voile impénétrable. Ce sont des expressions triviales échappées à l'écrivain.

« Qu'il subisse sans murmurer les arrêts d'une force

[a] Page 2.

« universelle qui ne peut revenir sur ses pas, ou qui « ne peut jamais s'écarter des règles que son essence « lui prescrit. »

Qu'est-ce qu'une force qui ne revient point sur ses pas? les pas d'une force! et non content de cette fausse image, il vous en propose une autre, si vous l'aimez mieux; et cette autre est une règle prescrite par une essence. Presque tout le livre est malheureusement écrit de ce style obscur et diffus.

« Tout ce que l'esprit humain a successivement « inventé pour changer ou perfectionner sa façon « d'être, n'est qu'une conséquence nécessaire de l'es- « sence propre de l'homme et de celle des êtres qui « agissent sur lui. Toutes nos institutions, nos ré- « flexions, nos connaissances, n'ont pour objet que « de nous procurer un bonheur vers lequel notre pro- « pre nature nous force de tendre sans cesse. Tout ce « que nous fesons ou pensons, tout ce que nous som- « mes et que nous serons, n'est jamais qu'une suite « de ce que la nature nous a faits. »

Je n'examine point ici le fond de cette métaphysique; je ne recherche point comment nos inventions pour changer notre façon d'être, etc., sont les effets nécessaires d'une essence qui ne change point. Je me borne au style. *Tout ce que nous serons n'est jamais:* quel solécisme! *une suite de ce que la nature nous à faits :* quel autre solécisme! il fallait dire : *ne sera jamais qu'une suite des lois de la nature.* Mais il l'a déjà dit quatre fois en trois pages.

Il est très difficile de se faire des idées nettes sur

Dieu et sur la nature; il est peut-être aussi difficile de se faire un bon style[1].

Voici un monument singulier de style dans un discours que nous entendîmes à Versailles en 1745.

HARANGUE AU ROI, PRONONCÉE PAR M. LE CAMUS, PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DES AIDES.

SIRE,

Les conquêtes de V. M. sont si rapides, qu'il s'agit de ménager la croyance des descendants, et d'adoucir la surprise des miracles, de peur que les héros ne se dispensent de les suivre, et les peuples de les croire.

Non, sire, il n'est plus possible qu'ils en doutent lorsqu'ils liront dans l'histoire qu'on a vu V. M. à la tête de ses troupes les écrire elle-même au champ de Mars sur un tambour; c'est les avoir gravés à toujours au temple de mémoire.

Les siècles les plus reculés sauront que l'Anglais, cet ennemi fier et audacieux, cet ennemi jaloux de votre gloire, a été forcé de tourner autour de votre victoire; que leurs alliés ont été témoins de leur honte, et qu'ils n'ont tous accouru au combat que pour immortaliser le triomphe du vainqueur.

Nous n'osons dire à V. M., quelque amour qu'elle ait pour son peuple, qu'il n'y a plus qu'un secret d'augmenter notre bonheur, c'est de diminuer son courage, et que le ciel nous vendrait trop cher ses prodiges s'il nous en coûtait vos dangers, ou ceux du jeune héros qui forme nos plus chères espérances.

[1] Fin de l'article en 1771; le reste fut ajouté en 1774. B.

SECTION II.

Sur la corruption du style [1].

On se plaint généralement que l'éloquence est corrompue, quoique nous ayons des modèles presque en tous les genres. Un des grands défauts de ce siècle, qui contribue le plus à cette décadence, c'est le mélange des styles. Il me semble que nous autres auteurs, nous n'imitons pas assez les peintres, qui ne joignent jamais des attitudes de Callot à des figures de Raphael. Je vois qu'on affecte quelquefois dans des histoires, d'ailleurs bien écrites, dans de bons ouvrages dogmatiques, le ton le plus familier de la conversation. Quelqu'un a dit autrefois [2] qu'il faut écrire comme on parle; le sens de cette loi est qu'on écrive naturellement. On tolère dans une lettre l'irrégularité, la licence du style, l'incorrection, les plaisanteries hasardées; parceque des lettres écrites sans dessein et sans art sont des entretiens négligés : mais quand on parle ou qu'on écrit avec respect, on s'astreint alors à la bienséance. Or je demande à qui on doit plus de respect qu'au public?

[1] Ce morceau est le fragment d'une lettre adressée à M. Lefèvre, le même à qui Voltaire écrivit la *Lettre sur les inconvénients de la littérature* (*Correspondance*, année 1732). Il paraît avoir été imprimé pour la première fois en 1746. B.

[2] Voltaire l'a dit, dans le *Supplément du Discours aux Welches* (voyez *Mélanges*, année 1764); dans sa lettre à D'Olivet, du 5 janvier 1767 (voyez cette lettre dans la *Correspondance*), et en 1770, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie* (voyez *Dictionnaire philosophique*, article A). La date de ces morceaux prouve que ce n'est à aucun d'eux que Voltaire renvoie ici. B.

Est-il permis de dire dans des ouvrages de mathématique, « qu'un géomètre qui veut faire son salut « doit monter au ciel en ligne perpendiculaire; que les « quantités qui s'évanouissent donnent du nez en « terre pour avoir voulu trop s'élever; qu'une se- « mence qu'on a mise le germe en bas s'aperçoit du « tour qu'on lui joue, et se relève; que si Saturne pé- « rissait, ce serait son cinquième satellite, et non le « premier, qui prendrait sa place, parceque les rois « éloignent toujours d'eux leurs héritiers; qu'il n'y a « de vide que dans la bourse d'un homme ruiné; « qu'Hercule était un physicien, et qu'on ne pouvait « résister à un philosophe de cette force? »

Des livres très estimables sont infectés de cette tache. La source d'un défaut si commun vient, me semble, du reproche de pédantisme qu'on a fait longtemps et justement aux auteurs : *In vitium ducit culpæ fuga* [1]. On a tant répété qu'on doit écrire du ton de la bonne compagnie, que les auteurs les plus sérieux sont devenus plaisants, et, pour être de *bonne compagnie* avec leurs lecteurs, ont dit des choses de très mauvaise compagnie.

On a voulu parler de science comme Voiture parlait à mademoiselle Paulet de galanterie, sans songer que Voiture même n'avait pas saisi le véritable goût de ce petit genre dans lequel il passa pour exceller; car souvent il prenait le faux pour le délicat, et le précieux pour le naturel. La plaisanterie n'est jamais bonne dans le genre sérieux, parcequ'elle ne porte jamais que sur un côté des objets qui n'est pas

[1] Horace, *De arte poet.*, vers 31. B.

celui que l'on considère; elle roule presque toujours sur des rapports faux, sur des équivoques: de là vient que les plaisants de profession ont presque tous l'esprit faux autant que superficiel.

Il me semble qu'en poésie on ne doit pas plus mélanger les styles qu'en prose. Le style marotique a depuis quelque temps gâté un peu la poésie par cette bigarrure de termes bas et nobles, surannés et modernes; on entend dans quelques pièces de morale les sons du sifflet de Rabelais parmi ceux de la flûte d'Horace.

Il faut parler français : Boileau n'eut qu'un langage;
Son esprit était juste, et son style était sage.
Sers-toi de ses leçons : laisse aux esprits mal faits
L'art de moraliser du ton de Rabelais [1].

J'avoue que je suis révolté de voir dans une épître sérieuse les expressions suivantes :

« Des rimeurs disloqués, à qui le cerveau tinte [2],
« Plus amers qu'aloès et jus de coloquinte,
« Vices portant méchef. Gens de tel acabit,
« Chiffonniers, Ostrogoths, maroufles que Dieu fit. »

De tous ces termes bas l'entassement facile
Déshonore à-la-fois le génie et le style [3].

[1] Ces vers sont de Voltaire : voyez les variantes du septième discours sur l'homme. B.

[2] Ce ne sont pas tout-à-fait les vers, mais ce sont les expressions de J.-B. Rousseau, livre Ier, épître III, à Clément Marot :

Me défigure en ses vers *ostrogoths*....
De *chiffonniers* de la double colline....
Ta plume baptisa
De noms trop doux *gens de tel acabit:*
Ce sont trop bien *maroufles que Dieu fit*....
Ce rimeur si sucré
Devient *amer* quand *le cerveau lui tinte*,
Plus qu'aloès et jus de coloquinte.

[3] Voyez l'article GENRE DE STYLE.

SUICIDE, OU HOMICIDE DE SOI-MÊME[1].

Il y a quelques années[2] qu'un Anglais, nommé Bacon Morris, ancien officier et homme de beaucoup d'esprit, me vint voir à Paris. Il était accablé d'une maladie cruelle dont il n'osait espérer la guérison. Après quelques visites, il entra un jour chez moi avec un sac et deux papiers à la main. L'un de ces deux papiers, me dit-il, est mon testament; le second est mon épitaphe; et ce sac plein d'argent est destiné aux frais de mon enterrement. J'ai résolu d'éprouver pendant quinze jours ce que pourront les remèdes et le régime pour me rendre la vie moins insupportable; et si je ne réussis pas, j'ai résolu de me tuer. Vous me ferez enterrer où il vous plaira; mon épitaphe est courte. Il me la fit lire, il n'y avait que ces deux mots de Pétrone: *Valete curæ*[3], *adieu les soins.*

Heureusement pour lui et pour moi qui l'aimais, il guérit et ne se tua point. Il l'aurait sûrement fait comme il le disait. J'appris qu'avant son voyage en France, il avait passé à Rome dans le temps qu'on craignait, quoique sans raison, quelque attentat de la part des Anglais sur un prince respectable et infortuné. Mon Bacon Morris fut soupçonné d'être venu

[1] Je ne connais pas d'impression de ce morceau antérieure à l'édition de Kehl; toutefois les trois derniers alinéa avaient été imprimés dès 1739. Voyez mes notes sur l'article CATON, tome XXVII, pages 512, 514, 516. B.

[2] Ce fait se trouve à l'article CATON, mais avec moins de détail. Voyez tome XXVII, page 516. K.

[3] *Satyricon*, cap. LXXIX. B.

dans la ville sainte pour une fort mauvaise intention. Il y était depuis quinze jours quand le gouverneur l'envoya chercher, et lui dit qu'il fallait s'en retourner dans vingt-quatre heures. Ah! répondit l'Anglais, je pars dans l'instant, car cet air-ci ne vaut rien pour un homme libre; mais pourquoi me chassez-vous? On vous prie de vouloir bien vous en retourner, reprit le gouverneur, parcequ'on craint que vous n'attentiez à la vie du prétendant. Nous pouvons combattre des princes, les vaincre, et les déposer, repartit l'Anglais; mais nous ne sommes point assassins pour l'ordinaire : or, monsieur le gouverneur, depuis quand croyez-vous que je sois à Rome? Depuis quinze jours, dit le gouverneur. Il y a donc quinze jours que j'aurais tué la personne dont vous parlez, si j'étais venu pour cela; et voici comme je m'y serais pris. J'aurais d'abord dressé un autel à Mutius Scévola; puis j'aurais frappé le prétendant du premier coup, entre vous et le pape, et je me serais tué du second; mais nous ne tuons les gens que dans les combats. Adieu, monsieur le gouverneur. Et après avoir dit ces propres paroles, il retourna chez lui, et partit.

A Rome, qui est pourtant le pays de Mutius Scévola, cela passe pour férocité barbare, à Paris pour folie, à Londres pour grandeur d'ame.

Je ne ferai ici que très peu de réflexions sur l'homicide de soi-même; je n'examinerai point si feu M. Creech eut raison d'écrire à la marge de son *Lucrèce :* « *Nota bene* que quand j'aurai fini mon li-« vre sur Lucrèce, il faut que je me tue;» et s'il a

bien fait d'exécuter cette résolution[1]. Je ne veux point éplucher les motifs de mon ancien préfet, le P. Biennassès, jésuite, qui nous dit adieu le soir, et qui le lendemain matin, après avoir dit sa messe et avoir cacheté quelques lettres, se précipita du troisième étage. Chacun a ses raisons dans sa conduite.

Tout ce que j'ose dire avec assurance, c'est qu'il ne sera jamais à craindre que cette folie de se tuer devienne une maladie épidémique, la nature y a trop bien pourvu; l'espérance, la crainte, sont les ressorts puissants dont elle se sert pour arrêter presque toujours la main du malheureux prêt à se frapper.

[2] On a beau nous dire qu'il y a eu des pays où un conseil était établi pour permettre aux citoyens de se tuer, quand ils en avaient des raisons valables; je réponds, ou que cela n'est pas, ou que ces magistrats avaient très peu d'occupation.

Pourquoi donc Caton, Brutus, Cassius, Antoine, Othon, et tant d'autres, se sont-ils tués si résolument, et que nos chefs de parti se sont laissé pendre, ou bien ont laissé languir leur misérable vieillesse dans une prison? Quelques beaux esprits disent que ces anciens n'avaient pas le véritable courage; que Caton fit une action de poltron en se tuant, et qu'il y aurait eu bien plus de grandeur d'ame à ramper sous César. Cela est bon dans une ode ou dans une figure de rhétorique. Il est très sûr que ce n'est pas être sans courage que de se procurer tranquillement une mort

[1] Voyez tome XXVI, p. 511. B.

[2] Voyez mes notes sur l'article CATON, tome XXVII, pages 514 et 516. B.

sanglante, qu'il faut quelque force pour surmonter ainsi l'instinct le plus puissant de la nature, et qu'enfin une telle action prouve plutôt de la férocité que de la faiblesse. Quand un malade est en frénésie, il ne faut pas dire qu'il n'a point de force; il faut dire que sa force est celle d'un frénétique.

La religion païenne défendait l'homicide de soi-même, ainsi que la chrétienne; il y avait même des places dans les enfers pour ceux qui s'étaient tués[1].

SUPERSTITION[2].

SECTION PREMIÈRE.

Je vous ai entendu dire quelquefois: Nous ne sommes plus superstitieux; la réforme du seizième siècle nous a rendus plus prudents; les protestants nous ont appris à vivre.

Et qu'est-ce donc que le sang d'un saint Janvier que vous liquéfiez tous les ans quand vous l'approchez de sa tête[3]? Ne vaudrait-il pas mieux faire gagner leur vie à dix mille gueux, en les occupant à des travaux utiles, que de faire bouillir le sang d'un

[1] Voyez dans les *Mélanges*, année 1766, le paragraphe XIX du *Commentaire sur le livre des délits et des peines;* année 1777, l'article V du *Prix de la justice et de l'humanité;* et encore tome XXVII, page 517, l'article CATON. B.

[2] Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771, l'article entier se composait des deux premières sections, moins le N. B. Voyez dans les *Mélanges*, année 1756, le morceau intitulé: *Jusqu'à quel point on doit tromper le peuple;* et année 1763, le chapitre XX du *Traité sur la tolérance*. B.

[3] Voyez la note, tome XVIII, pages 351-52. B.

saint pour les amuser? Songez plutôt à faire bouillir leur marmite.

Pourquoi bénissez-vous encore dans Rome les chevaux et les mulets à Sainte-Marie-Majeure?

Que veulent ces bandes de flagellants en Italie et en Espagne, qui vont chantant et se donnant la discipline en présence des dames? pensent-ils qu'on ne va en paradis qu'à coups de fouet?

Ces morceaux de la vraie croix qui suffiraient à bâtir un vaisseau de cent pièces de canon, tant de reliques reconnues pour fausses, tant de faux miracles, sont-ils des monuments d'une piété éclairée?

La France se vante d'être moins superstitieuse qu'on ne l'est devers Saint-Jacques de Compostelle et devers Notre-Dame de Lorette. Cependant que de sacristies où vous trouvez encore des pièces de la robe de la Vierge, des roquilles de son lait, des rognures de ses cheveux! et n'avez-vous pas encore dans l'église du Puy-en-Velai le prépuce de son fils conservé précieusement?

Vous connaissez tous l'abominable farce qui se joue depuis les premiers jours du quatorzième siècle dans la chapelle de Saint-Louis, au Palais de Paris, la nuit de chaque jeudi-saint au vendredi. Les possédés du royaume se donnent rendez-vous dans cette église; les convulsions de Saint-Médard n'approchent pas des horribles simagrées, des hurlements épouvantables, des tours de force que font ces malheureux. On leur donne à baiser un morceau de la vraie croix, enchâssé dans trois pieds d'or et orné de pierreries. Alors les cris et les contorsions redoublent.

On apaise le diable en donnant quelques sous aux énergumènes; mais pour les mieux contenir, on a dans l'église cinquante archers du guet, la baïonnette au bout du fusil.

La même exécrable comédie se joue à Saint-Maur. Je vous citerais vingt exemples semblables; rougissez, et corrigez-vous.

Il est des sages qui prétendent qu'on doit laisser au peuple ses superstitions, comme on lui laisse ses guinguettes, etc.;

Que de tout temps il a aimé les prodiges, les diseurs de bonne aventure, les pélerinages et les charlatans; que dans l'antiquité la plus reculée on célébrait Bacchus sauvé des eaux, portant des cornes, fesant jaillir d'un coup de sa baguette une source de vin d'un rocher, passant la mer Rouge à pied sec, avec tout son peuple, arrêtant le soleil et la lune, etc.;

Qu'à Lacédémone on conservait les deux œufs dont accoucha Léda, pendants à la voûte d'un temple; que dans quelques villes de la Grèce les prêtres montraient le couteau avec lequel on avait immolé Iphigénie, etc.

Il est d'autres sages qui disent: Aucune de ces superstitions n'a produit du bien; plusieurs ont fait de grands maux : il faut donc les abolir.

SECTION II[1].

Je vous prie, mon cher lecteur, de jeter un coup d'œil sur le miracle qui vient de s'opérer en Basse-

[1] Voyez ma note, page 256. B.

Bretagne, dans l'année 1771 de notre ère vulgaire. Rien n'est plus authentique; cet imprimé est revêtu de toutes les formes légales. Lisez.

RÉCIT SURPRENANT SUR L'APPARITION VISIBLE ET MIRACULEUSE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST AU SAINT SACREMENT DE L'AUTEL, QUI S'EST FAITE PAR LA TOUTE-PUISSANCE DE DIEU, DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE DE PAIMPOLE, PRÈS TRÉGUIER EN BASSE-BRETAGNE, LE JOUR DES ROIS.

Le 6 janvier 1771, jour des Rois, pendant qu'on chantait le salut, on vit des rayons de lumière sortir du saint Sacrement, et l'on aperçut à l'instant notre Seigneur Jésus en figure naturelle, qui parut plus brillant que le soleil, et qui fut vu une demi-heure entière, pendant laquelle parut un arc-en-ciel sur le faîte de l'église. Les pieds de Jésus restèrent imprimés sur le tabernacle, où ils se voient encore, et il s'y opère tous les jours plusieurs miracles. A quatre heures du soir Jésus ayant disparu de dessus le tabernacle, le curé de ladite paroisse s'approcha de l'autel, et y trouva une lettre que Jésus y avait laissée: il voulut la prendre; mais il lui fut impossible de la pouvoir lever. Ce curé, ainsi que le vicaire, en furent avertir monseigneur l'évêque de Tréguier, qui ordonna dans toutes les églises de la ville les prières de quarante heures pendant huit jours, durant lequel temps le peuple allait en foule voir cette sainte lettre. Au bout de la huitaine, monseigneur l'évêque y vint en procession, accompagné de tout le clergé séculier et régulier de la ville, après trois jours de jeûne au pain et à l'eau. La procession étant entrée dans

l'église, monseigneur l'évêque se mit à genoux sur les degrés de l'autel; et après avoir demandé à Dieu la grace de pouvoir lever cette lettre, il monta à l'autel, et la prit sans difficulté : s'étant ensuite tourné vers le peuple, il en fit la lecture à haute voix, et recommanda à tous ceux qui savaient lire, de lire cette lettre tous les premiers vendredis de chaque mois; et à ceux qui ne savaient pas lire, de dire cinq *Pater* et cinq *Ave* en l'honneur des cinq plaies de Jésus-Christ, afin d'obtenir les graces promises à ceux qui la liront dévotement, et la conservation des biens de la terre. Les femmes enceintes doivent dire, pour leur heureuse délivrance, neuf *Pater* et neuf *Ave* en faveur des ames du purgatoire, afin que leurs enfants aient le bonheur de recevoir le saint sacrement de baptême.

Tout le contenu en ce récit a été approuvé par monseigneur l'évêque, par monsieur le lieutenant-général de ladite ville de Tréguier, et par plusieurs personnes de distinction qui se sont trouvées présentes à ce miracle.

COPIE DE LA LETTRE TROUVÉE SUR L'AUTEL, LORS DE L'APPARITION MIRACULEUSE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST AU TRÈS SAINT SACREMENT DE L'AUTEL, LE JOUR DES ROIS 1771.

« Éternité de vie, éternité de châtiments, éternelles « délices; rien n'en peut dispenser : il faut choisir un « parti, ou celui d'aller à la gloire, ou marcher au sup- « plice. Le nombre d'années que les hommes passent « sur la terre dans toutes sortes de plaisirs sensuels et « de débauches excessives, d'usurpations, de luxe,

« d'homicides, de larcins, de médisances, et d'impu-
« retés, blasphémant et jurant mon saint nom en vain,
« et mille autres crimes, ne permettant pas de souffrir
« plus long-temps que des créatures créées à mon
« image et ressemblance, rachetées par le prix de mon
« sang sur l'arbre de la croix, où j'ai enduré mort et
« passion, m'offensent continuellement en transgres-
« sant mes commandements et abandonnant ma loi
« divine; je vous avertis que si vous continuez à vivre
« dans le péché, et que je ne voie en vous ni remords,
« ni contrition, ni une sincère et véritable confession
« et satisfaction, je vous ferai sentir la pesanteur de
« mon bras divin. Si ce n'était les prières de ma chère
« mère, j'aurais déjà détruit la terre, pour les péchés
« que vous commettez les uns contre les autres. Je
« vous ai donné six jours pour travailler, et le septième
« pour vous reposer, pour sanctifier mon saint nom,
« pour entendre la sainte messe, et employer le reste
« du jour au service de Dieu mon père. Au contraire,
« on ne voit que blasphèmes et ivrogneries; et le
« monde est tellement débordé, qu'on n'y voit que
« vanité et mensonges. Les chrétiens, au lieu d'avoir
« compassion des pauvres qu'ils voient à leurs portes,
« et qui sont mes membres, pour parvenir au royaume
« céleste, ils aiment mieux mignarder des chiens et
« autres animaux, et laisser mourir de faim et de soif
« ces objets, en s'abandonnant entièrement à *Satan*,
« par leur avarice, gourmandise, et autres vices : au
« lieu d'assister les pauvres, ils aiment mieux sacrifier
« tout à leurs plaisirs et débauches. C'est ainsi qu'ils
« me déclarent la guerre. Et vous, pères et mères

« pleins d'iniquités, vous souffrez vos enfants jurer et « blasphémer mon saint nom : au lieu de leur donner « une bonne éducation, vous leur amassez, par ava- « rice, des biens qui sont dédiés à *Satan*. Je vous dis, « par la bouche de Dieu mon père, de ma chère mère, « de tous les chérubins et séraphins, et par saint « Pierre le chef de mon Église, que si vous ne vous « amendez, je vous enverrai des maladies extraordi- « naires qui périra tout; vous ressentirez la juste co- « lère de Dieu mon père; vous serez réduits à un tel « état, que vous n'aurez connaissance des uns des au- « tres. Ouvrez les yeux et contemplez ma croix, que je « vous ai laissée pour arme contre l'ennemi du genre « humain, et pour vous servir de guide à la gloire éter- « nelle : regardez mon chef couronné d'épines, mes « pieds et mes mains percés de clous; j'ai répandu jus- « qu'à la dernière goutte de mon sang pour votre ré- « demption, par un pur amour de père pour des en- « fants ingrats. Faites des œuvres qui puissent vous « attirer ma miséricorde; ne jurez pas mon saint nom; « priez-moi dévotement; jeûnez souvent; et particu- « lièrement faites l'aumône aux pauvres, qui sont mes « membres; car c'est de toutes les bonnes œuvres celle « qui m'est la plus agréable : ne méprisez ni la veuve « ni l'orphelin; restituez ce qui ne vous appartient « pas; fuyez toutes les occasions de pécher; gardez « soigneusement mes commandements; honorez Marie, « ma très chère mère.

« Ceux ou celles qui ne profiteront pas des avertis- « sements que je leur donne, qui ne croiront pas mes « paroles, attireront par leur obstination mon bras

« vengeur sur leurs têtes; ils seront accablés de mal-
« heurs, qui seront les avant-coureurs de leur fin der-
« nière et malheureuse, après laquelle ils seront pré-
« cipités dans les flammes éternelles, où ils souffri-
« ront des peines sans fin, qui sont le juste châtiment
« réservé à leurs crimes.

« Au contraire, ceux ou celles qui feront un saint
« usage des avertissements de Dieu, qui leur sont
« donnés par cette lettre, apaiseront sa colère, et ob-
« tiendront de lui, après une confession sincère de
« leurs fautes, la rémission de leurs péchés, tant
« grands soient-ils. »

Il faut garder soigneusement cette lettre, en l'honneur de notre Seigneur Jésus-Christ.

Avec permission. A Bourges, le 30 juillet 1771. De Beauvoir, lieutenant-général de police[1].

N. B. Il faut remarquer que cette sottise a été imprimée à Bourges, sans qu'il y ait eu ni à Tréguier ni à Paimpole le moindre prétexte qui pût donner lieu à une pareille imposture. Cependant supposons que dans les siècles à venir quelque cuistre à miracle veuille prouver un point de théologie par l'apparition de Jésus-Christ sur l'autel de Paimpole, ne se croira-t-il pas en droit de citer la propre lettre de Jésus, imprimée à Bourges avec permission? ne traitera-t-il pas d'impies ceux qui en douteront? ne prouvera-t-il pas par les faits que Jésus opérait partout des miracles dans notre siècle? Voilà un beau champ ouvert aux Houttevilles et aux Abbadies.

[1] Fin de l'article en 1771; le *N. B.* est de 1774. B.

SECTION III[1].

Nouvel exemple de la superstition la plus horrible.

Ils avaient communié à l'autel de la sainte Vierge, ils avaient juré à la sainte Vierge de massacrer leur roi, ces trente conjurés qui se jetèrent sur le roi de Pologne, la nuit du 3 novembre de la présente année 1771.

Apparemment quelqu'un des conjurés n'était pas entièrement en état de grace quand il reçut dans son estomac le corps du propre fils de la sainte Vierge avec son sang sous les apparences du pain, et qu'il fit serment de tuer son roi ayant son Dieu dans sa bouche, car il n'y eut que deux domestiques du roi de tués. Les fusils et les pistolets tirés contre sa majesté le manquèrent, il ne reçut qu'un léger coup de feu au visage, et plusieurs coups de sabre qui ne furent pas mortels.

C'en était fait de sa vie, si l'humanité n'avait pas enfin combattu la superstition dans le cœur d'un des assassins, nommé Kosinski. Quel moment quand ce malheureux dit à ce prince tout sanglant : « Vous « êtes pourtant mon roi ! Oui, lui répondit Stanislas-« Auguste, et votre bon roi qui ne vous ai jamais fait « de mal. Cela est vrai, dit l'autre; mais j'ai fait ser-« ment de vous tuer. »

Ils avaient juré devant l'image miraculeuse de la Vierge à Czentoshova. Voici la formule de ce beau serment : « Nous qui, excités par un zèle saint et reli-

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

« gieux, avons résolu de venger la Divinité, la religion « et la patrie outragées par Stanislas-Auguste, con- « tempteur des lois divines et humaines, etc., fauteur « des athées et des hérétiques, etc., jurons et promet- « tons, devant l'image sacrée et miraculeuse de la mère « de Dieu, etc., d'extirper de la terre celui qui la dés- « honore en foulant aux pieds la religion, etc. Dieu « nous soit en aide! »

C'est ainsi que les assassins des Sforze et des Médicis, et que tant d'autres saints assassins fesaient dire des messes, ou la disaient eux-mêmes pour l'heureux succès de leur entreprise.

La lettre de Varsovie qui fait le détail de cet attentat ajoute : « Les religieux qui emploient leur pieuse « ardeur à faire ruisseler le sang et ravager la patrie « ont réussi en Pologne comme ailleurs à inculquer « à leurs affiliés qu'il est permis de tuer les rois. »

En effet, les assassins s'étaient cachés dans Varsovie, pendant trois jours, chez les révérends Pères dominicains; et quand on a demandé à ces moines complices pourquoi ils avaient gardé chez eux trente hommes armés sans en avertir le gouvernement, ils ont répondu que ces hommes étaient venus pour faire leurs dévotions et pour accomplir un vœu.

O temps des Jean Chastel, des Guignard, des Ricodovis, des Poltrot, des Ravaillac, des Damiens, des Malagrida, vous revenez donc encore! Sainte Vierge, et vous son digne fils, empêchez qu'on n'abuse de vos sacrés noms pour commettre le même crime!

M. Jean-George Le Franc, évêque du Puy-en-Velai, dit, dans son immense pastorale aux habitants

du Puy, pages 258 et 259, que ce sont les philosophes qui sont des séditieux. Et qui accuse-t-il de sédition? lecteurs, vous serez étonnés; c'est Locke, le sage Locke lui-même; il le rend « complice des per-« nicieux desseins du comte de Shaftesbury, l'un des « héros du parti philosophiste. »

Ah! M. Jean-George, combien de méprises en peu de mots! Premièrement vous prenez le petit-fils pour le grand-père. Le comte Shaftesbury, l'auteur des *Caractéristiques* et des *Recherches sur la Vertu*, ce héros du parti *philosophiste*, mort en 1713, cultiva toute sa vie les lettres dans la plus profonde retraite. Secondement, le grand-chancelier Shaftesbury son grand-père, à qui vous attribuez des forfaits, passe en Angleterre pour avoir été un véritable patriote. Troisièmement, Locke est révéré dans toute l'Europe comme un sage.

Je vous défie de me montrer un seul philosophe depuis Zoroastre jusqu'à Locke, qui ait jamais excité une sédition, qui ait trempé dans un attentat contre la vie des rois, qui ait troublé la société; et malheureusement je vous trouverai mille superstitieux, depuis Aod jusqu'à Kosinski, teints du sang des rois et de celui des peuples. La superstition met le monde entier en flammes; la philosophie les éteint.

Peut-être ces pauvres philosophes ne sont-ils pas assez dévots à la sainte Vierge; mais ils le sont à Dieu, à la raison, à l'humanité.

Polonais, si vous n'êtes pas philosophes, du moins ne vous égorgez pas. Français et Welches, rejouissez-vous, et ne vous querellez plus.

Espagnols, que les noms d'*inquisition* et de *sainte hermandad* ne soient plus prononcés parmi vous. Turcs qui avez asservi la Grèce, moines qui l'avez abrutie, disparaissez de la terre.

SECTION IV[1].

Chapitre tiré de Cicéron, de Sénèque, et de Plutarque.

Presque tout ce qui va au-delà de l'adoration d'un Être suprême, et de la soumission du cœur à ses ordres éternels, est superstition. C'en est une très dangereuse que le pardon des crimes attaché à certaines cérémonies.

« Et nigras mactant pecudes, et manibu' divis
« Inferias mittunt. »
LUCRÈCE, III, 52-53.

« Ah! nimium faciles qui tristia crimina cædis,
« Fluminea tolli posse putatis aqua! »
OVIDE, *Fast.*, II, 45-46.

Vous pensez que Dieu oubliera votre homicide, si vous vous baignez dans un fleuve, si vous immolez une brebis noire, et si on prononce sur vous des paroles. Un second homicide vous sera donc pardonné au même prix, et ainsi un troisième, et cent meurtres ne vous coûteront que cent brebis noires et cent ablutions! Faites mieux, misérables humains, point de meurtres et point de brebis noires.

Quelle infame idée d'imaginer qu'un prêtre d'Isis et

[1] En 1764, fesait tout l'article; en 1765, fesait la première section de l'article dans le *Dictionnaire philosophique*. B.

de Cybèle, en jouant des cymbales et des castagnettes, vous réconciliera avec la Divinité! Et qu'est-il donc ce prêtre de Cybèle, cet eunuque errant qui vit de vos faiblesses, pour s'établir médiateur entre le ciel et vous? Quelles patentes a-t-il reçues de Dieu? Il reçoit de l'argent de vous pour marmotter des paroles, et vous pensez que l'Être des êtres ratifie les paroles de ce charlatan!

Il y a des superstitions innocentes; vous dansez les jours de fêtes en l'honneur de Diane ou de Pomone, ou de quelqu'un de ces dieux secondaires dont votre calendrier est rempli : à la bonne heure. La danse est très agréable, elle est utile au corps; elle réjouit l'ame, elle ne fait de mal à personne; mais n'allez pas croire que Pomone et Vertumne vous sachent beaucoup de gré d'avoir sauté en leur honneur, et qu'ils vous punissent d'y avoir manqué. Il n'y a d'autre Pomone ni d'autre Vertumne que la bêche et le hoyau du jardinier. Ne soyez pas assez imbéciles pour croire que votre jardin sera grêlé, si vous avez manqué de danser la *pyrrhique* ou la *cordace*.

Il y a peut-être une superstition pardonnable et même encourageante à la vertu; c'est celle de placer parmi les dieux les grands hommes qui ont été les bienfaiteurs du genre humain. Il serait mieux sans doute de s'en tenir à les regarder simplement comme des hommes vénérables, et surtout de tâcher de les imiter. Vénérez sans culte un Solon, un Thalès, un Pythagore; mais n'adorez pas un Hercule pour avoir nettoyé les écuries d'Augias, et pour avoir couché avec cinquante filles dans une nuit.

Gardez-vous surtout d'établir un culte pour des gredins qui n'ont eu d'autre mérite que l'ignorance, l'enthousiasme, et la crasse; qui se sont fait un devoir et une gloire de l'oisiveté et de la gueuserie : ceux qui ont été au moins inutiles pendant leur vie méritent-ils l'apothéose après leur mort?

Remarquez que les temps les plus superstitieux ont toujours été ceux des plus horribles crimes.

SECTION VI[1].

Le superstitieux est au fripon ce que l'esclave est au tyran. Il y a plus encore; le superstitieux est gouverné par le fanatique, et le devient. La superstition née dans le paganisme, adoptée par le judaïsme, infecta l'Église chrétienne dès les premiers temps. Tous les Pères de l'Église, sans exception, crurent au pouvoir de la magie. L'Église condamna toujours la magie, mais elle y crut toujours : elle n'excommunia point les sorciers comme des fous qui étaient trompés, mais comme des hommes qui étaient réellement en commerce avec les diables.

Aujourd'hui la moitié de l'Europe croit que l'autre a été long-temps et est encore superstitieuse. Les protestants regardent les reliques, les indulgences, les macérations, les prières pour les morts, l'eau bénite, et presque tous les rites de l'Église romaine, comme une démence superstitieuse. La superstition, selon eux, consiste à prendre des pratiques inutiles pour des pratiques nécessaires. Parmi les catholiques

[1] Addition de 1765; fesait la seconde section. B.

romains il y en a de plus éclairés que leurs ancêtres, qui ont renoncé à beaucoup de ces usages autrefois sacrés; et ils se défendent sur les autres qu'ils ont conservés, en disant : Ils sont indifférents, et ce qui n'est qu'indifférent ne peut être un mal.

Il est difficile de marquer les bornes de la superstition. Un Français voyageant en Italie trouve presque tout superstitieux, et ne se trompe guère. L'archevêque de Cantorbéry prétend que l'archevêque de Paris est superstitieux; les presbytériens font le même reproche à M. de Cantorbéry, et sont à leur tour traités de superstitieux par les quakers, qui sont les plus superstitieux de tous aux yeux des autres chrétiens.

Personne ne convient donc chez les sociétés chrétiennes de ce que c'est que la superstition. La secte qui semble le moins attaquée de cette maladie de l'esprit est celle qui a le moins de rites. Mais si avec peu de cérémonies elle est fortement attachée à une croyance absurde, cette croyance absurde équivaut, elle seule, à toutes les pratiques superstitieuses observées depuis Simon le magicien jusqu'au curé Gauffridi.

Il est donc évident que c'est le fond de la religion d'une secte qui passe pour superstition chez une autre secte.

Les musulmans en accusent toutes les sociétés chrétiennes, et en sont accusés. Qui jugera ce grand procès? Sera-ce la raison? mais chaque secte prétend avoir la raison de son côté. Ce sera donc la force qui jugera, en attendant que la raison pénètre dans un assez grand nombre de têtes pour désarmer la force.

Par exemple, il a été un temps dans l'Europe chrétienne où il n'était pas permis à de nouveaux époux de jouir des droits du mariage sans avoir acheté ce droit de l'évêque et du curé.

Quiconque dans son testament ne laissait pas une partie de son bien à l'Église était excommunié et privé de la sépulture. Cela s'appelait mourir *déconfès*, c'est-à-dire ne confessant pas la religion chrétienne. Et quand un chrétien mourait *intestat*, l'Église relevait le mort de cette excommunication, en fesant un testament pour lui, en stipulant et en se fesant payer le legs pieux que le défunt aurait dû faire.

C'est pourquoi le pape Grégoire IX et saint Louis ordonnèrent, après le concile de Narbonne tenu en 1235, que tout testament auquel on n'aurait pas appelé un prêtre serait nul; et le pape décerna que le testateur et le notaire seraient excommuniés.

La taxe des péchés fut encore, s'il est possible, plus scandaleuse. C'était la force qui soutenait toutes ces lois auxquelles se soumettait la superstition des peuples; et ce n'est qu'avec le temps que la raison fit abolir ces honteuses vexations, dans le temps qu'elle en laissait subsister tant d'autres.

Jusqu'à quel point la politique permet-elle qu'on ruine la superstition? Cette question est très épineuse; c'est demander jusqu'à quel point on doit faire la ponction à un hydropique, qui peut mourir dans l'opération. Cela dépend de la prudence du médecin.

Peut-il exister un peuple libre de tous préjugés superstitieux? C'est demander: Peut-il exister un peuple de philosophes? On dit qu'il n'y a nulle superstition

dans la magistrature de la Chine. Il est vraisemblable qu'il n'en restera aucune dans la magistrature de quelques villes d'Europe.

Alors ces magistrats empêcheront que la superstition du peuple ne soit dangereuse. L'exemple de ces magistrats n'éclairera pas la canaille, mais les principaux bourgeois la contiendront. Il n'y a peut-être pas un seul tumulte, un seul attentat religieux où les bourgeois n'aient autrefois trempé, parceque ces bourgeois alors étaient canaille ; mais la raison et le temps les auront changés. Leurs mœurs adoucies adouciront celles de la plus vile et de la plus féroce populace; c'est de quoi nous avons des exemples frappants dans plus d'un pays. En un mot, moins de superstitions, moins de fanatisme ; et moins de fanatisme, moins de malheurs.

SUPPLICES[1].

SECTION PREMIÈRE.

Oui, répétons, un pendu n'est bon à rien[2]. Probablement quelque bourreau, aussi charlatan que cruel, aura fait accroire aux imbéciles de son quartier que la graisse de pendu guérissait de l'épilepsie.

Le cardinal de Richelieu, en allant à Lyon se donner le plaisir de faire exécuter Cinq-Mars et De Thou,

[1] Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, huitième partie, 1771, l'article se composait des deux premières sections, moins le dernier alinéa. B.

[2] Voyez tome XXXI, page 85 ; tome XXXIV, le paragraphe x de L'*Homme aux quarante écus ;* et dans les *Mélanges*, année 1766, le paragraphe x du *Commentaire sur le livre des délits et des peines.* B.

apprit que le bourreau s'était cassé la jambe : « Quel « malheur ! dit-il au chancelier Seguier, nous n'avons « point de bourreau. » J'avoue que cela était bien triste ; c'était un fleuron qui manquait à sa couronne. Mais enfin on trouva un vieux bon-homme qui abattit la tête de l'innocent et sage De Thou en douze coups de sabre. De quelle nécessité était cette mort ? quel bien pouvait faire l'assassinat juridique du maréchal de Marillac ?

Je dirai plus : si le duc Maximilien de Sulli n'avait pas forcé le bon Henri IV à faire exécuter le maréchal de Biron, couvert de blessures reçues à son service, peut-être Henri n'aurait-il pas été assassiné lui-même; peut-être cet acte de clémence, si bien placé après la condamnation, aurait adouci l'esprit de la Ligue, qui était encore très violent; peut-être n'aurait-on pas crié sans cesse aux oreilles du peuple : Le roi protége toujours les hérétiques, le roi maltraite les bons catholiques, le roi est un avare, le roi est un vieux débauché qui, à l'âge de cinquante-sept ans, est amoureux de la jeune princesse de Condé, ce qui réduit son mari à s'enfuir du royaume avec sa femme. Toutes ces flammes du mécontentement universel n'auraient pas mis le feu à la cervelle du fanatique feuillant Ravaillac.

Quant à ce qu'on appelle communément *la justice*, c'est-à-dire l'usage de tuer un homme parcequ'il aura volé un écu à son maître, ou de le brûler comme Simon Morin [1], pour avoir dit qu'il a eu des conversations avec le Saint-Esprit, et comme on a brûlé un

[1] Voyez dans les *Mélanges*, année 1766, le paragraphe VIII du *Commentaire sur le livre des délits et des peines*. B.

vieux fou de jésuite nommé Malagrida [1], pour avoir imprimé les entretiens que la sainte vierge Marie avait avec sa mère sainte Anne quand elle était dans son ventre, etc., cet usage, il en faut convenir, n'est ni humain ni raisonnable, et ne peut jamais être de la moindre utilité.

Nous avons déjà demandé [2] quel avantage pouvait résulter pour l'état de la mort d'un pauvre homme connu sous le nom du *fou de Verberie* [3], qui, dans un souper chez des moines, avait proféré des paroles insensées, et qui fut pendu au lieu d'être purgé et saigné.

Nous avons demandé encore [4] s'il était bien nécessaire qu'un autre fou qui était dans les gardes du corps, et qui se fit quelques taillades légères avec un couteau, à l'exemple des charlatans, pour obtenir quelque récompense, fût pendu aussi par arrêt du par-

[1] Voyez, tome XXI, le chapitre XXXVIII du *Précis du Siècle de Louis XV*. B.

[2] Voyez dans les *Mélanges*, année 1771, la MÉPRISE D'ARRAS. B.

[3] Le personnage que Voltaire appelle, comme tout le monde, *Fou de Verberie* (voyez dans les *Mélanges*, année 1771, la *Méprise d'Arras*), mais qu'il ne nomme jamais, est Jacques Rinquet, prêtre du diocèse de Cambray, condamné à mort et exécuté en décembre 1762, âgé de plus de cinquante ans; il avait été jésuite, ou du moins se donna pour tel chez les Mathurins de Verberie, où, dans les premiers jours de septembre, il avait dit qu'il se rendait à Paris pour relever son ordre, et que s'il ne venait pas à bout de son dessein, il ferait imprimer un livre intitulé : *La Religion inconnue...*; qu'il n'y avait point de religion en France, et qu'il n'y avait personne capable d'exécuter une action semblable à ce qui s'était passé en Russie (Pierre III venait d'y être assassiné); que lors de l'attentat de Damiens, c'était lui et non Malagrida qui était dans la cour du château, à Versailles; qu'il s'appelait Guillaume Perène, natif d'Amiens, etc. Le reste de ses discours n'est pas plus sensé. B.

[4] Voyez dans les *Mélanges*, année 1771, la *Méprise d'Arras*. B.

lement? était-ce là un grand crime? y avait-il un grand danger pour la société de laisser vivre cet homme?

En quoi était-il nécessaire qu'on coupât la main et la langue au chevalier de La Barre? qu'on l'appliquât à la torture ordinaire et extraordinaire, et qu'on le brûlât tout vif? telle fut sa sentence, prononcée par les Solons et les Lycurgues d'Abbeville. De quoi s'agissait-il? avait-il assassiné son père et sa mère? craignait-on qu'il ne mît le feu à la ville? On l'accusait de quelques irrévérences, si secrètes que la sentence même ne les articula pas. Il avait, dit-on, chanté une vieille chanson que personne ne connaît; il avait vu passer de loin une procession de capucins sans la saluer.

Il faut que chez certains peuples le plaisir de tuer son prochain en cérémonie, comme dit Boileau [1], et de lui faire souffrir des tourments épouvantables, soit un amusement bien agréable. Ces peuples habitent le quarante-neuvième degré de latitude; c'est précisément la position des Iroquois. Il faut espérer qu'on les civilisera un jour.

Il y a toujours dans cette nation de barbares deux ou trois mille personnes très aimables, d'un goût délicat, et de très bonne compagnie, qui à la fin poliront les autres.

Je demanderais volontiers à ceux qui aiment tant à élever des gibets, des échafauds, des bûchers, et à faire tirer des arquebusades dans la cervelle, s'ils sont toujours en temps de famine, et s'ils tuent ainsi leurs

[1] Boileau, satire VIII, vers 295-96, a dit :

> ....Il voit la justice en grosse compagnie,
> Mener tuer un homme avec cérémonie. B.

semblables de peur d'avoir trop de monde à nourrir.

Je fus effrayé un jour en voyant la liste des déserteurs depuis huit années seulement; on en comptait soixante mille. C'était soixante mille compatriotes auxquels il fallait casser la tête au son du tambour, et avec lesquels on aurait conquis une province s'ils avaient été bien nourris et bien conduits.

Je demanderais encore à quelques uns de ces Dracons subalternes si dans leur pays il n'y a pas de grandes routes et des chemins de traverse à construire, des terrains incultes à défricher, et si les pendus et les arquebusés peuvent leur rendre ce service.

Je ne leur parlerais pas d'humanité, mais d'utilité: malheureusement ils n'entendent quelquefois ni l'une ni l'autre. Et quand M. Beccaria fut applaudi de l'Europe pour avoir démontré que les peines doivent être proportionnées aux délits, il se trouva bien vite chez les Iroquois un avocat[1] gagné par un prêtre, qui soutint que torturer, pendre, rouer, brûler, dans tous les cas, est toujours le meilleur.

SECTION II[2].

C'est en Angleterre surtout, plus qu'en aucun pays, que s'est signalée la tranquille fureur d'égorger les hommes avec le glaive prétendu de la loi. Sans parler de ce nombre prodigieux de seigneurs du sang

[1] Pierre Lyonet, docteur en droit et naturaliste distingué, né à Maestricht le 21 juillet 1707, mort à La Haye le 10 janvier 1789, est auteur d'un *Discours académique sur le légitime usage de la question et de la torture*. B.

[2] Voyez ma note, page 272. B.

royal, de pairs du royaume, d'illustres citoyens péris sur un échafaud en place publique, il suffirait de réfléchir sur le supplice de la reine Anne Boulen, de la reine Catherine Howard, de la reine Jeanne Gray, de la reine Marie Stuart, du roi Charles Ier, pour justifier celui [1] qui a dit que c'était au bourreau d'écrire l'histoire d'Angleterre.

Après cette île on prétend que la France est le pays où les supplices ont été le plus communs. Je ne dirai rien de celui de la reine Brunehaut, car je n'en crois rien. Je passe à travers mille échafauds, et je m'arrête à celui du comte de Montecuculli, qui fut écartelé en présence de François Ier et de toute la cour, parceque le dauphin François était mort d'une pleurésie.

Cet événement est de 1536. Charles-Quint, victorieux de tous les côtés en Europe et en Afrique, ravageait à-la-fois la Provence et la Picardie. Pendant cette campagne qui commençait pour lui avec avantage, le jeune dauphin, âgé de dix-huit ans, s'échauffe à jouer à la paume dans la petite ville de Tournon. Tout en sueur il boit de l'eau glacée; il meurt de la pleurésie le cinquième jour. Toute la cour, toute la France crie que l'empereur Charles-Quint a fait empoisonner le dauphin de France. Cette accusation, aussi horrible qu'absurde, est répétée jusqu'à nos jours. Malherbe dit dans une de ses odes :

[1] Voltaire lui-même, dans un article fourni par lui à la *Gazette littéraire*, du 2 mai 1764 (voyez les *Mélanges*, année 1764), et dans le chap. VIII de la *Princesse de Babylone* (voyez les *Romans*, année 1768). B.

François, quand la Castille, inégale à ses armes,
Lui vola son dauphin,
Semblait d'un si grand coup devoir jeter des larmes
Qui n'eussent jamais fin.
Ode à Duperrier.

Il n'est pas question d'examiner si l'empereur était inégal aux armes de François Ier parcequ'il sortit de Provence après l'avoir épuisée, ou si c'est voler un dauphin que de l'empoisonner, ou si on jette des larmes d'un coup, lesquelles n'ont point fin. Ces mauvais vers font voir seulement que l'empoisonnement de François, dauphin, par Charles-Quint, passa toujours en France pour une vérité incontestable.

Daniel ne disculpe point l'empereur. Henault dit dans son Abrégé : « François, dauphin, mort de « poison. »

Ainsi tous les écrivains se copient les uns les autres. Enfin, l'auteur de l'Histoire de François Ier ose comme moi discuter le fait[1].

Il est vrai que le comte Montecuculli, qui était au service du dauphin, fut condamné par des commissaires à être écartelé, comme coupable d'avoir empoisonné ce prince.

Les historiens disent que ce Montecuculli était son échanson. Les dauphins n'en ont point. Mais je veux qu'ils en eussent alors; comment ce gentilhomme eût-il mêlé sur-le-champ du poison dans un verre d'eau fraîche? avait-il toujours du poison tout prêt dans sa poche pour le moment où son maître demanderait à

[1] Voyez l'*Histoire de François Ier*, *par Gaillard*, chapitre VIII du livre IV. B.

boire? Il n'était pas seul avec le dauphin qu'on essuyait au sortir du jeu de paume. Les chirurgiens qui ouvrirent son corps dirent (à ce qu'on prétend) que le prince avait pris de l'arsenic. Le prince, en l'avalant, aurait senti dans le gosier des douleurs insupportables; l'eau aurait été colorée; on ne l'aurait pas traité d'une pleurésie. Les chirurgiens étaient des ignorants qui disaient ce qu'on voulait qu'ils dissent : cela n'est que trop commun.

Quel intérêt aurait eu cet officier à faire mourir son maître? de qui pouvait-il espérer plus de fortune?

Mais, dit-on, il avait aussi l'intention d'empoisonner le roi. Nouvelle difficulté, et nouvelle improbabilité.

Qui devait lui payer ce double crime? on répond que c'était Charles-Quint. Autre improbabilité non moins forte. Pourquoi commencer par un enfant de dix-huit ans et demi, qui d'ailleurs avait deux frères? comment arriver au roi, que Montecuculli ne servait point à table?

Il n'y avait rien à gagner pour Charles-Quint en donnant la mort à ce jeune dauphin qui n'avait jamais tiré l'épée, et qui aurait eu des vengeurs. C'eût été un crime honteux et inutile. Il ne craignait pas le père qui était le plus brave chevalier de sa cour, et il aurait craint le fils qui sortait de l'enfance!

Mais on nous dit que ce Montecuculli, dans un voyage à Ferrare sa patrie, fut présenté à l'empereur; que ce monarque lui demanda des nouvelles de la magnificence avec laquelle le roi était servi à table, et

de l'ordre qu'il tenait dans sa maison. Voilà, certes, une belle preuve que cet Italien fut suborné par Charles-Quint pour empoisonner la famille royale !

Oh ! ce ne fut pas l'empereur qui l'engagea lui-même dans ce crime ; ce furent ses généraux, Antoine de Lève et le marquis de Gonzague. Qui ? Antoine de Lève, âgé de quatre-vingts ans, et l'un des plus vertueux chevaliers de l'Europe ! et ce vieillard eut l'indiscrétion de lui proposer ces empoisonnements conjointement avec un prince de Gonzague ! D'autres nomment le marquis del Vasto, que vous appelez du Guast. Accordez-vous donc, pauvres imposteurs. — Vous dites que Montecuculli l'avoua à ses juges. Avez-vous vu les pièces originales du procès ?

Vous avancez que cet infortuné était chimiste. Voilà vos seules preuves ; voilà les seules raisons pour lesquelles il subit le plus effroyable des supplices. Il était Italien, il était chimiste, on haïssait Charles-Quint ; on se vengeait bien honteusement de sa gloire. Quoi ! votre cour fait écarteler un homme de qualité sur de simples soupçons, dans la vaine espérance de déshonorer un empereur trop puissant !

Quelque temps après, vos soupçons toujours légers accusent de cet empoisonnement Catherine de Médicis, épouse de Henri II, dauphin, depuis roi de France. Vous dites que pour régner elle fit empoisonner ce premier dauphin qui était entre le trône et son mari. Imposteurs ! encore une fois, accordez-vous donc. Songez-vous que Catherine de Médicis n'était alors âgée que de dix-sept ans ?

On a dit que ce fut Charles-Quint lui-même qui imputa cette mort à Catherine, et on cite l'historien Vera. On se trompe; voici ses paroles[a] :

« En este ano avia muerto en Paris el delfin de « Francia con señales evidentes de veneno. Attribuye- « ronlo los suyos a diligencia del marques del Basto, « y Antonio de Leiva, y costó la vida al conde de Mon- « tecuculo, Frances, con quien se correspondian : in- « digna sospecha de tan generosos hombres, y inutil; « puesto, que con matar al delfin, se grangeava poco; « porque no era nada valeroso, ni sin hermanos que « le sucediessen.

« Brevemente se passó desta presuncion a otra mas « fundada, que avia sido la muerte per orden de su « hermano el duque de Orliens, a persuasion de Ca- « talina de Medicis su muger, ambiciosa de llegar a ser « reyna, como lo fue. Y nota bien un autor que la « muerte desgraciada que tuvo despues este Enrico, « la permitió Dios en castigo de la alevosa que dio « (si la dió) al inocente hermano : costumbre mas que « medianamente introducida en principes, deshazerse « a poca costa de los que por algun camino los emba- « raçan; pero siempre son visiblemente castigados de « Dios. »

« En cette année mourut à Paris le dauphin de France avec des signes évidents de poison. Les siens l'attribuèrent aux ordres du marquis del Vasto et d'Antoine de Lève, ce qui coûta la vie au comte de Montecuculo, Français, qui était en correspondance avec eux : indigne et inutile soupçon contre des hommes

[a] Page 166, édition de Bruxelles, 1656, in-4°.

si généreux, puisqu'en tuant le dauphin on gagnait peu. Il n'était encore connu par sa valeur, ni lui ni ses frères qui devaient lui succéder.

« De cette présomption on passa à une autre; on prétendit que ce meurtre avait été commis par l'ordre du duc d'Orléans son frère, à la persuasion de Catherine de Médicis, sa femme, qui avait l'ambition d'être reine, comme elle le fut en effet. Et un auteur remarque très bien que la mort funeste de ce duc d'Orléans, depuis Henri II, fut une punition divine du poison qu'il avait donné à son frère (si pourtant il lui en fit donner): coutume trop ordinaire aux princes de se défaire à peu de frais de ceux qui les embarrassent dans leur chemin, mais souvent et visiblement punie de Dieu. »

Le señor de Vera n'est pas, comme on voit, un Tacite. D'ailleurs, il prend Montecuculli ou Montecuculo pour un Français. Il dit que le dauphin mourut à Paris, et ce fut à Tournon. Il parle de marques évidentes de poison sur le bruit public; mais il est évident qu'il n'attribue qu'aux Français l'accusation contre Catherine de Médicis.

Cette accusation est aussi injuste et aussi extravagante que celle qui chargea Montecuculli.

Il résulte que cette légèreté particulière aux Français a dans tous les temps produit des catastrophes bien funestes. A remonter du supplice injuste de Montecuculli jusqu'à celui des templiers, c'est une suite de supplices atroces, fondés sur les présomptions les plus frivoles. Des ruisseaux de sang ont coulé en France, parceque la nation est souvent peu réfléchissante et

très prompte dans ses jugements. Ainsi tout sert à perpétuer les malheurs de la terre[1].

Disons un mot de ce malheureux plaisir que les hommes, et surtout les esprits faibles, ressentent en secret à parler de supplices, comme ils en ont à parler de miracles et de sortiléges. Vous trouverez dans le *Dictionnaire de la Bible* de Calmet plusieurs belles estampes des supplices usités chez les Hébreux. Ces figures font frémir tout honnête homme. Prenons cette occasion de dire que jamais ni les Juifs, ni aucun autre peuple, ne s'avisèrent de crucifier avec des clous, et qu'il n'y en a aucun exemple. C'est une fantaisie de peintre qui s'est établie sur une opinion assez erronée.

SECTION III[2].

Hommes sages répandus sur la terre (car il y en a), criez de toutes vos forces, avec le sage Beccaria, qu'il faut proportionner les peines aux délits.

Que si on casse la tête d'un jeune homme de vingt ans, qui aura passé six mois auprès de sa mère ou de sa maîtresse au lieu de rejoindre le régiment, il ne pourra plus servir sa patrie.

Que si vous pendez dans la place des Terreaux[3] cette jeune servante qui a volé douze serviettes à sa maîtresse, elle aurait pu donner à votre ville une

[1] Fin de l'article en 1771; l'alinéa qui suit est de 1774. B.

[2] Addition de l'édition in-4°, 1774, des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

[3] Le cas est arrivé à Lyon en 1772. — La sentence du lieutenant criminel de la sénéchaussée de Lyon, du 6 mars 1772, fut confirmée le 13 du même mois. Antoinette Toutan, fille domestique, était atteinte et convaincue d'avoir volé *vingt-huit serviettes*. B.

douzaine d'enfants que vous étouffez; qu'il n'y a nulle proportion entre douze serviettes et la vie[1], et qu'enfin vous encouragez le vol domestique, parceque nul maître ne sera assez barbare pour faire pendre son cocher qui lui aura volé de l'avoine, et qu'il le ferait punir pour le corriger, si la peine était proportionnée.

Que les juges et les législateurs sont coupables de la mort de tous les enfants que de pauvres filles séduites abandonnent ou laissent périr, ou étouffent par la même faiblesse qui les a fait naître.

Et c'est sur quoi je veux vous conter ce qui vient d'arriver dans la capitale d'une sage et puissante république qui, toute sage qu'elle est, a le malheur d'avoir conservé quelques lois barbares de ces temps antiques et sauvages qu'on appelle le temps des bonnes mœurs. On trouve auprès de cette capitale un enfant nouveau-né et mort; on soupçonne une fille d'en être la mère; on la met au cachot; on l'interroge; elle répond qu'elle ne peut avoir fait cet enfant puisqu'elle est grosse. On la fait visiter par ce qu'on appelle si mal à propos des sages-femmes, des matrones. Ces imbéciles attestent qu'elle n'est point enceinte, que ses vidanges retenues ont enflé son ventre. La malheureuse est menacée de la question; la peur trouble son esprit; elle avoue qu'elle a tué son enfant prétendu; on la condamne à la mort; elle accouche pendant qu'on lui lit sa sentence. Ses juges apprennent qu'il ne faut pas prononcer des arrêts de mort légèrement.

A l'égard de ce nombre innombrable de supplices,

[1] Voyez dans les *Mélanges*, année 1766, l'article XVIII du *Commentaire sur le livre des délits et des peines*. B.

dans lesquels des fanatiques imbéciles ont fait périr tant d'autres fanatiques imbéciles, je n'en parlerai plus, quoiqu'on ne puisse trop en parler.

Il ne se commet guère de vols sur les grands chemins en Italie sans assassinats, parceque la peine de mort est la même pour l'un et l'autre crime.

Sans doute que M. de Beccaria en parle dans son *Traité des délits et des peines.*

SYMBOLE, OU CREDO[1].

Nous ne ressemblons point à mademoiselle Duclos, cette célèbre comédienne, à qui on disait : Je parie, mademoiselle, que vous ne savez pas votre *Credo.* « Ah, ah, dit-elle, je ne sais pas mon *Credo!* je vais « vous le réciter. *Pater noster qui.....* Aidez-moi, je ne « me souviens plus du reste. » Pour moi[2], je récite mon *Pater* et mon *Credo* tous les matins ; je ne suis point comme Broussin[3], dont Reminiac disait :

> Broussin, dès l'âge le plus tendre,
> Posséda la sauce-Robert,
> Sans que son précepteur lui pût jamais apprendre
> Ni son *Credo* ni son *Pater.*

Le *symbole* ou la *collation*, vient du mot *symbolein*, et l'Église latine adopte ce mot, comme elle a tout pris de l'Église greeque. Les théologiens un peu instruits

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

[2] Les éditeurs de Kehl, par un double emploi qu'ils ont eux-mêmes signalé, avaient placé au mot CREDO une partie de cet article, depuis ces mots : « Je récite, etc. » B.

[3] L'un des deux frères à qui est adressé le *Voyage de Chapelle et Bachaumont.* B.

savent que ce symbole qu'on nomme *des apôtres* n'est point du tout des apôtres.

On appelait *symbole* chez les Grecs les paroles, les signes auxquels les initiés aux mystères de Cérès, de Cybèle, de Mithra, se reconnaissaient[a]; les chrétiens avec le temps eurent leur symbole. S'il avait existé du temps des apôtres, il est à croire que saint Luc en aurait parlé.

On attribue à saint Augustin une histoire du symbole dans son sermon 115; on lui fait dire dans ce sermon que Pierre avait commencé le symbole en disant, *Je crois en Dieu père tout puissant;* Jean ajouta, *Créateur du ciel et de la terre;* Jacques ajouta, *Je crois en Jésus-Christ son fils, notre Seigneur;* et ainsi du reste. On a retranché cette fable dans la dernière édition d'Augustin. Je m'en rapporte aux révérends Pères bénédictins pour savoir au juste s'il fallait retrancher ou non ce petit morceau qui est curieux.

Le fait est que personne n'entendit parler de ce *Credo* pendant plus de quatre cents années. Le peuple dit que Paris n'a pas été bâti en un jour; le peuple a souvent raison dans ses proverbes. Les apôtres eurent notre symbole dans le cœur, mais ils ne le mirent point par écrit. On en forma un du temps de saint Irénée, qui ne ressemble point à celui que nous récitons. Notre symbole, tel qu'il est aujourd'hui, est constamment du cinquième siècle. Il est postérieur

[a] Arnobe, liv. V, *Symbola quæ rogata sacrorum, etc.* Voyez aussi Clément d'Alexandrie, dans son sermon protreptique, ou *Cohortatio ad gentes.*

à celui de Nicée. L'article qui dit que Jésus descendit aux enfers, celui qui parle de la communion des saints, ne se trouvent dans aucun des symboles qui précédèrent le nôtre. Et en effet, ni les Évangiles, ni les Actes des apôtres, ne disent que Jésus descendit dans l'enfer. Mais c'était une opinion établie dès le troisième siècle, que Jésus était descendu dans l'Hadès, dans le Tartare, mots que nous traduisons par celui d'enfer. L'enfer, en ce sens, n'est pas le mot hébreu *scheol*, qui veut dire le souterrain, la fosse. Et c'est pourquoi saint Athanase nous apprit depuis comment notre Sauveur était descendu dans les enfers. « Son humanité, dit-il, ne fut ni tout entière « dans le sépulcre, ni tout entière dans l'enfer. Elle « fut dans le sépulcre selon la chair, et dans l'enfer « selon l'ame. »

Saint Thomas assure que les saints qui ressuscitèrent à la mort de Jésus-Christ moururent de nouveau pour ressusciter ensuite avec lui; c'est le sentiment le plus suivi. Toutes ces opinions sont absolument étrangères à la morale; il faut être homme de bien, soit que les saints soient ressuscités deux fois, soit que Dieu ne les ait ressuscités qu'une. Notre symbole a été fait tard, je l'avoue; mais la vertu est de toute éternité.

S'il est permis de citer des modernes dans une matière si grave, je rapporterai ici le *Credo* de l'abbé de Saint-Pierre, tel qu'il est écrit de sa main dans son livre sur la pureté de la religion, lequel n'a point été imprimé, et que j'ai copié fidèlement.

« Je crois en un seul Dieu, et je l'aime. Je crois

« qu'il illumine toute ame venant au monde, ainsi que « le dit saint Jean. J'entends par là toute ame qui le « cherche de bonne foi.

« Je crois en un seul Dieu, parcequ'il ne peut y « avoir qu'une seule ame du grand tout, un seul être « vivifiant, un formateur unique.

« Je crois en Dieu le père tout puissant, parcequ'il « est père commun de la nature et de tous les hommes « qui sont également ses enfants. Je crois que celui « qui les fait tous naître également, qui arrangea les « ressorts de notre vie de la même manière, qui leur « a donné les mêmes principes de morale, aperçue « par eux dès qu'ils réfléchissent, n'a mis aucune dif- « férence entre ses enfants que celle du crime et de « la vertu.

« Je crois que le Chinois juste et bienfesant est plus « précieux devant lui qu'un docteur d'Europe pointil- « leux et arrogant.

« Je crois que Dieu étant notre père commun, nous « sommes tenus de regarder tous les hommes comme « nos frères.

« Je crois que le persécuteur est abominable, et « qu'il marche immédiatement après l'empoisonneur « et le parricide.

« Je crois que les disputes théologiques sont à-la- « fois la farce la plus ridicule et le fléau le plus af- « freux de la terre, immédiatement après la guerre, « la peste, la famine, et la vérole.

« Je crois que les ecclésiastiques doivent être payés « et bien payés, comme serviteurs du public, pré- « cepteurs de morale, teneurs des registres des enfants

« et des morts; mais qu'on ne doit leur donner ni les « richesses des fermiers-généraux, ni le rang des « princes, parceque l'un et l'autre corrompent l'ame, « et que rien n'est plus révoltant que de voir des « hommes si riches et si fiers faire prêcher l'humilité « et l'amour de la pauvreté par leurs commis, qui « n'ont que cent écus de gages.

« Je crois que tous les prêtres qui desservent une « paroisse pourraient être mariés comme dans l'Église « grecque, non seulement pour avoir une femme « honnête qui prenne soin de leur ménage, mais « pour être meilleurs citoyens, donner de bons sujets « à l'état, et pour avoir beaucoup d'enfants bien élevés.

« Je crois qu'il faut absolument rendre plusieurs « moines à la société, que c'est servir la patrie et « eux-mêmes. On dit que ce sont des hommes que « Circé a changés en pourceaux; le sage Ulysse doit « leur rendre la forme humaine. »

Paradis aux bienfesants[1] !

Nous rapportons historiquement ce symbole de l'abbé de Saint-Pierre, sans l'approuver. Nous ne le regardons que comme une singularité curieuse; et nous nous en tenons, avec la foi la plus respectueuse, au véritable symbole de l'Église.

SYSTÈME[2].

Nous entendons par système une supposition : en-

[1] C'était ici que finissait l'article CREDO dans les éditions de Kehl. B.

[2] Cet article a paru, en 1774, dans l'édition in-4° des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

suite, quand cette supposition est prouvée, ce n'est plus un système, c'est une vérité. Cependant nous disons encore par habitude le *système céleste*, quoique nous entendions par là la position réelle des astres.

Je crois avoir cru autrefois que Pythagore avait appris chez les Chaldéens le vrai système céleste; mais je ne le crois plus. A mesure que j'avance en âge, je doute de tout.

Cependant Newton, Grégori, et Keil, font honneur à Pythagore et à ces Chaldéens du système de Copernic; et, en dernier lieu, M. Lemonnier est de leur avis. J'ai l'impudence de n'en plus être [1].

Une de mes raisons, c'est que si les Chaldéens en avaient tant su, une si belle et si importante découverte ne se serait jamais perdue; elle se serait transmise de siècle en siècle, comme les belles démonstrations d'Archimède.

[1] Si nous osions avoir une opinion sur ce sujet, nous dirions qu'il est vraisemblable que ni les Égyptiens, ni les Chaldéens, ni les Indiens, n'ont jamais connu le véritable système du monde; que Pythagore a connu ce système, parcequ'il l'a donné d'après les observations des Orientaux, alors beaucoup plus anciennes et plus complètes que celles des Grecs; qu'il suffit pour cela d'avoir une idée bien nette des lois du mouvement apparent, ce qui n'était pas impossible pour un homme qui avait autant de génie que Pythagore; que ce système fut rejeté par les Grecs, parcequ'il était trop contraire aux idées communes, et que d'ailleurs Pythagore ne pouvait l'appuyer sûr d'assez fortes preuves; mais que les Grecs en conservèrent un souvenir vague qu'ils nous ont transmis. Le livre d'Eusèbe de Césarée fourmille d'erreurs grossières sur l'astronomie et la physique des anciens; mais ce livre est précieux, parceque ses absurdités mêmes peuvent conduire à retrouver les vérités qu'il défigure. Il en est de même de Plutarque, d'ailleurs beaucoup meilleur écrivain, et plus instructif qu'Eusèbe de Césarée. K.

Une autre raison, c'est qu'il fallait être plus profondément instruit que ne l'étaient les Chaldéens pour contredire les yeux de tous les hommes et toutes les apparences célestes; qu'il eût fallu non seulement faire les expériences les plus fines, mais employer les mathématiques les plus profondes, avoir le secours indispensable des télescopes, sans lesquels il était impossible de découvrir les phases de Vénus qui démontrent son cours autour du soleil, et sans lesquels encore il était impossible de voir les taches du soleil qui démontrent sa rotation autour de son axe presque immobile.

Une raison non moins forte, c'est que de tous ceux qui ont attribué à Pythagore ces belles connaissances, aucun ne nous a dit positivement de quoi il s'agit.

Diogène de Laërce, qui vivait environ neuf cents ans après Pythagore, nous apprend que, selon ce grand philosophe, le nombre UN était le premier principe, et que de DEUX naissent tous les nombres; que les corps ont quatre éléments, le feu, l'eau, l'air, et la terre; que la lumière et les ténèbres, le froid et le chaud, l'humide et le sec, sont en égale quantité; qu'il ne faut point manger de fèves; que l'ame est divisée en trois parties; que Pythagore avait été autrefois Aethalide, puis Euphorbe, puis Hermotime, et que ce grand homme étudia la magie à fond. Notre Diogène ne dit pas un mot du vrai système du monde attribué à ce Pythagore; et il faut avouer qu'il y a loin de son aversion prétendue pour les fèves aux observations et aux calculs qui

démontrent aujourd'hui le cours des planètes et de la terre.

Le fameux arien Eusèbe, évêque de Césarée, dans sa *Préparation évangélique*, s'exprime ainsi[a] : « Tous « les philosophes prononcent que la terre est en re- « pos ; mais Philolaüs le péripatéticien pense qu'elle « se meut autour du feu dans un cercle oblique, tout « comme le soleil et la lune. »

Ce galimatias n'a rien de commun avec les sublimes vérités que nous ont enseignées Copernic, Galilée, Képler, et surtout Newton.

Quant au prétendu Aristarque de Samos, qu'on dit avoir développé les découvertes des Chaldéens sur le cours de la planète de la terre et des autres planètes, il est si obscur, que Wallis a été obligé de le commenter d'un bout à l'autre pour tâcher de le rendre intelligible.

Enfin il est fort douteux que le livre attribué à cet Aristarque de Samos soit de lui. On a fort soupçonné les ennemis de la nouvelle philosophie d'avoir fabriqué cette fausse pièce en faveur de leur mauvaise cause. Ce n'est pas seulement en fait de vieilles chartes que nous avons eu de pieux faussaires. Cet Aristarque de Samos est d'autant plus suspect, que Plutarque l'accuse d'avoir été un bigot, un méchant hypocrite, imbu de l'opinion contraire. Voici les paroles de Plutarque dans son fatras intitulé, *La face du rond de la lune :* Aristarque le Samien disait que les Grecs devaient « punir Cléanthe de Samos, lequel « soupçonnait que le ciel est immobile, et que c'est

[a] Page 850, édition in-folio de 1624.

« la terre qui se meut autour du zodiaque, en tour-
« nant sur son axe[1]. »

Mais, me dira-t-on, cela même prouve que le système de Copernic était déjà dans la tête de ce Cléanthe et de bien d'autres. Qu'importe qu'Aristarque le Samien ait été de l'avis de Cléanthe le Samien, ou qu'il ait été son délateur, comme le jésuite Skeiner a

[1] Wallis, qui le premier publia le texte grec d'Aristarque, en 1688, s'était servi, pour le rétablir en beaucoup d'endroits, des traductions latines publiées précédemment. Presque toutes les corrections faites ainsi par Wallis se sont trouvées conformes aux manuscrits consultés par M. de Fortia d'Urban, pour l'édition du même auteur qu'il a donnée à Paris en 1810. Mais il est bon de remarquer que dans ce traité, qui est intitulé, *De magnitudinibus et distantiis solis et lunæ*, le seul qu'on ait d'Aristarque, il n'est pas question du mouvement de la terre.

Cependant Plutarque, dans ses *Questions platoniques*, n° VII, dit formellement qu'*Aristarque et Seleucus ont montré le mouvement de la terre.* Plutarque se trouverait donc en contradiction avec lui-même, en disant, comme le rapporte Voltaire, qu'ARISTARQUE *disait que les Grecs devaient punir* CLÉANTHE *de Samos, lequel soupçonnait que le ciel est immobile, etc.* Cléanthe n'était pas de Samos, mais d'Assos, ville de Lycie; d'où Gassendi a conclu que les copistes avaient transposé les mots, et qu'il fallait lire CLÉANTHE *disait que les Grecs devaient punir* ARISTARQUE *de Samos, etc.* Cette opinion a été adoptée par Ménage, Fabricius, Bayle, par les éditeurs récents de Plutarque, par Ricard, son dernier traducteur français, et par MM. Brotier, Vauvilliers, et Clavier, dans leurs notes sur les dernières éditions de la traduction d'Amyot. Voilà donc Aristarque justifié contre les reproches de Voltaire, qui s'appuyait sur un passage altéré de Plutarque.

Mais en 1644, Roberval publia un volume, qu'il intitula : *Aristarchi Samii de mundi systemate, partibus et motibus, ejusdem libellus, cum notis P. de Roberval.* Aristarque n'est nullement auteur de ce livre, qui est tout de Roberval, quoiqu'il ne s'en donne que comme éditeur (par des raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici). Mais, sans doute d'après les passages de Plutarque, Roberval y fait parler Aristarque du mouvement de la terre.

Voltaire n'avait probablement sous les yeux que cet ouvrage supposé, qu'il a confondu avec le véritable ouvrage d'Aristarque publié par Wallis ; et, par extraordinaire, ses raisonnements ici portent à faux. B.

été depuis le délateur de Galilée? il résulte toujours évidemment que le vrai système d'aujourd'hui était connu des anciens.

Je réponds que non; qu'une très faible partie de ce système fut vaguement soupçonnée par quelques têtes mieux organisées que les autres. Je réponds qu'il ne fut jamais reçu, jamais enseigné dans les écoles, que ce ne fut jamais un corps de doctrine. Lisez attentivement cette *face de la lune* de Plutarque; vous y trouverez, si vous voulez, la doctrine de la gravitation. Le véritable auteur d'un système est celui qui le démontre.

N'envions point à Copernic l'honneur de la découverte. Trois ou quatre mots déterrés dans un vieil auteur, et qui peuvent avoir quelque rapport éloigné avec son système, ne doivent pas lui enlever la gloire de l'invention.

Admirons la grande règle de Képler, que les carrés des révolutions des planètes autour du soleil sont proportionnels aux cubes de leurs distances.

Admirons encore davantage la profondeur, la justesse, l'invention du grand Newton, qui seul a découvert les raisons fondamentales de ces lois inconnues à toute l'antiquité, et qui a ouvert aux hommes un ciel nouveau.

Il se trouve toujours de petits compilateurs qui osent être ennemis de leur siècle; ils entassent, entassent des passages de Plutarque et d'Athénée, pour tâcher de nous prouver que nous n'avons nulle obligation aux Newton, aux Halley, aux Bradley. Ils se font les trompettes de la gloire des anciens. Ils

prétendent que ces anciens ont tout dit, et ils sont assez imbéciles pour croire partager leur gloire, parcequ'ils la publient. Ils tordent une phrase d'Hippocrate pour faire accroire que les Grecs connaissaient la circulation du sang mieux qu'Harvey. Que ne disent-ils aussi que les Grecs avaient de meilleurs fusils, de plus gros canons que nous, qu'ils lançaient des bombes plus loin, qu'ils avaient des livres mieux imprimés, de plus belles estampes, etc., etc.? qu'ils excellaient dans la peinture à l'huile; qu'ils avaient des miroirs de cristal, des télescopes, des microscopes, des thermomètres? Ne s'est-il pas trouvé des gens qui ont assuré que Salomon, qui ne possédait aucun port de mer, avait envoyé des flottes en Amérique? etc., etc.

Un des plus grands détracteurs de nos derniers siècles a été un nommé *Dutens*[1]. Il a fini par faire un libelle aussi infame qu'insipide contre les philosophes de nos jours. Ce libelle est intitulé *le Tocsin;* mais il a eu beau sonner sa cloche, personne n'est venu à son secours, et il n'a fait que grossir le nombre des Zoïles, qui, ne pouvant rien produire, ont répandu leur venin sur ceux qui ont immortalisé leur patrie et servi le genre humain par leurs productions.

T.

REMARQUES SUR CETTE LETTRE.

L'euphonie, qui adoucit toujours le langage, et

[1] Voyez dans les *Mélanges*, année 1771, ma note sur le *Tocsin des rois*. B.

qui l'emporte sur la grammaire, fait que dans la prononciation nous changeons souvent ce *t* en *c*. Nous prononçons *ambicieux, akcion, parcial;* car lorsque ce *t* est suivi d'un *i* et d'une autre voyelle, le son du *t* paraît un peu trop dur. Les Italiens ont changé de même ce *t* en *z*. La même raison nous a insensiblement accoutumés à écrire et à prononcer un *t* à la fin de certains temps des verbes : *il aima,* mais *aima-t-il* constamment? *il arriva,* mais à peine *arriva-t-il;* il s'éleva, mais *s'éleva-t-il* au-dessus des préjugés? *on raisonne,* mais *raisonne-t-on* conséquemment? etc.; *il écrira,* mais *écrira-t-il* avec élégance? il joue, *joue-t-il* habilement?

Ainsi donc quand la troisième personne du présent, du prétérit et du futur, se terminant en voyelle, est suivie d'un article ou de la particule *on* qui tient lieu d'article, l'usage a voulu qu'on plaçât toujours ce *t*. On étendait autrefois plus loin cet usage; on prononçait ce *t* à la fin de tous les prétérits en *a: il aima à aller,* on disait *il aima-t-à aller;* et cette prononciation s'est conservée dans quelques provinces. L'usage de Paris l'a rendue très vicieuse.

Il n'est pas vrai que pour rendre la prononciation plus douce on change le *b* en *p* devant un *t*, et qu'on dise *optenir* pour *obtenir*. Ce serait au contraire rendre la prononciation plus dure. Le *t* se met encore après l'impératif *va*, *va-t'en*.

Ta, pronom poss. féminin; *ta mère, ta vie, ta haine*. La même euphonie, qui adoucit toujours le langage, a changé *ta* en *ton* devant toutes les voyelles : *ton adresse, son adresse, mon adresse*, et non

ta, *sa*, *ma adresse*; *ton épée*, et non *ta épée*; *ton industrie*, *ton ignorance*, non *ta industrie*, *ta ignorance*; *ton ouverture*, non *ta ouverture*. La lettre *h*, quand elle n'est point aspirée et qu'elle tient lieu de voyelle, exige aussi le changement de *ta*, *ma*, *sa*, en *ton*, *mon*, *son*: *ton honnêteté*, et non *ta honnêteté*.

Ta, ainsi que *ton*, donne *tes* au pluriel; *tes peines sont inutiles*.

Le redoublement du mot *ta* signifie un reproche de trop de vitesse : *ta ta ta*, *voilà bien instruire une affaire!* Mais ce n'est point un terme de la langue, c'est une espèce d'exclamation arbitraire. C'est ainsi que dans les salles d'armes on disait c'est un *tata*, pour désigner un ferrailleur.

TABAC.

Tabac, subst. masc., mot étranger. On donna ce nom, en 1560, à cette herbe découverte dans l'île de Tabago. Les naturels de la Floride la nommaient *petun*; elle eut en France le nom de *nicotiane*[1], d'*herbe à la reine*, et divers autres noms. Il y a plusieurs espèces de tabac; chacune prend son nom ou de l'endroit où cette plante croît, ou de celui où elle est manufacturée, ou du port principal, ou du pays d'où part cette marchandise. Le petit peuple ayant com-

[1] Le nom de nicotiane lui fut donné du nom de Jean Nicot, né à Nismes en 1530, mort à Paris le 5 mai 1600, qui, ambassadeur de François II en Portugal, envoya d'abord de la graine de *petun* à Catherine de Médicis, puis, à son retour de Portugal, lui en présenta une plante. B.

mencé en France à prendre du tabac par le nez, ce fut d'abord une indécence aux femmes d'en faire usage. Voilà pourquoi Boileau dit dans la satire des femmes (vers 672):

> Fait même à ses amants, trop faibles d'estomac,
> Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac.

On dit *fumer du tabac*, et on entend la même chose par le mot seul de *fumer*[1].

TABARIN.

Tabarin, nom propre, devenu nom appellatif. Tabarin, valet de Mondor, charlatan sur le Pont-Neuf du temps de Henri IV, fit donner ce nom aux bouffons grossiers.

> Et sans honte à Térence allier Tabarin.
> BOILEAU, *Art poétique*, chant III, 398.

Tabarine n'est pas d'usage et ne doit pas en être, parceque les femmes sont toujours plus décentes que les hommes.

Tabarinage, et surtout *tabarinique*, qu'on trouve dans le *Dictionnaire de Trévoux*, sont aussi proscrits.

TABIS.

Tabis, étoffe de soie unie et ondée, passée à la calandre sous un cylindre qui imprime sur l'étoffe ces

[1] Le médecin Hecquet (voyez ci-après ma note à l'article VIANDE) invite à s'abstenir de tabac les jours de jeûne, ou du moins à n'en prendre qu'aux heures du repas. Sur le produit de l'impôt du tabac, voyez tome XVII, page 454. B.

inégalités onduleuses gravées sur le cylindre même. C'est ce qu'on appelle improprement *moire*, de deux mots anglais *mo hair*, poil de chèvre sauvage. La véritable moire n'admet pas un seul fil de soie.

Où sur l'ouate molle éclate le tabis.
BOILEAU, *Lutrin*, ch. IV, 44.

Tabiser, passer à la calandre. Taffetas, gros de Tours *tabisé*.

TABLE.

Table, s. f., terme très étendu qui a plusieurs significations.

Table à manger, table de jeu, table à écrire. Première table, seconde table, table du commun. Table de buffet, table d'hôte, où l'on mange à tant par repas; bonne table, table réglée, table ouverte; être à table, se mettre à table, sortir de table. Table brisée, table ronde, ovale, longue, carrée. Courir les tables (en style familier) se dit des parasites; *bénir la table*, c'est-à-dire faire une prière avant le repas. *Tomber sous la table*, dernier effet de l'ivresse. *Propos de table*, traits de gaieté et de familiarité qui échappent dans un repas.

Table de nuit, inventée en 1717; meuble commode qu'on place auprès d'un lit, et sur lequel se placent plusieurs ustensiles.

Table à tiroir; mettre papiers sur table. Table d'un instrument de musique, comme luth, clavecin; c'est la partie sur laquelle posent les cordes ou les touches.

Table de verre, signifie le verre plat qui n'a point été soufflé, et qui n'est pas encore employé.

Table de plomb, de cuivre : plaque de plomb et de cuivre d'une étendue un peu considérable.

Table de la loi, la loi des douze tables chez les Romains, les deux tables de la loi chez les Hébreux. On ne dit point *la loi des deux tables.*

Table d'autel, dans laquelle on encastre la pierre bénite sur laquelle le prêtre pose le calice. *Sainte table*, c'est l'autel même sur lequel le prêtre prend les pains enchantés[1], avec lesquels il va donner la communion. *Approcher de la sainte table*, communier. On ne dit pas *se mettre à la sainte table.*

Table isiaque ou *table du soleil.* C'est une grande plaque de cuivre qu'on regarde comme un des plus précieux monuments de l'ancienne Égypte; elle est couverte d'hiéroglyphes gravés. Ce monument, qui vient de la maison de Gonzague, est conservé à Turin.

Table ronde (chevaliers de la table ronde), imaginée pour éviter les disputes pour la préséance, et dont les romans ont attribué l'invention à un roi fabuleux d'Angleterre, nommé Artus.

Table pythagorique, ou de multiplication des nombres les uns par les autres.

Table en mathématique, suite de nombres rangés suivant certain ordre propre à faire retrouver l'un de ces nombres dont on a besoin.

[1] L'Académie et Richelet disent *Pains à chanter.* Il est assez singulier que Voltaire emploie ici l'expression de *Pain enchanté*, expression qu'il blâme dans sa lettre à Duclos, du 12 juillet 1761. B.

Tables d'astronomie, ou calcul des mouvements célestes.

On a les *tables Alfonsines*, les *tables Rodolphines*, ainsi nommées parcequ'on les a faites pour ces deux monarques.

Table des sinus, des tangentes, des logarithmes.

Tables généalogiques, plus communément nommées *arbres*.

La table d'un livre, c'est-à-dire liste alphabétique ou des noms, ou des matières, ou des chapitres.

Table d'attente en architecture; c'est d'ordinaire un bossage pour recevoir une inscription.

Table de trictrac.

Toutes tables, jeu différent du trictrac ordinaire.

Table de diamant; le diamant est taillé en table quand sa surface est plate et les côtés à biseaux.

Les deux parties osseuses qui composent le crâne sont appelées *tables*.

Les trumeaux, cartouches, panneaux, en architecture, prennent aussi le nom de *table*.

Table de crépi, table en saillie, table couronnée, table fouillée, table rustique.

Table de marbre. L'une des plus anciennes juridictions du royaume, partagée en trois tribunaux : celui du connétable, à présent des maréchaux de France; celui de l'amiral; et celui du grand-forestier, qui est aujourd'hui représenté par le grand-maître des eaux et forêts. Cette juridiction est ainsi nommée d'une longue table de marbre, sur laquelle les vassaux étaient tenus d'apporter leurs redevances; chaque seigneur avait une table pareille, et les mots de *table*,

domaine, *justice*, étaient presque synonymes; *réunir à sa table*, était réunir à son domaine.

Table rase. Expression empruntée de la toile des peintres avant qu'ils y aient appliqué leurs couleurs: l'esprit d'un enfant est une table rase sur laquelle les préjugés n'ont encore rien imprimé.

TABLER.

Tabler, v. n. Il vient du jeu de trictrac. On disait *tabler* quand on posait deux dames sur la même ligne; on dit aujourd'hui *caser*, et le mot *tabler*, qui n'est plus d'usage au propre, s'est conservé au figuré. *Tabler sur cet arrangement*, *tabler sur cette nouvelle*. Il était d'usage, dans le siècle passé, de dire *tabler* pour *tenir table*.

> Allez tabler jusqu'à demain.
>
> MOLIÈRE, *Amphitryon*, acte III, scène VI.

TABOR, OU THABOR.

Montagne fameuse dans la Judée; ce nom entre souvent dans le discours familier. Il est faux que cette montagne ait une lieue et demie d'élévation au-dessus de la plaine, comme le disent plusieurs dictionnaires; il n'y a point de montagne de cette hauteur. Le Tabor n'a pas plus de six cents pieds de haut; mais il paraît très élevé, parcequ'il est situé dans une vaste plaine.

Le Tabor de Bohême est encore célèbre par la résistance de Ziska aux armées impériales; c'est de là

qu'on a donné le nom de *tabor* aux retranchements faits avec des chariots.

Les taborites, secte à peu près semblable à celle des hussites, prirent aussi leur nom de cette montagne.

TACTIQUE.

Tactique, s. f., signifie proprement *ordre, arrangement;* mais ce mot est consacré depuis long-temps à la science de la guerre. La tactique consiste à ranger les troupes en bataille, à faire les évolutions, à disposer les troupes, à se prévaloir avec avantage des machines de guerre. L'art de bien camper prend un autre nom, qui est celui de *castramétation*. Lorsqu'une fois la bataille est engagée, et que le succès ne dépend plus que de la valeur des troupes et du coup d'œil du général, le terme de *tactique* n'est plus convenable, parcequ'alors il ne s'agit plus ni d'ordre ni d'arrangement.

TAGE.

Tage, s. m. Quoique ce ne soit que le nom propre d'une rivière, le fréquent usage qu'on en fait lui doit donner place dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Les trésors du Pactole et du Tage sont communs en poésie : on a supposé que ces deux fleuves roulaient une grande quantité d'or dans leurs eaux ; ce qui n'est pas vrai.

TALISMAN.

Talisman, s. m., terme arabe francisé, proprement

consécration; la même chose que *telesma* ou *phylactère;* préservatif, figure, caractère, dont la superstition s'est servie dans tous les temps et chez tous les peuples. C'est d'ordinaire une espèce de médaille fondue et frappée sous certaines constellations. Le fameux talisman de Catherine de Médicis existe encore.

TALMUD.

Ancien recueil des lois, des coutumes, des traditions et des opinions des Juifs, compilées par leurs docteurs. Il est divisé en deux parties, la *gemare* et la *misna*, postérieures de quelques siècles à notre ère vulgaire. Ce mot est devenu français, parcequ'il est commun à toutes les nations.

Talmudiste, attaché aux opinions du Talmud.

Talmudique, docteur talmudique, peu en usage.

TAMARIN.

Tamarin, s. m., arbre des Indes et de l'Afrique, dont l'écorce ressemble à celle du noyer, les feuilles à la fougère, et les fleurs à celles de l'oranger; son fruit est une petite gousse qui renferme une pulpe noire assez semblable à la casse, mais d'un goût un peu aigre. L'arbre et le fruit portent le nom de *tamarin*.

TAMARIS.

Tamaris, s. m., arbrisseau dont les fruits ont quelque ressemblance à ceux du tamarin, mais qui ont une vertu plus détersive et plus atténuante.

TAMBOUR.

Tambour; s. m., terme imitatif qui exprime le son de cet instrument guerrier inconnu aux Romains, et qui nous est venu des Arabes et des Maures. C'est une caisse ronde, exactement fermée en dessus et en dessous par un parchemin de mouton épais, tendu à force sur une corde à boyau. Le tambour ne sert parmi nous que pour l'infanterie; c'est avec le tambour qu'on l'assemble, qu'on l'exerce, qu'on la conduit. *Battre le tambour, le tambour bat, il bat aux champs, il appelle, il rappelle, il bat la générale; la garnison marche, sort tambour battant.*

TANT.

Adverbe de quantité, qui devient quelquefois conjonction.

Il est adverbe quand il est attaché au verbe, quand il en modifie le sens. *Il aima tant la patrie! Vous connaissez les coquettes? oh tant! Il a tant de finesse dans l'esprit, qu'il se trompe presque toujours.*

Tant est une conjonction quand il signifie *tandis que. Elle sera aimée tant qu'elle sera jolie;* c'est-à-dire tandis qu'elle sera jolie.

Tant, lorsqu'il est suivi de quelque mot dont il désigne la quantité, gouverne toujours le génitif; *tant d'amitié, tant de richesses, tant de crimes.*

Il ne se joint jamais à un simple adjectif. On ne dit point *tant vertueux, tant méchant, tant libéral, tant*

avare; mais *si vertueux*, *si méchant*, *si libéral*, *si avare.*

Après le verbe actif ou neutre, sans auxiliaire, il faut toujours mettre *tant; il travaille tant*, *il pleut tant.* Quand le verbe auxiliaire se joint au verbe actif, vous placez le *tant* entre l'un et l'autre; *il a tant travaillé*, *il a tant plu*, *ils ont tant écrit;* et jamais on ne se sert du *si; il a si plu*, *ils ont si écrit;* ce serait un barbarisme. Mais avec un verbe passif, le *tant* est remplacé par le *si*, et voici dans quel cas. Lorsque vous avez à exprimer un sentiment particulier par un verbe passif, comme, *je suis si touché*, *si ému*, *si courroucé*, *si animé*, vous ne pouvez dire, *je suis tant ému*, *tant touché*, *tant courroucé*, *tant animé*, parceque ces mots tiennent lieu d'épithète : mais lorsqu'il s'agit d'une action, d'un fait, vous employez le mot de *tant; cette affaire fut tant débattue*, *les accusations furent tant renouvelées*, *les juges tant sollicités*, *les témoins tant confrontés;* et non pas *si confrontés*, *si sollicités*, *si renouvelées*, *si débattue;* la raison en est que ces participes expriment des faits, et ne peuvent être regardés comme des épithètes.

On ne dit point *cette femme tant belle*, parceque *belle* est épithète; mais on peut dire, surtout en vers, *cette femme autrefois tant aimée*, encore mieux que *si aimée;* mais quand on ajoute de qui elle a été aimée, il faut dire *si aimée de vous*, *de lui*, et non *tant aimée de vous*, *de lui;* parcequ'alors vous désignez un sentiment particulier. *Cette personne autrefois tant célébrée par vous;* célébrer est un fait. *Cette personne autrefois si estimée par vous;* c'est un sentiment.

Est-ce là cette ardeur tant promise à sa cendre [1]?

Quel crime a donc commis ce fils tant condamné [2]?

Condamné, *promise*, expriment des faits.

Tant peut être considéré comme une particule d'exclamation : *tant il est difficile de bien écrire! tant les oreilles sont délicates!*

Tant se met pour *autant*: *tant plein que vide*, pour dire autant plein que vide; *tant vaut l'homme*, *tant vaut sa terre;* pour, autant vaut l'homme, autant vaut sa terre. *Tant tenu*, *tant payé*, c'est-à-dire il sera payé autant qu'il aura servi.

On ne dit plus *tant plus*, *tant moins*, parceque *tant* est alors inutile. *Plus on la pare*, *moins elle est belle*. A quoi servirait, *tant plus on la pare*, *tant moins elle est belle*.

Il n'en est pas de même de *tant pis* et de *tant mieux* : *pis et mieux* ne feraient pas seuls un sens assez complet. *Il se croit sûr de la victoire*, *tant pis; il se défie de sa bonne fortune*, *tant mieux*. *Tant* alors signifie *d'autant*, *il fait d'autant mieux*.

Tant que ma vue peut s'étendre, pour autant que ma vue peut s'étendre.

Tant et si peu qu'il vous plaira ; au lieu de dire, autant et si peu qu'il vous plaira.

TAPISSERIE, TAPISSIER.

Tapisserie, s. f., ouvrage au métier ou à l'aiguille pour couvrir les murs d'un appartement. Les tapis-

[1] *Andromaque*, IV, I. B.
[2] *Britannicus*, IV, II. B.

series au métier sont de haute ou de basse-lice : pour fabriquer celles de haute-lice, l'ouvrier regarde le tableau placé à côté de lui; mais pour la basse-lice, le tableau est sous le métier, et l'artiste le déroule à mesure qu'il en a besoin : l'un et l'autre travaillent avec la navette. Les tapisseries à l'aiguille s'appellent *tapisseries de point*, à cause des points d'aiguille. La tapisserie de gros point est celle dont les points sont plus écartés, plus grossiers; celle de petit point au contraire. Les tapisseries des Gobelins, de Flandre, de Beauvais, sont de haute-lice. On y employait autrefois le fil d'or et la soie; mais l'or se blanchit, la soie se ternit. Les couleurs durent plus long-temps sur la laine.

Les tapisseries de point de Hongrie sont celles qui sont à points lâches et à longues aiguillées qui forment des points de diverses couleurs; elles sont communes et d'un bas prix.

Les tapisseries de verdure peuvent admettre quelques petits personnages, et retiennent le nom de *verdure*. Oudri a donné la vogue aux tapisseries d'animaux. Celles à personnages sont les plus estimées. Les tapisseries des Gobelins sont des chefs-d'œuvre d'après les plus grands peintres. On distingue les tapisseries par pièces, on les vend à la pièce, on les compte par aunes de cours. Plusieurs pièces qui tapissent un appartement s'appellent une *tenture*. On les tend, on les détend, on les cloue, on les décloue.

Les petites bordures sont aujourd'hui plus estimées que les grandes.

Toutes sortes d'étoffes peuvent servir de tapisserie; le damas, le satin, le velours, la serge. On donne même au cuir doré le nom de *tapisserie*. Il se fait de très beaux fauteuils, de magnifiques canapés de tapisseries, soit de petit point, soit de haute ou basse-lice.

Tapissier, s. m., c'est le manufacturier même; il n'est pas nommé autrement en Flandre. C'est aussi l'ouvrier qui tend les tapisseries dans une maison, qui garnit les fauteuils. Il y a des valets de chambre tapissiers.

TAQUIN, TAQUINE.

Taquin, *ine*, adj., terme populaire qui signifie avare dans les petites choses, vilain dans sa dépense; quelques uns s'en servent aussi dans le style familier pour signifier un homme renfrogné et têtu, comme supposant qu'un avare doit toujours être de mauvaise humeur. Il est peu en usage.

TARIF.

Tarif, s. m., mot arabe devenu français, et qui signifie *rôle*, *table*, *catalogue*, *évaluation*. *Tarif du prix des denrées; tarif de la douane, tarif des monnaies*. L'édit du tarif, dans la minorité de Louis XIV, fit révolter le parlement, et causa la guerre insensée de la Fronde. On paya mille fois plus pour la guerre civile, que le tarif n'aurait coûté.

TARTARE.

Tartare, s. et adj. m. et f., habitant de la Tartarie. On s'est servi souvent de ce mot pour signifier barbare.

> Et ne voyez-vous pas, par tant de cruautés,
> La rigueur d'un Tartare à travers ses bontés [1] ?

On a nommé *tartares* les valets militaires de la maison du roi, parcequ'ils pillaient pendant que leurs maîtres se battaient.

La langue tartare, les coutumes tartares.

Tartare, s. m., enfer des Grecs et des Romains, imité du Tartarot égyptien, qui signifiait *demeure éternelle*. Ce mot entre très souvent dans notre poésie, dans les odes, dans les opéra : *les peines du Tartare, les fleuves du Tartare.*

> Qu'entends-je ? le Tartare s'ouvre.
> Quels cris ! quels douloureux accents !
> LA MOTTE, *Descente aux Enfers*, st. 4.

TARTAREUX.

Tartareux, adj., mot employé en chimie : *sédiment tartareux, liqueur tartareuse*, c'est-à-dire chargée de sel de tartre.

TARTRE.

Tartre, s. m., sel formé par la fermentation dans les vins fumeux, et qui s'attache aux tonneaux en cristallisation.

[1] Voltaire lui-même, *Zaire*, V, III. B.

Le tartre calciné s'appelle *sel de tartre*, c'est l'alcali fixe végétal; il s'emploie dans les arts et dans la médecine. Il se résout par l'humidité en une liqueur qu'on appelle *huile de tartre*.

Le *tartre vitriolé* est cette même huile mêlée avec l'esprit de vitriol.

Cristal ou *crème de tartre;* c'est le tartre purifié et réduit en forme de cristal. Il est formé d'un acide particulier et du sel de tartre, ou alcali fixe, avec une abondance d'acide.

Le *tartre émétique* est une combinaison de verre d'antimoine avec la crème de tartre.

Le *tartre folié* est la combinaison du sel de tartre avec le vinaigre.

TARTUFE, TARTUFERIE.

Tartufe, s. m., nom inventé par Molière, et adopté aujourd'hui dans toutes les langues de l'Europe pour signifier les hypocrites, les fripons, qui se servent du manteau de la religion : *c'est un tartufe, c'est un vrai tartufe*.

Tartuferie, s. f., mot nouveau formé de celui de *tartufe;* action d'hypocrite, maintien d'hypocrite, friponnerie de faux dévot; on s'en est servi souvent dans les disputes sur la bulle *Unigenitus*.

TAUPE.

Taupe, petit quadrupède, un peu plus gros que la souris, qui habite sous terre. La nature lui a donné

des yeux extrêmement petits, enfoncés, et recouverts de petits poils, afin que la terre ne les blesse pas, et qu'il soit averti par un peu de lumière quand il est exposé; l'organe de l'ouïe très fin, les pates de devant larges, armées d'ongles tranchants, et placées toutes deux en plan incliné afin de jeter à droite et à gauche la terre qu'il fouille et qu'il soulève pour se faire un chemin et une habitation. Il se nourrit de la racine des herbes. Comme cet animal passe pour aveugle, La Fontaine a eu raison de dire :

> Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous.
> Fable 7 du liv. I.

Noir comme une taupe, trou de taupe, prendre des taupes. On se fait d'assez jolies fourrures avec des peaux de taupes. Il est allé au royaume des taupes, pour dire il est mort, proverbialement et bassement.

TAUREAU.

Taureau, s. m., quadrupède armé de cornes, ayant le pied fendu, les jambes fortes, la marche lente, le corps épais, la peau dure, la queue moins longue que celle du cheval, ayant quelques longs poils au bout. Son sang a passé pour être un poison, mais il ne l'est pas plus que celui des autres animaux; et les anciens qui ont écrit que Thémistocle et d'autres s'étaient empoisonnés avec du sang de taureau falsifiaient à-la-fois l'histoire et la nature. Lucien, qui reproche à Jupiter d'avoir placé les cornes du taureau au-dessus de ses yeux, lui fait un reproche très injuste; car le

taureau ayant l'œil grand, rond, et ouvert, il voit très bien où il frappe; et si ses yeux avaient été placés sur sa tête, au-dessus des cornes, il n'aurait pu voir l'herbe qu'il broute.

Taureau banal est celui qui appartient au seigneur, et auquel ses vassaux sont tenus d'amener toutes leurs vaches.

Taureau de Phalaris, ou *taureau d'airain*; c'est un taureau jeté en fonte, qu'on trouva en Sicile, et qu'on supposa avoir été employé par Phalaris pour y enfermer et faire brûler ceux qu'il voulait punir, espèce de cruauté qui n'est nullement vraisemblable.

Les taureaux de Médée, qui gardaient la toison d'or.

Le taureau de Marathon, dompté par Hercule.

Le taureau qui porta Europe; le taureau de Mithras; le taureau d'Osiris; le taureau, signe du zodiaque; *l'œil du taureau*, étoile de la première grandeur. *Combats de taureaux*, communs en Espagne. *Taureau-cerf*, animal sauvage d'Éthiopie. *Prune-taureau*, espèce de prune qui a la chair sèche.

TAURICIDER.

Tauricider, v. n., combattre des taureaux; expression familière qui se trouve souvent dans Scarron, dans Bussi, et dans Choisi.

TAUROBOLE.

Taurobole, sacrifice d'expiation, fort commun aux troisième et quatrième siècles : on égorgeait un tau-

reau sur une grande pierre un peu creusée et percée de plusieurs trous; sous cette pierre était une fosse, dans laquelle l'expié recevait sur son corps et sur son visage le sang de l'animal immolé. Julien le philosophe daigna se soumettre à cette expiation, pour se concilier les prêtres des gentils.

TAUROPHAGE.

Taurophage, s. m., mangeur de taureau; nom qu'on donnait à Bacchus et à Silène.

TAXE[1].

Le pape Pie II, dans une épître à Jean Peregal[a], avoue que la cour romaine ne donne rien sans argent; l'imposition même des mains et les dons du Saint-Esprit s'y vendent, et la rémission des péchés ne s'y accorde qu'aux riches.

Avant lui, saint Antonin, archevêque de Florence[b], avait observé que du temps de Boniface IX, qui mourut l'an 1404, la cour romaine était si infame par la tache de simonie, que les bénéfices s'y conféraient moins au mérite qu'à ceux qui apportaient beaucoup d'argent. Il ajoute que ce pape remplit l'univers d'indulgences plénières, de sorte que les petites

[1] Voyez tome XV, page 419; tome XVI, page 301; tom. XVII, page 237; tome XXVIII, page 491; tome XXIX, page 283; et dans les *Mélanges*, année 1763, les *Éclaircissements historiques* (XXIe *sottise de Nonotte*). B.

[a] Épître 66. — [b] *Chronique*, troisième partie, titre 22.

églises, dans leurs jours de fêtes, les obtenaient à un prix modique.

Théodoric de Niem[a], secrétaire de ce pontife, nous apprend en effet que Boniface envoya des quêteurs en divers royaumes pour vendre l'indulgence à ceux qui leur offraient autant d'argent qu'ils en auraient dépensé en chemin s'ils eussent fait pour cela le voyage de Rome; de sorte qu'ils remettaient tous les péchés, même sans pénitence, à ceux qui se confessaient, et les dispensaient, moyennant de l'argent, de toutes sortes d'irrégularités, disant qu'ils avaient sur cela toute la puissance que le Christ avait accordée à Pierre de lier et de délier sur la terre[b].

Et ce qui est plus singulier encore, le prix de chaque crime est taxé dans un ouvrage latin imprimé à Rome par ordre de Léon X, le 18 novembre 1514, chez Marcel Silber, dans le champ de Flore, sous le titre de *Taxes de la sacrée chancellerie et de la sacrée pénitencerie apostolique.*

Entre plusieurs autres éditions de ce livre, faites en différents pays, celle in-4° de Paris, de l'an 1520, chez Toussaint Denis, rue Saint-Jacques, à la Croix de bois, près Saint-Yves, avec privilége du roi pour trois ans, porte au frontispice les armes de France et celles de la maison de Médicis, de laquelle était Léon X. Voilà ce qui aura trompé l'auteur du *Tableau des papes*[c], qui attribue à Léon X l'établissement de ces taxes, quoique Polydore Virgile[d] et le cardinal d'Ossat[e] s'accordent à placer l'invention de la taxe de la

[a] Liv. I, *du Schisme*, ch. LXVIII.—[b] Matthieu, ch. XVI, v. 19.—[c] Page 154. —[d] Liv. VIII, ch. II, *des Inventeurs des choses.* — [e] Lettre CCCIII.

chancellerie sous Jean XXII, vers l'an 1320, et le commencement de celle de la pénitencerie, seize ans plus tard, sous Benoît XII.

Pour nous faire une idée de ces taxes, copions ici quelques articles du chapitre des absolutions.

L'absolution [a] pour celui qui a connu charnellement sa mère, sa sœur, etc., coûte cinq gros.

L'absolution pour celui qui a défloré une vierge, six gros.

L'absolution pour celui qui a révélé la confession d'un autre, sept gros.

L'absolution [b] pour celui qui a tué son père, sa mère, etc., cinq gros; et ainsi des autres péchés, comme nous verrons bientôt : mais à la fin du livre les prix sont évalués par ducats.

Il y est aussi parlé d'une sorte de lettres appelées *confessionnales*, par lesquelles le pape permet de choisir, à l'article de la mort, un confesseur qui donne plein pardon de tout péché: aussi ces lettres ne s'accordent qu'aux princes, et même avec grande difficulté. Ce détail se trouve page 32 de l'édition de Paris.

La cour de Rome, dans la suite, eut honte de ce livre, qu'elle supprima tant qu'il lui fut possible; elle l'a même fait insérer dans l'indice expurgatoire du concile de Trente, sur la fausse supposition que les hérétiques l'ont corrompu.

Il est vrai qu'Antoine Dupinet, gentilhomme franc-comtois, en fit imprimer à Lyon, en 1564, un extrait in-8°, dont voici le titre: *Taxes des parties casuelles de la boutique du pape, en latin et en français, avec*

[a] Page 36.— [b] Page 38.

annotations prinses des décrets, conciles, et canons tant vieux que modernes, pour la vérification de la discipline anciennement observée en l'Église; par A. D. P. Mais quoiqu'il n'avertisse point que son ouvrage n'est qu'un abrégé de l'autre, bien loin de corrompre son original, il en retranche au contraire quelques traits odieux, tels que celui qui se lit page 23, ligne 9 d'en bas, dans l'édition de Paris; le voici : « Et remarquez soigneusement que ces sortes de gra-« ces et de dispenses ne s'accordent point aux pau-« vres, parceque, n'ayant pas de quoi, ils ne peuvent « être consolés. »

Il est vrai encore que Dupinet évalue ces taxes par tournois, ducats, et carlins; mais comme il observe, page 42, que les carlins et les gros sont de la même valeur, en substituant à la taxe de cinq, six, sept gros, etc., qui est dans son original, celle d'un nombre égal de carlins, ce n'est point le falsifier. En voici la preuve dans les quatre articles déjà cités de l'original.

L'absolution, dit Dupinet, pour celui qui connaît charnellement sa mère, sa sœur, ou quelque autre parente ou alliée, ou sa commère de baptême, est taxée à cinq carlins.

L'absolution pour celui qui dépucelle une jeune fille est taxée à six carlins.

L'absolution pour celui qui révèle la confession de quelque pénitent est taxée à sept carlins.

L'absolution pour celui qui a tué son père, sa mère, son frère, sa sœur, sa femme, ou quelque autre parent ou allié, laïque néanmoins, est taxée à cinq carlins :

car si le mort était ecclésiastique, l'homicide serait obligé de visiter les saints lieux.

Rapportons-en quelques autres.

L'absolution, continue Dupinet, pour quelque acte de paillardise que ce soit, commis par un clerc, fût-ce avec une religieuse dans le cloître ou dehors, ou avec ses parentes et alliées, ou avec sa fille spirituelle (sa filleule), ou avec quelques autres femmes que ce soit, coûte trente-six tournois, trois ducats.

L'absolution pour un prêtre qui tient une concubine, vingt-un tournois, cinq ducats, six carlins.

L'absolution d'un laïque pour toutes sortes de péchés de la chair se donne au for de la conscience pour six tournois, deux ducats.

L'absolution d'un laïque pour crime d'adultère, donnée au for de la conscience, coûte quatre tournois; et s'il y a adultère et inceste, il faut payer par tête six tournois. Si outre ces crimes on demande l'absolution du péché contre nature ou de la bestialité, il faut quatre-vingt-dix tournois, douze ducats et six carlins; mais si on demande seulement l'absolution du crime contre nature ou de la bestialité, il n'en coûtera que trente-six tournois et neuf ducats.

La femme qui aura pris un breuvage pour se faire avorter, ou le père qui le lui aura fait prendre, paiera quatre tournois, un ducat, et huit carlins; et si c'est un étranger qui ait donné le breuvage pour la faire avorter, il paiera quatre tournois, un ducat, et cinq carlins.

Un père ou une mère, ou quelque autre parent qui

aura étouffé un enfant, paiera quatre tournois, un ducat, huit carlins; et si le mari et la femme l'ont tué ensemble, ils paieront six tournois et deux ducats.

La taxe qu'accorde le dataire pour contracter mariage hors les temps permis est de vingt carlins; et dans les temps permis, si les contractants sont au second ou troisième degré, elle est ordinairement de vingt-cinq ducats, et quatre pour l'expédition des bulles; et au quatrième degré, de sept tournois, un ducat, et six carlins.

La dispense du jeûne pour un laïque aux jours marqués par l'Église, et la permission de manger du fromage, sont taxées à vingt carlins. La permission de manger de la viande et des œufs aux jours défendus est taxée à douze carlins; et celle de manger des laitages, à six tournois pour une personne seule; et à douze tournois, trois ducats, et six carlins, pour toute une famille et pour plusieurs parents.

L'absolution d'un apostat et d'un vagabond qui veut revenir dans le giron de l'Église coûte douze tournois, trois ducats, et six carlins.

L'absolution et la réhabilitation de celui qui est coupable de sacrilége, de vol, d'incendie, de rapine, de parjure, et semblables, est taxée à trente-six tournois et neuf ducats.

L'absolution pour un valet qui retient le bien de son maître trépassé, pour le paiement de ses gages, et qui, étant averti, n'en fait pas la restitution, pourvu que le bien qu'il retient n'excède pas la valeur de ses gages, est taxée seulement, dans le for de la conscience, à six tournois, deux ducats.

Pour changer les clauses d'un testament, la taxe ordinaire est de douze tournois, trois ducats, six carlins.

La permission de changer son nom propre coûte neuf tournois, deux ducats, et neuf carlins; et pour changer le surnom et la manière de le signer, il faut payer six tournois et deux ducats.

La permission d'avoir un autel portatif pour une seule personne est taxée à dix carlins; et celle d'avoir une chapelle domestique, à cause de l'éloignement de l'église paroissiale, et pour y établir des fonts baptismaux et des chapelains, trente carlins.

Enfin la permission de transporter des marchandises une ou plusieurs fois aux pays des infidèles, et généralement trafiquer et vendre sa marchandise, sans être obligé d'obtenir la permission des seigneurs temporels, de quelques lieux que ce soit, fussent-ils rois ou empereurs, avec toutes les clauses dérogatoires très amples, n'est taxée qu'à vingt-quatre tournois, six ducats.

Cette permission, qui supplée à celle des seigneurs temporels, est une nouvelle preuve des prétentions papales dont nous avons parlé à l'article Bulle. On sait d'ailleurs que tous les rescrits ou expéditions pour les bénéfices se paient encore à Rome suivant la taxe; et cette charge retombe toujours sur les laïques, par les impositions que le clergé subalterne en exige. Ne parlons ici que des droits pour les mariages et pour les sépultures.

Un arrêt du parlement de Paris, du 19 mai 1409, rendu à la poursuite des habitants et échevins d'Abbe-

ville, porte que chacun pourra coucher avec sa femme sitôt après la célébration du mariage, sans attendre le congé de l'évêque d'Amiens, et sans payer le droit qu'exigeait ce prélat pour lever la défense qu'il avait faite de consommer le mariage les trois premières nuits des noces. Les moines de Saint-Étienne de Nevers furent privés du même droit par un autre arrêt du 27 septembre 1591. Quelques théologiens ont prétendu que cela était fondé sur le quatrième concile de Carthage, qui l'avait ordonné pour la révérence de la bénédiction matrimoniale. Mais comme ce concile n'avait point ordonné d'éluder sa défense en payant, il est plus vraisemblable que cette taxe était une suite de la coutume infame qui donnait à certains seigneurs la première nuit des nouvelles mariées de leurs vassaux. Buchanan croit que cet usage avait commencé en Écosse sous le roi Even.

Quoi qu'il en soit, les seigneurs de Prellei et de Parsanni en Piémont appelaient ce droit *carragio;* mais ayant refusé de le commuer en une prestation honnête, leurs vassaux révoltés se donnèrent à Amédée VI, quatorzième comte de Savoie.

On a conservé un procès-verbal fait par M. Jean Fraguier, auditeur en la chambre des comptes de Paris, en vertu d'arrêt d'icelle du 7 avril 1507, pour l'évaluation du comté d'Eu, tombé en la garde du roi par la minorité des enfants du comte de Nevers et de Charlotte de Bourbon sa femme. Au chapitre du revenu de la baronnie de Saint-Martin-le-Gaillard, dépendant du comté d'Eu, il est dit : *Item*, a ledit sei-

gneur, audit lieu de Saint-Martin, droit de *culage* quand on se marie.

Les seigneurs de Sonloire avaient autrefois un droit semblable, et l'ayant omis en l'aveu par eux rendu au seigneur de Montlevrier leur suzerain, l'aveu fut blâmé; mais, par acte du 15 décembre 1607, le sieur de Montlevrier y renonça formellement; et ces droits honteux ont été partout convertis en des prestations modiques appelées *marchetta*.

Or, quand nos prélats eurent des fiefs, suivant la remarque du judicieux Fleury, ils crurent avoir comme évêques ce qu'ils n'avaient que comme seigneurs; et les curés, comme leurs arrière-vassaux, imaginèrent la bénédiction du lit nuptial, qui leur valait un petit droit sous le nom de *plat de noces*, c'est-à-dire leur dîner en argent ou en espèce. Voici le quatrain qu'un curé de province mit, en cette occasion, sous le chevet d'un président fort âgé, qui épousait une jeune demoiselle du nom de La Montagne; il fesait allusion aux cornes de Moïse, dont il est parlé dans l'*Exode*[a] :

Le président à barbe grise
Sur la montagne va monter;
Mais certes il peut bien compter
D'en descendre comme Moïse.

Disons aussi deux mots sur les droits qu'exige le clergé pour les sépultures des laïques. Autrefois, au décès de chaque particulier, les évêques se fesaient représenter les testaments, et defendaient de donner la sépulture à ceux qui étaient morts *déconfès*, c'est-

[a] Chap. XXXIV, v. 29.

à-dire qui n'avaient pas fait un legs à l'Église, à moins que les parents n'allassent à l'official, qui commettait un prêtre ou quelque autre personne ecclésiastique pour réparer la faute du défunt, et faire ce legs en son nom. Les curés aussi s'opposaient à la profession de ceux qui voulaient se faire moines, jusqu'à ce qu'ils eussent payé les droits de leur sépulture; disant que, puisqu'ils mouraient au monde, il était juste qu'ils s'acquittassent de ce qu'ils auraient dû si on les avait enterrés.

Mais les débats fréquents occasionés par ces vexations obligèrent les magistrats de fixer la taxe de ces droits singuliers. Voici l'extrait d'un réglement à ce sujet, porté par François de Harlai de Chanvallon, archevêque de Paris, le 30 mai 1693, et homologué en la cour du parlement le 10 juin suivant.

MARIAGES.

Pour la publication des bans,.....	1 l.	10 s.
Pour les fiançailles,.....	2	
Pour la célébration du mariage,.....	6	
Pour le certificat de la publication des bans, et la permission donnée au futur époux d'aller se marier dans la paroisse de la future épouse,.....	5	
Pour l'honoraire de la messe du mariage,.	1	10
Pour le vicaire,.....	1	10
Pour le clerc des sacrements,.....	1	
Pour la bénédiction du lit,.....	1	10

CONVOIS.

Des enfants au-dessous de sept ans, lorsqu'on ne va point en corps de clergé.

Pour le curé,.....	1 l.	10 s.
Pour chaque prêtre,.....		10

Lorsqu'on ira en clergé.

Pour le droit curial,.....	4	
Pour la présence du curé,.....	2	
Pour chaque prêtre,.....		10
Pour le vicaire,.....	1	
Pour chaque enfant de chœur lorsqu'ils portent le corps,.....		8
Et lorsqu'ils ne le portent pas,.....		5

Et ainsi des jeunes gens au-dessus de sept ans jusqu'à douze.

Des personnes au-dessus de douze ans.

Pour le droit curial,.....	6 l.	
Pour l'assistance du curé,.....	4	
Pour le vicaire,.....	2	
Pour chaque prêtre,.....	1	
Pour chaque enfant de chœur,.....		10 s.
Chacun des prêtres qui veillent le corps pendant la nuit, à boire, et.....	3	
Et pendant le jour, à chacun.....	2	
Pour la célébration de la messe,.....	1	
Pour le service extraordinaire, appelé le service complet, c'est-à-dire les vigiles et les deux messes du Saint-Esprit et de la sainte Vierge,.....	4	10

Pour chacun des prêtres qui portent le corps,	1 l.	
Pour le port de la haute croix,		10 s.
Pour le porte-bénitier,		5
Pour le port de la petite croix,		5
Pour le clerc des convois,	1	
Pour le transport des corps d'une église à une autre, sera payé moitié plus des droits ci-dessus.		
Pour la réception des corps transportés.		
Au curé,	6	
Au vicaire,	1	10
A chaque prêtre [1],		15

TECHNIQUE.

Technique, adj. m. f., artificiel: vers *techniques*,

[1] Cette taxe est fort augmentée; mais nous doutons que ces augmentations aient été homologuées. On a imaginé de faire jouer dans les enterrements le rôle de confesseur du mort à un prêtre qui est dans un costume particulier, et auquel on donne un écu. Quand le malade est mort sans confession, quelquefois on accorde le confesseur pour éviter le scandale et gagner un écu; d'autres fois, l'Église aime mieux le scandale que l'écu. C'est un moyen de décrier une famille honnête auprès de la canaille de la paroisse, qui est dans la main des prêtres, parceque les laïques ont encore la bêtise de les charger de la distribution de leurs aumônes.

Il y a long-temps qu'on se plaint de cette avidité du clergé. *Baptiste Mantouan*, général des carmes, au quinzième siècle, dit dans ses poésies :

« . . . . . Venalia nobis
« Templa, sacerdotes, altaria, sacra, coronæ,
« Ignis, thura, preces; cœlum est venale, Deusque. »

Un poëte du siècle dernier a traduit ces vers de la manière suivante :

Chez nous tout est vénal; prêtres, temples, autels,
L'*orémus* à voix basse, et les chants solennels,
La terre des tombeaux, l'hymen et le baptême,
Et la parole sainte, et le ciel, et Dieu même. K.

qui renferment des préceptes; vers *techniques* pour apprendre l'histoire. Les vers de Despautère sont *techniques*.

« Mascula sunt pons, mons, fons. »

Ce ne sont pas des vers dans le goût de Virgile[1].

TENIR.

Tenir, v. act. et quelquefois n. La signification naturelle et primordiale de *tenir* est d'avoir quelque chose entre ses mains; *tenir un livre, une épée, les rênes des chevaux, le timon, le gouvernail d'un vaisseau; tenir un enfant par les lisières; tenir quelqu'un par le bras; tenir fort; tenir serré, ferme, faiblement; tenir à brasse corps; tenir à deux mains; tenir à la gorge; tenir le poignard sur la gorge*, au propre, etc.

Par extension et au figuré il a plusieurs autres significations. *Tenir*, posséder. *Le roi d'Angleterre tient une principauté en Allemagne. On tient une terre en fief, un bénéfice en commende, une maison à loyer, à bail judiciaire, etc. Les mahométans tiennent les plus beaux pays de l'Europe et de l'Asie. Les rois d'Angleterre ont tenu plusieurs provinces en France à foi et hommage de la couronne.*

Tenir, dans le sens d'*occuper*. *Un officier tient une place pour le roi. On tient le jeu de quelqu'un, pour quelqu'un; il tient, il occupe le premier étage; il le tient à bail, à loyer; tenir une ferme.*

[1] Voltaire lui-même a fait des vers techniques : voyez, tome XXIII, les *Annales de l'Empire*. B.

Tenir, pour exprimer l'ordre des personnes et des choses. *Les présidents dans leurs compagnies tiennent le premier rang. On tient son rang, sa place, son poste;* et dans le discours familier, *on tient son coin. Il a tenu le milieu entre ces deux extrémités. Les livres d'histoire tiennent le premier rang dans sa bibliothèque.*

Tenir, pour *garder. Tenir son argent dans son cabinet, son vin à la cave, ses papiers sous la clef, sa femme dans un couvent.*

Tenir, pour *contenir* au propre. *Cette grange tient tant de gerbes, ce muid tant de pintes; cette forêt tient dix lieues de long; l'armée tenait quatre lieues de pays; cet homme, ce meuble tient trop de place; il ne peut tenir que vingt personnes à cette table.*

Tenir, pour *contenir* au figuré. *Il est si remuant, si vif, qu'on ne le peut tenir; il ne peut tenir sa langue; tenir en place; rien ne le peut tenir;* c'est-à-dire *contenir, réprimer. Vous ne pouvez vous tenir de jouer, de médire.* C'est dans ce sens figuré qu'*on tient les peuples dans le devoir, les enfants dans le respect, les ennemis en échec, dans la crainte. On les contient* au figuré.

Il n'en est pas de même de *tenir la balance entre les puissances*, parcequ'on ne contient pas la balance. On est supposé tenir la balance dans sa main; c'est une métaphore. *Tenir de court* est aussi une métaphore, prise des rênes des chevaux et des laisses des chiens.

Tenir, être proche, être joint, contigu, attaché, adhérer. *Le jardin tient à ma maison, la forêt au*

jardin. Ce tableau ne tient qu'à un clou; ce miroir tient mal, il est mal attaché. De là on dit au figuré, *la vie ne tient qu'à un fil, ne tient à rien. Sa condamnation a tenu à peu de chose. Je ne sais qui me tient que je n'éclate! A quoi tient-il que vous ne sollicitiez cette affaire? Qu'à cela ne tienne. Il n'y a ni considération ni crédit qui tienne, il sera condamné. S'il ne tient qu'à donner de l'argent, en voilà. Il n'a pas tenu à moi que vous ne fussiez heureux. Votre argent ne tient à rien. Cela tient comme de la glu*, proverbialement et bassement.

Tenir, pour *avoir soin. Tenir sa maison propre, ses enfants bien vêtus, ses affaires en ordre, ses meubles en bon état, ses portes fermées, ses fenêtres ouvertes.*

Tenir, pour exprimer les situations du corps. *Il tient les yeux ouverts, les yeux baissés, les mains jointes, la tête droite, les pieds en dehors, etc. Il se tient droit, debout, courbé, assis. Il se tient mal, il se tient bien. Il se tient sous les armes. On dit que Siméon Stylite se tint plusieurs années sur une jambe. Les grues se tiennent souvent sur une pate.*

Et au figuré: *Il se tient à sa place*, c'est-à-dire il est modeste, il ne se méconnaît pas, il ménage l'orgueil des autres. *Il se tient en repos, il se tient à l'écart, il se tient clos et couvert*, il ne se mêle pas des affaires d'autrui, il ne s'expose pas. *Vous tiendrez-vous les bras croisés? vous tiendrez-vous à ne rien faire?*

Tenir, pour exprimer les effets un peu durables de quelque chose. *Le lait tient le teint frais; les fruits*

fondants tiennent le ventre libre. La fourrure tient chaud; la société tient gai. Le régime me tient sain, l'exercice me tient dispos, la solitude me tient laborieux, etc.

Tenir, être redevable. *Je tiens tout de votre bonté; je tiens du roi ma terre, mes priviléges, ma fortune. S'il a quelque chose de bon, il le tient de vos exemples. Il tient la vie de la clémence du prince.*

> Tu vois le jour, Cinna; mais ceux dont tu le tiens
> Furent les ennemis de mon père et les miens.
>
> CORNEILLE, *Cinna*, acte V, scène I.

C'est à peu près en ce sens qu'on dit : *Je tiens ce secret d'un charlatan. Je tiens cette nouvelle d'un homme instruit. Je tiens cette façon de travailler d'un grand maître. Je tiens de lui ma méthode, mes idées sur la métaphysique;* c'est-à-dire, je lui en suis redevable, je les ai puisées chez lui.

Tenir, ressembler, participer. *Il tient de son père et de sa mère; il a de qui tenir; il tient de race. Il tient sa valeur de son père et sa modestie de sa mère. Ce style tient du burlesque*, il participe du burlesque; *cette architecture, du gothique. Le mulet tient de l'âne et du cheval.*

Tenir, pour signifier l'exercice des emplois et des professions. *Un maître ès arts peut tenir école et pension. Il faut la permission du roi pour tenir manége. Tout négociant peut tenir banque. Il faut être maître pour tenir boutique. Ce n'est que par tolérance qu'on tient académie de jeu. Tout citoyen peut tenir des chambres garnies. Pour tenir auberge, cabaret, il faut permission.*

Tenir, pour *demeurer*, *être long-temps dans la même situation. Ce général a tenu long-temps la campagne; ce malade tient la chambre, le lit. Ce débiteur tient prison. Ce vaisseau a tenu la mer six mois. Il m'a tenu, je me suis tenu long-temps au froid, à l'air, à la pluie.*

Tenir, pour *convoquer*, *assembler*, *présider*. *Le pape tient concile, consistoire, chapelle. Le roi tient conseil, tient le sceau. On tient les états, la chambre des vacations, les grands jours, etc. La foire se tient; le marché se tient.*

Tenir, pour exprimer les maux du corps et de l'ame. *La goutte, la fièvre le tient. Son accès le tient; quand sa colère le tient, il n'est plus maître de lui; sa mauvaise humeur le tient, il n'en faut pas approcher. On voit bien ce qui le tient, c'est la peur. Qu'est-ce qui le tient? la mauvaise honte.*

Remarquez que quand ces affections de l'ame la maîtrisent, alors elles gouvernent le verbe; car ce sont elles qui agissent. Mais quand on semble les faire durer, c'est la personne qui gouverne le verbe. *Il tint sa colère long-temps contre son rival. Il lui tint rancune. Il tient sa gravité, son quant-à-moi, son fier. Je tiens ma colère* ne peut signifier, je retiens ma colère, mais au contraire, je la garde. On ne peut dire *tenir son courage*, *tenir son humeur*, parceque le courage est une qualité qui doit toujours dominer, et l'humeur une affection involontaire. Personne ne veut avoir d'humeur, mais on veut bien avoir de la colère contre les méchants, contre les hypocrites, *tenir sa colère contre eux*. C'est par la même raison

qu'*on tient une conduite, un parti*, parcequ'on est censé les vouloir tenir. Vous tenez votre sérieux, et votre sérieux ne vous tient pas. On tient rigueur, la rigueur ne vous tient pas.

Tenir, pour *résister. La citadelle a tenu plus longtemps que la ville. Les ennemis pourront à peine tenir cette année. Ce général a tenu dans Prague contre une armée de soixante et dix mille hommes. Tenir tête, tenir bon, tenir ferme. Il tient au vent, à la pluie, à toutes les fatigues.*

Tenir, pour *avoir* et *entretenir. Il tient son fils au collége, à l'académie. Le roi tient des ambassadeurs dans plusieurs cours; il tient garnison dans les villes frontières. Ce ministre tient des émissaires, des espions, dans les cours étrangères.*

Tenir, pour *croire, réputer. On ne tient plus, dans les écoles, les dogmes d'Aristote. Les mahométans tiennent que Dieu est incommunicable; la plupart tiennent que l'Alcoran n'est pas de toute éternité. Les Indiens et les Chinois tiennent la métempsycose. Je me tiens heureux, je me tiens perdu;* c'est-à-dire, je me crois heureux, je me crois perdu. *On tient les opinions de Leibnitz pour chimériques; mais on tient ce philosophe pour un grand génie. Il a tenu ma visite à honneur, et mes réflexions à injure. Il se l'est tenu pour dit.* Remarquez que lorsque *tenir* signifie *réputer, avoir opinion*, il s'emploie également avec l'accusatif et avec la préposition *pour*.

Qu'il la tient pour sensée et de bon jugement.
RACINE, *les Plaideurs*, acte II, scène IV.

Ma foi, je le tiens fou de toutes les manières.

MOLIÈRE, *l'École des femmes*, acte I, scène I.

Tenir, pour *exécuter, accomplir, garder. Un honnête homme tient sa promesse; un roi sage tient ses traités. On est obligé de tenir ses marchés; quand on a donné sa parole, il la faut tenir.*

Tenir, au lieu de *suivre. Ils tiennent le chemin de Lyon. Quelle route tiendrez-vous? Tenez les bords; tenez toujours le large, le bas, le haut, le milieu.*

Tenir, être contigu. *Cette maison tient à la mienne, la galerie tient à son appartement.*

Tenir, pour signifier les liaisons de parenté, d'affection. *Sa famille tient aux meilleures maisons du royaume. Il ne tient plus au monde que par habitude; vous ne tenez à cet homme que par sa place; il tient à cette femme par une inclination invincible.*

Tenir, se fixer à quelque chose. *Je m'en tiens aux découvertes de Newton sur la lumière. Il s'en tient à l'Évangile, et rejette la tradition. Après avoir gagné cent mille francs il devait s'en tenir là. Il faut s'en tenir à la décision des arbitres, et ne point plaider.* Remarquez que dans toutes ces acceptions la particule *en* est nécessaire; elle emporte l'exclusion du contraire. *Je m'en tiens à l'opinion de Locke* signifie, de toutes les opinions, je m'en tiens à celle-là. Mais, *je me tiens aux opinions de Locke*, signifie seulement, je les adopte, sans exprimer absolument si j'en ai examiné et rejeté d'autres.

Outre ces significations générales du mot *tenir*, il en a beaucoup de particulières. *Tenir une terre par ses*

mains, c'est la faire valoir; *tenir le sceptre*, c'est régner; *tenir la mer*, c'est être embarqué long-temps. *Une armée tient la campagne; un embarras tient toute une rue; l'eau glacée et l'eau bouillante tiennent plus de place que l'eau ordinaire. Ce sable ne tient point, cette colle tiendra long-temps. Il s'est tenu au gros de l'arbre. Le gibier a tenu*, c'est-à-dire ne s'est pas écarté de la place où on l'a cherché. *Les gardes se sont tenus à la porte; le marché, la foire tient* ou *se tient aujourd'hui; l'audience tient les matins; on tient la main à l'exécution des réglements; le greffier tient la plume, le commis la caisse. Tout père de famille doit tenir un registre, un livre de compte. On tient un enfant sur les fonts de baptême. Tenir un homme sur les fonts*, c'est parler de lui et discuter son caractère, répondre pour lui qu'il a telle inclination, comme au baptême on répond pour le filleul. *Une chose tient lieu d'une autre; ce présent tient lieu d'argent; son accueil tient lieu de récompense. On est tenu de rendre foi et hommage à son seigneur, d'assister aux états de sa province, de marcher avec son régiment, de payer les dîmes, etc.*

On tient table, on tient chapelle, on tient sa partie dans la musique, on tient sur une note, on tient au jeu; l'un fait va tout, l'autre le tient; on tient les cartes, on tient le dé, on tient le haut bout, le haut du pavé, le milieu. On tient compte de l'argent, des faveurs qu'on a reçues. On va même jusqu'à dire que Dieu nous tiendra compte d'une bonne action. On se tient sûr, on tient pour quelqu'un. Les cordeliers tiennent pour Scot, et les dominicains pour saint

Thomas. On tient une chose pour non avenue quand elle n'a eu aucune suite; on tient une faveur pour reçue quand on est sûr de la bonne volonté; un bon vaisseau tient à tout vent. On tient des propos, des discours, un langage.

Quel propos vous tenez !
MOLIÈRE.

Cessez de tenir ce langage.
RACINE[1].

Les proverbes qui naissent de ce mot sont en très grand nombre. *Il en tient*, c'est-à-dire on l'a trompé, ou il a succombé dans une affaire, ou il a été condamné, ou il a été vaincu, etc. *Il a vu cette femme, il en tient. Il a un peu trop bu, il en tient. Il tient le loup par les oreilles*, c'est-à-dire il se trouve dans une situation épineuse. *Cet accord tient à chaux et à ciment*, c'est-à-dire qu'il ne sera pas aisément changé. *Cette femme tient ses amants le bec dans l'eau*, pour dire, elle les amuse, leur donne de fausses espérances. *Tenir l'épée dans les reins, le poignard sur la gorge* ou *à la gorge*, signifie presser vivement quelqu'un de conclure. *Tenir pied à boule*, être assidu, ne point abandonner une affaire. *Tenir quelqu'un dans sa manche*, être sûr de son consentement, de son opinion. *Tenir le dé dans la conversation*, parler trop, vouloir primer. *C'est un furieux, il faut le tenir à quatre. Se faire tenir à quatre*, faire le difficile. *Il tient bien sa partie*, c'est-à-dire il s'acquitte bien de son devoir. *Tenir quelqu'un sur le tapis*, parler beau-

[1] *Iphigénie*, V, 2. B.

coup de lui. *Cet homme croyait réussir, il ne tient rien. Il n'a qu'à se bien tenir. Il a beau vouloir m'échapper, je le tiens. Il faut le tenir par les cordons ou les lisières*, c'est-à-dire le mener comme un enfant, un homme qui ne sait pas se conduire. *Rancune tenant. Tenir le bon bout par-devers soi*, c'est avoir ses sûretés dans une affaire, c'est être en possession de ce qui est contesté. *Croire tenir Dieu par les pieds*, expression populaire pour marquer sa joie d'un bonheur inespéré.

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, ancien proverbe. *Serrez la main, et dites que vous ne tenez rien*; mauvais proverbe populaire. *Cet homme se tient mieux à table qu'à cheval; il se tient droit comme un cierge. Le plus empêché est celui qui tient la queue de la poêle*, tous proverbes du peuple.

TÉRÉLAS[1].

Térélas ou Ptérélas, ou Ptérélaüs, tout comme vous voudrez, était fils de Taphus ou Taphius. Que m'importe? dites-vous. Doucement, vous allez voir. Ce Térélas avait un cheveu d'or, auquel était attaché le destin de sa ville de Taphe. Il y avait bien plus, ce cheveu rendait Térélas immortel; Térélas ne pouvait mourir tant que ce cheveu serait à sa tête; aussi ne se peignait-il jamais, de peur de le faire tomber. Mais une immortalité qui ne tient qu'à un cheveu n'est pas chose fort assurée.

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

Amphitryon, général de la république de Thèbes, assiégea Taphe. La fille du roi Térélas devint éperdument amoureuse d'Amphitryon, en le voyant passer près des remparts. Elle alla pendant la nuit couper le cheveu de son père, et en fit présent au général. Taphe fut prise, Térélas fut tué. Quelques savants assurent que ce fut la femme de Térélas qui lui joua ce tour. Ils se fondent sur de grandes autorités: ce serait le sujet d'une dissertation utile. J'avoue que j'aurais quelque penchant pour l'opinion de ces savants: il me semble qu'une femme est d'ordinaire moins timorée qu'une fille.

Même chose advint à Nisus, roi de Mégare. Minos assiégeait cette ville. Scylla, fille de Nisus, devint folle de Minos. Son père, à la vérité, n'avait point de cheveu d'or; mais il en avait un de pourpre, et l'on sait qu'à ce cheveu était attachée la durée de sa vie et de l'empire mégarien. Scylla, pour obliger Minos, coupa ce cheveu fatal, et en fit présent à son amant.

« Toute l'histoire de Minos est vraie, dit le profond « Banier[a], et elle est attestée par toute l'antiquité. » Je la crois aussi vraie que celle de Térélas; mais je suis bien embarrassé entre le profond Calmet et le profond Huet. Calmet pense que l'aventure du cheveu de Nisus présenté à Minos, et du cheveu de Térélas, ou Ptérélas, offert à Amphitryon, est visiblement tirée de l'histoire véridique de Samson juge d'Israël. D'un autre côté, Huet le démontreur vous démontre que Minos est visiblement Moïse, puisqu'un de ces

[a] *Mythologie* de Banier, liv. II, page 151, tome III, édition in-4°. *Commentaires littéraires sur Samson*, ch. XVI.

noms est visiblement l'anagramme de l'autre en retranchant les lettres *n* et *e*.

Mais malgré la démonstration de Huet, je suis entièrement pour le délicat dom Calmet, et pour ceux qui pensent que tout ce qui concerne les cheveux de Térélas et de Nisus doit se rapporter aux cheveux de Samson. La plus convaincante de mes raisons victorieuses est que, sans parler de la famille de Térélas, dont j'ignore la métamorphose, il est certain que Scylla fut changée en alouette, et que son père Nisus fut changé en épervier. Or, Bochart ayant cru qu'un épervier s'appelle *neïs* en hébreu, j'en conclus que toute l'histoire de Térélas, d'Amphitryon, de Nisus, de Minos, est une copie de l'histoire de Samson.

Je sais qu'il s'est déjà élevé de nos jours une secte abominable, en horreur à Dieu et aux hommes, qui ose prétendre que les fables grecques sont plus anciennes que l'histoire juive; que les Grecs n'entendirent pas plus parler de Samson que d'Adam, d'Ève, d'Abel, de Caïn, etc., etc.; que ces noms ne sont cités dans aucun auteur grec. Ils disent, comme nous l'avons modestement insinué à l'article BACCHUS et à l'article JUIFS, que les Grecs n'ont pu rien prendre des Juifs, et que les Juifs ont pu prendre quelque chose des Grecs.

Je réponds, avec le docteur Hayer, le docteur Gauchat, l'ex-jésuite Patouillet, l'ex-jésuite Nonotte, et l'ex-jésuite Paulian, que cette hérésie est la plus damnable opinion qui soit jamais sortie de l'enfer; qu'elle fut anathématisée autrefois en plein parlement par un réquisitoire, et condamnée au rapport du sieur P.....;

que si on porte l'indulgence jusqu'à tolérer ceux qui débitent ces systèmes affreux, il n'y a plus de sûreté dans le monde, et que certainement l'antechrist va venir, s'il n'est déjà venu.

TERRE.

Terre, s. f., proprement le limon qui produit les plantes; qu'il soit pur ou mélangé, n'importe: on l'appelle *terre vierge* quand elle est dégagée, autant qu'il est possible, des parties hétérogènes : si elle est aisée à rompre, peu mêlée de glaise et de sable, c'est de la *terre franche;* si elle est tenace, visqueuse, c'est de la *terre glaise.*

Elle reçoit des dénominations différentes de tous les corps dont elle est plus ou moins remplie: *terre pierreuse*, *sablonneuse*, *graveleuse*, *aqueuse*, *ferrugineuse*, *minérale*, *etc.*

Elle prend ses noms de ses qualités diverses : *terre grasse*, *maigre*, *fertile*, *stérile*, *humide*, *sèche*, *brûlante*, *froide*, *mouvante*, *ferme*, *légère*, *compacte*, *friable*, *meuble*, *argileuse*, *marécageuse*. *Terre neuve*, c'est-à-dire qui n'a pas encore été posée à l'air, qui n'a pas encore produit; *terre usée*, *etc.*

Des façons qu'elle reçoit : *cultivée*, *remuée*, *fouillée*, *creusée*, *fumée*, *rapportée*, *ameublie*, *améliorée*, *criblée*, *etc.*

Des usages où elle est mise : *terre à pot* ou à *potier*, terre glaise blanchâtre, compacte, molle, qui se cuit dans des fourneaux, et dont on fait les tuiles, les briques, les pots, la faïence. *Terre à foulon*, espèce de

glaise onctueuse au toucher, qui sert à préparer les draps. *Terre sigillée*, terre rouge de Lemnos mise en pastilles gravées d'un cachet arabe; on fait croire que c'est un antidote.

Terre d'ombre, espèce de craie brune qu'on tire du Levant. *Terre vernissée;* c'est celle qui, en sortant de la roue du potier, reçoit une couche de plomb calciné; *vaisselle de terre vernissée.*

Dans cette signification au propre du nom *terre*, aucun autre corps, quoique terrestre, ne peut être compris. Qu'on tienne dans sa main de l'or, ou du sel, ou un diamant, ou une fleur, on ne dira pas, *je tiens de la terre;* si on est sur un rocher, sur un arbre, on ne dira pas, *je suis sur un morceau de terre.*

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la terre est un élément ou non; il faudrait savoir d'abord ce que c'est qu'un élément.

Le nom de *terre* s'est donné par extension à des parties du globe, à des étendues de pays; *les terres du Turc, du Mogol; terre étrangère, terre ennemie, les terres australes, les terres arctiques; Terre-Neuve*, île du Canada; *terre des Papous*, près des Moluques; *terres de la Compagnie*, c'est-à-dire de la compagnie des Indes orientales de Hollande, au nord du Japon; *terre d'Harnem, de Yesso; terre de Labrador*, au nord de l'Amérique, près de la baie de Hudson, ainsi nommée parceque le labour y est ingrat; *terre de Labour*, près de Gaëte, ainsi nommée par une raison contraire, c'est *la Campania felice. Terre-Sainte*, partie de la Palestine où Jésus-Christ opéra ses mi-

racles, et, par extension, toute la Palestine. *La terre de promission*, c'est cette Palestine même, petit pays sur les confins de l'Arabie-Pétrée et de la Syrie, que Dieu promit à Abraham né dans le beau pays de la Chaldée.

Terre, domaine particulier. *Terre seigneuriale*, *terre titrée*, *terre en mouvance*, *terre démembrée*, *terre en fief*, *en arrière-fief*. Le mot de *terre*, en ce sens, ne convient pas aux domaines en roture; ils sont appelés *domaine*, *métairie*, *fonds*, *héritage*, *campagne*: on y cultive la terre, on y afferme une pièce de terre; mais il n'est pas permis de dire d'un tel fonds, *ma terre*, *mes terres*, sous peine de ridicule, à moins qu'on n'entende le terrain, le sol : *ma terre est sablonneuse*, *marécageuse*, *etc.* *Terre vague*, que personne ne réclame. *Terres abandonnées*, qui peuvent être réclamées, mais qu'on a laissées sans culture, et que le seigneur alors a droit de faire cultiver à son profit.

Terres novales, qui ont été nouvellement défrichées.

Terre, par extension, le globe terrestre ou le globe terraqué. *La terre*, petite planète qui fait sa révolution annuelle autour du soleil en trois cent soixante-cinq jours six heures et quelques minutes, et qui tourne sur elle-même en vingt-quatre heures. C'est dans cette acception qu'on dit *mesurer la terre*, quand on a seulement mesuré un degré en longitude ou en latitude. *Diamètre de la terre*, *circonférence de la terre*, *en degrés*, *en lieues*, *en milles*, *et en toises*.

Les climats de la terre, la gravitation de la terre sur le soleil et les autres planètes, l'attraction de la terre, son parallélisme, son axe, ses pôles.

La terre ferme, partie du globe distinguée des eaux, soit continent, soit île. *Terre ferme*, en géographie, est opposé à *île;* et cet abus est devenu usage.

On entend aussi par *terre ferme* la Castille-noire, grand pays de l'Amérique méridionale; et les Espagnols ont encore donné le nom de *terre ferme particulière* au gouvernement de Panama.

Magellan entreprit le premier le tour de la terre, c'est-à-dire du globe.

Une partie du globe se prend au figuré pour toute la terre : on dit que les anciens Romains avaient conquis la terre, quoiqu'ils n'en possédassent pas la vingtième partie.

C'est dans ce sens figuré, et par la plus grande hyperbole, qu'un homme connu dans deux ou trois pays est réputé célèbre dans toute la terre. *Toute la terre parle de vous*, ne veut souvent dire autre chose, sinon, quelques bourgeois de cette ville parlent de vous.

Or donc ce de La Serre,
Si bien connu de vous et de toute la terre.
REGNARD, *le Joueur*, acte III, scène IV.

La terre et l'onde, expression trop commune en poésie, pour signifier l'empire de la terre et de la mer.

Cet empire absolu sur la terre et sur l'onde,
Ce pouvoir souverain que j'ai sur tout le monde.
CORNEILLE, *Cinna*, acte II, scène I.

Le ciel et la terre, expression vague par laquelle le peuple entend la terre et l'air; et au figuré, *négliger le ciel pour la terre; les biens de la terre sont méprisables, il ne faut songer qu'à ceux du ciel.*

Vent de terre, c'est-à-dire qui souffle de la terre, et non de la mer.

Toucher la terre. Un vaisseau qui touche la terre échoue, ou court risque de se briser.

Prendre terre, aborder. *Perdre terre*, s'éloigner, ou ne pouvoir toucher le fond dans l'eau; et figurément, ne pouvoir plus suivre ses idées, s'égarer dans ses raisonnements.

Raser la terre, voguer près du rivage: les barques peuvent aisément raser la terre, les oiseaux rasent la terre quand ils s'en approchent en volant; et au figuré, un auteur rase la terre, quand il manque d'élévation. *Aller terre à terre*, ne guère s'éloigner des côtes; et au figuré, ne se pas hasarder. *Marcher terre à terre*, ne point chercher à s'élever, être sans ambition. *Cet auteur ne s'élève jamais de terre.*

En terre : pieu enfoncé en terre; porter en terre, c'est-à-dire à la sépulture.

Sous terre : il y a long-temps qu'il est sous terre, qu'il est enseveli; *chemin sous terre;* et au figuré, *travailler sous terre*, *agir sous terre*, c'est-à-dire former des intrigues sourdes, cabaler secrètement.

Ce mot *terre* a produit beaucoup de formules et de proverbes.

Que la terre te soit légère, ancienne formule pour les sépultures des Grecs et des Romains.

Point de terre sans seigneur, maxime de droit féo-

dal. *Qui terre a, guerre a. C'est une terre de promission*, proverbe pris de l'opinion que la Palestine était très fertile. *Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre. Cette parole n'est pas tombée par terre* ou *à terre.*

Il va tant que terre peut le porter. Quitter une terre pour le cens, c'est abandonner une chose plus onéreuse que profitable. *Faire perdre terre à quelqu'un*, l'embarrasser dans la dispute. *Faire de la terre le fossé;* c'est-à-dire, se servir d'une chose pour en faire une autre. *Il fait nuit, on ne voit ni ciel ni terre. Bonne terre, méchant chemin. Baiser la terre; donner du nez en terre. Il ne saurait s'élever de terre. Il voudrait être vingt pieds, cent pieds sous terre;* c'est-à-dire, il voudrait se cacher de honte, ou il est dégoûté de la vie. *Le faible qui s'attaque au puissant est pot de terre contre pot de fer. Cet homme vaudrait mieux en terre qu'en pré;* proverbe bas et odieux, pour souhaiter la mort à quelqu'un. *Entre deux selles le cul à terre;* autre proverbe très bas, pour signifier deux avantages perdus à-la-fois, deux occasions manquées. Un homme qui s'était brouillé avec deux rois écrivait plaisamment : *Je me trouve entre deux rois le cul à terre* [1].

[1] Cet homme était Voltaire lui-même. Il ajoutait : *Deux rois sont de très mauvaises selles.* Voyez, dans la *Correspondance*, sa lettre à madame de Lutzelbourg, du 14 septembre 1753. B.

TESTICULES.

SECTION PREMIÈRE[1].

Ce mot est scientifique et un peu obscène; il signifie *petit témoin*. Voyez dans le grand *Dictionnaire encyclopédique* les conditions d'un bon testicule, ses maladies, ses traitements. Sixte-Quint, cordelier devenu pape, déclara en 1587, par sa lettre du 25 juin à son nonce en Espagne, qu'il fallait démarier tous ceux qui n'avaient pas de testicules. Il semble par cet ordre, lequel fut exécuté par Philippe II, qu'il y avait en Espagne plusieurs maris privés de ces deux organes. Mais comment un homme qui avait été cordelier pouvait-il ignorer que souvent des hommes ont leurs testicules cachés dans l'abdomen, et n'en sont que plus propres à l'action conjugale? Nous avons vu en France trois frères de la plus grande naissance, dont l'un en possédait trois, l'autre n'en avait qu'un seul, et le troisième n'en avait point d'apparents; ce dernier était le plus vigoureux des frères.

Le docteur angélique, qui n'était que jacobin, décide[2] que deux testicules sont *de essentia matrimonii*, de l'essence du mariage; en quoi il est suivi par Richardus, Scotus, Durandus, et Sylvius.

Si vous ne pouvez parvenir à voir le plaidoyer de l'avocat Sébastien Rouillard, en 1600, pour les testicules de sa partie enfoncés dans son épigastre, con-

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.
[2] IV. Dist. XXXIV, quest.

sultez du moins le *Dictionnaire de Bayle*, à l'article *Quellenec*; vous y verrez que la méchante femme du client de Sébastien Rouillard voulait faire déclarer son mariage nul, sur ce que la partie ne montrait point de testicules. La partie disait avoir fait parfaitement son devoir. Il articulait intromission et éjaculation; il offrait de recommencer en présence des chambres assemblées. La coquine répondait que cette épreuve alarmait trop sa fierté pudique; que cette tentative était superflue, puisque les testicules manquaient évidemment à l'intimé, et que messieurs savaient très bien que les testicules sont nécessaires pour éjaculer.

J'ignore quel fut l'événement du procès; j'oserais soupçonner que le mari fut débouté de sa requête, et qu'il perdit sa cause, quoique avec de très bonnes pièces, pour n'avoir pu les montrer toutes.

Ce qui me fait pencher à le croire, c'est que le même parlement de Paris, le 8 janvier 1665, rendit arrêt sur la nécessité de deux testicules apparents, et déclara que sans eux on ne pouvait contracter mariage. Cela fait voir qu'alors il n'y avait aucun membre de ce corps qui eût ses deux témoins dans le ventre, ou qui fût réduit à un témoin; il aurait montré à la compagnie qu'elle jugeait sans connaissance de cause.

Vous pouvez consulter Pontas sur les testicules comme sur bien d'autres objets; c'était un sous-pénitencier qui décidait de tous les cas : il approche quelquefois de Sanchez.

SECTION II[1].

Et par occasion des hermaphrodites.

Il s'est glissé depuis long-temps un préjugé dans l'Église latine, qu'il n'est pas permis de dire la messe sans testicules, et qu'il faut au moins les avoir dans sa poche. Cette ancienne idée était fondée sur le concile de Nicée[a], qui défend qu'on ordonne ceux qui se sont fait mutiler eux-mêmes. L'exemple d'Origène et de quelques enthousiastes attira cette défense. Elle fut confirmée au second concile d'Arles.

L'Église grecque n'exclut jamais de l'autel ceux à qui on avait fait l'opération d'Origène sans leur consentement.

Les patriarches de Constantinople, Nicétas, Ignace, Photius, Methodius, étaient eunuques. Aujourd'hui ce point de discipline a semblé demeurer indécis dans l'Église latine. Cependant l'opinion la plus commune est que si un eunuque reconnu se présentait pour être ordonné prêtre, il aurait besoin d'une dispense.

Le bannissement des eunuques du service des autels paraît contraire à l'esprit même de pureté et de chasteté que ce service exige. Il semble surtout que des eunuques, qui confesseraient de beaux garçons et de belles filles, seraient moins exposés aux tentations; mais d'autres raisons de convenance et de bienséance ont déterminé ceux qui ont fait les lois.

Dans le *Lévitique* on exclut de l'autel tous les dé-

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie; 1772. B.
[a] Canon IV.

fauts corporels, les aveugles, les bossus, les manchots, les boiteux, les borgnes, les galeux, les teigneux, les nez trop longs, les nez camus. Il n'est point parlé des eunuques; il n'y en avait point chez les Juifs : ceux qui servirent d'eunuques dans les sérails de leurs rois étaient des étrangers [1].

On demande si un animal, un homme par exemple, peut avoir à-la-fois des testicules et des ovaires, ou ces glandes prises pour des ovaires, une verge et un clitoris, un prépuce et un vagin, en un mot si la nature peut faire de véritables hermaphrodites, et si un hermaphrodite peut faire un enfant à une fille et être engrossé par un garçon. Je réponds, à mon ordinaire, que je n'en sais rien, et que je ne connais pas la cent millième partie des choses que la nature peut opérer. Je crois bien qu'on n'a jamais vu naître dans notre Europe de véritables hermaphrodites. Aussi n'a-t-elle jamais produit ni éléphants, ni zèbres, ni girafes, ni autruches, ni aucun de ces animaux dont l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, sont peuplées. Il est bien hardi de dire : Nous n'avons jamais vu ce phénomène; donc il est impossible qu'il existe.

Consultez l'*Anatomie* de Cheselden, page 34, vous y verrez la figure très bien dessinée d'un animal homme et femme, nègre et négresse d'Angola, amené à Londres dans son enfance, et très soigneusement examiné par ce célèbre chirurgien, aussi connu par sa probité que par ses lumières. L'estampe qu'il dessina est intitulée : *Parties d'un hermaphrodite nègre, âgé de vingt-six ans, qui avait les deux sexes.* Ils

[1] Fin de l'article en 1772; le reste est de 1774. B.

n'étaient pas absolument parfaits; mais c'était un mélange étonnant de l'un et de l'autre.

Cheselden m'attesta plusieurs fois la vérité de ce prodige, qui n'en est peut-être pas un dans certains cantons de l'Afrique. Les deux sexes n'étaient pas complets en tout dans cet animal : mais qui m'assurera que d'autres nègres, ou des jaunes, ou des rouges, ne sont pas quelquefois entièrement mâles et femelles? J'aimerais autant dire qu'on ne peut faire de statues parfaites, parceque nous n'en aurions vu que de défectueuses. Il y a des insectes qui ont les deux sexes : pourquoi ne serait-il pas une race d'hommes qui les aurait aussi? Je n'affirme rien, Dieu m'en préserve! Je doute.

Que de choses dans l'animal homme dont il faut douter; depuis sa glande pinéale jusqu'à sa rate, dont l'usage est inconnu; et depuis le principe de sa pensée et de ses sensations jusqu'aux esprits animaux, dont tout le monde parle, et que personne ne vit jamais!

THÉISME[1].

Le théisme est une religion répandue dans toutes les religions; c'est un métal qui s'allie avec tous les autres, et dont les veines s'étendent sous terre aux quatre coins du monde. Cette mine est plus à découvert, plus travaillée à la Chine; partout ailleurs elle est cachée, et le secret n'est que dans les mains des adeptes.

[1] *Mélanges*, troisième partie, 1756; mais imprimé, dès 1742, sous le titre de Déisme, dans le tome V des *Œuvres*. B.

Il n'y a point de pays où il y ait plus de ces adeptes qu'en Angleterre. Il y avait, au dernier siècle, beaucoup d'athées en ce pays-là, comme en France et en Italie. Ce que le chancelier Bacon avait dit se trouve vrai à la lettre, qu'un peu de philosophie rend un homme athée, et que beaucoup de philosophie mène à la connaissance d'un Dieu. Lorsqu'on croyait, avec Épicure, que le hasard fait tout, ou, avec Aristote, et même avec plusieurs anciens théologiens, que rien ne naît que par corruption, et qu'avec de la matière et du mouvement le monde va tout seul, alors on pouvait ne pas croire à la Providence. Mais depuis qu'on entrevoit la nature, que les anciens ne voyaient point du tout; depuis qu'on s'est aperçu que tout est organisé, que tout a son germe; depuis qu'on a bien su qu'un champignon est l'ouvrage d'une sagesse infinie aussi bien que tous les mondes; alors ceux qui pensent ont adoré, là où leurs devanciers avaient blasphémé. Les physiciens sont devenus les hérauts de la Providence : un catéchiste annonce Dieu à des enfants, et un Newton le démontre aux sages.

Bien des gens demandent si le théisme, considéré à part, et sans aucune autre cérémonie religieuse, est en effet une religion? La réponse est aisée; celui qui ne reconnaît qu'un Dieu créateur, celui qui ne considère en Dieu qu'un être infiniment puissant, et qui ne voit dans ses créatures que des machines admirables, n'est pas plus religieux envers lui qu'un Européan qui admirerait le roi de la Chine n'est pour cela sujet de ce prince. Mais celui qui pense que Dieu a daigné

mettre un rapport entre lui et les hommes, qu'il les a faits libres, capables du bien et du mal, et qu'il leur a donné à tous ce bon sens qui est l'instinct de l'homme, et sur lequel est fondée la loi naturelle, celui-là sans doute a une religion, et une religion beaucoup meilleure que toutes les sectes qui sont hors de notre Église; car toutes ces sectes sont fausses, et la loi naturelle est vraie. Notre religion révélée n'est même et ne pouvait être que cette loi naturelle perfectionnée. Ainsi le théisme est le bon sens qui n'est pas encore instruit de la révélation, et les autres religions sont le bon sens perverti par la superstition.

Toutes les sectes sont différentes, parcequ'elles viennent des hommes; la morale est partout la même, parcequ'elle vient de Dieu.

On demande pourquoi, de cinq ou six cents sectes, il n'y en a guère eu qui n'aient fait répandre du sang, et que les théistes, qui sont partout si nombreux, n'ont jamais causé le moindre tumulte? c'est que ce sont des philosophes. Or des philosophes peuvent faire de mauvais raisonnements, mais ils ne font jamais d'intrigues. Aussi ceux qui persécutent un philosophe, sous prétexte que ses opinions peuvent être dangereuses au public, sont aussi absurdes que ceux qui craindraient que l'étude de l'algèbre ne fît enchérir le pain au marché : il faut plaindre un être pensant qui s'égare; le persécuter est insensé et horrible. Nous sommes tous frères; si quelqu'un de mes frères, plein du respect et de l'amour filial, animé de

la charité la plus fraternelle, ne salue pas notre père commun avec les mêmes cérémonies que moi, dois-je l'égorger et lui arracher le cœur[1] ?

Qu'est-ce qu'un vrai théiste? c'est celui qui dit à Dieu: *Je vous adore, et je vous sers;* c'est celui qui dit au Turc, au Chinois, à l'Indien, et au Russe: *Je vous aime.*

Il doute peut-être que Mahomet ait voyagé dans la lune, et en ait mis la moitié dans sa manche; il ne veut pas qu'après sa mort sa femme se brûle par dévotion; il est quelquefois tenté de ne pas croire à l'histoire des onze mille vierges, et à celle de saint Amable, dont le chapeau et les gants furent portés par un rayon du soleil d'Auvergne jusqu'à Rome. Mais à cela près c'est un homme juste. Noé l'aurait mis dans son arche, Numa Pompilius dans ses conseils; il aurait monté sur le char de Zoroastre; il aurait philosophé avec les Platon, les Aristippe, les Cicéron, les Atticus: mais n'aurait-il point bu de la ciguë avec Socrate?

THÉISTE[2].

Le théiste est un homme fermement persuadé de l'existence d'un Être suprême aussi bon que puissant, qui a formé tous les êtres étendus, végétants, sentants, et réfléchissants; qui perpétue leur espèce, qui punit sans cruauté les crimes, et récompense avec bonté les actions vertueuses.

Le théiste ne sait pas comment Dieu punit, com-

[1] Fin de l'article en 1742; le reste existe dès 1756. B.

[2] *Dictionnaire philosophique*, 1765, in-12. B.

ment il favorise, comment il pardonne; car il n'est pas assez téméraire pour se flatter de connaître comment Dieu agit; mais il sait que Dieu agit, et qu'il est juste. Les difficultés contre la Providence ne l'ébranlent point dans sa foi, parcequ'elles ne sont que de grandes difficultés, et non pas des preuves; il est soumis à cette Providence, quoiqu'il n'en aperçoive que quelques effets et quelques dehors; et, jugeant des choses qu'il ne voit pas par les choses qu'il voit, il pense que cette Providence s'étend dans tous les lieux et dans tous les siècles.

Réuni dans ce principe avec le reste de l'univers, il n'embrasse aucune des sectes qui toutes se contredisent. Sa religion est la plus ancienne et la plus étendue; car l'adoration simple d'un Dieu a précédé tous les systèmes du monde. Il parle une langue que tous les peuples entendent, pendant qu'ils ne s'entendent pas entre eux. Il a des frères depuis Pékin jusqu'à la Cayenne, et il compte tous les sages pour ses frères. Il croit que la religion ne consiste ni dans les opinions d'une métaphysique inintelligible, ni dans de vains appareils, mais dans l'adoration et dans la justice. Faire le bien, voilà son culte; être soumis à Dieu, voilà sa doctrine. Le mahométan lui crie: Prends garde à toi si tu ne fais pas le pèlerinage de la Mecque! Malheur à toi, lui dit un récollet, si tu ne fais pas un voyage à Notre-Dame de Lorette! Il rit de Lorette et de la Mecque; mais il secourt l'indigent et il défend l'opprimé.

THÉOCRATIE[1].

Gouvernement de Dieu ou des dieux.

Il m'arrive tous les jours de me tromper; mais je soupçonne que les peuples qui ont cultivé les arts ont été tous sous une théocratie. J'excepte toujours les Chinois, qui paraissent sages dès qu'ils forment une nation. Ils sont sans superstition sitôt que la Chine est un royaume. C'est bien dommage qu'ayant été d'abord élevés si haut, ils soient demeurés au degré où ils sont depuis si long-temps dans les sciences. Il semble qu'ils aient reçu de la nature une grande mesure de bon sens, et une assez petite d'industrie : mais aussi leur industrie s'est déployée bien plus tôt que la nôtre.

Les Japonais leurs voisins, dont on ne connaît point du tout l'origine (car quelle origine connaît-on ?), furent incontestablement gouvernés par une théocratie. Leurs premiers souverains bien reconnus étaient les daïris, les grands-prêtres de leurs dieux; cette théocratie est très avérée. Ces prêtres régnèrent despotiquement environ dix-huit cents ans. Il arriva au milieu de notre douzième siècle qu'un capitaine, un imperator, un seogon partagea leur autorité; et dans notre seizième siècle les capitaines la prirent tout entière, et l'ont conservée. Les daïris sont restés les chefs de la religion; ils étaient rois, ils ne sont plus que saints : ils règlent les fêtes, ils confèrent des titres

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

sacrés; mais ils ne peuvent donner une compagnie d'infanterie.

Les brachmanes dans l'Inde ont eu long-temps le pouvoir théocratique, c'est-à-dire qu'ils ont eu le pouvoir souverain au nom de Brama fils de Dieu; et dans l'abaissement où ils sont aujourd'hui, ils croient encore ce caractère indélébile. Voilà les deux grandes théocraties les plus certaines.

Les prêtres de Chaldée, de Perse, de Syrie, de Phénicie, d'Égypte, étaient si puissants, avaient une si grande part au gouvernement, fesaient prévaloir si hautement l'encensoir sur le sceptre, qu'on peut dire que l'empire chez tous ces peuples était partagé entre la théocratie et la royauté.

Le gouvernement de Numa Pompilius fut visiblement théocratique. Quand on dit, Je vous donne des lois de la part des dieux, ce n'est pas moi, c'est un dieu qui vous parle; alors c'est Dieu qui est roi; celui qui parle ainsi est son lieutenant général.

Chez tous les Celtes, qui n'avaient que des chefs éligibles et point de rois, les druides et leurs sorcières gouvernaient tout. Mais je n'ose appeler du nom de *théocratie* l'anarchie de ces sauvages.

La petite nation juive ne mérite ici d'être considérée politiquement que par la prodigieuse révolution arrivée dans le monde, dont elle fut la cause très obscure et très ignorante.

Ne considérons que l'historique de cet étrange peuple. Il a un conducteur qui doit le guider au nom de son Dieu dans la Phénicie, qu'il appelle le Canaan. Le chemin était droit et uni depuis le pays de Gosen

jusqu'à Tyr, sud et nord; et il n'y avait aucun danger pour six cent trente mille combattants, ayant à leur tête un général tel que Moïse, qui, selon Flavius Josèphe[a], avait déjà vaincu une armée d'Éthiopiens, et même une armée de serpents.

Au lieu de prendre ce chemin aisé et court, il les conduit de Ramessès à Baal-Sephon, tout à l'opposite, tout au milieu de l'Égypte, en tirant droit au sud. Il passe la mer, il marche pendant quarante ans dans des solitudes affreuses, où il n'y a pas une fontaine d'eau, pas un arbre, pas un champ cultivé; ce ne sont que des sables et des rochers affreux. Il est évident qu'un Dieu seul pouvait faire prendre aux Juifs cette route par miracle, et les y soutenir par des miracles continuels.

Le gouvernement juif fut donc alors une véritable théocratie. Cependant Moïse n'était point pontife; et Aaron, qui l'était, ne fut point chef et législateur.

Depuis ce temps on ne voit aucun pontife régner: Josué, Jephté, Samson, et les autres chefs du peuple, excepté Hélie et Samuel, ne furent point prêtres. La république juive, réduite si souvent en servitude, était anarchique bien plutôt que théocratique.

Sous les rois de Juda et d'Israël, ce ne fut qu'une longue suite d'assassinats et de guerres civiles. Ces horreurs ne furent interrompues que par l'extinction entière de dix tribus, ensuite par l'esclavage de deux autres, et par la ruine de la ville, au milieu de la famine et de la peste. Ce n'était pas là un gouvernement divin.

[a] Josèphe, liv. II, ch. v.

Quand les esclaves juifs revinrent à Jérusalem, ils furent soumis aux rois de Perse, au conquérant Alexandre et à ses successeurs. Il paraît qu'alors Dieu ne régnait pas immédiatement sur ce peuple, puisqu'un peu avant l'invasion d'Alexandre, le pontife Jean assassina le prêtre Jésus son frère dans le temple de Jérusalem, comme Salomon avait assassiné son frère Adonias sur l'autel.

L'administration était encore moins théocratique quand Antiochus Épiphane, roi de Syrie, se servit de plusieurs Juifs pour punir ceux qu'il regardait comme rebelles [a]. Il leur défendit à tous de circoncire leurs enfants sous peine de mort [b]; il fit sacrifier des porcs dans leur temple, brûler les portes, détruire l'autel, et les épines remplirent toute l'enceinte.

Matathias se mit contre lui à la tête de quelques citoyens; mais il ne fut pas roi. Son fils Judas Machabée, traité de Messie, périt après des efforts glorieux.

A ces guerres sanglantes succédèrent des guerres civiles. Les Jérosolymites détruisirent Samarie, que les Romains rebâtirent ensuite sous le nom de Sebaste.

Dans ce chaos de révolutions, Aristobule, de la race des Machabées, fils d'un grand-prêtre, se fit roi plus de cinq cents ans après la ruine de Jérusalem. Il signala son règne comme quelques sultans turcs, en égorgeant son frère, et en fesant périr sa mère. Ses successeurs l'imitèrent jusqu'au temps où les Romains punirent tous ces barbares. Rien de tout cela n'est théocratique.

Si quelque chose donne une idée de la théocratie,

[a] Liv. VII. — [b] Liv. XI.

il faut convenir que c'est le pontificat de Rome[1]; il ne s'explique jamais qu'au nom de Dieu, et ses sujets vivent en paix. Depuis long-temps le Thibet jouit des mêmes avantages sous le grand-lama; mais c'est l'erreur grossière qui cherche à imiter la vérité sublime.

Les premiers Incas, en se disant descendants en droite ligne du soleil, établirent une théocratie; tout se fesait au nom du soleil.

La théocratie devrait être partout; car tout homme, ou prince, ou batelier, doit obéir aux lois naturelles et éternelles que Dieu lui a données.

THÉODOSE[1].

Tout prince qui se met à la tête d'un parti, et qui réussit, est sûr d'être loué pendant toute l'éternité, si le parti dure ce temps-là; et ses adversaires peuvent compter qu'ils seront traités par les orateurs, par les poëtes, et par les prédicateurs, comme des titans révoltés contre les dieux. C'est ce qui arriva à Octave-

[1] Rome encore aujourd'hui, consacrant ces maximes,
Joint le trône à l'autel par des nœuds légitimes.

Jean-George Le Franc, évêque du Puy-en-Velai, prétend que c'est mal raisonner; il est vrai qu'on pourrait nier *les nœuds légitimes*. Mais il pourrait bien raisonner lui-même fort mal. Il ne voit pas que le pape ne devint souverain qu'en abusant de son titre de *pasteur*, qu'en changeant sa houlette en sceptre; ou plutôt il ne veut pas le voir. A l'égard de la paix des Romains modernes, c'est la tranquillité de l'apoplexie. — Les vers par lesquels commence cette note sont de Voltaire lui-même, *Poëme sur la loi naturelle*, quatrième partie. B.

[1] Addition faite en 1774, dans l'édition in-4° des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

Auguste, quand sa bonne fortune l'eut défait de Brutus, de Cassius, et d'Antoine.

Ce fut le sort de Constantin, quand Maxence, légitime empereur élu par le sénat et le peuple romain, fut tombé dans l'eau et se fut noyé.

Théodose eut le même avantage. Malheur aux vaincus : bénis soient les victorieux ! voilà la devise du genre humain.

Théodose était un officier espagnol, fils d'un soldat de fortune espagnol. Dès qu'il fut empereur, il persécuta les anti-consubstantiels. Jugez que d'applaudissements, de bénédictions, d'éloges pompeux de la part des consubstantiels ! Leurs adversaires ne subsistent presque plus ; leurs plaintes, leurs clameurs contre la tyrannie de Théodose ont péri avec eux ; et le parti dominant prodigue encore à ce prince les noms de pieux, de juste, de clément, de sage, et de grand.

Un jour ce prince pieux et clément, qui aimait l'argent à la fureur, s'avisa de mettre un impôt très rude sur la ville d'Antioche, la plus belle alors de l'Asie-Mineure ; le peuple désespéré, ayant demandé une diminution légère, et n'ayant pu l'obtenir, s'emporta jusqu'à briser quelques statues, parmi lesquelles il s'en trouva une du soldat père de l'empereur. Saint Jean Chrysostôme, ou bouche d'or, prédicateur et un peu flatteur de Théodose, ne manqua pas d'appeler cette action un détestable sacrilége, attendu que Théodose était l'image de Dieu, et que son père était presque aussi sacré que lui. Mais si cet Espagnol ressemblait à Dieu, il devait songer que les Antiochiens lui

ressemblaient aussi, et qu'il y eut des hommes avant qu'il y eût des empereurs :

« Finxit in effigiem moderantum cuncta deorum. »
OVID., *Met.*, I, 83.

Théodose envoie incontinent une lettre de cachet au gouverneur, avec ordre d'appliquer à la torture les principales images de Dieu qui avaient eu part à cette sédition passagère, de les faire périr sous des coups de cordes armées de balles de plomb, d'en faire brûler quelques uns, et de livrer les autres au glaive. Cela fut exécuté avec la ponctualité de tout gouverneur qui fait son devoir de chrétien, qui fait bien sa cour, et qui veut faire son chemin. L'Oronte ne porta que des cadavres à la mer pendant plusieurs jours; après quoi sa gracieuse majesté impériale pardonna aux Antiochiens avec sa clémence ordinaire, et doubla l'impôt.

Qu'avait fait l'empereur Julien dans la même ville, dont il avait reçu un outrage plus personnel et plus injurieux? Ce n'était pas une méchante statue de son père qu'on avait abattue; c'était à lui-même que les Antiochiens s'étaient adressés; ils avaient fait contre lui les satires les plus violentes. L'empereur philosophe leur répondit par une satire légère et ingénieuse. Il ne leur ôta ni la vie ni la bourse. Il se contenta d'avoir plus d'esprit qu'eux. C'est là cet homme que saint Grégoire de Nazianze et Théodoret, qui n'étaient pas de sa communion, osèrent calomnier jusqu'à dire qu'il sacrifiait à la lune des femmes et des

enfants; tandis que ceux qui étaient de la communion de Théodose ont persisté jusqu'à nos jours, en se copiant les uns les autres, à redire en cent façons que Théodose fut le plus vertueux des hommes, et à vouloir en faire un saint.

On sait assez quelle fut la douceur de ce saint dans le massacre de quinze mille de ses sujets à Thessalonique. Ses panégyristes réduisent le nombre des assassinés à sept ou huit mille; c'est peu de chose pour eux. Mais ils élèvent jusqu'au ciel la tendre piété de ce bon prince qui se priva de la messe, ainsi que son complice, le détestable Rufin. J'avoue, encore une fois[1], que c'est une belle expiation, un grand acte de dévotion de ne point aller à la messe: mais enfin cela ne rend point la vie à quinze mille innocents égorgés de sang froid par une perfidie abominable. Si un hérétique s'était souillé d'un pareil crime, avec quelle complaisance tous les historiens déploieraient contre lui leur bavarderie! avec quelles couleurs le peindrait-on dans les chaires et dans les déclamations de collége!

Je suppose que le prince de Parme fût entré dans Paris, après avoir forcé notre cher Henri IV à lever le siége; je suppose que Philippe II eût donné le trône de la France à sa fille catholique et au jeune duc de Guise catholique, alors que de plumes et que de voix

[1] Voyez tome XV, page 465; et dans les *Mélanges*, année 1766, l'opuscule *Des Conspirations contre les peuples;* année 1767, la note du chapitre XXXIV de l'*Examen important de milord Bolingbroke;* et année 1769, l'opuscule *De la paix perpétuelle.* B.

qui auraient anathématisé à jamais Henri IV et la loi salique ! Ils seraient tous deux oubliés ; et les Guises seraient les héros de l'état et de la religion.

« Et cole felices, miseros fuge [1]. »

Que Hugues Capet dépossède l'héritier légitime de Charlemagne, il devient la tige d'une race de héros. Qu'il succombe, il peut être traité comme le frère de saint Louis traita depuis Conradin et le duc d'Autriche, et à bien plus juste titre.

Pepin rebelle détrône la race mérovingienne, et enferme son roi dans un cloître ; mais s'il ne réussit pas, il monte sur l'échafaud.

Si Clovis, premier roi chrétien dans la Gaule belgique, est battu dans son invasion, il court risque d'être condamné aux bêtes, comme le fut un de ses ancêtres par Constantin. Ainsi va le monde sous l'empire de la fortune, qui n'est autre chose que la nécessité, la fatalité insurmontable. *Fortuna sævo læta negotio* [2]. Elle nous fait jouer en aveugles à son jeu terrible, et nous ne voyons jamais le dessous des cartes.

THÉOLOGIE.

C'est l'étude et non la science de Dieu et des choses divines : il y eut des théologiens chez tous les prêtres de l'antiquité, c'est-à-dire des philosophes qui, abandonnant aux yeux et aux esprits du vulgaire tout l'extérieur de la religion, pensaient d'une manière plus

[1] Lucain, *Pharsale*, VIII, 487. B.

[2] Horace, ode 29 du livre III, vers 49. B.

sublime sur la Divinité et sur l'origine des fêtes et des mystères; ils gardaient ces secrets pour eux et pour les initiés. Ainsi dans les fêtes secrètes des mystères d'Éleusine on représentait le chaos et la formation de l'univers, et l'hiérophante chantait cette hymne : « Écartez les préjugés qui vous détourneraient du « chemin de la vie immortelle où vous aspirez; élé- « vez vos pensées vers la nature divine; songez que « vous marchez devant le maître de l'univers, devant « le seul être qui soit par lui-même. » Ainsi dans la fête de l'autopsie on ne reconnaissait qu'un seul Dieu.

Ainsi tout était mystérieux dans les cérémonies de l'Égypte; et le peuple, content de l'extérieur d'un appareil imposant, ne se croyait pas fait pour percer le voile qui lui cachait ce qui lui était d'autant plus vénérable.

Cette coutume, naturellement introduite dans toute la terre, ne laissa point d'aliments à l'esprit de dispute. Les théologiens du paganisme n'eurent point d'opinions à faire valoir dans le public, puisque le mérite de leurs opinions était d'être cachées; et toutes les religions furent paisibles.

Si les théologiens chrétiens en avaient usé ainsi, ils se seraient concilié plus de respect. Le peuple n'est pas fait pour savoir si le verbe engendré est consubstantiel avec son générateur; s'il est une personne avec deux natures, ou une nature avec deux personnes, ou une personne et une nature; s'il est descendu dans l'enfer *per effectum*, et aux limbes *per essentiam;* si on mange son corps avec les accidents seuls du pain, ou avec la matière du pain; si sa grace

est versatile, suffisante, concomitante, nécessitante dans le sens composé ou dans le sens divisé. Neuf parts des hommes qui sur dix gagnent leur vie de leurs mains, entendent peu ces questions; les théologiens, qui ne les entendent pas davantage, puisqu'ils les épuisent depuis tant d'années sans être d'accord, et qu'ils disputeront encore, auraient mieux fait sans doute de mettre un voile entre eux et les profanes.

Moins de théologie et plus de morale les eût rendus vénérables aux peuples et aux rois; mais en rendant leurs disputes publiques ils se sont fait des maîtres de ces mêmes peuples qu'ils voulaient conduire. Car qu'est-il arrivé? que ces malheureuses querelles ayant partagé les chrétiens, l'intérêt et la politique s'en sont nécessairement mêlés. Chaque état (même dans des temps d'ignorance) ayant ses intérêts à part, aucune Église ne pense précisément comme une autre, et plusieurs sont diamétralement opposées. Ainsi un docteur de Stockholm ne doit point penser comme un docteur de Genève; l'anglican doit, dans Oxford, différer de l'un et de l'autre; il n'est pas permis à celui qui reçoit le bonnet à Paris de soutenir certaines opinions que le docteur de Rome ne peut abandonner. Les ordres religieux, jaloux les uns des autres, se sont divisés. Un cordelier doit croire l'immaculée conception : un dominicain est obligé de la rejeter, et il passe aux yeux du cordelier pour un hérétique. L'esprit géométrique qui s'est tant répandu en Europe a achevé d'avilir la théologie. Les vrais philosophes n'ont pu s'empêcher de montrer le plus

profond mépris pour des disputes chimériques dans lesquelles on n'a jamais défini les termes, et qui roulent sur des mots aussi inintelligibles que le fond. Parmi les docteurs mêmes il s'en trouve beaucoup de véritablement doctes qui ont pitié de leur profession; ils sont comme les augures dont Cicéron dit qu'ils ne pouvaient s'aborder sans rire[1].

THÉOLOGIEN.

SECTION PREMIÈRE[2].

Le théologien sait parfaitement que, selon saint Thomas, les anges sont corporels par rapport à Dieu; que l'ame reçoit son être dans le corps; que l'homme a l'ame végétative, sensitive, et intellective;

Que l'ame est toute en tout, et toute en chaque partie;

Qu'elle est la cause efficiente et formelle du corps;

Qu'elle est la dernière dans la noblesse des formes;

Que l'appétit est une puissance passive;

[1] *Mirabile videtur quod non rideat aruspex, cum aruspicem viderit:* voilà ce que dit Cicéron dans son traité *De natura deorum*, I, 26. Mais dans son traité *De divinatione*, II, 24, il rapporte ce mot comme étant de Caton : *Vetus autem illud Catonis admodum scitum est, qui mirari se agebat, quod non rideret aruspex, aruspicem cum vidisset.* C'est cette dernière phrase que Voltaire rappelle dans la quatrième de ses *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs* (voyez dans les *Mélanges*, année 1763). B.

[2] Ce qui forme cette première section était, dans les *Nouveaux Mélanges*, troisième partie, 1765, placé immédiatement après les articles MÉDECINS et AVOCATS (voyez ces mots), et commençait alors ainsi : « Le théologien est « toute autre chose. Il sait parfaitement, etc. » B.

Que les archanges tiennent le milieu entre les anges et les principautés;

Que le baptême régénère par soi-même et par accident;

Que le catéchisme n'est pas sacrement, mais sacramental;

Que la certitude vient de la cause et du sujet;

Que la concupiscence est l'appétit de la délectation sensitive;

Que la conscience est un acte, et non pas une puissance.

L'ange de l'école a écrit environ quatre mille belles pages dans ce goût. Un jeune homme tondu passe trois années à se mettre dans la cervelle ces sublimes connaissances, après quoi il reçoit le bonnet de docteur en Sorbonne, et non pas aux Petites-Maisons!

S'il est homme de condition, ou fils d'un homme riche, ou intrigant et heureux, il devient évêque, archevêque, cardinal, pape.

S'il est pauvre et sans crédit, il devient le théologien d'un de ces gens-là; c'est lui qui argumente pour eux, qui relit saint Thomas et Scot pour eux, qui fait des mandements pour eux, qui dans un concile décide pour eux.

Le titre de théologien est si grand, que les Pères du concile de Trente le donnèrent à leurs cuisiniers, *cuoco celeste*, *gran teologo*. Leur science est la première des sciences, leur condition la première des conditions, et eux les premiers des hommes : tant la véritable doctrine a d'empire! tant la raison gouverne le genre humain!

Quand un théologien est devenu, grace à ses arguments, ou prince du Saint-Empire, ou archevêque de Tolède, ou l'un des soixante et dix princes vêtus de rouge successeurs des humbles apôtres, alors les successeurs de Galien et d'Hippocrate sont à ses gages. Ils étaient ses égaux quand ils étudiaient dans la même université, qu'ils avaient les mêmes degrés, qu'ils recevaient le même bonnet fourré. La fortune change tout; et ceux qui ont découvert la circulation du sang, les veines lactées, le canal thorachique, sont les valets de ceux qui ont appris ce que c'est que la grace concomitante, et qui l'ont oublié.

SECTION II[1].

J'ai connu un vrai théologien; il possédait les langues de l'Orient, et était instruit des anciens rites des nations autant qu'on peut l'être. Les brachmanes, les Chaldéens, les ignicoles, les sabéens, les Syriens, les Égyptiens, lui étaient aussi connus que les Juifs; les diverses leçons de la *Bible* lui étaient familières; il avait pendant trente années essayé de concilier les Évangiles, et tâché d'accorder ensemble les Pères. Il chercha dans quel temps précisément on rédigea le symbole attribué aux apôtres, et celui qu'on met sous le nom d'Athanase; comment on institua les sacrements les uns après les autres; quelle fut la différence entre la synaxe et la messe; comment l'Église chrétienne fut divisée depuis sa naissance en diffé-

[1] Cette section formait tout l'article dans le *Dictionnaire philosophique*, 1765, in-12. B.

rents partis, et comment la société dominante traita toutes les autres d'hérétiques. Il sonda les profondeurs de la politique qui se mêla toujours de ces querelles; et il distingua entre la politique et la sagesse, entre l'orgueil qui veut subjuguer les esprits et le desir de s'éclairer soi-même, entre le zèle et le fanatisme.

La difficulté d'arranger dans sa tête tant de choses dont la nature est d'être confondues, et de jeter un peu de lumière sur tant de nuages, le rebuta souvent; mais comme ces recherches étaient le devoir de son état, il s'y consacra malgré ses dégoûts. Il parvint enfin à des connaissances ignorées de la plupart de ses confrères. Plus il fut véritablement savant, plus il se défia de tout ce qu'il savait. Tandis qu'il vécut, il fut indulgent; et à sa mort, il avoua qu'il avait consumé inutilement sa vie.

TITRES, *voyez* CÉRÉMONIES.

TOLÉRANCE.

SECTION PREMIÈRE[1].

J'ai vu dans les histoires tant d'horribles exemples du fanatisme, depuis les divisions des athanasiens et des ariens jusqu'à l'assassinat de Henri-le-Grand et au massacre des Cévennes; j'ai vu de mes yeux tant de calamités publiques et particulières causées

[1] J'ai, le premier, publié, en 1821, ce qui forme cette section, d'après une copie que je tenais de feu M. Decroix, l'un des éditeurs de Kehl. B.

par cette fureur de parti, et par cette rage d'enthousiasme, depuis la tyrannie du jésuite Le Tellier jusqu'à la démence des convulsionnaires et des billets de confession, que je me suis demandé souvent à moi-même : *La tolérance serait-elle un aussi grand mal que l'intolérance ? et la liberté de conscience est-elle un fléau aussi barbare que les bûchers de l'inquisition ?*

C'est à regret que je parle des Juifs : cette nation est, à bien des égards, la plus détestable qui ait jamais souillé la terre. Mais tout absurde et atroce qu'elle était, la secte des saducéens fut paisible et honorée, quoiqu'elle ne crût point l'immortalité de l'ame, pendant que les pharisiens la croyaient. La secte d'Épicure ne fut jamais persécutée chez les Grecs. Quant à la mort injuste de Socrate, je n'en ai jamais pu trouver le motif que dans la haine des pédants. Il avoue lui-même qu'il avait passé sa vie à leur montrer qu'ils étaient des gens absurdes; il offensa leur amour-propre; ils se vengèrent par la ciguë. Les Athéniens lui demandèrent pardon après l'avoir empoisonné, et lui érigèrent une chapelle. C'est un fait unique qui n'a aucun rapport avec l'intolérance.

Quand les Romains furent maîtres de la plus belle partie du monde, on sait qu'ils en tolérèrent toutes les religions, s'ils ne les admirent pas; et il me paraît démontré que c'est à la faveur de cette tolérance que le christianisme s'établit, car les premiers chrétiens étaient presque tous Juifs. Les Juifs avaient, comme aujourd'hui, des synagogues à Rome et dans la plupart des villes commerçantes. Les chrétiens tirés de leur

corps profitèrent d'abord de la liberté dont les Juifs jouissaient.

Je n'examine pas ici les causes des persécutions qu'ils souffrirent ensuite : il suffit de se souvenir que si de tant de religions les Romains n'en ont enfin voulu proscrire qu'une seule, ils n'étaient pas certainement persécuteurs.

Il faut avouer, au contraire, que parmi nous toute Église a voulu exterminer toute Église d'une opinion contraire à la sienne. Le sang a coulé long-temps pour des arguments théologiques; et la tolérance seule a pu étancher le sang qui coulait d'un bout de l'Europe à l'autre.

SECTION II[1].

Qu'est-ce que la tolérance? c'est l'apanage de l'humanité. Nous sommes tous pétris de faiblesses et d'erreurs; pardonnons-nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de la nature.

Qu'à la bourse d'Amsterdam, de Londres, ou de Surate ou de Bassora, le guèbre, le banian, le juif, le mahométan, le déicole chinois, le bramin, le chrétien grec, le chrétien romain, le chrétien protestant, le chrétien quaker, trafiquent ensemble, ils ne lèveront pas le poignard les uns sur les autres pour gagner des ames à leur religion. Pourquoi donc nous sommes-nous égorgés presque sans interruption depuis le premier concile de Nicée?

Constantin commença par donner un édit qui per-

[1] Fesait tout l'article dans le *Dictionnaire philosophique*, 1764. B.

mettait toutes les religions; il finit par persécuter. Avant lui on ne s'éleva contre les chrétiens que parce-qu'ils commençaient à faire un parti dans l'état. Les Romains permettaient tous les cultes, jusqu'à celui des Juifs, jusqu'à celui des Égyptiens, pour lesquels ils avaient tant de mépris. Pourquoi Rome tolérait-elle ces cultes? C'est que ni les Égyptiens, ni même les Juifs ne cherchaient à exterminer l'ancienne religion de l'empire, ne couraient point la terre et les mers pour faire des prosélytes; ils ne songeaient qu'à gagner de l'argent : mais il est incontestable que les chrétiens voulaient que leur religion fût la dominante. Les Juifs ne voulaient pas que la statue de Jupiter fût à Jérusalem; mais les chrétiens ne voulaient pas qu'elle fût au Capitole. Saint Thomas a la bonne foi d'avouer que si les chrétiens ne détrônèrent pas les empereurs, c'est qu'ils ne le pouvaient pas. Leur opinion était que toute la terre doit être chrétienne. Ils étaient donc nécessairement ennemis de toute la terre, jusqu'à ce qu'elle fût convertie.

Ils étaient entre eux ennemis les uns des autres sur tous les points de leur controverse. Faut-il d'abord regarder Jésus-Christ comme Dieu, ceux qui le nient sont anathématisés sous le nom d'ébionites, qui anathématisent les adorateurs de Jésus.

Quelques-uns d'entre eux veulent-ils que tous les biens soient communs, comme on prétend qu'ils l'étaient du temps des apôtres, leurs adversaires les appellent nicolaïtes, et les accusent des crimes les plus infames. D'autres prétendent-ils à une dévotion mys-

tique, on les appelle gnostiques, et on s'élève contre eux avec fureur. Marcion dispute-t-il sur la Trinité, on le traite d'idolâtre.

Tertullien, Praxéas, Origène, Novat, Novatien, Sabellius, Donat, sont tous persécutés par leurs frères avant Constantin; et à peine Constantin a-t-il fait régner la religion chrétienne, que les athanasiens et les eusébiens se déchirent : et depuis ce temps l'Église chrétienne est inondée de sang jusqu'à nos jours.

Le peuple juif était, je l'avoue, un peuple bien barbare. Il égorgeait sans pitié tous les habitants d'un malheureux petit pays sur lequel il n'avait pas plus de droit qu'il n'en a sur Paris et sur Londres. Cependant quand Naaman est guéri de sa lèpre pour s'être plongé sept fois dans le Jourdain; quand, pour témoigner sa gratitude à Élisée, qui lui a enseigné ce secret, il lui dit qu'il adorera le dieu des Juifs par reconnaissance, il se réserve la liberté d'adorer aussi le dieu de son roi; il en demande permission à Élisée, et le prophète n'hésite pas à la lui donner. Les Juifs adoraient leur Dieu; mais ils n'étaient jamais étonnés que chaque peuple eût le sien. Ils trouvaient bon que Chamos eût donné un certain district aux Moabites, pourvu que leur dieu leur en donnât aussi un. Jacob n'hésita pas à épouser les filles d'un idolâtre. Laban avait son dieu, comme Jacob avait le sien. Voilà des exemples de tolérance chez le peuple le plus intolérant et le plus cruel de toute l'antiquité: nous l'avons imité dans ses fureurs absurdes, et non dans son indulgence.

Il est clair que tout particulier qui persécute un

homme, son frère, parce qu'il n'est pas de son opinion, est un monstre; cela ne souffre pas de difficulté : mais le gouvernement, mais les magistrats, mais les princes, comment en useront-ils envers ceux qui ont un autre culte que le leur? Si ce sont des étrangers puissants, il est certain qu'un prince fera alliance avec eux. François Ier très chrétien s'unira avec les musulmans contre Charles-Quint très catholique. François Ier donnera de l'argent aux luthériens d'Allemagne pour les soutenir dans leur révolte contre l'empereur; mais il commencera, selon l'usage, par faire brûler les luthériens chez lui. Il les paie en Saxe par politique; il les brûle par politique à Paris. Mais qu'arrivera-t-il? Les persécutions font des prosélytes; bientôt la France sera pleine de nouveaux protestants : d'abord ils se laisseront pendre, et puis ils pendront à leur tour. Il y aura des guerres civiles, puis viendra la Saint-Barthélemi; et ce coin du monde sera pire que tout ce que les anciens et les modernes ont jamais dit de l'enfer.

Insensés, qui n'avez jamais pu rendre un culte pur au Dieu qui vous a faits! malheureux, que l'exemple des noachides, des lettrés chinois, des parsis et de tous les sages, n'a jamais pu conduire! monstres, qui avez besoin de superstitions comme le gésier des corbeaux a besoin de charognes! on vous l'a déjà dit[1], et on n'a autre chose à vous dire; si vous avez deux religions chez vous, elles se couperont la gorge; si vous en avez trente, elles vivront en paix. Voyez le

[1] Voyez dans les *Mélanges*, année 1734, la fin de la sixième des *Lettres sur les Anglais*. B.

grand-turc, il gouverne des guèbres, des banians, des chrétiens grecs, des nestoriens, des romains. Le premier qui veut exciter du tumulte est empalé; et tout le monde est tranquille.

SECTION III[1].

De toutes les religions, la chrétienne est sans doute celle qui doit inspirer le plus de tolérance, quoique jusqu'ici les chrétiens aient été les plus intolérants de tous les hommes.

Jésus ayant daigné naître dans la pauvreté et dans la bassesse, ainsi que ses frères, ne daigna jamais pratiquer l'art d'écrire. Les Juifs avaient une loi écrite avec le plus grand détail, et nous n'avons pas une seule ligne de la main de Jésus. Les apôtres se divisèrent sur plusieurs points. Saint Pierre et saint Barnabé mangeaient des viandes défendues avec les nouveaux chrétiens étrangers, et s'en abstenaient avec les chrétiens juifs. Saint Paul lui reprochait cette conduite, et ce même saint Paul pharisien, disciple du pharisien Gamaliel, ce même saint Paul qui avait persécuté les chrétiens avec fureur, et qui, ayant rompu avec Gamaliel, se fit chrétien lui-même, alla pourtant ensuite sacrifier dans le temple de Jérusalem, dans le temps de son apostolat. Il observa publiquement pendant huit jours toutes les cérémonies de la loi judaïque, à laquelle il avait renoncé; il y ajouta même des dévotions, des purifications qui étaient la

[1] Fesait la seconde section de l'article TOLÉRANCE dans l'édition de 1765 du *Dictionnaire philosophique*. B.

surabondance; il judaïsa entièrement. Le plus grand apôtre des chrétiens fit pendant huit jours les mêmes choses pour lesquelles on condamne les hommes au bûcher chez une grande partie des peuples chrétiens.

Theudas, Judas, s'étaient dits messies avant Jésus. Dosithée, Simon, Ménandre, se dirent messies après Jésus. Il y eut dès le premier siècle de l'Église, et avant même que le nom de chrétien fût connu, une vingtaine de sectes dans la Judée.

Les gnostiques contemplatifs, les dosithéens, les cérinthiens, existaient avant que les disciples de Jésus eussent pris le nom de chrétiens. Il y eut bientôt trente Évangiles, dont chacun appartenait à une société différente; et dès la fin du premier siècle on peut compter trente sectes de chrétiens dans l'Asie-Mineure, dans la Syrie, dans Alexandrie, et même dans Rome.

Toutes ces sectes, méprisées du gouvernement romain, et cachées dans leur obscurité, se persécutaient cependant les unes les autres dans les souterrains où elles rampaient; c'est-à-dire elles se disaient des injures; c'est tout ce qu'elles pouvaient faire dans leur abjection : elles n'étaient presque toutes composées que de gens de la lie du peuple.

Lorsque enfin quelques chrétiens eurent embrassé les dogmes de Platon, et mêlé un peu de philosophie à leur religion qu'ils séparèrent de la juive, ils devinrent insensiblement plus considérables, mais toujours divisés en plusieurs sectes, sans que jamais il y ait eu un seul temps où l'Église chrétienne ait été réunie. Elle a pris sa naissance au milieu des divi-

sions des Juifs, des samaritains, des pharisiens, des saducéens, des esséniens, des judaïtes, des disciples de Jean, des thérapeutes. Elle a été divisée dans son berceau, elle l'a été dans les persécutions mêmes qu'elle essuya quelquefois sous les premiers empereurs. Souvent le martyr était regardé comme un apostat par ses frères, et le chrétien carpocratien expirait sous le glaive des bourreaux romains, excommunié par le chrétien ébionite, lequel ébionite était anathématisé par le sabellien.

Cette horrible discorde, qui dure depuis tant de siècles, est une leçon bien frappante que nous devons mutuellement nous pardonner nos erreurs; la discorde est le grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède.

Il n'y a personne qui ne convienne de cette vérité, soit qu'il médite de sang froid dans son cabinet, soit qu'il examine paisiblement la vérité avec ses amis. Pourquoi donc les mêmes hommes qui admettent en particulier l'indulgence, la bienfesance, la justice, s'élèvent-ils en public avec tant de fureur contre ces vertus? Pourquoi? c'est que leur intérêt est leur dieu, c'est qu'ils sacrifient tout à ce monstre qu'ils adorent.

Je possède une dignité et une puissance que l'ignorance et la crédulité ont fondée; je marche sur les têtes des hommes prosternés à mes pieds : s'ils se relèvent et me regardent en face, je suis perdu; il faut donc les tenir attachés à la terre avec des chaînes de fer.

Ainsi ont raisonné des hommes que des siècles de

fanatisme ont rendus puissants. Ils ont d'autres puissants sous eux, et ceux-ci en ont d'autres encore, qui tous s'enrichissent des dépouilles du pauvre, s'engraissent de son sang, et rient de son imbécillité. Ils détestent tous la tolérance comme des partisans enrichis aux dépens du public craignent de rendre leurs comptes, et comme des tyrans redoutent le mot de liberté. Pour comble, enfin, ils soudoient des fanatiques qui crient à haute voix : Respectez les absurdités de mon maître, tremblez, payez, et taisez-vous.

C'est ainsi qu'on en usa long-temps dans une grande partie de la terre; mais aujourd'hui que tant de sectes se balancent par leur pouvoir, quel parti prendre avec elles? Toute secte, comme on sait, est un titre d'erreur; il n'y a point de secte de géomètres, d'algébristes, d'arithméticiens, parceque toutes les propositions de géométrie, d'algèbre, d'arithmétique, sont vraies. Dans toutes les autres sciences on peut se tromper. Quel théologien thomiste ou scotiste oserait dire sérieusement qu'il est sûr de son fait?

S'il est une secte qui rappelle les temps des premiers chrétiens, c'est sans contredit celle des quakers. Rien ne ressemble plus aux apôtres. Les apôtres recevaient l'esprit, et les quakers reçoivent l'esprit. Les apôtres et les disciples parlaient trois ou quatre à-la-fois dans l'assemblée au troisième étage, les quakers en font autant au rez-de-chaussée. Il était permis, selon saint Paul, aux femmes de prêcher, et selon le même saint Paul il leur était défendu; les quakeresses prêchent en vertu de la première permission.

Les apôtres et les disciples juraient par oui et par non, les quakers ne jurent pas autrement.

Point de dignité, point de parure différente parmi les disciples et les apôtres; les quakers ont des manches sans boutons, et sont tous vêtus de la même manière.

Jésus-Christ ne baptisa aucun de ses apôtres; les quakers ne sont point baptisés.

Il serait aisé de pousser plus loin le parallèle, il serait encore plus aisé de faire voir combien la religion chrétienne d'aujourd'hui diffère de la religion que Jésus a pratiquée. Jésus était juif, et nous ne sommes point juifs. Jésus s'abstenait de porc parcequ'il est immonde, et du lapin parcequ'il rumine et qu'il n'a point le pied fendu; nous mangeons hardiment du porc parcequ'il n'est point pour nous immonde, et nous mangeons du lapin qui a le pied fendu, et qui ne rumine pas.

Jésus était circoncis, et nous gardons notre prépuce. Jésus mangeait l'agneau pascal avec des laitues, il célébrait la fête des tabernacles, et nous n'en fesons rien. Il observait le sabbat, et nous l'avons changé; il sacrifiait, et nous ne sacrifions point.

Jésus cacha toujours le mystère de son incarnation et de sa dignité; il ne dit point qu'il était égal à Dieu. Saint Paul dit expressément dans son Épître aux Hébreux que Dieu a créé Jésus inférieur aux anges; et, malgré toutes les paroles de saint Paul, Jésus a été reconnu Dieu au concile de Nicée.

Jésus n'a donné au pape ni la marche d'Ancône,

ni le duché de Spolette; et cependant le pape les possède de droit divin.

Jésus n'a point fait un sacrement du mariage ni du diaconat; et chez nous le diaconat et le mariage sont des sacrements.

Si l'on veut bien y faire attention, la religion catholique, apostolique et romaine est, dans toutes ses cérémonies et dans tous ses dogmes, l'opposé de la religion de Jésus.

Mais quoi! faudra-t-il que nous judaïsions tous parceque Jésus a judaïsé toute sa vie?

S'il était permis de raisonner conséquemment en fait de religion, il est clair que nous devrions tous nous faire juifs, puisque Jésus-Christ notre sauveur est né juif, a vécu juif, est mort juif, et qu'il a dit expressément qu'il accomplissait, qu'il remplissait la religion juive. Mais il est plus clair encore que nous devons nous tolérer mutuellement, parceque nous sommes tous faibles, inconséquents, sujets à la mutabilité, à l'erreur : un roseau couché par le vent dans la fange dira-t-il au roseau voisin couché dans un sens contraire : « Rampe à ma façon, misérable, « ou je présenterai requête pour qu'on t'arrache et « qu'on te brûle? »

SECTION IV[1].

Mes amis, quand nous avons prêché la tolérance en prose, en vers, dans quelques chaires, et dans toutes nos sociétés; quand nous avons fait retentir

[1] Section 1re dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

ces véritables voix humaines[a] dans les orgues de nos églises, nous avons servi la nature, nous avons rétabli l'humanité dans ses droits; et il n'y a pas aujourd'hui un ex-jésuite, ou un ex-janséniste, qui ose dire, Je suis intolérant.

Il y aura toujours des barbares et des fourbes qui fomenteront l'intolérance; mais ils ne l'avoueront pas; et c'est avoir gagné beaucoup.

Souvenons-nous toujours, mes amis, répétons (car il faut répéter de peur qu'on n'oublie), répétons[1] les paroles de l'évêque de Soissons, non pas Languet, mais Fitzjames-Stuart, dans son mandement de 1757: « Nous devons regarder les Turcs comme nos frères. »

Songeons que dans toute l'Amérique anglaise, ce qui fait à peu près le quart du monde connu, la liberté entière de conscience est établie; et pourvu qu'on y croie un Dieu, toute religion est bien reçue, moyennant quoi le commerce fleurit et la population augmente.

Réfléchissons toujours que la première loi de l'empire de Russie, plus grand que l'empire romain, est la tolérance de toute secte.

L'empire turc et le persan usèrent toujours de la même indulgence. Mahomet II, en prenant Constantinople, ne força point les Grecs à quitter leur religion, quoiqu'il les regardât comme des idolâtres.

[a] Il y a un jeu d'orgues qu'on appelle *voix humaines*, et qui se combine avec les jeux de flûtes.

[1] Voyez le chapitre II du *Siècle de Louis XIV*, et dans les *Mélanges*, année 1761, le *Sermon du rabin Akib*; et année 1768, le *Sermon de Josias Rossette*. B.

Chaque père de famille grec en fut quitte pour cinq ou six écus par an. On leur conserva plusieurs prébendes et plusieurs évêchés; et même encore aujourd'hui le sultan turc fait des chanoines et des évêques, sans que le pape ait jamais fait un iman ou un mollah.

Mes amis, il n'y a que quelques moines, et quelques protestants aussi sots et aussi barbares que ces moines, qui soient encore intolérants.

Nous avons été si infectés de cette fureur, que dans nos voyages de long cours nous l'avons portée à la Chine, au Tonquin, au Japon. Nous avons empesté ces beaux climats. Les plus indulgents des hommes ont appris de nous à être les plus inflexibles. Nous leur avons dit d'abord pour prix de leur bon accueil : Sachez que nous sommes sur la terre les seuls qui aient raison, et que nous devons être partout les maîtres. Alors on nous a chassés pour jamais; il en a coûté des flots de sang : cette leçon a dû nous corriger.

SECTION V[1].

L'auteur de l'article précédent est un bon-homme qui voulait souper avec un quaker, un anabaptiste, un socinien, un musulman, etc. Je veux pousser plus loin l'honnêteté, je dirai à mon frère le Turc : Mangeons ensemble une bonne poule au riz en invoquant Allah; ta religion me paraît très respectable, tu n'adores qu'un Dieu, tu es obligé de donner en au-

[1] Section II dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

mônes tous les ans le denier quarante de ton revenu, et de te réconcilier avec tes ennemis le jour du bairam. Nos bigots qui calomnient la terre ont dit mille fois que ta religion n'a réussi que parcequ'elle est toute sensuelle. Ils en ont menti, les pauvres gens; ta religion est très austère, elle ordonne la prière cinq fois par jour, elle impose le jeûne le plus rigoureux, elle te défend le vin et les liqueurs que nos directeurs savourent; et si elle ne permet que quatre femmes à ceux qui peuvent les nourrir (ce qui est bien rare), elle condamne par cette contrainte l'incontinence juive qui permettait dix-huit femmes à l'homicide David, et sept cents à Salomon, l'assassin de son frère, sans compter les concubines.

Je dirai à mon frère le Chinois : Soupons ensemble sans cérémonies, car je n'aime pas les simagrées; mais j'aime ta loi, la plus sage de toutes, et peut-être la plus ancienne. J'en dirai à peu près autant à mon frère l'Indien.

Mais que dirai-je à mon frère le Juif? lui donnerai-je à souper? Oui, pourvu que pendant le repas l'âne de Balaam ne s'avise pas de braire; qu'Ézéchiel ne mêle pas son déjeuner avec notre souper; qu'un poisson ne vienne pas avaler quelqu'un des convives, et le garder trois jours dans son ventre; qu'un serpent ne se mêle pas de la conversation pour séduire ma femme; qu'un prophète ne s'avise pas de coucher avec elle après souper, comme fit le bon-homme Osée, pour quinze francs et un boisseau d'orge; surtout qu'aucun Juif ne fasse le tour de ma maison en sonnant de la trompette, ne fasse tomber les murs, et

ne m'égorge, moi, mon père, ma mère, ma femme, mes enfants, mon chat, et mon chien, selon l'ancien usage des Juifs. Allons, mes amis, la paix; disons notre *benedicite*.

TONNERRE[1].

SECTION PREMIÈRE.

« Vidi et crudeles dantem Salmonea pœnas,
« Dum flammas Jovis et sonitus imitatur Olympi, etc. »
VIRG., *Æn.*, liv. VI, v. 585.

A d'éternels tourments je te vis condamnée,
Superbe impiété du tyran Salmonée.
Rival de Jupiter, il crut lui ressembler,
Il imita la foudre, et ne put l'égaler;
De la foudre des dieux il fut frappé lui-même, etc.

Ceux qui ont inventé et perfectionné l'artillerie sont bien d'autres Salmonées. Un canon de vingt-quatre livres de balle peut faire et a fait souvent plus de ravage que cent coups de tonnerre; cependant aucun canonnier n'a été jusqu'à présent foudroyé par Jupiter pour avoir voulu imiter ce qui se passe dans l'atmosphère.

Nous avons vu[2] que Polyphème, dans une pièce d'Euripide, se vante de faire plus de bruit que le tonnerre de Jupiter quand il a bien soupé.

Boileau, plus honnête que Polyphème, dit dans sa première satire (vers 161):

Pour moi, qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui crois l'ame immortelle, et que c'est Dieu qui tonne...

[1] Les deux sections de cet article datent de 1772, *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie. B.

[2] Tome XXVI, pages 355-56. B.

Je ne sais pourquoi il est si étonné de l'autre monde, puisque toute l'antiquité y avait cru. *Étonne* n'était pas le mot propre, c'était *alarme*. Il croit que c'est Dieu qui tonne; mais il tonne comme il grêle, comme il envoie la pluie et le beau temps, comme il opère tout, comme il fait tout; ce n'est point parcequ'il est fâché qu'il envoie le tonnerre et la pluie. Les anciens peignaient Jupiter prenant le tonnerre, composé de trois flèches brûlantes, dans la pate de son aigle, et le lançant sur ceux à qui il en voulait. La saine raison n'est pas d'accord avec ces idées poétiques.

Le tonnerre est, comme tout le reste, l'effet nécessaire des lois de la nature, prescrites par son auteur; il n'est qu'un grand phénomène électrique : Franklin le force à descendre tranquillement sur la terre; il tombe sur le professeur Richman comme sur les rochers et sur les églises; et s'il foudroya Ajax Oïlée, ce n'est pas assurément parceque Minerve était irritée contre lui.

S'il était tombé sur Cartouche ou sur l'abbé Desfontaines, on n'aurait pas manqué de dire : Voilà comme Dieu punit les voleurs et les sodomites. Mais c'est un préjugé utile de faire craindre le ciel aux pervers.

Aussi tous nos poëtes tragiques, quand ils veulent rimer à *poudre* ou à *résoudre*, se servent-ils immanquablement de la *foudre*, et font gronder le *tonnerre* s'il s'agit de rimer à *terre*.

Thésée, dans *Phèdre*, dit à son fils (acte IV, sc. II) :

> Monstre qu'a trop long-temps épargné le tonnerre,
> Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre.

Sévère, dans *Polyeucte*, sans même avoir besoin de rimer, dès qu'il apprend que sa maîtresse est mariée, dit à son ami Fabian (acte II, scène I) :

Soutiens-moi, Fabian, ce coup de foudre est grand.

Pour diminuer l'horrible idée d'un coup de tonnerre qui n'a nulle ressemblance à une nouvelle mariée, il ajoute que ce coup de tonnerre

Le frappe d'autant plus, que plus il le surprend.

Il dit ailleurs au même Fabian (acte IV, scène VI) :

Qu'est-ce ci, Fabian? quel nouveau coup de foudre
Tombe sur mon espoir, et le réduit en poudre?

Un *espoir réduit en poudre* devait étonner le parterre.

Lusignan, dans *Zaïre*, prie Dieu

Que la foudre en éclats ne tombe que sur lui [1].

Agénor [2], en parlant de sa sœur, commence par dire que

Pour lui livrer la guerre
Sa vertu lui suffit au défaut du tonnerre.

L'Atrée du même auteur dit, en parlant de son frère :

Mon cœur, qui sans pitié lui déclare la guerre,
Ne cherche à le punir qu'au défaut du tonnerre [3].

[1] Acte II, scène III. B.

[2] Ce n'est pas Agénor : c'est Bélus qui, dans la *Sémiramis* de Crébillon, I, I, débite ces vers. B.

[3] *Atrée et Thyeste*, I, 3. B.

Si Thyeste fait un songe, il vous dit que

...Ce songe a fini par un coup de tonnerre [1].

Si Tydée consulte les dieux dans l'antre d'un temple, l'antre ne lui répond qu'à grands coups de tonnerre.

Enfin j'ai vu partout le tonnerre et la foudre
Mettre les vers en cendre et les rimes en poudre.

Il faudrait tâcher de tonner moins souvent.

Je n'ai jamais bien compris la fable de Jupiter et des Tonnerres dans La Fontaine (VIII, 20):

Vulcain remplit ses fourneaux
De deux sortes de carreaux.
L'un jamais ne se fourvoie,
Et c'est celui que toujours
L'Olympe en corps nous envoie.
L'autre s'écarte en son cours,
Ce n'est qu'aux monts qu'il en coûte;
Bien souvent même il se perd,
Et ce dernier en sa route
Nous vient du seul Jupiter.

Avait-on donné à La Fontaine le sujet de cette mauvaise fable qu'il mit en mauvais vers si éloignés de son genre? voulait-on dire que les ministres de Louis XIV étaient inflexibles, et que le roi pardonnait [2]?

Crébillon, dans ses discours académiques en vers étranges, dit que le cardinal de Fleury est un sage dépositaire,

Usant en citoyen du pouvoir arbitraire,
Aigle de Jupiter, mais ami de la paix,
Il gouverne la foudre, et ne tonne jamais.

[1] *Électre*, II, I. B.

[2] Cette fable vient des anciens Étrusques. Voyez Sénèque, *Questions naturelles*, liv. II, ch. XLI, XLVI. K.

Il dit que le maréchal de Villars

Fit voir qu'à Malplaquet il n'avait survécu
Que pour rendre à Denain sa valeur plus célèbre,
Et qu'un foudre de moins Eugène était vaincu.

Ainsi l'aigle Fleury gouvernait le tonnerre sans tonner, et Eugène le tonnerre était vaincu; voilà bien des tonnerres.

SECTION II [1].

Horace, tantôt le débauché et tantôt le moral, a dit (Liv. Ier, ode 3e, vers 38):

« Cœlum ipsum petimus stultitia... »

Nous portons jusqu'au ciel notre folie.

On peut dire aujourd'hui, Nous portons jusqu'au ciel notre sagesse, si pourtant il est permis d'appeler *ciel* cet amas bleu et blanc d'exhalaisons qui forme les vents, la pluie, la neige, la grêle, et le tonnerre. Nous avons décomposé la foudre, comme Newton a détissu la lumière. Nous avons reconnu que ces foudres portés autrefois par l'aigle de Jupiter ne sont en effet que du feu électrique; qu'enfin on peut soutirer le tonnerre, le conduire, le diviser, s'en rendre le maître, comme nous fesons passer les rayons de lumière par un prisme, comme nous donnons cours aux eaux qui tombent du ciel, c'est-à-dire de la hauteur d'une demi-lieue de notre atmosphère. On plante un haut sapin ébranché, dont la cime est revêtue d'un cône de fer. Les nuées qui forment le tonnerre sont élec-

[1] Voyez ma note, page 382. B.

triques; leur électricité se communique à ce cône, et un fil d'archal qui lui est attaché conduit la matière du tonnerre où l'on veut. Un physicien ingénieux appelle cette expérience l'*inoculation du tonnerre.*

Il est vrai que l'inoculation de la petite vérole, qui a conservé tant de mortels, en a fait périr quelques uns, auxquels on avait donné la petite vérole inconsidérément; de même l'inoculation du tonnerre mal faite serait dangereuse. Il y a des grands seigneurs dont il ne faut approcher qu'avec d'extrêmes précautions. Le tonnerre est de ce nombre. On sait que le professeur de mathématiques Richman fut tué à Pétersbourg, en 1753, par la foudre qu'il avait attirée dans sa chambre; *arte sua periit.* Comme il était philosophe, un professeur théologien ne manqua pas d'imprimer qu'il avait été foudroyé comme Salmonée pour avoir usurpé les droits de Dieu, et pour avoir voulu lancer le tonnerre.

Mais si le physicien avait dirigé le fil d'archal hors de la maison, et non pas dans sa chambre bien fermée, il n'aurait point eu le sort de Salmonée, d'Ajax Oïlée, de l'empereur Carus, du fils d'un ministre d'état en France, et de plusieurs moines dans les Pyrénées.

Placez votre *conducteur* à quelque distance de la maison, jamais dans votre chambre, et vous n'avez rien à craindre.

Mais dans une ville les maisons se touchent; choisissez les places, les carrefours, les jardins, les parvis des églises, les cimetières, supposé que vous ayez conservé l'abominable usage d'avoir des charniers dans vos villes.

TOPHETH[1].

Topheth était et est encore un précipice auprès de Jérusalem, dans la vallée d'Ennom. Cette vallée est un lieu affreux où il n'y a que des cailloux. C'est dans cette solitude horrible que les Juifs immolèrent leurs enfants à leur Dieu qu'ils appelaient alors *Moloch;* car nous avons remarqué[2] qu'ils ne donnèrent jamais à Dieu que des noms étrangers. Shadaï était syrien; Adonaï phénicien; Jeova était aussi phénicien; Éloï, Éloïm, Éloa, chaldéen, ainsi que tous les noms de leurs anges furent chaldéens ou persans. C'est ce que nous avons observé avec attention.

Tous ces noms différents signifiaient également le Seigneur dans le jargon des petites nations devers la Palestine. Le mot de Moloch vient évidemment de Melk. C'est la même chose que Melcom ou Millcon, qui était la divinité des mille femmes du sérail de Salomon, savoir sept cents femmes et trois cents concubines. Tous ces noms-là signifiaient seigneur, et chaque village avait son seigneur.

Des doctes prétendent que Moloch était particulièrement le seigneur du feu, et que pour cette raison les Juifs brûlaient leurs enfants dans le creux de l'idole même de Moloch. C'était une grande statue de cuivre aussi hideuse que les Juifs la pouvaient faire.

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

[2] Voyez tome XV, page 61; tome XXVI, page 59; et dans les *Mélanges*, année 1761, le *Sermon des cinquante;* année 1767, le chapitre v de l'*Examen important de milord Bolingbroke;* et année 1769, le chapitre IX de *Dieu et les hommes*. B.

Ils fesaient rougir cette statue à un grand feu, quoiqu'ils eussent très peu de bois; et ils jetaient leurs petits enfants dans le ventre de ce dieu, comme nos cuisiniers jettent des écrevisses vivantes dans l'eau toute bouillante de leurs chaudières.

Tels étaient les anciens Welches et les anciens Tudesques quand ils brûlaient des enfants et des femmes en l'honneur de Teutatès et d'Irminsul : telles la vertu gauloise et la franchise germanique.

Jérémie voulut en vain détourner le peuple juif de ce culte diabolique; en vain il leur reprocha d'avoir bâti une espèce de temple à Moloch dans cette abominable vallée. « Ædificaverunt excelsa Topheth quæ est « in valle filiorum Ennom, ut incenderent filios suos « et filias suas igni[a]. » « Ils ont édifié des hauteurs dans « Topheth qui est dans la vallée des enfants d'Ennom, « pour y brûler leurs fils et leurs filles par le feu. »

Les Juifs eurent d'autant moins d'égards aux remontrances de Jérémie, qu'ils lui reprochaient hautement de s'être vendu au roi de Babylone, d'avoir toujours prêché en sa faveur, d'avoir trahi sa patrie; et en effet il fut puni de la mort des traîtres, il fut lapidé.

Le livre des *Rois* nous apprend que Salomon bâtit un temple à Moloch; mais il ne nous dit pas que ce fût dans la vallée de Topheth : ce fut dans le voisinage, sur la montagne des Oliviers[b]. La situation était plus belle, si pourtant il peut y avoir quelque bel aspect dans le territoire affreux de Jérusalem.

Des commentateurs prétendent qu'Achaz, roi de

[a] Jérémie, ch. VII. — [b] Liv. III, ch. XI.

Juda, fit brûler son fils à l'honneur de Moloch, et que le roi Manassé fut coupable de la même barbarie[a]. D'autres commentateurs prétendent[b] que ces rois du peuple de Dieu se contentèrent de jeter leurs enfants dans les flammes, mais qu'ils ne les brûlèrent pas tout-à-fait. Je le souhaite; mais il est bien difficile qu'un enfant ne soit pas brûlé quand on le met sur un bûcher enflammé.

Cette vallée de Topheth était le *Clamart* de Paris; c'était là qu'on jetait toutes les immondices, toutes les charognes de la ville. C'était dans cette vallée qu'on précipitait le bouc émissaire; c'était la voirie où l'on laissait pourrir les charognes des suppliciés. Ce fut là qu'on jeta les corps des deux voleurs qui furent suppliciés avec le fils de Dieu lui-même. Mais notre Sauveur ne permit pas que son corps, sur lequel il avait donné puissance aux bourreaux, fût jeté à la voirie de Topheth selon l'usage. Il est vrai qu'il pouvait ressusciter aussi bien dans Topheth que dans le Calvaire; mais un bon Juif nommé Joseph, natif d'Arimathie, qui s'était préparé un sépulcre pour lui-même sur le mont Calvaire, y mit le corps du Sauveur, selon le témoignage de saint Matthieu. Il n'était permis d'enterrer personne dans les villes; le tombeau même de David n'était pas dans Jérusalem.

Joseph d'Arimathie était riche, « quidam homo di« ves ab Arimathia, » afin que cette prophétie d'Isaïe fût accomplie: « Il donnera[c] les méchants pour sa sé« pulture, et les riches pour sa mort. » (Ch. LIII, v. 9.)

[a] Liv. IV, ch. XVI, v. 3. — [b] Chap. XXI, v. 6.

[c] Le fameux rabbin Isaac, dans son *Rempart de la foi*, au chap. XXIII,

TORTURE[1].

Quoiqu'il y ait peu d'articles de jurisprudence dans ces honnêtes réflexions alphabétiques, il faut pourtant dire un mot de la torture, autrement nommée *question*. C'est une étrange manière de questionner les hommes. Ce ne sont pourtant pas de simples curieux qui l'ont inventée; toutes les apparences sont que cette partie de notre législation doit sa première origine à un voleur de grand chemin. La plupart de ces messieurs sont encore dans l'usage de serrer les pouces, de brûler les pieds, et de questionner par d'autres tourments ceux qui refusent de leur dire où ils ont mis leur argent.

Les conquérants, ayant succédé à ces voleurs, trouvèrent l'invention fort utile à leurs intérêts; ils la mirent en usage quand ils soupçonnèrent qu'on avait

entend toutes les prophéties, et surtout celle-là, d'une manière toute contraire à la façon dont nous les entendons. Mais qui ne voit que les Juifs sont séduits par l'intérêt qu'ils ont de se tromper? En vain répondent-ils qu'ils sont aussi intéressés que nous à chercher la vérité; qu'il y va de leur salut pour eux comme pour nous; qu'ils seraient plus heureux dans cette vie et dans l'autre, s'ils trouvaient cette vérité; que s'ils entendent leurs propres écritures différemment de nous, c'est qu'elles sont dans leur propre langue très ancienne, et non dans nos idiomes très nouveaux; qu'un Hébreu doit mieux savoir la langue hébraïque qu'un Basque ou un Poitevin; que leur religion a deux mille ans d'antiquité plus que la nôtre; que toute leur *Bible* annonce les promesses de Dieu, faites avec serment de ne changer jamais rien à la loi; qu'elle fait des menaces terribles contre quiconque osera jamais en altérer une seule parole; qu'elle veut même qu'on mette à mort tout prophète qui prouverait par des miracles une autre religion; qu'enfin ils sont les enfants de la maison, et nous des étrangers qui avons ravi leurs dépouilles. On sent bien que ce sont là de très mauvaises raisons qui ne méritent pas d'être réfutées.

[1] Article ajouté, en 1769, dans la *Raison par alphabet*. B.

contre eux quelques mauvais desseins, comme, par exemple, celui d'être libre; c'était un crime de lèse-majesté divine et humaine. Il fallait connaître les complices; et pour y parvenir on fesait souffrir mille morts à ceux qu'on soupçonnait, parceque, selon la jurisprudence de ces premiers héros, quiconque était soupçonné d'avoir eu seulement contre eux quelque pensée peu respectueuse était digne de mort. Dès qu'on a mérité ainsi la mort, il importe peu qu'on y ajoute des tourments épouvantables de plusieurs jours, et même de plusieurs semaines; cela même tient je ne sais quoi de la Divinité. La Providence nous met quelquefois à la torture en y employant la pierre, la gravelle, la goutte, le scorbut, la lèpre, la vérole grande ou petite, le déchirement d'entrailles, les convulsions de nerfs, et autres exécuteurs des vengeances de la Providence.

Or, comme les premiers despotes furent, de l'aveu de tous leurs courtisans, des images de la Divinité, ils l'imitèrent tant qu'ils purent.

Ce qui est très singulier, c'est qu'il n'est jamais parlé de question, de torture dans les livres juifs. C'est bien dommage qu'une nation si douce, si honnête, si compatissante, n'ait pas connu cette façon de savoir la vérité. La raison en est, à mon avis, qu'ils n'en avaient pas besoin. Dieu la leur fesait toujours connaître comme à son peuple chéri. Tantôt on jouait la vérité aux dés, et le coupable qu'on soupçonnait avait toujours rafle de six. Tantôt on allait au grand-prêtre, qui consultait Dieu sur-le-champ par l'urim et le thummim. Tantôt on s'adressait au voyant,

au prophète, et vous croyez bien que le voyant et le prophète découvrait tout aussi bien les choses les plus cachées que l'urim et le thummim du grand-prêtre. Le peuple de Dieu n'était pas réduit comme nous à interroger, à conjecturer; ainsi la torture ne put être chez lui en usage. Ce fut la seule chose qui manquât aux mœurs du peuple saint. Les Romains n'infligèrent la torture qu'aux esclaves, mais les esclaves n'étaient pas comptés pour des hommes. Il n'y a pas d'apparence non plus qu'un conseiller de la Tournelle regarde comme un de ses semblables un homme qu'on lui amène hâve, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue et sale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot. Il se donne le plaisir de l'appliquer à la grande et à la petite torture, en présence d'un chirurgien qui lui tâte le pouls, jusqu'à ce qu'il soit en danger de mort, après quoi on recommence; et, comme dit très bien la comédie des *Plaideurs* [1], « Cela fait toujours passer une heure ou « deux. »

Le grave magistrat qui a acheté pour quelque argent le droit de faire ces expériences sur son prochain, va conter à dîner à sa femme ce qui s'est passé le matin. La première fois madame en a été révoltée, à la seconde elle y a pris goût, parcequ'après tout les femmes sont curieuses; et ensuite la première chose qu'elle lui dit lorsqu'il rentre en robe chez lui : Mon petit cœur, n'avez-vous fait donner aujourd'hui la question à personne ?

Les Français, qui passent, je ne sais pourquoi,

[1] Acte III, scène IV. B.

pour un peuple fort humain, s'étonnent que les Anglais, qui ont eu l'inhumanité de nous prendre tout le Canada, aient renoncé au plaisir de donner la question.

Lorsque le chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant-général des armées, jeune homme de beaucoup d'esprit et d'une grande espérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeunesse effrénée, fut convaincu d'avoir chanté des chansons impies, et même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau, les juges d'Abbeville, gens comparables aux sénateurs romains, ordonnèrent, non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, et qu'on brûlât son corps à petit feu; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir précisément combien de chansons il avait chantées, et combien de processions il avait vues passer, le chapeau sur la tête.

Ce n'est pas dans le treizième ou dans le quatorzième siècle que cette aventure est arrivée, c'est dans le dix-huitième. Les nations étrangères jugent de la France par les spectacles, par les romans, par les jolis vers, par les filles d'opéra qui ont les mœurs fort douces, par nos danseurs d'opéra qui ont de la grace, par mademoiselle Clairon qui déclame des vers à ravir. Elles ne savent pas qu'il n'y a point au fond de nation plus cruelle que la française.

Les Russes passaient pour des barbares en 1700, nous ne sommes qu'en 1769; une impératrice[1] vient de donner à ce vaste état des lois qui auraient fait honneur à Minos, à Numa et à Solon, s'ils avaient eu

[1] Catherine II. B.

assez d'esprit pour les inventer. La plus remarquable est la tolérance universelle, la seconde est l'abolition de la torture. La justice et l'humanité ont conduit sa plume; elle a tout réformé. Malheur à une nation qui, étant depuis long-temps civilisée, est encore conduite par d'anciens usages atroces! Pourquoi changerions-nous notre jurisprudence? dit-elle : l'Europe se sert de nos cuisiniers, de nos tailleurs, de nos perruquiers; donc nos lois sont bonnes[1].

TOUTE-PUISSANCE, *voyez* PUISSANCE.

TRANSSUBSTANTIATION[2].

Les protestants, et surtout les philosophes protestants, regardent la transsubstantiation comme le dernier terme de l'impudence des moines, et de l'imbécillité des laïques. Ils ne gardent aucune mesure sur cette croyance qu'ils appellent monstrueuse; ils ne pensent pas même qu'il y ait un seul homme de bon sens qui, après avoir réfléchi, ait pu l'embrasser sérieusement. Elle est, disent-ils, si absurde, si contraire à toutes les lois de la physique, si contradictoire, que Dieu même ne pourrait pas faire cette opération, parceque c'est en effet anéantir Dieu que de supposer qu'il fait les contradictoires. Non seulement un dieu dans un pain, mais un dieu à la place du pain; cent mille miettes de pain devenues en un instant autant de dieux, cette foule innombrable de dieux ne fesant

[1] Voyez QUESTION. B.

[2] Article ajouté dans l'édition de 1767 du *Dictionnaire philosophique*. B.

qu'un seul dieu; de la blancheur sans un corps blanc; de la rondeur sans un corps rond; du vin changé en sang, et qui a le goût du vin; du pain qui est changé en chair et en fibres, et qui a le goût du pain : tout cela inspire tant d'horreur et de mépris aux ennemis de la religion catholique, apostolique et romaine, que cet excès d'horreur et de mépris s'est quelquefois changé en fureur.

Leur horreur augmente, quand on leur dit qu'on voit tous les jours, dans les pays catholiques, des prêtres, des moines qui, sortant d'un lit incestueux, et n'ayant pas encore lavé leurs mains souillées d'impuretés, vont faire des dieux par centaines, mangent et boivent leur dieu, chient et pissent leur dieu. Mais quand ils réfléchissent que cette superstition, cent fois plus absurde et plus sacrilége que toutes celles des Égyptiens, a valu à un prêtre italien quinze à vingt millions de rente, et la domination d'un pays de cent milles d'étendue en long et en large, ils voudraient tous aller, à main armée, chasser ce prêtre qui s'est emparé du palais des Césars. Je ne sais si je serai du voyage, car j'aime la paix; mais quand ils seront établis à Rome, j'irai sûrement leur rendre visite.

Par M. GUILLAUME, *ministre protestant.*

TRINITÉ[1].

Le premier qui parla de la Trinité parmi les Occidentaux, fut Timée de Locres dans son *Ame du Monde.*

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

Il y a d'abord l'idée, l'exemplaire perpétuel de toutes choses engendrées; c'est le premier verbe, le verbe interne et intelligible.

Ensuite la matière informe, second verbe ou verbe proféré.

Puis le fils ou le monde sensible, ou l'esprit du monde.

Ces trois qualités constituent le monde entier, lequel monde est le fils de Dieu, μονογενὴς. Il a une ame, il a de la raison, il est ἔμψυχος, λογικὸς.

Dieu ayant voulu faire un Dieu très beau, a fait un dieu engendré : τοῦτον ἐποίει θεὸν γεννητόν.

Il est difficile de bien comprendre ce système de Timée, qui peut-être le tenait des Égyptiens, peut-être des brachmanes. Je ne sais si on l'entendait bien de son temps. Ce sont de ces médailles frustes et couvertes de rouille, dont la légende est effacée. On a pu la lire autrefois, on la devine aujourd'hui comme on peut.

Il ne me paraît pas que ce sublime galimatias ait fait beaucoup de fortune jusqu'à Platon. Il fut enseveli dans l'oubli, et Platon le ressuscita. Il construisit son édifice en l'air, mais sur le modèle de Timée.

Il admit trois essences divines, le père, le suprême, le producteur; le père des autres dieux est la première essence.

La seconde est le Dieu visible, ministre du Dieu invisible, le verbe, l'entendement, le grand démon.

La troisième est le monde.

Il est vrai que Platon dit souvent des choses toutes différentes et même toutes contraires; c'est le privi-

lége des philosophes grecs, et Platon s'est servi de son droit plus qu'aucun des anciens et des modernes.

Un vent grec poussa ces nuages philosophiques d'Athènes dans Alexandrie, ville prodigieusement entêtée de deux choses, d'argent et de chimères. Il y avait dans Alexandrie des Juifs qui, ayant fait fortune, se mirent à philosopher.

La métaphysique a cela de bon, qu'elle ne demande pas des études préliminaires bien gênantes. C'est là qu'on peut savoir tout sans avoir jamais rien appris; et pour peu qu'on ait l'esprit un peu subtil et bien faux, on peut être sûr d'aller loin.

Philon le juif fut un philosophe de cette espèce : il était contemporain de Jésus-Christ; mais il eut le malheur de ne le pas connaître, non plus que Josèphe l'historien. Ces deux hommes considérables, employés dans le chaos des affaires d'état, furent trop éloignés de la lumière naissante. Ce Philon était une tête toute métaphysique, tout allégorique, toute mystique. C'est lui qui dit que Dieu devait former le monde en six jours, comme il le forma, selon Zoroastre, en six temps[a], « parceque trois est la moitié de six, et « que deux en est le tiers, et que ce nombre est mâle « et femelle. »

Ce même homme, entêté des idées de Platon, dit, en parlant de l'ivrognerie, que Dieu et la sagesse se marièrent, et que la sagesse accoucha d'un fils bien-aimé : ce fils est le monde.

Il appelle les anges les verbes de Dieu, et le monde verbe de Dieu, λόγον τοῦ Θεοῦ.

[a] Page 4; édition de 1719.

Pour Flavius Josèphe, c'était un homme de guerre qui n'avait jamais entendu parler du Logos, et qui s'en tenait aux dogmes des pharisiens, uniquement attachés à leurs traditions.

Cette philosophie platonicienne perça des Juifs d'Alexandrie jusqu'à ceux de Jérusalem. Bientôt toute l'école d'Alexandrie, qui était la seule savante, fut platonicienne; et les chrétiens qui philosophaient ne parlèrent plus que du Logos.

On sait qu'il en était des disputes de ces temps-là comme de celles de ce temps-ci. On cousait à un passage mal entendu un passage inintelligible qui n'y avait aucun rapport, on en supposait un second, on en falsifiait un troisième; on fabriquait des livres entiers qu'on attribuait à des auteurs respectés par le troupeau. Nous en avons vu cent exemples au mot APOCRYPHE.

Cher lecteur, jetez les yeux, de grace, sur ce passage de Clément Alexandrin[a] : « Lorsque Platon dit « qu'il est difficile de connaître le père de l'univers, « non seulement il fait voir par là que le monde a été « engendré, mais qu'il a été engendré comme fils de « Dieu. » Entendez-vous ces logomachies, ces équivoques ? voyez-vous la moindre lumière dans ce chaos d'expressions obscures ?

O Locke! Locke, venez, définissez les termes. Je ne crois pas que de tous ces disputeurs platoniciens il y en eût un seul qui s'entendît. On distingua deux verbes; le Λόγος ἐνδιάθετος, le verbe en la pensée, et le verbe produit, Λόγος προφορικὸς. On eut l'éternité

[a] *Strom.*, liv. V.

d'un verbe, et la prolation, l'émanation d'un autre verbe.

Le livre des *Constitutions apostoliques*[a], ancien monument de fraude, mais aussi ancien dépôt des dogmes informes de ces temps obscurs, s'exprime ainsi :

« Le père qui est antérieur à toute génération, à « tout commencement, ayant tout créé par son fils « unique, a engendré sans intermède ce fils par sa « volonté et sa puissance. »

Ensuite Origène avança[b] que le Saint-Esprit a été créé par le fils, par le verbe.

Puis vint Eusèbe de Césarée, qui enseigna[c] que l'esprit, paraclet, n'est ni Dieu ni fils.

L'avocat Lactance fleurit en ce temps-là. «[d] Le fils « de Dieu, dit-il, est le verbe, comme les autres « anges sont les esprits de Dieu. Le verbe est un es- « prit proféré par une voix significative, l'esprit pro- « cédant du nez, et la parole de la bouche. Il s'ensuit « qu'il y a différence entre le fils de Dieu et les autres « anges, ceux-ci étant émanés comme esprits tacites « et muets. Mais le fils étant esprit est sorti de la « bouche avec son et voix pour prêcher le peuple. »

On conviendra que l'avocat Lactance plaidait sa cause d'une étrange manière. C'était raisonner à la Platon; c'était puissamment raisonner.

Ce fut environ ce temps-là que, parmi les disputes violentes sur la Trinité, on inséra dans la première épître de saint Jean ce fameux verset : « Il y en a trois

[a] Liv. VIII, ch. XLII. — [b] I. Partie sur saint Jean. — [c] *Théol.*, liv. II, ch. VI. — [d] Liv. IV, ch. VIII.

« qui rendent témoignage en terre, l'esprit ou le vent, « l'eau, et le sang; et ces trois sont un. » Ceux qui prétendent que ce verset est véritablement de saint Jean sont bien plus embarrassés que ceux qui le nient; car il faut qu'ils l'expliquent.

Saint Augustin dit que le vent signifie le Père, l'eau le Saint-Esprit, et que le sang veut dire le Verbe: cette explication est belle, mais elle laisse toujours un peu d'embarras.

Saint Irénée va bien plus loin; il dit[a] que Rahab, la prostituée de Jéricho, en cachant chez elle trois espions du peuple de Dieu, cacha le Père, le Fils, et le Saint-Esprit : cela est fort, mais cela n'est pas net.

D'un autre côté, le grand, le savant Origène nous confond d'une autre manière. Voici un de ses passages parmi bien d'autres : « [b] Le Fils est autant au- « dessous du Père, que lui et le Saint-Esprit sont au- « dessus des plus nobles créatures. »

Après cela que dire? comment ne pas convenir avec douleur que personne ne s'entendait? comment ne pas avouer que depuis les premiers chrétiens ébionites, ces hommes si mortifiés et si pieux, qui révérèrent toujours Jésus, quoiqu'ils le crussent fils de Joseph, jusqu'à la grande dispute d'Athanase, le platonisme de la Trinité ne fut jamais qu'un sujet de querelles? Il fallait absolument un juge suprême qui décidât; on le trouva enfin dans le concile de Nicée; encore ce concile produisit-il de nouvelles factions et des guerres.

[a] Liv. IV, ch. XXXVII. — [b] Liv. XXIV, sur saint Jean.

EXPLICATION DE LA TRINITÉ

SUIVANT ABAUZIT.

« L'on ne peut parler avec exactitude de la manière « dont se fait l'union de Dieu avec Jésus-Christ, qu'en « rapportant les trois sentiments qu'il y a sur ce sujet, « et qu'en fesant des réflexions sur chacun d'eux. »

SENTIMENT DES ORTHODOXES.

« Le premier sentiment est celui des orthodoxes. « Ils y établissent, 1° une distinction de trois per- « sonnes dans l'essence divine avant la venue de Jé- « sus-Christ au monde; 2° que la seconde de ces per- « sonnes s'est unie à la nature humaine de Jésus- « Christ; 3° que cette union est si étroite, que par là « Jésus-Christ est Dieu; qu'on peut lui attribuer la « création du monde, et toutes les perfections divines, « et qu'on peut l'adorer d'un culte suprême. »

SENTIMENT DES UNITAIRES.

« Le second est celui des unitaires. Ne concevant « point la distinction des personnes dans la Divinité, « ils établissent, 1° que la Divinité s'est unie à la na- « ture humaine de Jésus-Christ; 2° que cette union est « telle que l'on peut dire que Jésus-Christ est Dieu; « que l'on peut lui attribuer la création et toutes les « perfections divines, et l'adorer d'un culte suprême. »

SENTIMENT DES SOCINIENS.

« Le troisième sentiment est celui des sociniens, « qui, de même que les unitaires, ne concevant point

« de distinction de personnes dans la Divinité, éta-
« blissent, 1° que la Divinité s'est unie à la nature
« humaine de Jésus-Christ; 2° que cette union est fort
« étroite; 3° qu'elle n'est pas telle que l'on puisse ap-
« peler Jésus-Christ Dieu, ni lui attribuer les perfec-
« tions divines et la création, ni l'adorer d'un culte
« suprême; et ils pensent pouvoir expliquer tous les
« passages de l'*Écriture* sans être obligés d'admettre
« aucune de ces choses. »

RÉFLEXIONS SUR LE PREMIER SENTIMENT.

« Dans la distinction qu'on fait des trois personnes
« dans la Divinité, ou on retient l'idée ordinaire des
« personnes, ou on ne la retient pas. Si on retient l'idée
« ordinaire des personnes, on établit trois dieux; cela
« est certain. Si l'on ne retient pas l'idée ordinaire des
« trois personnes, ce n'est plus alors qu'une distinc-
« tion de propriétés, ce qui revient au second senti-
« ment. Ou, si on ne veut pas dire que ce n'est pas
« une distinction des personnes proprement dites, ni
« une distinction de propriétés, on établit une dis-
« tinction dont on n'a aucune idée. Et il n'y a point
« d'apparence que pour faire soupçonner en Dieu une
« distinction dont on ne peut avoir aucune idée, l'*Écri-*
« *ture* veuille mettre les hommes en danger de devenir
« idolâtres en multipliant la Divinité. Il est d'ailleurs
« surprenant que cette distinction de personnes ayant
« toujours été, ce ne soit que depuis la venue de Jésus-
« Christ qu'elle a été révélée, et qu'il soit nécessaire
« de les connaître. »

RÉFLEXIONS SUR LE SECOND SENTIMENT.

« Il n'y a pas, à la vérité, un si grand danger de « jeter les hommes dans l'idolâtrie dans le second sen- « timent que dans le premier; mais il faut avouer « pourtant qu'il n'en est pas entièrement exempt. En « effet, comme, par la nature de l'union qu'il établit « entre la Divinité et la nature humaine de Jésus- « Christ, on peut appeler Jésus-Christ Dieu, et l'ado- « rer, voilà deux objets d'adoration, Jésus-Christ et « Dieu. J'avoue qu'on dit que ce n'est que Dieu qu'on « doit adorer en Jésus-Christ: mais qui ne sait l'ex- « trême penchant que les hommes ont de changer les « objets invisibles du culte en des objets qui tombent « sous les sens, ou du moins sous l'imagination; pen- « chant qu'ils suivront ici avec d'autant moins de scru- « pule, qu'on dit que la Divinité est personnellement « unie à l'humanité de Jésus-Christ? »

RÉFLEXIONS SUR LE TROISIÈME SENTIMENT.

« Le troisième sentiment, outre qu'il est très simple « et conforme aux idées de la raison, n'est sujet à au- « cun semblable danger de jeter les hommes dans l'i- « dolâtrie: quoique par ce sentiment Jésus-Christ ne « soit qu'un simple homme, il ne faut pas craindre que « par là il soit confondu avec les prophètes ou les saints « du premier ordre. Il reste toujours dans ce sentiment « une différence entre eux et lui. Comme on peut ima- « giner presque à l'infini des degrés d'union de la Di- « vinité avec un homme, ainsi on peut concevoir « qu'en particulier l'union de la Divinité avec Jésus-

« Christ a un si haut degré de connaissance, de puis-« sance, de félicité, de perfection, de dignité, qu'il « y a toujours eu une distance immense entre lui et « les plus grands prophètes. Il ne s'agit que de voir si « ce sentiment peut s'accorder avec l'*Écriture*, et s'il « est vrai que le titre de Dieu, que les perfections « divines, que la création, que le culte suprême, ne « soient jamais attribués à Jésus-Christ dans les Évan-« giles. »

C'était au philosophe Abauzit à voir tout cela. Pour moi, je me soumets de cœur, de bouche, et de plume, à tout ce que l'Église catholique a décidé, et à tout ce qu'elle décidera sur quelque dogme que ce puisse être. Je n'ajouterai qu'un mot sur la Trinité; c'est que nous avons une décision de Calvin sur ce mystère. La voici :

« En cas que quelqu'un soit hétérodoxe, et qu'il se « fasse scrupule de se servir des mots Trinité et Per-« sonne, nous ne croyons pas que ce soit une raison « pour rejeter cet homme; nous devons le supporter « sans le chasser de l'Église, et sans l'exposer à au-« cune censure comme un hérétique. »

C'est après une déclaration aussi solennelle que Jean Chauvin, dit Calvin, fils d'un tonnelier de Noyon, fit brûler dans Genève, à petit feu, avec des fagots verts, Michel Servet de Villa-Nueva. Cela n'est pas bien.

TYRAN[1].

Τύραννος signifiait autrefois celui qui avait su s'atti-

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

rer la principale autorité; comme roi, Βασιλεὺς, signifiait celui qui était chargé de rapporter les affaires au sénat.

Les acceptions des mots changent avec le temps. Ἰδιώτης ne voulait dire d'abord qu'un solitaire, un homme isolé : avec le temps il devint le synonyme de sot.

On donne aujourd'hui le nom de tyran à un usurpateur, ou à un roi qui fait des actions violentes et injustes.

Cromwell était un tyran sous ces deux aspects. Un bourgeois qui usurpe l'autorité suprême, qui, malgré toutes les lois, supprime la chambre des pairs, est sans doute un tyran usurpateur. Un général qui fait couper le cou à son roi prisonnier de guerre, viole à-la-fois et ce qu'on appelle les lois de la guerre, et les lois des nations, et celles de l'humanité. Il est tyran, il est assassin et parricide.

Charles Ier n'était point tyran, quoique la faction victorieuse lui donnât ce nom : il était, à ce qu'on dit, opiniâtre, faible, et mal conseillé. Je ne l'assurerai pas, car je ne l'ai pas connu; mais j'assure qu'il fut très malheureux.

Henri VIII était tyran dans son gouvernement comme dans sa famille, et couvert du sang de deux épouses innocentes, comme de celui des plus vertueux citoyens : il mérite l'exécration de la postérité. Cependant il ne fut point puni; et Charles Ier mourut sur un échafaud.

Élisabeth fit une action de tyrannie, et son parlement une de lâcheté infame, en fesant assassiner

par un bourreau la reine Marie Stuart. Mais dans le reste de son gouvernement elle ne fut point tyrannique; elle fut adroite et comédienne, mais prudente et forte.

Richard III fut un tyran barbare; mais il fut puni.

Le pape Alexandre VI fut un tyran plus exécrable que tous ceux-là; et il fut heureux dans toutes ses entreprises.

Christiern II fut un tyran aussi méchant qu'Alexandre VI, et fut châtié; mais il ne le fut point assez.

Si on veut compter les tyrans turcs, les tyrans grecs, les tyrans romains, on en trouvera autant d'heureux que de malheureux. Quand je dis heureux, je parle selon le préjugé vulgaire, selon l'acception ordinaire du mot, selon les apparences; car qu'ils aient été heureux réellement, que leur ame ait été contente et tranquille, c'est ce qui me paraît impossible.

Constantin-le-Grand fut évidemment un tyran à double titre. Il usurpa dans le nord de l'Angleterre la couronne de l'empire romain, à la tête de quelques légions étrangères, malgré toutes les lois, malgré le sénat et le peuple qui élurent légitimement Maxence. Il passa toute sa vie dans le crime, dans les voluptés, dans les fraudes et dans les impostures. Il ne fut point puni; mais fut-il heureux? Dieu le sait. Et je sais que ses sujets ne le furent pas.

Le grand Théodose était le plus abominable des tyrans quand, sous prétexte de donner une fête, il fesait égorger dans le cirque quinze mille citoyens

romains, plus ou moins, avec leurs femmes et leurs enfants, et qu'il ajoutait à cette horreur la facétie de passer quelques mois sans aller s'ennuyer à la grand'-messe. On a presque mis ce Théodose au rang des bienheureux; mais je serais bien fâché qu'il eût été heureux sur la terre. En tout cas, il sera toujours bon d'assurer aux tyrans qu'ils ne seront jamais heureux dans ce monde, comme il est bon de faire accroire à nos maîtres-d'hôtel et à nos cuisiniers qu'ils seront damnés éternellement s'ils nous volent.

Les tyrans du bas-empire grec furent presque tous détrônés, assassinés les uns par les autres. Tous ces grands coupables furent tour-à-tour les exécuteurs de la vengeance divine et humaine.

Parmi les tyrans turcs on en voit autant de déposés que de morts sur leur trône.

A l'égard des tyrans subalternes, de ces monstres en sous-ordre, qui ont fait remonter jusque sur leur maître l'exécration publique dont ils ont été chargés, le nombre de ces Amans, de ces Séjans, est un infini du premier ordre.

TYRANNIE[1].

On appelle tyran le souverain qui ne connaît de lois que son caprice, qui prend le bien de ses sujets, et qui ensuite les enrôle pour aller prendre celui de ses voisins. Il n'y a point de ces tyrans-là en Europe.

On distingue la tyrannie d'un seul et celle de plusieurs. Cette tyrannie de plusieurs serait celle d'un

[1] *Dictionnaire philosophique*, 1764. B.

corps qui envahirait les droits des autres corps, et qui exercerait le despotisme à la faveur des lois corrompues par lui. Il n'y a pas non plus de cette espèce de tyrans en Europe.

Sous quelle tyrannie aimeriez-vous mieux vivre? Sous aucune; mais s'il fallait choisir, je détesterais moins la tyrannie d'un seul que celle de plusieurs. Un despote a toujours quelques bons moments; une assemblée de despotes n'en a jamais. Si un tyran me fait une injustice, je peux le désarmer par sa maîtresse, par son confesseur, ou par son page; mais une compagnie de graves tyrans est inaccessible à toutes les séductions. Quand elle n'est pas injuste, elle est au moins dure, et jamais elle ne répand de graces.

Si je n'ai qu'un despote, j'en suis quitte pour me ranger contre un mur lorsque je le vois passer, ou pour me prosterner, ou pour frapper la terre de mon front, selon la coutume du pays; mais s'il y a une compagnie de cent despotes, je suis exposé à répéter cette cérémonie cent fois par jour, ce qui est très ennuyeux à la longue quand on n'a pas les jarrets souples. Si j'ai une métairie dans le voisinage de l'un de nos seigneurs, je suis écrasé; si je plaide contre un parent des parents d'un de nos seigneurs, je suis ruiné. Comment faire? J'ai peur que dans ce monde on ne soit réduit à être enclume ou marteau; heureux qui échappe à cette alternative!

U.

UNIVERSITÉ.

Du Boulay, dans son *Histoire de l'Université de Paris,* adopte les vieilles traditions incertaines, pour ne pas dire fabuleuses, qui en font remonter l'origine jusqu'au temps de Charlemagne. Il est vrai que telle est l'opinion de Gaguin et de Gilles de Beauvais; mais outre que les auteurs contemporains, comme Éginhard, Alemon, Reginon, et Sigebert, ne font aucune mention de cet établissement, Pasquier et Du Tillet assurent expressément qu'il commença dans le douzième siècle, sous les règnes de Louis-le-Jeune et de Philippe-Auguste.

D'ailleurs les premiers statuts de l'université ne furent dressés par Robert de Corcéon, légat du saint-siége, que l'an 1215; et ce qui prouve qu'elle eut d'abord la même forme qu'aujourd'hui, c'est qu'une bulle de Grégoire IX, de l'an 1231, fait mention des maîtres en théologie, des maîtres en droit, des physiciens (on appelait alors ainsi les médecins), et enfin des artistes. Le nom d'université vient de la supposition que ces quatre corps, que l'on nomme facultés, fesaient l'université des études, c'est-à-dire comprenaient toutes celles que l'on peut faire.

Les papes, au moyen de ces établissements dont ils jugeaient les décisions, devinrent les maîtres de l'instruction des peuples; et le même esprit qui fesait regarder comme une faveur la permission accordée

aux membres du parlement de Paris de se faire enterrer en habit de cordelier, comme nous l'avons vu à l'article QUÊTE, dicta les arrêts donnés par cette cour souveraine contre ceux qui osèrent s'élever contre une scolastique inintelligible, laquelle, de l'aveu de l'abbé Trithême, n'était qu'une fausse science qui avait gâté la religion. En effet, ce que Constantin n'avait fait qu'insinuer touchant la sibylle de Cumes a été dit expressément d'Aristote. Le cardinal Pallavicini relève la maxime de je ne sais quel moine Paul, qui disait plaisamment que, sans Aristote, l'Église aurait manqué de quelques uns de ses articles de foi.

Aussi le célèbre Ramus, ayant publié deux ouvrages dans lesquels il combattait la doctrine d'Aristote enseignée par l'université, aurait été immolé à la fureur de ses ignorants rivaux, si le roi François Ier n'eût évoqué à soi le procès qui pendait au parlement de Paris entre Ramus et Antoine Govea. L'un des principaux griefs contre Ramus était la manière dont il fesait prononcer la lettre Q à ses disciples.

Ramus ne fut pas seul persécuté pour ces graves billevesées. L'an 1624, le parlement de Paris bannit de son ressort trois hommes qui avaient voulu soutenir publiquement des thèses contre la doctrine d'Aristote; défendit à toute personne de publier, vendre et débiter les propositions contenues dans ces thèses, à peine de punition corporelle; et d'enseigner aucunes maximes contre les anciens auteurs et approuvés, à peine de la vie.

Les remontrances de la Sorbonne sur lesquelles le

même parlement donna un arrêt contre les chimistes, l'an 1629, portaient qu'on ne pouvait choquer les principes de la philosophie d'Aristote sans choquer ceux de la théologie scolastique reçue dans l'Église. Cependant la faculté ayant fait, en 1566, un décret pour défendre l'usage de l'antimoine, et le parlement ayant confirmé ce décret, Paulmier de Caen, grand chimiste et célèbre médecin de Paris, pour ne s'être pas conformé au décret de la faculté et à l'arrêt du parlement, fut seulement dégradé l'an 1609. Enfin, l'antimoine ayant été inséré depuis dans le livre des médicaments, composé par ordre de la faculté l'an 1637, la faculté en permit l'usage l'an 1666, un siècle après l'avoir défendu, et le parlement autorisa de même ce nouveau décret. Ainsi l'université a suivi l'exemple de l'Église, qui fit proscrire, sous peine de mort, la doctrine d'Arius, et qui approuva le mot *consubstantiel* qu'elle avait auparavant condamné, comme nous l'avons vu à l'article CONCILE.

Ce que nous venons de dire touchant l'université de Paris peut nous donner une idée des autres universités dont elle est regardée comme le modèle. En effet, quatre-vingts universités, à son imitation, ont fait un décret que la Sorbonne fit dès le quatorzième siècle : c'est que quand on donne le bonnet à un docteur, on lui fait jurer qu'il soutiendra l'immaculée conception de la Vierge. Elle ne la regarde cependant point comme un article de foi, mais comme une opinion pieuse et catholique.

USAGES.

Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable [1].

V.

VAMPIRES [2].

Quoi ! c'est dans notre dix-huitième siècle qu'il y a eu des vampires ! c'est après le règne des Locke, des Shaftesbury, des Trenchard, des Collins ; c'est sous le règne des d'Alembert, des Diderot, des Saint-Lambert, des Duclos, qu'on a cru aux vampires, et que le révérend P. dom Augustin Calmet, prêtre bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, abbé de Sénones, abbaye de cent mille livres de rentes, voisine de deux autres abbayes du même revenu, a imprimé et réimprimé l'histoire des vampires avec l'approbation de la Sorbonne, signée Marcilli !

Ces vampires étaient des morts qui sortaient la nuit de leurs cimetières pour venir sucer le sang des vivants, soit à la gorge ou au ventre, après quoi ils allaient se remettre dans leurs fosses. Les vivants sucés maigrissaient, pâlissaient, tombaient en consomption ; et les morts suceurs engraissaient, prenaient

[1] L'article que les éditions de Kehl contiennent sous le mot USAGES, n'est autre que la quatrième des *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs* (voyez les *Mélanges*, année 1763). B.

[2] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

des couleurs vermeilles, étaient tout-à-fait appétissants. C'était en Pologne, en Hongrie, en Silésie, en Moravie, en Autriche, en Lorraine, que les morts fesaient cette bonne chère. On n'entendait point parler de vampires à Londres, ni même à Paris. J'avoue que dans ces deux villes il y eut des agioteurs, des traitants, des gens d'affaires, qui sucèrent en plein jour le sang du peuple; mais ils n'étaient point morts, quoique corrompus. Ces suceurs véritables ne demeuraient pas dans des cimetières, mais dans des palais fort agréables.

Qui croirait que la mode des vampires nous vînt de la Grèce? Ce n'est pas de la Grèce d'Alexandre, d'Aristote, de Platon, d'Épicure, de Démosthène, mais de la Grèce chrétienne, malheureusement schismatique.

Depuis long-temps les chrétiens du rite grec s'imaginent que les corps des chrétiens du rite latin, enterrés en Grèce, ne pourrissent point, parcequ'ils sont excommuniés. C'est précisément le contraire de nous autres chrétiens du rite latin. Nous croyons que les corps qui ne se corrompent point sont marqués du sceau de la béatitude éternelle. Et dès qu'on a payé cent mille écus à Rome pour leur faire donner un brevet de saints, nous les adorons de l'adoration de dulie.

Les Grecs sont persuadés que ces morts sont sorciers; ils les appellent *broucolacas* ou *vroucolacas*, selon qu'ils prononcent la seconde lettre de l'alphabet. Ces morts grecs vont dans les maisons sucer le sang des petits enfants, manger le souper des pères et

mères, boire leur vin, et casser tous les meubles. On ne peut les mettre à la raison qu'en les brûlant, quand on les attrape. Mais il faut avoir la précaution de ne les mettre au feu qu'après leur avoir arraché le cœur, que l'on brûle à part.

Le célèbre Tournefort, envoyé dans le Levant par Louis XIV, ainsi que tant d'autres virtuoses [a], fut témoin de tous les tours attribués à un de ces broucolacas, et de cette cérémonie.

Après la médisance, rien ne se communique plus promptement que la superstition, le fanatisme, le sortilége et les contes des revenants. Il y eut des broucolacas en Valachie, en Moldavie, et bientôt chez les Polonais, lesquels sont du rite romain. Cette superstition leur manquait; elle alla dans tout l'orient de l'Allemagne. On n'entendit plus parler que de vampires depuis 1730 jusqu'en 1735; on les guetta, on leur arracha le cœur, et on les brûla : ils ressemblaient aux anciens martyrs; plus on en brûlait, plus il s'en trouvait.

Calmet enfin devint leur historiographe, et traita les vampires comme il avait traité l'ancien et le nouveau Testament, en rapportant fidèlement tout ce qui avait été dit avant lui.

C'est une chose, à mon gré, très curieuse, que les procès-verbaux faits juridiquement concernant tous les morts qui étaient sortis de leurs tombeaux pour venir sucer les petits garçons et les petites filles de leur voisinage. Calmet rapporte qu'en Hongrie deux officiers délégués par l'empereur Charles VI, assistés

[a] Tournefort, tome I, page 155 et suiv.

du bailli du lieu et du bourreau, allèrent faire enquête d'un vampire, mort depuis six semaines, qui suçait tout le voisinage. On le trouva dans sa bière, frais, gaillard, les yeux ouverts, et demandant à manger. Le bailli rendit sa sentence. Le bourreau arracha le cœur au vampire, et le brûla; après quoi le vampire ne mangea plus.

Qu'on ose douter après cela des morts ressuscités, dont nos anciennes légendes sont remplies, et de tous les miracles rapportés par Bollandus et par le sincère et révérend dom Ruinart!

Vous trouvez des histoires de vampires jusque dans les *Lettres juives* de ce d'Argens que les jésuites, auteurs du *Journal de Trévoux*, ont accusé de ne rien croire. Il faut voir comme ils triomphèrent de l'histoire du vampire de Hongrie; comme ils remerciaient Dieu et la Vierge d'avoir enfin converti ce pauvre d'Argens, chambellan d'un roi qui ne croyait point aux vampires.

Voilà donc, disaient-ils, ce fameux incrédule qui a osé jeter des doutes sur l'apparition de l'ange à la sainte Vierge, sur l'étoile qui conduisit les mages, sur la guérison des possédés, sur la submersion de deux mille cochons dans un lac, sur une éclipse de soleil en pleine lune, sur la résurrection des morts qui se promenèrent dans Jérusalem : son cœur s'est amolli, son esprit s'est éclairé; il croit aux vampires!

Il ne fut plus question alors que d'examiner si tous ces morts étaient ressuscités par leur propre vertu, ou par la puissance de Dieu, ou par celle du diable. Plusieurs grands théologiens de Lorraine, de Mora-

vie et de Hongrie, étalèrent leurs opinions et leur science. On rapporta tout ce que saint Augustin, saint Ambroise, et tant d'autres saints, avaient dit de plus inintelligible sur les vivants et sur les morts. On rapporta tous les miracles de saint Étienne qu'on trouve au septième livre des Œuvres de saint Augustin; voici un des plus curieux. Un jeune homme fut écrasé, dans la ville d'Aubzal en Afrique, sous les ruines d'une muraille; la veuve alla sur-le-champ invoquer saint Étienne, à qui elle était très dévote : saint Étienne le ressuscita. On lui demanda ce qu'il avait vu dans l'autre monde. Messieurs, dit-il, quand mon ame eut quitté mon corps, elle rencontra une infinité d'ames qui lui fesaient plus de questions sur ce monde-ci que vous ne m'en faites sur l'autre. J'allais je ne sais où, lorsque j'ai rencontré saint Étienne qui m'a dit : Rendez ce que vous avez reçu. Je lui ai répondu : Que voulez-vous que je vous rende? vous ne m'avez jamais rien donné. Il m'a répété trois fois : Rendez ce que vous avez reçu. Alors j'ai compris qu'il voulait parler du *credo*. Je lui ai récité mon *credo*, et soudain il m'a ressuscité.

On cita surtout les histoires rapportées par Sulpice Sévère dans la vie de saint Martin. On prouva que saint Martin avait, entre autres, ressuscité un damné.

Mais toutes ces histoires, quelque vraies qu'elles puissent être, n'avaient rien de commun avec les vampires qui allaient sucer le sang de leurs voisins, et venaient ensuite se replacer dans leurs bières. On chercha si on ne trouverait pas dans l'ancien Testament ou dans la mythologie quelque vampire qu'on

pût donner pour exemple; on n'en trouva point. Mais il fut prouvé que les morts buvaient et mangeaient, puisque chez tant de nations anciennes on mettait des vivres sur leurs tombeaux.

La difficulté était de savoir si c'était l'ame ou le corps du mort qui mangeait. Il fut décidé que c'était l'un et l'autre. Les mets délicats et peu substantiels, comme les meringues, la crème fouettée, et les fruits fondants, étaient pour l'ame; les rost-bif étaient pour le corps.

Les rois de Prusse furent, dit-on, les premiers qui se firent servir à manger après leur mort. Presque tous les rois d'aujourd'hui les imitent; mais ce sont les moines qui mangent leur dîner et leur souper, et qui boivent le vin. Ainsi les rois ne sont pas, à proprement parler, des vampires. Les vrais vampires sont les moines qui mangent aux dépens des rois et des peuples.

Il est bien vrai que saint Stanislas[1], qui avait acheté une terre considérable d'un gentilhomme polonais, et qui ne l'avait point payée, étant poursuivi devant le roi Boleslas par les héritiers, ressuscita le gentilhomme; mais ce fut uniquement pour se faire donner quittance. Et il n'est point dit qu'il ait donné seulement un pot de vin au vendeur, lequel s'en retourna dans l'autre monde sans avoir ni bu ni mangé.

On agite souvent la grande question si l'on peut absoudre un vampire qui est mort excommunié. Cela va plus au fait.

[1] Ce saint Stanislas fut évêque de Cracovie au onzième siècle; né en 1030, il fut exécuté en 1079, et canonisé en 1253. B.

Je ne suis pas assez profond dans la théologie pour dire mon avis sur cet article; mais je serais volontiers pour l'absolution, parceque dans toutes les affaires douteuses il faut toujours prendre le parti le plus doux :

« Odia restringenda, favores ampliandi. »

Le résultat de tout ceci est qu'une grande partie de l'Europe a été infestée de vampires pendant cinq ou six ans, et qu'il n'y en a plus; que nous avons eu des convulsionnaires en France pendant plus de vingt ans, et qu'il n'y en a plus; que nous avons eu des possédés pendant dix-sept cents ans, et qu'il n'y en a plus; qu'on a toujours ressuscité des morts depuis Hippolyte, et qu'on n'en ressuscite plus; que nous avons eu des jésuites en Espagne, en Portugal, en France, dans les Deux-Siciles, et que nous n'en avons plus.

VAPEURS, EXHALAISONS[1].

VELLETRI ou VELLITRI[2].

VÉNALITÉ[3].

Ce faussaire dont nous avons tant parlé[4], qui fit le

[1] Ce qu'on lisait sous ce titre dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772, forme la seconde section de l'article AIR. B.

[2] Les éditeurs de Kehl avaient placé sous ce mot un morceau que Voltaire avait, en 1766, publié à la suite d'*Octave et le jeune Pompée*, et qui était intitulé : *Du gouvernement et de la divinité d'Auguste*. Voyez ce morceau sous ce titre, dans les *Mélanges*, année 1766. B.

[3] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

[4] Voyez mes notes, tome XXVI, page 323, et ci-dessus, page 232. B.

Testament du cardinal de Richelieu, dit, au chapitre IV, « qu'il vaut mieux laisser la vénalité et le droit « annuel, que d'abolir ces deux établissements diffi- « ciles à changer tout d'un coup sans ébranler l'état. »

Toute la France répétait, et croyait répéter après le cardinal de Richelieu, que la vénalité des offices de judicature était très avantageuse.

L'abbé de Saint-Pierre fut le premier qui, croyant encore que le prétendu Testament était du cardinal, osa dire dans ses observations sur le chapitre IV : « Le « cardinal s'est engagé dans un mauvais pas, en sou- « tenant que quant à présent la vénalité des charges « peut être avantageuse à l'état. Il est vrai qu'il n'est « pas possible de rembourser toutes les charges. »

Ainsi, non seulement cet abus paraissait à tout le monde irréformable, mais utile : on était si accoutumé à cet opprobre qu'on ne le sentait pas; il semblait éternel; un seul homme en peu de mois l'a su anéantir.

Répétons donc qu'on peut tout faire, tout corriger; que le grand défaut de presque tous ceux qui gouvernent est de n'avoir que des demi-volontés et des demi-moyens. Si Pierre-le-Grand n'avait pas voulu fortement, deux mille lieues de pays seraient encore barbares.

Comment donner de l'eau dans Paris à trente mille maisons qui en manquent? comment payer les dettes de l'état? comment se soustraire à la tyrannie révérée d'une puissance étrangère qui n'est pas une puissance, et à laquelle on paie en tribut les premiers fruits? Osez le vouloir, et vous en viendrez à bout

plus aisément que vous n'avez extirpé les jésuites, et purgé le théâtre de petits-maîtres.

VENISE[1],

Et, par occasion, de la liberté.

Nulle puissance ne peut reprocher aux Vénitiens d'avoir acquis leur liberté par la révolte; nulle ne peut leur dire : Je vous ai affranchis, voilà le diplôme de votre manumission.

Ils n'ont point usurpé leurs droits comme les Césars usurpèrent l'empire, comme tant d'évêques, à commencer par celui de Rome, ont usurpé les droits régaliens; ils sont seigneurs de Venise (si l'on ose se servir de cette audacieuse comparaison) comme Dieu est seigneur de la terre, parcequ'il l'a fondée.

Attila, qui ne prit jamais le titre de *fléau de Dieu*, va ravageant l'Italie. Il en avait autant de droit qu'en eurent depuis Charlemagne l'Austrasien, et Arnould-le-Bâtard Carinthien, et Gui duc de Spolette, et Bérenger marquis de Frioul, et les évêques qui voulaient se faire souverains.

Dans ce temps de brigandages militaires et ecclésiastiques, Attila passe comme un vautour, et les Vénitiens se sauvent dans la mer comme des alcyons. Nul ne les protège qu'eux-mêmes; ils font leur nid au milieu des eaux; ils l'agrandissent, ils le peuplent, ils le défendent, ils l'enrichissent. Je demande s'il est possible d'imaginer une possession plus juste? Notre

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

père Adam, qu'on suppose avoir vécu dans le beau pays de la Mésopotamie, n'était pas à plus juste titre seigneur et jardinier du paradis terrestre.

J'ai lu le *Squittinio della libertà di Venezia*, et j'en ai été indigné.

Quoi! Venise ne serait pas originairement libre, parceque les empereurs grecs, superstitieux, et méchants, et faibles, et barbares, disent, Cette nouvelle ville a été bâtie sur notre ancien territoire; et parceque des Allemands, ayant le titre d'empereur d'Occident, disent, Cette ville, étant dans l'Occident, est de notre domaine?

Il me semble voir un poisson volant poursuivi à-la-fois par un faucon et par un requin, et qui échappe à l'un et à l'autre.

Sannazar avait bien raison de dire, en comparant Rome et Venise (Epigr. *de mirabili urbe Venetiis*):

« Illam homines dices, hanc posuisse Deos. »

Rome perdit par César, au bout de cinq cents ans, sa liberté acquise par Brutus : Venise a conservé la sienne pendant onze siècles, et je me flatte qu'elle la conservera toujours[1].

Gênes, pourquoi fais-tu gloire de montrer un diplôme d'un Bérenger qui te donna des priviléges en l'an 958? On sait que des concessions de priviléges

[1] Par suite de la révolution française, Venise a cessé d'exister comme état. Après avoir fait, sous Napoléon, partie du royaume d'Italie, Venise fait aujourd'hui partie du royaume de Lombardie, qui est sous la domination autrichienne. M. Daru a publié une *Histoire de la république de Venise*, qui a eu trois éditions; 1819, 7 volumes in-8°; 1822, 8 volumes in-8° 1827, 8 volumes in-18. B.

ne sont que des titres de servitude. Et puis voilà un beau titre qu'une charte d'un tyran passager qui ne fut jamais bien reconnu en Italie, et qui fut chassé deux ans après la date de cette charte ?

La véritable charte de la liberté est l'indépendance soutenue par la force. C'est avec la pointe de l'épée qu'on signe les diplômes qui assurent cette prérogative naturelle. Tu perdis plus d'une fois ton privilége et ton coffre-fort. Garde l'un et l'autre depuis 1748.

Heureuse Helvétie! à quelle pancarte dois-tu ta liberté? à ton courage, à ta fermeté, à tes montagnes. —Mais je suis ton empereur.—Mais je ne veux plus que tu le sois.—Mais tes pères ont été esclaves de mon père.—C'est pour cela même que leurs enfants ne veulent point te servir.—Mais j'avais le droit attaché à ma dignité.—Et nous, nous avons le droit de la nature.

Quand les sept Provinces-Unies eurent-elles ce droit incontestable? au moment même où elles furent unies; et dès-lors ce fut Philippe II qui fut le rebelle. Quel grand homme que ce Guillaume prince d'Orange! il trouva des esclaves, et il en fit des hommes libres.

Pourquoi la liberté est-elle si rare?

Parcequ'elle est le premier des biens.

VENTRES PARESSEUX[1].

Saint Paul a dit que les Crétois sont toujours « menteurs, de méchantes bêtes, et des ventres pares-

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

« seux[1]. » Le médecin Hecquet entendait par *ventre paresseux*, que les Crétois allaient rarement à la selle, et qu'ainsi la matière fécale, refluant dans leur sang, les rendait de mauvaise humeur et en fesait de méchantes bêtes. Il est très vrai qu'un homme qui n'a pu venir à bout de pousser sa selle sera plus sujet à la colère qu'un autre ; sa bile ne coule pas, elle est recuite, son sang est aduste.

Quand vous avez le matin une grace à demander à un ministre ou à un premier commis de ministre, informez-vous adroitement s'il a le ventre libre. Il faut toujours prendre *mollia fandi tempora*.

Personne n'ignore que notre caractère et notre tour d'esprit dépendent absolument de la garde-robe. Le cardinal de Richelieu n'était sanguinaire que parcequ'il avait des hémorroïdes internes qui occupaient son intestin rectum, et qui durcissaient ses matières. La reine Anne d'Autriche l'appelait toujours *cul pourri*. Ce sobriquet redoubla l'aigreur de sa bile, et coûta probablement la vie au maréchal de Marillac, et la liberté au maréchal de Bassompierre. Mais je ne vois pas pourquoi les gens constipés seraient plus menteurs que d'autres ; il n'y a nulle analogie entre le sphincter de l'anus et le mensonge, comme il y en a une très sensible entre les intestins et nos passions, notre manière de penser, notre conduite.

Je suis donc bien fondé à croire que saint Paul entendait par *ventres paresseux* des gens voluptueux, des espèces de prieurs, de chanoines, d'abbés commendataires, de prélats fort riches, qui restaient au lit

[1] *Épître à Tite*, ch. 1, v. 12.

tout le matin pour se refaire des débauches de la veille, comme dit Marot (épig. 86) :

> Un gros prieur son petit-fils baisoit
> Et mignardoit au matin en sa couche,
> Tandis rôtir sa perdrix on faisoit, etc., etc.

Mais on peut fort bien passer le matin au lit, et n'être ni menteur ni méchante bête. Au contraire, les voluptueux indolents sont pour la plupart très doux dans la société, et du meilleur commerce du monde.

Quoi qu'il en soit, je suis très fâché que saint Paul injurie toute une nation : il n'y a dans ce passage (humainement parlant) ni politesse, ni habileté, ni vérité. On ne gagne point les hommes en leur disant qu'ils sont de méchantes bêtes ; et sûrement il aurait trouvé en Crète des hommes de mérite. Pourquoi outrager ainsi la patrie de Minos, dont l'archevêque Fénélon (bien plus poli que saint Paul) fait un si pompeux éloge dans son *Télémaque* ?

Saint Paul n'était-il pas difficile à vivre, d'une humeur brusque, d'un esprit fier, d'un caractère dur et impérieux ? Si j'avais été l'un des apôtres, ou seulement disciple, je me serais infailliblement brouillé avec lui. Il me semble que tout le tort était de son côté dans sa querelle avec Pierre Simon Barjone. Il avait la fureur de la domination ; il se vante toujours d'être apôtre, et d'être plus apôtre que ses confrères ; lui qui avait servi à lapider saint Étienne ! lui qui avait été un valet persécuteur sous Gamaliel, et qui aurait dû pleurer ses crimes bien plus long-temps que saint

Pierre ne pleura sa faiblesse (toujours humainement parlant)!

Il se vante d'être citoyen romain né à Tarsis; et saint Jérôme prétend qu'il était un pauvre Juif de province né à Giscale dans la Galilée[a]. Dans ses lettres au petit troupeau de ses frères, il parle toujours en maître très dur. « Je viendrai, écrit-il à quelques Co-« rinthiens, je viendrai à vous, je jugerai tout par « deux ou trois témoins; je ne pardonnerai ni à ceux « qui ont péché, ni aux autres. » Ce *ni aux autres* est un peu dur.

Bien des gens prendraient aujourd'hui le parti de saint Pierre contre saint Paul, n'était l'épisode d'Ananie et de Saphire, qui a intimidé les ames enclines à faire l'aumône.

Je reviens à mon texte des Crétois menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux; et je conseille à tous les missionnaires de ne jamais débuter avec aucun peuple par lui dire des injures.

Ce n'est pas que je regarde les Crétois comme les plus justes et les plus respectables des hommes, ainsi que le dit la fabuleuse Grèce. Je ne prétends point concilier leur prétendue vertu avec leur prétendu taureau, dont la belle Pasiphaé fut si amoureuse, ni avec l'art dont le fondeur Dédale fit une vache d'ai-

[a] Nous l'avons déjà dit ailleurs, et nous le répétons ici : pourquoi? parceque les jeunes Welches, pour l'édification de qui nous écrivons, lisent en courant, et oublient ce qu'ils lisent. — Ce que Voltaire répète ici, il l'avait déjà dit tome XXVI, page 501; dans le chap. XII de l'*Examen important de milord Bolingbroke* (*Mélanges*, année 1767), et dans l'*Épître aux Romains* (*Mélanges*, année 1768). B.

rain dans laquelle Pasiphaé se posta si habilement, que son tendre amant lui fit un minotaure, auquel le pieux et équitable Minos sacrifiait tous les ans (et non pas tous les neuf ans) sept grands garçons et sept grandes filles d'Athènes.

Ce n'est pas que je croie aux cent grandes villes de Crète; passe pour cent mauvais villages établis sur ce rocher long et étroit, avec deux ou trois villes. On est toujours fâché que Rollin, dans sa compilation élégante de l'*Histoire ancienne*, ait répété tant d'anciennes fables sur l'île de Crète et sur Minos comme sur le reste.

A l'égard des pauvres Grecs et des pauvres Juifs qui habitent aujourd'hui les montagnes escarpées de cette île, sous le gouvernement d'un bacha, il se peut qu'ils soient des menteurs et de méchantes bêtes. J'ignore s'ils ont le ventre paresseux, et je souhaite qu'ils aient à manger.

VERGE[1].

Baguette divinatoire.

Les théurgites, les anciens sages, avaient tous une verge avec laquelle ils opéraient.

Mercure passe pour le premier dont la verge ait fait des prodiges. On tient que Zoroastre avait une grande verge. La verge de l'antique Bacchus était son thyrse, avec lequel il sépara les eaux de l'Oronte, de l'Hydaspe et de la mer Rouge. La verge d'Hercule

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

était son bâton, sa massue. Pythagore fut toujours représenté avec sa verge. On dit qu'elle était d'or; il n'est pas étonnant qu'ayant une cuisse d'or, il eût une verge du même métal.

Abaris, prêtre d'Apollon hyperboréen, qu'on prétend avoir été contemporain de Pythagore, fut bien plus fameux par sa verge; elle n'était que de bois, mais il traversait les airs à califourchon sur elle. Porphyre et Jamblique affirment que ces deux grands théurgites, Abaris et Pythagore, se montrèrent amicalement leur verge.

La verge fut en tout temps l'instrument des sages et le signe de leur supériorité. Les conseillers sorciers de Pharaon firent d'abord autant de prestiges avec leur verge que Moïse fit de prodiges avec la sienne. Le judicieux Calmet nous apprend, dans sa dissertation sur l'*Exode*, « que les opérations de ces mages « n'étaient pas des miracles proprement dits, mais « une métamorphose fort singulière et fort difficile, « qui néanmoins n'est ni contre ni au-dessus des lois « de la nature. » La verge de Moïse eut la supériorité qu'elle devait avoir sur celles de ces chotims d'Égypte.

Non seulement la verge d'Aaron partagea l'honneur des prodiges de son frère Moïse, mais elle en fit en son particulier de très admirables. Personne n'ignore comment de treize verges celle d'Aaron fut la seule qui fleurit, qui poussa des boutons, des fleurs et des amandes.

Le diable, qui, comme on sait, est un mauvais singe des œuvres des saints, voulut avoir aussi sa

verge, sa baguette, dont il gratifia tous les sorciers. Médée et Circé furent toujours armées de cet instrument mystérieux. De là vient que jamais magicienne ne paraît à l'Opéra sans cette verge, et qu'on appelle ces rôles *des rôles à baguette*.

Aucun joueur de gobelets ne fait ses tours de passe-passe sans sa verge, sans sa baguette.

On trouve les sources d'eau, les trésors, au moyen d'une verge, d'une baguette de coudrier, qui ne manque pas de forcer un peu la main à un imbécile qui la serre trop, et qui tourne aisément dans celle d'un fripon. M. Formey, secrétaire de l'académie de Berlin, explique ce phénomène par celui de l'aimant dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*. Tous les sorciers du siècle passé croyaient aller au sabbat sur une verge magique, ou sur un manche à balai qui en tenait lieu; et les juges, qui n'étaient pas sorciers, les brûlaient.

Les verges de bouleau sont une poignée de scions dont on frappe les malfaiteurs sur le dos. Il est honteux et abominable qu'on inflige un pareil châtiment sur les fesses à de jeunes garçons et à de jeunes filles. C'était autrefois le supplice des esclaves. J'ai vu, dans des colléges, des barbares qui fesaient dépouiller des enfants presque entièrement; une espèce de bourreau, souvent ivre, les déchirait avec de longues verges, qui mettaient en sang leurs aines, et les fesaient enfler démesurément. D'autres les fesaient frapper avec douceur, et il en naissait un autre inconvénient: les deux nerfs qui vont du sphincter au pubis, étant irrités, causaient des pollutions; c'est ce qui est arrivé souvent à de jeunes filles.

Par une police incompréhensible, les jésuites du Paraguai fouettaient les pères et les mères de famille sur leurs fesses nues [a]. Quand il n'y aurait eu que cette raison pour chasser les jésuites, elle aurait suffi [1].

VÉRITÉ [2].

« Pilate lui dit alors : Vous êtes donc roi ? Jésus lui « répondit : Vous dites que je suis roi, c'est pour cela « que je suis né et que je suis venu au monde, afin de « rendre témoignage à la vérité ; tout homme qui est « de vérité écoute ma voix.

« Pilate lui dit : Qu'est-ce que vérité ? et ayant dit « cela, il sortit, etc. » (Jean, chap. XVIII.)

Il est triste pour le genre humain que Pilate sortît sans attendre la réponse ; nous saurions ce que c'est que la vérité. Pilate était bien peu curieux. L'accusé amené devant lui dit qu'il est roi, qu'il est né pour être roi ; et il ne s'informe pas comment cela peut être. Il est juge suprême au nom de César, il a la

[a] Voyez le *Voyage de M. le colonel de Bougainville*, et les *Lettres sur le Paraguai.*

[1] Dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes, les religieuses chez qui l'on enfermait les filles arrachées des bras de leurs parents ne manquaient pas de les fouetter vigoureusement lorsqu'elles ne voulaient pas assister à la messe le dimanche : quand les religieuses n'étaient pas assez fortes, elles demandaient du secours à la garnison ; et l'exécution se fesait par des grenadiers, en présence d'un officier major. Voyez l'*Histoire de la révocation de l'édit de Nantes.* K. — L'ouvrage auquel on renvoie dans cette note est celui de Benoist ; il est intitulé : *Histoire de l'édit de Nantes, etc., jusques à l'édit de révocation, en octobre* 1685, *et de ce qui a suivi ce nouvel édit jusqu'à présent ;* Delft, 1693-96, 3 tomes en 5 volumes in-4°. B.

[2] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

puissance du glaive; son devoir était d'approfondir le sens de ces paroles. Il devait dire : Apprenez-moi ce que vous entendez par être roi. Comment êtes-vous né pour être roi et pour rendre témoignage à la vérité? On prétend qu'elle ne parvient que difficilement à l'oreille des rois. Moi qui suis juge, j'ai toujours eu une peine extrême à la découvrir. Instruisez-moi pendant que vos ennemis crient là dehors contre vous; vous me rendrez le plus grand service qu'on ait jamais rendu à un juge; et j'aime bien mieux apprendre à connaître le vrai, que de condescendre à la demande tumultueuse des Juifs qui veulent que je vous fasse pendre.

Nous n'oserons pas sans doute rechercher ce que l'auteur de toute vérité aurait pu dire à Pilate.

Aurait-il dit: « La vérité est un mot abstrait que la « plupart des hommes emploient indifféremment dans « leurs livres et dans leurs jugements, pour erreur et « mensonge? » Cette définition aurait merveilleusement convenu à tous les feseurs de systèmes. Ainsi le mot *sagesse* est pris souvent pour folie, et *esprit* pour sottise.

Humainement parlant, définissons la vérité, en attendant mieux, *ce qui est énoncé tel qu'il est.*

Je suppose qu'on eût mis seulement six mois à enseigner à Pilate les vérités de la logique, il eût fait sans doute ce syllogisme concluant : On ne doit point ôter la vie à un homme qui n'a prêché qu'une bonne morale : or celui qu'on m'a déféré a, de l'avis de ses ennemis même, prêché souvent une morale excellente; donc on ne doit point le punir de mort.

Il aurait pu encore tirer cet autre argument :

Mon devoir est de dissiper les attroupements d'un peuple séditieux qui demande la mort d'un homme, sans raison et sans forme juridique : or tels sont les Juifs dans cette occasion ; donc je dois les renvoyer et rompre leur assemblée.

Nous supposons que Pilate savait l'arithmétique ; ainsi nous ne parlerons pas de ces espèces de vérités.

Pour les vérités mathématiques, je crois qu'il aurait fallu trois ans pour le moins avant qu'il pût être au fait de la géométrie transcendante. Les vérités de la physique, combinées avec celles de la géométrie, auraient exigé plus de quatre ans. Nous en consumons six, d'ordinaire, à étudier la théologie; j'en demande douze pour Pilate, attendu qu'il était païen, et que six ans n'auraient pas été trop pour déraciner toutes ses vieilles erreurs, et six autres années pour le mettre en état de recevoir le bonnet de docteur.

Si Pilate avait eu une tête bien organisée, je n'aurais demandé que deux ans pour lui apprendre les vérités métaphysiques ; et comme ces vérités sont nécessairement liées avec celles de la morale, je me flatte qu'en moins de neuf ans Pilate serait devenu un vrai savant et parfaitement honnête homme.

VÉRITÉS HISTORIQUES.

J'aurais dit ensuite à Pilate : Les vérités historiques ne sont que des probabilités. Si vous avez combattu à la bataille de Philippes, c'est pour vous une vérité que vous connaissez par intuition, par sentiment. Mais

pour nous qui habitons tout auprès du désert de Syrie, ce n'est qu'une chose très probable, que nous connaissons par ouï-dire. Combien faut-il de ouï-dire pour former une persuasion égale à celle d'un homme qui, ayant vu la chose, peut se vanter d'avoir une espèce de certitude?

Celui qui a entendu dire la chose à douze mille témoins oculaires n'a que douze mille probabilités, égales à une forte probabilité, laquelle n'est pas égale à la certitude.

Si vous ne tenez la chose que d'un seul des témoins, vous ne savez rien; vous devez douter. Si le témoin est mort, vous devez douter encore plus, car vous ne pouvez plus vous éclaircir. Si de plusieurs témoins morts, vous êtes dans le même cas.

Si de ceux à qui les témoins ont parlé, le doute doit encore augmenter.

De génération en génération le doute augmente, et la probabilité diminue; et bientôt la probabilité est réduite à zéro.

DES DEGRÉS DE VÉRITÉ SUIVANT LESQUELS ON JUGE LES ACCUSÉS.

On peut être traduit en justice ou pour des faits, ou pour des paroles.

Si pour des faits, il faut qu'ils soient aussi certains que le sera le supplice auquel vous condamnerez le coupable: car si vous n'avez, par exemple, que vingt probabilités contre lui, ces vingt probabilités ne peuvent équivaloir à la certitude de sa mort. Si vous

voulez avoir autant de probabilités qu'il vous en faut pour être sûr que vous ne répandez point le sang innocent, il faut qu'elles naissent de témoignages unanimes de déposants qui n'aient aucun intérêt à déposer. De ce concours de probabilités, il se formera une opinion très forte qui pourra servir à excuser votre jugement. Mais comme vous n'aurez jamais de certitude entière, vous ne pourrez vous flatter de connaître parfaitement la vérité. Par conséquent vous devez toujours pencher vers la clémence plus que vers la rigueur.

S'il ne s'agit que de faits dont il n'ait résulté ni mort d'homme ni mutilation, il est évident que vous ne devez faire mourir ni mutiler l'accusé.

S'il n'est question que de paroles, il est encore plus évident que vous ne devez point faire pendre un de vos semblables pour la manière dont il a remué la langue; car toutes les paroles du monde n'étant que de l'air battu, à moins que ces paroles n'aient excité au meurtre, il est ridicule de condamner un homme à mourir pour avoir battu l'air. Mettez dans une balance toutes les paroles oiseuses qu'on ait jamais dites, et dans l'autre balance le sang d'un homme, ce sang l'emportera. Or celui qu'on a traduit devant vous n'étant accusé que de quelques paroles que ses ennemis ont prises en un certain sens, tout ce que vous pourriez faire serait aussi de lui dire des paroles qu'il prendra dans le sens qu'il voudra; mais livrer un innocent au plus cruel et au plus ignominieux supplice pour des mots que ses ennemis ne comprennent pas, cela est trop barbare. Vous ne faites pas plus de cas

de la vie d'un homme que de celle d'un lézard, et trop de juges vous ressemblent.

VERS ET POÉSIE[1].

Il est aisé d'être prosateur, très difficile et très rare d'être poëte. Plus d'un prosateur a fait semblant de mépriser la poésie. Il faut leur rappeler souvent le[2] mot de Montaigne : « Nous ne pouvons y atteindre, vengeons-« nous par en médire. »

Nous avons déjà remarqué[3] que Montesquieu n'ayant pu réussir en vers, s'avisa, dans ses *Lettres persanes*, de n'admettre nul mérite dans Virgile et dans Horace. L'éloquent Bossuet tenta de faire quelques vers, et les fit détestables ; mais il se garda bien de déclamer contre les grands poëtes.

Fénélon ne fit guère de meilleurs vers que Bossuet ; mais il savait par cœur presque toutes les belles poésies de l'antiquité : son esprit en est plein ; il les cite souvent dans ses lettres.

Il me semble qu'il n'y a jamais eu d'homme véritablement éloquent qui n'ait aimé la poésie. Je n'en citerai pour exemples que César et Cicéron : l'un fit la tragédie d'*Œdipe ;* nous avons de l'autre des morceaux de poésie qui pouvaient passer pour les meilleurs avant que Lucrèce, Virgile, et Horace, parussent.

Rien n'est plus aisé que de faire de mauvais vers en

[1] Article ajouté, en 1774, dans l'édition in-4° des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

[2] Voyez le texte de Montaigne, tome XXVII, page 119. B.

[3] Voyez tome XXVII, pages 38 et 119. B.

français; rien de plus difficile que d'en faire de bons. Trois choses rendent cette difficulté presque insurmontable : la gêne de la rime, le trop petit nombre de rimes nobles et heureuses[1], la privation de ces inversions dont le grec et le latin abondent. Aussi nous avons très peu de poëtes qui soient toujours élégants et toujours corrects. Il n'y a peut-être en France que Racine et Boileau qui aient une élégance continue. Mais remarquez que les beaux morceaux de Corneille sont toujours bien écrits, à quelques petites fautes près. On en peut dire autant des meilleures scènes en vers de Molière, des opéra de Quinault, des bonnes fables de La Fontaine. Ce sont là les seuls génies qui ont illustré la poésie en France dans le grand siècle. Presque tous les autres ont manqué de naturel, de variété, d'éloquence, d'élégance, de justesse, de cette logique secrète qui doit guider toutes les pensées sans jamais paraître; presque tous ont péché contre la langue.

Quelquefois au théâtre on est ébloui d'une tirade de vers pompeux, récités avec emphase. L'homme sans discernement applaudit, l'homme de goût condamne. Mais comment l'homme de goût fera-t-il comprendre à l'autre que les vers applaudis par lui ne valent rien? Si je ne me trompe, voici la méthode la plus sûre.

Dépouillez les vers de la cadence et de la rime, sans

[1] Voltaire avait déjà parlé du trop petit nombre de rimes nobles dans son *Commentaire sur Corneille* (*Médée*, acte Ier, scène IV, et *Rodogune*, acte V, scène II), ainsi que dans sa *Réponse à un académicien*. (Voyez *Mélanges*, année 1764.) B.

y rien changer d'ailleurs. Alors la faiblesse et la fausseté de la pensée, ou l'impropriété des termes, ou le solécisme, ou le barbarisme, ou l'ampoulé, se manifeste dans toute sa turpitude.

Faites cette expérience sur tous les vers de la tragédie d'*Iphigénie*, ou d'*Armide*, et sur ceux de l'*Art poétique*, vous n'y trouverez aucun de ces défauts, pas un mot vicieux, pas un mot hors de sa place. Vous verrez que l'auteur a toujours exprimé heureusement sa pensée, et que la gêne de la rime n'a rien coûté au sens.

Prenez au hasard toute autre pièce de vers, par exemple, la tragédie de *Didon* [1], qui me tombe actuellement sous la main. Voici le discours que tient Iarbe, à la première scène :

Tous mes ambassadeurs irrités et confus
Trop souvent de la reine ont subi les refus.
Voisin de ses états, faibles dans leur naissance,
Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance,
Se résoudrait sans peine à l'hymen glorieux
D'un monarque puissant, fils du maître des dieux.
Je contiens cependant la fureur qui m'anime;
Et déguisant encor mon dépit légitime,
Pour la dernière fois en proie à ses hauteurs,
Je viens sous le faux nom de mes ambassadeurs,
Au milieu de la cour d'une reine étrangère,
D'un refus obstiné pénétrer le mystère;
Que sais-je!... n'écouter qu'un transport amoureux,
Me découvrir moi-même, et déclarer mes feux.

[1] Voltaire, à l'apparition de *Didon*, en 1734, fit une critique de cette pièce (voyez le *Fragment d'une lettre sur Didon*, dans les *Mélanges*, année 1734). C'est dans son ancien opuscule qu'il aura repris sa citation de vers de *Didon*, qui se trouvent tels qu'il les cite dans l'édition de 1734, mais que Le Franc a corrigés depuis. B.

Otez la rime, et vous serez révolté de voir *subir des refus;* parcequ'on essuie un refus, et qu'on subit une peine. *Subir un refus* est un barbarisme.

« Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance, se « résoudrait sans peine. » Si elle ne se résolvait que par crainte de la vengeance, il est bien clair qu'alors elle ne se résoudrait pas sans peine, mais avec beaucoup de peine et de douleur. Elle se résoudrait malgré elle; elle prendrait un parti forcé. Iarbe, en parlant ainsi, fait un contre-sens.

Il dit « qu'il est en proie aux hauteurs de la reine. » On peut être exposé à des hauteurs, mais on ne peut y être en proie, comme on l'est à la colère, à la vengeance, à la cruauté. Pourquoi? c'est que la cruauté, la vengeance, la colère, poursuivent en effet l'objet de leur ressentiment; et cet objet est regardé comme leur proie : mais des hauteurs ne poursuivent personne; les hauteurs n'ont point de proie.

« Il vient sous le faux nom de ses ambassadeurs. « Tous ses ambassadeurs ont subi des refus. » Il est impossible qu'il vienne sous le nom de tant d'ambassadeurs à-la-fois. Un homme ne peut porter qu'un nom; et s'il prend le nom d'un ambassadeur, il ne peut prendre le faux nom de cet ambassadeur, il prend le véritable nom de ce ministre. Iarbe dit donc tout le contraire de ce qu'il veut dire, et ce qu'il dit ne forme aucun sens.

« Il veut pénétrer le mystère d'un refus. » Mais s'il a été refusé avec tant de hauteur, il n'y a nul mystère à ce refus. Il veut dire qu'il cherche à en pénétrer les raisons. Mais il y a grande différence entre raison et

mystère. Sans le mot propre, on n'exprime jamais bien ce qu'on pense.

« Que sais-je !... n'écouter qu'un transport amou-
« reux, me découvrir moi-même, et déclarer mes
« feux. »

Ces mots *que sais-je!* font attendre que Iarbe va se livrer à la fureur de sa passion. Point du tout : il dit qu'il parlera peut-être d'amour à sa maîtresse ; ce qui n'est assurément ni extraordinaire, ni dangereux, ni tragique, et ce qu'il devrait avoir déjà fait. Observez encore que s'il se découvre, il faut bien qu'il se découvre lui-même : ce *lui-même* est un pléonasme.

Ce n'est pas ainsi que dans l'*Andromaque* Racine fait parler Oreste, qui se trouve à peu près dans la même situation.

Il dit :

> Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne.
> J'aime, je viens chercher Hermione en ces lieux,
> La fléchir, l'enlever, ou mourir à ses yeux.
>
> RACINE ; *Andromaque*, acte I, scène I.

Voilà comme devait s'exprimer un caractère fougueux et passionné, tel qu'on peint Iarbe.

Que de fautes dans ce peu de vers dès la première scène ! presque chaque mot est un défaut. Et si on voulait examiner ainsi tous nos ouvrages dramatiques, y en a-t-il un seul qui pût tenir contre une critique sévère ?

L'*Inès* de La Motte est certainement une pièce touchante, on ne peut voir le dernier acte sans verser des larmes. L'auteur avait infiniment d'esprit ; il l'avait juste, éclairé, délicat et fécond ; mais, dès

le commencement de la pièce, quelle versification faible, languissante, décousue, obscure, et quelle impropriété de termes !

Mon fils ne me suit point : il a craint, je le vois,
D'être ici le témoin du bruit de ses exploits.
Vous, Rodrigue, le sang vous attache à sa gloire;
Votre valeur, Henrique, eut part à sa victoire.
Ressentez avec moi sa nouvelle grandeur.
Reine, de Ferdinand voici l'ambassadeur [1].

D'abord, on ne sait quel est le personnage qui parle, ni à qui il s'adresse, ni dans quel lieu il est, ni de quelle victoire il s'agit; et c'est pécher contre la grande règle de Boileau et du bon sens.

Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué :
Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué.
BOILEAU, *Art poétique*, chant III, 37.

. . . . . .
. . . . . .
Que dès les premiers vers l'action préparée
Sans peine du sujet aplanisse l'entrée.
Ibid., vers 27.

Ensuite, remarquez qu'on n'est point témoin d'un bruit d'exploits. Cette expression est vicieuse. L'auteur entend que peut-être ce fils trop modeste craint de jouir de sa renommée, qu'il veut se dérober aux honneurs qu'on s'empresse à lui rendre. Ces expressions seraient plus justes et plus nobles. Il s'agit d'une ambassade envoyée pour féliciter le prince. Ce n'est pas là un bruit d'exploits.

Vous, Rodrigue. — Vous, Henrique. Il semble que le roi aille donner ses ordres à ce Rodrigue et à ce

[1] *Inès de Castro*, I, 1. B.

Henrique : point du tout; il ne leur ordonne rien, il ne leur apprend rien. Il s'interrompt pour leur dire seulement : *Ressentez avec moi la nouvelle grandeur de mon fils.* On ne ressent point une grandeur. Ce terme est absolument impropre; c'est une espèce de barbarisme. L'auteur aurait pu dire : *Partagez son triomphe ainsi que son bonheur.*

Le roi s'interrompt encore pour dire, *Reine, de Ferdinand voici l'ambassadeur,* sans apprendre au public quel est ce Ferdinand, et de quel pays cet ambassadeur est venu. Aussitôt l'ambassadeur arrive. On apprend qu'il vient de Castille; que le personnage qui vient de parler est roi de Portugal, et qu'il vient le complimenter sur les victoires de l'infant son fils. Le roi de Portugal répond au compliment de cet ambassadeur de Castille, qu'il va enfin marier son fils à la sœur de Ferdinand roi de Castille.

> Allez; de mes desseins instruisez la Castille;
> Faites savoir au roi cet hymen triomphant
> Dont je vais couronner les exploits de l'infant [1].

Faire savoir un hymen, est sec et sans élégance. *Un hymen triomphant*, est très impropre et très vicieux, parceque cet hymen ne triomphe pas.

Couronner les exploits d'un hymen, est trop trivial et n'est point à sa place, parceque ce mariage était conclu avant les triomphes de l'infant. Une plus grande faute est celle de dire sèchement à l'ambassadeur, *allez-vous-en*, comme si on parlait à un courrier; c'est manquer à la bienséance. Quand Pyrrhus

[1] *Inès de Castro*, I, 2. B.

donne audience à Oreste dans l'*Andromaque*, et lorsqu'il refuse ses propositions, il lui dit :

> Vous pouvez cependant voir la fille d'Hélène.
> Du sang qui vous unit je sais l'étroite chaîne.
> Après cela, seigneur, je ne vous retiens plus.
>
> RACINE, *Andromaque*, acte I, scène II.

Toutes les bienséances sont observées dans le discours de Pyrrhus; c'est une règle qu'il ne faut jamais violer.

Quand l'ambassadeur a été congédié, le roi de Portugal dit à sa femme (scène III) :

> ...(Mon fils) est enfin digne que la princesse
> Lui donne avec sa main l'estime et la tendresse.

Voilà un solécisme intolérable, ou plutôt un barbarisme. On ne donne point l'estime et la tendresse comme on donne le bonjour. Le pronom était absolument nécessaire; les esprits les plus grossiers sentent cette nécessité. Jamais le bourgeois le plus mal élevé n'a dit à sa maîtresse, *accordez-moi l'estime*, mais *votre estime*. La raison en est que tous nos sentiments nous appartiennent. Vous excitez *ma* colère, et non pas la colère; *mon* indignation, et non pas l'indignation, à moins qu'on n'entende l'indignation, la colère du public. On dit, vous avez l'estime et l'amour du peuple; vous avez mon amour et mon estime. Le vers de La Motte n'est pas français; et rien n'est peut-être plus rare que de parler français dans notre poésie.

Mais, me dira-t-on, malgré cette mauvaise versification, *Inès* réussit : oui; elle réussirait cent fois

davantage si elle était bien écrite; elle serait au rang des pièces de Racine, dont le style est, sans contredit, le principal mérite.

Il n'y a de vraie réputation que celle qui est formée à la longue par le suffrage unanime des connaisseurs sévères. Je ne parle ici que d'après eux; je ne critique aucun mot, aucune phrase, sans en rendre une raison évidente. Je me garde bien d'en user comme ces regrattiers insolents de la littérature, ces feseurs d'observations à tant la feuille, qui usurpent le nom de journalistes; qui croient flatter la malignité du public en disant, Cela est ridicule, cela est pitoyable, sans rien discuter, sans rien prouver. Ils débitent pour toute raison des injures, des sarcasmes, des calomnies. Ils tiennent bureau ouvert de médisance, au lieu d'ouvrir une école où l'on puisse s'instruire.

Celui qui dit librement son avis, sans outrage et sans raillerie amère; qui raisonne avec son lecteur; qui cherche sérieusement à épurer la langue et le goût, mérite au moins l'indulgence de ses concitoyens. Il y a plus de soixante ans que j'étudie l'art des vers, et peut-être suis-je en droit de dire mon sentiment. Je dis donc qu'un vers, pour être bon, doit être semblable à l'or, en avoir le poids, le titre, et le son : le poids, c'est la pensée; le titre, c'est la pureté élégante du style; le son, c'est l'harmonie. Si l'une de ces trois qualités manque, le vers ne vaut rien.

J'avance hardiment, sans crainte d'être démenti par quiconque a du goût, qu'il y a plusieurs pièces de Corneille où l'on ne trouvera pas six vers irrépré-

hensibles de suite. Je mets de ce nombre *Théodore*, *Don Sanche*, *Attila*, *Bérénice*, *Agésilas;* et je pourrais augmenter beaucoup cette liste. Je ne parle pas ainsi pour dépriser le mâle et puissant génie de Corneille, mais pour faire voir combien la versification française est difficile, et plutôt pour excuser ceux qui l'ont imité dans ses défauts que pour les condamner. Si vous lisez *le Cid*, *les Horaces*, *Cinna*, *Pompée*, *Polyeucte*, avec le même esprit de critique, vous y trouverez souvent douze vers de suite, je ne dis pas seulement bien faits, mais admirables.

Tous les gens de lettres savent que lorsqu'on apporta au sévère Boileau la tragédie de *Rhadamiste,* il n'en put achever la lecture, et qu'il jeta le livre à la moitié du second acte. « Les Pradons, dit-il, dont nous « nous sommes tant moqués, étaient des soleils en « comparaison de ces gens-ci. » L'abbé Fraguier et l'abbé Gédoyn étaient présents avec Le Verrier, qui lisait la pièce. Je les entendis plus d'une fois raconter cette anecdote; et Racine le fils en fait mention dans la Vie de son père. L'abbé Gédoyn nous disait que ce qui les avait d'abord révoltés tous, était l'obscurité de l'exposition faite en mauvais vers. En effet, disait-il, nous ne pûmes jamais comprendre ces vers de Zénobie :

A peine je touchais à mon troisième lustre,
Lorsque tout fut conclu pour cet hymen illustre.
Rhadamiste déjà s'en croyait assuré,
Quand son père cruel, contre nous conjuré,
Entra dans nos états suivi de Tyridate,
Qui brûlait de s'unir au sang de Mithridate:
Et ce Parthe, indigné qu'on lui ravit ma foi,

Sema partout l'horreur, le désordre, et l'effroi.
Mithridate, accablé par son indigne frère,
Fit tomber sur le fils les cruautés du père.

CRÉBILLON, *Rhadamiste et Zénobie*, acte I, scène I.

Nous sentîmes tous, dit l'abbé Gédoyn, que *l'hymen illustre* n'était que pour rimer à *troisième lustre :* que *le père cruel contre nous conjuré*, et *entrant dans nos états suivi de Tyridate, qui brûlait de s'unir au sang de Mithridate*, était inintelligible à des auditeurs qui ne savaient encore ni qui était ce Tyridate, ni qui était ce Mithridate : que *ce Parthe semant partout l'horreur, le désordre, et l'effroi*, sont des expressions vagues, rebattues, qui n'apprennent rien de positif : que *les cruautés du père, tombant sur le fils*, sont une équivoque; qu'on ne sait si c'est le père qui poursuit le fils, ou si c'est Mithridate qui se venge sur le fils des cruautés du père.

Le reste de l'exposition n'est guère plus clair. Ce défaut devait choquer étrangement Boileau et ses élèves, Boileau surtout qui avait dit dans sa *Poétique :*

Je me ris d'un acteur, qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer;
Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.

BOILEAU, *Art poétique*, chant III, 29.

L'abbé Gédoyn ajoutait que Boileau avait arraché la pièce des mains de Le Verrier, et l'avait jetée par terre à ces vers :

Eh! que sais-je, Hiéron? furieux, incertain,
Criminel sans penchant, vertueux sans dessein,
Jouet infortuné de ma douleur extrême,
Dans l'état où je suis me connais-je moi-même?

Mon cœur, de soins divers sans cesse combattu,
Ennemi du forfait sans aimer la vertu, etc.

CRÉBILLON, *Rhadamiste et Zénobie*, acte II, scène I.

Ces antithèses, en effet, ne forment qu'un contre-sens inintelligible. Que signifie *criminel sans penchant?* Il fallait au moins dire sans penchant au crime. Il fallait jouter contre ces beaux vers de Quinault :

Le destin de Médée est d'être criminelle :
Mais son cœur était fait pour aimer la vertu.

Thésée, acte II, scène I.

Vertueux sans dessein : sans quel dessein? Est-ce sans dessein d'être vertueux? Il est impossible de tirer de ces vers un sens raisonnable.

Comment le même homme qui vient de dire qu'il est vertueux, quoique sans dessein, peut-il dire qu'il n'aime point la vertu? Avouons que tout cela est un étrange galimatias, et que Boileau avait raison.

Par un don de César je suis roi d'Arménie,
Parcequ'il croit par moi détruire l'Ibérie.

CRÉBILLON, *Rhadamiste et Zénobie*, acte II, scène I.

Boileau avait dit :

Fuyez des mauvais sons le concours odieux.

BOILEAU, *Art poétique*, chant I, 110.

Certes, ce vers : *Parcequ'il croit par moi*, devait révolter son oreille.

Le dégoût et l'impatience de ce grand critique étaient donc très excusables. Mais s'il avait entendu le reste de la pièce, il y aurait trouvé des beautés, de l'intérêt, du pathétique, du neuf, et plusieurs vers dignes de Corneille.

Il est vrai que dans un ouvrage de longue haleine on doit pardonner à quelques vers mal faits, à quelques fautes contre la langue; mais en général un style pur et châtié est absolument nécessaire. Ne nous lassons point de citer *l'Art poétique;* il est le code, non seulement des poëtes, mais même des prosateurs :

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
BOILEAU, *Art poétique*, chant I, 159.

On peut être sans doute très ennuyeux en écrivant bien; mais on l'est bien davantage en écrivant mal.

N'oublions pas de dire qu'un style froid, languissant, décousu, sans graces et sans force, dépourvu de génie et de variété, est encore pire que mille solécismes. Voilà pourquoi sur cent poëtes il s'en trouve à peine un qu'on puisse lire. Songez à toutes les pièces de vers dont nos mercures sont surchargés depuis cent ans, et voyez si de dix mille il y en a deux dont on se souvienne. Nous avons environ quatre mille pièces de théâtre : combien peu sont échappées à un éternel oubli !

Est-il possible qu'après les vers de Racine, des barbares aient osé forger des vers tels que ceux-ci :

Le lac, où vous avez cent barques toutes prêtes,
Lavant le pied des murs du palais où vous êtes,
Vous peut faire aisément regagner Tézeuco;
Ses ports nous sont ouverts. D'ailleurs à Tabasco...
Vous le savez, seigneur, l'ardeur était nouvelle,
Et d'un premier butin l'espérance étant belle...
Ne le bravons donc pas, risquons moins, et que Charle

En maître désormais se présente et lui parle [1]. —
Ce prêtre d'un grand deuil menace Tlascala,
Est-ce assez? Sa fureur n'en demeure pas là [2].
Nous saurons les serrer. Mais dans un temps plus calme
Le myrte ne se doit cueillir qu'après la palme [3].
...Il apprit que le trône est l'autel éminent
D'où part du roi des rois l'oracle dominant.
Que le sceptre est la verge, etc. [4].

Est-ce sur le théâtre d'Iphigénie et de Phèdre, est-ce chez les Hurons, chez les Illinois, qu'on a fait ronfler ces vers et qu'on les a imprimés?

Il y a quelquefois des vers qui paraissent d'abord moins ridicules, mais qui le sont encore plus, pour peu qu'ils soient examinés par un sage critique.

CATILINA.

Quoi! madame, aux autels vous devancez l'aurore!
Eh! quel soin si pressant vous y conduit encore?
Qu'il m'est doux cependant de revoir vos beaux yeux,
Et de pouvoir ici rassembler tous mes dieux!

TULLIE.

Si ce sont là les dieux à qui tu sacrifies,
Apprends qu'ils ont toujours abhorré les impies;
Et que si leur pouvoir égalait leur courroux,
La foudre deviendrait le moindre de leurs coups.

CATILINA.

Tullie, expliquez-moi ce que je viens d'entendre.

CRÉBILLON, *Catilina*, acte I, scène III.

Il a bien raison de demander à Tullie l'explication de tout ce galimatias.

« Une femme qui devance l'aurore aux autels,
« Et qu'un soin pressant y conduit encore.
« Ses beaux yeux qui s'y rassemblent avec tous les dieux,
« Ces beaux yeux qui abhorrent les impies,

[1] Piron, *Fernand Cortez*, I, 4. — [2] Id., ibid., I, 5. — [3] Id., ibid., I, 6. — [4] Id., ibid., III, 4. B.

« Ces yeux dont la foudre deviendrait le moindre coup,
« Si leur pouvoir égalait le courroux de ces yeux, etc. »

De telles tirades (et qui sont en très grand nombre) sont encore pires que le lac qui peut faire aisément regagner Tézeuco, et dont les ports sont ouverts d'ailleurs à Tabasco. Et que pouvons-nous dire d'un siècle qui a vu représenter des tragédies écrites tout entières dans ce style barbare?

Je le répète : je mets ces exemples sous les yeux, pour faire voir aux jeunes gens dans quels excès incroyables on peut tomber quand on se livre à la fureur de rimer sans demander conseil. Je dois exhorter les artistes à se nourrir du style de Racine et de Boileau, pour empêcher le siècle de tomber dans la plus ignominieuse barbarie.

On dira, si l'on veut, que je suis jaloux des beaux yeux rassemblés avec les dieux, et dont la foudre est le moindre coup. Je répondrai que j'ai les mauvais vers en horreur, et que je suis en droit de le dire.

Un abbé Trublet a imprimé qu'il ne pouvait lire un poëme tout de suite. Hé! M. l'abbé, que peut-on lire, que peut-on entendre, que peut-on faire longtemps et tout de suite?

VERTU.

SECTION PREMIÈRE[1].

On dit de Marcus Brutus qu'avant de se tuer il prononça ces paroles : O vertu! j'ai cru que tu étais quelque chose; mais tu n'es qu'un vain fantôme!

[1] Fesait tout l'article dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

Tu avais raison, Brutus, si tu mettais la vertu à être chef de parti et l'assassin de ton bienfaiteur, de ton père Jules César; mais si tu avais fait consister la vertu à ne faire que du bien à ceux qui dépendaient de toi, tu ne l'aurais pas appelée fantôme, et tu ne te serais pas tué de désespoir.

Je suis très vertueux, dit cet excrément de théologie, car j'ai les quatre vertus cardinales, et les trois théologales. Un honnête homme lui demande : Qu'est-ce que vertu cardinale? l'autre répond : C'est force, prudence, tempérance, et justice.

L'HONNÊTE HOMME.

Si tu es juste, tu as tout dit; ta force, ta prudence, ta tempérance, sont des qualités utiles. Si tu les as, tant mieux pour toi; mais si tu es juste, tant mieux pour les autres. Ce n'est pas encore assez d'être juste, il faut être bienfesant; voilà ce qui est véritablement cardinal. Et tes théologales, qui sont-elles?

L'EXCRÉMENT.

Foi, espérance, charité.

L'HONNÊTE HOMME.

Est-ce vertu de croire? Ou ce que tu crois te semble vrai, et en ce cas il n'y a nul mérite à le croire; ou il te semble faux, et alors il est impossible que tu le croies.

L'espérance ne saurait être plus vertu que la crainte; on craint et on espère, selon qu'on nous promet ou qu'on nous menace. Pour la charité, n'est-ce pas ce que les Grecs et les Romains entendaient par humanité, amour du prochain? cet amour n'est rien

s'il n'est agissant ; la bienfesance est donc la seule vraie vertu.

L'EXCRÉMENT.

Quelque sot ! vraiment oui, j'irai me donner bien du tourment pour servir les hommes, et il ne m'en reviendrait rien ! chaque peine mérite salaire. Je ne prétends pas faire la moindre action honnête, à moins que je ne sois sûr du paradis.

« Quis enim virtutem amplectitur ipsam
« Præmia si tollas ? »
JUVÉNAL, sat. X, vers 141.

Qui pourra suivre la vertu
Si vous ôtez la récompense ?

L'HONNÊTE HOMME.

Ah, maître ! c'est-à-dire que si vous n'espériez pas le paradis, et si vous ne redoutiez pas l'enfer, vous ne feriez jamais aucune bonne œuvre. Vous me citez des vers de Juvénal, pour me prouver que vous n'avez que votre intérêt en vue. En voici de Racine, qui pourront vous faire voir au moins qu'on peut trouver dès ce monde sa récompense en attendant mieux.

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :
Partout en ce moment on me bénit, on m'aime !
On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer ;
Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer ;
Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage,
Je vois voler partout les cœurs à mon passage !
Tels étaient vos plaisirs.
RACINE, *Britannicus*, acte IV, scène II.

Croyez-moi, maître, il y a deux choses qui mé-

ritent d'être aimées pour elles-mêmes, Dieu et la vertu.

L'EXCRÉMENT.

Ah, monsieur! vous êtes fénéloniste.

L'HONNÊTE HOMME.

Oui, maître.

L'EXCRÉMENT.

J'irai vous dénoncer à l'official de Meaux.

L'HONNÊTE HOMME.

Va, dénonce.

SECTION II[1].

Qu'est-ce que vertu? Bienfesance envers le prochain. Puis-je appeler vertu autre chose que ce qui me fait du bien? Je suis indigent, tu es libéral; je suis en danger, tu me secours; on me trompe, tu me dis la vérité; on me néglige, tu me consoles; je suis ignorant, tu m'instruis; je t'appellerai sans difficulté vertueux. Mais que deviendront les vertus cardinales et théologales? Quelques unes resteront dans les écoles.

Que m'importe que tu sois tempérant? c'est un précepte de santé que tu observes; tu t'en porteras mieux, et je t'en félicite. Tu as la foi et l'espérance, et je t'en félicite encore davantage; elles te procureront la vie éternelle. Tes vertus théologales sont des dons célestes; tes cardinales sont d'excellentes qualités qui servent à te conduire : mais elles ne sont point vertus par rapport à ton prochain. Le prudent se fait du bien, le vertueux en fait aux hommes. Saint Paul a

[1] Fesait tout l'article dans le *Dictionnaire philosophique*, en 1764. B.

eu raison de te dire que la charité l'emporte sur la foi, sur l'espérance.

Mais quoi, n'admettra-t-on de vertus que celles qui sont utiles au prochain? Eh! comment puis-je en admettre d'autres? Nous vivons en société; il n'y a donc de véritablement bon pour nous que ce qui fait le bien de la société. Un solitaire sera sobre, pieux, il sera revêtu d'un cilice; eh bien, il sera saint: mais je ne l'appellerai vertueux que quand il aura fait quelque acte de vertu dont les autres hommes auront profité. Tant qu'il est seul, il n'est ni bienfesant ni malfesant; il n'est rien pour nous. Si saint Bruno a mis la paix dans les familles, s'il a secouru l'indigence, il a été vertueux; s'il a jeûné, prié dans la solitude, il a été un saint. La vertu entre les hommes est un commerce de bienfaits; celui qui n'a nulle part à ce commerce ne doit point être compté. Si ce saint était dans le monde, il ferait du bien sans doute; mais tant qu'il n'y sera pas, le monde aura raison de ne lui pas donner le nom de vertueux; il sera bon pour lui, et non pour nous.

Mais, me dites-vous, si un solitaire est gourmand, ivrogne, livré à une débauche secrète avec lui-même, il est vicieux; il est donc vertueux s'il a les qualités contraires. C'est de quoi je ne puis convenir : c'est un très vilain homme s'il a les défauts dont vous parlez; mais il n'est point vicieux, méchant, punissable par rapport à la société, à qui ses infamies ne font aucun mal. Il est à présumer que s'il rentre dans la société il y fera du mal, qu'il y sera très vicieux; et il est même bien plus probable que ce sera un méchant

homme, qu'il n'est sûr que l'autre solitaire tempérant et chaste sera un homme de bien; car dans la société les défauts augmentent, et les bonnes qualités diminuent.

On fait une objection bien plus forte; Néron, le pape Alexandre VI, et d'autres monstres de cette espèce, ont répandu des bienfaits; je réponds hardiment qu'ils furent vertueux ce jour-là.

Quelques théologiens disent que le divin empereur Antonin n'était pas vertueux; que c'était un stoïcien entêté, qui, non content de commander aux hommes, voulait encore être estimé d'eux; qu'il rapportait à lui-même le bien qu'il fesait au genre humain; qu'il fut toute sa vie juste, laborieux, bienfesant par vanité, et qu'il ne fit que tromper les hommes par ses vertus; je m'écrie alors : Mon Dieu, donnez-nous souvent de pareils fripons!

VIANDE, VIANDE DÉFENDUE, VIANDE DANGEREUSE[1].

Court examen des préceptes juifs et chrétiens, et de ceux des anciens philosophes.

Viande vient sans doute de *victus*, ce qui nourrit, ce qui soutient la vie; de *victus* on fit *viventia;* de *viventia*, viande. Ce mot devrait s'appliquer à tout ce qui se mange; mais, par la bizarrerie de toutes les langues, l'usage a prévalu de refuser cette dénomi-

[1] Article ajouté, en 1774, dans l'édition in-4° des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

nation au pain, au laitage, au riz, aux légumes, aux fruits, au poisson, et de ne le donner qu'aux animaux terrestres. Cela semble contre toute raison, mais c'est l'apanage de toutes les langues et de ceux qui les ont faites.

Quelques premiers chrétiens se firent un scrupule de manger de ce qui avait été offert aux dieux, de quelque nature qu'il fût. Saint Paul n'approuva pas ce scrupule. Il écrit aux Corinthiens[a] : « Ce qu'on mange « n'est pas ce qui nous rend agréables à Dieu. Si nous « mangeons, nous n'aurons rien de plus devant lui, « ni rien de moins si nous ne mangeons pas. » Il exhorte seulement à ne point se nourrir de viandes immolées aux dieux, devant ceux des frères qui pourraient en être scandalisés. On ne voit pas après cela pourquoi il traite si mal saint Pierre, et le reprend d'avoir mangé des viandes défendues avec les gentils. On voit d'ailleurs dans les *Actes des apôtres* que Simon-Pierre était autorisé à manger de tout indifféremment : car il vit un jour le ciel ouvert, et une grande nappe descendant par les quatre coins du ciel en terre; elle était couverte de toutes sortes d'animaux terrestres à quatre pieds, de toutes les espèces d'oiseaux et de reptiles (ou animaux qui nagent), et une voix lui cria : Tue et mange[b].

Vous remarquerez qu'alors le carême et les jours de jeûne n'étaient point institués. Rien ne s'est jamais fait que par degrés. Nous pouvons dire ici, pour la consolation des faibles, que la querelle de saint Pierre et de saint Paul ne doit point nous effrayer. Les saints

[a] Ire aux Corinthiens, ch. VIII. — [b] *Actes*, ch. X.

sont hommes. Paul avait commencé par être le geôlier et même le bourreau des disciples de Jésus. Pierre avait renié Jésus, et nous avons vu que l'Église naissante, souffrante, militante, triomphante, a toujours été divisée depuis les ébionites jusqu'aux jésuites.

Je pense bien que les brachmanes, si antérieurs aux Juifs, pourraient bien avoir été divisés aussi; mais enfin ils furent les premiers qui s'imposèrent la loi de ne manger d'aucun animal. Comme ils croyaient que les ames passaient et repassaient des corps humains dans ceux des bêtes, ils ne voulaient point manger leurs parents. Peut-être leur meilleure raison était la crainte d'accoutumer les hommes au carnage, et de leur inspirer des mœurs féroces.

On sait que Pythagore, qui étudia chez eux la géométrie et la morale, embrassa cette doctrine humaine, et la porta en Italie. Ses disciples la suivirent très long-temps: les célèbres philosophes Plotin, Jamblique, et Porphyre, la recommandèrent, et même la pratiquèrent, quoiqu'il soit assez rare de faire ce qu'on prêche. L'ouvrage de Porphyre sur l'abstinence des viandes, écrit au milieu de notre troisième siècle, très bien traduit en notre langue par M. de Burigni[1], est fort estimé des savants; mais il n'a pas fait plus de disciples parmi nous que le livre du médecin Hecquet[2]. C'est en vain que Porphyre propose pour mo-

[1] *Traité de l'abstinence de la chair des animaux*, 1747, in-12. B.

[2] Philippe Hecquet, médecin, né à Abbeville en 1661, mort le 11 avril 1737, est, suivant quelques personnes, l'original du Sangrado de *Gil Blas* (livre II, chapitres II et V). Il est hors de doute que c'est celui que Lesage

dèles les brachmanes et les mages persans de la première classe, qui avaient en horreur la coutume d'engloutir dans nos entrailles les entrailles des autres créatures; il n'est suivi aujourd'hui que par les Pères de la Trappe. L'écrit de Porphyre est adressé à un de ses anciens disciples nommé Firmus, qui se fit, dit-on, chrétien pour avoir la liberté de manger de la viande et de boire du vin.

Il remontre à Firmus qu'en s'abstenant de la viande et des liqueurs fortes, on conserve la santé de l'ame et du corps; qu'on vit plus long-temps et avec plus d'innocence. Toutes ses réflexions sont d'un théologien scrupuleux, d'un philosophe rigide, et d'une ame douce et sensible. On croirait, en le lisant, que ce grand ennemi de l'Église est un Père de l'Église.

Il ne parle point de métempsycose, mais il regarde les animaux comme nos frères, parcequ'ils sont animés comme nous, qu'ils ont les mêmes principes de vie, qu'ils ont ainsi que nous des idées, du sentiment, de la mémoire, de l'industrie. Il ne leur manque que la parole; s'ils l'avaient, oserions-nous les tuer et les manger? oserions-nous commettre ces fratricides? Quel est le barbare qui pourrait faire rôtir un agneau, si cet agneau nous conjurait par un discours attendrissant de n'être point à-la-fois assassin et anthropophage?

désigne sous le nom de *Hoqueton*, dans le même roman, livre IV, chap. III. Il est auteur d'un *Traité des dispenses du carême*, 1709, in-12, où il assure que l'abstinence des aliments gras et le jeûne sont favorables à la santé. Voyez ci-dessus l'article TABAC. B.

Ce livre prouve du moins qu'il y eut chez les gentils des philosophes de la plus austère vertu; mais ils ne purent prévaloir contre les bouchers et les gourmands.

Il est à remarquer que Porphyre fait un très bel éloge des esséniens. Il est rempli de vénération pour eux, quoiqu'ils mangeassent quelquefois de la viande. C'était alors à qui serait le plus vertueux, des esséniens, des pythagoriciens, des stoïciens, et des chrétiens. Quand les sectes ne forment qu'un petit troupeau, leurs mœurs sont pures; elles dégénèrent dès qu'elles deviennent puissantes.

« La gola, il dado e l'oziose piume
« Hanno dal mondo ogni virtù sbandita. »

VIE[1].

On trouve ces paroles dans le *Système de la nature*, page 84, édition de Londres : « Il faudrait dé« finir la vie avant de raisonner de l'ame; mais c'est « ce que j'estime impossible. »

C'est ce que j'ose estimer très possible. La vie est organisation avec capacité de sentir. Ainsi on dit que tous les animaux sont en vie. On ne le dit des plantes que par extension, par une espèce de métaphore ou de catachrèse. Elles sont organisées, elles végètent; mais n'étant point capables de sentiment, elles n'ont point proprement la vie.

On peut être en vie sans avoir un sentiment actuel; car on ne sent rien dans une apoplexie complète, dans

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

une léthargie, dans un sommeil plein et sans rêves; mais on a encore le pouvoir de sentir. Plusieurs personnes, comme on ne le sait que trop, ont été enterrées vives comme des vestales, et c'est ce qui arrive dans tous les champs de bataille, surtout dans les pays froids; un soldat est sans mouvement et sans haleine; s'il était secouru, il les reprendrait; mais pour avoir plus tôt fait, on l'enterre.

Qu'est-ce que cette capacité de sensation? Autrefois vie et ame c'était même chose, et l'une n'est pas plus connue que l'autre; le fond en est-il mieux connu aujourd'hui?

Dans les livres sacrés juifs, ame est toujours employée pour vie.

« [a] Dixit etiam Deus, producant aquæ reptile animæ « viventis. »

Et Dieu dit, que les eaux produisent des reptiles d'ame vivante.

« Creavit Deus cete grandia et omnem animam « viventem atque motabilem quam produxerant « aquæ. »

Il créa aussi de grands dragods (tannitim), tout animal ayant vie et mouvement, que les eaux avaient produits.

Il est difficile d'expliquer comment Dieu créa ces dragons produits par les eaux; mais la chose est ainsi, et c'est à nous de nous soumettre.

« [b] Producat terra animam viventem in genere suo, « jumenta et reptilia. »

[a] *Genèse*, ch. 1, v. 20. — [b] *Genèse*, ch. 1, v. 24.

Que la terre produise ame vivante en son genre, des behemoths et des reptiles.

« [a] Et in quibus est anima vivens, ad vescendum. »

Et à toute ame vivante pour se nourrir.

« [b] Et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, et « factus est homo in animam viventem. »

Et il souffla dans ses narines souffle de vie, et l'homme eut souffle de vie (selon l'hébreu).

« Sanguinem enim animarum vestrarum requiram « de manu cunctarum bestiarum, et de manu homi- « nis, etc. [1] »

Je redemanderai vos ames aux mains des bêtes et des hommes. *Ames* signifie ici *vies* évidemment. Le texte sacré ne peut entendre que les bêtes auront avalé l'ame des hommes, mais leur sang qui est leur vie. Quant aux mains que ce texte donne aux bêtes, il entend leurs griffes.

En un mot, il y a plus de deux cents passages où l'ame est prise pour la vie des bêtes ou des hommes; mais il n'en est aucun qui vous dise ce que c'est que la vie et l'ame.

Si c'est la faculté de la sensation, d'où vient cette faculté? A cette question tous les docteurs répondent par des systèmes, et ces systèmes sont détruits les uns par les autres. Mais pourquoi voulez-vous savoir d'où vient la sensation? Il est aussi difficile de concevoir la cause qui fait tendre tous les corps à leur commun centre, que de concevoir la cause qui rend l'animal sensible. La direction de l'aimant vers le pôle arctique,

[a] Chap. I, v. 30. — [b] Chap. II, v. 7. — [1] *Genèse*, ch. IX, v. 5.

les routes des comètes, mille autres phénomènes, sont aussi incompréhensibles.

Il y a des propriétés évidentes de la matière dont le principe ne sera jamais connu de nous. Celui de la sensation, sans laquelle il n'y a point de vie, est et sera ignoré comme tant d'autres.

Peut-on vivre sans éprouver des sensations? non. Supposez un enfant qui meurt après avoir été toujours en léthargie; il a existé, mais il n'a point vécu.

Mais supposez un imbécile qui n'ait jamais eu d'idées complexes, et qui ait eu du sentiment; certainement il a vécu sans penser; il n'a eu que les idées simples de ses sensations.

La pensée est-elle nécessaire à la vie? non, puisque cet imbécile n'a point pensé et a vécu.

De là quelques penseurs pensent que la pensée n'est point l'essence de l'homme; ils disent qu'il y a beaucoup d'idiots non pensants qui sont hommes, et si bien hommes qu'ils font des hommes, sans pouvoir jamais faire un raisonnement.

Les docteurs qui croient penser répondent que ces idiots ont des idées fournies par leurs sensations.

Les hardis penseurs leur répliquent qu'un chien de chasse qui a bien appris son métier, a des idées beaucoup plus suivies, et qu'il est fort supérieur à ces idiots. De là naît une grande dispute sur l'ame. Nous n'en parlerons pas; nous n'en avons que trop parlé à l'article Ame.

VISION[1].

Quand je parle de vision, je n'entends pas la manière admirable dont nos yeux aperçoivent les objets, et dont les tableaux de tout ce que nous voyons se peignent dans la rétine : peinture divine, dessinée suivant toutes les lois des mathématiques, et qui par conséquent est, ainsi que tout le reste, de la main de l'éternel géomètre, en dépit de ceux qui font les entendus, et qui feignent de croire que l'œil n'est pas destiné à voir, l'oreille à entendre, et le pied à marcher. Cette matière a été traitée si savamment par tant de grands génies, qu'il n'y a plus de grains à ramasser après leurs moissons.

Je ne prétends point parler de l'hérésie dont fut accusé le pape Jean XXII, qui prétendait que les saints ne jouiraient de la vision béatifique qu'après le jugement dernier. Je laisse là cette vision.

Mon objet est cette multitude innombrable de visions dont tant de saints personnages ont été favorisés ou tourmentés, que tant d'imbéciles ont cru avoir, et avec lesquelles tant de fripons et de friponnes ont attrapé le monde, soit pour se faire une réputation de béats, de béates, ce qui est très flatteur; soit pour gagner de l'argent, ce qui est encore plus flatteur pour tous les charlatans.

Calmet et Lenglet ont fait d'amples recueils de ces visions. La plus intéressante à mon gré, celle qui a produit les plus grands effets, puisqu'elle a servi à

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. R.

la réforme des trois quarts de la Suisse, est celle de ce jeune jacobin Yetzer[1], dont j'ai déjà entretenu mon cher lecteur. Ce Yetzer vit, comme vous savez, plusieurs fois la sainte Vierge et sainte Barbe, qui lui imprimèrent les stigmates de Jésus-Christ. Vous n'ignorez pas comment il reçut d'un prieur jacobin une hostie saupoudrée d'arsenic, et comment l'évêque de Lausane voulut le faire brûler, pour s'être plaint d'avoir été empoisonné. Vous avez vu que ces abominations furent une des causes du malheur qu'eurent les Bernois de cesser d'être catholiques, apostoliques et romains.

Je suis fâché de n'avoir point à vous parler de visions de cette force.

Cependant vous m'avouerez que la vision des révérends Pères cordeliers d'Orléans, en 1534, est celle qui en approche le plus, quoique de fort loin. Le procès criminel qu'elle occasiona est encore en manuscrit dans la bibliothèque du roi de France, n° 1770.

L'illustre maison de Saint-Mesmin avait fait de grands biens au couvent des cordeliers, et avait sa sépulture dans leur église. La femme d'un seigneur de Saint-Mesmin, prévôt d'Orléans, étant morte, son mari, croyant que ses ancêtres s'étaient assez appauvris en donnant aux moines, fit un présent à ces frères qui ne leur parut pas assez considérable. Ces bons franciscains s'avisèrent de vouloir déterrer la défunte, pour forcer le veuf à faire réenterrer sa femme en leur terre sainte, en les payant mieux. Le projet n'était pas sensé; car le seigneur de Saint-Mes-

[1] Voyez ma note, tome XVII, page 257. B.

min n'aurait pas manqué de la faire inhumer ailleurs. Mais il entre souvent de la folie dans la friponnerie.

D'abord l'ame de la dame de Saint-Mesmin n'apparut qu'à deux frères. Elle leur dit[a] : « Je suis damnée comme Judas, parceque mon mari n'a pas donné « assez. » Les deux petits coquins qui rapportèrent ces paroles ne s'aperçurent pas qu'elles devaient nuire au couvent plutôt que lui profiter. Le but du couvent était d'extorquer de l'argent du seigneur de Saint-Mesmin pour le repos de l'ame de sa femme. Or, si madame de Saint-Mesmin était damnée, tout l'argent du monde ne pouvait la sauver; on n'avait rien à donner; les cordeliers perdaient leur rétribution.

Il y avait dans ce temps-là très peu de bon sens en France. La nation avait été abrutie par l'invasion des Francs, et ensuite par l'invasion de la théologie scolastique; mais il se trouva dans Orléans quelques personnes qui raisonnèrent. Elles se doutèrent que si le grand Être avait permis que l'ame de madame de Saint-Mesmin apparût à deux franciscains, il n'était pas naturel que cette ame se fût déclarée *damnée comme Judas*. Cette comparaison leur parut hors d'œuvre. Cette dame n'avait point vendu notre Seigneur Jésus-Christ trente deniers; elle ne s'était point pendue; ses intestins ne lui étaient point sortis du ventre : il n'y avait aucun prétexte pour la comparer à Judas.

Cela donna du soupçon; et la rumeur fut d'autant

[a] Tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de l'évêque de Blois, Caumartin.

plus grande dans Orléans, qu'il y avait déjà des hérétiques qui ne croyaient pas à certaines visions, et qui, en admettant des principes absurdes, ne laissaient pas pourtant d'en tirer d'assez bonnes conclusions. Les cordeliers changèrent donc de batterie, et mirent la dame en purgatoire.

Elle apparut donc encore, et déclara que le purgatoire était son partage; mais elle demanda d'être déterrée. Ce n'était pas l'usage qu'on exhumât les purgatoriés, mais on espérait que M. de Saint-Mesmin préviendrait cet affront extraordinaire en donnant quelque argent. Cette demande d'être jetée hors de l'église augmenta les soupçons. On savait bien que les ames apparaissaient souvent, mais elles ne demandent point qu'on les déterre.

L'ame, depuis ce temps, ne parla plus; mais elle lutina tout le monde dans le couvent et dans l'église. Les frères cordeliers l'exorcisèrent. Frère Pierre d'Arras s'y prit, pour la conjurer, d'une manière qui n'était pas adroite. Il lui disait : Si tu es l'ame de feu madame de Saint-Mesmin, frappe quatre coups; et on entendit les quatre coups. Si tu es damnée, frappe six coups; et les six coups furent frappés. Si tu es encore plus tourmentée en enfer parceque ton corps est enterré en terre sainte, frappe six autres coups; et ces six autres coups furent entendus encore plus distinctement[a]. Si nous déterrons ton corps, et si nous cessons de prier Dieu pour toi, seras-tu moins

[a] Toutes ces particularités sont détaillées dans l'*Histoire des apparitions et visions*, de l'abbé Lenglet.

damnée? frappe cinq coups pour nous le certifier; et l'ame le certifia par cinq coups.

Cet interrogatoire de l'ame, fait par Pierre d'Arras, fut signé par vingt-deux cordeliers, à la tête desquels était le révérend Père provincial. Ce Père provincial lui fit le lendemain les mêmes questions, et il lui fut répondu de même.

On dira que l'ame ayant déclaré qu'elle était en purgatoire, les cordeliers ne devaient pas la supposer en enfer; mais ce n'est pas ma faute si des théologiens se contredisent.

Le seigneur de Saint-Mesmin présenta requête au roi contre les Pères cordeliers. Ils présentèrent requête de leur côté; le roi délégua des juges, à la tête desquels était Adrien Fumée, maître des requêtes.

Le procureur-général de la commission requit que lesdits cordeliers fussent brûlés; mais l'arrêt ne les condamna qu'à faire tous amende honorable la torche au poing, et à être bannis du royaume. Cet arrêt est du 18 février 1534.

Après une telle vision, il est inutile d'en rapporter d'autres : elles sont toutes ou du genre de la friponnerie, ou du genre de la folie. Les visions du premier genre sont du ressort de la justice; celles du second genre sont ou des visions de fous malades, ou des visions de fous en bonne santé. Les premières appartiennent à la médecine, et les secondes aux petites-maisons.

VISION DE CONSTANTIN.

De graves théologiens n'ont pas manqué d'alléguer des raisons spécieuses pour soutenir la vérité de l'apparition de la croix au ciel; mais nous allons voir que leurs arguments ne sont point assez convaincants pour exclure le doute; les témoignages qu'ils citent en leur faveur n'étant d'ailleurs ni persuasifs, ni d'accord entre eux.

Premièrement, on ne produit d'autres témoins que des chrétiens, dont la déposition peut être suspecte dans ce cas où il s'agit d'un fait qui prouverait la divinité de leur religion. Comment aucun auteur païen n'a-t-il fait mention de cette merveille, que toute l'armée de Constantin avait également aperçue? Que Zosime, qui semble avoir pris à tâche de diminuer la gloire de Constantin, n'en ait rien dit, cela n'est pas surprenant; mais ce qui paraît étrange, est le silence de l'auteur du *Panégyrique de Constantin*, prononcé en sa présence, à Trèves, dans lequel ce panégyriste s'exprime en termes magnifiques sur toute la guerre contre Maxence, que cet empereur avait vaincu.

Nazaire, autre rhéteur, qui, dans son panégyrique, disserte si éloquemment sur la guerre contre Maxence, sur la clémence dont usa Constantin après la victoire, et sur la délivrance de Rome, ne dit pas un mot de cette apparition, tandis qu'il assure que par toutes les Gaules on avait vu des armées célestes qui prétendaient être envoyées pour secourir Constantin.

Non seulement cette vision surprenante a été inconnue aux auteurs païens, mais à trois écrivains chrétiens qui avaient la plus belle occasion d'en parler. Optatien Porphyre fait mention plus d'une fois du monogramme de Christ, qu'il appelle le signe céleste, dans le *Panégyrique de Constantin* qu'il écrivit en vers latins; mais on n'y trouve pas un mot sur l'apparition de la croix au ciel.

Lactance n'en dit rien dans son *Traité de la mort des persécuteurs*, qu'il composa vers l'an 314, deux ans après la vision dont il s'agit. Il devait cependant être parfaitement instruit de tout ce qui regarde Constantin, ayant été précepteur de Crispus, fils de ce prince. Il rapporte seulement[a] que Constantin fut averti en songe de mettre sur les boucliers de ses soldats la divine image de la croix, et de livrer bataille; mais, en racontant un songe dont la vérité n'avait d'autre appui que le témoignage de l'empereur, il passe sous silence un prodige qui avait eu toute l'armée pour témoin.

Il y a plus : Eusèbe de Césarée lui-même, qui a donné le ton à tous les autres historiens chrétiens sur ce sujet, ne parle point de cette merveille dans tout le cours de son *Histoire ecclésiastique*, quoiqu'il s'y étende fort au long sur les exploits de Constantin contre Maxence. Ce n'est que dans la vie de cet empereur qu'il s'exprime en ces termes[b] : « Constantin, « résolu d'adorer le dieu de Constance son père, im- « plora la protection de ce dieu contre Maxence.

[a] Chap. XLIV.

[b] Liv. I, ch. XXVIII, XXXI et XXXII.

« Pendant qu'il lui fesait sa prière, il eut une vision « merveilleuse, et qui paraîtrait peut-être incroyable « si elle était rapportée par un autre; mais puisque « ce victorieux empereur nous l'a racontée lui-même, « à nous, qui écrivons cette histoire long-temps « après, lorsque nous avons été connus de ce prince, « et que nous avons eu part à ses bonnes graces, con- « firmant ce qu'il disait par serment, qui pourrait « en douter? surtout l'événement en ayant confirmé « la vérité.

« Il assurait qu'il avait vu dans l'après-midi, lorsque « le soleil baissait, une croix lumineuse au-dessus du « soleil, avec cette inscription en grec, *Vainquez par « ce signe;* que ce spectacle l'avait extrêmement éton- « né, de même que tous les soldats qui le suivaient, « qui furent témoins du miracle; que tandis qu'il « avait l'esprit tout occupé de cette vision, et qu'il « cherchait à en pénétrer le sens, la nuit étant sur- « venue, Jésus-Christ lui était apparu pendant son « sommeil, avec le même signe qu'il lui avait montré « le jour dans l'air, et lui avait commandé de faire « un étendard de la même forme, et de le porter dans « les combats pour se garantir du danger. Constantin « s'étant levé dès la pointe du jour, raconta à ses « amis le songe qu'il avait eu; et ayant fait venir des « orfèvres et des lapidaires, il s'assit au milieu, leur « expliqua la figure du signe qu'il avait vu, et leur « commanda d'en faire un semblable d'or et de pier- « reries: et nous nous souvenons de l'avoir vu quel- « quefois. »

Eusèbe ajoute ensuite que Constantin, étonné

d'une si admirable vision, fit venir les prêtres chrétiens; et qu'instruit par eux il s'appliqua à la lecture de nos livres sacrés, et conclut qu'il devait adorer avec un profond respect le Dieu qui lui était apparu.

Comment concevoir qu'une vision si admirable, vue de tant de milliers de personnes, et si propre à justifier la vérité de la religion chrétienne, ait été inconnue à Eusèbe, historien si soigneux de rechercher tout ce qui pouvait contribuer à faire honneur au christianisme, jusqu'à citer à faux des monuments profanes, comme nous l'avons vu à l'article ÉCLIPSE? et comment se persuader qu'il n'en ait été informé que plusieurs années après, par le seul témoignage de Constantin? N'y avait-il donc point de chrétiens dans l'armée qui fissent gloire publiquement d'avoir vu un pareil prodige? auraient-ils eu si peu d'intérêt à leur cause que de garder le silence sur un si grand miracle? Doit-on, après cela, s'étonner que Gélase de Cysique, un des successeurs d'Eusèbe dans le siége de Césarée au cinquième siècle, ait dit que bien des gens soupçonnaient que ce n'était là qu'une fable inventée en faveur de la religion chrétienne[a]?

Ce soupçon sera bien plus fort, si l'on fait attention combien peu les témoins sont d'accord entre eux sur les circonstances de cette merveilleuse apparition. Presque tous assurent que la croix fut vue de Constantin et de toute son armée; et Gélase ne parle que de Constantin seul. Ils diffèrent sur le temps de la vision. Philostorge, dans son *Histoire ecclésiastique*,

[a] *Histoire des actes du concile de Nicée*, ch. IV.

dont Photius nous a conservé l'extrait, dit[a] que ce fut lorsque Constantin remporta la victoire sur Maxence; d'autres prétendent que ce fut auparavant, lorsque Constantin fesait des préparatifs pour attaquer le tyran, et qu'il était en marche avec son armée. Arthémius, cité par Métaphraste et Surius, sur le 20 octobre, dit que c'était à midi; d'autres, l'après-midi, lorsque le soleil baissait.

Les auteurs ne s'accordent pas davantage sur la vision même, le plus grand nombre n'en reconnaissant qu'une, et encore en songe; il n'y a qu'Eusèbe, suivi par Philostorge et Socrate[b], qui parlent de deux, l'une que Constantin vit de jour, et l'autre qu'il vit en songe, servant à confirmer la première; Nicéphore Calliste[c] en compte trois.

L'inscription offre de nouvelles différences. Eusèbe dit qu'elle était en grec, d'autres ne parlent point d'inscription. Selon Philostorge et Nicéphore, elle était en caractères latins; les autres n'en disent rien, et semblent par leur récit supposer que les caractères étaient grecs. Philostorge assure que l'inscription était formée par un assemblage d'étoiles; Arthémius dit que les lettres étaient dorées. L'auteur cité par Photius[d] les représente composées de la même matière lumineuse que la croix; et selon Sozomène[e] il n'y avait point d'inscription, et ce furent les anges qui dirent à Constantin : *Remportez la victoire par ce signe.*

Enfin le rapport des historiens est opposé sur les

[a] Liv. I, ch. VI.—[b] *Hist. eccl.*, liv. I, ch. II.—[c] Ibid., liv. VIII, ch. III.—[d] *Bibl.*, cahier 256. — [e] *Hist. eccl.*, liv. I, ch. III.

suites de cette vision. Si l'on s'en tient à Eusèbe, Constantin, aidé du secours de Dieu, remporta sans peine la victoire sur Maxence; mais, selon Lactance, la victoire fut fort disputée: il dit même que les troupes de Maxence eurent quelque avantage avant que Constantin eût fait approcher son armée des portes de Rome. Si l'on en croit Eusèbe et Sozomène, depuis cette époque Constantin fut toujours victorieux, et opposa le signe salutaire de la croix à ses ennemis, comme un rempart impénétrable. Cependant un auteur chrétien, dont M. de Valois a rassemblé des fragments à la suite d'Ammien Marcellin[a], rapporte que dans les deux batailles livrées à Licinius par Constantin la victoire fut douteuse, et que Constantin fut même blessé légèrement à la cuisse; et Nicéphore[b] dit que, depuis la première apparition, il combattit deux fois les Byzantins sans leur opposer la croix, et ne s'en serait pas même souvenu, s'il n'eût perdu neuf mille hommes, et s'il n'eût eu encore deux fois la même vision. Dans la première, les étoiles étaient arrangées de façon qu'elles formaient ces mots d'un psaume[c] : *Invoque-moi au jour de ta détresse, je t'en délivrerai, et tu m'honoreras;* et l'inscription de la dernière, beaucoup plus claire et plus nette encore, portait : *Par ce signe tu vaincras tous tes ennemis.*

Philostorge assure que la vision de la croix et la victoire remportée sur Maxence déterminèrent Constantin à embrasser la foi chrétienne; mais Rufin, qui a traduit en latin l'*Histoire ecclésiastique* d'Eu-

[a] Pages 473 et 475. — [b] Liv. VII, ch. XLVII. — [c] Ps. XLIX, v. 16.

sèbe, dit qu'il favorisait déjà le christianisme et honorait le vrai Dieu. L'on sait cependant qu'il ne reçut le baptême que peu de jours avant de mourir, comme le disent expressément Philostorge[a], saint Athanase[b], saint Ambroise[c], saint Jérôme[d], Socrate[e], Théodoret[f], et l'auteur de la *Chronique d'Alexandrie*[g]. Cet usage, commun alors, était fondé sur la croyance que le baptême effaçant tous les péchés de celui qui le reçoit, on mourait assuré de son salut.

Nous pourrions nous borner à ces réflexions générales; mais, par surabondance de droit, discutons l'autorité d'Eusèbe comme historien, et celle de Constantin et d'Arthémius comme témoins oculaires.

Pour Arthémius, nous ne pensons pas qu'on doive le mettre au rang des témoins oculaires, son discours n'étant fondé que sur ses Actes, rapportés par Métaphraste, auteur fabuleux, Actes que Baronius prétend à tort de pouvoir défendre, en même temps qu'il avoue qu'on les a interpolés.

Quant au discours de Constantin rapporté par Eusèbe, c'est, sans contredit, une chose étonnante que cet empereur ait craint de n'en être pas cru à moins qu'il ne fît serment, et qu'Eusèbe n'ait appuyé son témoignage par celui d'aucun des officiers ou des soldats de l'armée. Mais sans adopter ici l'opinion de quelques savants, qui doutent qu'Eusèbe soit l'auteur de la vie de Constantin, n'est-ce pas un témoin qui, dans cet ouvrage, revêt partout le caractère de pané-

[a] Liv. VI, ch. VI.—[b] Page 917, *sur le Synode.*—[c] *Oraison sur la mort de Théodose.* — [d] *Chron.*, ann. 337. — [e] Liv. II, ch. XLVII. — [f] Chap. XXXII. — [g] Page 684.

gyriste plutôt que celui d'historien? N'est-ce pas un écrivain qui a supprimé soigneusement tout ce qui pouvait être désavantageux et peu honorable à son héros? En un mot, ne montre-t-il pas sa partialité, quand il dit dans son *Histoire ecclésiastique* [a], en parlant de Maxence, qu'ayant usurpé à Rome la puissance souveraine, il feignit d'abord, pour flatter le peuple, de faire profession de la religion chrétienne; comme s'il eût été impossible à Constantin de se servir d'une feinte pareille, et de supposer cette vision, de même que Licinius, quelque temps après, pour encourager ses soldats contre Maximin, supposa qu'un ange lui avait dicté en songe une prière qu'il devait réciter avec son armée?

Comment en effet Eusèbe a-t-il le front de donner pour chrétien un prince qui fit rebâtir à ses dépens le temple de la Concorde, comme il est prouvé par une inscription qui se lisait du temps de Lelio Giraldi, dans la basilique de Latran? un prince qui fit périr Crispus, son fils, déjà décoré du titre de césar, sur un léger soupçon d'avoir commerce avec Fausta, sa belle-mère; qui fit étouffer, dans un bain trop chauffé, cette même Fausta, son épouse, à laquelle il était redevable de la conservation de ses jours; qui fit étrangler l'empereur Maximien Herculius, son père adoptif; qui ôta la vie au jeune Licinius, son neveu, qui fesait paraître de fort bonnes qualités; qui enfin s'est déshonoré par tant de meurtres, que le consul Ablavius appelait ces temps-là néroniens? On pourrait ajouter qu'il y a d'autant moins de fond à faire sur le

[a] Liv. VIII, ch. XIV.

serment de Constantin, qu'il n'eut pas le moindre scrupule de se parjurer, en fesant étrangler Licinius, à qui il avait promis la vie par serment. Eusèbe passe sous silence toutes ces actions de Constantin, qui sont rapportées par Eutrope[a], Zosime[b], Orose[c], saint Jérôme[d], et Aurelius Victor[e].

N'a-t-on pas lieu de penser après cela que l'apparition prétendue de la croix dans le ciel n'est qu'une fraude que Constantin imagina pour favoriser le succès de ses entreprises ambitieuses? Les médailles de ce prince et de sa famille, que l'on trouve dans Banduri et dans l'ouvrage intitulé *Numismata imperatorum romanorum;* l'arc de triomphe dont parle Baronius[f], dans l'inscription duquel le sénat et le peuple romain disaient que Constantin, par l'instinct de la Divinité, avait vengé la république du tyran Maxence et de toute sa faction; enfin, la statue que Constantin lui-même se fit ériger à Rome, tenant une lance terminée par un travers en forme de croix, avec cette inscription que rapporte Eusèbe[g], *Par ce signe salutaire, j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie;* tout cela, dis-je, ne prouve que l'orgueil immodéré de ce prince artificieux, qui voulait répandre partout le bruit de son prétendu songe, et en perpétuer la mémoire.

Cependant, pour excuser Eusèbe, il faut lui comparer un évêque du dix-septième siècle, que La Bruyère n'hésitait pas d'appeler un Père de l'Église. Bossuet, *en même temps* qu'il s'élevait avec un acharnement si impitoyable contre les visions de l'élégant et sensible

[a] Liv. X, ch. IV.—[b] Liv. II, ch. XXIX.—[c] Liv. VII, ch. XXVIII.—[d] *Chron.*, année 321.—[e] *Epitome*, ch. L.—[f] Tome III, page 296.—[g] Liv. I, ch. IV.

Fénélon, commentait lui-même, dans l'*Oraison funèbre* d'Anne de Gonzague de Clèves, les deux visions qui avaient opéré la conversion de cette princesse Palatine. Ce fut un songe admirable, dit ce prélat; elle crut que, marchant seule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle comprit qu'il manque un sens aux incrédules comme à l'aveugle; et *en même temps*, au milieu d'un songe si mystérieux, elle fit l'application de la belle comparaison de l'aveugle aux vérités de la religion et de l'autre vie.

Dans la seconde vision, Dieu continua de l'instruire comme il a fait Joseph et Salomon; et durant l'assoupissement que l'accablement lui causa, il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celle de l'Évangile. Elle voit paraître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse[a]; une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisait. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. *En même temps* on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au ravisseur. Non, dit-elle, je ne le rendrai jamais. En ce moment elle s'éveilla, et l'application de la figure qui lui avait été montrée se fit en un instant dans son esprit.

VŒUX[1].

Faire un vœu pour toute sa vie, c'est se faire es-

[a] Matthieu, ch. XXIII, v. 37.

[1] *Nouveaux Mélanges*, troisième partie, 1765. B.

clave. Comment peut-on souffrir le pire de tous les esclavages dans un pays où l'esclavage est proscrit ?

Promettre à Dieu par serment qu'on sera, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à sa mort, jacobin, jésuite, ou capucin, c'est affirmer qu'on pensera toujours en capucin, en jacobin, ou en jésuite. Il est plaisant de promettre pour toute sa vie ce que nul homme n'est sûr de tenir du soir au matin.

Comment les gouvernements ont-ils été assez ennemis d'eux-mêmes, assez absurdes, pour autoriser les citoyens à faire l'aliénation de leur liberté dans un âge où il n'est pas permis de disposer de la moindre partie de sa fortune? Comment tous les magistrats, étant convaincus de l'excès de cette sottise, n'y mettent-ils pas ordre?

N'est-on pas épouvanté quand on fait réflexion qu'on a plus de moines que de soldats ?

N'est-on pas attendri quand on découvre les secrets des cloîtres, les turpitudes, les horreurs, les tourments auxquels se sont soumis de malheureux enfants qui détestent leur état de forçat quand ils sont hommes, et qui se débattent avec un désespoir inutile contre les chaînes dont leur folie les a chargés ?

J'ai connu un jeune homme que ses parents engagèrent à se faire capucin à quinze ans et demi; il aimait éperdument une fille à peu près de cet âge. Dès que ce malheureux eut fait ses vœux à François d'Assise, le diable le fit souvenir de ceux qu'il avait faits à sa maîtresse, à qui il avait signé une promesse de mariage. Enfin le diable étant plus fort que saint François, le jeune capucin sort de son cloître, et court à la

maison de sa maîtresse; on lui dit qu'elle s'est jetée dans un couvent, et qu'elle a fait profession.

Il vole au couvent, il demande à la voir, il apprend qu'elle est morte de désespoir. Cette nouvelle lui ôte l'usage de ses sens, il tombe presque sans vie. On le transporte dans un couvent d'hommes voisin, non pour lui donner les secours nécessaires qui ne peuvent tout au plus que sauver le corps, mais pour lui procurer la douceur de recevoir avant sa mort l'extrême-onction qui sauve infailliblement l'ame.

Cette maison où l'on porta ce pauvre garçon évanoui était justement un couvent de capucins. Ils le laissèrent charitablement à leur porte pendant plus de trois heures; mais enfin il fut heureusement reconnu par un des révérends Pères, qui l'avait vu dans le monastère d'où il était sorti. Il fut porté dans une cellule, et l'on y eut quelque soin de sa vie, dans le dessein de la sanctifier par une salutaire pénitence.

Dès qu'il eut recouvré ses forces, il fut conduit bien garrotté à son couvent; et voici très exactement comme il y fut traité. D'abord on le descendit dans une fosse profonde, au bas de laquelle est une pierre très grosse à laquelle une chaîne de fer est scellée. Il fut attaché à cette chaîne par un pied; on mit auprès de lui un pain d'orge et une cruche d'eau; après quoi on referma la fosse, qui se bouche avec un large plateau de grès, qui ferme l'ouverture par laquelle on l'avait descendu.

Au bout de trois jours on le tira de sa fosse pour le faire comparaître devant la tournelle des capucins. Il fallait savoir s'il avait des complices de son évasion;

et pour l'engager à les révéler, on l'appliqua à la question usitée dans le couvent. Cette question préparatoire est infligée avec des cordes qui serrent les membres du patient, et qui lui font souffrir une espèce d'estrapade.

Quand il eut subi ces tourments, il fut condamné à être enfermé pendant deux ans dans son cachot, et à en sortir trois fois par semaine pour recevoir sur son corps entièrement nu la discipline avec des chaînes de fer.

Son tempérament résista seize mois entiers à ce supplice. Il fut enfin assez heureux pour se sauver, à la faveur d'une querelle arrivée entre les capucins. Ils se battirent les uns contre les autres, et le prisonnier échappa pendant la mêlée.

S'étant caché pendant quelques heures dans des broussailles, il se hasarda de se mettre en chemin au déclin du jour, pressé par la faim et pouvant à peine se soutenir. Un samaritain qui passait eut pitié de ce spectre; il le conduisit dans sa maison, et lui donna du secours. C'est cet infortuné lui-même qui m'a conté son aventure en présence de son libérateur. Voilà donc ce que les vœux produisent !

C'est une question fort curieuse de savoir si les horreurs qui se commettent tous les jours chez les moines mendiants sont plus révoltantes que les richesses pernicieuses des autres moines qui réduisent tant de familles à l'état de mendiants.

Tous ont fait vœu de vivre à nos dépens, d'être un fardeau à leur patrie, de nuire à la population, de

trahir leurs contemporains et la postérité. Et nous le souffrons !

Autre question intéressante pour les officiers.

On demande pourquoi on permet à des moines de reprendre un de leurs moines qui s'est fait soldat, et pourquoi un capitaine ne peut reprendre un déserteur qui s'est fait moine ?

VOLONTÉ[1].

Des Grecs fort subtils consultaient autrefois le pape Honorius Ier, pour savoir si Jésus, lorsqu'il était au monde, avait eu une volonté ou deux volontés lorsqu'il se déterminait à quelque action, par exemple, lorsqu'il voulait dormir ou veiller, manger ou aller à la garde-robe, marcher ou s'asseoir.

Que nous importe? leur répondait le très sage évêque de Rome, Honorius. Il a certainement aujourd'hui la volonté que vous soyez gens de bien, cela vous doit suffire; il n'a nulle volonté que vous soyez des sophistes babillards, qui vous battez continuellement pour la chape à l'évêque, et pour l'ombre de l'âne. Je vous conseille de vivre en paix, et de ne point perdre en disputes inutiles un temps que vous pourriez employer en bonnes œuvres.

« Saint-Père, vous avez beau dire, c'est ici la plus « importante affaire du monde. Nous avons déjà mis « l'Europe, l'Asie et l'Afrique en feu, pour savoir si « Jésus avait deux personnes et une nature, ou une

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

« nature et deux personnes, ou bien deux personnes « et deux natures, ou bien une personne et une na- « ture. »

Mes chers frères, vous avez très mal fait : il fallait donner du bouillon aux malades, du pain aux pauvres.

« Il s'agit bien de secourir les pauvres ! voilà-t-il pas « le patriarche Sergius qui vient de faire décider dans « un concile à Constantinople, que Jésus avait deux « natures et une volonté ! et l'empereur, qui n'y en- « tend rien, est de cet avis. »

Eh bien, soyez-en aussi ; et surtout défendez-vous mieux contre les mahométans, qui vous donnent tous les jours sur les oreilles, et qui ont une très mauvaise volonté contre vous.

« C'est bien dit ; mais voilà les évêques de Tunis, de « Tripoli, d'Alger, de Maroc, qui tiennent fermement « pour les deux volontés. Il faut avoir une opinion ; « quelle est la vôtre ? »

Mon opinion est que vous êtes des fous qui perdrez la religion chrétienne que nous avons établie avec tant de peine. Vous ferez tant par vos sottises, que Tunis, Tripoli, Alger, Maroc, dont vous me parlez, deviendront musulmans, et qu'il n'y aura pas une chapelle chrétienne en Afrique. En attendant je suis pour l'empereur et le concile, jusqu'à ce que vous ayez pour vous un autre concile et un autre empereur.

« Ce n'est pas nous satisfaire. Croyez-vous deux vo- « lontés ou une ? »

Écoutez : si ces deux volontés sont semblables, c'est comme s'il n'y en avait qu'une seule ; si elles sont contraires, celui qui aura deux volontés à-la-fois fera

deux choses contraires à-la-fois, ce qui est absurde; par conséquent, je suis pour une seule volonté.

« Ah! Saint-Père, vous êtes monothélite. A l'hérésie! « à l'hérésie! au diable! à l'excommunication, à la « déposition; un concile, vite un autre concile; un « autre empereur, un autre évêque de Rome, un autre « patriarche. »

Mon Dieu! que ces pauvres Grecs sont fous avec toutes leurs vaines et interminables disputes, et que mes successeurs feront bien de songer à être puissants et riches!

A peine Honorius avait proféré ces paroles, qu'il apprit que l'empereur Héraclius était mort après avoir été bien battu par les mahométans. Sa veuve Martine empoisonna son beau-fils; le sénat fit couper la langue à Martine, et le nez à un autre fils de l'empereur. Tout l'empire grec nagea dans le sang.

N'eût-il pas mieux valu ne point disputer sur les deux volontés? et ce pape Honorius, contre lequel les jansénistes ont tant écrit, n'était-il pas un homme très sensé?

VOYAGE DE SAINT PIERRE A ROME[1].

La fameuse dispute, si Pierre fit le voyage de Rome, n'est-elle pas au fond aussi frivole que la plupart des autres grandes disputes? Les revenus de l'abbaye de Saint-Denys en France ne dépendent ni de la vérité du voyage de saint Denys l'aréopagite d'Athènes au milieu des Gaules, ni de son martyre à Montmartre,

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772: voyez aussi tome XXXI, l'article PIERRE (SAINT). B.

ni de l'autre voyage qu'il fit après sa mort, de Montmartre à Saint-Denys, en portant sa tête entre ses bras, et en la baisant à chaque pause.

Les chartreux ont de très grands biens, sans qu'il y ait la moindre vérité dans l'histoire du chanoine de Paris qui se leva de sa bière à trois jours consécutifs pour apprendre aux assistants qu'il était damné.

De même, il est bien sûr que les revenus et les droits du pontife romain peuvent subsister, soit que Simon Barjone, surnommé Céphas, ait été à Rome, soit qu'il n'y ait pas été. Tous les droits des métropolitains de Rome et de Constantinople furent établis au concile de Chalcédoine, en 451 de notre ère vulgaire; et il ne fut question dans ce concile d'aucun voyage fait par un apôtre à Bysance ou à Rome.

Les patriarches d'Alexandrie et de Constantinople suivirent le sort de leurs provinces. Les chefs ecclésiastiques des deux villes impériales et de l'opulente Égypte devaient avoir naturellement plus de priviléges, d'autorité, de richesses, que les évêques des petites villes.

Si la résidence d'un apôtre dans une ville avait décidé de tant de droits, l'évêque de Jérusalem aurait sans contredit été le premier évêque de la chrétienté. Il était évidemment le successeur de saint Jacques, frère de Jésus-Christ, reconnu pour fondateur de cette Église, et appelé depuis le premier de tous les évêques. Nous ajouterions que, par le même raisonnement, tous les patriarches de Jérusalem devaient être circoncis, puisque les quinze premiers évêques

de Jérusalem[1], berceau du christianisme et tombeau de Jésus-Christ, avaient tous reçu la circoncision[2].

Il est indubitable que les premières largesses faites à l'Église de Rome par Constantin n'ont pas le moindre rapport au voyage de saint Pierre.

1° La première église élevée à Rome fut celle de Saint-Jean : elle en est encore la véritable cathédrale. Il est sûr qu'elle aurait été dédiée à saint Pierre s'il en avait été le premier évêque ; c'est la plus forte de toutes les présomptions ; elle seule aurait pu finir la dispute.

2° A cette puissante conjecture se joignent des preuves négatives convaincantes. Si Pierre avait été à Rome avec Paul, les *Actes des apôtres* en auraient parlé, et ils n'en disent pas un mot.

3° Si saint Pierre était allé prêcher l'Évangile à Rome, saint Paul n'aurait pas dit dans son Épître aux Galates : « Quand ils virent que l'Évangile du prépuce « m'avait été confié, et à Pierre celui de la circonci- « sion, ils me donnèrent les mains à moi et à Barnabé ; « ils consentirent que nous allassions chez les gentils, « et Pierre chez les circoncis. »

4° Dans les lettres que Paul écrit de Rome, il ne parle jamais de Pierre ; donc il est évident que Pierre n'y était pas.

[1] Voyez tome XXIX, page 16. B.

[2] « Il fallut que quinze évêques de Jérusalem fussent circoncis, et que « tout le monde pensât comme eux, coopérât avec eux. » (Saint Épiphane, hérés. LXX.)

« J'ai appris, par les monuments des anciens, que jusqu'au siége de Jéru- « salem par Adrien, il y eut quinze évêques de suite natifs de cette ville. » (Eusèbe, liv. IV.)

5° Dans les lettres que Paul écrit à ses frères de Rome, pas le moindre compliment à Pierre, pas la moindre mention de lui; donc Pierre ne fit un voyage à Rome, ni quand Paul était en prison dans cette capitale, ni quand il en était dehors.

6° On n'a jamais connu aucune lettre de saint Pierre datée de Rome.

7° Quelques uns, comme Paul Orose, Espagnol du cinquième siècle, veulent qu'il ait été à Rome les premières années de Claude; et les *Actes des apôtres* disent qu'il était alors à Jérusalem, et les Épîtres de Paul disent qu'il était à Antioche.

8° Je ne prétends point apporter en preuve qu'à parler humainement et selon les règles de la critique profane, Pierre ne pouvait guère aller de Jérusalem à Rome, ne sachant ni la langue latine, ni même la langue grecque, laquelle saint Paul parlait, quoique assez mal. Il est dit que les apôtres parlaient toutes les langues de l'univers; ainsi je me tais.

9° Enfin, la première notion qu'on ait jamais eue du voyage de saint Pierre à Rome vient d'un nommé Papias, qui vivait environ cent ans après saint Pierre. Ce Papias était Phrygien, il écrivait dans la Phrygie; et il prétendit que saint Pierre était allé à Rome, sur ce que dans une de ses lettres il parle de Babylone. Nous avons en effet une lettre attribuée à saint Pierre, écrite en ces temps ténébreux, dans laquelle il est dit: « L'Église qui est à Babylone, ma femme et mon fils « Marc vous saluent. » Il a plu à quelques translateurs de traduire le mot qui veut dire ma femme, par *la*

conchoisie, Babylone la conchoisie; c'est traduire avec un grand sens.

Papias, qui était (il faut l'avouer) un des grands visionnaires de ces siècles, s'imagina que Babylone voulait dire Rome. Il était pourtant tout naturel que Pierre fût parti d'Antioche pour aller visiter les frères de Babylone. Il y eut toujours des Juifs à Babylone; ils y firent continuellement le métier de courtiers et de porte-balles; il est bien à croire que plusieurs disciples s'y réfugièrent, et que Pierre alla les encourager. Il n'y a pas plus de raison à imaginer que Babylone signifie Rome, qu'à supposer que Rome signifie Babylone. Quelle idée extravagante de supposer que Pierre écrivait une exhortation à ses camarades, comme on écrit aujourd'hui en chiffre ! craignait-il qu'on n'ouvrît sa lettre à la poste? Pourquoi Pierre aurait-il craint qu'on n'eût connaissance de ses lettres juives, si inutiles selon le monde, et auxquelles il eût été impossible que les Romains eussent fait la moindre attention? qui l'engageait à mentir si vainement? dans quel rêve a-t-on pu songer que lorsqu'on écrivait Babylone cela signifiait Rome?

C'est d'après ces preuves assez concluantes que le judicieux Calmet conclut que le voyage de saint Pierre à Rome est prouvé par saint Pierre lui-même, qui marque expressément qu'il a écrit sa lettre de Babylone, c'est-à-dire de Rome, comme nous l'expliquons avec les anciens. Encore une fois, c'est puissamment raisonner; il a probablement appris cette logique chez les vampires.

Le savant archevêque de Paris Marca, Dupin, Blondel, Spanheim, ne sont pas de cet avis; mais enfin c'était celui de Papias, qui raisonnait comme Calmet, et qui fut suivi d'une foule d'écrivains si attachés à la sublimité de leurs principes, qu'ils négligèrent quelquefois la saine critique et la raison.

C'est une très mauvaise défaite des partisans du voyage, de dire que les *Actes des apôtres* sont destinés à l'histoire de Paul et non pas de Pierre, et que s'ils passent sous silence le séjour de Simon Barjone à Rome, c'est que *les faits et gestes* de Paul étaient l'unique objet de l'écrivain.

Les *Actes* parlent beaucoup de Simon Barjone, surnommé Pierre. C'est lui qui propose de donner un successeur à Judas. On le voit frapper de mort subite Ananie et sa femme, qui lui avaient donné leur bien, mais qui malheureusement n'avaient pas tout donné. On le voit ressusciter sa couturière Dorcas chez le corroyeur Simon à Joppé. Il a une querelle dans Samarie avec Simon, surnommé le Magicien; il va à Lippa, à Césarée, à Jérusalem : que coûtait-il de le faire aller à Rome?

Il est bien difficile que Pierre soit allé à Rome, soit sous Tibère, soit sous Caligula, ou sous Claude, ou sous Néron. Le voyage du temps de Tibère n'est fondé que sur de prétendus fastes de Sicile apocryphes[a].

Un autre apocryphe, intitulé *Catalogue d'évêques*, fait au plus vite Pierre évêque de Rome, immédiatement après la mort de son maître.

Je ne sais quel conte arabe l'envoie à Rome sous

[a] Voyez Spanheim, *Sacræ antiq.*, liv. III.

Caligula. Eusèbe, trois cents ans après, le fait conduire à Rome sous Claude par une main divine, sans dire en quelle année.

Lactance, qui écrivait du temps de Constantin, est le premier auteur bien avéré qui ait dit que Pierre alla à Rome sous Néron, et qu'il y fut crucifié.

On avouera que si dans un procès une partie ne produisait que de pareils titres, elle ne gagnerait pas sa cause; on lui conseillerait de s'en tenir à la prescription, à l'*uti possidetis;* et c'est le parti que Rome a pris.

Mais, dit-on, avant Eusèbe, avant Lactance, l'exact Papias avait déjà conté l'aventure de Pierre et de Simon vertu-de-Dieu, qui se passa en présence de Néron; le parent de Néron à moitié ressuscité par Simon vertu-Dieu, et entièrement ressuscité par Pierre; les compliments de leurs chiens; le pain donné par Pierre aux chiens de Simon; le magicien qui vole dans les airs; le chrétien qui le fait tomber par un signe de croix, et qui lui casse les jambes; Néron qui fait couper la tête à Pierre pour payer les jambes de son magicien, etc., etc. Le grave Marcel répète cette histoire authentique, et le grave Hégésippe la répète encore, et d'autres la répètent après eux; et moi je vous répète que si jamais vous plaidez pour un pré, fût-ce devant le juge de Vaugirard, vous ne gagnerez jamais votre procès sur de pareilles pièces.

Je ne doute pas que le fauteuil épiscopal de saint Pierre ne soit encore à Rome dans la belle église; je ne doute pas que saint Pierre n'ait joui de l'évêché de

Rome vingt-cinq ans un mois et neuf jours, comme on le rapporte : mais j'ose dire que cela n'est pas prouvé démonstrativement, et j'ajoute qu'il est à croire que les évêques romains d'aujourd'hui sont plus à leur aise que ceux de ces temps passés, temps un peu obscurs, qu'il est fort difficile de bien débrouiller.

WALLER[1].

X.

XAVIER[2].

Saint Xavier, surnommé l'apôtre des Indes, fut un des premiers disciples de saint Ignace de Loyola.

Quelques écrivains modernes, trompés par l'équivoque du nom, se sont imaginé que les apôtres saint Barthélemi et saint Thomas avaient prêché aux Indes orientales. Mais Abdias[a] remarque très bien que les anciens font mention de trois Indes : la première située vers l'Éthiopie, la seconde proche des Mèdes, et la troisième à l'extrémité du continent.

Les Indiens à qui saint Barthélemi prêcha sont les Arabes de l'Yémen, qui sont nommés par Philostorge[b] les Indiens intérieurs, et par Sophronius[c] les

[1] Voyez dans les *Mélanges*, année 1734, la vingt et unième des *Lettres philosophiques*. B.

[2] Voyez aussi FRANÇOIS-XAVIER, tome XXIX, page 510. B.

[a] Liv. VIII, art. I.

[b] *Histoire ecclésiastique*, liv. II, ch. VI.

[c] Saint Jérôme, dans le catalog.

Indiens fortunés : ce sont les habitants de l'Arabie-Heureuse.

L'Inde qui est proche des Mèdes est évidemment la Perse et les provinces voisines, qui furent d'abord soumises aux Parthes. Or c'est dans ce pays-là, dans l'empire des Parthes, que les historiens ecclésiastiques[a] témoignent que saint Thomas alla prêcher l'Évangile. Aussi le métropolitain de Perse se vante-t-il, depuis plusieurs siècles, d'être le successeur de saint Thomas. L'auteur des voyages de cet apôtre, et celui de l'histoire d'Abdias, s'accordent là-dessus avec nos autres écrivains.

Enfin la troisième Inde, à l'extrémité du continent, comprend les côtes de Coromandel et de Malabar, et c'est celle dont Xavier fut l'apôtre. Il arriva à Goa, l'an 1542, sous la protection de Jean III, roi de Portugal; et malgré les miracles qu'il y opéra, il prétendait, de l'aveu du missionnaire dominicain Navarrète[b], qu'on n'établirait jamais aucun christianisme de durée parmi les païens, à moins que les auditeurs ne fussent à la portée d'un mousquet. Le jésuite Tellez, dans son *Histoire d'Éthiopie*[c], fait le même aveu. Ç'a toujours été, dit-il, le sentiment que nos religieux ont formé concernant la religion catholique, qu'elle ne pourrait être d'aucune durée en Éthiopie, à moins qu'elle ne fût appuyée par les armes.

L'expérience, en effet, vient à l'appui de cette opinion. Ce fut par les armes que l'on convertit l'Amérique; et Barthélemi de Las Casas, moine et évêque

[a] Eusèbe, liv. III, ch. I; et *Récognitions*, liv. IX, art. I.
[b] Traité VI, page 436, col. 6. — [c] Liv. IV, ch. III.

de Chiapa, écrivit en langue castillane l'*Histoire admirable des horribles insolences, cruautés et tyrannies exercées par les Espagnols aux Indes occidentales.* Ce témoin oculaire affirme[a] que, dans les îles et sur la terre ferme, ils firent mourir en quarante ans plus de douze millions d'ames. Ils fesaient certains gibets longs et bas, de manière que les pieds touchaient quasi à la terre, chacun pour treize, à l'honneur et révérence de notre Rédempteur et de ses douze apôtres, comme ils disaient, et, y mettant le feu, brûlaient ainsi tout vifs ceux qui y étaient attachés. Ils prenaient les petites créatures par les pieds, les arrachant des mamelles de leurs mères, et leur froissaient la tête contre les rochers. Las Casas oublie de remarquer que le Psalmiste[b] appelle heureux celui qui pourra traiter ainsi les petits enfants.

Au reste, il faut redire ici comme à l'article Reliques : Jésus n'a condamné que l'hypocrisie des Juifs, en disant[c] : Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parceque vous courez la mer et la terre pour faire un prosélyte; et quand il l'est devenu, vous le rendez digne de la géhenne deux fois plus que vous.

XÉNOPHANES[1].

Bayle a pris le prétexte de l'article *Xénophanes* pour faire le panégyrique du diable, comme autrefois

[a] Pages 6 et 10 de la traduction française de Jacques de Miggrode.

[b] Ps. cxxxvi, v. 9. — [c] Matthieu, ch. xxiii, v. 15.

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. Il a été question de Xénophanes à l'article Emblème. B.

Simonide, à l'occasion d'un lutteur qui avait remporté le prix à coups de poing aux jeux olympiques, chanta dans une belle ode les louanges de Castor et de Pollux. Mais, au fond, que nous importent les rêveries de Xénophanes? Que saurons-nous en apprenant qu'il regardait la nature comme un être infini, immobile, composé d'une infinité de petits corpuscules, de petites monades douées d'une force motrice, de petites molécules organiques; qu'il pensait d'ailleurs à peu près comme pensa depuis Spinosa, ou que plutôt il cherchait à penser, et qu'il se contredit plusieurs fois, ce qui était le propre des anciens philosophes?

Si Anaximène enseigna que l'atmosphère était Dieu; si Thalès attribua à l'eau la formation de toutes choses, parceque l'Égypte était fécondée par ses inondations; si Phérécide et Héraclite donnèrent au feu tout ce que Thalès donnait à l'eau, quel bien nous revient-il de toutes ces imaginations chimériques?

Je veux que Pythagore ait exprimé par des nombres des rapports très mal connus, et qu'il ait cru que la nature avait bâti le monde par des règles d'arithmétique; je consens qu'Ocellus Lucanus et Empédocle aient tout arrangé par des forces motrices antagonistes : quel fruit en recueillerai-je? quelle notion claire sera entrée dans mon faible esprit?

Venez, divin Platon, avec vos idées archétypes, vos androgynes, et votre verbe; établissez ces belles connaissances en prose poétique dans votre république nouvelle, où je ne prétends pas plus avoir une

maison que dans la Salente du *Télémaque;* mais au lieu d'être un de vos citoyens, je vous enverrai, pour bâtir votre ville, toute la matière subtile de Descartes, toute sa matière globuleuse et toute sa rameuse, que je vous ferai porter par Cyrano de Bergerac[a].

Bayle a pourtant exercé toute la sagacité de sa dialectique sur vos antiques billevesées; mais c'est qu'il en tirait toujours parti pour rire des sottises qui leur succédèrent.

O philosophes! les expériences de physique bien constatées, les arts et métiers, voilà la vraie philosophie. Mon sage est le conducteur de mon moulin, lequel pince bien le vent, ramasse mon sac de blé, le verse dans la trémie, le moud également, et fournit à moi et aux miens une nourriture aisée. Mon sage est celui qui, avec la navette, couvre mes murs de tableaux de laine ou de soie, brillants des plus riches couleurs; ou bien celui qui met dans ma poche la mesure du temps en cuivre et en or. Mon sage est l'investigateur de l'histoire naturelle. On apprend plus dans les seules expériences de l'abbé Nollet que dans tous les livres de l'antiquité.

XÉNOPHON[1],

Et la retraite des dix mille.

Quand Xénophon n'aurait eu d'autre mérite que d'être l'ami du martyr Socrate, il serait un homme recommandable; mais il était guerrier, philosophe,

[a] Plaisant assez mauvais et un peu fou.

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. B.

poëte, historien, agriculteur, aimable dans la société; et il y eut beaucoup de Grecs qui réunirent tous ces mérites.

Mais pourquoi cet homme libre eut-il une compagnie grecque à la solde du jeune Cosrou, nommé Cyrus par les Grecs? Ce Cyrus était frère puîné et sujet de l'empereur de Perse Artaxerxe Mnemon, dont on a dit qu'il n'avait jamais rien oublié que les injures. Cyrus avait déjà voulu assassiner son frère dans le temple même où l'on fesait la cérémonie de son sacre (car les rois de Perse furent les premiers qui furent sacrés); non seulement Artaxerxe eut la clémence de pardonner à ce scélérat, mais il eut la faiblesse de lui laisser le gouvernement absolu d'une grande partie de l'Asie-Mineure, qu'il tenait de leur père, et dont il méritait au moins d'être dépouillé.

Pour prix d'une si étonnante clémence, dès qu'il put se soulever dans sa satrapie contre son frère, il ajouta ce second crime au premier. Il déclara par un manifeste « qu'il était plus digne du trône de Perse « que son frère, parcequ'il était meilleur magicien, et « qu'il buvait plus de vin que lui. »

Je ne crois pas que ce fussent ces raisons qui lui donnèrent pour alliés les Grecs. Il en prit à sa solde treize mille, parmi lesquels se trouva le jeune Xénophon, qui n'était alors qu'un aventurier. Chaque soldat eut d'abord une darique de paie par mois. La darique valait environ une guinée ou un louis d'or de notre temps, comme le dit très bien M. le chevalier de Jaucourt, et non pas dix francs, comme le dit Rollin.

Quand Cyrus leur proposa de se mettre en marche avec ses autres troupes, pour aller combattre son frère vers l'Euphrate, ils demandèrent une darique et demie, et il fallut bien la leur accorder. C'était trente-six livres par mois, et par conséquent la plus forte paie qu'on ait jamais donnée. Les soldats de César et de Pompée n'eurent que vingt sous par jour dans la guerre civile. Outre cette solde exorbitante, dont ils se firent payer quatre mois d'avance, Cyrus leur fournissait quatre cents chariots chargés de farine et de vin.

Les Grecs étaient donc précisément ce que sont aujourd'hui les Helvétiens, qui louent leur service et leur courage aux princes leurs voisins, mais pour une somme trois fois plus modique que n'était la solde des Grecs.

Il est évident, quoi qu'on en dise, qu'ils ne s'informaient pas si la cause pour laquelle ils combattaient était juste; il suffisait que Cyrus payât bien.

Les Lacédémoniens composaient la plus grande partie de ces troupes. Ils violaient en cela leurs traités solennels avec le roi de Perse.

Qu'était devenue l'ancienne aversion de Sparte pour l'or et pour l'argent? où était la bonne foi dans les traités? où était leur vertu altière et incorruptible? C'était Cléarque, un Spartiate, qui commandait le corps principal de ces braves mercenaires.

Je n'entends rien aux manœuvres de guerre d'Artaxerxès et de Cyrus; je ne vois pas pourquoi cet Artaxerxès, qui venait à son ennemi avec douze cent

mille combattants, commence par faire tirer des lignes de douze lieues d'étendue entre Cyrus et lui; et je ne comprends rien à l'ordre de bataille. J'entends encore moins comment Cyrus, suivi de six cents chevaux seulement, attaque dans la mêlée les six mille gardes à cheval de l'empereur, suivi d'ailleurs d'une armée innombrable. Enfin il est tué de la main d'Artaxerxès, qui apparemment, ayant bu moins de vin que le rebelle ingrat, se battit avec plus de sang froid et d'adresse que cet ivrogne. Il est clair qu'il gagna complètement la bataille, malgré la valeur et la résistance de treize mille Grecs, puisque la vanité grecque est obligée d'avouer qu'Artaxerxès leur fit dire de mettre bas les armes. Ils répondent qu'ils n'en feront rien, mais que, si l'empereur veut les payer, ils se mettront à son service. Il leur était donc très indifférent pour qui ils combattissent, pourvu qu'on les payât. Ils n'étaient donc que des meurtriers à louer.

Il y a, outre la Suisse, des provinces d'Allemagne qui en usent ainsi. Il n'importe à ces bons chrétiens de tuer pour de l'argent des Anglais, ou des Français, ou des Hollandais, ou d'être tués par eux. Vous les voyez réciter leurs prières et aller au carnage comme des ouvriers vont à leur atelier. Pour moi, j'avoue que j'aime mieux ceux qui s'en vont en Pensylvanie cultiver la terre avec les simples et équitables quakers, et former des colonies dans le séjour de la paix et de l'industrie. Il n'y a pas un grand savoir-faire à tuer et à être tué pour six sous par jour; mais il y en a

beaucoup à faire fleurir la république des dunkards, ces thérapeutes nouveaux, sur la frontière du pays le plus sauvage.

Artaxerxès ne regarda ces Grecs que comme des complices de la révolte de son frère, et franchement c'est tout ce qu'ils étaient. Il se croyait trahi par eux, et il les trahit, à ce que prétend Xénophon : car après qu'un de ses capitaines eut juré en son nom de leur laisser une retraite libre, et de leur fournir des vivres; après que Cléarque et cinq autres commandants des Grecs se furent mis entre ses mains pour régler la marche, il leur fit trancher la tête, et on égorgea tous les Grecs qui les avaient accompagnés dans cette entrevue, s'il faut s'en rapporter à Xénophon.

Cet acte royal nous fait voir que le machiavélisme n'est pas nouveau; mais aussi est-il bien vrai qu'Artaxerxès eût promis de ne pas faire un exemple des chefs mercenaires qui s'étaient vendus à son frère? ne lui était-il pas permis de punir ceux qu'il croyait si coupables?

C'est ici que commence la fameuse retraite des dix mille. Si je n'ai rien compris à la bataille, je ne comprends pas plus à la retraite.

L'empereur, avant de faire couper la tête aux six généraux grecs et à leur suite, avait juré de laisser retourner en Grèce cette petite armée réduite à dix mille hommes. La bataille s'était donnée sur le chemin de l'Euphrate, il eût donc fallu faire retourner les Grecs par la Mésopotamie occidentale, par la Syrie, par l'Asie-Mineure, par l'Ionie. Point du tout; on les fesait passer à l'orient, on les obligeait de tra-

verser le Tigre sur des barques qu'on leur fournissait ; ils remontaient ensuite par le chemin de l'Arménie, lorsque leurs commandants furent suppliciés. Si quelqu'un comprend cette marche, dans laquelle on tournait le dos à la Grèce, il me fera plaisir de me l'expliquer.

De deux choses l'une : ou les Grecs avaient choisi eux-mêmes leur route, et en ce cas ils ne savaient ni où ils allaient ni ce qu'ils voulaient ; ou Artaxerxès les fesait marcher malgré eux (ce qui est bien plus probable), et en ce cas pourquoi ne les exterminait-il point ?

On ne peut se tirer de ces difficultés qu'en supposant que l'empereur persan ne se vengea qu'à demi ; qu'il se contenta d'avoir puni les principaux chefs mercenaires qui avaient vendu les troupes grecques à Cyrus ; qu'ayant fait un traité avec ces troupes fugitives, il ne voulait pas descendre à la honte de le violer ; qu'étant sûr que de ces Grecs errants il en périrait un tiers dans la route, il abandonnait ces malheureux à leur mauvais sort. Je ne vois pas d'autre jour pour éclairer l'esprit du lecteur sur les obscurités de cette marche.

On s'est étonné de la retraite des dix mille ; mais on devait s'étonner bien davantage qu'Artaxerxès, vainqueur à la tête de douze cent mille combattants (du moins à ce qu'on dit), laissât voyager dans le nord de ses vastes états dix mille fugitifs qu'il pouvait écraser à chaque village, à chaque passage de rivière, à chaque défilé, ou qu'on pouvait faire périr de faim et de misère.

Cependant on leur fournit, comme nous l'avons vu, vingt-sept grands bateaux vers la ville d'Itace pour leur faire passer le Tigre, comme si on voulait les conduire aux Indes. De là on les escorte en tirant vers le nord, pendant plusieurs jours, dans le désert où est aujourd'hui Bagdad. Ils passent encore la rivière de Zabate; et c'est là que viennent les ordres de l'empereur de punir les chefs. Il est clair qu'on pouvait exterminer l'armée aussi facilement qu'on avait fait justice des commandants. Il est donc très vraisemblable qu'on ne le voulut pas.

On ne doit donc plus regarder les Grecs perdus dans ces pays sauvages que comme des voyageurs égarés, à qui la bonté de l'empereur laissait achever leur route comme ils pouvaient.

Il y a une autre observation à faire, qui ne paraît pas honorable pour le gouvernement persan. Il était impossible que les Grecs n'eussent pas des querelles continuelles pour les vivres avec tous les peuples chez lesquels ils devaient passer. Les pillages, les désolations, les meurtres, étaient la suite inévitable de ces désordres; et cela est si vrai que, dans une route de six cents lieues, pendant laquelle les Grecs marchèrent toujours au hasard, ces Grecs, n'étant ni escortés ni poursuivis par aucun grand corps de troupes persanes, perdirent quatre mille hommes, ou assommés par les paysans, ou morts de maladie. Comment donc Artaxerxès ne les fit-il pas escorter depuis leur passage de la rivière de Zabate, comme il l'avait fait depuis le champ de bataille jusqu'à cette rivière?

Comment un souverain si sage et si bon commit-il une faute si essentielle? Peut-être ordonna-t-il l'escorte; peut-être Xénophon, d'ailleurs un peu déclamateur, la passe-t-il sous silence pour ne pas diminuer le merveilleux de la retraite des dix mille; peut-être l'escorte fut toujours obligée de marcher très loin de la troupe grecque par la difficulté des vivres. Quoi qu'il en soit, il paraît certain qu'Artaxerxès usa d'une extrême indulgence, et que les Grecs lui dûrent la vie, puisqu'ils ne furent pas exterminés.

Il est dit dans le *Dictionnaire encyclopédique*, à l'article *Retraite*, que celle des dix mille se fit sous le commandement de Xénophon. On se trompe; il ne commanda jamais, il fut seulement sur la fin de la marche à la tête d'une division de quatorze cents hommes.

Je vois que ces héros, à peine arrivés, après tant de fatigues, sur le rivage du Pont-Euxin, pillent indifféremment amis et ennemis pour se refaire. Xénophon embarque à Héraclée sa petite troupe, et va faire un nouveau marché avec un roi de Thrace qu'il ne connaissait pas. Cet Athénien, au lieu d'aller secourir sa patrie accablée alors par les Spartiates, se vend donc encore une fois à un petit despote étranger. Il fut mal payé, je l'avoue; et c'est une raison de plus pour conclure qu'il eût mieux fait d'aller secourir sa patrie.

Il résulte de tout ce que nous avons remarqué, que l'Athénien Xénophon, n'étant qu'un jeune volontaire, s'enrôla sous un capitaine lacédémonien, l'un des ty-

rans d'Athènes, au service d'un rebelle et d'un assassin; et qu'étant devenu chef de quatorze cents hommes, il se mit aux gages d'un barbare.

Ce qu'il y a de pis, c'est que la nécessité ne le contraignait pas à cette servitude. Il dit lui-même qu'il avait laissé en dépôt, dans le temple de la fameuse Diane d'Éphèse, une grande partie de l'or gagné au service de Cyrus.

Remarquons qu'en recevant la paie d'un roi, il s'exposait à être condamné au supplice, si cet étranger n'était pas content de lui. Voyez ce qui est arrivé au major-général Doxat, homme né libre. Il se vendit à l'empereur Charles VI, qui lui fit couper le cou pour avoir rendu aux Turcs une place qu'il ne pouvait défendre.

Rollin, en parlant de la retraite des dix mille, dit que « cet heureux succès remplit de mépris pour Ar-« taxerxès les peuples de la Grèce, en leur fesant voir « que l'or, l'argent, les délices, le luxe, un nombreux « sérail, fesaient tout le mérite du grand roi, etc. »

Rollin pouvait considérer que les Grecs ne devaient pas mépriser un souverain qui avait gagné une bataille complète; qui, ayant pardonné en frère, avait vaincu en héros; qui, maître d'exterminer dix mille Grecs, les avait laissés vivre et retourner chez eux; et qui, pouvant les avoir à sa solde, avait dédaigné de s'en servir. Ajoutez que ce prince vainquit depuis les Lacédémoniens et leurs alliés, et leur imposa des lois humiliantes; ajoutez que dans une guerre contre des Scythes nommés Cadusiens, vers la mer Caspienne, il supporta, comme le moindre soldat,

toutes les fatigues et tous les dangers. Il vécut et mourut plein de gloire; il est vrai qu'il eut un sérail, mais son courage n'en fut que plus estimable. Gardons-nous des déclamations de collége.

Si j'osais attaquer le préjugé, j'oserais préférer la retraite du maréchal de Belle-Isle[1] à celle des dix mille. Il est bloqué dans Prague par soixante mille hommes, il n'en a pas treize mille. Il prend ses mesures avec tant d'habileté qu'il sort de Prague, dans le froid le plus rigoureux, avec son armée, ses vivres, son bagage, et trente pièces de canon, sans que les assiégeants s'en doutent. Il a déjà gagné deux marches avant qu'ils s'en soient aperçus. Une armée de trente mille combattants le poursuit sans relâche l'espace de trente lieues. Il fait face partout; il n'est jamais entamé; il brave, tout malade qu'il est, les saisons, la disette, et les ennemis. Il ne perd que les soldats qui ne peuvent résister à la rigueur extrême de la saison. Que lui a-t-il manqué? une plus longue course, et des éloges exagérés à la grecque.

Y.

YVETOT[2].

C'est le nom d'un bourg de France à six lieues de Rouen en Normandie, qu'on a qualifié de royaume pendant long-temps, d'après Robert Gaguin, historien du seizième siècle.

Cet écrivain rapporte que Gautier ou Vautier, sei-

[1] En 1742, voyez tome XXI, le chapitre VII du *Précis du siècle de Louis XV*. B.

[2] Voyez tome XXX, page 51. B.

gneur d'Yvetot, chambrier du roi Clotaire Ier, ayant perdu les bonnes graces de son maître par des calomnies dont on n'est pas avare à la cour, s'en bannit de son propre mouvement, passa dans les climats étrangers où, pendant dix ans, il fit la guerre aux ennemis de la foi; qu'au bout de ce terme, se flattant que la colère du roi serait apaisée, il reprit le chemin de la France; qu'il passa par Rome, ou il vit le pape Agapet, dont il obtint des lettres de recommandation pour le roi qui était alors à Soissons, capitale de ses états. Le seigneur d'Yvetot s'y rendit un jour de vendredi-saint, et prit le temps que Clotaire était à l'église pour se jeter à ses pieds, en le conjurant de lui faire grace par le mérite de celui qui, en pareil jour, avait répandu son sang pour le salut des hommes; mais Clotaire, prince farouche et cruel, l'ayant reconnu, lui passa son épée au travers du corps.

Gaguin ajoute que le pape Agapet, ayant appris une action si indigne, menaça le roi des foudres de l'Église s'il ne réparait sa faute; et que Clotaire, justement intimidé, et pour satisfaction du meurtre de son sujet, érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume, en faveur des héritiers et des successeurs de Gautier; qu'il en fit expédier des lettres signées de lui, et scellées de son sceau; que c'est depuis ce temps-là que les seigneurs d'Yvetot portent le titre de rois: et je trouve, par une autorité constante et indubitable, continue Gaguin, qu'un événement aussi extraordinaire s'est passé en l'an de grace 536.

Rappelons, à propos de ce récit de Gaguin, l'ob-

servation que nous avons déjà faite[1] sur ce qu'il dit de l'établissement de l'université de Paris ; c'est qu'aucun des historiens contemporains ne fait mention de l'événement singulier qui, selon lui, fit ériger en royaume la seigneurie d'Yvetot[2] ; et, comme l'ont très bien remarqué Claude Malingre et l'abbé de Vertot, Clotaire Ier, qu'on suppose souverain du bourg d'Yvetot, ne régnait point dans cette contrée ; les fiefs alors n'étaient point héréditaires ; l'on ne datait point les actes de l'an de grace, comme le rapporte Robert Gaguin ; enfin le pape Agapet était déjà mort. Ajoutons que le droit d'ériger un fief en royaume appartenait exclusivement à l'empereur.

Ce n'est pas à dire cependant que les foudres de l'Église ne fussent déjà usitées du temps d'Agapet. On sait que saint Paul[a] excommunia l'incestueux de Corinthe ; on trouve aussi, dans les lettres de saint Basile, quelques exemples de censures générales dès le quatrième siècle. Une de ces lettres est contre un ravisseur. Le saint prélat y ordonne de faire rendre la fille à ses parents, d'exclure le ravisseur des prières, et de le déclarer excommunié, avec ses complices et toute sa maison, pendant trois ans ; il ordonne aussi d'exclure des prières tout le peuple de la bourgade qui a reçu la personne ravie.

Auxilius, jeune évêque, excommunia la famille

[1] Voyez l'article Université, ci-dessus, page 410. B.

[2] Voyez dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, tome IV, page 728, l'écrit de l'abbé de Vertot, intitulé : *Dissertation sur l'origine du royaume d'Yvetot*. B.

[a] I. Corint., ch. v, v. 5.

entière de Clacitien; et quoique saint Augustin ait désapprouvé cette conduite, et que le pape saint Léon ait établi les mêmes maximes que saint Augustin, dans une de ses lettres aux évêques de la province de Vienne, pour ne parler ici que de la France, Prétextat, évêque de Rouen, ayant été assassiné l'an 586 dans sa propre église, Leudoyalde, évêque de Bayeux, ne laissa pas de mettre en interdit toutes les églises de Rouen, défendant d'y célébrer le service divin, jusqu'à ce que l'on eût trouvé l'auteur du crime.

L'an 1141, Louis-le-Jeune ayant refusé de consentir à l'élection de Pierre de La Châtre, que le pape avait fait nommer à la place d'Albéric, archevêque de Bourges, mort l'année précédente, Innocent II mit toute la France en interdit.

L'an 1200, Pierre de Capoue, chargé d'obliger Philippe-Auguste à quitter Agnès et à reprendre Ingerburge, et n'y ayant pas réussi, publia le 15 janvier la sentence d'interdit sur tout le royaume, qui avait été prononcée par le pape Innocent III. Cet interdit fut observé avec une extrême rigueur. La chronique anglicane, citée par le bénédictin Martenne[a], dit que tout acte de christianisme, hormis le baptême des enfants, fut interdit en France, les églises fermées; les chrétiens en étaient chassés comme des chiens; plus d'office divin ni de sacrifice de la messe, plus de sépultures ecclésiastiques pour les défunts; les cadavres abandonnés au hasard répandaient la plus affreuse infection, et pénétraient d'horreur ceux qui leur survivaient.

[a] Tome V, page 868.

La chronique de Tours fait la même description; elle y ajoute seulement un trait remarquable confirmé par l'abbé Fleury et l'abbé de Vertot[a]; c'est que le saint viatique était excepté, comme le baptême des enfants, de cette privation des choses saintes. Le royaume fut pendant neuf mois dans cette situation; Innocent III permit seulement, au bout de quelque temps, les prédications et le sacrement de confirmation. Le roi fut si courroucé qu'il chassa les évêques et tous les autres ecclésiastiques de leurs demeures, et confisqua leurs biens.

Mais, ce qui est singulier, les souverains eux-mêmes priaient quelquefois les évêques de prononcer un interdit sur les terres de leurs vassaux. Par des lettres du mois de février 1356, confirmatives de celles de Guy, comte de Nevers, et de Mathilde sa femme, en faveur des bourgeois de Nevers, Charles V, régent du royaume, prie les archevêques de Lyon, de Bourges, et de Sens, et les évêques d'Autun, de Langres, d'Auxerre, et de Nevers, de prononcer une excommunication contre le comte de Nevers et un interdit sur ses terres, s'il n'exécute pas l'accord qu'il avait fait avec ses habitants. On trouve aussi, dans le recueil des ordonnances de la troisième race, plusieurs lettres semblables du roi Jean, qui autorisent les évêques à mettre en interdit les lieux dont le seigneur tenterait d'enfreindre les priviléges.

Enfin, ce qui semble incroyable, le jésuite Daniel rapporte que, l'an 998, le roi Robert fut excommunié par Grégoire V, pour avoir épousé sa

[a] Liv. I, page 148.

parente au quatrième degré. Tous les évêques qui avaient assisté à ce mariage furent interdits de la communion jusqu'à ce qu'ils fussent allés à Rome faire satisfaction au saint-siége. Les peuples, les courtisans même, se séparèrent du roi ; il ne lui resta que deux domestiques qui purifiaient par le feu toutes les choses qu'il avait touchées. Le cardinal Damien et Romualde ajoutent même qu'un matin Robert étant allé, selon sa coutume, dire ses prières à la porte de l'église de Saint-Barthélemi, car il n'osait pas y entrer, Abbon, abbé de Fleury, suivi de deux femmes du palais qui portaient un grand plat de vermeil couvert d'un linge, l'aborde, lui annonce que Berthe vient d'accoucher; et découvrant le plat : Voyez, lui dit-il, les effets de votre désobéissance aux décrets de l'Église, et le sceau de l'anathème sur ce fruit de vos amours. Robert regarde, et voit un monstre qui avait le cou et la tête d'un canard. Berthe fut répudiée, et l'excommunication enfin levée.

Urbain II, au contraire, excommunia, l'an 1092, Philippe Ier, petit-fils de Robert, pour avoir quitté sa parente. Ce pape prononça la sentence d'excommunication dans les propres états du roi, à Clermont en Auvergne, où sa sainteté venait chercher un asile; dans ce même concile où fut prêchée la croisade, et où, pour la première fois, le nom de pape fut donné à l'évêque de Rome, à l'exclusion des autres évêques qui le prenaient auparavant.

On voit que ces peines canoniques furent d'abord plutôt médicinales que mortelles; mais Grégoire VII et quelques uns de ses successeurs osèrent prétendre

qu'un souverain excommunié était privé de ses états, et que ses sujets n'étaient plus obligés de lui obéir : supposé cependant qu'un roi puisse être excommunié en certains cas graves, l'excommunication, n'étant qu'une peine purement spirituelle, ne saurait dispenser ses sujets de l'obéissance qu'ils lui doivent comme tenant son autorité de Dieu même. C'est ce qu'ont reconnu constamment les parlements et même le clergé de France, dans les excommunications de Boniface VIII contre Philippe-le-Bel, de Jules II contre Louis XII, de Sixte V contre Henri III, de Grégoire XIII contre Henri IV; et c'est aussi la doctrine de la fameuse assemblée du clergé de 1682.

Z.

ZÈLE.

Celui de la religion est un attachement pur et éclairé au maintien et au progrès du culte qu'on doit à la Divinité; mais quand ce zèle est persécuteur, aveugle, et faux, il devient le plus grand fléau de l'humanité.

Voici comme l'empereur Julien parle du zèle des chrétiens de son temps : « Les galiléens, dit-il[a], ont souffert sous mon prédécesseur l'exil et les prisons; on a massacré réciproquement ceux qui s'appellent tour-à-tour hérétiques. J'ai rappelé leurs exilés, élargi leurs prisonniers; j'ai rendu leurs biens aux proscrits, je les ai forcés de vivre en paix : mais telle

[a] Lettre LII.

est la fureur inquiète des galiléens, qu'ils se plaignent de ne pouvoir plus se dévorer les uns les autres. »

Ce portrait ne paraîtra point outré, si l'on fait seulement attention aux calomnies atroces dont les chrétiens se noircissaient réciproquement. Par exemple, saint Augustin [a] accuse les manichéens de contraindre leurs élus à recevoir l'eucharistie après l'avoir arrosée de semence humaine. Avant lui saint Cyrille de Jérusalem [b] les avait accusés de la même infamie en ces termes : « Je n'oserais dire en quoi ces sacriléges trempent leurs *ischas* qu'ils donnent à leurs malheureux sectateurs, qu'ils exposent au milieu de leur autel, et dont le manichéen souille sa bouche et sa langue. Que les hommes pensent à ce qui a coutume de leur arriver en songe, et les femmes dans le temps de leurs règles. » Le pape saint Léon, dans un de ses sermons [c], appelle aussi le sacrifice des manichéens la turpitude même. Enfin Suidas [d] et Cedrenus [e] ont encore enchéri sur cette calomnie, en avançant que les manichéens fesaient des assemblées nocturnes, où, après avoir éteint les flambeaux, ils commettaient les plus énormes impudicités.

Observons d'abord que les premiers chrétiens furent accusés des mêmes horreurs qu'ils imputèrent depuis aux manichéens, et que la justification des uns peut également s'appliquer aux autres. Afin d'avoir des prétextes de nous persécuter, disait Athénagore dans son apologie pour les chrétiens [f], on nous ac-

[a] Chap. XLVI, *des Hérésies*.— [b] N. XIII de la sixième catéchèse.— [c] Sermon cinquième, *sur le Jeûne du dixième mois*.— [d] Sur Manès.— [e] *Annales*, page 260. — [f] Page 35.

cuse de faire des festins détestables et de commettre des incestes dans nos assemblées. C'est un vieux artifice dont on a usé de tout temps pour faire périr la vertu. Ainsi Pythagore fut brûlé avec trois cents de ses disciples, Héraclite chassé par les Éphésiens, Démocrite par les Abdéritains, et Socrate condamné par les Athéniens.

Athénagore fait voir ensuite que les principes et les mœurs des chrétiens suffisaient seuls pour détruire les calomnies qu'on répandait contre eux; les mêmes raisons militent en faveur des manichéens. Pourquoi, d'ailleurs, saint Augustin, qui est si affirmatif dans son livre *des Hérésies*, est-il réduit dans celui *des Mœurs des manichéens*, en parlant de l'horrible cérémonie dont il s'agit, à dire simplement[a] : On les en soupçonne.... Le monde a cette opinion d'eux.... S'ils ne font pas ce qu'on leur impute.... La renommée publie beaucoup de mal d'eux; mais ils soutiennent que ce sont des mensonges?

Pourquoi ne pas soutenir en face cette accusation dans sa dispute contre Fortunat, qui l'en sommait en public et en ces termes : Nous sommes accusés de faux crimes; et comme Augustin a assisté à notre culte, je le prie de déclarer devant tout le peuple si ces crimes sont véritables ou non? Saint Augustin répond : Il est vrai que j'ai assisté à votre culte; mais autre est la question de la foi, autre celle des mœurs; et c'est celle de la foi que j'ai proposée. Cependant, si les personnes qui sont présentes aiment

[a] Chap. XVI.

mieux que nous agitions celle de vos mœurs, je ne m'y opposerai pas.

Fortunat s'adressant à l'assemblée : Je veux, dit-il, avant toutes choses, être justifié dans l'esprit des personnes qui nous croient coupables, et qu'Augustin témoigne à présent devant vous, et un jour devant le tribunal de Jésus-Christ, s'il a jamais vu, ou s'il sait, de quelque manière que ce soit, que les choses qu'on nous impute se commettent parmi nous. Saint Augustin répond encore : Vous sortez de la question; celle que j'ai proposée roule sur la foi, et non sur les mœurs. Enfin, Fortunat continuant à presser saint Augustin de s'expliquer, il le fait en ces termes : Je reconnais que dans la prière où j'ai assisté, je ne vous ai vus commettre rien d'impur.

Le même saint Augustin, dans son livre *de l'Utilité de la foi*[a], justifie encore les manichéens. « Dans ce temps-là, dit-il à son ami Honorat, lorsque j'étais engagé dans le manichéisme, j'étais encore plein du desir et de l'espérance d'épouser une belle femme, d'acquérir des richesses, de parvenir aux honneurs, et de jouir des autres voluptés pernicieuses de la vie. Car lorsque j'écoutais avec assiduité les docteurs manichéens, je n'avais pas encore renoncé au desir et à l'espérance de toutes ces choses. Je n'attribue pas cela à leur doctrine; car je dois leur rendre ce témoignage, qu'ils exhortent soigneusement les hommes à se préserver de ces mêmes choses. C'est donc là ce qui m'empêchait de m'attacher tout-à-fait à la secte, et ce qui me retenait dans le rang de ceux qu'ils ap-

[a] Chap. I

pellent auditeurs. Je ne voulais pas renoncer aux espérances et aux affaires du siècle. » Et dans le dernier chapitre de ce livre, où il représente les docteurs manichéens comme des hommes superbes, qui avaient l'esprit aussi grossier qu'ils avaient le corps maigre et décharné, il ne dit pas un mot de leurs prétendues infamies.

Mais sur quelles preuves étaient donc fondées ces imputations? La première qu'allègue saint Augustin, c'est que ces impudicités étaient une suite du système de Manichée sur les moyens dont Dieu se sert pour arracher aux princes des ténèbres les parties de sa substance. Nous en avons parlé à l'article GÉNÉALOGIE; ce sont des horreurs que l'on se dispense de répéter. Il suffit de dire ici que le passage du septième livre du *Trésor de Manichée,* que saint Augustin cite en plusieurs endroits, est évidemment falsifié. L'hérésiarque dit, si nous l'en croyons, que ces vertus célestes qui se transforment tantôt en beaux garçons, et tantôt en belles filles, sont Dieu le père lui-même. Cela est faux. Manès n'a jamais confondu les vertus célestes avec Dieu le père. Saint Augustin n'ayant pas compris l'expression syriaque d'*une vierge de lumière* pour dire *une lumière vierge,* suppose que Dieu fait voir aux princes des ténèbres une belle fille vierge pour exciter leur ardeur brutale; il ne s'agit point du tout de cela dans les anciens auteurs, il est question de la cause des pluies.

Le grand prince, dit Tirbon cité par saint Épiphane[a], fait sortir de lui-même dans sa colère des

[a] Hér. LXVI, c. XXV.

nuages noirs qui obscurcissent tout le monde; il s'agite, se tourmente, se met tout en eau, et c'est là ce qui fait la pluie, qui n'est autre chose que la sueur du grand prince. Il faut que saint Augustin ait été trompé par une traduction ou plutôt par quelque extrait infidèle du *Trésor de Manichée*, dont il n'a cité que deux ou trois passages. Aussi le manichéen Secundinus lui reprochait-il de n'entendre rien aux mystères de Manichée, et de ne les combattre que par de purs paralogismes. Comment d'ailleurs, dit le savant M. de Beausobre, que nous abrégeons ici [a], saint Augustin aurait-il pu demeurer tant d'années dans une secte où l'on enseignait publiquement de telles abominations? et comment aurait-il eu le front de la défendre contre les catholiques?

De cette preuve de raisonnement, passons aux preuves de fait et de témoignage alléguées par saint Augustin, et voyons si elles sont plus solides. On dit, continue ce Père [b], que quelques uns d'eux ont confessé ce fait dans des jugements publics, non seulement dans la Paphlagonie, mais aussi dans les Gaules, comme je l'ai ouï dire à Rome par un certain catholique.

De pareils ouï-dire méritent si peu d'attention, que saint Augustin n'osa en faire usage dans sa conférence avec Fortunat, quoiqu'il y eût sept à huit ans qu'il avait quitté Rome; il semble même avoir oublié le nom du catholique de qui il les tient. Il est vrai que dans son livre des *Hérésies*, le même saint Augustin

[a] *Hist. du Man.*, liv. IX, ch. VIII et IX.—[b] Chap. XLVII, *de la Nature du bien.*

parle des confessions de deux filles, nommées l'une Marguerite et l'autre Eusébie, et de quelques manichéens qui, ayant été découverts à Carthage et menés à l'église, avouèrent, dit-on, l'horrible fait dont il s'agit.

Il ajoute qu'un certain Viator déclara que ceux qui commettaient ces infamies s'appelaient catharistes ou purgateurs; et qu'interrogés sur quelle écriture ils appuyaient cette affreuse pratique, ils produisaient le passage du *Trésor de Manichée*, dont on a démontré la falsification. Mais nos hérétiques, bien loin de s'en servir, l'auraient hautement désavoué comme l'ouvrage de quelque imposteur qui voulait les perdre. Cela seul rend suspects tous ces actes de Carthage que *Quod-vult-Deus* avait envoyés à saint Augustin; et ces misérables, découverts et conduits à l'église, ont bien la mine d'être des gens apostés pour avouer tout ce qu'on voulait qu'ils avouassent.

Au chapitre XLVII de la *Nature du bien*, saint Augustin avoue que, lorsqu'on reprochait à nos hérétiques les crimes en question, ils répondaient qu'un de leurs élus, déserteur de leur secte, et devenu leur ennemi, avait introduit cette énorme pratique. Sans examiner si cette secte que Viator nommait des catharistes était réelle, il suffit d'observer ici que les premiers chrétiens imputaient de même aux gnostiques les horribles mystères dont ils étaient accusés par les Juifs et par les païens; et si cette apologie est bonne dans leur bouche, pourquoi ne le serait-elle pas dans celle des manichéens?

C'est cependant ces bruits populaires que M. de

Tillemont, qui se pique d'exactitude et de fidélité, ose convertir en faits certains. Il assure[a] qu'on avait fait avouer ces infamies aux manichéens dans des jugements publics en Paphlagonie, dans les Gaules, et diverses fois à Carthage.

Pesons aussi le témoignage de saint Cyrille de Jérusalem, dont le rapport est tout différent de celui de saint Augustin; et considérons que le fait est si incroyable et si absurde, qu'on aurait peine à le croire quand il serait attesté par cinq ou six témoins qui l'auraient vu, et qui l'affirmeraient avec serment. Saint Cyrille est seul, il ne l'a point vu, il l'avance dans une déclamation populaire, où il se donne la licence[b] de faire tenir à Manichée, dans la conférence de Cascar, un discours dont il n'y a pas un mot dans les Actes d'Archélaüs, comme M. Zaccagni[c] est obligé d'en convenir; et l'on ne saurait alléguer, pour la défense de saint Cyrille, qu'il n'a pris que le sens d'Archélaüs et non les termes : car ni les termes, ni le sens, rien ne s'y trouve. D'ailleurs, le tour que prend ce Père paraît être celui d'un historien qui cite les propres paroles de son auteur.

Cependant, pour sauver l'honneur et la bonne foi de saint Cyrille, M. Zaccagni, et après lui M. de Tillemont, supposent, sans aucune preuve, que le traducteur ou le copiste ont omis l'endroit des actes allégué par ce Père; et les journalistes de Trévoux ont imaginé deux sortes d'Actes d'Archélaüs, les uns authentiques, que Cyrille a copiés, les autres supposés

[a] Manich., art. XII, page 795. — [b] N. XV. — [c] Préface, n° XIII.

dans le cinquième siècle par quelque nestorien. Quand ils auront prouvé cette supposition, nous examinerons leurs raisons.

Venons enfin au témoignage du pape Léon touchant les abominations manichéennes. Il dit dans ses sermons[a] que les troubles survenus en d'autres pays avaient jeté en Italie des manichéens dont les mystères étaient si abominables, qu'il ne pouvait les exposer aux yeux du public sans blesser l'honnêteté; que pour les connaître il avait fait venir des élus et des élues de cette secte dans une assemblée composée d'évêques, de prêtres et de quelques laïques, hommes nobles; que ces hérétiques avaient découvert beaucoup de choses touchant leurs dogmes et les cérémonies de leur fête, et avaient avoué un crime qu'il ne pouvait leur dire, mais dont on ne pouvait douter après la confession des coupables; savoir, d'une jeune fille qui n'avait que dix ans, de deux femmes qui l'avaient préparée pour l'horrible cérémonie de la secte, du jeune homme qui en avait été complice, de l'évêque qui l'avait ordonnée et qui y avait présidé. Il renvoie ceux de ses auditeurs qui en voudront savoir davantage aux informations qui avaient été faites, et qu'il communiqua aux évêques d'Italie dans sa seconde lettre.

Ce témoignage paraît plus précis et plus décisif que celui de saint Augustin; mais il n'est rien moins que suffisant pour prouver un fait démenti par les protestations des accusés, et par les principes

[a] Sermon IV, *sur la Nativité et sur l'Épiphanie.*

certains de leur morale. En effet, quelles preuves a-t-on que les personnes infames interrogées par Léon n'ont pas été gagnées pour déposer contre leur secte?

On répondra que la piété et la sincérité de ce pape ne permettront jamais de croire qu'il ait procuré une telle fraude. Mais si, comme nous l'avons dit à l'article Reliques, le même saint Léon a été capable de supposer que des linges, des rubans qu'on a mis dans une boîte, et que l'on a fait descendre dans le sépulcre de quelques saints, ont répandu du sang quand on les a coupés; ce pape dut-il se faire aucun scrupule de gagner ou de faire gagner des femmes perdues, et je ne sais quel évêque manichéen, lesquels, assurés de leur grace, s'avoueraient coupables des crimes qui peuvent être vrais pour eux en particulier, mais non pour leur secte, de la séduction de laquelle saint Léon voulait garantir son peuple? De tout temps les évêques se sont crus autorisés à user de ces fraudes pieuses, qui tendent au salut des ames. Les écrits supposés et apocryphes en sont une preuve; et la facilité avec laquelle les Pères ajoutaient foi à ces mauvais ouvrages fait voir que, s'ils n'étaient pas complices de la fraude, ils n'étaient pas scrupuleux à en profiter.

Enfin saint Léon prétend confirmer les crimes secrets des manichéens par un argument qui les détruit. Ces exécrables mystères, dit-il [a], qui plus ils sont impurs, plus on a soin de les cacher, sont communs aux manichéens et aux priscillianistes. C'est partout le

[a] Lettre cxiii, ch. xvi.

même sacrilége, la même obscénité, la même turpitude. Ces crimes, ces infamies, sont les mêmes que l'on découvrit autrefois dans les priscillianistes, et dont toute la terre a été informée.

Les priscillianistes ne furent jamais coupables de ceux pour lesquels on les fit périr. On trouve dans les Œuvres de saint Augustin[a] le Mémoire instructif qui fut remis à ce Père par Orose, et dans lequel ce prêtre espagnol proteste qu'il a ramassé toutes les plantes de perdition qui pullulent dans la secte des priscillianistes; qu'il n'en a pas oublié la moindre branche, la moindre racine; qu'il expose au médecin toutes les maladies de cette secte, afin qu'il travaille à sa guérison. Orose ne dit pas un mot des mystères abominables dont parle Léon; démonstration invincible qu'il ne doutait pas que ce ne fussent de pures calomnies. Saint Jérôme[b] dit aussi que Priscillien fut opprimé par la faction, par les machinations des évêques Ithace et Idace. Parle-t-on ainsi d'un homme coupable de profaner la religion par les plus infames cérémonies? Cependant Orose et saint Jérôme n'ignoraient pas ces crimes, dont toute la terre a été informée.

Saint Martin de Tours et saint Ambroise, qui étaient à Trèves quand Priscillien fut jugé, devaient en être également informés. Cependant ils sollicitèrent instamment sa grace, et, n'ayant pu l'obtenir, ils refusèrent de communiquer avec ses accusateurs et leur faction. Sulpice Sévère rapporte l'histoire des malheurs de Priscillien. Latronien, Euphrosine, veuve

[a] Tome VIII, col. 430. — [b] Dans le catalogue.

du poëte Delphidius, sa fille, et quelques autres personnes, furent exécutés avec lui à Trèves, par les ordres du tyran Maxime et aux instances d'Ithace et d'Idace, deux évêques vicieux, et qui, pour prix de leur injustice, moururent dans l'excommunication, chargés de la haine de Dieu et des hommes.

Les priscillianistes étaient accusés comme les manichéens de doctrines obscènes, de nudité, et d'impudicités religieuses. Comment en furent-ils convaincus? Priscillien et ses complices les avouèrent, à ce qu'on dit, dans les tourments. Trois personnes viles, Tertulle, Potamius et Jean, les confessèrent sans attendre la question. Mais l'action intentée contre les priscillianistes devait être fondée sur d'autres témoignages qui avaient été rendus contre eux en Espagne. Cependant les dernières informations furent rejetées par un grand nombre d'évêques, d'ecclésiastiques estimés; et le bon vieillard Higimis, évêque de Cordoue, qui avait été le dénonciateur des priscillianistes, les crut dans la suite si innocents des crimes qu'on leur imputait, qu'il les reçut à sa communion, et se trouva par là enveloppé dans la persécution qu'ils essuyèrent.

Ces horribles calomnies, dictées par un zèle aveugle, sembleraient justifier la réflexion qu'Ammien Marcellin [a] rapporte de l'empereur Julien : Les bêtes féroces, dit-il, ne sont pas plus redoutables aux hommes que les chrétiens le sont les uns aux autres quand ils sont divisés de croyance et de sentiment.

Ce qu'il y a de plus déplorable en cela, c'est quand le zèle est hypocrite et faux; les exemples n'en sont

[a] Liv. XXII.

pas rares. L'on tient d'un docteur de Sorbonne qu'en sortant d'une séance de la faculté, Tourneli, avec lequel il était fort lié, lui dit tout bas : Vous voyez que j'ai soutenu avec chaleur tel sentiment pendant deux heures; eh bien ! je vous assure qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que j'ai dit.

On sait aussi la réponse d'un jésuite qui avait été employé vingt ans dans les missions du Canada, et qui, ne croyant pas en Dieu, comme il en convenait à l'oreille d'un ami, avait affronté vingt fois la mort pour la religion qu'il prêchait avec succès aux sauvages. Cet ami lui représentant l'inconséquence de son zèle : Ah ! répondit le jésuite missionnaire, vous n'avez pas d'idée du plaisir que l'on goûte à se faire écouter de vingt mille hommes, et à leur persuader ce qu'on ne croit pas soi-même.

On est effrayé de voir que tant d'abus et de désordres soient nés de l'ignorance profonde où l'Europe a été plongée si long-temps; et les souverains qui sentent enfin combien il importe d'être éclairé deviennent les bienfaiteurs de l'humanité, en favorisant le progrès des connaissances, qui sont le soutien de la tranquillité et du bonheur des peuples, et le plus solide rempart contre les entreprises du fanatisme.

ZOROASTRE[1].

Si c'est Zoroastre qui le premier annonça aux hommes cette belle maxime, « Dans le doute si une

[1] *Questions sur l'Encyclopédie*, neuvième partie, 1772. Voltaire avait consacré à Zoroastre le paragraphe XXXIX du *Philosophe ignorant* (voyez les *Mélanges*, année 1766). B.

« action est bonne ou mauvaise, abstiens-toi, » Zoroastre était le premier des hommes après Confucius.

Si cette belle leçon de morale ne se trouve que dans les cent Portes du Sadder, long-temps après Zoroastre, bénissons l'auteur du Sadder. On peut avoir des dogmes et des rites très ridicules avec une morale excellente.

Qui était ce Zoroastre? ce nom a quelque chose de grec, et on dit qu'il était Mède. Les Parsis d'aujourd'hui l'appellent Zerdust, ou Zerdast, ou Zaradast, ou Zarathrust. Il ne passe pas pour avoir été le premier du nom. On nous parle de deux autres Zoroastres, dont le premier a neuf mille ans d'antiquité; c'est beaucoup pour nous, quoique ce soit très peu pour le monde.

Nous ne connaissons que le dernier Zoroastre.

Les voyageurs français Chardin et Tavernier nous ont appris quelque chose de ce grand prophète, par le moyen des Guèbres ou Parsis, qui sont encore répandus dans l'Inde et dans la Perse, et qui sont excessivement ignorants. Le docteur Hyde, professeur en arabe dans Oxford, nous en a appris cent fois davantage sans sortir de chez lui. Il a fallu que dans l'ouest de l'Angleterre il ait deviné la langue que parlaient les Perses du temps de Cyrus, et qu'il l'ait confrontée avec la langue moderne des adorateurs du feu.

C'est à lui surtout que nous devons ces cent Portes du Sadder, qui contiennent tous les principaux préceptes des pieux ignicoles.

Pour moi, j'avoue que je n'ai rien trouvé sur leurs

anciens rites de plus curieux que ces deux vers persans de Sadi rapportés par Hyde :

> Qu'un Perse ait conservé le feu sacré cent ans,
> Le pauvre homme est brûlé quand il tombe dedans.

Les savantes recherches de Hyde allumèrent, il y a peu d'années, dans le cœur d'un jeune Français [1], le desir de s'instruire par lui-même des dogmes des Guèbres.

Il fit le voyage des Grandes-Indes, pour apprendre dans Surate, chez les pauvres Parsis modernes, la langue des anciens Perses, et pour lire dans cette langue les livres de ce Zoroastre si fameux, supposé qu'en effet il ait écrit.

Les Pythagore, les Platon, les Apollonius de Tyane, allèrent chercher autrefois en Orient la sagesse, qui n'était pas là. Mais nul n'a couru après cette divinité cachée, à travers plus de peines et de périls que le nouveau traducteur français des livres attribués à Zoroastre. Ni les maladies, ni la guerre, ni les obstacles renaissants à chaque pas, ni la pauvreté même, le premier et le plus grand des obstacles, rien n'a rebuté son courage.

Il est glorieux pour Zoroastre qu'un Anglais ait

[1] Abraham-Hyacinthe Anquetil-Duperron, né le 7 décembre 1731, ne voyant pas d'autre moyen pour lui d'aller dans l'Inde, s'était engagé comme simple soldat, et partit de Paris, le sac sur le dos, le 7 novembre 1754. Alors les personnes qui s'intéressaient à lui obtinrent du ministère le congé, le passage franc, la table du capitaine pendant la traversée, et un traitement qui serait déterminé par le gouverneur des possessions françaises dans l'Inde. Anquetil-Duperron est mort à Paris le 18 janvier 1805. B.

écrit sa vie au bout de tant de siècles, et qu'ensuite un Français l'ait écrite d'une manière toute différente. Mais ce qui est encore plus beau, c'est que nous avons, parmi les biographes anciens du prophète, deux principaux auteurs arabes, qui précédemment écrivirent chacun son histoire; et ces quatre histoires se contredisent merveilleusement toutes les quatre. *Cela ne s'est pas fait de concert*[1]; et rien n'est plus capable de faire connaître la vérité.

Le premier historien arabe, Abu-Mohammed Moustapha, avoue que le père de Zoroastre s'appelait Espintaman; mais il dit aussi qu'Espintaman n'était pas son père, mais son trisaïeul. Pour sa mère, il n'y a pas deux opinions; elle s'appelait Dogdu, ou Dodo, ou Dodu : c'était une très belle poule d'Inde; elle est fort bien dessinée chez le docteur Hyde.

Bundari, le second historien, conte que Zoroastre était Juif, et qu'il avait été valet de Jérémie; qu'il mentit à son maître; que Jérémie, pour le punir, lui donna la lèpre; que le valet, pour se décrasser, alla prêcher une nouvelle religion en Perse, et fit adorer le soleil au lieu des étoiles.

Voici ce que le troisième historien raconte; et ce que l'Anglais Hyde a rapporté assez au long :

Le prophète Zoroastre étant venu du paradis prêcher sa religion chez le roi de Perse Gustaph, le roi dit au prophète : Donnez-moi un signe. Aussitôt le prophète fit croître devant la porte du palais un cèdre si gros, si haut, que nulle corde ne pouvait ni

[1] C'est le mot de Pascal : voyez dans les *Mélanges*, année 1768, les *Instructions à Antoine-Jacques Rustan*. B.

l'entourer, ni atteindre sa cime. Il mit au haut du cèdre un beau cabinet où nul homme ne pouvait monter. Frappé de ce miracle, Gustaph crut à Zoroastre.

Quatre mages ou quatre sages (c'est la même chose), gens jaloux et méchants, empruntèrent du portier royal la clef de la chambre du prophète pendant son absence, et jetèrent parmi ses livres des os de chiens et de chats, des ongles et des cheveux de morts, toutes drogues, comme on sait, avec lesquelles les magiciens ont opéré de tout temps. Puis ils allèrent accuser le prophète d'être un sorcier et un empoisonneur. Le roi se fit ouvrir la chambre par son portier. On y trouva les maléfices, et voilà l'envoyé du ciel condamné à être pendu.

Comme on allait pendre Zoroastre, le plus beau cheval du roi tombe malade; ses quatre jambes rentrent dans son corps, tellement qu'on n'en voit plus. Zoroastre l'apprend; il promet qu'il guérira le cheval, pourvu qu'on ne le pende pas. L'accord étant fait, il fait sortir une jambe du ventre, et il dit: Sire, je ne vous rendrai pas la seconde jambe que vous n'ayez embrassé ma religion. Soit, dit le monarque. Le prophète, après avoir fait paraître la seconde jambe, voulut que les fils du roi se fissent zoroastriens; et ils le furent. Les autres jambes firent des prosélytes de toute la cour. On pendit les quatre malins sages au lieu du prophète, et toute la Perse reçut la foi.

Le voyageur français raconte à peu près les mêmes miracles, mais soutenus et embellis par plusieurs autres. Par exemple, l'enfance de Zoroastre ne pouvait

pas manquer d'être miraculeuse; Zoroastre se mit à rire dès qu'il fut né, du moins à ce que disent Pline et Solin. Il y avait alors, comme tout le monde le sait, un grand nombre de magiciens très puissants; et ils savaient bien qu'un jour Zoroastre en saurait plus qu'eux, et qu'il triompherait de leur magie. Le prince des magiciens se fit amener l'enfant, et voulut le couper en deux; mais sa main se sécha sur-le-champ. On le jeta dans le feu, qui se convertit pour lui en bain d'eau rose. On voulut le faire briser sous les pieds des taureaux sauvages; mais un taureau plus puissant prit sa défense. On le jeta parmi les loups; ces loups allèrent incontinent chercher deux brebis qui lui donnèrent à téter toute la nuit. Enfin il fut rendu à sa mère Dogdo, ou Dodo, ou Dodu, femme excellente entre toutes les femmes, ou fille admirable entre toutes les filles.

Telles ont été dans toute la terre toutes les histoires des anciens temps. C'est la preuve de ce que nous avons dit souvent[1], que la fable est la sœur aînée de l'histoire.

Je voudrais que, pour notre plaisir et pour notre instruction, tous ces grands prophètes de l'antiquité, les Zoroastres, les Mercure Trismégiste, les Abaris, les Numa même, etc., etc., etc., revinssent aujourd'hui sur la terre, et qu'ils conversassent avec Locke, Newton, Bacon, Shaftesbury, Pascal, Arnauld, Bayle; que dis-je? avec les philosophes les moins savants de nos jours, qui ne sont pas les moins sensés.

[1] Voyez tome XXIX, page 297. B.

J'en demande pardon à l'antiquité, mais je crois qu'ils feraient une triste figure.

Hélas! les pauvres charlatans! ils ne vendraient pas leurs drogues sur le Pont-Neuf. Cependant, encore une fois, leur morale est bonne. C'est que la morale n'est pas de la drogue. Comment se pourrait-il que Zoroastre eût joint tant d'énormes fadaises à ce beau précepte de s'abstenir dans le doute si on fera bien ou mal? c'est que les hommes sont toujours pétris de contradictions.

On ajoute que Zoroastre, ayant affermi sa religion, devint persécuteur. Hélas! il n'y a pas de sacristain ni de balayeur d'église qui ne persécutât s'il le pouvait.

On ne peut lire deux pages de l'abominable fatras attribué à ce Zoroastre sans avoir pitié de la nature humaine. Nostradamus et le médecin des urines sont des gens raisonnables en comparaison de cet énergumène : et cependant on parle de lui, et on en parlera encore.

Ce qui paraît singulier, c'est qu'il y avait, du temps de ce Zoroastre que nous connaissons, et probablement avant lui, des formules de prières publiques et particulières instituées. Nous avons au voyageur français l'obligation de nous les avoir traduites. Il y avait de telles formules dans l'Inde; nous n'en connaissons point de pareilles dans le *Pentateuque*.

Ce qui est bien plus fort, c'est que les mages, ainsi que les brames, admirent un paradis, un enfer, une résurrection, un diable[a]. Il est démontré que la loi

[a] Le diable, chez Zoroastre, est *Hariman*, ou, si vous voulez, *Arimane*;

des Juifs ne connut rien de tout cela. Ils ont été tardifs en tout. C'est une vérité dont on est convaincu, pour peu qu'on avance dans les connaissances orientales.

DÉCLARATION[1]

DES AMATEURS, QUESTIONNEURS ET DOUTEURS QUI SE SONT AMUSÉS A FAIRE AUX SAVANTS LES *QUESTIONS* CI-DESSUS EN NEUF VOLUMES[2].

Nous déclarons aux savants qu'étant comme eux prodigieusement ignorants sur les premiers principes de toutes les choses, et sur le sens naturel, typique, mystique, allégorique de plusieurs choses, nous nous en rapportons sur ces choses au jugement infaillible de la sainte inquisition de Rome, de Milan, de Florence, de Madrid, de Lisbonne, et aux décrets de la Sorbonne de Paris, concile perpétuel des Gaules.

Nos erreurs n'étant point provenues de malice, mais étant la suite naturelle de la faiblesse humaine, nous espérons qu'elles nous seront pardonnées en ce monde-ci et en l'autre.

Nous supplions le petit nombre d'esprits célestes qui sont encore enfermés en France dans des corps

il avait été créé. C'était tout comme chez nous originairement; il n'était point principe; il n'obtint cette dignité de mauvais principe qu'avec le temps. Ce diable, chez Zoroastre, est un serpent qui produisit quarante-cinq mille envies. Le nombre s'en est accru depuis; et c'est depuis ce temps-là qu'à Rome, à Paris, chez les courtisans, dans les armées, et chez les moines, nous voyons tant d'envieux.

[1] Cette *Déclaration*, qui est de 1772, ne se trouve ni dans l'édition de 1770, ni dans celle de 1771, ni dans l'in-4° (1774), ni dans l'édition encadrée (1775). B.

[2] Les premières éditions des *Questions sur l'Encyclopédie* étaient en neuf volumes. Voyez ma préface du tome XXVI. B.

mortels, et qui, de là, éclairent l'univers à *trente sous* la feuille, de nous communiquer leurs lumières pour le tome dixième, que nous comptons publier à la fin du carême de 1772, ou dans l'avent de 1773; et nous paierons leurs lumières *quarante sous.*

Nous supplions le peu de grands hommes qui nous restent d'ailleurs, comme l'auteur de la *Gazette ecclésiastique*, et l'abbé Guyon, et l'abbé de Caveyrac, auteur de l'*Apologie de la Saint-Barthélemi*, et celui qui a pris le nom de Chiniac, et l'agréable Larcher, et le vertueux, le docte, le sage Langleviel, dit La Beaumelle, le profond et l'exact Nonotte, le modéré, le pitoyable et doux Patouillet, de nous aider dans notre entreprise. Nous profiterons de leurs critiques instructives, et nous nous ferons un vrai plaisir de rendre à tous ces messieurs la justice qui leur est due.

Ce dixième tome contiendra des articles très curieux, lesquels, si Dieu nous favorise, pourront donner une nouvelle pointe au sel que nous tâcherons de répandre dans les remercîments que nous ferons à tous ces messieurs.

Fait au mont Krapack, le 30 du mois de Janus,

l'an du monde, selon Scaliger	5722
selon les *Étrennes mignonnes*	5776
selon Riccioli.	5956
selon Eusèbe.	6972
selon les *Tables alfonsines*.	8707
selon les Égyptiens	370000
selon les Chaldéens	465102
selon les brames	780000
selon les philosophes	∞

RÉTRACTATION NÉCESSAIRE[1]

D'UN DES AUTEURS DES *QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE.*

Ma première rétractation[2] est sur les ciseaux avec lesquels j'avais coupé plusieurs têtes de colimaçons. Toutes leurs têtes revinrent en 1772; mais celles que je coupai en 1773 ne sont jamais revenues. Des gens plus habiles que moi m'ont fait apercevoir que lorsque mes têtes étaient ressuscitées je n'avais coupé que la peau de leur visage, et que je n'avais pas entamé leur cervelle, qui est la source de leur vie tout comme chez nous. Lorsque j'ai coupé la tête entière avec plus d'adresse, cette tête ne s'est point reproduite; mais c'est toujours beaucoup d'avoir fait renaître des visages. La nature est admirable partout; et ce qu'on appelle la nature n'est autre chose qu'un art peu connu. Tout est art, tout est industrie depuis le zodiaque jusqu'à mes colimaçons. C'est une idée hardie de dire que la nature est art; mais cette idée est très vraie. Philosophes, voyez ce qui en résulte.

Ma seconde rétractation[3] est pour l'article JUSTICE.

[1] Cette rétractation, omise par les éditeurs de Kehl et par tous leurs successeurs, parut, en 1775, à la fin du sixième et dernier volume des *Questions sur l'Encyclopédie*, après la table, mais avant l'*errata*. B.

[2] Cette première rétractation portait sur l'article COLIMAÇONS, qui se composait, comme je l'ai dit tome XXVIII, page 124, de deux morceaux d'un ouvrage que Voltaire avait publié en 1768. B.

[3] Cette seconde rétractation porte sur ce que le nom de *Belleval* se trouvait dans la *Lettre* qui fesait partie de l'article JUSTICE (voyez tome XXX, page 507), et qui n'était autre chose que la réimpression de la *Relation de la mort du chevalier de La Barre* (voyez les *Mélanges*, année 1766). Malgré cette rétractation, il faut s'en tenir à la première version de Voltaire. Il n'est

On a rapporté à ce mot, dans plusieurs éditions, une lettre qui contient une des plus abominables injustices que les hommes aient jamais faites. Mais on m'a fait connaître que, dans cette lettre même, il y avait une injustice qu'il est absolument nécessaire de réparer. On y accuse M. B...., magistrat très estimé dans Abbeville, d'avoir été la première cause de la sentence aussi horrible qu'absurde prononcée dans Abbeville contre deux jeunes gens sortant de l'enfance, et plus imprudents que criminels. Non seulement nous savons avec certitude que M. B..... n'a point été la cause de cet événement, mais il déclare par une lettre que nous avons entre les mains, signée de lui, qu'il a toujours détesté les manœuvres infernales par lesquelles on est parvenu à obtenir l'exécution appelée légale de ce carnage commis par le fanatisme.

Je rends donc justice à M. B.... comme je la rends aux auteurs de cette boucherie de cannibales.

que trop vrai que Belleval fut la première cause du malheur de La Barre (voyez, dans la *Correspondance*, la lettre à Florian, du 26 février 1774). Outre les égards pour les enfants Belleval, une autre circonstance put déterminer Voltaire à faire cette rétractation, qui n'est pas sans ironie. Il pensait alors à faire annuler le jugement porté contre d'Étallonde, condamné par contumace en même temps que La Barre; et dans l'intérêt de son protégé, Voltaire devait avoir bien des ménagements. Voyez dans les *Mélanges*, année 1775, une note de Voltaire sur *Le cri du sang innocent*. B.

FIN DU SEPTIÈME ET DERNIER VOLUME

DU DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

TABLE

DES MATIÈRES DU SEPTIÈME VOLUME

DU

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

PROPHÈTES. Page 1
PROPHÉTIES. Section première. 4
Section II. 10
Section III. 12
PROPRIÉTÉ. 18
PROVIDENCE. 23
PUISSANCE, TOUTE-PUISSANCE. 25
PUISSANCE. Les deux puissances. Section première. 32
Section II. Conversation du révérend P. Bouvet, missionnaire de la compagnie de Jésus, avec l'empereur Kang-Hi, en présence de frère Attiret, jésuite, tirée des mémoires secrets de la mission, en 1772. 37
PURGATOIRE. 40
De l'antiquité du purgatoire. 43. — De l'origine du purgatoire. 47
QUAKERS. 49
QUESTION, TORTURE. 52
QUÊTE. 54
QUISQUIS (DU) DE RAMUS ou LA RAMÉE, avec quelques observations utiles sur les persécuteurs, les calomniateurs, et les feseurs de libelles. 61. — Exemples des persécutions que des hommes de lettres inconnus ont excitées, ou tâché d'exciter, contre des hommes de lettres connus. 62. — Du gazetier ecclésiastique. 67. — De Patouillet. Ibid. — Du Journal chrétien. 68. — De Nonotte. Ibid. — De Larcher, ancien répétiteur du collége Mazarin. 70. — Des libelles de Langleviel, dit La Beaumelle. 71. — Observations sur tous ces libelles diffamatoires. 80. — Errata et supplément. 81
RAISON. 84
RARE. 87
RAVAILLAC. 89
Dialogue d'un page du duc de Sully, et de maître Filesac, docteur de Sorbonne, l'un des deux confesseurs de Ravaillac. 90

RELIGION. Section première. 94
Section II. 96
Section III. Questions sur la religion. — Première question. 105. — Seconde question. 107. — Troisième question. 112. — Quatrième question. — 115. — Cinquième question. 116. — Sixième question. 117. — Septième question. 118. — Huitième question. 119
RELIQUES. 121
RÉSURRECTION. Section première. 131
Section II. 135
Section III. De la résurrection des anciens. 137
Section IV. De la résurrection des modernes. 140
RIME. 142
RIRE. 146
ROCHESTER ET WALLER. 148
ROI. Ibid.
ROME, COUR DE ROME. 151
RUSSIE. *Voyez* PIERRE-LE-GRAND. 158
SALIQUE. *Voyez* LOI SALIQUE. Ibid.
SALOMON. Ibid.
SAMMONOCODOM. 172
D'un frère cadet du dieu Sammonocodom. 175
SAMOTHRACE. 177
SAMSON. 181
SCANDALE. 185
SCHISME. 188
SCOLIASTE. 192
Questions sur Horace, à M. Dacier. 193. — A madame Dacier, sur Homère. 201
SECTE. Section première. 207
Section II. 213
SENS COMMUN. Ibid.
SENSATION. 215
SERPENT. 219
SIBYLLE. 221
SICLE. 226
SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, ET DES ACADÉMIES. 229
SOCINIENS; ou ARIENS, ou ANTITRINITAIRES. Ibid.
SOCRATE. Ibid.
SOLDAT. 232
SOMNAMBULES, ET SONGES. Section première. 233
Section II. Lettre aux auteurs de la Gazette littéraire, sur les songes. 237
Section III. Des songes. Ibid.

Section iv. 239
SOPHISTE. 240
SOTTISE DES DEUX PARTS. 242
STYLE. Section première. Ibid.
Harangue au roi, prononcée par M. Le Camus, premier président de la cour des aides. 249
Section ii. Sur la corruption du style. 250
SUICIDE, ou HOMICIDE DE SOI-MÊME. 253
SUPERSTITION. Section première. 256
Section ii. 258
Récit surprenant sur l'apparition visible et miraculeuse de notre Seigneur Jésus-Christ au saint Sacrement de l'autel, qui s'est faite par la toute-puissance de Dieu, dans l'église paroissiale de Paimpole, près Tréguier, en Basse-Bretagne, le jour des Rois. 259. — Copie de la lettre trouvée sur l'autel lors de l'apparition miraculeuse de notre Seigneur Jésus-Christ au très saint Sacrement de l'autel, le jour des Rois 1771. 260
Section iii. Nouvel exemple de la superstition la plus horrible. 264
Section iv. Chapitre tiré de Cicéron, de Sénèque, et de Plutarque. 267
Section v. 269
SUPPLICES. Section première. 272
Section ii. 277
Section iii. 283
SYMBOLE, ou CREDO. 285
SYSTÈME. 289
T. Remarques sur cette lettre. 295
TABAC. 297
TABARIN. 298
TABIS. Ibid.
TABLE. 299
TABLER. 302
TABOR, ou THABOR. Ibid.
TACTIQUE. 303
TAGE. Ibid.
TALISMAN. Ibid.
TALMUD. 304
TAMARIN. Ibid.
TAMARIS. Ibid.
TAMBOUR. 305
TANT. Ibid.
TAPISSERIE, TAPISSIER. 307
TAQUIN, TAQUINE. 309

TARIF. 309
TARTARE. 310
TARTAREUX. Ibid.
TARTRE. Ibid.
TARTUFE, TARTUFERIE. 311
TAUPE. Ibid.
TAUREAU. 312
TAURICIDER. 313
TAUROBOLE. Ibid.
TAUROPHAGE. 314
TAXE. Ibid.
TECHNIQUE. 325
TENIR. 326
TÉRÉLAS. 335
TERRE. 338
TESTICULES. Section première. 344
Section ii, et, par occasion, des hermaphrodites. 346
THÉISME. 348
THÉISTE. 351
THÉOCRATIE, gouvernement de Dieu ou des dieux. 353
THÉODOSE. 357
THÉOLOGIE. 361
THÉOLOGIEN. Section première. 364
Section ii. 366
TITRES. 367
TOLÉRANCE. Section première. Ibid.
Section ii. 369
Section iii. 373
Section iv. 378
Section v. 380
TONNERRE. Section première. 382
Section ii. 386
TOPHETH. 388
TORTURE. 391
TOUTE-PUISSANCE. 395
TRANSSUBSTANTIATION. Ibid.
TRINITÉ. 396
Explication de la Trinité, suivant Abauzit. 402. — Sentiment des orthodoxes. Ibid.—Sentiment des unitaires. Ibid.—Sentiment des sociniens. Ibid. — Réflexions sur le premier sentiment. 403. — Réflexions sur le second sentiment. 404. — Réflexions sur le troisième sentiment. Ibid.
TYRAN. 405

TYRANNIE. 408
UNIVERSITÉ. 410
USAGES. Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable. 413
VAMPIRES. Ibid.
VAPEURS, EXHALAISONS. 419
VELLETRI ou VELLITRI. Ibid.
VÉNALITÉ. Ibid.
VENISE, et, par occasion, de la liberté. 421
VENTRES PARESSEUX. 423
VERGE, baguette divinatoire. 427
VÉRITÉ. 430
Vérités historiques. 432. — Des degrés de vérité suivant lesquels on juge les accusés. 433
VERS ET POÉSIE. 435
VERTU. Section première. 449
Section II. 452
VIANDE, VIANDE DÉFENDUE, VIANDE DANGEREUSE. Court examen des préceptes juifs et chrétiens, et de ceux des anciens philosophes. 454
VIE. 458
VISION. 462
VISION DE CONSTANTIN. 467
VOEUX. 476
VOLONTÉ. 480
VOYAGE DE SAINT PIERRE A ROME. 482
WALLER. 489
XAVIER. Ibid.
XÉNOPHANES. 491
XÉNOPHON, et la retraite des dix mille. 493
YVETOT. 502
ZÈLE. 508
ZOROASTRE. 520
Déclaration des amateurs, questionneurs et douteurs qui se sont amusés à faire aux savants les *questions* ci-dessus en neuf volumes. 527
Rétractation nécessaire d'un des auteurs des *Questions sur l'Encyclopédie.* 529

FIN DE LA TABLE.

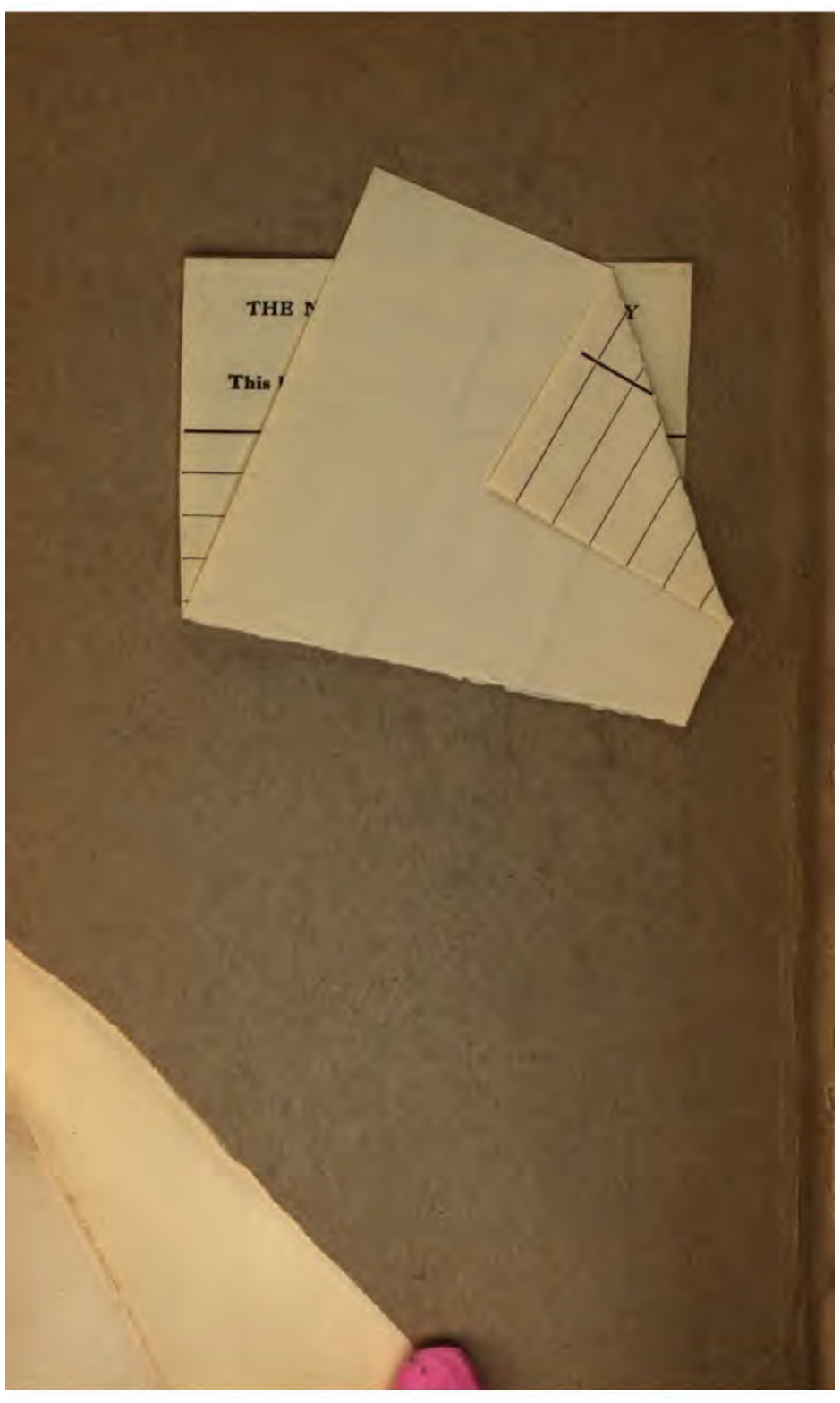
THE N
Y
This